Archives de la Société Française des Collectionneurs d'ex-Libris

Société Française des collectionneurs d'ex-libris

Digitized by Google

3-MDVA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Treizième Année. 1906

Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Secrétaire..... Bon du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, Paris.
Secrétaire adjoint..... M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

Vice-président d'honneur. M. A. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Vice-président honoraire. M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Allard du Chollet (Comte), 114 *bis*, Boulevard Malesherbes, Paris.
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Cadet de Gassicourt (F.), 17, rue Lagrange, Paris.
Deluc, 10, rue Vital, Paris.
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 16, rue de Chaillot Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Victor-Hugo, Paris.

MM.

Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Maziéres-Maulèon (Baron L. de), 30, avenue de Malakoff, Paris.
Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tremeuge (Vicomte de), 50, rue de Madame, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris.
Villermont (Comte P. de), 6, quai de Billy, Paris.
Wiggishoff (J. C.), 153, rue Marcadet, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8° paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de..... **18** fr. — Pour l'Etranger, de..... **19** fr. **50**

Les années 1904 et 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

Digitized by Google

Tous droits réservés

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

TREIZIÈME ANNÉE

PARIS
Au Siège de la Société
93, RUE DE PRONY, 93

1906

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
330029B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1945 L

Digitized by Google

13e Année. — N° 1 Janvier 1906

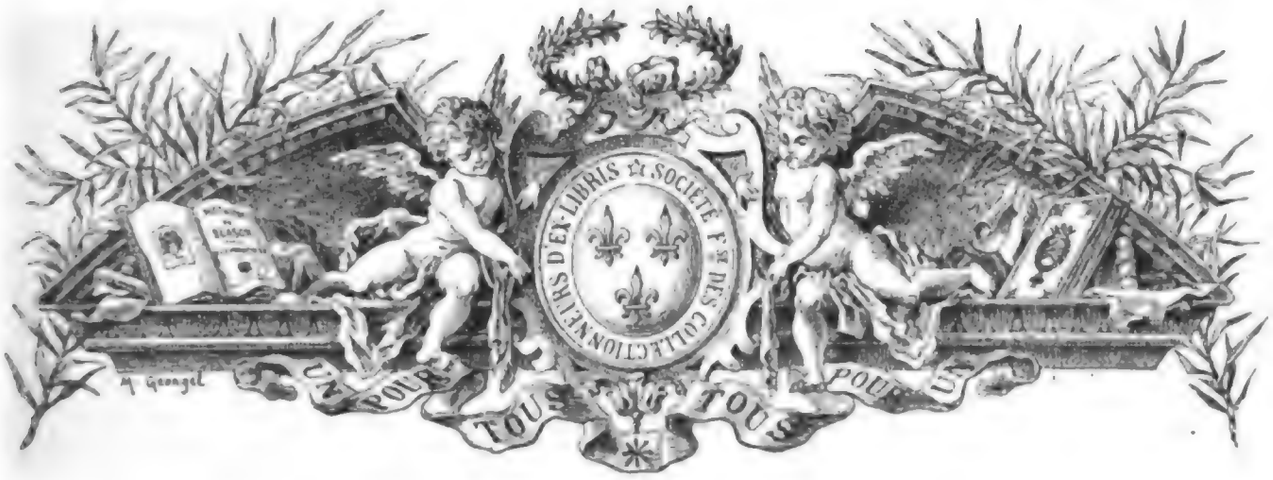

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 31 DÉCEMBRE 1905

AINSI que le montre l'admission de cinq nouveaux membres, notre Société termine heureusement l'année qui finit, et c'est d'un bon augure pour celle qui vient. Le Président ouvre la séance en présentant les excuses de quelques absents : MM. de Crauzat, Bastanier, Gand, comte Lair, baron L. de Mazières-Mauléon, baron du Roure de Paulin. On procède ensuite aux nominations de : M. le commandant Ed. Servant, 7, rue de l'Amiral-Linois, à Brest, présenté par M. Bouland ; M. A. Maire, 27, rue de l'Arsenal, à Gray, présenté par M. E. André ; Mme la comtesse O'Gorman, villa O'Gorman, à Pau, présentée par M. Ed. Des Robert ; M. le docteur G. Vialet, 13, rue Foy, à Brest, présenté par M. Bouland et par le commandant Servant ; Mlle Justice, 785, Madison avenue à New-York, présentée par Mme Zella Allen Dixson et par un de nos anciens collègues, M. Dexter Allen. Ces admissions sont accueillies avec satisfaction car elles prouvent l'expansion de la Société. M. le commandant Servant est déjà inscrit sur notre liste d'échanges ; M. A. Maire n'a pas encore d'Ex-libris. La comtesse O'Gorman échangera volontiers celui du comte O'Gorman. Le Dr G. Vialet désire ne pas échanger le sien contre des zincogravures ou phototypies. Mlle Justice est aussi disposée à faire l'échange de son Ex-libris, elle prépare en ce moment un livre sur les « Ex-libris internationaux et s'efforcera, dit-« elle, d'en faire le plus bel ouvrage paru jusqu'à ce jour. »

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Fray-Fournier demandant s'il se trouve dans notre Société un membre auquel il pourrait adresser une

Digitized by Google

liste des noms de quelques personnages du Limousin, avec la description de leurs armoiries, afin de savoir s'il existe des Ex-libris ayant appartenu à ces personnes? Cela lui permettrait d'écrire des notices sur des pièces peu connues n'ayant pas figuré dans son étude sur les Ex-libris limousins. On communique ensuite une petite liste d'Ex-libris portant la signature du graveur et envoyée par M. Ern. André, de Gray; des remerciements sont votés à ce collaborateur. Cette liste sera jointe aux documents que nous possédons déjà.

Six exemplaires de son nouvel Ex-libris, envoyés à cet effet par M. F. Raisin, sont remis au Secrétaire qui se chargera d'en faire l'échange contre celui des membres qui le désireraient. Un lot de neuf gravures d'après Marillier et une carte illustrée sont offertes en échange contre des Ex-libris; elles seront annoncées sur la couverture aux *occasions*.

M. Bouland attire l'attention des assistants sur deux publications récemment parues: ce sont : Note sur quelques Ex-libris franc-comtois *pour faire suite à l'ouvrage de MM. Gauthier et de Lurion*, par M. A. Maire, secrétaire-économe des hospices de Gray, in-8° de 80 pages, avec deux planches hors-texte, tirée à petit nombre. L'auteur cédera cette brochure pour le prix de 3 fr. 50 à ceux de nos sociétaires qui la désireraient. — Famille d'Arc, *Essai généalogique sur la famille du Chemin, et sur la famille de Villebresme*, par M. J.-G.-J. Billot de Goldlin, Nancy, Crépin-Leblond, 1905, in-8° de 90 pages. — Au nombre des revues reçues depuis quelque temps et mises à la disposition des membres; citons : *La Rivista del collegio Araldico*, contenant un article sur l'Ex-libris de Pie X; *l'Ex-libris Zeitschrift*, 3e fascicule, etc...

MM. Ed. Engelmann et R. Richebé soumettent aux assistants un assez grand nombre de pièces, gravures, livres qui sont examinés avec intérêt. Enfin cette dernière séance de l'année 1905 étant terminée, le président et les membres du Comité échangent avant de se quitter leurs compliments et leurs meilleurs souhaits tant pour eux que pour notre Société.

Le Secrétaire, F. Carême.

QUELQUES EX-LIBRIS TOURNAISIENS

EL est le titre, sans prétention, d'une élégante plaquette de trente-cinq pages que notre sympathique confrère, le baron du Sart de Bouland, vient de faire paraître à Tournai, chez l'éditeur Casterman. Aucun travail d'ensemble n'avait été entrepris, jusqu'à présent, sur les marques de propriété des bibliophiles du Tournaisis, pays qui a toujours eu tant de rapports avec la France, et la brochure de M. du Sart, qui nous donne, accompagnée de quatre planches hors texte, la description de quatre-vingt-neuf pièces, pour la plupart antérieures au xixe siècle, vient combler une véritable lacune. Les amateurs français auront intérêt à lire attentivement les notices, peut-être un peu trop succinctes, de leur confrère

belge, car un certain nombre d'entre elles se rapportent à des familles représentées à la fois des deux côtés de notre frontière du Nord, comme les de Béthune, les de Boulongne, les du Chambge, les de Carondelet, les de Lannoy, les de Sainte-Aldegonde et les Théry de Gricourt. Enfin, les collectionneurs qui s'attachent surtout au côté artistique de l'Ex-libris trouveront à glaner dans la publication dont nous parlons les éléments d'une étude sur un graveur tournaisien, du nom de Delecourt ou Delcourt, peu connu mais non dépourvu de talent. R. R.

TROIS GÉNÉRATIONS DE BIBLIOPHILES

DANS LA FAMILLE

MORAND DE JOUFFREY

IL M'A PARU intéressant de réunir quelques notes biographiques peu connues, sur trois membres d'une famille de robe lyonnaise, où les livres furent en honneur, et de les accompagner des marques qu'adoptèrent successivement le père, le fils et le petit-fils pour leur bibliothèque.

Le plus célèbre de ces amateurs, et aussi celui qui nous a laissé la plus jolie pièce, était Jean-Antoine Morand, né en 1727 à Briançon, d'une famille originaire de la Bresse et établie dans cette ville depuis 1601. Son père, Étienne Morand [1], était avocat au bailliage et premier consul de la ville, et sa mère, une demoiselle Peralda, était d'origine italienne. Celle-ci destinait Jean-Antoine à l'état ecclésiastique, mais indocile à ses vues il s'échappa de la maison paternelle, à quatorze ans, et s'enfuit à Paris où il commença l'étude du dessin et de l'architecture, qu'il continua ensuite à Rome. Il eut pour maîtres Servandoni et Soufflot, qui développèrent ses goûts artistiques, et « il se distingua bientôt par un génie créateur, un coup « d'œil sûr, une exécution facile et un noble désintéressement. Un plan « général pour l'embellissement de la ville de Lyon et son accroissement en « forme circulaire dans la partie des Brotteaux, et la construction hardie, sur « le Rhône, du pont en bois qui porte son nom, suffisent à sa célébrité [2]. » Il avait épousé, en 1759, demoiselle Antoinette Levet, fille d'Étienne Levet, conseiller au Parlement de Grenoble, et de demoiselle de Mouchy, dont il eut : le chevalier Morand de Jouffrey, dont nous allons parler, et une fille, mariée à Paul Bertrand de Besson, conseiller au Parlement du

1. Fils de Jacques Morand, avocat à Briançon, député aux États du Dauphiné à Grenoble, en 1693, et petit-fils de Jean Morand, consul de Vallouise, qui avait épousé, en 1640, Élisabeth de Jouffrey, nom qui fut relevé dans la suite par le fils de l'architecte. La généalogie de cette famille, que l'on ne trouve dans aucun nobiliaire, remonte à Antoine Morand (1449-1523), châtelain du Pont-d'Ain pour Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert le Beau, duc de Savoie (Titres de famille).

2. Il fit aussi la scène et toute la décoration du théâtre de Lyon, bâti par Soufflot de 1754 à 1756. Il en avait même exécuté le rideau qui représentait Apollon entouré de nymphes, arrêtant son char au-dessus des deux fleuves qui baignent la cité. Le théâtre fut démoli en 1826, mais cette toile célèbre fut conservée.

Digitized by Google

Dauphiné. Au moment de la Révolution, Jean-Antoine Morand voulut contribuer à la défense de la ville ; il fit barrer le cours du Rhône avec des chaînes de fer, en amont du pont qu'il avait construit, pour le protéger contre les brûlots lancés par Dubois-Crancé. Mais il fut victime de son zèle et de sa confiance, et décapité le 24 janvier 1794. On raconte qu'en marchant à l'échafaud il exprimait son regret de ne pas y avoir été conduit le 21, jour anniversaire de la mort de son roi.

Jean-Antoine Morand possédait une bibliothèque peu importante, si j'en juge par le peu qu'il en reste. Elle comprenait, outre des ouvrages d'architecture et de géographie, des livres d'histoire, de littérature et de droit que se passèrent, en les augmentant, son fils et son petit-fils. Cette bibliothèque n'a jamais été vendue, et fut partagée entre sa descendance. C'est pour ces livres qu'il fit exécuter, en 1758, le gracieux Ex-libris en sanguine, dessiné par Mettay et gravé par de Lafosse, que nous reproduisons hors texte.

Son fils, Antoine, qui naquit en 1760, hérita de la bibliothèque paternelle, mais n'attendit pas cette époque pour commencer la sienne. En 1779, il fut reçu avocat au Parlement de Paris ; en 1785, procureur général au bureau des finances, et la même année se maria à demoiselle Magdeleine Guilloud, fille d'un capitaine commandant le bataillon de Saint-Georges. C'est à cette date qu'il fit graver un premier Ex-libris à ses armes : *De gueules, à trois cormorans d'or*, l'écu supporté par deux lions au naturel, surmonté d'une couronne de comte et accompagné de cette inscription : *Bibliothèque de A. Morand, procureur du Roy, au Bur^eau des finances.*

Il est probable que cet Ex-libris ne satisfit pas son propriétaire, car presque aussitôt, il en apparut un second, identique au premier comme dessin, mais qui portait sa nouvelle qualité et le nom de sa quatrième aïeule qu'il venait de relever[1]. On y lit en effet : *Ex bibliotheca, Ant^i Morand de Jouffrey, equitis, Regis a consiliis, in quæstorio, Galliarum apud Lugdunenses Procuratoris Regii generalis.*

1. Élisabeth de Jouffrey, mariée en 1640 à Jean Morand, consul de Vallouise.

Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Digitized by Google

Ce nouvel Ex-libris surchargea le premier dans tous les livres.

Surpris par la Révolution, Antoine Morand voulut y résister, s'essayant comme tant d'autres à faire disparaître ce qui pouvait le compromettre. C'est ainsi qu'il eut la patience de coller une feuille de papier blanc dans ses livres,

sur le bel Ex-libris armorié qu'il avait inauguré peu d'années avant ; il y inscrivit : *Antoine Morand fils*. Mais il fut dénoncé et n'échappa aux rigueurs de la Commission révolutionnaire qu'en rejoignant l'armée des Alpes en qualité d'employé dans la fourniture des vivres. Il dut à l'amitié d'un camarade de collège, placé sous les ordres des généraux de la Convention, le sauf-conduit qui l'arracha à la mort.

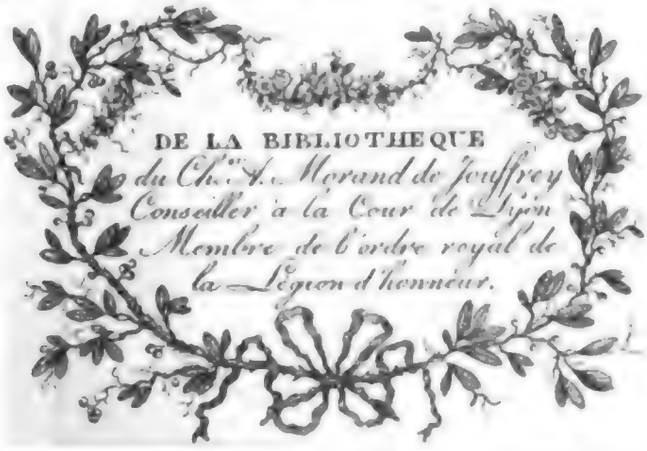

Il revint à Lyon après la tourmente et reçut sous l'Empire, avec la Légion d'honneur, le titre héréditaire de chevalier. Il fut alors membre du conseil municipal de Lyon et du Collège électoral du Rhône, puis enfin conseiller à la Cour sous la Restauration, situation qu'il occupa jusqu'en 1820. C'est dans cette période qu'il fit graver un troisième Ex-libris plus simple, qui vint encore surcharger les deux premiers et la feuille blanche. On y lit ses qualités entre deux guirlandes de feuillage : *De la bibliothèque du Chr A. Morand de*

Digitized by Google

Jouffrey, Conseiller à la Cour de Lyon, Membre de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Il conserva cette dernière marque jusqu'à sa mort, en 1839, au château de Machy. Il avait eu trois enfants : Mme Bœuf de Curis, Mme Ponchon de Saint-André, et Aimé-Jean-Jacques Morand de Jouffrey.

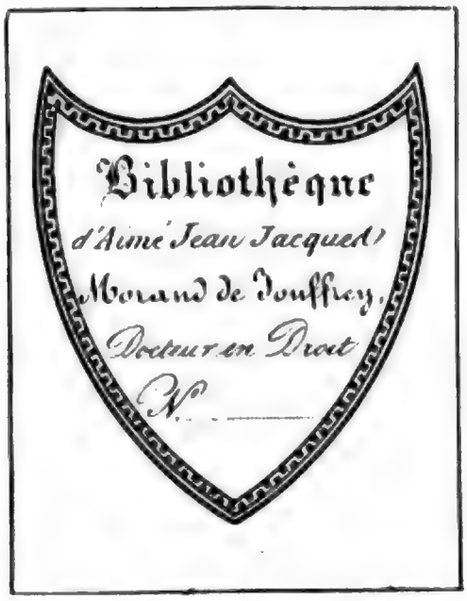

Celui-ci était né à Lyon en 1787. Il entra, comme ses ancêtres, dans la magistrature et dès qu'il fut docteur en droit, adopta pour ses livres une marque très simple dans le goût de l'époque. Il épousa, en 1816, demoiselle Marie-de Ponthus, fille d'un conseiller au présidial de Lyon, puis fut succes-

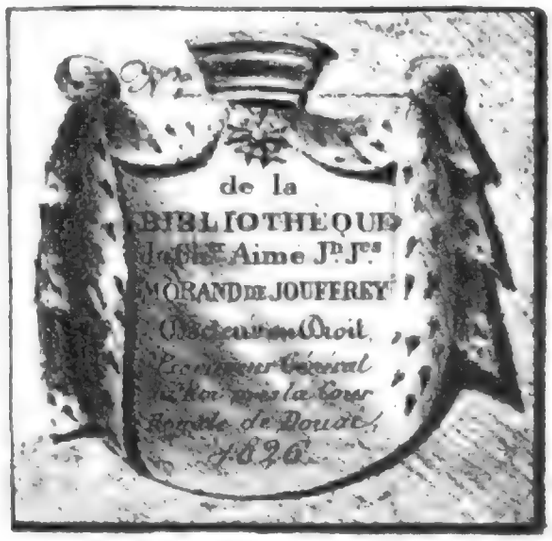

sivement nommé juge (1818), conseiller à la Cour (1823) et procureur général à la Cour de Douai en 1826, où il succédait à M. de Chantelauze. Son second Ex-libris, qui est lithographié, date de ce moment. On y lit, sur un manteau d'hermine surmonté de la toque et de la croix de chevalier : *De la Bibliothèque du Cher Aimé Jn-Jes Morand de Jouffrey, docteur en droit, procureur général du Roi près la Cour royale de Douai, 1826.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B

Digitized by Google

D. NIC. LUD. FRANC.
BERTRAND EQUES
IN SUPREMA METEN.
CURIA SENATOR.
La comparde fecit

En 1828, Aimé Morand de Jouffrey reçut la Légion d'honneur et fut nommé, en 1829, procureur général à Grenoble, à la place du comte de Guernon de Ranville, devenu ministre. Enfin, en 1830, à quarante-trois ans, il était nommé premier président à cette Cour. D'une érudition profonde et variée, d'une éloquence persuasive et de relations charmantes, il parcourut rapidement tous les degrés de sa carrière, se distinguant dans chaque poste où il était élevé. Ses goûts d'études le suivirent dans la retraite que lui imposèrent les révolutions, et on a de lui plusieurs mémoires historiques manuscrits. Il mourut, en 1843, dans sa terre de Machy, où son petit-fils, le chevalier Gustave Morand de Jouffrey, comte romain, conserve une partie de la bibliothèque de ses ancêtres.

J'ajouterai en terminant qu'il existe d'autres familles du nom de Morand, qui ont des armes analogues à celle-ci, notamment Morand en Savoie et Morand en Normandie, qui portent le champ d'azur et les cormorans ou cygnes d'or. On connaît même le Super-libris d'un des membres de cette dernière famille, celui de Thomas Morand du Mesnil-Garnier (1584-1622). Mais il ne m'a pas été possible de découvrir une communauté d'origine entre ces diverses familles. Vicomte de Hennezel d'Ormois.

Un de nos correspondants demande s'il existe un Ex-libris ayant appartenu à quelqu'un de la famille Van Pamele ou de Pamele (Flandre) ? Depuis 1773 cette famille se nomme de Joigny de Pamele, ses armoiries sont décrites dans l'*Armorial* de Rietstap à de Joigny de Pamele.

On désirerait aussi savoir où l'on pourrait se procurer soit une photographie, soit quelque autre image de l'église de Notre-Dame de Parmèle, près d'Audenarde, ainsi que des renseignements sur ce sanctuaire ?

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite* [1])

BERTRAND EQUES IN SUPREMA METEN. CURIA SENATOR. (D. Nic. Lud Franc.).

18e siècle. — Son blason dans un cartouche surmonté d'une couronne de comte ; au-dessous, dans un encadrement orné, l'inscription portant les noms et qualités comme ci-contre. Signé *La Comparde fecit*. Voir la reproduction hors texte. — Il y a un format plus petit à peu près semblable. Collections A. Benoit, Bouland.

BEURARD (Chanoine de l'église de Toul). (*Anonyme.*)

1777. — Gravure sur bois dont il existe trois états d'après A. Benoit. Signée 1777. Voir *Archives* de juin 1905, page 88, et la reproduction à la page suivante. Il existe un Ex-libris gravé sur cuivre, avec les mêmes armoiries pour un autre membre de la famille Beurard.

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéros d'octobre, novembre et décembre 1905.

BEXON, ANC. ÉV. DE NAMUR.

19e siècle. — Gravure sur bois. *D'azur, à la croix d'or.* J H S. Mitre et crosse, chapeau d'évêque. Au-dessous, deux branches de cyprès. — A. Benoit.

BIBLIOTHECA L. B.

19e siècle. — Amour en faction devant une porte, sur le haut de laquelle on lit : *Bibliotheca*, et sur le bas L. B. C'est : Benoit (Louis). Voir la reproduction à la planche N° 19 (novembre 1905).

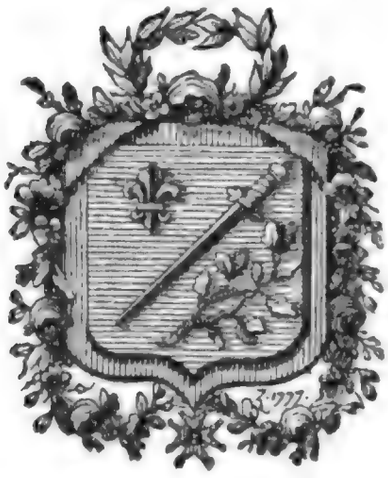

BIBLIOTHECA SAARGOVIANA.

19e siècle. — Étiquettes en largeur portant l'inscription Bibliotheca Saargoviana — Berthelming. Voir à Benoit A. et L., et planche N° 19 (novembre 1905).

BIBLIOTHECAE BEATAE MARIAE MIRAVALLIS. O. P.

18e siècle. — Gravure sur bois dans un rectangle. Voir à Miravallis.

BIBLIOTHÈQUE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

18e siècle. — Voir plus loin à Frères prêcheurs de Metz.

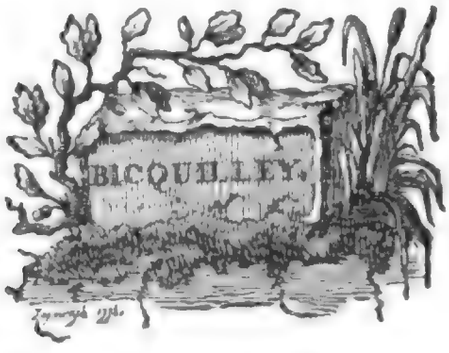

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE RÉGIMENTAIRE DU GÉNIE.

19e siècle. — Voir à École Régimentaire du Génie de Metz.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSIGNE ÉGLISE PRIMATIALE.

18e siècle. — Voir à Insigne Église Primatiale de Lorraine.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE FONDÉE PAR LE ROY DE POLOGNE. etc...

1750. — Voir à : *Livre de la Bibliothèque publique, fondée par le Roy de Pologne duc de Lorraine en M D C C L.* Et *Archives* de septembre 1895, page 136.

BICQUILLEY.

1773. — Gravure sur bois signée *Zapouraph 1773*, elle représente le nom sur un rocher entouré de feuillages. Voir *Archives* de juin 1905, page 89. Et la reproduction ci-dessus.

BIZEMONT (Vte Arthur de). 19e siècle. — Banderole sur laquelle se trouve inscrits les mots : *Ex-libris Vte Arthur de Bizemont.* Voir *Archives* de l'année 1900, page 118, et la reproduction ci-dessous.

BIZEMONT (Comte de). 1902. — Héliogravure exécutée d'après un dessin d'André-Gaspard-Parfait de Bizemont, et que M. le

comte A. de Bizemont a adopté comme Ex-libris ; voir la reproduction hors texte dans les *Archives* de 1902, page 179.

BIZEMONT (Comte Henri de). Fin du 19e siècle. — C'est l'Ex-libris d'Henri-Louis Gabriel comte de Bizemont, né en 1839, mort en 1899. Voir *Archives* de 1900, page 118, et la reproduction ci-dessous.

BLOUET DE CAMILLY (Franciscus). 18e siècle. — Ex-libris héraldique gravé sur bois ; sous le blason, l'inscription : Franciscus Blouet de Camilly episcopus et comes tullensis. s. r. i. p. Trois pièces de différentes dimensions, dont l'une à claire-voie. (Coll. A. Benoit et L. Bouland.)

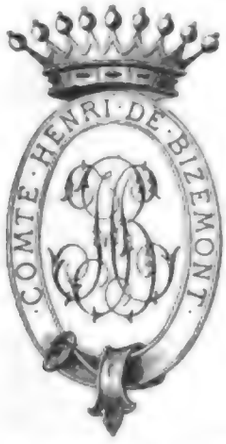

BOISGELIN CHANOINESSE DE BOULIÈRES (La comtesse de). 18e siècle. — Gravure au burin, héraldique. Écartelé au 1 et 4, *de gueules à la molette d'éperon d'argent* ; au 2 et 3 d'azur plein.

BONNEJOY (Ex-libris Docteur). 1875. — Eau-forte représentant la maison où il s'était retiré (à Chars, Seine-et-Oise) ; au premier plan, sur les pages d'un livre ouvert, Ex-libris = Docteur Bonnejoy ; sur le devant, un ruisseau avec la devise *Salus ex aquis.* Signé E. Bonnejoy del. et sc. 1875.

BORDIER (Ex-libris). 18e siècle. — Gravure au burin, héraldique. (A. Benoit.)

BOUCART (Abbé de l'Étanche). 1727. — Voir à *Abbatiæ Stagni O. P. Dioc. Virdun.* (*Bibliotheca*).

BOUCHER DE PERTHES. 19e siècle. — Deux zincogravures, reproduites dans les *Archives* de 1902, page 119, et mentionnées ici à cause de l'alliance avec la famille de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

BOUILLON (Princesse de). 18e siècle. — Voir : à *La Princesse de Turenne née Princesse de Lorraine.*

BOULA DE COULOMBIERS. 19e siècle. — Gravure au burin, héraldique ; c'est l'*Ex-libris Boula de Coulombiers*, préfet des Vosges.

BOULAND (Dr Ludovic.) 1877. — Étiquette typographiée, tirée en rouge et noir par lui-même. Voir *Archives* de 1879, page 8.

1898. — Eau forte par Antoine Monnier d'après le dessin de Madame M. Georgel, tirée hors texte dans les *Archives* de 1899, page 9. Il en a été fait aussi une héliogravure.

1898. — Le motif seul de l'angle inférieur gauche portant l'inscription : Ex-libris du docteur L. Bouland, zincogravure mesurant 0,080 de haut sur 0,074. Reproduit ci-dessous.

1905. — Zincogravure d'après un vieux cuivre : entourage dans lequel est ajoutée l'inscription en lettres gothiques anciennes. Si mon livre trouvez | à moi le rapportez | La récompense aurez. | L. Bouland xciii | rue Prony | Paris. Reproduit à la page suivante.

BOULAY DE LA MEURTHE (*Anonyme.*) 1898. — Très belle eau-forte à claire-voie, représentant un hibou posé sur des livres placés eux-mêmes sur un papier qui porte l'inscription : Ex-lib B de la M. Au-dessous, le chapeau de Bonaparte. Elle mesure 0,054 de haut sur 0,077 de large et porte la signature F (F. Courboin),

BOULLIGNY (Docteur). 1877. — Voir à : Faculté de Médecine de Nancy.

BOURCET (M. de). 18e siècle. — Blason dans un cartouche rocaille accolé de palmes et d'une branche de laurier, couronne de comte ; au-dessous du cartouche, une banderole portant l'inscription : M. De Bourcet Conr au parlem^t de Grenoble. Cadre à simples filets, 0,104 × 0,069. (Collections Bouland, Duris.)

BOURCIER DE GIRECOURT.

19e siècle. — Gravure au burin, héraldique (*D'azur, à une panthère d'or tenant entre ses pattes une croix fleuronnée*). Autour, une banderole avec la devise : *Pro fide et rege.*

BOURGEOIS, AVOCAT AU PARLEMENT (Jean-Joseph).

18e siècle. — Gravure au burin, les armoiries dans un cartouche ovale supporté par deux amours et posé sur des nuages. Couronne de marquis, et guirlandes

de fleurs au-dessus du cartouche. Signé à gauche, dans le bas : *à Nancy par Collin graveur du feu Roy de Pologne.* (Collect. A. Benoit, Bouland, Ed. Engelmann.)

BOURGONGNE.

18e siècle. — Gravure au burin. Cartouche rocaille incliné aux armes des Bourgongne, entouré de branches de laurier, supports deux lévriers posés sur une terrasse qui porte l'inscription : *Ex-libris de Bourgongne* en deux lignes. Le tout encadré d'un simple filet. Signé : *Roy fecit.*

(*A suivre.*)

Digitized by Google

QUESTIONS

AIGLE — 2 MAINS. — N° 323.

Pour quelle famille a été gravé l'Ex-libris reproduit ici, et dont les armes peuvent se blasonner ainsi : *D'or, à l'aigle de sable ; au chef de gueules chargé de deux mains dextres appaumées d'argent.* Je le crois normand et il en existe deux autres variétés du XVIIe siècle, avec écu français *sommé d'un casque taré de fasce*, et mêmes armoiries. A. DE R.

L'abondance des matières nous oblige à reporter la suite des Réponses au numéro suivant.

VENTES DE NOVEMBRE

DEUX ventes d'Ex-libris la même semaine : voilà un événement peu commun, mais qui ne s'en est pas moins présenté en novembre dernier. Il est vrai que les collections offertes étaient d'un genre bien différent. La première, mise en vente par M. L. Delteil les lundi 13 et mardi 14, était riche en pièces françaises anciennes et ne renfermait que peu d'Ex-libris étrangers ; la seconde, vendue en trois séances, du 16 au 18, par la librairie E. Paul et Fils et Guillemin, se composait surtout de pièces étrangères, dont quelques-unes étaient assez belles et ne contenait qu'un petit nombre de bons Ex-libris français.

Dans l'une comme dans l'autre se rencontraient aussi des adresses ou étiquettes, quelques dessins originaux et, il faut bien le dire, certaines gravures

héraldiques ou autres qui n'avaient qu'une parenté fort lointaine avec l'Ex-libris proprement dit[1]. Mais, ne nous aventurons pas sur ce terrain brûlant et contentons-nous d'indiquer rapidement les pièces qui nous ont paru les plus remarquables et celles qui ont atteint les prix les plus élevés.

La première collection, dont une partie avait déjà été dispersée les 4 et 5 novembre 1904, était divisée en trois cent cinquante lots. Citons le n° 1 (Marie d'Autriche, gravure sur bois, enluminée), vendu 45 fr. ; le n° 2 (Jacob Spiegel, aussi enluminé) : 36 fr.; le n° 15 (Université de Besançon, deux pièces sur bois) : 60 fr. ; le n° 24 (Des Hayes, in-4°) : 39 fr. ; le n° 25 (Despont, deux pièces de format différent) : 43 fr.; le n° 26 (Dueil, en deux états) : 50 fr.; le n° 28 (Fontenilhes, par Lorphelin) : 40 fr.; le n° 36 (Le Féron, pièce attribuée à Picart) : 52 fr.; le n° 42 (Perrot de Fercourt, beau blason grand in-fol.) : 71 fr.; le n° 46 (Salvaing de Boissieu) : 48 fr.; le n° 50 (Hesselin) : 40 fr.; le n° 56 (Y de Séraucourt) : 52 fr.; le n° 57 (anonyme, par Ingram) : 56 fr.; le n° 61 (intérieur de bibliothèque, anonyme) : 91 fr.; le n° 81 (Bertin, in-12) : 65 fr.; le n° 95 (Mailly, par De Ghendt) : 47 fr.; le n° 110 (G. de Saint-Aubin, jolie pièce) : 53 fr.; le n° 116 (Van Hulthem, deux épreuves, dont une avant toutes lettres) : 45 fr.; le n° 123 (Mme d'Alleray) : 45 fr.; le n° 126 (Dufour et de Turin) : 48 fr.; le n° 156 (Gontal, beau dessin à la plume, par Chevalier) : 84 fr.; le n° 165 (château de la Bastille) : 45 fr.; le n° 166 (même pièce, collée sur un volume) : 60 fr.; le n° 180 (Carondelet-Noyelles) : 50 fr.; les nos 187 et 187 *bis* (Wacquez, par Durig), payés le premier 68 et le second 100 fr.; le n° 204 (de Laussat, par Ollivault) : 48 fr.; le n° 205 (Soulastre) : 56 fr.; le n° 206 (Piolaine) : 40 fr.; le n° 215 (Amat de Volx) : 54 fr.; le n° 224 (Caboud) : 36 fr.; le n° 226 (de la Neuville : 85 fr.; le n° 241 (F. de Cambon) : 37 fr.; une pièce du n° 258 (Dufaur Vercours), vendue 47 fr.; les nos 265 et 266 (Lemoine, deux variétés) : 40 fr. chaque; enfin, le n° 347 (Bizemont-Prunelé, adjugé 35 fr.[2].

La collection du prince de C. P. D. (?), vendue en second lieu, était beaucoup plus nombreuse que celle dont nous venons de parler. Elle comprenait, en effet, quatre cent cinquante-six numéros, dont une forte partie étaient des lots d'une douzaine de pièces. Parmi les quelques unités dont les prix d'adjudication méritent d'être retenus, citons les numéros suivants : n° 9 (Vauquelin des Yveteaux), vendu 30 fr.; n° 15 (anonyme héraldique) : 31 fr.; n° 34 (Chastanet, par Durig) : 53 fr.; n° 38 (Croy-Sobre) : 56 fr.; n° 46 (Favart) : 36 fr.; n° 75 Rohan-Soubise) : 65 fr.; n° 83 (Villeneuve de Vence) : 42 fr.; n° 285 (Melchior Klesel) : 32 fr.; n° 288 (Sebastian Myller : 30 fr.; n° 444 (la comtesse Przehorsowski) : 46 fr.

On voit, par ce qui précède, que les belles pièces françaises sont plus que jamais en faveur, mais que l'Ex-libris étranger, même quand il offre un réel intérêt historique ou artistique, a beaucoup moins de succès auprès du public français.

R. R.

1. Exemple : le n° 131 de la vente C. P. D., qui était, non pas un Ex-libris Bonacina, mais un écusson peint aux armes des Reinhardt et extrait de la raccolta Bonacina.
2. M. Loys Delteil peut fournir le catalogue avec prix manuscrits pour 1 fr.

Digitized by Google

LISTE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
EN JANVIER 1906

Les noms précédés du signe * sont ceux des membres perpétuels. L'adresse suivie de la lettre **H** est celle des membres honoraires. Le mot *Échange* à la suite de leur adresse, indique les membres qui offrent de faire l'échange de leur Ex-libris personnel contre celui de leurs collègues.

Agry, graveur, 14, rue Castiglione, Paris.
Allard du Chollet (Comte), 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.
Allard de Gaillon (Baron), 5, quai Malaquais, Paris.
André (Ernest), 17, rue Victor-Hugo, à Gray (Haute-Saône).
Arbaud (P.), rue des Quatre-Dauphins, à Aix (Bouches-du-Rhône).
* Baillie (W.-E.), 161, Washington Avenue, Bridgeport, Conn. (États-Unis).
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris. — *Échange*.
Bastanier (E.), 6, avenue Virginie, à Colombes (Seine).
Beauchamp (P. Robert de), 84, rue Judaïque, Bordeaux.
Bellevoye (Ad.), 27, rue Talleyrand, Reims (Marne). — **H**.
Benkard (R.), 39, boulevard de la Chapelle, Paris.
Berlet (François), 8, rue d'Alliance, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Bertarelli (Ach.), 13, via Broletto, Milano (Italia). — *Échange*.
Bethmann (Baron Hugo de), 31, rue Pauquet, Paris.
Bibliothek des Börsenvereins der Deutschen Buchandler, Leipzig.
Bibliothèque royale de Belgique, 5, rue du Musée, Bruxelles.
Bibliothèque du Congrès de la ville de Washington (Etats-Unis).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris.
Bibliothèque de la ville de Lille, à l'Hôtel de Ville, Lille.
Bibliothèque de la ville de Paris, 29, rue Sévigné, Paris.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris.
Biego (Gino), Bastia di Rovolon, provincia de Padova (Italia).
Billot de Göldlin, receveur de l'enregistrement, Audruicq (Pas-de-Calais). — *Échange*.
* Blemont (Émile), directeur de la *Revue du Nord*, 16, rue d'Offémont, Paris.
Boissonnet (Baron), 31, rue des Wetz, Douai (Nord).
Bony de La Vergne (Comte de), 25, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
Bouland (Dr L.), 93, rue de Prony, Paris.
Boullay (Ed.), à Beauséjour, Saint-Symphorien, près Tours (Indre-et-Loire). — *Échange*.
Brayne (Mac), Auchenteil, Helensburgh. N. B. Écosse.
Brébisson (De), 17, rue de Flore, Le Mans (Sarthe). — **H**.
* Brettauer (Mme V.), 58, rue Pierre-Charron, Paris.
* Cabrières (Monseigneur de), évêque de Montpellier (Hérault).
Caraman (Duc de), 9, rue de Solférino, Paris.
Carême (F.), secrétaire de la Société, 7, rue d'Alençon, Paris.
Charpenay (G.), 2, place du Lycée, à Grenoble (Isère).
Clermont (J.-P.), 8, rue de Thiac, Bordeaux (Gironde).
Cochon (J.), conservateur des forêts, 5, avenue du Champ-de-Mars, Chambéry (Savoie).
Cormenin (Vicomte de), 25, rue de l'Arcade, Paris.
Corput (Dr Van den), 21, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
Couraud (L.-P.), 15, rue des Marchands, Cognac (Charente). — *Échange*.
Crauzat (P. de), 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Des Robert (Ed.), 3, rue du Faubourg-Saint-Georges, Nancy. — *Échange*.

Digitized by Google

Dieuaide (A.), 20, rue Estelle, à Tours (Indre-et-Loire).
Dixson (Madame Zella Allen), the library University, Chicago (États-Unis).
Dor (Pierre), 3, rue d'Arcole, Marseille (Bouches-du-Rhône).
Dorvaux (Abbé N.), directeur du Séminaire, rue d'Asfeld, Metz (Lorraine).
Driesten (J. Van), 4, rue Rennequin, Paris. — **H**.
Dujarric-Descombes (A.), 9, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). — **H**.
* Duris (F.), 22, boulevard Carnot, Dijon (Côte-d'Or).
Durosier (Docteur), 7, rue du Travail, Cognac (Charente).
Elwood (Geo.), 18, Vick B. Rochester, N.-Y. (États-Unis).
Engelmann (Ed.), 24, rue de l'Arcade, Paris.
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville de Vauvert (Gard).
Farcy (P. de), à Saint-Martin-la-Forêt, Angers (Maine-et-Loire).
Faucher (P. de), à Bollène (Vaucluse).
Flandrin (Docteur F.), 11, place Grenette, à Grenoble (Isère).
Fleury (Paul de), à l'Isle-Jourdain (Vienne).
Font de Rubinat (P.), advocat, Reuss (Tarragona), España.
Fontaney (G.), 12, rue de Lodi, à Saint-Étienne (Loire).
Fougeron (Paul), 55, rue de La Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Fray-Fournier (A.), 17, rue des Basses-Palisses, Limoges (Haute-Vienne). — **H**.
Galle (Léon), 1, quai de la Pêcherie, Lyon (Rhône).
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
Gastines (Vicomte de), chez M. Rapine, 11, rue Montparnasse, Paris.
Gay de La Chartrie (J.), rue Cuvillier, à Saintes (Charente-Inférieure).
* Germain de Maidy (Léon), 26, rue Heré, Nancy.
Gestas (Comte de), 24, rue Brauhauban, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Ghelling (Vicomte A. de), au château d'Elseghem, par Peteghem (Belgique).
Grolier-Club, 29, East Thirty-second Street, New-York (États-Unis).
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Grundy Neumann, Littleton place, Walsall, England.
* Guerlin (Robert), 30, rue Saint-Louis, Amiens (Somme).
Hackspill (Abbé L.), Grande-Rue, Busendorf (Lorraine). — **H**.
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 9, place de Breteuil, Paris. — *Échange*.
Houssaye (H.), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo, Paris. — **H**.
Justice (Miss.), 785, Madison avenue, New-York (Etats-Unis).
Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris.
Lambert (F.), domaine de Gervais, à Lagneu (Ain).
Langenscheidt (Carl), Hallesche Strasse, 17, Berlin, S. W., 46.
La Perriere (Henri de), 6, rue Barye, Paris. — *Échange*.
Laubmann (Dr), directeur de la Bibliothèque Royale, Munich.
Leconte (Emile), château Dutournier, à Coudures, Saint-Sever (Landes).
Libert (Ernest), 30, passage Bosquet, Paris.
Limburg-Stirum (Comte Th. de), 166, rue de la Loi, Bruxelles.
Linnig (Benj.), 60, rue Conscience, Anvers (Belgique).
Loth (Abbé J.), curé de Saint-Maclou, rue Eugène-Dutuit, Rouen (Seine-Inférieure).
Loureiro (Général Adolpho), 88, Janellas Verdes, Lisbonne.
Mahuet (Comte A. de), 38, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Maignen (Ed.), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue du Fer-à-cheval, Grenoble (Isère).
Maire (A.), rue de l'Arsenal, 27, à Gray (Haute-Saône).
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris. — **H**.
Masson (J.), 46, rue Victor-Hugo, Amiens (Somme).
Masson (Pierre-Eugène), 9, rue Saint-Nicolas, Nancy. — *Échange*.
* Matharel (Mme la vicomtesse de), château de La Grangefort, par Parentignat (Puy-de-Dôme).
Maublanc (L. de), 15, rue Malagnon, Genève (Suisse).
Mazieres-Mauléon (Baron Lucien de), 8, rue Daumier, Paris. — *Échange*.
Méloizes (M. le marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, Bourges (Cher).
Mercier (J.-B.), 23, rue Berbisey, Dijon (Côte-d'Or).
Messenger (Mlle Maria Gérard), 33 East 75 th. Street, New-York (États-Unis).
Miquel y Planas (R.), Rambla Santa Monica, 21, Barcelona (España).
Monnier (Antoine), 12, rue Cortot, Paris. — **H**.

Digitized by Google

Montlivault (Vicomte Guy de), 14, rue du Souvenir, à Courbevoie (Seine).
Mottin (Aimé), château de Launay-Guen, par Plemet (Côtes-du-Nord).
Mullins (J.-L.), Martin Place, Sydney (Australie). — *Échange.*
Museum of fines Arts, Station B, Boston, Massachusetts (U. S. A.).
Naveau (Léon), château de Bommershoven, par Jesseren (Belgique).
Oberkampf de Dabrun (E. G. C.), à Alais (Gard).
Olive (Émile), 16, Grande-Rue, à Carcassonne (Aude).
O'Gorman (Comtesse), villa O'Gorman, à Pau (Basses-Pyrénées).
Ophoven (Léon), au château de Binsta-lès-Stavelot (Belgique).
Pas (Justin de), 10, rue Omer-Pley, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Perrier (Emile), villa du Bocage, par Mazargues (Bouches-du-Rhône).
Perrot (L.), 55, rue des Fourbisseurs, Avignon (Vaucluse).
Picot (E.), de l'Institut, 135, avenue de Wagram, Paris.
Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille (Nord).
Raisin (F.), 8, rue Sennebier, Genève (Suisse). — *Échange.*
* Regis (Comte de), château de Sainte-Marie, par Vallabrègues (Gard).
Regnauld (J.), trésorier de la Société, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise). — **H.**
Remacle (A. de), faubourg Saint-Jacques, à Chinon (Indre-et-Loire). — *Echange.*
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Rodière (Roger), place Verte à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Roure de Paulin (Baron du), 58, rue de Babylone, Paris.
Rowe (Henry S.), 93, New Bury Street, Boston, Massachusetts (U. S. A.).
Royer (Joseph), rue Walferdin, Langres (Haute-Marne).
Saint-Victor (Pierre de), 60, rue de Francheville, à Lyon (Rhône).
Salleron (Georges), 4, rue Beauvau, Versailles (Seine-et-Oise).
Sart de Bouland (Baron du), gouverneur du Hainaut, à Mons.
Sartorio (C. de), 34, boulevard du Jardin Zoologique, Marseille. — *Échange.*
Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, Arras (Pas-de-Calais).
Serrier (Frédérick), 63, rue Claude-Bernard, Paris.
Servant (Commandant Ed.), 7, rue Amiral-Linois, à Brest (Finistère). — *Échange.*
Stiebel (H. Ed.), Bockenheimer Anlage, 38, II, Francfort-sur-le-Mein. — *Échange.*
Strasser (Philipp.), Rudolfs quai, 44, Salzbourg (Autriche).
Tausin (Henri), 36, boulevard des Batignolles, Paris.
Tonquedec (H. de), 31, quai de Tréguier, Morlaix (Finistère).
Tremeuge de la Roussière (Vicomte de), 50, rue Madame, Paris.
Verster (J.-F.), 7, Tesselschade Straat, Amsterdam (Hollande).
Vervliet (J.-B.), 61, rue du Bien-Être, à Anvers (Belgique).
Vialet (Docteur), 13, rue Foy, à Brest (Finistère).
Vibert (Paul), 4, rue Le Chatelier, Paris. — *Échange.*
Vicaire (Georges), 51, rue Scheffer, Paris. — **H.**
Villermont (Comte P. de), 6, quai de Billy, Paris.
Villoutreys (Marquis de), au Plessis-Villoutreys, par Chaudron-en-Mauges (Maine-et-Loire).
Vio-Bonato (Mario), Donatello, 10, Padova (Italia).
Wagner (Mme A.), Frau Landgerichts præsident, Gerichtstrasse, Chemnitz (Saxe). — *Échange.*
Waller (F. G.), 73, Vondel Straat, Amsterdam (Hollande).
Weisgerber (Docteur), 62, rue de Prony, Paris.
Wiggishoff (J.-C), 153, rue Marcadet, Paris.
Wright (W. H. K.), Public library, Plymouth (Angleterre). — **H.**
Yereguy (Firmin), 164, rue Zabala, à Montevideo (Uruguay).

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 2 Février 1906

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 28 JANVIER 1906

CEUX qui assistent aux séances du Comité ou qui en lisent les comptes rendus peuvent constater que si une certaine uniformité se retrouve au commencement et à la fin de ceux-ci, les réunions présentent au contraire une grande variété par les sujets qui y sont traités et par les communications qui y sont faites. La réunion du 28 janvier se trouve dans ce cas. Après avoir présenté les excuses des membres absents, le Président donne lecture d'une lettre de M. E. Bastanier relative au tirage projeté pour notre Revue de l'Ex-libris de son frère H. Bastanier, dont il a été question précédemment. Le prix demandé pour ce tirage à l'étranger dépassant de beaucoup celui que nous prennent les imprimeurs français, le Comité est d'avis que l'on prie M. E. Bastanier de s'entendre avec le Président pour faire exécuter ce tirage à Paris, sous sa direction.

M. Bouland présente des frottis qu'il a reçus pour détermination ; parmi lesquels deux envoyés par M. F. Raisin : l'un est une des marques de Desmarets, marquis de Maillebois, qui n'a pas encore été reproduite ; l'autre est aux armes de la ville de Lyon, des remerciements sont adressés à notre collaborateur. Le Comité examine ensuite trois pièces offertes comme Ex-libris, deux sont des découpages faits dans des volumes sans valeur, puis recollés sur des plats de livres, le premier est un blason de dédicace aux armes de Le Blanc de Castillon, le second est un ornement représentant deux masses entrecroisées, liées par un ruban et surmontées d'un mortier de président, gravure en largeur. La troisième pièce, qui ne manque pas d'intérêt, se trouve collée au verso du titre de la *Jérusalem délivrée*, édition

de Venise, 1746, elle représente une rosace dans les différents compartiments de laquelle se voient les noms des douze mois, ainsi que des chiffres allant de 1 à 24. Au centre, sous un petit cadran dans un cartouche les mots *And*[a] *Bel Roma*. Cette petite gravure ne serait qu'une espèce de calendrier spécial pour les marées ou les phases lunaires, d'après un correspondant s'occupant spécialement du symbolisme.

L'attention des assistants est ensuite attirée sur le premier numéro pour 1906 de la Revue graphique Belge, dont l'article de tête est une étude fort curieuse sur *les dessinateurs belges d'Ex-libris*, par M. Sander Pierron, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Liège, article illustré de 18 reproductions d'Ex-libris modernes. Dans le texte on trouve des aperçus originaux sur l'évolution de l'*étiquette livresque* en Belgique depuis une vingtaine d'années. Cette étude intéressera sûrement ceux de nos lecteurs qui collectionnent plus spécialement les Ex-libris modernes.

Les autres publications, reçues depuis peu, passent de mains en mains; ce sont : *la Revue héraldique, historique et nobiliaire* de novembre-décembre 1905; *la Rivista del Collegio Araldico di Roma*; *l'Ex-libris Journal* de Londres ; le troisième fascicule de l'**Oesterreichische Exlibris Gesellschaft**. Ce fascicule, qui se compose de 79 pages de texte, est abondamment illustré de reproductions d'Ex-libris tant modernes qu'anciens, hors texte ainsi que dans le texte, et c'est avec un plaisir particulier que les assistants le feuillettent tour à tour. Une brochure de 8 pages avec 5 illustrations, *Swensk Ex-libris Bytesförening*, publiée à Stockholm par Hasse-W. Tullberg. Le sceau de Nicolas Mainfroy, 71e abbé de Saint-Bertin, plaquette (extrait des procès-verbaux de la Société des antiquaires de la Morinie), par notre érudit collaborateur M. Justin de Pas.

M. P. Vibert offre pour la bibliothèque de notre Société un exemplaire de ses ouvrages récemment parus : *la Colonisation pratique et comparée*, t. II ; *la Philosophie de la colonisation*, t. I, Paris, E. Cornély, édit. 1906 ; quoique ces ouvrages ne rentrent pas dans le cadre de nos études, ils sont acceptés et des remerciements adressés au donateur.

Le Secrétaire dépose sur le bureau une lettre de M. Léon Quantin demandant sa radiation de membre de la Société : cette démission est acceptée. La séance se termine par l'examen de différents Ex-libris anciens et modernes apportés par M. le vicomte de Hennezel.

Le Secrétaire, F. Carême.

DEMANDE

Un de nos correspondants demande s'il existe un Ex-libris ayant appartenu à quelqu'un de la famille Van Pamele ou de Pamele (Flandre) ? Depuis 1773 cette famille se nomme Joigny de Pamele, ses armoiries sont décrites dans l'*Armorial* de Rietstap à de Joigny de Pamele.

On désirerait aussi savoir où l'on pourrait se procurer soit une photographie, soit quelque autre image de l'église de Notre-Dame de Parmèle, près d'Audenarde, ainsi que des renseignements sur ce sanctuaire ?

INVITATION

Par décision du Comité, prise dans la séance du mois de février, l'Assemblée générale annuelle de notre Société aura lieu le dimanche 25 mars 1906, à deux heures et demie, au siège social, 93, rue de Prony, Paris. Tous les membres de la Société sont invités à y assister.

Messieurs les membres ou abonnés sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation ou abonnement pour 1906 au trésorier de la Société, M. J. Regnauld, 12, rue Royale, à Versailles (Seine-et-Oise).

OFFICIERS BIBLIOPHILES

(*Suite et fin.* — Voir les Nos de novembre et de décembre 1905.)

10. — DE CALVIÈRE

EN JUGER par son charmant Ex-libris, gravé par P. Mignot, Charles-François de Calvière fut sans doute un bibliophile de beaucoup de goût. Il était né à Avignon le 22 avril 1696, de Charles-Claude de Calvière et d'Antoinette d'Albon ; on l'appelait le marquis de Calvière. D'abord page de la Petite Écurie le 21 mars 1711, puis lieutenant de la première compagnie des Gardes-du-Corps, il fut brigadier en 1740, maréchal de camp en 1744, lieutenant-général le 10 mai 1748

et commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1750. Il mourut en 1779, après s'être marié deux fois : 1° avec Jeanne de Montfaucon ; 2° en novembre 1733, avec sa cousine Mlle de Calvière, fille d'Alphonse de Calvière, seigneur de Vezenobre, et de dame N.... Durand de Pontaujards.

La famille de Calvière, originaire du Comtat-Venaissin, s'est répandue en Provence et en Languedoc. Elle porte pour armes : *D'or, à trois fasces de sable, accompagnées en chef d'un sanglier passant du même.*

Digitized by Google

11. — DE CHAMPAGNÉ

René-François de Champagné, marquis de Champagné, vicomte des Perriers, né le 13 décembre 1727 de Guillaume-François de Champagné et de Renée-Anne de la Planche, appartenait à la branche aînée d'une famille, issue d'ancienne chevalerie de la province de Bretagne, mais fixée en Anjou depuis plusieurs générations.

Entré au service en 1744, il fut capitaine au régiment d'Auxonne, du Corps royal de l'Artillerie le 17 janvier 1777 et chevalier de Saint-Louis en 1763. Il avait épousé, le 13 février 1765, Jeanne Tahureau, fille d'Étienne Tahureau, chevalier, seigneur de Couture, colonel au corps royal de l'Ar-

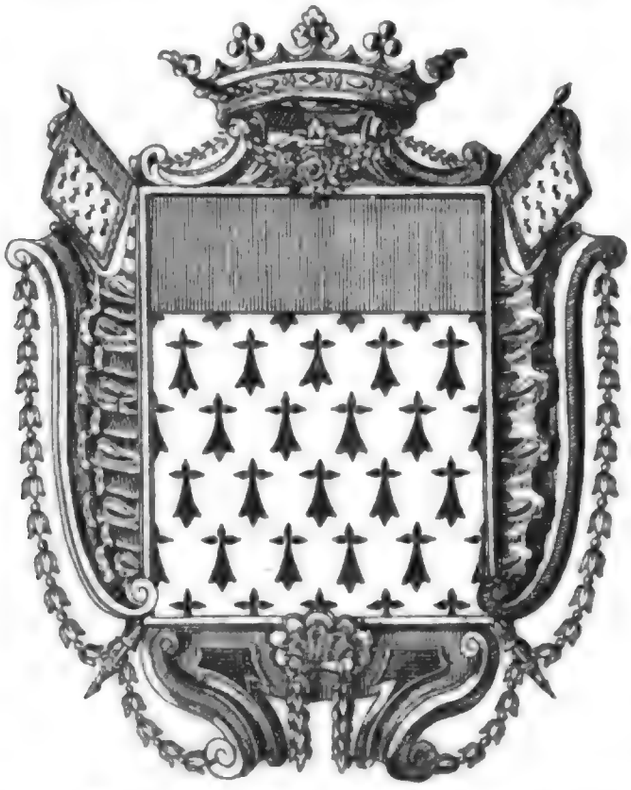

tillerie, et de Jeanne-Françoise Prudhomme de Mellé. Son Ex-libris, finement gravé, marque le passage du style Louis XV au Louis XVI, et doit dater de 1760, avant sa réception dans l'ordre de Saint-Louis.

Pour rappeler leur origine d'anciens Bannerets de Bretagne, les membres de cette famille portaient l'écu en bannière, et les branches cadettes, comme brisure, écartelaient leurs armoiries.

12. — DE FAUDOAS

Cet Ex-libris anonyme, facile à identifier, grâce au blason d'alliance, est celui d'Augustin-Hervé de Faudoas, né en Normandie en 1736, de Marie-Charles-Antoine de Faudoas, marquis de Faudoas-Canisy, Lieutenant du Roi en Basse-Normandie, et de Marie-Thérèse de Boran de Castilly. Il fut d'abord cornette au régiment de la Colonelle-Générale cavalerie, puis lieutenant des Gendarmes de Berry et chevalier de Saint-Louis en 1770 ; il fut reçu par son

père alors brigadier de cavalerie. Le 14 juin 1768, il avait épousé Isabelle-Jeanne de Bernières, fille de feu Jacques-Léonor-Pierre de Bernières, chevalier, seigneur de Soccane, et d'Anne-Élisabeth de Gavrus.

La famille de Faudoas, originaire du Languedoc, s'est divisée en plusieurs

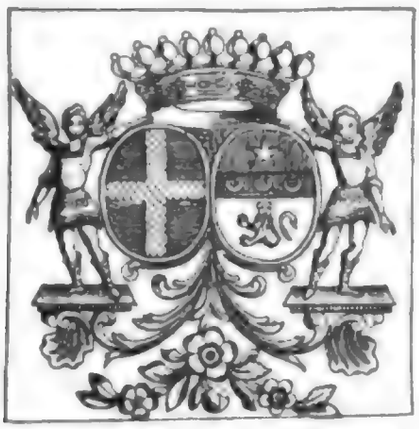

branches, dont l'une se fondit dans la maison de Rochechouart et l'autre se fixa en Normandie au début du XVIIIe siècle. Le propriétaire de l'Ex-libris appartenait à cette dernière.

Les armes de cette famille sont : *D'azur, à la croix d'or*. Mais elle les écartelle souvent *aux 2 et 3 d'azur, à trois fleurs de lys d'or*, en vertu de la concession faite par Charles VII, en récompense de ses services, à Arnaud-Guilhen de Faudoas, sieur de Barbazan, dit le Chevalier sans reproche.

13. — FAGNIER DE VIENNE

Pierre-Emmanuel Fagnier de Vienne, successivement garde de la marine, enseigne puis capitaine des vaisseaux du Roi, fut reçu chevalier de Saint-Louis en 1740. Il appartenait à une ancienne famille de Champagne et était fils de Georges-Thierry Fagnier de Vienne, lieutenant-général au bailliage et siège

présidial de Châlons, et d'Anne de Braux du Sorton, d'où les 2e et 3e quartiers des armoiries. Son frère, l'abbé de Vienne, conseiller-clerc au Parlement de Paris, hérita de ses livres. Ils étaient peu nombreux mais triés avec soin ; presque tous sont passés à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand, on rencontre donc très rarement cet Ex-libris dans les collections particulières. L'abbé de Vienne s'était retiré à Clermont-Ferrand ; il mourut en 1769.

14. — DE FAULTRIER DE CORVOL

Voici un Ex-libris d'autant plus intéressant qu'il est anonyme. C'est celui de Jean-Claude-Joachim de Faultrier de Corvol. Cet officier d'artillerie servit la France et son Roi pendant plus de cinquante ans, prit part à quatorze campagnes et assista à quatre batailles et autant de sièges. Entré très jeune comme surnuméraire au corps royal de l'artillerie, en 1737, il y fit toute sa

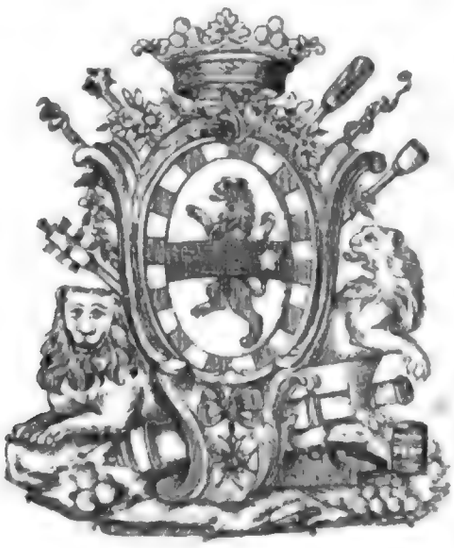

carrière ; commissaire extraordinaire en 1744, capitaine en 1752, chevalier de Saint-Louis en 1758, colonel en 1778, brigadier en 1781, il était commandant de l'école de Metz en 1782, et maréchal de camp en 1788.

Né à Paris, paroisse Saint-André-des-Arcs, le 2 février 1726, de Joachim-Michel-Eusèbe de Faultrier, baron de Corvol, et de Madeleine de la Porte, il appartenait à une vieille famille bourguignonne, maintenue plusieurs fois dans sa noblesse. Pendant la plus grande partie de sa carrière militaire, il résida à Metz où son régiment était en garnison et où il s'était marié, paroisse Saint-Gorgon, le 22 mars 1753, avec Marie Fort, née en 1734, de Simon Fort, écuyer, conseiller du Roi, lieutenant de la Maréchaussée, seigneur de Villers-l'Orme, et de Barbe-Catherine Willotte. De cette union, naquirent treize enfants, dont six garçons. En 1792, quatre étaient sous les drapeaux, capitaines au corps royal de l'Artillerie. L'un d'eux, le baron Simon de Faultrier, parvint au grade de général de brigade en 1806 ; un autre de ses fils, François de Faultrier, général de division d'artillerie, mourut à Nordlingen en 1805. Leur père vivait encore en 1798.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

Bibliothèque
du
Chateau de la Roussière
en Haute Auvergne

La famille de Faultrier, originaire de l'Auxerrois où elle a possédé pendant plusieurs générations la baronnie de Corvol, habite de nos jours la Lorraine.

Ses armes sont : *D'argent, à la bordure componnée d'argent et de gueules au lion de gueules, chargé d'une fasce de sable, surchargée d'une étoile d'or.*

A. de Remacle.

DEUX NOUVEAUX EX-LIBRIS

ANS présenter le même intérêt que les œuvres anciennes, les Ex-libris modernes, lorsqu'ils sortent de la banalité courante de la zincogravure, méritent d'être étudiés, et signalés aux collectionneurs. C'est un avantage de cette revue, que de reproduire à côté des belles pièces que nous ont léguées les siècles écoulés, les œuvres les plus récentes des artistes contemporains. C'est pourquoi nous avons accepté avec plaisir de présenter aux lecteurs des *Archives*, les deux Ex-libris que M. Adrien de La Perrière vient de dessiner pour le comte de Tremeuge de La Roussière, et qui ont été habilement réduits en héliogravure par M. Charreyre ; ils figurent en hors texte dans ce numéro, M. de Tremeuge ayant bien voulu en prêter les cuivres.

Le plus intéressant de ces deux Ex-libris est destiné à la bibliothèque du château de La Roussière ; une vue de cette jolie habitation, et des bois qui l'entourent, en occupe la partie centrale, et l'écusson de la famille de Tremeuge, encadré d'élégantes arabesques, indique aux héraldistes à quels propriétaires appartient La Roussière. Ce château, situé dans l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal), et à trois lieues de la ville de ce nom, doit dater de 1600. Une pierre de taille qui se trouve au-dessus d'une porte de la cave, porte la date de « May 1623 », qui semblerait indiquer la fin de la construction. La tour d'entrée pourrait être une tour de l'enceinte de l'ancien château, qui existait plus haut, et fut détruit par un incendie. En 1596, le fief de La Roussière dépendait de Joseph de Foix, baron de Mardogne ; il appartenait anciennement à la famille de La Trémolière ; celle-ci le vendit à Pierre de Sauret, qui en était seigneur en 1542. Il passa enfin en 1669 dans la famille de Tremeuge, par suite du mariage de Françoise de Sauret avec Marc de Tremeuge, et est resté jusqu'à la Révolution dans cette dernière famille. Vendu comme bien national, le château de La Roussière fut acheté par un parent qui le rendit à son légitime propriétaire à son retour de l'émigration.

La bibliothèque à laquelle est destiné l'Ex-libris qui nous occupe, contient un grand nombre d'ouvrages classiques, et une bonne collection de livres d'histoire locale, ainsi que quelques traités de blason et de nombreux romans ; bref, tout ce qu'il faut pour passer agréablement et utilement les longues soirées d'hiver.

La seconde marque de bibliothèque, que l'on trouvera page 24, est de genre plus courant ; les armoiries en sont la partie principale ; elle est desti-

née aux volumes que le comte de Tremeuge conserve à Paris. Son propriétaire, Jean-Marie-Victor, comte de Tremeuge de La Roussière, fils d'Alexandre de Tremeuge et d'Antoinette Chardon du Ranquet, est né en 1848; juge suppléant, puis substitut à Issoire, il démissionna en 1880, et depuis lors il s'occupe de l'administration locale de la commune de Rezentières, dont dépend La Roussière, et dont il est maire depuis 1900, après l'avoir été déjà de 1888-92. M. de Tremeuge a fait la guerre de 1870, en qualité de sergent-major dans la garde mobile du Cantal, et a été blessé à la bataille du Mans. En 1877, il a épousé Mlle Hériot de Vroïl, fille de Jules Hériot de Vroïl, et d'Adélaïde Parent du Châtelet, dont il a un fils qui est membre de notre Société.

Comme on peut le voir sur les deux pièces qui nous occupent, Tremeuge porte : *De gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines de sable*; cette famille est d'origine bretonne, et fixée en Haute Auvergne de temps immémorial. Elle donnait déjà en 1300 un chanoine-comte de Brioude, ce qui prouve l'ancienneté de sa noblesse, puisque la preuve des seize quartiers était exigée pour entrer dans cette confrérie. Ceux de nos lecteurs qu'intéressent les généalogies pourront trouver dans le Cabinet d'Hozier tous les détails sur la famille de Tremeuge, depuis l'alliance en 1505 d'un de ses auteurs avec Denise de Bellaigue. Nous pensons que pour les autres, les renseignements précédents suffiront amplement à rendre ces Ex-libris plus intéressants, s'ils parviennent un jour dans leurs collections.

A. de Roffray.

M. le comte de Tremeuge, ne collectionnant pas les Ex-libris, nous prie d'avertir nos lecteurs qu'il est inutile de lui envoyer des pièces à échanger. Cependant, son fils, M. le vicomte de Tremeuge, consentira à échanger, avec les membres de la Société seulement, les Ex- libris de son père, et uniquement contre des pièces héraldiques, gravées; les zincogravures seront retournées à leurs expéditeurs.

PIERRE MERLOT

GRAVEUR A SAINT-OMER

(1713-1782)

AUPRÈS des graveurs distingués dont le Nord de la France a pu se glorifier dans le courant du XVIIIe siècle, Pierre Merlot n'occupe qu'une place secondaire ; mais un relevé de ses œuvres, fait d'après des recherches récentes, nous révèlent quelques compositions assez gracieuses pour attirer l'attention : aussi m'a-t-il paru intéressant de faire connaître aux amateurs et collectionneurs d'Ex-libris le nom de cet artiste modeste, hier encore inconnu de la plupart, mais qui mérite d'être tiré de l'oubli.

Pierre-Marie Merlot[1] naquit en 1713 au village de Sempy, près Montreuil-sur-Mer, de René, charron, et de Marie-Anne Gobert. On ne retrouve nulle

1. Une notice plus détaillée sur ce graveur a été publiée en janvier 1905 par la Société des Antiquaires de la Morinie à Saint-Omer, dans son *Bulletin* (212e livr. t. XI. 4e fasc. 1904).

Digitized by Google

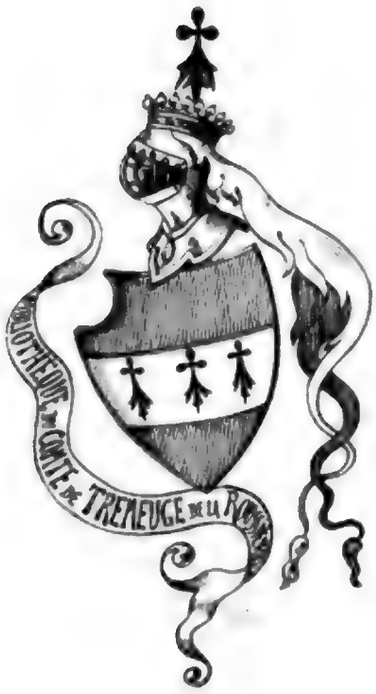

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

trace de son apprentissage et de ses premiers essais, et c'est seulement en 1740 qu'on relève sa présence à Saint-Omer, où il se fait recevoir bourgeois. En 1749, il s'y marie avec Marie-Aldegonde Dubosc, fille d'un maître tapissier de la ville, et, dans son contrat de mariage, il est lui-même qualifié « maître graveur ». On trouve donc, en fixant approximativement à 1740 la date de son installation professionnelle, qu'il exerça son métier pendant quarante-deux ans consécutifs à Saint-Omer, puisque, d'une part, on retrouve à plusieurs reprises, par les actes d'état civil, les preuves de sa résidence dans la ville pendant cette période ; d'autre part, on connaît une œuvre signée de lui en 1781, année qui précède celle de son décès survenu le 17 avril 1782.

Étant donné le petit nombre d'œuvres que l'on a retrouvées signées de lui, il est permis de penser que celles-ci ne sont que l'exception et que le talent

de Merlot ne s'est exercé que dans un rayon restreint et sur des travaux modestes auxquels il n'apposait pas sa signature. Ne peut-on supposer aussi que beaucoup de ces œuvres sont encore inconnues et nous seront peut-être révélées ultérieurement ?

Deux cadrans solaires[1] gravés sur cuivre, une plaque votive[2] également sur cuivre, et quatre Ex-libris, tel est le bilan des gravures signées « Merlot », que j'ai pu relever jusqu'à présent. Les plus intéressantes de ces compositions, trois Ex-libris reproduits ci-contre, permettront suffisamment aux lecteurs de cette Revue d'apprécier le talent de l'artiste.

Voici d'ailleurs des données plus détaillées sur les quatre Ex-libris :

1° Ex-libris anonyme aux armes de la famille *de Walleux*, de Saint-Omer :

Écartelé : aux 1 et 4, *de sable à la croix d'argent, chargée de cinq quintefeuilles de gueules*, parti *d'or au sautoir de gueules ;*

Aux 2 et 3, *d'argent à la bande de gueules, chargée de 3 têtes de loup d'argent. Dimensions* : 61 sur 47^{mm}. Écu ovale porté sur un cartouche et timbré d'un casque avec ses lambrequins. *Cimier* : une merlette.

1. L'un est conservé au Musée de Saint-Omer, l'autre au château du Wez (arrond^{t} de Dunkerque) chez M. H. Cochin, député du Nord.
2. Conservée en l'église de Sempy, lieu de naissance de Merlot. L'inscription rappelle le nom de sa mère.

Digitized by Google

Dans une banderole reliant les motifs inférieurs du cartouche est inscrite, à peine visible, la *devise* « Patiendo vinces ».

Signature : « Gravé par Pe Merlot à Saint-Omer. »

A l'époque de l'exécution de cette gravure, c'est-à-dire vers 1760, la famille de Walleux[1] était représentée à Saint-Omer par : *a*) Charles-Joseph de Walléux, fils de Jacques-Joseph et de Marie-Françoise-Alexandrine Le Petit, né à Saint-Omer en 1718 ; *b*) Louis-André de Walleux, prêtre, curé de Longuenesse, près Saint-Omer, cousin du précédent, fils d'André Conrad, seigneur de la Cressonnière, et d'Augustine-Monique Bertremieu. Il était né à Saint-Omer le 7 mars 1693, et décéda le 27 septembre 1776. Sa pierre tombale, ornée de ses armoiries, se voit encore en l'église de Longuenesse. En l'absence de données plus précises, il est difficile de déterminer auquel de ces deux personnages il faut attribuer la possession de l'Ex-libris. Peut-être pourrait-on dire que le curé de Longuenesse aurait tenu à faire accompagner son écu d'attributs religieux, comme on le remarque d'une façon générale su

les Ex-libris des ecclésiastiques : mais l'usage n'était pas assez absolu pour en tirer une conclusion certaine.

2° Ex-libris anonyme, aux armes de la famille de *Hau de Staplande* (Flandre) : *D'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une étoile (6) d'or et accomp. de 3 mains de carnation, tenant chacune une poignée d'épis de blé d'or tigés de même.* Écu ovale sur un cartouche accompagné d'une branche de feuillage et de palmes. *Timbre* : couronne de comte. *Dimensions* : 60 sur 49mm. *Signature* : « Merlot Ft ».

Cette composition a dû servir à Pierre-Winoc de Hau de Staplande[2], conseiller-pensionnaire et subdélégué de l'Intendant à Bergues, qui épousa, vers 1760, Marie-Thérèse Lenglé, dame de Moriencourt.

3° Ex-libris aux armes et au nom du *Chevalier de la Cressonnière* :

D'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois aigles éployées de sable, membrées et becquées de gueules.

Écu sur un cartouche d'un style rocaille plus accusé que les précédents.

1. Cette ancienne famille a compté parmi ses membres un Mayeur de Saint-Omer en 1495.
2. Il était fils de Winnoc-Antoine à qui il succéda dans la charge de conseiller-pensionnaire et subdélégué de l'Intendant à Bergues. Winnoc-Antoine avait épousé, en 1734, Anne-Thérèse Cardinal et décéda à Bergues le 26 juillet 1759.

Timbre : couronne de marquis. *Supports* : deux licornes.

Dimensions : 65 sur 60mm. *Signature* : « Merlot Fecit ».

Cette pièce se rencontre en deux états, signée et non signée.

Jean-Baptiste-Joseph d'Ampleman, dit le chevalier de la Cressonnière, était le second des trois fils de Marc-Antoine d'Ampleman, vicomte de Wolfus, sei-

gneur de La Cressonnière, Noiauberne, La Cuve, etc., et de Marie-Françoise Huguet, fille de Pierre, écuyer, seigneur de La Motte Bruneaubois, grand bailli de la châtellenie de Tournehem. Né vers 1740, il habita les environs d'Ardres en Calaisis, ainsi que la Touraine où il possédait des propriétés.

Le numéro des *Archives* de novembre 1905 contient dans l'intéressante publication de M. de Remacle, *Officiers bibliophiles*, des renseignements complémentaires sur ce personnage et ses états de service.

4° Ex-libris de *l'abbé de Saint-Winocq* à Bergues (Nord), composé de l'inscription centrale : « M. L'abbé de St-Winocq », entourée de deux élé-

gantes guirlandes de feuillage reliées au bas par un nœud, le tout enfermé dans un cadre rectangulaire de 49 sur 67mm : *Signature*. « Merlot Fecit 1781 ».

Reproduit dans le *Cartulaire de l'Abbaye de Bergues-Saint-Winoc*[1]. Sur la même planche se trouve le tirage d'une seconde vignette analogue, dont la facture a une telle similitude avec celle signée Merlot, qu'on peut avec vraisemblance l'attribuer, quoique non signée, à ce graveur.

1. 2 vol. in-4, publiés en 1875-1878 par la Société d'Émulation de Bruges. Les deux Ex-libris en question sont tirés sur une planche encartée dans le tome second, p. 790.

En résumé, l'œuvre de Merlot révèle un savoir-faire et une expérience réels. On ne peut rechercher chez lui les fantaisies originales et charmantes qui caractérisent les Ex-libris des grands artistes. Il se cantonne dans les formes classiques, et l'on pourra facilement retrouver chez lui des ornements et accessoires imités plus ou moins servilement d'autres compositions, par exemple dans l'Ex-libris Walleux qui semble dénoter un style antérieur à la date où il fut composé. Quoi qu'il en soit, la facture et l'agencement sont adroits et l'ensemble certainement gracieux.

Qu'il me soit permis d'espérer que ces notes attireront l'attention des chercheurs sur un nom désormais mieux connu, et que quelques nouvelles œuvres pourront être exhumées, qui serviront à nous documenter davantage sur Pierre Merlot.

JUSTIN DE PAS.

LISTE SOMMAIRE
POUR SERVIR A L'ÉTUDE
DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite* [1])

BOURGOGNE DE MENNEVILLE. 18e siècle. — Armoiries supportées par deux lévriers, composition *semblable* à celle de l'Ex-libris de Bourgogne par Roy, mais signée *Dupin f.*

BOUSMARD (*Anonyme.*) 18e siècle. — Gravure sur bois?.. héraldique, attribuée à Bousmard (de Saint-Mihiel); le blason est *D'azur, au pélican d'argent avec sa piété du même.* Couronne de marquis — supports deux dragons,

BOUTEILLER (DE) (*Anonyme.*) 19e siècle. Héraldique, blason parlant (on y voit une bouteille), surmonté d'un casque avec couronne de baron; à droite, un seigneur en costume du 16e siècle; à gauche, des fleurs. Au-dessous, banderole, *série* N° ..... Signé *F. Oudret S.* C'est l'Ex-libris de M. de Bouteiller, ancien député de la Moselle.

BOUTEILLER (DE). 19e siècle. — Composition exécutée en phototypie, attribuée à Mme de Bouteiller, femme du député de la Moselle. Dans un rectangle (simple filet), un groupe d'amours soutient dans l'espace les lettres C. de B., formant le nom complet avec le mot OUTEILLER inscrit sur un ruban. Au-dessus, une banderole portant en deux lignes : *L'art rayonne toujours et quand même.* Dans le bas, à droite, deux petites filles, une Alsacienne et une Lorraine, sont assises sur les écussons accolés de Lorraine et d'Alsace accompagnés d'une palette et de pinceaux. Dimensions : 0,135 de haut sur 0,089 de large. Signature sur la palette : C. E. Matthis. Quoique cette pièce figure sur le catalogue de la vente Degermann, il n'est pas prouvé que ce soit un Ex-libris.

BOUZEY (DE) (*Anonyme*). 18e siècle. — Jean-Claude de Bouzey, grand doyen de l'église primatiale de Nancy, et abbé commendataire de Belchamp. Gravure au burin représentant le blason du prélat, avec couronne de marquis surmon-

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéros d'octobre, novembre, décembre 1905 et janvier 1906.

tée d'un chapeau à quatre rangées de glands, mitre et crosse : supports, deux lions. Le tout repose sur une fontaine avec vasques à coquilles ; à gauche, une sphère placée sur un livre avec un encrier ; au-dessous, l'inscription *Nicole à Nancy 1750*. Entourage d'un simple filet mesurant 0,153 × 0,113. On en voit la reproduction ci-dessous

Il existe une vignette du même un peu plus petite, 0,087 de haut sur 0,065 de large, ne différant de la précédente qu'en ce que la rocaille est moins compliquée, et les supports en sens inverse.

BOUZIE D'ESTOUILLY, capitaine au Régiment d'infanterie de Champagne (A.).

18e siècle. — Cette marque a été reproduite dans les *Archives*, n° d'avril 1903, p. 56 ; elle ne figure ici qu'à cause de la signature du graveur Allin, la famille Bouzie étant originaire de Picardie.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

GUILLAUME SMITS

RÉCOLLETS D'ANVERS

1704-1770

CE FUT à Kevelaer, dans la province de Gueldres, que naquit, le 27 janvier 1704, Guillaume Smits, l'un des plus savants théologiens de son temps.

A 18 ans il entra dans l'ordre de Saint-François, et en 1732 il publia sa première thèse sur l'Écriture sainte. — Il est surtout connu par sa traduction flamande d'une partie de la Bible avec de savants commentaires. — Le Père Smits s'était formé une riche bibliothèque contenant tout ce qui pouvait être utile à ses travaux : différentes éditions de la Bible, traductions, commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, grammaires et dictionnaires des langues orientales, etc.

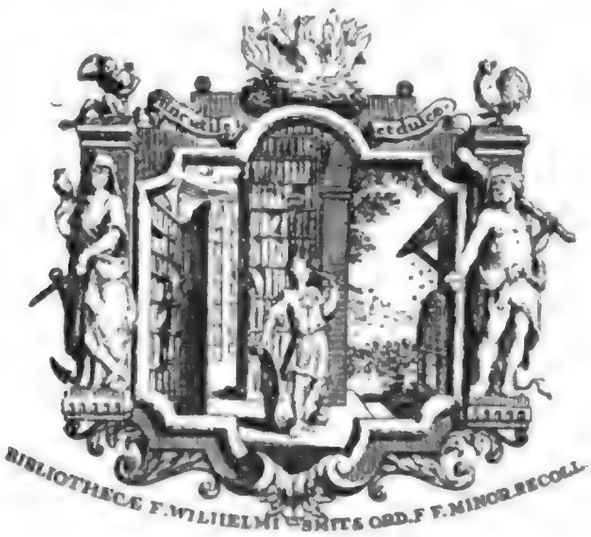

En 1765 il fut nommé préfet du Collège de philologie sacrée fondée dans son couvent, et le 7 septembre 1768 un décret de la cour de Bruxelles approuva l'établissement de sa bibliothèque sous le nom de Museum philologicum sacrum. — Il succomba à une attaque d'apoplexie le 1er décembre 1770.

Les PP. van Hove, Léonhard Weckhauff et van Wesel, ses disciples, continuèrent son œuvre, et héritèrent de sa bibliothèque, qui subsista au couvent des Récollets jusqu'en 1796, année où fut décrétée la suppression générale des couvents. Les Récollets hébraïsants d'Anvers parvinrent cependant à sauver leur bibliothèque, et à la soustraire à toutes les recherches ; et ce ne fut que le 5 octobre 1810 qu'ils la firent vendre publiquement.

Il existe de cette vente un catalogue anonyme sous ce titre : *Catalogue d'une belle collection de livres en langues orientales, en latin et autres, parmi lesquels un précieux manuscrit sur vélin.* Anvers, Bincken, in-8° de 66 pp.

L'Ex-libris de G. Smits représente la Sagesse au milieu d'une bibliothèque qui ouvre sur un paysage où l'on voit une ruche d'abeilles. Au-dessus du cartouche, encadrant cette gracieuse composition, un phénix, à droite un singe portant un globe, à gauche un coq ; des deux côtés, la Force et l'Espérance. Comme devise : « Hinc utile et dulce », et comme inscription : « Bibliothecae J. Wilhelmi Smits ord. F. F. Minor, Recoll. » Cet Ex-libris mesure exactement (plus grande surface gravée) : 68mm × 65mm. L'empreinte de la plaque : 75mm × 70mm. B. Linnig.

Cet article est donné ici comme spécimen du livre de M. B. Linnig : Bibliothèque et Ex-libris des Bibliophiles belges, en vente chez H. Daragon, libraire, 30, rue Duperré, Paris.

QUESTION

C.-M. MAURISSET — (N° 324.)

Cet Ex-libris de style Louis XV bien caractérisé se trouve collé dans un très beau volume : *Sermons du R. P. Bourdalou (sic) jésuitte (sic) prononcés dans l'église St Sulpice*, Paris, sans date, 2 volumes in-8° réglés, reliure en maroquin rouge. Manuscrit sur papier d'une bonne écriture exécutée au commencement du XVIIIe siècle. La reproduction très fidèle que nous donnons ci-dessous nous dispense d'une longue description. Le chiffre composé des lettres C. C. M. M. concorde bien avec les noms du propriétaire indiqués dans l'inscription de la base.

Il serait du plus grand intérêt pour moi de savoir qui était ce M. C. Maurisset ? A quel époque il vivait ? Le connaît-on comme collectionneur ou comme bibliophile ? Une vente de sa bibliothèque aurait-elle eu lieu, et fourni matière à un catalogue ? — La signature *M. inv.* qui se trouve dans l'angle inférieur gauche ne serait-elle pas, peut-être, celle du titulaire lui-même ?

H. C.

Notre dévoué collaborateur Achille Bertarelli nous prie de faire savoir que son adresse est toujours : 18 San Barnaba Milano, Italia.

RÉPONSES

PLANCHE A IDENTIFIER. (N° 297.) — [3e ANNÉE, PAGE 111, n° 61].

L'Ex-libris anonyme aux initiales J. A. reproduit *en réduction* sur la planche d'Ex-libris à identifier, parue dans le numéro de juillet 1896 de nos *Archives*, appartient au Languedoc, c'est celui du chevalier Jean-Louis-Hyacinthe d'Alfonse, d'abord lieutenant en second au régiment d'artillerie de Strasbourg en 1782, puis lieutenant en premier au même régiment en 1786, mort capitaine d'artillerie en 1794 ; il était né en 1762, de Joseph-Louis d'Alfonse, major de Sedan, chevalier de Saint-Louis, et de Marie-Anne de Sarret.

La famille d'Alfonse, fixée en Languedoc, portait pour armes : *D'azur, à deux lions d'or affrontés et soutenant une fleur de lys du même.*

Cet Ex-libris, que nous reproduisons ici avec ses dimensions exactes, se trouvait collé sur l'ouvrage suivant : *Description du Parnasse français*, par M. Titon du Tillet, 1727 ; un des feuillets de garde portait cette inscription : le Chev. J. d'Alfonse, lieut^t au rég. de Strasbourg. Ce qui prouve une fois de plus combien l'on doit faire attention aux annotations des livres.

A. DE REMACLE.

Un de nos collaborateurs qni s'occupe spécialement des publications du P. Menestrier désirerait acheter le volume suivant : *Le Véritable Art du blason ou l'usage des armoiries*, Paris, chez Estienne Michallet, MDCLXXIII.

L'abondance des matières nous force à remettre au numéro suivant d'autres questions et réponses ainsi que la Bibliographie.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

13e Année. — N° 3 Mars 1906

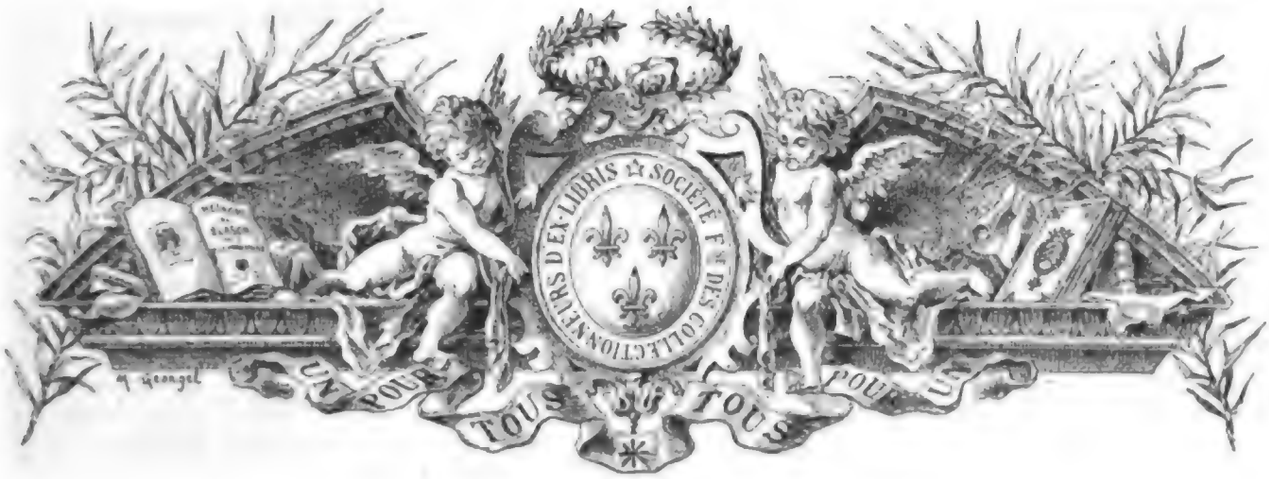

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 FÉVRIER 1906

PLUSIEURS membres qui d'ordinaire suivent nos séances avec intérêt, ont exprimé par lettres leurs regrets de ne pouvoir assister à celle-là ; ce sont MM. L. Gruel, Cte Lair, G. Salleron et G. de Montlivault. A ce dernier, qui est retenu en province par suite du décès de son père, les assistants adressent leurs plus sincères et sympathiques condoléances.

Le Président donne lecture d'une lettre qu'il a reçue de M. le colonel Delauney, directeur du Cercle de la Fédération Philatélique de France, demandant le concours de notre Comité pour organiser dans un des locaux du Cercle, 30, rue de Gramont, une exposition d'Ex-libris qui s'ouvrira au commencement du mois de mars. M. Bouland engage les membres du Comité à y participer du mieux qu'ils pourront ; il fait ensuite passer sous les yeux des assistants l'Ex-libris d'un membre de notre Société, M. le baron Boissonnet, petite pièce très simple (armoiries reproduites par la zincogravure), dont le titulaire fera très volontiers l'échange.

On s'occupe ensuite des demandes de renseignements ; ce sont d'abord des calques envoyés par un de nos nouveaux collègues, M. le Dr Vialet, médecin de la marine. Sur quatre de ces armoiries deux sont identifiées sûrement, l'une est l'Ex-libris de Du Puis, l'autre le Super-libris de Monseigneur de Montaut, une troisième est attribuée avec certaines réserves à un membre de la famille Drouas, le quatrième reste parmi nos sujets de recherches.

Le Président fait de nouveau observer combien il serait avantageux pour les Membres de la Société d'envoyer en communication non point des calques, qui laissent toujours plus ou moins à désirer, mais les Ex-libris eux-mêmes,

Digitized by Google

dont ils n'ont pu trouver l'attribution. Si l'on n'arrive pas à les identifier tous séance tenante, quelques-uns au moins le sont; pour d'autres qui ne le sont pas, des indications peuvent être fournies en vue des recherches qu'ils nécessitent, enfin certains d'entre eux pourraient devenir l'objet de questions dans notre Revue. — Un curieux frottis reproduisant deux armoiries accolées, envoyé par M. Raisin, et un Ex-libris ancien très rogné, sont ensuite examinés; ce dernier appartient à un membre de la famille de Reinach (Alsace); le frottis nécessitera des recherches. — Sept Ex-libris étrangers et modernes sont offerts en échange contre des pièces françaises, ils figureront sur la couverture des *Archives* aux petites occasions.

M. Bouland présente le livre de nos collègues MM. A. de Mahuet et Ed. des Robert : *Essai de Répertoire des Ex-libris et fers de reliure des Bibliophiles lorrains*, qui vient de paraître à Nancy. Ce bel ouvrage est examiné avec autant de plaisir que d'intérêt, et on lui souhaite un succès bien mérité. — M. le comte P. de Villermont communique un ancien et curieux Ex-libris aux armes des Hennequin; de l'avis général cette pièce devra être reproduite dans les *Archives*, et M. de Villermont se charge volontiers d'écrire l'article qui l'accompagnera.

Le Secrétaire présente de la part de M. Ruelle le troisième fascicule de *La Revue des études Rabelaisiennes*, de 1905, dans lequel se trouve, page 324, la reproduction d'un Ex-libris manuscrit de Rabelais : des remerciements sont votés à M. Ruelle pour cette communication. — Notre dévoué collaborateur M. Mottin a rapporté de Bretagne deux volumes aux armes des Barjot, et un à celles de Du Bellay; il est invité à donner sur eux des articles pour les *Archives*.

L'étude sur Les Dessinateurs belges d'Ex-libris, par M. Sander Pierron, dont il a été parlé dans notre dernière réunion, paraîtra en un volume de 64 pages, chez l'éditeur Xavier Havermans, à Bruxelles, dont le bulletin de souscription est déposé sur le bureau ainsi que les revues étrangères reçues dans le courant du mois. Citons en particulier la *Rivista del Collegio Araldico*, sous sa couverture bleue semée de fleurs de lis, et la *Revista Iberica de Ex-libris*, vol. II, 1904, avec le titre et les tables pour cette année.

Avant de se séparer les Membres du Comité décident que l'Assemblée Générale annuelle de 1906 aura lieu le 25 mars et que l'invitation à cette assemblée sera publiée dans le numéro de février.

Le Secrétaire, F. Carême.

DEMANDE

Notre confrère M. le docteur Vialet, médecin de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, fera volontiers l'échange de son Ex-libris professionnel et gravé sur cuivre, mais seulement contre des pièces également gravées.

Comme complément d'un article en préparation, un de nos collaborateurs demande communication de l'Ex-libris de Mgr de La Marthonie, évêque de Meaux. Le blason de ce prélat est : *De gueules, au lion d'or.*

EX-LIBRIS
DU BARON GRANDJEAN D'ALTEVILLE

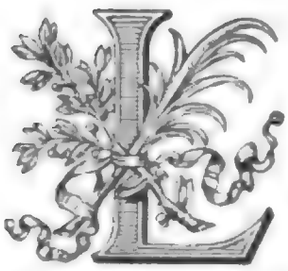

LES Ex-libris portant les attributs héraldiques du premier Empire ne sont pas communs. De 1805 à 1815 l'on en rencontre quelques-uns, mais à partir de la Restauration les familles qui devaient le plus à Napoléon ont semblé prendre à tâche de le dissimuler soit pour faire oublier leurs attaches au souverain déchu, soit pour faire croire à une noblesse plus ancienne. Le baron Grandjean d'Alteville, qui avait derrière lui cinq générations de noblesse, n'avait pas cette petitesse et il tint à honneur de conserver les preuves de l'origine du titre qu'il portait.

A l'ombre de hêtres séculaires, adossé à une touffe de roseaux, l'écusson se dresse entouré d'un filet, d'un couteau de chasse, d'une hache et de deux volumes : attributs du pêcheur, du chasseur et du forestier. Il porte écartelé :

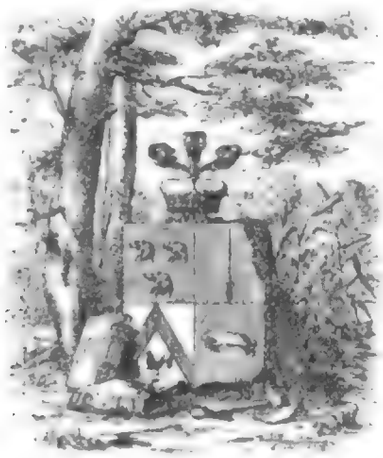

Au 1, d'azur, à trois têtes de lion arrachées d'or, qui est Grandjean ancien ; *au 2, des barons militaires ; au 3, d'argent, au chevron de gueules chargé de trois étoiles d'argent et accompagné en pointe d'un coq de sable ; au 4, de gueules, au mouton heurtant d'argent*, qui est Mouton. Il a été impossible jusqu'à présent d'identifier le troisième quartier, il ne se rencontre pas dans les alliances de la famille et dans les armes attribuées, en 1810, au colonel baron Grandjean, frère du général ; le chevron et le coq sont remplacés par une barre de gueules chargée de trois étoiles d'argent.

La famille Grandjean fut anoblie par Stanislas, duc de Lorraine, par lettres patentes du 29 janvier 1743, accordées à Didier-Louis Grandjean, licencié ès-lois à Mirecourt. Son fils Charles, avocat, épousa N... Aubry, dont naquit François-Dieudonné, marié à Jeanne-Françoise-Charlotte Platel du Plateau. Ce dernier eut deux fils, tous les deux barons de l'Empire : Charles-Louis-François-Dieudonné, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, et Louis-Stanislas-François, colonel de cuiras-

siers, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis. Le général Grandjean reçut sous la Restauration le titre de comte, mais n'ayant pas retiré de lettres patentes il ne le porta jamais et ses descendants l'imitèrent. Il avait épousé, le 13 février 1793, Marie-Madeleine Mouton, sœur du maréchal comte de Lobau. Son fils Victor-Aimé épousa Marie-François-Xavier-Octavie de Barthélemy, qui lui apporta la terre d'Alteville, dont il prit le nom. Il mourut à Vic le 7 décembre 1859, laissant trois enfants :

1° Le possesseur de l'Ex-libris qui fait l'objet de cette étude ;

2° Marie-Vincent-Félix-Stanislas, officier de chasseurs à pied, mort sans alliance ;

3° Marie-Amélie, mariée à François-Paul de Guaita, conseiller général de la Meurthe. Marie-Charles-Barthélemy-Victor-Octave, baron Grandjean d'Alteville, naquit à Toul le 21 mai 1820. Entré dans l'administration des Forêts il fut nommé sous-inspecteur et envoyé dans sa ville natale. Ce fut là qu'il réunit une importante collection d'ouvrages sur la chasse, la pêche et les forêts, pour laquelle il fit graver par Thiéry l'Ex-libris qui nous occupe. M. le Dr Bouland, dans sa remarquable étude sur ce graveur, a signalé cette pièce qui existe en deux formats identiques par ailleurs. Passionné pour les livres de chasse, le baron Grandjean avait réédité la *Meute et Vénerie pour le chevreuil*, de Jean de Ligniville, ouvrage fort rare dont il possédait un des quatre exemplaires connus. Il avait toujours eu la pensée de léguer sa bibliothèque à l'École Forestière de Nancy, mais la mort le surprit à Alteville le 21 octobre 1861, et sa collection fut vendue le 24 avril 1862. Avec lui s'éteignit la famille Grandjean, car son grand-oncle, le colonel baron Grandjean, n'avait laissé qu'une fille, Caroline-Georgette, mariée le 7 janvier 1835 à Barthélemy-Julien-Louis-Léonce, comte de Lagué de Salis.

Bon.

La bibliothèque du baron O. Grandjean d'Alteville fut vendue à Paris par le libraire A. Aubry le jeudi 24 avril 1862 et jours suivants. Cette vente comprit 1.525 numéros qui fournirent 9 vacations, ainsi que nous l'apprend le catalogue précédé d'une courte notice biographique. (Communication de M. J. C. Wiggishoff.)

EX-LIBRIS DE BELLAUD

Dans le numéro de mars 1900 des *Archives*, page 39, nous avons reproduit sans autre renseignement un petit Ex-libris anonyme, gravé sur bois, aux armes de la famille de Bellaud (Provence, Ile-de-France), qui avait été identifié au moyen de celui que nous donnons ci-contre. Ce dernier, d'après ce que nous écrit un érudit correspondant, serait celui de Mgr Bellaud avant son entrée dans les ordres. L'exemplaire qui nous est communiqué se trouvait dans un des nombreux volumes provenant des dames Chanoinesses de Saint-Augustin de la Congrégation Notre-Dame, dite du Monastère des Oiseaux, dont les livres ont été dispersés après le départ des religieuses pour l'Angleterre, et dont on retrouve plus d'un volume sur les quais.

Cet exemplaire après avoir été détaché d'un de ces volumes sans valeur a été recollé à l'intérieur d'un carton contenant « *Les sermons, homélies,* « *exhortations prononcés par M. de Bellaud aumonier de Madame la Dau-* « *phine Marie-Thérèse de France, duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI.* » Dans une note manuscrite qui s'y trouve jointe, on lit : « ces cahiers sont « tous de sa main et furent recueillis par sa fille, la Mère Xavier religieuse

EX LIBRIS F.S.M.J.P.B. DE BELLAUD

de la Congrégation. » Mgr de Bellaud avait d'abord été marié, et n'était entré qu'assez tard dans les ordres. Il joua un certain rôle pendant l'émigration. Il serait maintenant fort intéressant de compléter ces renseignements, et nous faisons à cet effet appel à l'obligeance de nos collaborateurs. Z.

EX-LIBRIS ET ARMOIRIES CRAISSIN

L'EX-LIBRIS et la vignette ci-contre proviennent de la collection du regretté M. Advielle. C'est le seul exemplaire que l'on connaisse jusqu'à présent du tirage de cette gravure. On remarquera, par les traits qui encadrent par moitié chacune des compositions qu'elles ont été exécutées toutes deux sur la même planche de cuivre et qu'elles y étaient juxtaposées. L'une devait servir comme Ex-libris, l'autre probablement comme en-tête de livre ou de thèse.

Les caractères, bien qu'assez simples, de la composition de l'Ex-libris et du cartouche qui supporte l'écu permettent d'en fixer la date au XVIIe siècle. M. Advielle avait même hésité à l'attribuer au graveur Pierre Warin d'Aire qui a signé quelques intéressantes planches d'armoiries, cartes et restitutions de l'ancienne topographie du Nord de la France, insérées dans le *de Morinis et Morinorum rebus...* du P. Malbrancq (Édit. à Tournai de 1639 à 1654).

Cette attribution ne peut malheureusement être justifiée par les documents que l'on possède sur ce graveur, dont on ne connaît aucun Ex-libris, aucune composition se rapprochant assez de la nôtre pour permettre d'établir une comparaison.

La famille Craissin compte des représentants à Aire en Artois depuis le XVIe siècle. On y retrouve jusqu'au XIXe siècle un certain nombre de ses membres parmi les bourgeois notables et dans le clergé. Ses armoiries, peu connues avant la découverte de cette gravure, étaient pourtant déjà décrites dans quelques documents manuscrits de la région, et en particulier dans un « Recueil d'armoiries [1] » de familles du Nord, relevé par notre érudit col-

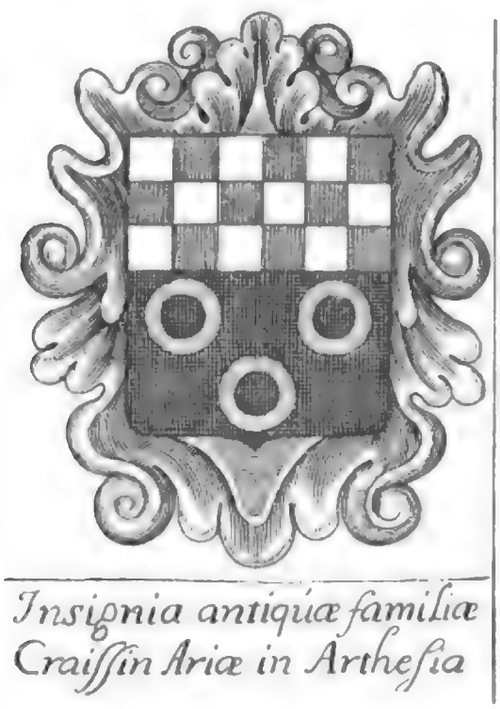

lègue M. R. Rodiere, à Merville (Nord). L'écu des Craissin y est ainsi blasonné : *Coupé : en chef, échiqueté de gueules et d'argent de 2 traits ; en pointe, de gueules à 3 annelets d'or, 2 et 1.* On voit que ce sont, à peu de variantes près, les armes gravées et reproduites ci-contre.

Malheureusement les recherches que j'ai faites pour identifier le titulaire de l'Ex-libris n'ont pas amené jusqu'à présent de résultat satisfaisant. En dépouillant les registres capitulaires de la Collégiale d'Aire, j'ai bien retrouvé trois membres [2] de la famille Craissin au nombre des chanoines dans la période qui s'étend de 1661 à 1720 : mais aucun d'eux ne portait le prénom de Philippe. D'autre part, il y a lieu de remarquer que le prénom de Philippe est assez commun dans la famille. Un Philippe Craissin, bourgeois

1. *Recueil d'armoiries des familles alliées à la famille Macquart*, manuscrit appartenant (en 1900) à M. Arnould, à Merville.

2. *a) Martin Craissin* (1639-1721), fils d'Emmanuel et de Dlle N. Despré, mourut doyen de l'église collégiale Saint-Pierre. Sa pierre tumulaire se voit encore sur un des murs de cette église. *b) Louis Craissin*, chanoine de cette même collégiale, frère du précédent. *c) Pierre-François Craissin*, fils de Thomas et de Dlle Catherine Roland, cousin germain des précédents, né en 1650, ut chanoine et « maistre de la fabrique » de la collégiale (Saint-Pierre) d'Aire.

d'Aire, mari de Marguerite de la Verdure, comparaît le 8 mars 1589, dans un acte de vente relevé par M. Rodière dans les minutes notariales de Montreuil-sur-Mer [1]. Dans les archives de l'état civil d'Aire, on relève, à la date du 18 décembre 1603 [2], la naissance d'un Philippe Crassin (*sic*), fils de François et de Noele Calin : parrain, Philippe Crassin [3]; de même, au XVIIIe siècle, la naissance, le 19 juillet 1737, d'un Philippe-François Craissin, fils de Léonard et de Catherine Malherbe, lequel eut, le 17 juillet 1764 et le 25 mars 1769, deux fils portant les mêmes prénoms, dont le premier décéda en bas âge. De tous ces personnages, il en est un seul, Philippe, né en 1603, dont on ne connaisse pas la destinée et dont on ne retrouve nulle trace depuis

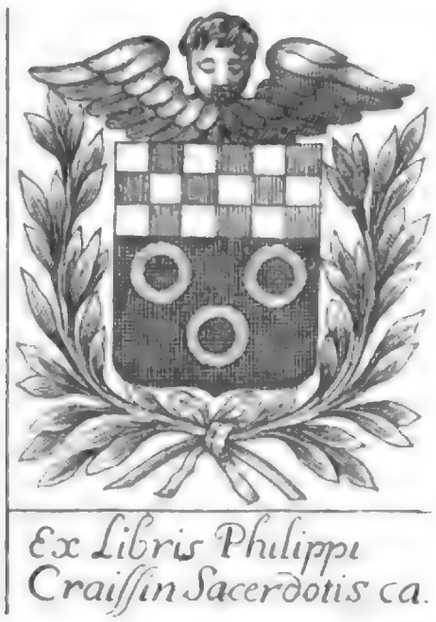

sa naissance. Serait-ce lui qui aurait été chanoine dans une autre Collégiale et dont on recherche ici l'identification ?

En présence de la grande quantité d'archives capitulaires inexplorées dans notre contrée, il n'est pas permis d'espérer trouver de suite la solution de ce problème. Les listes de chanoines des différentes Collégiales restent encore à dresser pour la période antérieure au XVIIIe siècle, et bien que l'on puisse supposer d'une façon vraisemblable que Philippe Craissin ait fait partie d'un collège de chanoines du Nord de la France, les recherches seraient encore trop étendues et trop compliquées pour que je puisse espérer aboutir seul et sans collaboration à la découverte désirée [4].

Qu'il me soit donc permis de soumettre la question aux chercheurs en leur demandant de signaler à notre Société le résultat de leurs investigations.

JUSTIN DE PAS.

1. Minutes Le Porcq et Belart, notaires à Montreuil-sur-Mer.
2. État civil d'Aire-sur-la-Lys, paroisse Notre-Dame, année 1603, registre n° 162.
3. C'est peut-être celui-là même qui contracte, en 1589, un acte de vente à Montreuil.
4. Je crois superflu d'ajouter qu'outre les listes des chanoines d'Aire, j'ai dépouillé également et sans succès les listes complètes des chanoines de la Collégiale de Saint-Omer.

Notre dévoué collaborateur, M. le comte Lair, 18, rue Las-Cases, nous prie de faire savoir qu'il possède un certain nombre d'Ex-libris anciens, dont il ferait volontiers l'échange, mais contre des pièces anciennes équivalentes.

A PROPOS DE L'EX-LIBRIS

DE CLAUDE-LOUIS GABRIEL

AVOCAT A METZ

Jules Gauthier dans les « Marques de Bibliothèques et Ex-libris franc-comtois », t. I, p. 52, attribue à Charles-François-Benoît de Mongenet, conseiller au parlement de Besançon en 1752, l'Ex-libris reproduit dans le numéro des *Archives* de septembre 1905, p. 140, et identifié par M. L. Germain de Maidy, comme étant celui de Claude-Louis Gabriel, avocat à Metz.

Malaiſez.

J'ai tenu à signaler cette contradiction. Quel est celui des deux qui a raison ? J'opinerais plutôt pour M. Germain de Maidy, car les armes de la famille franc-comtoise de Mongenet sont : *De gueules, au Pégase d'argent, ailé d'or, galopant sur une terrasse du second.* De plus, la mention du nom messin Malaisez, imprimé au pochoir sur le même volume, revêtu de l'Ex-libris au Pégase ailé, fait présumer que c'est bien là la marque de bibliothèque de Claude-Louis Gabriel, avocat à Metz.

Cette pièce est en effet rarissime, je n'en connais que deux exemplaires, dont l'un dans ma collection.

De Remacle.

Digitized by Google

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite* [1])

BRAUX (DE).

18e siècle. — Au milieu de buissons se voit une colonne rompue, contre la base de laquelle est appuyé le haut du cartouche contenant le blason et dont le bas repose sur la croupe d'un énorme dragon. A gauche, deux petits amours dont l'un déploie une carte ; à droite, au premier plan, un troisième amour s'appuie contre un socle sur lequel on lit : DE BRAUX. La pièce est signée dans le coin inférieur gauche : *Nicole fils inv.*, et dans le coin droit : *et sculp à Nancy 1755.*

BRAUX, capitaine au Régiment d'infanterie de la Reine (Biblioteque de Mr de).

18e siècle. Dans des nuages, deux dragons et un trophée militaire soutiennent un cartouche Louis XV portant le blason surmonté d'une couronne de marquis et d'un listel avec la devise : *Virtus bellica dedit.* Au-dessous, un amour déploie une large banderole sur laquelle se lit : *Biblioteque de Mr de Braux Capitaine au Regimt dinfantie de la Reine.* Dans le coin inférieur droit, on voit la signature *Nicole fils 1759.* Nous donnons ci-dessus la reproduction de cette pièce.

BRAUX (Ex-libris G. de).

19e siècle. — Gravure à l'eau-forte à claire-voie représentant le blason dans un cartouche de style Louis XV, surmonté d'un tortil de baron, tenants trois enfants, dont un assis sur des livres. Au-des-

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, numéros d'octobre, novembre, décembre 1905, janvier et février 1906.

sous, une banderole sur laquelle on lit : *Ex-libris G. de Braux*, signé dans le bas, à gauche, N, plus deux signes irréguliers ayant quelque ressemblance avec les lettres p et q. La reproduction ci-dessus nous dispense de plus amples détails.

Le baron C. G. Piat de Braux a eu d'autres Ex-libris, voir à son nom Piat de Braux.

BREHAVILLER DE REMIREMONT, prêtre et vicaire, etc.

Étiquette typographiée. Dans un entourage de fleurons, on lit en six lignes : *Ce livre appartient au Sieur Brehaviller de Remiremont, Prêtre, Vicaire*

audit lieu. 1757. Dimensions : 0,059 de haut sur 0,053 de large.

BRETAGNE (A.), directeur des Contributions directes.

XIXe siècle. — Lithographie d'une agréable composition rappelant les goûts du titulaire : archéologie numismatique sur un rectangle orné de l'inscription : *Afferte mihi denarium... etc.*. voir la reproduction ci-dessus (dimensions de l'original), au-dessus

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

monnaie romaine avec son revers, le tout posé sur des pampres et des épis, entrelacé de la banderole portant l'inscription. Signé *A. de Feriet del.* — *H. Christophe exc.* — *J. Grandjean sc.*

BRÉVILLIER (Bibliothèque de M.).

XVIIIe siècle — Gravure au burin à claire-voie. Dans un cartouche de la fin du XVIIIe siècle, un autel supportant un cœur enflammé et surmonté du triangle symbolique ; en bas, un ovale portant la lettre B et soutenu par une banderole avec une devise *Veritate*. Couronne formée d'une torsade de feuilles de laurier. Supports deux aigles. Le tout repose sur une console ornée de guirlandes. Malgré les apparences ce n'est pas un blason, dans son armorial manuscrit, tome II, n° 3517 M. de Burey donne les armoiries de la famille Brévillier. Sous la console se voient : l'inscription ci-contre et la signature LE SOING A NANCY.

Nous donnons ici la reproduction de cette pièce avec ses dimensions vraies.

BRIOT (*Anonyme*).

XVIIIe. siècle — Cette charmante composition finement exécutée au burin par F. Janinet qui en avait aussi fait le dessin, puisqu'il l'a signée *F. Janinet inu & F.* est certainement l'Ex-libris d'un membre de la famille Briot. D'après un ancien armorial manuscrit que je possède, il y a identité absolue, jusqu'aux moindres détails du cimier, entre les armoiries des Briot et celles de l'Ex-libris. D'autre part, il y a tantôt quinze à seize ans cette pièce se trouvait plus qu'abondamment en Lorraine, tous les exemplaires qu'ensuite on a pu acheter ailleurs venaient de Nancy ou de Metz. C'est pourquoi nous considérons cette pièce comme l'Ex-libris d'un membre de la famille Briot fixée en Lorraine et le faisons figurer dans la présente liste. Il y aurait, nous a-t-on dit, des exemplaires signés Janinet inv... et Moreau sc. ne les ayant jamais vus je me borne à signaler cette particularité. La reproduction par l'héliogravure, que l'on voit ci-contre, nous dispense de plus amples détails.

BROGLIE (Madame la Maréchale duchesse de).

XVIIIe siècle. — Gravure au burin, héraldique, sur un manteau de pair les armes accolées sous une couronne de duc surmontée elle-même de la couronne du Saint Empire. Deux bâtons de Maréchal passés en sautoir, roses comme ornements de chaque côté, banderole portant l'inscription : MADAME LA MARÉCHALE DUCHESSE DE BROGLIE. — Collection du c^te A. de Bizemont. (*A suivre.*)

EX-LIBRIS DE Mme CLARET DE FLEURIEU

DANS la vente de la Collection de Vismes (2e partie), qui eut lieu, hôtel Drouot, les 13 et 14 novembre 1905, on a pu remarquer, catalogués sous les n°s 124 et 125, deux lots d'Ex-libris dans chacun desquels figurait un même Ex-libris anonyme à chiffre. Cette pièce, composée de deux médaillons ovales accolés et entourés de guirlandes réunies en haut et en bas par un nœud de ruban, montre, ainsi qu'on peut le voir par la reproduction ci-dessous, dans

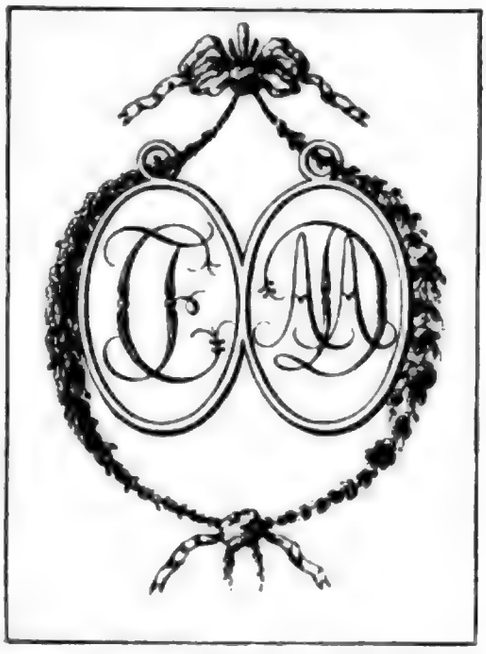

le médaillon de gauche le chiffre enlacé C F, et dans celui de droite les lettres A. D. A.

Les amateurs savent combien il est difficile d'identifier ce genre d'Ex-libris, et c'est, je crois, leur rendre service que de ne pas laisser passer sous silence l'attribution de cette jolie marque de bibliothèque que nous avions vainement cherchée jusqu'ici. Dans le bas de la feuille sur laquelle elle était collée, se trouvait la mention manuscrite : *Ex-libris de Mme Claret de Fleurieu, née Aglaé Des Lacs d'Arcambal.*

Cette dame bibliophile n'est pas signalée dans l'article que M. P. de Saint-Victor a publié sur les Ex-libris et Fers de reliure des Claret de la Tourette et de Fleurieu, et qui a paru dans nos *Archives* (t. IV, p. 88). Nous

serions très désireux de savoir si l'attribution ci-dessus était connue de certains de nos collègues et à quel membre de la famille Claret de Fleurieu cette dame était alliée. ED. ENGELMANN.

LE MARQUIS DE BROSSE-MONTENDRE

J'AI trouvé dans les *Archives* de décembre 1905 un Ex-libris d'Ignace de Brosse-Montendre. Ce personnage n'était pas gentilhomme, il était fils de Jacques Giroux, huissier à La Ferté en Alsace, et d'Élisabeth Schwing. Lui et ses sœurs ont fini par trouver créance chez quelques personnes : Marie-Élisabeth Giroux épousa, en 1764, Jean-Baptiste-Jacques Pelletier, conseiller secrétaire du roi, qui avait acquis Montendre de la succession des

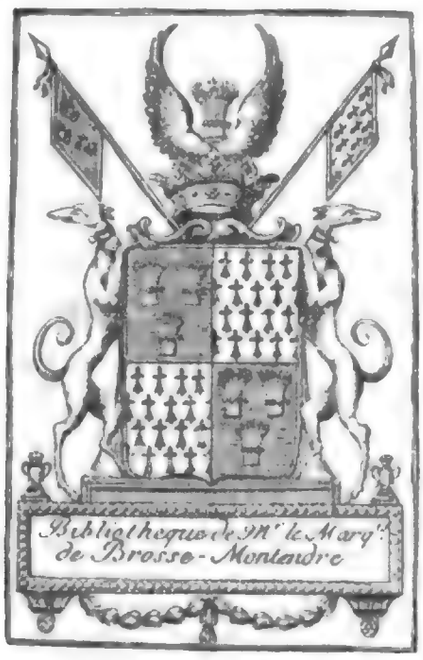

La Rochefoucault. Cette fille Giroux fit faire un testament, ou mieux fit donner de son vivant par Pelletier le marquisat de Montendre à son frère ; il mourut en 1776. Ainsi ce marquisat ayant été aux plus grandes familles du pays vint à cet individu. A l'Assemblée de la noblesse, en 1789, les nobles refusèrent son entrée. Ayant épousé la fille du banquier Liovera, il émigra. Montrant son titre donné par Cherin (qu'il avait trompé), il fut admis dans l'armée de Condé ; divorcé par suite de l'inconduite de sa femme, il revint à Montendre et y mourut le 29 octobre 1824. Son acte de décès lui donna tous ses titres : comte de Brosse, marquis de Montendre ; mais on savait le nom exact de son père. J'ai tiré ces détails de l'étude de Louis Audiat sur *Le dernier marquis de Montendre*. J. DE LA CHARTRIE.

Un de nos collaborateurs qui s'occupe spécialement des publications du P. Menestrier désirerait acheter le volume suivant : *Le Véritable Art du blason ou l'usage des armoiries*, Paris, chez Estienne Michallet, MDCLXXIII.

Nous nous empressons de publier sa demande et prions d'adresser les offres au Secrétaire, M. F. Carème, 7, rue d'Alençon, Paris.

QUESTIONS

ARMES ACCOLÉES : OURS, ETC. — (N° 325.)

Un de nos amis nous communique, encore appliqué sur le plat d'un ancien volume, un Ex-libris de grand format, qui paraît dater du commencement du XVIIIe siècle et ne porte aucun nom de propriétaire ni de graveur. On y voit figurer, sous une couronne de marquis, deux écussons ovales, dans un cartouche double reposant sur une console symétrique ornée d'une draperie :

le 1er *d'argent, à l'ours de gueules, rampant et colleté ;* le 2e *d'or, à deux étoiles de sable en chef et un trèfle de pourpre en pointe.* Nous donnons ci-dessous la reproduction exacte du petit format de cet Ex-libris que notre collègue, M. le Cte de Régis a bien voulu nous communiquer. Vu la rareté et l'importance de cette pièce, nous serions fort reconnaissant envers le confrère qui arriverait à l'identifier. X***.

FUNDATIONIS BALDAUFICÆ. — (N. 326.)

Nous avions fait passer sur la couverture (2e page) du numéro des *Archives* d'août 1905, une communication que nous transformons ici en question, pour attirer plus particulièrement l'attention de nos collaborateurs.

Lors d'une récente recherche dans une librairie ancienne de province, j'ai trouvé, collé à l'intérieur du premier plat d'un in-folio, un Ex-libris finement gravé que je crois rare. Il représente la Vierge couronnée tenant l'Enfant Jésus, et surmontant un écu écartelé (*aux 1 et 4 d'argent, à 2 cols de dragons enlacés ; aux 2 et 3 de sable, à 2 fasces vivrées d'argent*). Autour de l'écu, on lit sur une banderole : FVNDATIONIS BALDAVFICÆ. Le tout dans un encadrement rectangulaire de filets ; cet Ex-libris mesure 65^mm × 112^mm. De plus, à l'intérieur du second plat de ce même volume,

était collé un autre Ex-libris (54mm × 80), figurant un calice posé sur un tronc d'arbre, au milieu d'un cartouche surmonté d'une tête d'ange. Dans le bas, l'inscription en trois lignes : M. Casparus Stocker, annis 22, Concionator Baldauficus, obiit Aō salutis 1663. Mense Martio. Je serais désireux de savoir quelle était cette fondation. E. E.

RÉPONSES

CHATEAU — 3 LANCES (N° 298.) — [12e ANNÉE, PAGE 77.]

En examinant attentivement les armoiries qui font l'objet de cette question, je remarque qu'entre les deux tours couvertes dont le château est sommé, se voient deux cheminées qui donnent à ce château une ressemblance complète avec celui du blason de la famille Billate, reproduit page 158 de l'ouvrage de M. J.-B. Gheusi : LE BLASON HÉRALDIQUE, et dont la description est, d'après cet auteur : *D'azur, au château d'argent flanqué de deux tourelles du même girouettées.* Ici toutefois les tours ne sont pas girouettées, probablement à

cause des dimensions exiguës de la pièce. Je n'ai pas la prétention de dire que ce quartier *doit être* celui de Billate, mais seulement que la famille dont nous avons les armoiries sous les yeux porte au 1er quartier un château semblable à celui du blason de cette famille, me bornant à signaler cette piste aux collègues qui s'occupent spécialement d'héraldique et de généalogie.

C. D. H.

MARQUIS DE VRIGNY. (N° 299.) — [12e ANNÉE, PAGE 162].

Le nom patronymique du marquis de Vrigny est Vauquelin, et la famille est normande. La bibliothèque du marquis de Vrigny est entrée par héritage dans la famille d'Amphernet, normande également.

L'*État présent etc...* mentionne : le baron de Vauquelin portant les mêmes armes. Les noms de *des Yveteaux* et de *de Vrigny* auraient donc été abandonnés ainsi que le titre de marquis, si la famille est la même.

G. SALLERON.

Les armes : « *D'azur, au sautoir engrêlé d'argent, accompagné de quatre croissants d'or* », sont celles de la famille de Vauquelin reconnues par la réforme de la noblesse de 1666 en Normandie au profit de : Guillaume de Vauquelin, sieur de Meheudin, élection d'Argentan ; Jacques de Vauquelin,

Digitized by Google

sieur de la Fresnaye ; Nicolas de Vauquelin, sieur de Sacy ; Louis de Vauquelin, sieur de Necy ; Charles de Vauquelin, seigneur et baron de Bazoches, élection de Falaise. J. Cochon.

REMARQUE

En examinant avec attention la pièce reproduite sur la planche 16 du XIIe volume de nos *Archives*, je viens de faire une remarque qui pourra, je l'espère, faciliter l'attribution des armoiries : c'est que la devise : VALLO DIU CUBAS est certainement un anagramme et que, probablement, on y découvrirait le nom du propriétaire de l'Ex-libris (si c'en est bien un, comme le pense M. de Remacle). En effet, si l'on décompose les mots VAS DUCO LIBA qui se lisent en chef de l'écusson, on y retrouve les lettres qui ont servi à former VALLO DIU CUBAS. Cette coïncidence a été, sans aucun doute, voulue par celui qui a fait exécuter le dessin, et c'est de ce côté qu'il faut, à mon avis, orienter les recherches. R. Richebé.

BIBLIOGRAPHIE

Après les comptes rendus des publications mensuelles, le numéro de novembre de l'*Ex-libris Journal* de Londres donne la liste des Ex-libris irlandais, celle des Chippendale non inscrits dans le catalogue de la collection Franks. On trouve ensuite un article au sujet de l'origine des Ex-libris et en particulier sur celui de la Bibliothèque publique de Brimfield Manchester. Outre diverses notes, le numéro se termine par la suite de la liste des Ex-libris judiciaires.

Le numéro de décembre donne la suite des Ex-libris à festons, ceux de Chippendale et aussi une liste des Ex-libris Baker ne figurant pas dans la collection Franks, présentés par Béthune Baker. Il y a les notes habituelles du mois et un article accompagné de plusieurs illustrations sur les Ex-libris du collège de Jésus, à Oxford, présenté par J. Henderson Smith. F. C.

Le numéro de janvier de l'*Ex-libris Journal* de Londres donne, après les notes ordinaires du mois sur les diverses publications reçues, un article intitulé *Les Ex-libris*, par A. Lang. Cet article, emprunté avec autorisation au *Morning-Post*, est particulièrement humoristique, comparant les collections d'Ex-libris avec celles des Timbres Poste et faisant passer successivement les poètes et les grands personnages de l'antiquité jusqu'à ceux de notre époque, Homère, Virgile, Agamemnon, le Petit Poucet, le marquis de Carabas, David Hume, etc. — Ensuite il y a diverses notes sur les Ex-libris australiens, par Carnegy Johnson ; sur la vente des Ex-libris de J.-Robert Brown ; sur l'Ex-libris de H.-Robert Wallace, qui est reproduit en frontispice ; sur ceux du comte de Durham, de miss M. Lawson, de Percy Atkin ; ce dernier reproduit un portrait de Thackeray. Le numéro se termine par la suite de la liste des Ex-libris de Chippendale. F. C.

Le Gérant, F. Carème.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 4 Avril 1906

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MARS 1906

CONFORMÉMENT à l'invitation qui a été publiée dans le numéro de février 1906 de notre Revue, page 19, cette réunion est l'Assemblée Générale annuelle de la Société.

La séance est ouverte à deux heures trois quarts. Étaient présents : Comte Allard du Chollet — Docteur Bouland, représentant par procuration : Bon Allard de Gaillon, Bon Boissonnet, la Bibliothèque de Lille, M. l'Abbé Hackspill, MM. Libert, Mottin, Perrot, Strasser, Vicaire — M. Carème — M. Engelmann, représentant : MM. Bastanier, Bellevoye, Benkard, Bertarelli, Biego, Bonato, de Brébisson, Van Driesten, Cochon, Dr Van den Corput, Falgairolle, de Farcy, Fougeron, Galle, Vte A. de Ghelling, Gruel, Guerlin, Abbé Loth, Vtesse de Matharel, de Maublanc, Monnier, Oberkampf de Dabrun, Ophoven, Perrier, S. G. Mgr de Roverié de Cabrières, Ruelle, Cnt Servant, Dr Vialet, Mis de Villoutreys, Mme Wagner, Dr Weisgerber — M. Gand, représentant : Dr Laubmann, Bon du Sart de Bouland — Vicomte J. de Hennezel d'Ormois — Comte Lair, représentant : MM. de Fleury et Germain de Maidy — M. H. Masson, représentant : Bon H. de Bethmann, MM. Clermont, Dieuaide, Fontaney, Fray-Fournier, Henry Houssaye, Lambert, Rodière, Cte P. de Villermont, Vervliet — Baron Lucien de Mazières-Mauléon, représentant : Cte de Bony de Lavergne, M. Gay de la Chartrie, Cte de Régis — M. Henri de la Perrière, représentant : MM. André, Couraud, Maire, Raisin, Sens — M. Regnault, représentant : MM. Arbaud, Dorvaux, Dujarric-Descombes, Olive, de Faucher, Grundy Neumann, de Pas, Vibert — Baron du Roure de Paulin, représentant : MM. Billot de Göldlin, Linnig, Gal Loureiro, Mis des Méloizes,

Richebé, de Saint-Victor — Vicomte de Tremeuge de la Roussière, représentant : Duc de Caraman, M. Quarré-Reybourbon — M. Wiggishoff, représentant : MM. Blémont, Dr Durosier, Maignen, Naveau.

Après la vérification des pouvoirs, sur la demande du Dr Bouland, Président, le baron du Roure de Paulin, membre du comité de rédaction, est nommé secrétaire de la séance par 93 voix sur 93 votants. L'Assemblée excuse MM. Bargallo, de Crauzat et Salleron, absents. — M. J. Regnault, trésorier, présente les comptes de 1905. Les recettes ont été de 3.424 fr. 70 et les dépenses de 3.207 fr. 15, soit un excédent de recettes de 217 fr. 55.

L'exercice de 1905 est approuvé par 94 voix sur 95 votants.

M. Regnault présente le relevé des situations annuelles depuis la fondation de la Société jusqu'au 31 décembre 1905, d'après lequel il résulte que la Société est redevable à son Président d'une somme de 2.595 fr. 85 pour frais de première installation et avances nécessaires à l'équilibre du bilan des années antérieures à 1903.

Sur la proposition de M. Masson, par 94 voix sur 95 votants, l'Assemblée générale vote des remerciements au trésorier pour son concours dévoué autant que désintéressé depuis la fondation de la Société.

L'Assemblée générale, étant d'avis d'amortir la dette de la Société envers le Dr Bouland, décide par 93 voix sur 93 votants, de payer au Dr Bouland la somme de 500 fr. à compte à valoir sur 2.595 fr. 95 et que la somme de 217 fr. 55, bénéfice de l'exercice 1905, sera reportée à l'exercice de 1906.

M. Engelmann présente au nom de M. Van Driesten l'ordre du jour suivant : « L'Assemblée générale, en sa séance du 25 mars 1906 blâmant comme il convient les agissements d'une minorité oublieuse de l'origine et du passé de notre association, tient à affirmer son attachement à son dévoué Président et l'assure de toute sa confiance. » Cet ordre du jour est adopté par 94 voix, sur 95 votants.

L'Assemblée procède au scrutin secret à l'élection du Bureau :

Le Docteur L. Bouland est élu *Président* par 94 voix sur 95 votants.

M. Ed. Engelmann est élu *Vice-Président* et *Archiviste* par 90 voix.

M. Ach. Bertarelli est élu *Vice-Président d'honneur* par 75 voix.

Le Baron du Roure de Paulin est élu *Secrétaire* par 55 voix, sur 88 votants.

M. F. Carème est élu *Secrétaire-adjoint* par 81 voix sur 88 votants.

M. J. Regnault est élu *Trésorier* par 87 voix sur 88 votants.

La nomination du baron du Roure de Paulin au poste de Secrétaire, laissant un siège vide au Comité de rédaction, le Vicomte de Hennezel d'Ormois est élu *Membre dudit Comité* par 93 voix sur 95 votants.

Suivant l'ordre du jour, l'Assemblée approuve à l'unanimité les mesures prises par le Comité en sa séance du 23 novembre 1905 et décide que les articles additionnels I, II et III seront joints aux statuts. Par 50 voix sur 84, l'article 3 des statuts est modifié de la façon suivante :

Art. 3. — Ce Comité, qui représentera la Société, aura son siège à Paris, il sera composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et de membres de la Société. Seront membres de droit du Comité,

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Digitized by Google

le Président, le Vice-Président, les Secrétaires, le Trésorier et, *sur leur demande*, les membres de la Société habitant Paris ou ses environs.

Sur la proposition de M. H. de la Perrière, l'article additionnel ci-dessous est adopté à l'unanimité : « Ne pourront être nommés Présidents ou Vice-Présidents honoraires que les membres qui ont été Présidents ou Vice-Présidents effectifs; pourront être nommés Présidents ou Vice-Présidents d'honneur les membres que la Société voudra honorer. »

« Les Présidents, Vice-Présidents d'honneur ou honoraires et les membres honoraires ne seront pas de droit membres du Bureau ou du Comité de rédaction. » Toujours à l'unanimité, l'Assemblée décide que le vote par mandataire n'est pas admis dans les séances du Comité.

L'Assemblée générale, en vertu des articles 5 et 6 des statuts et sur le rapport de M. H. de la Perrière et du baron du Roure de Paulin refuse la démission donnée par M. J.-B. Mercier le 22 mars 1906 et prononce son exclusion de la Société. Cette exclusion est votée par 92 voix sur 92 votants.

Vu l'heure tardive, le Président lève la séance de l'Assemblée générale à 6 heures 10, regrettant de ne pouvoir tenir la réunion mensuelle comme cela avait eu lieu les années précédentes.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

MARQUE DE RELIURE
DE NICOLAS MAINFROY
ABBÉ DE SAINT-BERTIN
(1604-1611)

A découverte récente, aux Archives de l'État Belge, du sceau de Nicolas Mainfroy, 71e abbé de Saint-Bertin à Saint-Omer, a permis de restituer à ce prélat l'attribution d'une marque de reliure, classée jusqu'à présent parmi les pièces non déterminées. Je crois donc opportun de faire connaître ce document que je n'ai pas donné dans l'article sur les « Ex-libris et marques de reliures aux armes d'abbés de Saint-Bertin et de Clairmarais »[1], parce que, lors de cette publication, aucun document certain ne permettait d'attribuer à cet abbé une devise et des armes qui n'ont pu être identifiées depuis que par la découverte d'une empreinte sigillaire[2] portant le nom du titulaire.

Nicolas Mainfroy, issu d'une famille ancienne et notable d'Arras, fut promu abbé de Saint-Bertin à l'âge de 35 ans, le 10 mars 1604. Il gouverna avec distinction le monastère jusqu'en 1611, et ce fut inopinément qu'il fut terrassé cette année par une fièvre pernicieuse[3].

La marque de reliure ci-contre se trouve sur un seul volume conservé à la

1. Cf. *Archives*. Juillet 1904.
2. La description et la reproduction phototypique de ce sceau ont été données dans la 216e livraison du *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie* (Saint-Omer, d'Homont, 1906).
3. Cf. de Laplane. *Les Abbés de Saint-Bertin* (Saint-Omer, 1856).

Bibliothèque de Saint-Omer (n° 3331 : *Les Vies des hommes illustres de Plutarque*, trad. de Jacques Amyot. Édition de Guillaume Laimarie, 1594). Elle est assez simple dans sa composition, mais elle présente un réel intérêt tant par sa rareté et son ancienneté, que parce qu'elle complète la série des marques connues des abbés de Saint-Bertin.

Les armes de la famille Mainfroy étaient : *D'argent, à la bande de gueules chargée de 3 coquilles de sable.* Cet écu a été reproduit sur plusieurs monuments épigraphiques des églises et chapelles d'Arras, monuments aujourd'hui disparus, mais dont le souvenir nous est conservé par des manuscrits des bibliothèques de Cambrai (Pitpan de Montauban) et d'Arras (ms. 328).

Ce sont bien ces mêmes armes que l'on retrouve sur le sceau et la marque de reliure, et qui sont, sur ces deux documents, accompagnées de la devise « Fide Deo ». JUSTIN DE PAS.

LES MARQUES
DES DE MATHAN ET DOUËSY

CHATELAINS DE CARABILLON

A route de Falaise à Putanges avant d'entrer dans le département de l'Orne, passe près d'un étang situé au pied d'une colline abrupte où les rochers forment une pittoresque muraille. C'est là qu'était jadis le domaine de Carabillon, sur le territoire de la commune de Corday, qui eut une phase brillante au XVIIIe siècle. C'était autrefois un fief, et l'on conserve à l'Hôtel-Dieu de Falaise une charte où un Richard de Carabillon figure comme témoin. Cette terre de Carabillon fut apportée à Claude de Mathan par son mariage en 1726 avec Renée-Françoise-Marguerite Fauche, *dame de Corday*. La famille de Mathan est certainement une des plus anciennes de Normandie. Jean, chevalier banneret, se trouva à la première croisade en 1098, aussi son nom et ses armoiries[1] figurent à Versailles dans la salle des Croisades. Ne pouvant consacrer que peu de lignes à cette famille, je dirai seulement que la terre de Mathan fut érigée en marquisat en 1736.

C'est donc au moment de son mariage en 1752 avec Marie-Henriette Le Berceur de Fontenay[2] que Pierre-Claude-René-Henri de Mathan, fils de Claude et de demoiselle Fauche, fit construire le beau château de Carabillon. Il y dépensa, dit-on, près de 400.000 livres; il n'épargna donc rien pour en faire une splendide demeure. Mme de Mathan avait une réputation de beauté et d'élégance; ils menèrent tant en Normandie qu'à Versailles une existence luxueuse et M. de Mathan mourut, criblé de dettes en 1788 et l'on dut mettre tout en vente. Mme de Mathan décéda deux ans plus tard. Ils n'eurent pas d'enfants, mais la famille n'est pas éteinte.

1. *De gueules, à deux jumelles d'or accompagnées en chef d'un lion passant du même.* Supports : *deux lions.* — Cimier : *Une tête humaine.* — Devise en latin : *Nil deest timentibus Deum.* — Devise en français : *Au féal, rien ne fait.* Cri : *Mathan.*
2. *D'azur, au croissant d'argent abaissé sous une fleur de lis d'or.*

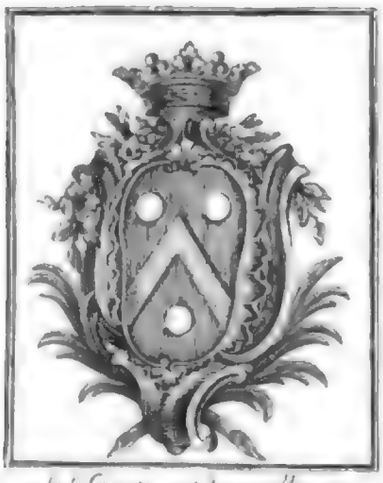

M. Doüesy Conseiller au
Parlement de Normandie

Planche 7

Mon bisaïeul le chevalier Grandin de la Gaillonnière[1] acheta à la vente de Carabillon le *Dictionnaire* de La Chesnaye des Bois[2]. Les trois premiers tomes sont timbrés d'un petit écusson aux armoiries des de Mathan (sans couronne) ; ils portent sur le titre, écrit à la main : *de Mathan*. Les trois derniers volumes sont, je ne sais par quelle bizarrerie, ornés d'un *super-libris* plus grand, mais avec le lion *contourné*. Une plus longue description serait du reste inutile puisque nous donnons une reproduction de ces deux marques.

Carabillon fut vendu à M. Louis-François Douësy[3], possesseur de l'Ex-libris reproduit en planche hors texte. Il porte les armoiries : *De gueules, au chevron d'or accompagné de trois besants d'argent*, dans un joli cartouche Louis XV surmonté de la couronne de marquis. On lit au-dessous : *M. Douësy conseiller au Parlement de Normandie*. Ce M. Douësy était seigneur de Montfort, Boisrichard, Boisbourrée, etc. De son mariage avec Marie-Anne-Charlotte Desmolières de Laumondière il eut quatre enfants. Un fils, qui mourut jeune à Saint-Domingue vers 1790, et trois filles : Mme de Foulques, descendance éteinte ; MM^mes^ de Rulhière et de Gland de Villiers, qui sont encore représentés de nos jours.

Claude Douësy[4] épousa Marguerite Pigace dont les descendants sont les familles de Maussion et Tallevast. Jean-Charles, frère de Claude, épousa Mlle Dubois ; M. Douësy, baron d'Ollendon, qui habite Paris, descend de cette union.

Cette famille Douësy, sur laquelle je ne puis m'étendre ici, avait habité longtemps Ollendon, près Falaise. Elle s'allia aux principales familles de Normandie, parmi lesquelles on peut citer : les de Vauquelin, les d'Oilliamson les Marseille, descendants de Marie de Villebresme, issue du sang de Jeanne d'Arc, les Paulmier de Gonneville, parents du célèbre navigateur Honfleurais qui aborda le premier en 1503 sur les côtes du Brésil.

Après la mort de M. Douësy (en 1828 à l'âge de 84 ans), Carabillon fut vendu ; le château fut démoli, et le parc dépouillé de ses arbres fut mis en culture.

Que mon excellent ami le colonel de Maussion veuille bien recevoir ici tous mes remerciements pour les documents et les notes qu'il a mis à ma disposition et pour le prêt de la planche de l'Ex-libris de son bisaïeul.

R. de Brébisson.

1. *D'azur, à 3 fers de flèche tombants d'argent.* Il s'occupait de recherches héraldiques. A l'assemblée de l'ordre de la Noblesse à Caen en 1789, il fut nommé secrétaire.
2. 6 vol. in-8°, 1757-1761. Ce dictionnaire fait actuellement partie de ma bibliothèque.
3. *Alias* Douëzy.
4. Aïeul du Conseiller au Parlement.

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS DE M. DU PÉRON

OMINIQUE de Ponsainpierre, écuyer, seigneur du Péron (alias Perron), conseiller à la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon en 1708, naquit à Lyon le 14 novembre 1685 et fut baptisé à l'église Saint-Paul, le 9 mai 1686. Il était fils de Barthélemy de Ponsainpierre, officier au bureau des finances de Lyon, lui-même neveu de Lambert de Ponsainpierre, prévôt des marchands en 1683 et 1684, mort sans postérité en lui léguant le fief et château du Péron, près d'Oulins

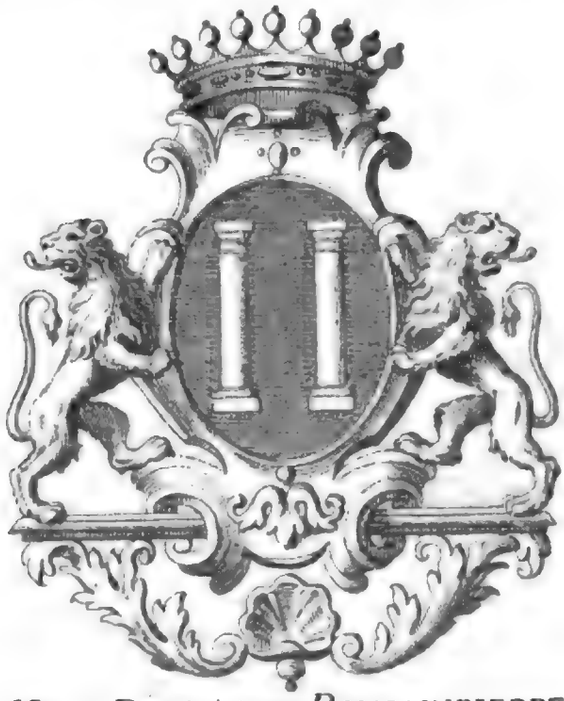

Musæi Dominici DE PONSAINPIERRE
Dñi du Peron Equitis Regi a consiliis
in curiâ monetali Senescallicâ et
Præsidiali et Academiæ Lugdunensis

et Saint-Genys en Lyonnais, sous le nom duquel était connu le propriétaire de l'Ex-libris que nous reproduisons ci-dessous.

Cette pièce, dont nous nous abstiendrons de donner la description puisqu'elle est reproduite ici en grandeur exacte, se rencontre assez fréquemment dans les collections, la bibliothèque pour laquelle elle avait été exécutée, ayant compté un grand nombre de volumes. Dominique de Ponsainpierre était un homme instruit et studieux ; nous laisserons la parole à ses contemporains pour le présenter à nos lecteurs : il était « d'un génie ferme, droit, un peu austère, mais raisonnable », adonné à l'étude des sciences et fervent des belles-lettres. Il fut membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, fondée en 1700, aux réunions de laquelle il prit souvent la

Digitized by Google

parole : en 1718 il entretenait cette docte assemblée sur le vide, et concluait contre les opinions de Descartes; en 1719 il faisait l'histoire des augmentations et diminutions de monnaie, qui ont été faites en différents temps de la monarchie française[1], etc. Le 29 juin 1715, il avait épousé Bonne d'Ambournay[2], fille de feu Jean-Baptiste (1651-1714), recteur de la Charité en 1695, et de Anne Jouve, née à Lyon en 1696. Sa femme était nièce de Claudine d'Ambournay, mariée à Bernardin Simonet, et mère de Mme Morel de Rambion : M. du Péron était donc le cousin germain par alliance du possesseur du bel Ex-libris dont nous avons entretenu nos lecteurs, p. 134 de la 12e année des *Archives*. M. du Péron mourut en 1755 et fut inhumé à Ainay le 21 novembre; il n'avait eu que deux filles en qui s'éteignit sa famille : 1° Anne-Constance, mariée le 2 novembre 1739 à Pierre Dugas, chevalier, seigneur de Bois-Saint-Just, Thurins et Savonost, président en la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, auditeur de camp, prévôt des marchands en 1750-51, et membre de l'Académie de Lyon, veuf de Marie-Anne Bourgelat, et fils de Laurent Dugas, lieutenant général de police, gouverneur intérimaire de Lyon, prévôt des marchands, et de Marie-Anne Basset; 2° Marie-Bonne, mariée le 28 novembre 1744 à Jean-Antoine de Regnauld de Parcieu, chevalier, marquis de Parcieu, représentant de la noblesse de la ville de Lyon, fils d'Antoine-François de Regnauld, chevalier, seigneur de Parcieu, Mions et Massieux, doyen des conseillers à la Cour des Monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, et de François Chappuys de la Fay.

Comme on peut s'en rendre compte sur l'Ex-libris qui nous occupe, les Ponsainpierre avaient pour armoiries : *D'azur, à deux colonnes d'ordre toscan avec leur piédestal et leur chapiteau d'argent*; originaires des environs de Florence, ils portaient primitivement le nom d'Andretti, qu'ils changèrent plus tard contre celui de leur lieu d'origine, nommé Ponsainpierri. C'est au début du XVIIe siècle que trois frères de cette famille, Lambert, Jean-Baptiste et Dominique, vinrent s'établir à Lyon et y firent souche. Nous nous contenterons de ces brèves données généalogiques, renvoyant ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples détails sur ce sujet, aux ouvrages spéciaux publiés sur le Lyonnais.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

DEMANDE

Pour compléter un article en préparation, l'un de nos plus dévoués collaborateurs demande qu'on veuille bien lui communiquer un exemplaire en bon état de l'Ex-libris Le Calvisson, et l'envoyer à notre Vice-Président M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.

1. *Extrait de « Correspondance littéraire et anecdotique entre M. de Saint-Fonds et le président Dugas », publiée par W. Poidebard, Lyon, 1900.*

2. *Ses armoiries étaient : « D'azur, au chevron d'or, au franc quartier de gueules chargé d'une étoile d'or. » (Tableau des preuves de Gabriel Grattet du Bouchage, cité par Steyert dans « l'Armorial général du Lyonnais, Forez, Beaujolais. »)*

Digitized by Google

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite* [1]).

BUREAU. 18e siècle. — Petite pièce d'une assez bonne exécution au burin. Dans un ornement de la fin du 18e siècle, se trouve seulement le nom Bureau en caractères imitant l'écriture dite bâtarde. — Gravure à clairevoie mesurant 0,062 de haut, sur 0,055 de large : non signée. Collections de MM. A. Benoit et A. de Bizemont.

BUZELET (DE). *Anonyme.* 18e siècle. — Cette pièce gravée au burin a été attribuée à une famille de l'Anjou (page 140 de nos *Archives* de 1898). Mais avant d'aller se fixer en

Anjou, cette famille venue d'Écosse a séjourné en Lorraine, et de 1734 à 1788 les registres paroissiaux de Metz notent les naissances et les décès de quatre générations de ses membres. L'exécution de l'Ex-libris répondant justement à cette période, c'est donc à l'un de ceux-ci qu'il a dû appartenir. Voir le livre de l'abbé Poirier : *Metz, documents généalogiques etc...* Paris, Lamulle et Poisson, 1899, in-8°, page 115. Nous en donnons ici la reproduction réduite.

CACHEDENIER de Vassimon. 18e siècle. — Sera décrit à Vassimon de Vertusey.

CAFFARELLI (de la Bibliothèque de M. Ch. Amb.). 19e siècle. — On connaît trois Ex-libris ayant appartenu successivement à ce chanoine de Toul, devenu préfet sous le Ier Empire, puis redevenu chanoine dans ses vieux jours. *La Biographie universelle* de MM. Rabbe et Vieilh de Boisjolin lui consacre un court article.

1. Voir *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de reliures historiques*, numéros d'octobre 1905 à mars 1906.

Ces Ex-libris représentent tous les trois le blason du titulaire (armoiries impériales), et se distinguent entre eux par des différences dans les pièces, la place qu'occupe la croix de la Légion d'honneur, et pour le troisième, par le changement de la toque à trois plumes contre un tortil de baron. Dans tous les trois l'écusson est en accolade, dans le dernier il est posé sur un cartouche très simple, rappelant ceux de la fin du 18e siècle, au-dessous duquel est suspendue la croix de la Légion d'honneur et entouré de deux palmes. On remarque que l'inscription a été modifiée, et que les prénoms y sont remplacés par la particule *de*.

Nous donnons ci-dessus la reproduction du premier en date, avec ses dimensions vraies. Le second mesure 0,098 de haut sur 0,061 de large. Le troisième, 0,101 de haut sur 0,072 de large.

CALONNE (DE). *Anonymes.*

18e siècle. — On attribue deux Ex-libris portant le blason des de Calonne à Charles-Alexandre de Calonne, intendant de la Généralité de Metz, contrôleur général des finances, grand trésorier des Ordres du Roi, et propriétaire du château d'Hannonville (Meuse). Il est certain que l'Ex-libris en largeur, avec écusson en forme de poire renversée, et qui porte la mention manuscrite *Bibliothèque d'Hannonville*, n'a pu appartenir qu'à ce personnage célèbre; mais il n'en est plus de même pour l'autre, où le blason de Calonne dans un écu ovale se trouve posé sur un manteau, et surmonté d'un mortier de Président. Car si Charles-Alexandre de Calonne, en sa

qualité d'Intendant, avait séance au Parlement de Metz, il n'en était pas président, ce n'est donc pas pour lui que cet Ex-libris a été gravé ; à notre avis c'est pour son père, qui s'appelait aussi Charles-Alexandre et qui lui fut président à mortier au parlement de Douai en 1739. Que des livres ayant appartenu au père se retrouvent dans la bibliothèque

du fils cela n'a rien d'extraordinaire. Nous devions reproduire ici ces deux Ex-libris, la grève des photograveurs nous oblige à les rejeter à l'article : *Hannonville*. Il y a dans la collection de la Bibliothèque Nationale un troisième Ex-libris aux armes des Calonne, qui n'a point appartenu à l'Intendant de Lorraine.

CAMBOUT DE COISLIN (du). 18e siècle. — Voir à Coisliniana olim Segueriana quam illus. Henricus du Cambout... etc.

CARDON DE VIDAMPIERRE. 18e siècle. — Voir à Vidampierre, car l'Ex-libris porte l'inscription : *Bibliothèque de M. de Vidampierre.*

CARM. EXC. ME ✠ Ex. Bibliot. 18 siècle. — La marque reproduite ci-dessus, d'après un exemplaire en notre possession, est celle des Petits Carmes de Metz, Carmes déchaussés (excalceati). C'est une espèce d'estampille appliquée

Digitized by Google

soit avec un grand cachet, soit avec un cuivre découpé à jour, sur lequel on frotte avec un tampon ou un pinceau-brosse imprégné de noir, d'où est venue l'expression : faite au *frotton*. A. Benoit, dans *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois-Évêchés*, reproduit cette marque en blanc sur noir, comme si c'était l'empreinte du fer à dorer, ce qui est possible. Nous ne l'avons jamais rencontrée ainsi. Nous en donnons ici le tirage avec le bois gravé, qu'il avait fait exécuter par C. Lapaix. (*A suivre.*)

RECTIFICATION

En rectifiant l'identification de l'Ex-libris anonyme, attribué à la Maréchale de Beauvau, je crois répondre au désir du Dr Bouland, demandant qu'on signale les erreurs contenues dans sa liste d'Ex-libris lorrains. Cette pièce, reproduite à la page 176 des *Archives*, année 1905, porte sur

un cartouche, formé de coquilles et de palmes, deux écus carrés aux armes de Beauvau accolées. Elle est ainsi cataloguée : Beauvau (la maréchale de), anonyme, XVIIIe siècle.

On trouve, en feuilletant la généalogie de cette famille, que le maréchal Charles-Just de Beauvau, né en 1720, s'était marié deux fois : 1° le 3 avril 1745 avec Marie-Sophie-Charlotte de la Tour d'Auvergne, fille du duc de Bouillon, morte en 1763 ; et 2° en mars 1764 avec Marie-Sylvie de Rohan-Chabot, veuve de Jean-Baptiste-Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, et fille de Guy-Auguste de Rohan, comte de Chabot, et d'Yvonne-Sylvie du Breil de Rais. L'Ex-libris n'a donc pas été gravé pour l'une des deux femmes du maréchal de Beauvau, puisque les deux écus

Digitized by Google

carrés aux armes de Beauvau accolées indiquent une alliance consanguine.

Il faut donc chercher autre part, et la pièce m'est d'autant plus facile à identifier qu'elle est tourangelle et a appartenu à un membre de la branche de Montgoger, habitant le château féodal de même nom, proche Chinon.

C'est l'Ex-libris de Marie-Thérèse de Beauvau, fille de Gabriel-Henri, marquis de Beauvau et de Montgoger, capitaine des Gardes du Corps de Philippe de France, et de Marie-Angélique de Saint-André; elle mourut à Paris, sur la paroisse Saint-Sulpice, le 7 septembre 1736, à cinquante-un ans, et avait épousé en 1711 son cousin, Pierre-Madeleine de Beauvau, marquis du Rivau, proche Chinon, maréchal des camps et armées du roi, capitaine-lieutenant des Chevau-Légers de Bourgogne, inspecteur général de la cavalerie légère de France, né le 2 mai 1663 de Jacques de Beauvau, marquis du Rivau, maréchal des camps et armées du Roi, et de Diane-Marie de Campet; il mourut à Douai, dont il était gouverneur, le 30 mai 1734, ne laissant qu'une fille, Marie-Anne-Élisabeth de Beauvau, dame de Montgoger, mariée le 4 mai 1730 à Paul-Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, décédé sans postérité un an après son mariage.

A. de Remacle.

UN AUTRE EX-LIBRIS DE GANTÈS

Je connais l'Ex-libris aux armes de Gantès que vous me signalez et qui est différent de ceux dont j'ai donné la description dans les *Archives*. Il concerne un de Gantès, de Provence, parent de celui dont j'ai parlé et qui était d'Arras.

L'exemplaire que vous possédez doit être le frère de celui qui était mentionné dans la vente Lormier sous le n° 193, et d'un autre que j'ai vu dans la collection de M. Perrier, de Marseille. Les quartiers qu'il indique sont : Roux ou Ruffo, Bernardy, Oraison, Lascours, Clapiers, Galifet, Croze, Guiran.

D'après ces blasons, je l'attribue à un fils de Pierre-Henri-Anne de Gantès,

Digitized by Google

cousin issu de germain à Robert-Antoine de Gantès. Comme ce Pierre eut plusieurs fils, et que deux d'entre eux moururent très jeunes, la recherche se circonscrit à deux noms. Or, l'exemplaire que possède M. Perrier porte au dos et au crayon : *le Chevalier de Gantès* : cela porterait à croire qu'il appartenait au cadet, Pierre-Aimé-Hilarion, qui servit dans la marine royale française. Le petit tableau généalogique que je donne ci-après fera mieux comprendre la parenté qui existait entre le possesseur de l'Ex-libris reproduit à la page précédente et Robert-Antoine dont je me suis occupé :

FRANÇOIS DE GANTÈS
épouse Jeanne de Croze

JEAN-FRANÇOIS DE GANTÈS épouse Gabrielle de Clapiers	MICHEL DE GANTÈS épouse Jeanne de Hannedouche
LOUIS-HENRI DE GANTÈS épouse Marie-Thérèse d'Oraison	MICHEL-IGNACE DE GANTÈS épouse Jeanne-Élisabeth de Leval
PIERRE-HENRI DE GANTÈS épouse Marie-Rose-Jeanne de Roux-Beauvezet	Le Chevalier ROBERT-ANTOINE DE GANTÈS
PIERRE-AIMÉ HILARION DE GANTÈS (cadet de famille) né en 1760	

Quant au graveur, je ne doute nullement que ce soit le même qui ait gravé celui de Robert-Antoine, graveur artésien très certainement, et qui exécuta plusieurs Ex-libris dans notre région d'Artois.

G. Sens.

COMMUNICATION

Un de nos collaborateurs, M. Fray-Fournier, 17, rue des Basses-Palisses, à Limoges, demande si quelques membres de notre Société posséderaient dans leur collection les Ex-libris des personnages suivants :

1° Guillaume Fremyn, intendant de Limoges, en 1639-1643, un grand bibliophile si on en juge par des reliures à ses armes : *D'argent, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets affrontés de sinople, en pointe d'un arbre du même.*

2° Étienne Foullé, également intendant de Limoges en 1649-50, qui portait : *D'argent, à une fasce de gueules et 3 pals d'azur brochant sur le tout, accompagnés de 6 mouchetures d'hermine de sable, 4 en chef, 2 en pointe.*

3° Joseph Bidé de la Grandville (1672-76) : *D'argent, au lion de sable, accompagné en chef d'un croissant d'azur et d'une étoile de gueules, et en pointe d'une seconde étoile.*

M. Fray-Fournier aurait pour nos *Archives* la matière de curieuses notices sur les gouverneurs civils du Limousin et serait très reconnaissant à ceux de nos collègues qui voudraient bien lui communiquer ces pièces. R. D.

Quand on examine avec soin les super-libris héraldiques anciens, on voit qu'un certain nombre de familles qui ont fait timbrer leurs livres ne possédaient pas un fer spécial complet, et par conséquent venant d'un seul coup. J'ai pu constater que, sur certains volumes, les armoiries ont été faites par un relieur habile qui imprimait les meubles les uns après les autres. En regardant avec attention, on voit qu'une fasce ou un chevron dépasse souvent l'écu. J'ai peut-être tort de signaler cela qui fera perdre des illusions à quelques collectionneurs. De Brébisson.

QUESTIONS

IN HOC SIGNO VINCES. — (**N° 327.**)

J'ai acheté, l'an dernier, dans un lot d'Ex-libris anonymes, une pièce héraldique de l'époque Louis XV, sur laquelle se lit la devise ci-dessus, commune, malheureusement, à un bon nombre de familles. Un confrère, plus expert

dans la science du blason, pourrait-il, par les armoiries, m'aider à identifier mon acquisition ? L'écu, ovale, dans un cartouche rocaille surmonté d'une couronne de marquis et supporté par deux aigles, est : *D'azur, à la cloche d'argent surmontée d'une croix fleurdelisée d'or.* X***.

CLAUDE MINARD. — (**N° 328.**)

Je possède le tirage moderne d'un ancien cuivre, où se voit, dans un cartouche entouré de palmes, un écu ovale : *D'azur, au croissant surmonté d'une rose et accompagné de trois étoiles, deux en chef, une en pointe, le tout d'or.* Couronne de comte. Derrière l'écu, un bâton (de prieur?) en pal. Inscription en quatre lignes, deux en haut et deux en bas : Mr CLAUDE MINARD MÉDECIN ET FABRICIEN DE NOTRE-DAME DE SEMVR, 1426. Cette inscription est gravée à l'envers, c'est-à-dire que, pour la lire, il faut mettre la pièce devant une glace ou la regarder par transparence. Cette gravure, qui, malgré sa date, paraît être du commencement du XVIIIe siècle, est entourée d'un triple filet mesurant 85 × 65 mm.

Est-ce un Ex-libris ? Le grand *Armorial de France* de d'Hozier enregistre, pour la Bourgogne, plusieurs Minard, mais leurs armes n'ont aucun rapport avec celles ci-dessus. Ernest André.

Digitized by Google

RÉPONSES

ARMES ACCOLÉES : OURS, ETC. — (**N° 300.**) — [13e ANNÉE, PAGE 467.]

Des exemplaires détachés de la pièce anonyme dont il s'agit figuraient, en deux formats, dans la vente des 4 et 5 novembre 1904, sous les nos 82 et 83, avec attribution aux Corbin de la Villeneuve (Bretagne). Je ne pense pas que l'affirmation du catalogue puisse se soutenir. D'abord, l'aspect général de la gravure n'a pas un caractère nettement français. Puis, les Corbin portaient bien un ours dans leurs armes, mais un ours *passant* et *de sable*, tandis que nous avons ici affaire à un ours *rampant* et *de gueules*. Et quelle alliance des Corbin pourrait-on citer comme ayant droit à cet écu à deux étoiles et un trèfle dont la composition est ou suisse ou germanique ?

Je trouve, au contraire, dans Rietstap, deux familles dont le blason est en concordance absolue avec l'Ex-libris et qui, fixées toutes deux en Westphalie, ont fort bien pu contracter alliance l'une avec l'autre. La première, du nom de Horn, portait « *D'argent, à un ours rampant de gueules, colleté d'or* ». La seconde, appelée Groote de Kendenich, porta d'abord un écusson : « *D'or, à deux étoiles d'azur en chef et un trèfle de sinople en pointe* », puis adopta le sable pour la couleur des étoiles et posa ledit écusson sur une croix d'azur. Si l'on vient objecter que le trèfle est figuré comme de pourpre, je répondrai qu'il est quand même de sinople, mais que, comme cela arrive souvent, le dessin a été copié à l'envers et que c'est l'écusson de Groote qui devrait être à dextre. Un détail vient à l'appui de cette thèse : c'est la position de l'ours, qui est contourné alors que, régulièrement, il ne devrait point l'être. Reste à établir quand il y a eu alliance entre les Groote et les Horn. C'est l'affaire de nos collègues d'Outre-Rhin et ce ne sera certainement qu'un jeu pour leur érudition.

R. RICHEBÉ.

DE SAINT-PREST. — (**N° 301.**) — [9e année, page 158.]

Ne pouvant répondre d'une façon satisfaisante à la question posée, voici tout au moins quelques notes sur cet Ex-libris.

Pierre Brochet, conseiller du roi, assesseur en l'élection de Gien : *D'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile du même.* (*Armorial de la Généralité d'Orléans*, 1696-1791, Gien.) Au nom patronymique de Brochet, il a été joint plusieurs noms de terre : Brochet du Jarrier, B. de Pontcharost (article dans La Chesnaye-Desbois, sans indication d'armoiries), B. de la Forte-Maison, B. de Saint-Prest. Presque tous ces personnages ont possédé des charges de Secrétaires du Roi. Nous nous occuperons seulement de ceux portant le dernier nom.

Si le filet entourant les écus accolés sur l'Ex-libris est véritablement une cordelière de veuve, le personnage dont je vais parler ne peut être le mari de Mme de Saint-Prest, mais probablement son fils ou son beau-frère. Charles Brochet de Saint-Prest fut pourvu d'une charge de Conseiller d'honneur à la Cour des Monnaies, Maître des Requêtes, en date du 18 décembre 1771. On lit dans le *Dictionnaire des individus envoyés à la mort... pendant la Révolution*, de Prudhomme :

Charles Brochet, dit Saint-Prest, ex-noble, âgé de 59 ans, né à Paris, maître des requêtes, domicilié à Meaux, condamné à mort le 19 messidor an II (8 juillet 1794), par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir pris part à la conspiration des prisonniers du Luxembourg, où il était détenu.

Antoine Brochet, dit Saint-Prest, âgé de 25 ans (probablement fils du précédent), ex-noble, né à Paris, ex-garde du dernier tyran roi, domicilié à Gray, canton de La Ferté-Bernard (Sarthe), condamné à mort comme conspirateur, le 19 germinal an II, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir conspiré dans la journée du 10 août 1792.

Nous n'avons rien trouvé sur Mme de Saint-Prest, dont la famille portait : *D'or, à trois trèfles de sinople*. Nous avons compté dans le Dictionnaire du comte de Renesse quatorze familles portant les mêmes armes. Nos préférences iraient au *Mareau*, originaires de l'Orléanais, comme les Brochet ; mais ce n'est là qu'une simple hypothèse. C. de B.

Existe-t-il des Ex-libris aux noms de :

Jean Potot, avocat au Parlement de Dijon (1640-1710 environ).

Michel Potot de Fontenille, gendarme du Roy, chevalier de Saint-Louis, tué sur le Rhin en 1744, neveu *ou* fils du précédent.

Potot de Montbeillard? Les armes de ces divers personnages sont : *D'azur, à 3 poteaux de mer d'or.* De Sartorio.

M. de Sartorio, 34, bd du Jardin Zoologique, Marseille, désire échanger contre des pièces héraldiques françaises anciennes et modernes environ 250 Ex-libris héraldiques anglais, la plupart gravés, anciens et modernes.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 5 Mai 1906

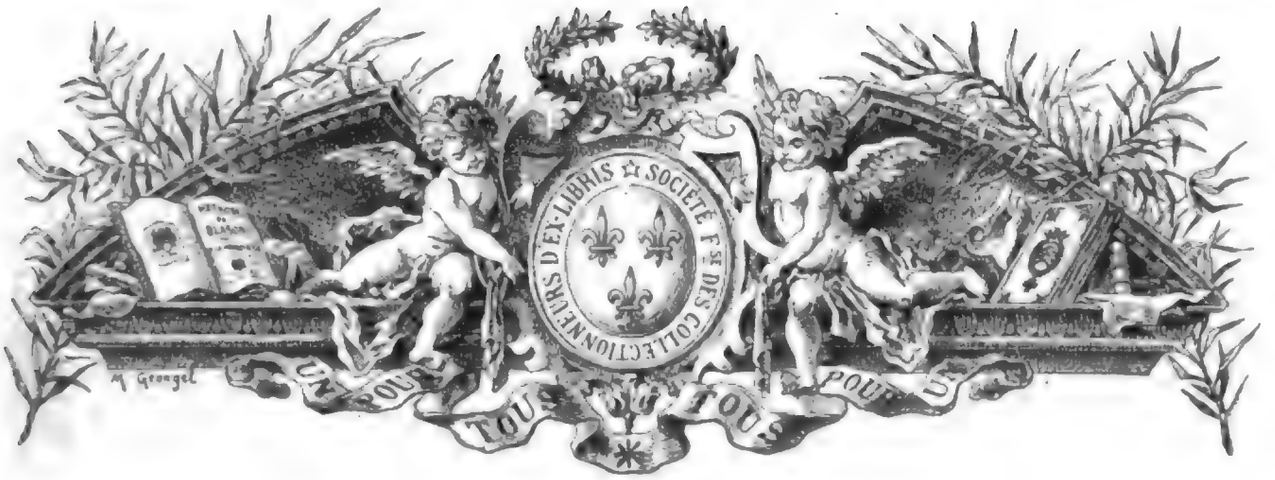

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 AVRIL 1906

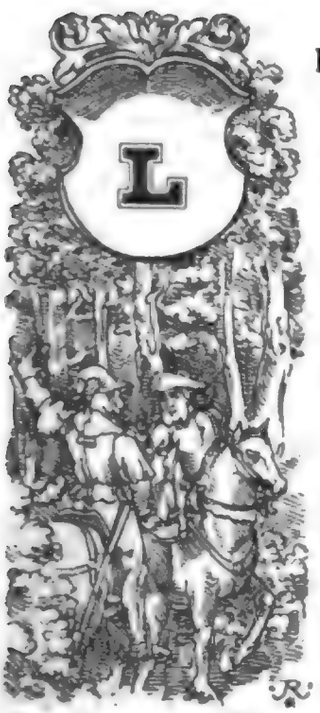

LES VACANCES de Pâques ont fait un peu de tort à notre réunion, et quelques-uns de nos collègues ne sont pas venus. Le Président a présenté les excuses de MM. Bastanier, Vte de Hennezel d'Ormois, Cte Lair, Bon de Mazières-Mauléon, Richebé, Salleron.

Nous avons tout d'abord à déplorer la perte de notre imprimeur dévoué, M. Jules Protat, décédé le 10 avril en sa 54e année : le Comité charge le Président d'exprimer à la famille de M. Protat nos regrets et nos condoléances les plus sincères.

Le Comité nomme ensuite à l'unanimité membres de la Société : M. Deluc, 10, rue Vital, Paris, présenté par M. Wiggishoff ; — M. Denis du Péage, 73, quai de Jemmapes, à Lille, présenté par MM. Justin de Pas et Raymond Richebé ; — M. Ammam, 21, Gellerstrasse, Hambourg-Elbe, présenté par le Dr Bouland et le Cte de Leiningen-Westerburg ; — le Cte Brunetta d'Usseaux, 37, avenue Montaigne, Paris, présenté par le Bon du Roure de Paulin. Sur la proposition du Secrétaire est nommé, à l'unanimité, membre honoraire M. Félix Cadet de Gassicourt, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, 17, rue Lagrange, Paris, en remerciement des services rendus à notre Société. En vertu de l'article III, et sur leur demande, MM. Deluc et de Gassicourt sont élus à l'unanimité membres du Comité. M. de Gassicourt nous prie de prévenir nos collègues qu'il ne fait pas d'échange d'Ex-libris.

Digitized by Google

Après ces nominations, le Président remet à l'Archiviste, de la part de M. David-Henri Prior qui en fait don à notre Société, un exemplaire du *Gymnasium speculativum* de Frère Augustin Gothius, de Moneglia, Paris, 1605, in-18, offert par l'auteur au maréchal d'Ancre et portant sur les plats l'ex-dono et le nom de l'auteur. La comtesse de Geslin a envoyé les photographies d'une fort jolie reliure au chiffre de Louis XV, avec dentelles et fleurs de lys d'or, recouvrant le Bréviaire de S. M. (*Breviarium Romanum*, Paris, 1701, 4 vol.), donné par Madame Louise de France à Marie de Geslin, carmélite de Saint-Denis, qui sera probablement reproduit un jour dans nos *Archives*.

M. Linnig demande l'avis du Comité sur une pièce qu'il croit être l'Ex-libris de Georges IV, roi d'Angleterre ; doutant de cette attribution, le Secrétaire propose d'écrire au British Museum. M. de Beauchamp a envoyé le frottis d'un fer de reliure d'abbé, aux armes suivantes : *de... au chevron de... accompagné de 3 chabots de.....* Supports : deux lions ; couronne : de marquis ; malheureusement il n'a pu être identifié de suite.

Plus heureux, M. Couraud voit donner des attributions à deux ou trois Ex-libris, et sa communication sur l'Ex-libris Bucaille intéresse les assistants.

Pour terminer cette réunion, le Président fait passer les publications reçues : *Les Archives Héraldiques suisses*, *la Revue Héraldique*, *la Rivista del Collegio Araldico*, *la Lettura* de Milan, contenant un excellent article, curieusement illustré, de M. Vio-Bonato sur les Anciens Ex-libris italiens, et enfin le *Catalogue de la vente d'Ex-libris* de notre ancien collègue Julien Marschall, qui aura lieu du 28 au 31 mai à Londres, par l'intermédiaire de MM. Sotheby, Wilkinston et Hodge (1.112 numéros).

Le Secrétaire,
Baron du Roure de Paulin.

Malgré l'avis paru dans le numéro de Mars 1906, certaines personnes n'ont pas encore envoyé au trésorier le montant de leur cotisation ou de leur abonnement. Elles voudront bien ne pas trouver mauvais que, suivant la décision du Comité, la quittance leur soit présentée sous peu par la poste.

Nous prévenons nos collègues que M. Denis du Péage, 73, quai de Jemmapes, Lille, n'a pas d'Ex-libris ; mais qu'il échangera avec plaisir les Ex-libris des familles originaires du Nord ; M. Deluc, 10, rue Vital, Paris, échangera des pièces anciennes. M. Ammam, 21, Gellerstrasse, Hambourg-Elbe ; le Cte Brunetta d'Usseaux, 37, avenue Montaigne, Paris, sont tout disposés à faire l'échange de leurs Ex-libris personnels.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B

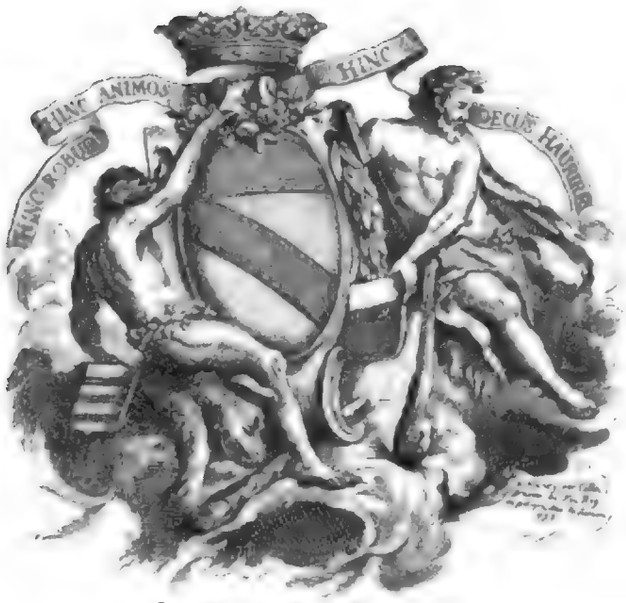

Le Comte de Carvoisin.

Digitized by Google

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

CARVOISIN (Le comte de).

18e siècle. — Quoique la famille de Carvoisin ne soit pas lorraine, nous ne saurions nous dispenser de faire figurer ici le comte de Carvoisin, qui eut cinq Ex-libris, exécutés tous les cinq par Collin à Nancy.

1° Sur un cartouche de la fin du 18e siècle, orné de fleurs ainsi que de guirlandes de laurier, et tenu par deux hercules, se trouve le blason surmonté d'une banderole dans laquelle on voit la devise : HINC ROBUR HINC ANIMOS HINC DECUS HAURIRE. Le tout est supporté par des nuages, au-dessous desquels on lit en écriture bâtarde : le comte de Carvoisin. Signé dans le bord des nuages en bas à droite : *à Nancy par Collin — graveur du Feu Roy — de Pologne Duc de Lorraine — 1773* (en quatre lignes); hauteur 0,078, largeur 0,078. Nous en donnons ci-contre une excellente reproduction par l'héliogravure; c'est le plus rare de la série.

2° Le deuxième Ex-libris est absolument semblable au précédent, il n'en diffère que par la devise qui s'y trouve remplacée par celle-ci : DUCE NON ERRAMUS OLYMPO, tout le reste est absolument identique, c'est le même cuivre qui a servi et sur lequel on a pu facilement exécuter cette modification.

3° La même composition dans ses détails et avec les mêmes armoiries, mais réduite à 0,055 de haut sur 0,046 de large, a fait le sujet de ce troisième Ex-libris; mais la signature quoique restée à la même place est : *Collin Sculptor regis.*

4° La composition générale est encore absolument semblable à celle du 1er, c'est encore probablement le même cuivre qui a dû servir; mais sur lequel les armes simples ont été grattées pour y être remplacées par un blason composé de douze quartiers, avec l'écu de Carvoisin sur le tout. Et naturellement, mêmes dimensions 0,078 × 0,078.

5° Du moment que le titulaire avait fait modifier ses armoiries sur le 4e il était tout naturel qu'il fît de même pour la petite planche, c'est ce qui a fourni le cinquième Ex-libris semblable au 3e, avec le cuivre duquel il a été obtenu; mais les dimensions de cette planche n'ont pas permis l'exécution des douze quartiers, il n'y en a que quatre, avec le blason de Carvoisin sur le tout. Cette intéressante série se trouve

au complet dans la collection de notre Vice-Président qui nous a prêté la pièce la plus rare pour la reproduction ci-jointe.

CAYLAR DE BERMOND DESPONDEILHAN (J. du). 18e siècle. — Originaire du Languedoc, Ignace comte de Bermond du Caylar, etc..., s'était marié avec une Lorraine, Marie-Anne de La Lance, d'une famille de Saint-Mihiel. Voir ce qui en a été dit page 103 des *Archives* de l'année 1903. Comme on le voit par la reproduction, cette pièce signée par Allin, représente les blasons accolés des deux époux, surmontés d'une couronne de marquis et soutenus par deux lions. Le tout repose sur un encadrement fleuri dans lequel se lit l'inscription. (Collection L. Bouland.)

C. B. (Mlle). 19e siècle. — Voir à Berthol (Mlle C.), dans le numéro des *Archives* de 1905, page 190.

CERFBERR (Théodore). 18e siècle. — Syndic général des Juifs d'Alsace et de Lorraine, mort en 1793. (Voir Biographie alsacienne-lorraine par A. Cerfberr de Medelsheim, pages 33 et 58.) Dans un écusson soutenu d'un côté par un cerf et de l'autre par un ours, ces trois mots au-dessus l'un de l'autre : Théodore — Cerf — Berr. Il y en a un gravé sur bois et un sur cuivre. (A. Benoit.)

CHANOINESSES DE REMIREMONT. 18e siècle. — Voir à : Abbaye des Chanoinesses de Remiremont, page 160 du numéro des *Archives* d'octobre 1905.

CHANTEAU (Ex-libris Francisci de). 19e siècle. — Lithographie ayant pour fond une vue du château de Monbras (Meuse); au premier plan, les armoiries : écusson incliné surmonté d'un casque et d'une banderole portant la devise : *A Dieu seul je m'arrete*. En bas, à droite, l'inscription : Ex-libris Francisci de Chanteau ; dans le coin inférieur gauche, *A. de Feriet invt*. Le tout est circonscrit par un filet fin mesurant 0,092 de large sur 0,068 de haut.

CHARITÉ DE GRENOBLE (La). 18e siècle. — Voir à : La Charité de Grenoble ; cette pièce ne figurant ici que parce qu'elle est signée: LANÇON . A . NANCI . FECIT.

CHARTENER (**Bibliothèque de M. G.**)

19e siècle. — Cet amateur messin avait une bibliothèque remarquable, qui fut vendue à Paris en 1885. Son Ex-libris est une petite gravure au burin représentant ses armoiries, écusson français surmonté d'un casque sans couronne; au-dessous, une banderole portant l'inscription ci-contre. De chaque côté de la pointe de l'écusson, les lettres A. et B. en petites capitales (Adrien Bellevoye). Le tout circonscrit par un trait rectangulaire de 0,049 × 0,039.

CHASSEL (**Ex bibliotheca J. G. S.**).

18e siècle. — Le sujet représente un petit Mercure, la main gauche appuyée sur un écusson ovale, dans lequel l'inscription ci-contre a été mise à la plume; de la main droite il élève son caducée, autour de lui sont les attributs de la peinture. Le tout est posé sur un socle; dans le bas on lit : *C. Charles inv....* à gauche ; *J.-C. fran*. *scul. Nanceii 1739...* à droite. Toute la composition est circonscrite par un double filet mesurant 0,122 de haut sur 0,086 de large. (Collection L. Bouland.) Cette gravure a été utilisée de la même façon par d'autres personnes; nous les citerons à leur nom.

CHATEAU DE LOUPPY (**Bibliothèque du**).

19e siècle. — Voir à Louppy : ce château est situé dans le département de la Meuse, il appartient au Cte de Vassinhac d'Imécourt.

CHATELET (Du). 18e siècle. — Voir plus loin à Du Chatelet.

CHATEAUFORT (Bibliotecque de M. de). 18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason et signée par F. de Sénemont. Au-dessous, l'inscription *Bibliotecque de M. de Chateaufort.*

CHAVERNAC (Bibliothèque de Madame). 19e siècle. — Dans un écusson ovale posé sur un ornement rocaille qui est surmonté d'un coq, se voient deux lettres C ornées. Au-dessus, dans un rayonnement, l'inscription *To kill time or amend... I am a ready friend.* En bas, à gauche : *lith. Nicolas Digout.* (Collection A. Benoit, Bibl. Nationale.)

CHENUT (Paul). 1898. — Jeune fille de profil assise et lisant dans un grand album appuyé sur le bord d'une table; autour d'elle, ornementation de style moderne. Dans l'espace blanc qui se trouve au-dessus du volume, on voit en lettres fantaisistes entrelacées : *Paul Chenut.* Un filet circonscrit toute la composition; dans le bas, à droite, la signature : *Jacques Gruber.* Il en existe trois formats : le plus grand mesure 0,078 de large sur 0,120 de haut, en comptant la signature du photograveur *Barbier-Paulin*, qui est en dehors du filet.

(*A suivre.*)

LA DONATION ET L'EX-LIBRIS MOREL DE THOISY

LOUIS-François Morel de Thoisy naquit à Paris en 1690, il fut conseiller du Roi, puis trésorier payeur des gages de la cour des monnoyes. Homme érudit, très chercheur et très patient, il ramassa avec passion toutes les pièces fugitives ayant trait au droit, aux affaires ecclésiastiques et à l'histoire. Il réunit une collection de soixante mille pièces, et alors il l'offrit au Roi; les motifs qui le poussèrent à cette détermination sont exposés tout au long dans l'acte de donation que nous donnons *in extenso* d'après le texte qui est dans la Collection Clairambaut, volume 495 (ou Mélanges, 500), pièce 177 :

Je soussigné Louis-François Morel, chevalier seigneur de Thoisy, la Chapelle Vandomoise, Bonnes-Nouvelles et autres lieux, cy devant conseiller du roy, trésorier payeur des gages de la Cour des monnoyes, ay fait la présente déclaration.

M'étant fait depuis vingt ans une application toute particulière de ramasser toutes les pièces écartées et fugitives soit manuscrites ou imprimées que j'ai pu trouver, je me suis attaché principalement aux matières ecclésiastiques, historiques et de jurisprudence. Mes découvertes ont été si heureuses, surtout par celle du cabinet d'une personne qui s'était appliquée à ces sortes de recherches pendant quarante ou cinquante ans que ces pièces fugitives sont montées au nombre de plus de 60.000, parmi lesquelles il y en a une quantité considérable, les unes originales, les autres très rares.

Une collection aussi nombreuse demandait de l'ordre et de l'arrangement. C'est ce qui m'a engagé avec tout le soin dont j'ai été capable de distinguer les matières

Digitized by Google

et ensuite de les joindre ensemble par ordre chronologique ou alphabétique, suivant les convenances et les différents rapports en 646 volumes dont les titres indiquent la matière. Ces recueils ont été visités par des curieux et par des scavans de tous les genres ; ils en ont approuvé l'ordre et la distribution ; ils sont convenus qu'un aussi grand amas ne se trouvait dans aucune des plus fameuses bibliothèques ; ils y ont même rencontrés des pièces qui leurs étaient inconnues.

Cette approbation, et, si j'ose le dire, ces éloges m'ont fait juger que cette

collection était digne de la bibliothèque du roy. J'ay d'ailleurs remarqués à cause de certaines pièces qu'il était convenable qu'elles ne fussent point ailleurs.

Ces motifs m'ont déterminé : j'ay eu l'honneur de les proposer à Monsieur l'abbé Bignon, lequel après avoir fait faire l'examen de ces recueils par le Sieur de Fargny, l'un des preposés à la garde de la Bibliothèque de Sa Majesté, a cru qu'il devait entrer dans la même bibliothèque.

J'ay fait mes offres sans aucune condition quoique ma dépense pour ces Recueils monte à plus de vingt-cinq mille livres, sans compter mes soins et mon travail pour les rassembler et les mettre en ordre.

Cet objet est considérable pour un particulier. Je suis chargé d'une nombreuse famille et ma fortune qui était médiocre, a encore été diminuée par les événements des derniers temps et par une charge comptable, et néanmoins onéreuse que j'ai possédé pendant neuf ans. Ces considérations me font espérer dans la suite de la justice et de la munificence Royale de Sa Majesté une récompense convenable.

Digitized by Google

Ainsi pour exécuter mes offres, je déclare par ce présent Écrit, que je cède et transporte au Roy pour sa Bibliothèque à Paris dès maintenant et pour toujours les six cens quarante six volumes de Recueils cy dessus énoncez, sans autre condition que celle de telle compensation, où récompense proportionnée à ma dépense, et de tel grade d'honneur pour mon travail qu'il plaira au Roy de m'accorder, ce qui a été accepté pour Sa Majesté par l'Abbé Bignon conseiller d'État ordinaire et Bibliothécaire du Roy Soussigné. Et à cet effet il a été dressé un double catalogue des six cens quarante six volumes, Cartons ou Paquets, lesquels ont été numérotez par premier et dernier et dans chacun desquels est appliquée l'empreinte de mes armes.

Fait double à Paris le 10 de juillet mil sept cent vingt cinq.

Il fut publié par les soins de Morel de Thoisy un catalogue sommaire qui donne quelques renseignements intéressants. Son titre exact est : *Catalogue abrégé des Recueils de Pièces fugitives, imprimées, manuscrites, ou originales, recherchées, rassemblées, & mises en ordre par M. Morel de Thoisy qui les a remis à la Bibliothèque du Roy, en l'année 1725.* (S. l. n. d.) In-4°, 16 p. [Res. Q 403 bis].

Voici la nomenclature des matières contenues dans la collection, telle qu'elle figure au bas de la page de titre de ce catalogue :

Matières ecclésiastiques	161	volumes
Matières historiques	90	
Belles-Lettres	10	
Droit public et civil	385	
	646	

Le classement par format donne les résultats suivants :

In-folio	265
In-4°	316
In-8° et au-dessous	53
Paquets	15
	646 volumes ou paquets.

Morel de Thoisy rassembla également 186 volumes concernant les monnaies, 115 volumes d'auteurs français, latins ou étrangers, et 71 volumes de manuscrits sur la même matière. « Toute cette partie concernant les Monnoyes est à présent entre les mains de M. Grassin, Directeur général des Monnoyes de France, qui en fait la destination pour la Bibliothèque du Roy », dit la page 16 du catalogue.

Comprise autrefois dans la division Z (polygraphie), la collection Thoisy constitue maintenant une annexe à cette division. Elle renferme 513 volumes classés simplement par formats, sans qu'il soit tenu compte de l'ordre des matières : 263 in-folio (cotés Thoisy 1 à Thoisy 263), 206 in-quarto (cotés Thoisy 264 à Thoisy 469), 44 in-otavo (cotés Thoisy 470 à Thoisy 513). Un exemplaire du catalogue imprimé dont il est question plus haut figure dans la collection, sous la cote Thoisy 469 bis. Le catalogue manuscrit des pièces de la collection est contenu dans les trois derniers volumes in-folio (Thoisy 261–

263). Les mémoires judiciaires se trouvent indiqués dans le Catalogue des factums de la Bibliothèque nationale, commencé par A. Corda et terminé par A. Trudon des Ormes, bibliothécaire au département des Imprimés. Il a été impossible à des fonctionnaires des imprimés et au conservateur lui-même de ce département d'expliquer la différence entre le nombre ancien et le nombre actuel de volumes autrement que par des fuites qui se seraient produites à l'époque de la Révolution ou postérieurement, ou par des remaniements dont la trace n'aurait pas été gardée.

Pour ses collections, Morel de Thoisy avait fait graver un Ex-libris : *D'or, au chevron de gueules, chargé d'un chevron crénelé d'argent accompagné de trois têtes de Maures de sable tortillées d'azur.* Supports, deux griffons. Casque à lambrequins. Cimier un Maure issant tenant des flèches renversées; sur cartouche, en dessous, une draperie. Sur quelques exemplaires, on lit sur cette draperie une inscription typographique : Messire Louis-François Morel, chevalier, seigneur châtelain de Thoisy, la Chapelle Vandomoise, Bonnes-Nouvelles et autres lieux, Chevalier de l'un des ordres du Roy, Conseiller en ses conseils, Lieutenant général au baillage et siège présidial de Troyes. Hauteur 125 mm. Largeur 75 mm. Voir page 71.

Cette inscription fut ajoutée par Morel de Thoisy vers 1729 ou 1730, car

c'est en 1728 que le Roy, pour reconnaître sa générosité et le récompenser lui accorda la croix de Saint-Michel et une pension viagère de 800 livres. C'est également vers 1730 qu'il traita de la charge de lieutenant général au bailliage de Troyes, et qu'il alla établir son domicile en cette ville. Il consacra ses loisirs à faire une topographie de la ville et du diocèse de Troyes, pour laquelle il amassa une grande quantité de mémoires et documents qui passèrent aux Bénédictins de Reims qui travaillaient alors à l'histoire de Champagne. Le manuscrit rédigé par Morel fut acquis par l'Hôtel de Ville de Troyes, il offre une espèce de concordance de vies des saints du diocèse, une très courte notice des illustres Troyens, des recherches sur les bénéfices du pouillé, sur les Arts et métiers, sur la milice bourgeoise, sur les juridictions, leurs droits et leurs prétentions respectives. [Il écrivit également la vie d'Edme Roy, curé de ~~Pessey~~, au diocèse de Langres, mort en 1644. Perse' Grandgeau.

Atteint vers l'âge de soixante ans d'une humeur dartreuse il eut le courage de rester enfermé pendant dix ans à Thoisy où il vécut de lait ; il avait vendu sa charge depuis quelque temps. Il mourut le 28 septembre 1782, âgé de quatre-vingt-douze ans[1].

Baron du Roure de Paulin.

ÉCHOS DES VENTES

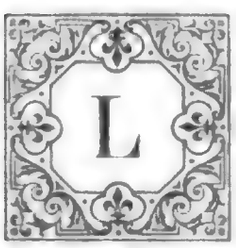

ON peut dire que cette année, contrairement aux précédentes, les amateurs d'Ex-libris n'ont pas été gâtés par les ventes publiques de leurs vignettes préférées. En effet depuis celle du 1er décembre 1905 nous n'avons eu à nous partager que la collection E. P. vendue les 9 et 10 avril dernier par le ministère de Me Delestre, assisté de MM. Em. Paul et fils et Guillemin, libraires-experts. Il est vrai de dire que celle-ci, composée de 381 nos, était des plus intéressantes pour la majorité des collectionneurs, en ce sens qu'elle ne contenait que des pièces françaises ayant appartenu pour la plupart aux provinces du midi de la France, et presque toutes identifiées et annotées par leur propriétaire. Dans le nombre de ces Ex-libris, dont quelques-uns voyaient pour la première fois le feu des enchères, se trouvait une belle série de pièces gravées par le célèbre graveur d'armoiries J. Michel[2].

Nous pouvons citer parmi les Ex-libris signés Michel les nos 51 : P. de Morand, vendu 25 fr. — 129 : (Chicoyneau), 32 fr. — 154 : Francony, chanoine à Arles, le plus rare des Ex-libris gravés par Michel, 55 fr. — 207 :

1. Voir *Bibliotheca Biblothecarum de Montfaucon*, t. II, p. 16-67. *Œuvres inédites de P.-J. Grosley*, t. II, p. 213, Mémoires sur les Troyens célèbres. — L'exemplaire de l'Ex-libris Morel, sans inscription, a été trouvé souvent avec le nom manuscrit de *Racine de Bacherville*, qui n'a rien de commun avec cette pièce.

2. Voir sur cet artiste les renseignements parus dans les *Archives* de 1900 (note 7, p. 137) et dus à notre érudit collègue, M. E. Perrier.

S. de Loinville, 2 variétés, 29 fr. — 295 : F.-M. de Tulle, très jolie pièce, 40 fr. Nous donnons ci-dessous la reproduction de ce charmant Ex-libris, comme spécimen de la manière particulièrement délicate qui caractérise les œuvres de ce graveur[1], et enfin 304 : Villeneuve de Martignan, 23 fr.

Indiquons maintenant les Ex-libris qui ont atteint les prix les plus élevés; dans ceux du XVIIe siècle les n°s 6 : Ex-libris d'un ecclésiastique, anonyme, vendu 27 fr. — 7 : (Auvellier de Champclos), 2 pièces différentes, dont une gravée par *Tasnière*, en 1697, 51 fr. — 11 : J. Basnage, 26 fr. — 29 : (d'Espagnet), 30 fr. — 33 : de Foresta, 2 variantes, 58 fr. — 40 : (de La Cépède), 65 fr. — 41 : (de Lameth), 75 fr. — 45 : (de Ligny), 30 fr. — 47 : Mallet, 36 fr. — 50 : P. Michel, 32 fr. — 52 : (Morelli), 52 fr. — 56 : (Pitton de Tournefort), 2 variantes; 52 fr. — 58 : (du Rieu), grande et superbe pièce, 85 fr. — 62 : (de Saintyon), 55 fr. — 73 : (d'Yse), 70 fr.

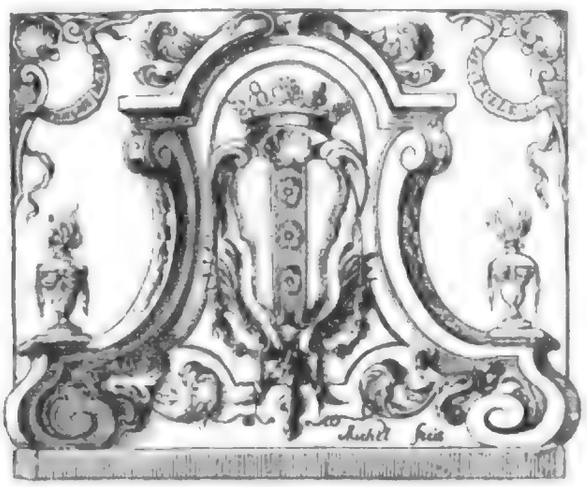

Parmi les pièces gravées au XVIIIe siècle, nous mentionnerons les n°s 87 et 88, anonymes, vendus l'un 65 fr. et l'autre 33 fr. — 92 : P. Auriol, par Baumès, 32 fr. — 97 : Baron de Bordes, gravé par Mme Maugein, 50 fr. — 101 : M. Bégon, 1702, 50 fr. — 102 : Bernard de Rieux, par Huquier, 32 fr. — 112 : J.-F. Bousson, par Micaud, curieuse pièce, 31 fr. — 114 : (de Bressac), par Boily, 38 fr. — 126 : Chambon, 2 variantes, 40 fr. — 138 : (de Croze-Lincel), par Brupacher, curieuse pièce avec emblèmes maçonniques, 30 fr. — 146 : Du Tillet, 30 fr. — 148 : P. de Faugères, 30 fr. — 158 : Ctesse de Rochechouart, in-4°, un des plus beaux et des plus rares ex-libris connus, 81 fr. — 168 : De Grasse-Briançon, 42 fr. — 171 : Grimod de la Reynière, 30 fr. — 178 : (F.-J. d'Hauregard), d'une composition ravissante, 55 fr. — 227 : L. Mongez, 34 fr. — 249 : (Pomme), signé Rouvière, 36 fr. — 251 : (Pontevès-Agoult), 26 fr. — 277 : (Seytres de Caumont), 30 fr. — 291 : Toulouse de Lautrec-Monfa, 41 fr. — 297 : (Vacon), évêque d'Apt, 25 fr. — 302 : (Villeneuve-Trans), 32 fr. — 305 : Villevieille, 28 fr.

1. Nous devons à l'obligeance du propriétaire de cette collection le prêt des clichés qui illustrent cet article et qui figurent parmi d'autres dans le catalogue de sa vente : nous lui adressons à ce sujet nos sincères remerciements.

Digitized by Google

Indépendamment de ces unités, cette importante collection comprenait encore environ 1.200 pièces anciennes plus ordinaires, mises sur table par lots de 15 et vendus entre 12 et 83 fr. chacun.

Ces chiffres montrent que l'Ex-libris est toujours en faveur et que les pièces rares et curieuses, loin de baisser de valeur, continuent à se maintenir à des prix souvent peu accessibles à tous les amateurs.

C. D. R.

EX-LIBRIS DE M. PAUL BELLON

Certaines personnes qui n'ont que peu de livres et quelques-unes point du tout, se font, en revanche, faire un Ex-libris de grandes dimensions, voire même plusieurs Ex-libris, alors que des amateurs possédant de nombreux et beaux livres n'ont qu'une marque de dimensions modestes appropriée aux formats de ceux-ci. Ce dernier cas est celui de M. Paul Bellon dont presque tous nos collègues, nous le supposons du moins, doivent posséder ou pour le moins avoir souvent rencontré le petit Ex-libris reproduit ci-dessous et dont nous devons le cliché à l'obligeance de M. H. Leclerc, libraire à Paris.

Mais si l'on connaît bien cette petite pièce, on a peu de renseignements sur son propriétaire, qui est mort jeune ; nous croyons donc intéresser nos lecteurs en leur communiquant ceux que nous avons pu recueillir.

M. Paul Bellon était né à Écully (Rhône) le 16 septembre 1853. Après avoir été quelque temps attaché, nous a-t-on dit, au cabinet du Préfet de l'Allier, il travailla le droit administratif en vue de se faire nommer auditeur au Conseil d'État, puis y ayant renoncé, il put, grâce à une belle fortune, vivre en dilettante et consacrer ses loisirs aux agréables recherches du bibliophile. M. P. Bellon mourut à Écully (Rhône) le 29 mai 1895. Ses livres fournirent la matière de deux ventes faites par la maison Leclerc et Cornuau, libraires, 219, rue Saint-Honoré, Paris. — La première eut lieu à l'hôtel Drouot les 11, 12, 13 février 1896, elle était composée en majeure partie d'éditions de luxe d'ouvrages modernes recouvertes de belles reliures en maroquin ; elle produisit près de cent trente mille francs. La seconde comprenant des livres plus ordinaires se fit à la salle Sylvestre et produisit une dizaine de mille francs.

Dr L. Bouland.

Digitized by Google

DEMANDE

Miss A. Justice, de New-York, membre de notre Société, prépare en ce moment un ouvrage sur les Ex-libris sous forme d'*Essai*, qui doit avoir comme titre : *Ex-libris Internationaux*. Le livre aura comme frontispice la figure exécutée par M. Ed. French, graveur très estimé en Amérique : il contiendra deux cents reproductions des plus importants Ex-libris du monde entier dont cinquante gravés sur cuivre, tirés hors texte. Plus de vingt pays s'y trouveront représentés, non seulement par des modèles dus aux graveurs anciens, mais encore par des reproductions d'Ex-libris exécutés par des dessinateurs et graveurs modernes, dont Mlle A. Justice a déjà reçu deux mille spécimens ; elle s'efforcera de produire un des plus remarquables livres internationaux en même temps qu'un des plus artistiques parmi les ouvrages parus jusqu'ici sur ce sujet. Ce volume sera exécuté par une des meilleures imprimeries de New-York et comportera une édition de luxe. Mlle A. Justice serait reconnaissante aux personnes qui voudraient bien lui adresser (785 Madison avenue New-York) des spécimens, des dessins, etc.., pouvant l'aider dans la composition de cet ouvrage.

Pour traduction : F. Carême.

BIBLIOTHÈQUES ET EX-LIBRIS

D'AMATEURS BELGES

AUX XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

VOICI un livre qui était attendu avec impatience, c'est donc pour nous un véritable plaisir d'annoncer son apparition (voir page 3 de la couverture rose) et de dire qu'il tient ce qu'il promettait. Son auteur, M. Benj. Linnig, qui est membre de notre Société, ainsi qu'un de nos collaborateurs les plus dévoués, a su déjà se faire bien apprécier de nos lecteurs. — Par les articles que M. Linnig a publiés depuis deux ans dans notre Revue : sur Van de Velde et Lauwers en 1904 ; Mols, Hénin-Liétard et Marie d'Autriche en 1905, articles dont il nous avait offert la primeur, et qui font partie de son livre ; on peut se rendre compte du travail sérieux et considérable que celui-ci a coûté.

Tout en étant lui-même un artiste habile, comme il nous l'a montré par l'exécution de son propre Ex-libris, M. Linnig est un de ceux qui ne se bornent pas à voir dans l'Ex-libris autre chose qu'une gravure plus ou moins bien exécutée : il cherche et sait trouver des renseignements curieux non seulement sur le titulaire de la vignette, mais encore sur le genre et l'importance de ses collections. C'est ce que la plupart de nos lecteurs apprécient beaucoup aujourd'hui, et c'est pourquoi le livre est intitulé : Bibliothèques et Ex-libris... etc... Il en résulte que chacune des pièces reproduites dans

cet intéressant ouvrage est accompagnée d'indications variées qui en font pour ainsi dire revivre le propriétaire : tel est du reste, comme il le dit lui-même dans son introduction, le but principal de l'auteur. Qu'on nous permette d'en citer deux exemples.

Beaucoup de nos collègues doivent posséder l'Ex-libris anonyme reproduit ci-dessous, quelques-uns peut-être l'ont rencontré et ne l'ont pas acheté, justement parce qu'on ne savait rien sur son propriétaire... l'ouvrage de M. Linnig apprend (page 159) que c'est celui de Louis Bosch, curé de Tamise, et publie sur lui tous les renseignements qu'on a pu recueillir. Il en est de même pour l'Ex-libris non moins anonyme de Jean-Baptiste Maes dont nous donnons ci-contre le tirage hors texte, et dont l'identification complète eut nécessité pour les collectionneurs d'assez longues recherches dans les armo-

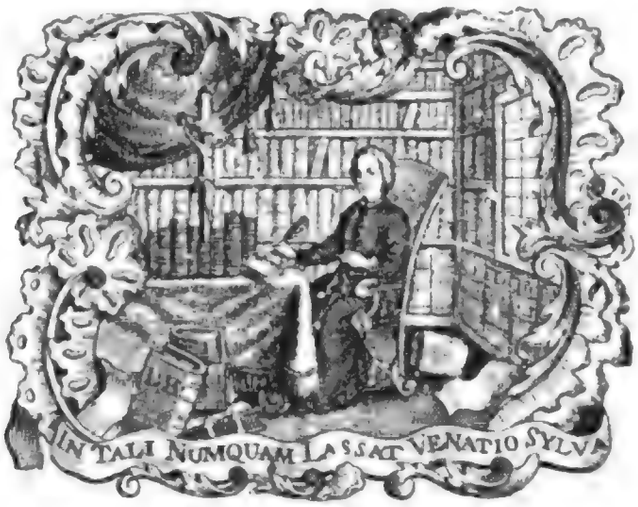

riaux et dans les généalogies, elles sont évitées par les détails donnés aux pages 93-94 du livre. L'éditeur, M. H. Daragon, libraire parisien fort connu, auquel nous devons la communication de ces deux clichés, a fait de son mieux pour que l'exécution matérielle du volume répondît à la valeur documentaire du texte : papier de bonne qualité, illustration abondante, couverture dessinée par A. Robida, un de nos illustrateurs les plus estimés.

Pour faciliter les recherches, l'ouvrage se termine par deux tables, la première comprenant les noms de graveurs et de bibliophiles rangés par ordre *chronologique*, la seconde composée des noms propres cités au cours du travail et rangés par ordre *alphabétique*. Ajoutons que ce livre est le premier volume d'une série projetée sous le nom de *Bibliothèque internationale des Ex-libris*, et nous terminerons en lui souhaitant tout le succès qu'il mérite.

Dr L. Bouland.

M. P. Robert de Beauchamp, 84, rue Judaique, Bordeaux, nous prie d'annoncer qu'il a encore quelques Ex-libris de feu Dast Le Vacher de Boisville et qu'il en ferait volontiers l'échange ainsi que du sien.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX
TILDEN
FOUNDATIONS

QUESTIONS

CHEVRON. — TROIS MAILLETS. — (N° 329.)

Nos érudits collègues pourraient-ils découvrir le titulaire d'un Ex-libris dont le blason peut se décrire comme suit : *D'or, au chevron de gueules, à trois maillets de sinople, posés deux en chef, l'autre en pointe ?* Le cliché a été trouvé chez un antiquaire de la ville de Nîmes. PROSPER F...

RÉPONSES

M. D'HYENVILLE. — (N° 302.) [11e ANNÉE, PAGE 78, et 12e ANNÉE, PAGES 96, 128 et 147].

L'Ex-libris, objet de la question des *Archives*, n° 292, est celui de Charles-Antoine Tanqueray d'Hyenville, écuyer, seigneur de Cambernon, non pas lieutenant-colonel de dragons : mais simplement, vers 1774, lieutenant en

second au régiment de la Reine-dragons. Il quitta l'armée en 1779 pour épouser Marie-Louise Piochard de la Brulerie, née en 1747 de Jean-Étienne Piochard de la Brulerie brigadier des armées du Roi, et de Marie Chaudot, et veuve de Jean-Louis-Antoine de Sejan, lieutenant-colonel de cavalerie. M. Tanqueray d'Hyenville comparut à l'assemblée de la noblesse de Normandie, en 1789.

Sa marque de bibliothèque, gravée par Viotte, artiste franc-comtois, doit

Digitized by Google

cependant être rangée parmi les Ex-libris normands, son propriétaire ayant toujours habité la Normandie et y ayant possédé sa bibliothèque. Il dut la faire graver peu de temps après son mariage, au cours d'un voyage en Franche-Comté, d'où la mère de sa femme, née Chaudot, était originaire.

Louis-Antoine Tanqueray d'Hyenville, très probablement le père de notre bibliophile, fit enregistrer des lettres d'anoblissement, le 26 septembre 1759 ; il portait : *De gueules, à trois massues d'or en pal, 2 et 1.* Rietstap, dans son *Armorial général* attribue également ces mêmes armoiries à la famille normande Tanqueray. D'où viennent alors celles portées par M. D'Hyenville sur son Ex-libris et son cachet? Pourquoi ce changement d'armes? Je ne me le suis jamais expliqué et c'est ce qui m'empêchait de communiquer aux *Archives* ces quelques renseignements collationnés depuis longtemps. Puissent-ils intéresser nos collègues. DE REMACLE.

L'EXPOSITION D'EX-LIBRIS
DU CERCLE PHILATÉLIQUE

A FÉDÉRATION Philatélique de France vient de clôturer sa deuxième exposition d'Ex-libris. C'est avec un grand plaisir que nous avons longuement examiné, dans les salons du Cercle, les soixante-dix cadres renfermant les pièces exposées.

Parmi les plus belles séries nous citerons celle de notre sympathique collègue M. Wiggishoff, composée surtout d'Ex-libris non héraldiques appartenant à des célébrités contemporaines : Victor Hugo, Jules Claretie, J. Cousin, Laugier, Théophile Gautier, Monseigneur le duc de Chartres, Bon Pichon, Ferdinand de Lesseps, etc....: la série prêtée par M. Deluc, contenant les Ex-libris de Tristan de Cambon, de Crevecœur, d'Aubilly, de Saint-Aubin, de Champcenetz, de Monspey etc..., M. Robida qui est aussi un aquafortiste distingué avait envoyé quelques Ex-libris modernes très jolis et très originaux qu'il a exécutés pour MM. Larroumet, Havette, Daragon, Mariani etc... A côté, les Ex-libris macabres de M. P. Eugène Masson attirèrent beaucoup l'attention des visiteurs. Remarqué aussi les séries appartenant au colonel Delauney et à M. Chamboissier. Néanmoins nous avons regretté de voir dans cette intéressante exposition des pièces de fantaisie dites *Ex-libris imaginaires* comme les pseudo-Ex-libris de Napoléon Ier, de Rabelais, de Marat, de Danton, etc.... La commission d'organisation a décerné une médaille d'or à M. Chamboissier et des médailles d'argent à MM. Daspet, Deluc, Masson, Robida, Schwab, Wiggishoff. BARON DU ROURE DE PAULIN.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au numéro suivant différentes questions, réponses et les autres articles bibliographiques.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 6 Juin 1906

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 MAI 1906

OUVRANT la séance en présentant les regrets du comte Lair qui n'a pas pu venir à Paris, le Président constate avec plaisir la présence d'un assez grand nombre de nos collègues. — M. de Gassicourt qui vient pour la première fois, remercie le Comité de l'avoir nommé membre honoraire, et nous promet un concours dévoué.

Nos lecteurs sont priés d'excuser le retard des numéros de mai et de juin dû à la grève des ouvriers photograveurs. — M. Bouland présente douze dessins de superlibris admirablement exécutés par M. Georges Sens pour illustrer l'article qu'il va nous donner sur les marques des livres de l'abbaye de Saint-Waast. Il annonce en même temps que ce dévoué collaborateur veut en outre faire les frais d'autres illustrations destinées au même article ; et très heureux de cette généreuse proposition, les assistants votent à M. G. Sens d'unanimes félicitations. — M. Bastanier offre pour la collection de la Société, l'Ex-libris de sa mère fait par M. Hanns Bastanier et le cuivre gravé de l'Ex-libris exécuté pour lui-même par cet artiste habile et original, le tirage hors texte en passera dans un des prochains numéros de notre Revue : en attendant, le Comité envoie tous ses remerciements à M. Hanns Bastanier. Les assistants examinent ensuite avec intérêt un livre portant sur les plats le chiffre du maréchal Pélissier (communication de

M. Libert) et un volume aux armes de Madame Élisabeth ayant à l'intérieur l'Ex-libris de cette princesse (appartenant à M. Ed. Engelmann), il est rare de rencontrer ainsi réunies ces deux marques extérieures et intérieures.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Charles Dexter Allen, 1144, 83e avenue Dyker Heights Brooklyn, New-York, auteur des *Ex-libris américains*, annonçant qu'il va publier un supplément à son ouvrage. Il demande qu'on lui indique les nouveaux Ex-libris américains, l'existence des planches anciennes... tous les renseignements enfin qui ne sont pas dans sa première publication.

Une bonne épreuve sur papier vergé du nouvel Ex-libris dessiné par M. Théodore de Lille pour M. Verly est soumise à l'appréciation du comité, et nous en donnerons le tirage dans notre Revue.

Le Président remet à l'archiviste : *Le château de Rochebaron. — Généalogie de la famille de Giry*, par le baron du Roure de Paulin, illustré par Mlle Pouthot et M. A. de la Perrière, Paris, in-8, 1906, offert par l'auteur.

Le Président fait passer un exemplaire en feuilles de l'ouvrage de M. B. Linnig, *Bibliothèques et Ex-libris de Bibliophiles belges*, Paris, in-8, 1906, paru depuis peu, dont il a été parlé dans le numéro de mai et que nous avons annoncé sur la couverture de notre Revue.

Le Secrétaire montre les numéros du *Vieux Papier* de janvier, mars et mai, contenant : 1° un article très curieux de M. Quenaidit sur *les Ex-libris maçonniques* ; 2° les *Ex-libris manuscrits*, par M. Mautouchet ; 3° le commencement de la liste des *Ex-libris bourguignons*, par M. Quantin.

Pour terminer la séance, on fait circuler, comme d'habitude, les publications reçues dans le courant du mois : la *Revue héraldique*, *la Rivista del Collegio Araldico*, l'*Ex-libris Journal*, etc...

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

REMARQUE

On rencontre quelquefois un Ex-libris assez grossièrement gravé, représentant le blason que voici : *D'argent, à la croix ancrée de sable, chargée en cœur d'un losange du champ*, posé sur un cartouche rocaille, surmonté d'un casque taré de profil ayant pour cimier un sauvage armé d'une massue, et pour tenants deux sauvages. Le tout repose sur une terrasse au-dessous de laquelle s'entremêlent deux banderoles ; dans la première on lit : Ex-libris *La Londrelle*, le mot Ex-libris est gravé, mais La Londrelle manuscrit est tellement surchargé d'encre qu'il est impossible de percevoir quel pouvait être le nom gravé au-dessous. Dans la petite banderole on a mis aussi à l'encre la date *1783*. Quelquefois la surcharge manuscrite a été faite d'une main si lourde que la pâte du papier en a été presque désagrégée.

Si au moyen de produits chimiques on arrive à enlever complètement l'encre de cette surcharge, sans abîmer davantage le papier, on retrouve l'inscription gravée qui est : ex-libris d'origny sur la grande banderole et n sur la petite avec une place blanche pour inscrire le numéro. Ceux de nos collègues qui possèdent la pièce avec cette surcharge, mais craignent de l'en-

Digitized by Google

dommager en essayant d'enlever l'encre, peuvent donc sûrement la cataloguer à D'Origny.

On a mis à notre disposition un fer de reliure aux armes du baron de Marivetz. Nous savons d'autre part que ce personnage possédait un Ex-libris gravé portant l'inscription : « Du Cabinet de M. le Bon de Marivetz. » Nous prions instamment celui de nos collègues qui posséderait cet Ex-libris en bon état de vouloir bien l'envoyer en communication au Vice-Président, M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.

EX-LIBRIS DE BELLAUD

L'EX-LIBRIS reproduit dans les *Archives* de mars 1900 et dans celles de janvier 1906 est bien celui de Mgr de Bellaud. J'ai retrouvé la tombe de ce prélat dans le cimetière du Mont-Valérien[1]. Sa très longue épitaphe donne ses prénoms complets qui concordent exactement avec les initiales de l'Ex-libris : *François de Sales-Marie-Joseph-Paul-Benjamin de Bellaud.* Il avait épousé

EX LIBRIS F·S·M·J·P·B·DE BELLAUD

d'abord Marie-Barbe-Augustine de Montmaur dont il eut deux enfants, qui élevèrent, en 1830, à la mémoire de leur père le monument du Mont-Valérien. C'étaient : François de Sales-Marie-Pierre-Esprit-Augustin de Bellaud[2] et Marie-Christine-Pauline-Augustine de Bellaud, religieuse au couvent de la congrégation Notre-Dame, rue de Sèvres, à Paris, de laquelle provient certainement le volume communiqué à notre collaborateur Z. L'Épitaphe nous

1. Quatrième rangée, cinquième tombe. Voir mon *Épitaphier de l'ancien cimetière du Mont-Valérien*, p 21 (H. Champion, édit. 1905.)

2. Il existe de ce dernier un Ex-libris exécuté en lithographie, dont la composition rappelle celui de son père, cette pièce que M. Ed. Engelmann veut bien nous communiquer, mesure 0,120^mm^ de haut sur 0,68^mm^ de large et porte dans le bas l'inscription : EX-LIBRIS F.-S. M. P. E. A. DE BELLAUD.

apprend en outre que devenu veuf, M. de Bellaud fut prêtre, vicaire général du diocèse de Sens, aumônier de la Dauphine et chevalier de l'ordre du Pape. Il mourut âgé de 57 ans le 8 décembre 1829 à Paris.

Vicomte de Hennezel d'Ormois.

EX-LIBRIS
DE M. HIPPOLYTE VERLY
(de Lille)

AVEC une obligeance dont nous lui sommes fort reconnaissant, M. Em. Théodore a bien voulu demander pour notre Revue la communication du cliché de l'Ex-libris qu'il vient de dessiner pour M. H. Verly et dont grâce à lui nous donnons ci-contre le tirage hors texte ; nous le prions d'agréer nos plus sincères remerciements. — M. Théodore n'est pas un inconnu pour nos lecteurs, car l'année dernière ils ont pu apprécier le talent original de cet artiste par le tirage que nous avons publié du curieux Ex-libris qu'il a composé pour M. Roger Laloy. (Voir le numéro d'octobre 1905 des *Archives*.)

Ainsi qu'on peut l'observer d'après ces deux Ex-libris, le dessinateur, sans toutefois négliger pour cela les autres genres, aime les sujets qui, par leurs détails, ont un certain cachet antique, et rappellent les vieilles gravures sur bois ; ce qui dans le cas de M. Verly, en particulier, se trouve bien approprié aux goûts et aux travaux du titulaire, dont nous allons parler. Telle est l'impression que nous laisse ce dessin qui, sur un fond diapré, nous montre une lectrice debout feuilletant un livre placé sur un pupitre élevé et recouvert d'un tapis. Ce genre de composition gagne à être tiré sur du papier imitant l'ancien et c'est ce que nous faisons pour celle-ci.

M. Hippolyte Verly, né à Lille en 1831, ancien journaliste, directeur honoraire du journal « l'Écho du Nord », membre de la Société des gens de lettres, a publié de très nombreux livres qui sont surtout des restitutions de la vie ancienne et de la vie locale flamande.

A citer parmi les premiers : *Le sac de Bavai* (ve siècle) ; *La conjuration de Bruges* (xiie siècle) ; *La Furie espagnole, mémoires du Cadet de Guyon* (xvie siècle). Au nombre des seconds : *Van Brabant et Cie* — *Toiles et Sarraux* — *La Vieille Roche* — *La Ville en feu* — *Les contes flamands*, etc. Entre autres travaux d'intérêt local : *La Marche historique de Lille* — *Biographie lilloise* — *Souvenirs d'une vieille barbe*. Enfin des ouvrages de critique politique, dont l'un, *le Triomphe du Socialisme*, fut couronné par l'Institut.

M. Verly, qui fait partie de la Société des Sciences de Lille, de la Commission historique du Nord et de la Commission administrative des Archives du même département, est actuellement président de la Commission des Musées de la ville de Lille. Il a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1878. Les années n'ont point diminué son activité, il écrit toujours et met

EX LIBRIS
Hippolyti VEALY
insulensis
Em. Théodore

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

présentement la dernière main à une restitution de la vie bourgeoise de Douai au XIIIe siècle, qui paraîtra sous le titre : *Boincbrocke*.

On voit par les titres de ces ouvrages que l'Ex-libris est bien en rapport avec les goûts de leur auteur, une partie d'entre eux ont été publiés en feuilletons dans les journaux : *le Soir*, *l'Événement*, *la Liberté*, *l'Illustration*, etc.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS

LE BOURGUIGNON DE BLAMONT

ET DU PERRÉ

LOUIS-Gustave Le Bourguignon du Perré de Blamont est sans contredit le membre le plus connu de cette famille qui a toujours habité le Calvados. Il était chevalier et trésorier de France ; fils de Jacques, écuyer, et de noble dame F.-M.-A. des Champs du Mesnil, il était né à Caen le 22 octobre 1746 ; il est mort célibataire. C'est lui qui fit faire l'Ex-libris que nous publions : il porte ses armoiries : *De gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'une rose d'argent* ; avec la légende :

Mr de Blamont. La bibliothèque de l'ancien trésorier de France a été dispersée à l'époque de la Révolution, mais son petit-neveu M. du Perré a été assez heureux pour retrouver quelques exemplaires de cette marque ; cela nous a permis d'en faire une reproduction. M. de Blamont était un homme renommé pour sa piété et ses bonnes œuvres. C'est dans sa propriété de Mathieu que fut arrêté le 2 avril 1793 l'abbé Gombault, ex-curé de Saint-Gilles de Caen, et juste au moment où il avait trouvé le moyen de l'embarquer le lendemain pour le faire passer à l'étranger[1]. M. de Blamont après avoir reçu neuf coups de feu avait été incarcéré en 1791 au château de Caen : deux de

1. Ce digne prêtre fut guillotiné le 4 avril 1793.

Digitized by Google

ses parents, MM. de Lisle frères et mon aïeul J.-B.-G. de Brébisson, partagèrent le même sort[1].

Constantin Le Bourguignon du Perré de Lisle, ancien lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen, mourut le 20 novembre 1804 à l'âge de 64 ans et quelque mois. C'était un magistrat aussi recommandable par son esprit conciliateur que par ses profondes lumières. Il était membre de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres, et avait été directeur de l'ancienne qui se trouva supprimée à la Révolution avec toutes celles du royaume. Il fut accusé d'avoir *affamé le peuple* en autorisant un sieur Bellissent à faire de l'amidon avec du blé. On conserve une lettre de lui à M***, député aux États généraux, où il répond à diverses accusations et où il déclare qu'il a simplement autorisé à convertir en amidon quelques sacs avariés qui ne pouvaient servir à la consommation.

M. Louis Le Bourguignon du Perré, conseiller général du Calvados, qui a épousé Mlle Fernande Caillemer[2], a eu l'idée d'utiliser pour son compte personnel l'Ex-libris de M. de Blamont. Il en a donc fait faire une reproduction en y mettant la mention : *Ex-libris Le Bourguignon du Perré*. L'idée était bonne puisqu'il a les mêmes armoiries que celles de son grand-oncle. Inutile de le décrire puisque le titulaire a bien voulu prêter le cliché.

M. du Perré, qui est collectionneur d'Ex-libris, a publié en 1900 les *Notes d'un détenu de la maison de réclusion des ci-devant carmélites de Caen pendant la Terreur*, que lui a laissé son bisaïeul[3], messire Jacques-François Le Bourguignon du Perré, écuyer, conseiller du roy, président trésorier de France, né à Caen le 28 mars 1742. Il occupait ses loisirs forcés à tenir un espèce de journal des principaux faits survenus pendant sa détention ; on y retrouve plusieurs de ses parents. La correspondance de M. et de Mme du Perré de

1. Cet épisode de la Révolution à Caen est connu sous le nom *d'Affaire des 84*. Je viens d'en donner une étude complète.

2. La famille Caillemer est originaire de Carentan où elle habitait déjà en 1625, Louis Caillemer, général de brigade sous le premier Empire, fut fait chevalier héréditaire avec majorat en Westphalie (*D'azur, au cheval galopant d'argent surmonté d'un globe du même sommé à senestre d'un fer de lance aussi d'argent ; le tout soutenu d'une champagne au tiers de l'écu de gueules au signe des chevaliers légionnaires — 11 avril 1811*).

3. C'était le frère aîné de M. de Blamont.

Lisle avec A.-J. Camus, avocat au Parlement de Paris et député aux États généraux à Versailles (1789-1801), a, je crois, été perdue. Le 24 août 1790, M. du Perré de Lisle fut dénoncé pour une correspondance trouvée chez M. Dumesnil, capitaine au corps royal du génie. La municipalité de Caen, le 25 août 1790, approuva sa conduite en disant que M. de Lisle, ayant consacré ses travaux, à l'utilité de ses concitoyens aurait dû être à l'abri d'une délation si peu fondée.

Le 26 mars 1793, le directoire du Calvados fit arrêter de Lisle et Brélie, accusés d'avoir participé à un complot contre la sûreté générale.

Hippolyte du Perré, capitaine aide de camp de M. de Boisguy, devint chef de bataillon à l'armée de de Frotté ; grâce à une force physique remarquable il parvint à s'échapper à Quiberon ; à la Restauration, il devint garde du corps du roi Louis XVIII, compagnie de Noailles, et fut fait chevalier de Saint-Louis.

Outre M. Louis du Perré, qui m'a fourni de précieux renseignements, la famille est représentée actuellement : 1° par Étienne Le Bourguignon du Perré, allié à Mathilde Durande, fille du baron Durande, dont une fille ; 2° Thérèse, mariée à J. de Duranti la Calade ; 3° Georges Le Bourguignon du Perré de Lisle[1], allié à Marie Rufin, d'où une fille Renée ; enfin 4° Fernande Le Bourguignon du Perré de Lisle, veuve du comte de Bridiers.

Le berceau de la famille Le Bourguignon, qui se divisait en six branches, est Truttemer, près Vire ; c'est dans cette région qu'est la terre du Perré. Ils s'allièrent aux principales familles de la province, parmi lesquelles je citerai les Auvray de la Pouplière, les le Vaillant de la Ferrière et des Iles[2], et par un mariage avec Mlle Le Roux, fille d'un trésorier de France, ils furent alliés aux de Mathan, d'Angerville, de Bernières, etc...

On les retrouve au XVIe siècle installés à Caen, et leur arrivée y est signalée par la naissance, dans la paroisse Saint-Gilles, le 15 décembre 1592, d'une fille de Marin du Perré[3].

Je terminerai en disant que cette famille a fourni à la ville de Caen des échevins, des conseillers du Roy au bailliage et siège présidial, un procureur du Roy, deux présidents trésoriers de France, un lieutenant général etc.

R. de Brébisson.

CAZENOVE

En plus des deux Ex-libris portant le nom de *Cazenove* mentionnés par M. le Cte de Régis (année 1903, p. 34 des *Archives*), je possède un autre Ex-libris peu connu de la même famille. Cette jolie pièce est anonyme et doit dater de la fin du XVIIe siècle. Les armoiries : *D'azur, à une tour crénelée d'argent, accostée de deux lions affrontés d'or, le tout sur une terrasse d'argent*, sont les mêmes que celles du petit Ex-libris datant de la Restauration, elles se trouvent dans l'ovale d'un cartouche-cuir symétrique,

1. La branche de Lisle porte : *De gueules, au chevron d'or accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'une rose d'argent et au chef aussi d'argent chargé de deux branches d'olivier de sinople passées en sautoir.* — Cimier : *Un miroir au naturel avec sa bordure d'or.* — Devise : *Unanimi voto.*
2. Qui passaient pour d'anciens gentilshommes en 1300.
3. C'est le plus ancien registre conservé à l'état civil de Caen.

surmonté d'un casque de face, orné de riches lambrequins et portant un lion comme cimier ; le tout encadré d'un filet rectangulaire. Cette pièce, que l'on rencontre quelquefois surchargée du nom : *Turrel*, écrit à la main, était, pour cette raison, attribuée à tort par plusieurs amateurs à un membre de cette famille ; nous avons été heureux de la trouver décrite dans l'ouvrage du pasteur Gerster sur les Ex-libris suisses et classée sous le nom de *Cazenove*.

Notre érudit collègue M. P. Falgairolle, à qui nous avons signalé cet Ex-libris, doit, du reste, publier prochainement dans nos *Archives* une étude sur les marques de bibliothèque de la famille Cazenove, dans laquelle cette pièce sera reproduite et plus spécialement étudiée. E. Engelmann.

DEUX EX-LIBRIS LAONNOIS

FAMILLE DANYE

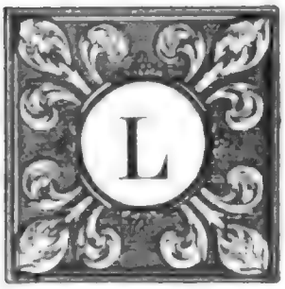

LES bibliophiles semblent avoir été peu nombreux à Laon au XVIIIe siècle, époque où ils foisonnaient cependant dans toute la France. On en trouve la raison dans l'appréciation que nous a laissée un contemporain sur la société frivole de cette petite ville de province : « Généralement, dit-il, les Laonnois sont gens d'esprit, non pas que les belles-lettres soient en honneur parmi eux, on se pique peu de science et encore moins d'érudition à Laon ; on trouve des cabinets de livres, mais rarement on les ouvre. Le jeu, la table et la promenade occupent presque tout le monde [1]. »

Henri Danye et son beau-frère Dagneau de la Bretonne, dont nous avons eu la bonne fortune de rencontrer les cuivres d'Ex-libris, possédaient donc un des rares « cabinets de livres » de la ville. Nous ne pensons pas toutefois qu'ils aient été de vrais amateurs de livres et nous croyons plutôt qu'ils avaient fait simplement graver ces marques pour les ouvrages spéciaux à leur charge de magistrat et pour ceux de littérature classique que devait aligner sur ses rayons tout bourgeois aisé qui se respectait. Les vestiges de ces bibliothèques, que possèdent encore leur descendance, semblent confirmer cette hypothèse [2].

Quoi qu'il en soit, ces deux pièces nous paraissent d'autant plus intéressantes que nous les croyons très rares.

Henri-François Danye était né à Laon le 28 janvier 1712 dans l'une de ces anciennes « familles riches et opulentes de la ville, qui toutes roturières qu'elles étaient, se soutenaient depuis plusieurs siècles avec honneur, et continuaient d'être utiles à l'État, soit dans la magistrature, soit dans la profession des armes [3]. »

1. *Génie et caractère des Laonnois*, par Dom Bugniâtre (Dom Grenier, 265, fol. 9, Bibl. nat., Manuscrits).

2. A noter par exemple dans ces ouvrages : les œuvres de Boileau, de Molière, de Virgile ; *l'Encyclopédie portative*, 1746 ; *le Devoir des gens mariés*, 1750, etc..., possédés par la famille de Sars au château d'Urcel, Aisne. Tous ces livres portent trace de l'Ex-libris Dagneau, mais à la Révolution leur propriétaire les détruisit autant qu'il put, ce qui ne nous a pas permis de retrouver un seul tirage ancien intact, de ces cuivres.

3. Dom Grenier, *loc. cit.*

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

EX LIBRIS : H : DANIE

Son père, Philibert Danye [1], conseiller du roi au Présidial de Laon, avait épousé en 1704 la fille d'un lieutenant assesseur au bailliage de Rheims, dont il avait eu huit enfants. L'une des filles fut la mère du maréchal comte Sérurier [2].

Henri Danye suivit d'abord le métier des armes avec son frère aîné, puis il quitta l'épée pour la robe et se retira du service comme capitaine au régiment de La Fère infanterie, après avoir reçu la croix de Saint-Louis. Il se fit recevoir alors avocat au bailliage de Laon. C'est sans doute à cette époque que fut gravé son Ex-libris, à ses armes; l'écusson : « *D'argent, au chevron d'azur accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'une rose de...* dans un cartouche Louis XV, est supporté par deux lions; celui de dextre la tête contournée et la patte droite levée; celui de senestre, passant et soutenant un bouclier de la patte gauche, pour rappeler le métier militaire. L'écu est surmonté d'un casque de face, orné d'un cimier de plumes et de lambrequins, au-dessus duquel s'étale la banderole portant le nom de son propriétaire : « EX-LIBRIS : H : DANIE : ». Au bas de l'écu, la croix de Saint-Louis. Cette pièce mesure 0,056 sur 0,075.

Il mourut célibataire le 31 novembre 1780, à Presles-l'Évêque, petit village à une lieue de Laon, où il avait, comme plusieurs Laonnois, une maison de campagne. Il laissa pour héritier son neveu, fils de sa sœur cadette, Madeleine Danye. Celle-ci, née en 1713, avait épousé Philbert-Adrien Dagneau de la Bretonne, auquel a appartenu le second Ex-libris dont nous allons parler.

Cette marque signée Morret mesure 0,059 sur 0,063. Les deux écussons, régulièrement ovales dans un cartouche d'ornementation symétrique, sont surmontés d'un casque de face, orné de lambrequins en plumes qui se déroulent régulièrement de chaque côté. Cette symétrie, très rare en style Louis XV, ferait supposer à première vue, que cet Ex-libris date du temps de Louis XIV.

Il ne fut gravé cependant qu'après 1748, année du mariage de Philbert-Adrien Dagneau avec Madeleine Danye. Celui-ci, né à Laon le 23 août 1708, appartenait à une famille originaire de Marle [3], qui se disait issue de Jehan Dagneau, l'Archer, compagnon de Jehanne d'Arc, anobli en 1438, pour avoir fait prisonnier le chef anglais Talbot à la bataille de Patay. Cette famille était fort nombreuse à Marle au milieu du XVIe siècle, où ses membres étaient marchands. C'est l'un deux, nommé Claude, qui, chassé de la ville par les Ligueurs, vint s'établir à Laon. Sa descendance, en s'alliant à l'ancienne noblesse du Laonnois, se divisa en trois branches principales : les Dagneau de Richecourt, les Dagneau de Marest-Dampcourt et les Dagneau de la Bretonne [4], qui furent abondamment représentés depuis cette époque dans toutes les charges importantes de magistrature et de finance de la ville.

1. Cette famille Danye ou Danie était originaire de Bruyères, petite bourgade peu distante de Laon, où vivait au commencement du XVIe siècle un marchand de ce nom, Wiet Danye, auquel remonte la généalogie. Pendant trois siècles ses descendants occupèrent dans la ville les charges de prévôt des maréchaux de France, de maître particulier des eaux et forêts, d'avocat et de procureur du roi, tandis qu'ils possédaient, aux environs de Laon, les seigneuries de La Mothe, de Romery, de Belmont, etc., et s'alliaient honorablement aux vieilles familles du pays.

2. Élisabeth Danye, qui épousa Mathieu-Guillaume Sérurier, seigneur de Sorre et de Saint-Gobert, officier chez le roi.

3. Marle, petite ville près de Laon.

4. Cette dernière branche tirait son nom du fief de la Bretonne, relevant de la châtellenie de Pierrepont et situé à Chaourse.

Adrien-Philbert Dagneau de la Bretonne, le bibliophile qui nous intéresse, était le quatrième fils d'Antoine Dagneau, seigneur de la Bretonne, conseiller du roi au bailliage de Vermandois, qui fit enregistrer ses armes dans d'Hozier, telles qu'elles se lisent sur l'Ex-libris de son fils : « *D'azur, à deux lions affrontés d'argent, accompagnés en pointe d'un mouton passant du même sur une terrasse de sinople.* » Il était capitaine de la ville lorsqu'il fut nommé par brevet du 22 juin 1749, un an après son mariage, valet de chambre de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe, charge vacante par la démission qu'en avait faite en sa faveur Fiacre Corbon [1]. Il occupa cette fonction jusqu'à la mort de cette princesse, survenue le 13 mars 1767. Lors de la réorganisation de la maison de Madame, comtesse de Provence, en 1771, il en devint valet de chambre pensionnaire par quartier [2].

C'est probablement ce séjour pendant une partie de sa vie, à la cour et dans le monde intellectuel, qui lui donna le goût des livres, puisque nous savons que nos Laonnois étaient plus portés vers la table et le jeu que vers les choses de l'esprit.

Il mourut le 21 novembre 1782, et sa charge s'éteignit avec lui. Il ne laissa qu'un fils, nommé aussi Adrien-Philbert, né en 1750, qui fut conseiller au bailliage et siège présidial de Laon, jusqu'à la Révolution [3], puis sous l'Empire et la Restauration, juge de paix. Il mourut en 1826.

La postérité de ce dernier s'est éteinte récemment, dans les personnes de ses deux petites-filles, dont l'une avait épousé le comte Philbert de Braüer, mort colonel du 12e de ligne, et l'autre le général de division comte Joseph de Braüer.

Dans ces deux Ex-libris, il est à remarquer une légère variante dans les armes Danye : les croissants sont de gueules dans l'un et d'azur dans l'autre. Nous croyons qu'il n'y a pas là de brisure intentionnelle, mais simplement une erreur du graveur. Il est difficile du reste de discerner la vérité, attendu que dans l'*Armorial général*, le grand-père d'Henri Danye fit comme suit, la déclaration de son blason familial : « *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rose de même.* »

En terminant, je dois adresser un double remerciement à M. Hugues Malenfer, le distingué directeur de *Patria*, qui a bien voulu me confier pour les *Archives* les cuivres qui font le sujet de cet article, et au comte Maxime de Sars [4], son cousin, pour les notes complètes et inédites qu'il m'a données sur la famille Dagneau, et dans lesquelles j'ai puisé largement.

VICOMTE DE HENNEZEL D'ORMOIS.

Un de nos collaborateurs qui s'occupe spécialement des publications du P. Menestrier désirerait acheter le volume suivant : *Le Véritable Art du blason ou l'usage des armoiries*, Paris, chez Estienne Michallet, MDCLXXIII.

1. Les lettres de provision se voient aux Archives nationales (O1 3745 A, page 27).
2. Dans l'état des offices de la maison de Madame de 1776 à 1781, le Sr Adrien d'Agneau de la Bretonne touche 180 livres (Arch. nat. Z1a 520).
3. C'est lui qui déchira à cette époque tous les Ex-libris de la bibliothèque paternelle, pour faire acte de civisme, sans doute.
4. MM. Malenfer et de Sars sont, par leur mère, née de Braüer, les arrière-petits-fils de Philibert-Adrien Dagneau de la Bretonne et les arrière-petits-neveux d'Henri Danye.

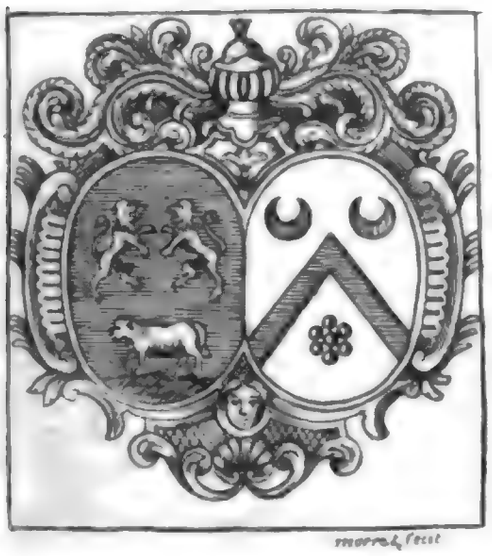

LIBRARY

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

CHERISEY (De). — 18e siècle. — Etiquette rectangulaire portant simplement ces mots : DE CHERISEY. Voir dans l'ouvrage de A. Benoit, page 155.

CHIFFLET D'ORCHAMPS (*Anonyme*). — 18e siècle. — E.-E.-X. Chifflet, originaire de Besançon, devint premier président du parlement de Metz en 1775. Gravure au burin représentant le blason posé sur un manteau et surmonté d'un mortier de président. Dimensions 0,060 × 0,055. Cité par A. Benoit et par MM. Gauthier et de Lurion dans *Marques de Bibliothèques et Ex-libris Franc-Comtois.*

CHOISEUL-BEAUPRÉ (Antoine Cléradius IIe, de). — XVIIIe siècle. — Bois gravé représentant le blason dans un cartouche très simple posé sur un manteau et accompagné des attributs épée, crosse, bonnet de prince du Saint-Empire, croix archiépiscopale posée en pal derrière l'écu ; le tout est surmonté d'un chapeau à cinq rangs de houppes. Nous en donnons ci-dessous la reproduction avec ses dimensions exactes. — Antoine Cléradius de Choiseul IIe du nom fut primat de l'Eglise primatiale de Lorraine, grand aumônier du Roi de Pologne, etc. (voir La Chesnaye Desbois, édition Schlésinger t. V, col. 668).

A. Benoit indique deux autres Ex-libris de ce prélat, gravés sur bois aussi, pour in-4 et in-8.

CHOISEUL (Divers membres de la famille de). — XVIIIe et XIXe siècles. — Il existe plusieurs autres Ex-libris aux armes des Choiseul, qu'après une étude attentive nous devons ranger parmi ceux des membres de cette nombreuse famille qui n'ont point d'attaches avec la Lorraine : en particulier deux intéressantes pièces portant chacune les écussons accolés du mari et de la femme, et sur lesquelles nous nous proposons de revenir par la suite.

CHRESTIEN DE BEAUMINI. — XVIIIe siècle. — Voir à BEAUMINI, dans le numéro des *Archives* de novembre 1905, page 176.

CLERMONT-TONNERRE ABB^is LUXOVIENSIS COMITATU BURGUNDIÆ (Ex Bibl^ca Joa^is Lud^ci Ainard de).

XVIIIe siècle. — Gravé au burin représente les armoiries dans un écusson de style Louis XV incliné de gauche à droite, orné de palmes et supporté par deux lions contournés posés sur un tertre. Couronne de duc surmontée d'une tiare ; entre celles-ci et la partie supérieure du cartouche une mitre à gauche et une croisse à droite. Au-dessous en trois lignes l'inscription telle qu'elle est reproduite ci-contre. Dans le coin inférieur droit la signature : *Viotte Regmonet-sculp-exc.* Le tout est circonscrit par un double filet 0,098 × 0,072. Cet Ex-libris est une copie d'une autre pièce un peu plus petite signée *Durand ft.* — D'abord connu sous le nom d'*abbé de Clermont Tonnerre*, ce prélat mourut à Hamonville, Lorraine, en

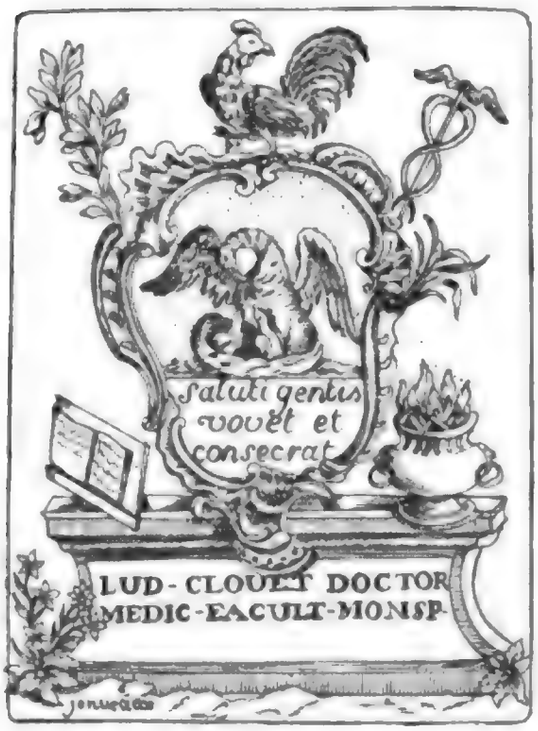

1781 (A. Benoit et Ex-libris franc-comtois par J. Gauthier et R. de Lurion).

CLÉRON D'HAUSSONVILLE.

XIXe siècle. — Voir à Gurcy, château qui appartenait à cette famille.

CLOUET DOCTOR MEDIC-FACULT-MONSP (Lud).

XVIIIe siècle. — Gravure au burin. — Dans un cartouche Louis XV surmonté d'un coq, orné à gauche d'une branche de laurier, à droite d'un caducée (qui par erreur est celui de Mercure et non celui d'Esculape), on voit un pélican avec ses petits dans son nid et au-dessous la devise : *Saluti gentis vovet et consecrat.* A gauche un livre ouvert sur un petit pupitre, à droite un réchaud. — Le tout est placé sur un socle portant l'inscription ci-contre, et reposant, sur une terrasse ; vers l'angle inférieur gauche on lit la signature : (sic) *jonveaux.* Voir la reproduction ci-dessus et A. Benoit aux noms de Clouet, Jonveaux et Lamarre.

CŒTLOSQUET (du).

XIXe siècle. — Voir plus loin à Du Cœtlosquet.

COISLINIANA OLIM SEGUIERANA.. &...

1732. — Étiquette typographiée en quatre lignes rappelant le don fait par Mgr de Coislin aux Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés :

Ex Bibliotheca MSS. Coisliniana olim Seguierana quam illus. Henricus du Cambout dux de Coislin par Franciæ, episcopus Metensis, etc. monasterio S. Germani a Pratis legavit. Anno m. dcc. xxxii.

COLIN AVOCAT A VILLE SUR ILLON (Ant. Fr.)

1782. — *Gravure dans un cartouche Louis XVI.* Malgré d'actives recherches nous n'avons pu nous procurer un exemplaire de cette pièce, c'est pourquoi nous ne donnons ici que les mots *en italiques* et la date tels qu'ils sont indiqués par A. Benoit.

COLIN DE CONTRISSON (*Anonyme*).

xviiie siècle. — Gravure au burin exécutée pour Charles de Contrisson, évêque des Thermopyles. Dans un écusson en forme de poire renversée le bla-

son : aigle posé sur une tête de cerf, entre les cornes. Couronne de comte, mitre et crosse, supports deux aigles. Le tout repose sur un ornement à coquille dans lequel un grand espace blanc a été utilisé pour inscrire les numéros des livres et des tablettes. Nous reproduisons ici cette pièce sur laquelle nous avons d'amples renseignements destinés à un article plus complet. (Collections A. de Bizemont, Bouland, de Burey, et autres.)

COLLÈGE ROYAL DE S. LOUIS A METZ.

xviiie siècle. — Gravure sur bois exécutée par le fameux Papillon, qui l'a signée dans le feuillet imitant une charte qu'on voit à gauche. Elle représente les armes royales de France entourées d'attributs divers posés sur une console, et surmontées d'une banderole portant l'inscription : Collège Royal S. Louis a Metz. On en trouvera la reproduction dans les *Archives* de novembre 1895, page 164.

(*A suivre.*)

QUESTIONS

BANDE, CHEF, MERLETTES — (N° 330.)

La marque dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec ses dimensions exactes, présente cette particularité intéressante qu'elle a été faite par portions appliquées successivement, comme on en rencontre quelques-unes de temps en temps. On a d'abord produit l'empreinte du motif ou entourage général dont le milieu était complètement vide ; puis dans l'ovale on a poussé un filet horizontal circonscrivant le chef, ensuite deux gros filets obliques pour limiter la bande ; après quoi le champ a été plus ou moins adroitement

rempli de filets pour représenter l'azur. Cela se voit d'autant plus facilement que les filets supérieurs de cet azur ne sont pas exactement horizontaux et qu'aucun de ceux de la portion sénestre ne répond régulièrement à ceux de dextre. Les trois merlettes du chef placées à des hauteurs différentes ont été de même appliquées successivement avec le même petit fer représentant cette pièce.

Cette marque se trouve sur l'ouvrage suivant : *Extrait de la Généalogie de la maison des comtes de* Mailly, *suivi de l'histoire de la branche des comtes de* Mailly marquis d'Haucourt, etc., *dressé sur les titres originaux sous les yeux de M. de Clérambault généalogiste des ordres du Roy..&...* Paris, Ballard, 1757, in-quarto en grand papier, reliure de veau fauve.

On désirerait savoir quel était le nom du propriétaire de cet intéressant volume?

H. de la R.

Digitized by Google

TROIS POISSONS. — AIGLE. — (N° 331.)

Quel est le propriétaire de cet Ex-libris assez ancien : Écu penché, contourné : *Parti : au 1er de gueules, à trois poissons d'argent, en fasces, l'un au-dessus de l'autre ; au 2e d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable.* Supports : deux aigles. Couronne ducale. Dim. : 59 × 50 mm ?

Ernest André.

RÉPONSES

ARMES ACCOLÉES : OURS, ETC. — (N° 303.) — [13e année, page 46.]

Eugène-Joseph de Bors d'Overn, postmeister à Maeseick (Limbourg), épousa Anne-Hélène-Françoise de Groote, qui s'était mariée en premières noces, en 1720, avec Jacob van Maes. (Groote, v. Rietstap — de Bors, non cité par Rietstap). L. St.

IN HOC SIGNO VINCES — (N° 304.) [13e année, page 62.]

L'Ex-libris objet de cette question représente les armoiries de la famille de Trimond. Cette famille essentiellement provençale (dont la généalogie

figure dans les Nobiliaires de Provence, de Robert de Briançon et d'Artefeuil) eut au début du XVIIe siècle une branche qui se fixa en Languedoc, à Nîmes d'abord, et ensuite à Montpellier, par des charges à la Cour des Comptes de cette dernière ville. J'ignore quel membre de cette famille fut le possesseur de cet Ex-libris : je suppose qu'il appartint à un de Trimond habitant Nîmes, car c'est dans cette ville que j'ai acheté il y a quelques mois deux exemplaires de cette pièce. Cte de Régis.

Cette devise est, en effet, assez fréquente et n'aurait pu suffire à identifier l'Ex-libris. Mais les armes, dont je ne connais aucun autre exemple, ne laissent place à aucun doute sur sa véritable attribution. Il a dû appartenir à la famille Trimond de Puymichel et d'Aiglun, répandue à Aix et à Montpellier, qui a donné des conseillers au parlement de Provence et dont on trouvera la généalogie dans La Chesnaye des Bois. R. Richebé.

Cet Ex-libris est celui de la famille de Trimond sur laquelle on trouvera tous les renseignements nécessaires dans La Chesnaye des Bois. Cette famille

est actuellement représentée par le Vte Joseph de Trimond, marié à Mlle Antoinette de Rotz de la Madeleine, qui habite le château de Lingèvres, à Tilly-sur-Seulles (Calvados) ; il est fils du Vte de Trimond et de Mlle Hennequin d'Ecquevilly.

P. DE FARCY.

BIBLIOGRAPHIE

Le premier numéro de 1906 (16e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 130e, 131e et 132e séances du comité. — Les nouveaux membres. — Nécrologie de M. August von Eisenhart, conseiller d'État, accompagnée de son Ex-libris portrait. — L'Ex-libris parlant de R. Krazer (environ 1580), par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une illustration hors texte. — Les Ex-libris de Johannes Casparus Dornsperger (environ 1600), par le même, avec des reproductions hors et dans le texte. — Signum Bibliothecae par M. H. G. Ströhl et M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations dans le texte. — Les Ex-libris nouveaux, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec de nombreuses reproductions dans le texte et une eau-forte hors texte. — Nouvelles de la Russie, par M. Udo Jwask Jssako. Un concours d'Ex-libris, par M. Franz Fleischmann. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc.

R. BENKARD.

Le numéro de l'*Ex-libris Journal* de Londres, pour mars et avril, est particulièrement documenté et intéressant pour les amateurs. On y voit d'abord les notes du mois, parmi lesquelles il est question d'un manuel des armoiries et généalogies en Angleterre, Écosse et Irlande, par M. P. W. Phillimore. Il y a ensuite un article sur les Ex-libris du collège Wadham à Oxford, où se trouvent des Ex-libris recouverts par d'autres plus récents. A noter celui de la comtesse de Gainsborough, 1710, reproduit en frontispice. Des renseignements sont donnés à ce sujet, avec une reproduction de celui de Wadham donnant son portrait et celui de sa femme, tous deux fondateurs du collège, qui porte leur nom. L'article suivant, intitulé l'Héraldique royal d'Angleterre, expose les différentes phases de l'emploi des armoiries depuis Édouard IV, jusqu'à la reine Victoria. Il est extrait de la Société bibliographique des *Feuilles nouvelles* (News-Sheet). Après la suite de la Liste des Ex-libris de Chippendale ne figurant pas dans la collection Franks, on trouve un petit article sur l'Ex-libris de M. H. Plowman ; la pièce reproduite ici représente un heaume posé sur des livres dans une sorte de lavabo perpendiculaire. Après vient un article sur la collection d'Ex-libris du dernier Julian Marshall ; un autre sur l'Ex-libris de la Bibliothèque de Thomas Greenwood tiré avec autorisation de la *Revue Quaterly Record* ; et enfin un article sur l'Office de Lyon roi d'armes à Edimbourg, ou bureau de communication avec l'État, en Écosse. Pour finir, article sur l'Ex-libris de H. A. Bryden, avec une figure représentant divers animaux, rappelant les voyages que M. Bryden avait faits en Afrique.

F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 7 Juillet 1906

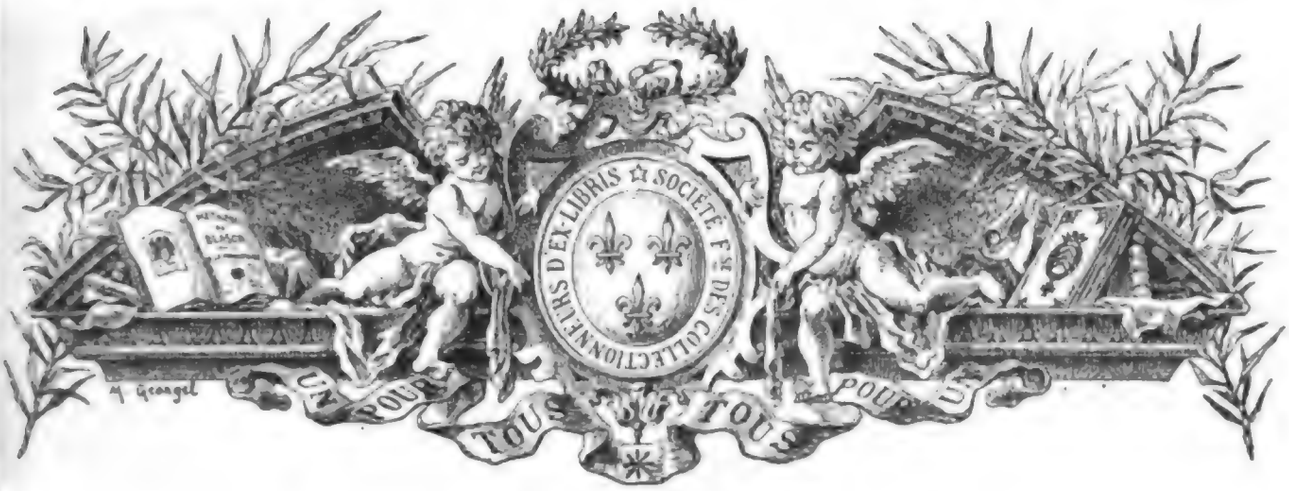

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 JUIN 1906

MALGRÉ l'absence de quelques-uns de nos fidèles habitués, cette réunion a été fort intéressante par suite de la variété des communications qui y furent faites. Après avoir ouvert la séance, le Président offre les excuses de MM. le comte Allard du Chollet, Guy de Montlivault et du comte Lair. La lettre de ce dernier nous apporte malheureusement une triste nouvelle, en nous annonçant la mort de M. le marquis de Villoutreys, un de nos adhérents de la première heure, décès que rien ne pouvait faire prévoir. Le Comité joint ses regrets à ceux de toutes les personnes qui ont connu cet excellent collègue, possesseur d'une remarquable bibliothèque.

Sur la proposition de M. le docteur Bouland, M. Jules Florange, expert en médailles, 17, rue de la Banque, à Paris, est nommé membre de la Société ; il fera volontiers l'échange de son Ex-libris. Dans une précédente réunion il avait été question, à propos d'une intéressante communication de M. de Farcy, des couvertures pouvant servir d'Ex-libris, que l'on rencontre encore de temps en temps sur les volumes édités à la fin du XVIIIe siècle par Couret de Villeneuve (d'Orléans), et sur lesquelles l'acheteur n'avait qu'à inscrire son nom. M. Bouland fait savoir qu'en plus de ceux de ces *Ex-libris omnibus* qui nous sont déjà connus, il en existe un exemplaire dans la collection de la Bibliothèque Nationale à Paris, et qu'il y aurait lieu

d'inviter tous nos collègues à nous signaler ceux qu'ils peuvent posséder, de façon à constater les différences qu'ils peuvent présenter. — Notre dévoué collaborateur M. P. Falgairolle demande par lettre, en vue de l'identification d'un Ex-libris, qu'on lui indique le nom de la famille portant : *D'azur, à 3 pals d'argent à la fasce d'or brochant sur le tout?* Cette attribution n'ayant pu être faite séance tenante, nous prions nos collègues de bien vouloir s'en occuper un peu. — Une curieuse reliure, portant l'inscription Th. Maioli et amicorum, et recouvrant un *Breviarum Romanum optime recognitum 1555* avec la fleur de lis (marque des Junte) imprimée en rouge sur le titre, a été envoyée en communication par un membre de la Société. Les livres de cette provenance ne sont pas communs, celui-ci a donc été examiné avec grand intérêt. Le Président soumet aux assistants quelques pièces extraites de sa collection et offrant matière à quelques curieuses observations, en particulier un projet *d'Ex-libris pour le cabinet de M. Furgole conseiller à la Cour Royale*, et qui est dessiné sur papier gris bleuté.

M. Deluc qui assistait pour la première fois à notre réunion, avait apporté un assez fort paquet d'Ex-libris et de Super-libris, tous anonymes, dont beaucoup reçoivent une attribution immédiate; parmi les autres, quelques-uns ayant plus spécialement retenu l'attention des membres présents, feront le sujet d'articles ou de questions, et des remerciements unanimes sont adressés à notre nouveau collègue.

Parmi les publications déposées comme d'ordinaire sur le bureau, citons : une plaquette éditée avec luxe : *Le Haut Commandement en 1906*, par le Commandant Edgar Servant, membre de notre Société; *La Rivista del Collegio Araldico* (juin 1906); l'*Ex-libris Journal* de Londres, numéro de mai 1906, etc...

Avant d'aller passer la bonne saison à Busendorf, le Président devant partir en voyage dans le courant du mois de juillet, engage les assistants à se réunir chez le Vice-Président auquel il remet la direction de la Société; *et il prie instamment les personnes qui auraient à lui écrire de vouloir bien jusqu'à nouvel avis adresser leurs lettres à M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.* Pour le Secrétaire absent, Dr L. Bouland.

ÉCHOS DES VENTES

COLLECTION E. P.

DANS l'article intitulé : *Échos des Ventes*, paru dans le numéro de mai 1906, page 75, ligne 13, on lit : « N° 62 (Saintyon) (de), vendu 55 francs. » Le catalogue dit : « Pièce très rare, fort bien gravée ». Je crois devoir faire observer que cette belle gravure n'est point un Ex-libris. C'est une marque d'auteur qui existe en pleine page, papier raisin au 2e feuillet des exemplaires complets de l'ouvrage suivant :

Les Édicts et Ordonnances des Roys, coustumes des provinces, réglemens,

arrests et jugements notables des eaues et forêts, recueillis par le Sr de Sainctyon consr du Roy, me des reqes ordinaire de son hostel. — Paris, veuve Langelier, 1610, in-folio.

Le volume complet vaut de 20 à 25 francs. J. Cochon.

J'ai pensé que, pour chercher utilement s'il existe un Ex-libris aux armes des Potot : *D'azur, à trois poteaux de mer d'or* (demande de M. de Sartorio, *Archives* d'avril 1906, page 64), ce qu'il faudrait d'abord savoir, c'est ce que l'on doit entendre par *poteau de mer*. A cet effet, j'ai donc recherché dans le d'Hozier de la Bibliothèque nationale, armoiries peintes, Bourgogne, volume I, page 466, les armes de Jean Potot, avocat au Parlement.

On y voit trois objets représentant un cylindre posé en pal, terminé en haut et en bas par une extrémité conique ; à la base du cône, en haut à senestre et en bas à dextre, se trouve un anneau. Mais jusqu'ici je n'ai pas encore vu d'Ex-libris portant des pièces de ce genre. F. Carême.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC
(*Suite* [1].)

Mr DE CABIRON

ORIGINAIRES du Gévaudan, les Cabiron s'établirent dans les Cévennes, par suite du mariage d'Amauri, leur ancêtre, avec Guillemette d'Anduze (1380).

Ils acquirent les seigneuries de Curières et de Solpérières, en s'alliant aux Sabatier qui les possédaient.

Pierre de Cabiron, l'un d'eux, servit dans les troupes royales, et défendit, en 1626, le lieu de Saint-Étienne contre le duc de Rohan.

Depuis lors, ses descendants ont servi la France, comme officiers, dans les régiments de Pierregourde, de Cambrésis, des Mousquetaires du roi, de Vaudreuil et de la Marine.

Simon de Cabiron, seigneur de Curières, fut envoyé aux États Généraux de Languedoc, pour représenter la baronnie de Castelnau (1750). Il épousa, en 1764, Marguerite de Salvaire d'Aleyrac, fille de Jean-Élie et de Jeanne de Gervais de Rouville.

Leur fils, Simon-François-Auguste, baron de Cabiron, était le titulaire de l'Ex-libris que nous reproduisons et qui porte :

Écartelé, au 1er, parti : au 1er de gueules à l'écu d'argent, au chef de sable, qui est de Pelet ; *au 2e, d'azur au demi-vol d'argent*, qui est d'Alais ;

Au 2e, d'argent, à six tourteaux de gueules, 3, 2 et 1 ;

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, nos de janvier et d'août 1904, et d'octobre 1905.

330029B

Au 3e, parti, au 1er d'azur à la montagne d'argent surmontée d'une étoile d'or, qui est de Michel du Roc ; *au 2e, de gueules, à la tour d'argent surmontée de deux girouettes de même ;*

Au 4e, d'azur, à 3 losanges d'or, 2 et 1, qui est de Salvaire ;

Et sur le tout : *Parti, au 1er d'or, au pin de sinople, fruité d'or, surmonté d'un oiseau de sable ; au chef de sinople à 3 étoiles d'or*, qui est de Cabiron ; *au 2e, de gueules, au lion d'argent*, qui est du Lac. (Fig. 1.)

Simon-François-Auguste de Cabiron avait épousé : 1° Marguerite-Élisabeth du Lac ; 2° Isabelle Ricard de Villarel ; il eut un fils, Charles-Louis-Auguste, et une fille, mariée au marquis de Cambiaire.

Charles-Louis-Auguste, baron de Cabiron, a été le dernier descendant mâle de sa famille ; il fut magistrat à Uzès et au Vigan, et marié avec Marie-

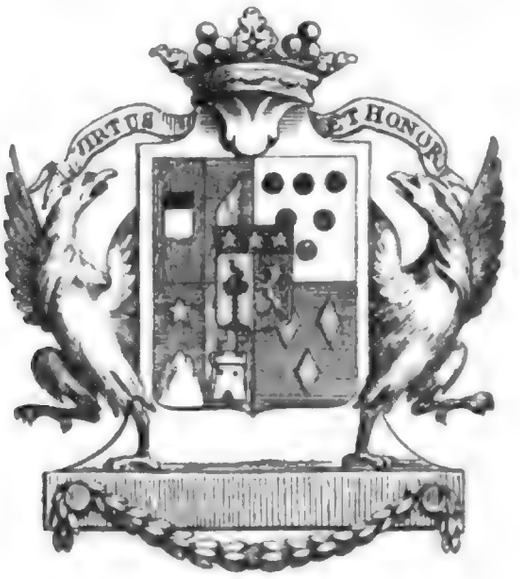

Mr DE CABIRON

Fig. 1

Madeleine-Amélie de la Cour de la Gardiolle, morte à Nîmes, à l'âge de 59 ans. De ce mariage est née une fille unique, Marie de Cabiron, qui, dans sa retraite de la Gardiolle et de Villarel, continue les traditions de charité de sa famille.

Le baron de Cabiron, qui a publié plusieurs manuscrits de son beau-père, M. de la Cour, notamment des notices sur les Camisards, la guerre de Sept-Ans et Rosback, est mort à Nîmes, le 22 avril 1891.

CALVISSON (de)

La famille de Nogaret de Murat de Louet de Calvisson était une des plus anciennes du Languedoc. Elle ne descendait pas de Guillaume de Nogaret en ligne directe. La baronnie de Calvisson, qui était le principal fief (avec celle de Marsillargues) de cette famille, fut érigée en marquisat en 1644, en faveur de Jean-Louis de Louet, baron de Calvisson, maréchal des camps et armées de Louis XIV. Ce marquisat était composé des bourgs et paroisses de Calvisson, Bisac, Sincens, Livières, Vergèze, Clarensac, Codognan,

Congénies, Uchaud, Mus, Aubord, Langlade, Saint-Dionisy, Maruéjols, Aujargues, Pondres, Saint-Brancassy et Parignargues.

L'Ex-libris de cette famille doit avoir été gravé dans la première moitié du XVIIIe siècle. Appartenait-il à Louis de Louet, marquis de Calvisson, né en 1687, et mort à Montpellier le 15 mars 1745? Ou bien à François-Louis de Louet, son fils, qui lui succéda, né à Marsillargues, le 20 février 1714, mari, le 21 novembre 1731 d'Adélaïde de Maupéou, et le 30 octobre 1735 d'Anne-Marie Caze? Nous ne pouvons l'affirmer.

Cet Ex-libris peut se blasonner comme suit. (Fig. 2) : *Palé d'azur et de gueules de 6 pièces, à un semé de roses d'or brochant sur le palé, qui est* DE LOUET ; et sur le tout : *D'argent, au noyer de sinople, qui est* DE NOGARET.

Couronne de duc; supports deux lions.

Les nombreux ouvrages composant la bibliothèque des marquis de Cal-

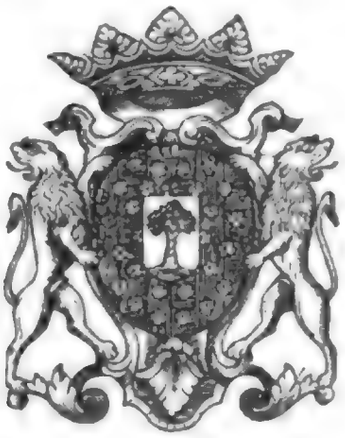

Fig. 2

visson se trouvent au château de Marsillargues (Hérault), qui fut leur résidence, depuis la destruction de celui de Calvisson au XVIe siècle.

CASTILLE (GABRIEL-JOSEPH DE FROMENT, BARON DE)

C'est une figure originale que celle du baron de Castille. Descendant d'une ancienne famille d'Uzès, et possédant la seigneurie d'Argilliers, érigée en *baronnie de Castille*, en faveur de son grand-père, il était né à Uzès, le 3 février 1747, de Gabriel-Joseph de Froment, seigneur de Vaquières, et de Marie-Constance de Lavergne de Tressan.

Il avait hérité de la baronnie de Castille, en 1773, après le décès, sans enfants, de Gabriel de Froment, son oncle. Entré jeune dans l'armée, il fut reçu aux pages de Louis XV, le 6 avril 1762; ensuite officier dans les Gardes Françaises. Le prince de Conti l'envoya siéger à sa place, le 7 novembre 1772, aux États Généraux du Languedoc. Chevalier de Saint-Louis, le 10 août 1782, sa carrière militaire fut couronnée avant la Révolution, par sa nomination, en 1785, à l'une des lieutenances de roi de la province, qui comprenait les pays d'Uzège et du Bas-Vivarais.

Emprisonné sous la Terreur, le baron de Castille dut son salut au 9 thermidor. Baron de l'empire avec majorat, il fut présenté à la Cour de Napoléon Ier, le 12 avril 1812. Huit jours après, l'empereur le nomma chevalier de l'ordre impérial de la Réunion.

Au retour des Bourbons, il fit sa cour à Louis XVIII, à qui il fut présenté le 15 septembre 1817.

Le baron de Castille avait épousé, en premières noces, le 21 août 1783, Épiphanie du Long, fille unique du comte du Long, morte le 25 août 1794, lui laissant trois enfants :

1. Céleste, née en 1784, morte en bas âge ;

2. Constance, née le 4 novembre 1787, mariée, le 23 janvier 1806, à Charles-Joseph du Roure, baron de Beaujeu, et morte au château de Barbegal, le 2 mars 1871.

3. Édouard, né le 28 juillet 1789 ; lieutenant dans le régiment de cavalerie des chasseurs, premier page de l'empereur, il fut emporté par un boulet de canon, à la bataille d'Essling, le 22 mai 1809.

Sans héritier mâle, le baron de Castille contracta une nouvelle union, le 16 novembre 1809, avec Charlotte-Lucie-Dorothée-Aline-Herminie de Rohan-Rochefort, fille du prince de Rohan-Rochefort, et de Mademoiselle de Rohan-Guéménée.

Il eut de ce second mariage six enfants :

4. Valdéric-Mériadec, née le 28 novembre 1811, mariée le 4 mai 1839, à Jean-Paul-Edouard, comte de Saint-Griq-Casaux ; elle mourut, à Paris, le 9 mars 1842 ;

5. Blanche, née le 17 février 1813, morte à Lyon le 30 avril 1860 ;

6. Berthe, née le 6 janvier 1816, décédée le 8 août 1833, étant élève du Sacré-Cœur, à la Ferrandière, près de Lyon ;

7. Louis-Mériadec, né le 1er septembre 1818, mort à Argilliers, le 8 juillet 1874 ; il avait épousé, en 1846, Cécile Frain de la Villegonthier, dont il eut un fils : Armand, né à Paris, le 10 avril 1847, décédé à Marseille, le 11 mars 1862.

8. Charlotte, née à Argilliers le 20 janvier 1822, mariée, le 3 mai 1838, à Auguste-Edmond de Seguins-Cohorn, marquis de Vassieux ;

9. Henri, né en 1814, mort en 1826.

Le baron de Castille avait une grande amitié pour la comtesse d'Albany, femme de Charles-Édouard, prétendant d'Angleterre, qu'il avait connue dans un de ses voyages d'Italie, et avec laquelle il entretenait une correspondance suivie, qui prit fin à la mort de la prétendante.

Cette amitié, et son mariage avec la princesse de Rohan, l'entraînèrent à faire des embellissements très coûteux à son château de Castille. Cette résidence est précédée d'une colonnade circulaire, suivie d'une autre elliptique, et le château, flanqué à ses quatre angles de tourelles rondes, a au milieu de sa façade un large balcon soutenu par des colonnes.

Cette profusion de colonnes dans un si petit domaine a paru étrange à tous ceux qui l'ont visité ; mais ils ne s'en étonneront plus, en sachant que son propriétaire ne les faisait construire, que pour donner du travail aux ouvriers des environs, surtout pendant les rigueurs de l'hiver.

C'est dans cette fastueuse demeure que le baron de Castille reçut, le 4 octobre 1822, après de longues promesses non tenues, la comtesse d'Albany, et son chevalier servant le peintre Fabre.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Fig. 4

Digitized by Google

On montre encore la pyramide en pierres brutes que le baron fit ériger à la mort de la comtesse, et qu'il fit orner d'un médaillon de marbre ovale, sur lequel on lit :

A LA MÉMOIRE
DE LA PRÉTENDANTE D'ANGLETERRE,
MADAME LA COMTESSE D'ALBANY, NÉE S. A.
LOUISE, PRINCESSE DE STOLBERG, ÉPOUSE
DU DERNIER DES STUARTS. ELLE VIENT
A ARGILLIERS, EN OCTOBRE 1822, VOIR
SON AMI LE BARON DE CASTILLE.
ELLE MEURT A FLORENCE LE
29 JANVIER 1824.

Nous connaissons trois Ex-libris du baron de Castille. Le premier, dans

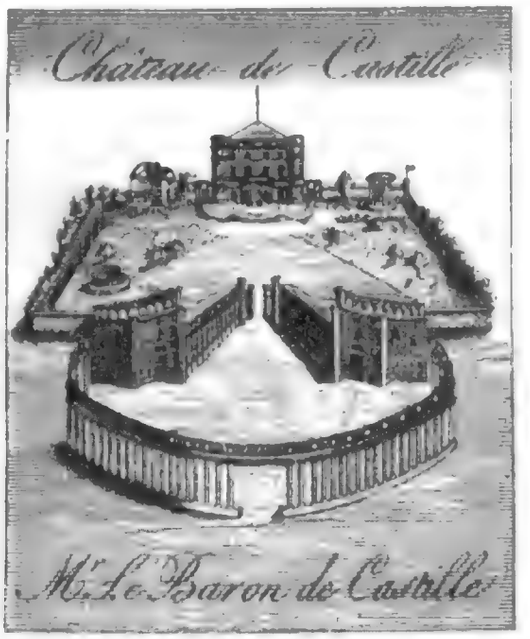

Fig. 3

un cadre de 77 millimètres de hauteur sur 62 de largeur gravé, en 1809, représente le château de Castille avec ses colonnades et sa cour extérieure. (Fig. 3.)

Le second, gravé après 1809, par Roy, donne le portrait du baron (70 millimètres de diamètre), au bas duquel est le blason des Rohan avec l'écu des Froment ; on peut le blasonner comme suit :

Parti : au 1er, de gueules à neuf macles d'or posées 3, 3 et 3 ; au 2e, semé d'hermines; sur le tout : *D'azur, à trois épis d'or posés 2 et 1, au franc-quartier de baron*, qui est DE FROMENT DE CASTILLE.

Une légende de douze lignes suit le blason.

Un troisième Ex-libris, gravé après 1817, donne le même portrait du baron, avec la devise des Froment : Fais ce que dois, advienne que pourra, au bas de laquelle est représenté, de profil, le château de Castille avec ses colonnades, adextré du blason des Froment, et senestré de celui des Rohan-Rochefort. Une longue légende entoure le portrait et la vue du château. Nous le reproduisons ci-contre en hors texte. (Fig. 4.)

Digitized by Google

CAYLAR

L'Ex-libris que nous reproduisons (Fig. 5) et qui paraît au premier abord indéchiffrable, a pour meuble principal un *porte-harnais*, dont le dessin est presque informe.

C'est la vignette d'une famille qui, d'après le marquis d'Aubais, se mêle, à son origine, à celle des Caylar de Saint-Bonnet de Toyras. Elle n'en a pas eu la fortune brillante, bien qu'elle ait souvent suivi la carrière des armes. La plupart de ses membres, sous les noms divers de *Queylar*, *Queylard*, *Caillard*, *Cayla* et *Caylar*, exerçaient dans le Bas-Languedoc la profession de gentilshommes verriers. Une de ses branches, fixée vers 1680, à Marseille, existe encore.

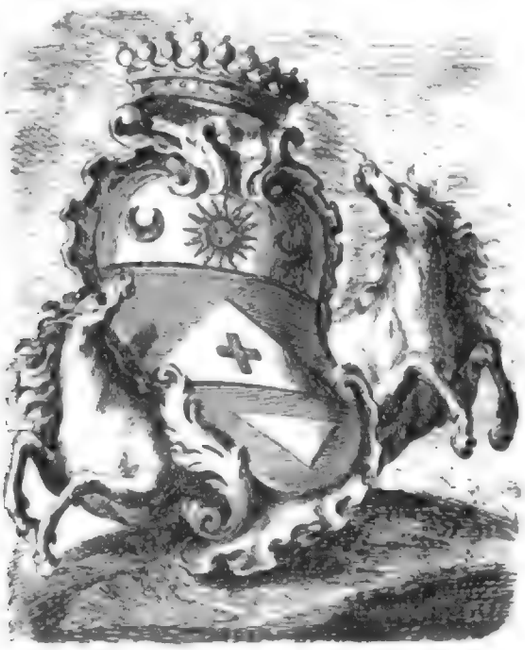

Fig. 5

Ses membres portent indifféremment les armes que nous reproduisons, et quelquefois celles des Caylar Saint-Bonnet ; parfois aussi, les écussons sont écartelés.

Cette famille a eu de si nombreux rejetons qu'il est impossible de préciser auquel de ses membres appartient la jolie vignette Louis XV ci-dessus.

Sur un étroit cartouche, supporté par deux chevaux marins, repose un écu pyriforme, surmonté d'une couronne comtale, et portant : *D'azur, au porte-harnais d'argent chargé d'une croix de gueules, au chef d'argent ayant un soleil ombré de gueules, accosté de deux croissants de même.*

La branche de Marseille écartelle : *D'or, à 3 bandes de gueules, au chef cousu d'or, chargé d'un lion naissant de sable, armé et langué de gueules, le chef soutenu d'une devise d'or, chargée de trois trèfles de sable.*

Un autre Ex-libris, gravé par Allin, pour J. du Caylard de Bermond d'Espondeilhan, donne les armes suivantes dans deux écus ovales : le premier : *Au 1 d'or, à l'ours rampant de gueules, colleté d'un baudrier d'argent, soutenant une épée dans le fourreau du même ; au 2 de gueules, à la croix cléchée, vidée et pommetée de Toulouse ; au 3 d'or, à trois bandes de*

gueules, au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules; le chef soutenu d'une devise d'argent, chargée de trois trèfles de sinople; au 4, coupé : 1, de gueules, au lion d'argent; 2, d'argent, au sanglier de sinople, au chef d'or, chargé de trois fers à cheval de gueules; sur le tout : *D'argent, au lion rampant de gueules.*

Le 2e écu porte : *D'azur, à trois annelets d'argent*, qui est de LA LANCE. Supports : deux lions, couronne de marquis. (Fig. 6.)

Cet Ex-libris qui réunit dans le premier écu, les armes des diverses branches de la nombreuse famille du Caylar : celle des Caylar du Bas-Languedoc, des Queilar de Marseille, des Caylar de Saint-Bonnet de Toyras et

Fig. 6

des Caylar d'Espondeilhan, a eu pour possesseur Ignace de Bermond, comte du Caylard, seigneur d'Espondeilhan, officier à Verdun, marié en 1766 à Marie-Anne de la Lance, et présent, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du bailliage de Verdun. PROSPER FALGAIROLLE. (*A suivre.*)

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

COLLEGIO METENSI SOCIETATIS JESU.,&c... — XVIIIe siècle. — Voir à Aubusson de la Feuillade dans le numéro des *Archives* de novembre 1905, page 174.

COLLEGIUM METENSE SOCIETATIS JESU. — XVIIIe siècle. — Étiquette typographiée, portant l'inscription ci-contre dans un entourage de trois filets rectangulaires, mais dont les angles ont été abattus. (0,037 de large sur 0,024 de haut).

COLLEGIUM METENSE SOCIETATIS JESU. — XIXe siècle. — Palmarès du collège des Jésuites de Metz dans la seconde moitié du XIXe siècle (1852-1871). — Entourage d'un double trait arrondi aux angles. Au-dessous, Lith. Nouvian, Metz.

COLLIGNON DE VIDELANGE. XVIIIe siècle. — Étiquette typographiée, voir à : Videlange. Reprise de nom en 1816, d'après l'*État Présent de la Noblesse* par Bachelin-Deflorenne, édition de 1866.

COLLIN (Dominique et Yves-Dominique). XVIIIe siècle. — Plusieurs graveurs ont porté le nom de Collin, nous n'avons à nous occuper ici que des deux artistes lorrains dont les prénoms sont ci-contre. Eux-mêmes n'ont pas toujours orthographié leur nom de la même manière : on trouve des pièces qui sont sûrement d'eux signées *Collin* avec deux l, et d'autres signées *Colin* avec une seule. Il nous a paru bon de signaler cette particularité. Avec deux Ex-libris anonymes qu'on trouve reproduits page 55 du numéro des *Archives* d'avril 1895, et celui de Yves-Dominique Collin dont il sera question plus loin à C. Y., il existe, tant dans la collection de

M. Ed. Engelmann que dans la mienne, trente-six Ex-libris exécutés par ces deux graveurs nancéiens. Ils se trouveront dans cette liste au nom de leurs propriétaires respectifs.

COLLINET DE LA SALLE (*Anonyme*). XVIIIe siècle. — Gravure sur bois d'une exécution véritablement archaïque, et qui a été reproduite dans les *Archives* d'octobre 1903, page 146. Armoiries : écusson du type dit français, d'azur à un fleuret en pal, casque taré de trois quart avec le fleuret de l'écu pour cimier. Supports deux lions posés sur un tertre. Il appartenait à Charles-Antoine Collinet de La Salle. Dimensions 0,058 × 0,058.

COLLINET DE LA SALLE (*Anonyme*). XVIIIe siècle. — Gravure au burin, armoiries : D'azur à une épée d'argent, ? en pal ; cet écu est placé sur un cartouche caractéristique de la fin du XVIIIe siècle, supporté par deux lions assis et contournés qui reposent sur une terrasse déchiquetée. Au-dessus dans une banderole la devise : *Pro patria fulgit*, couronne de comte avec l'épée en manière de cimier. Le tout dans un encadrement à double filet dont le plus gros est strié de hachures. D'après les déductions de notre regretté collaborateur le comte

COLLINET DE LA SALLE (*Anonyme*). A. de Bizemont, cet Ex-libris doit être celui de François-de-Paule-Joseph-Gabriel-Antoine, comte de La Salle de Saint-Germain.. etc... officier au régi-

ment du Roi infanterie. Voir *Archives* de 1903, page 148.

COLLIQUET (*Anonyme*). XVIIIe siècle. — Gravure sur bois faite probablement pour l'un des trois fils de Jacques-Pierre Colli-

quet, lesquels d'après Dom Pelletier (page 167) furent créés barons en 1735. Sur un cartouche Louis XV accompagné à droite de guirlandes de fleurs, à gauche de palmes, dans un écusson en forme de

Digitized by Google

COLLIQUET (*Anonyme*).

poire, le blason (sautoir cantonné de 4 hures) surmonté d'une couronne de marquis. Encadrement formé d'un seul trait gras (1 millimètre d'épaisseur) mesurant 0,081 × 0,064. Collections A. de Bizemont et Ed. Engelmann. Nous en donnons ici une fidèle reproduction.

COLMY.

XVIIIe siècle. — Ex-libris fait au frotton avec un cuivre découpé à jours. Dans un entourage de forme presque triangulaire, orné de fleurettes et surmonté d'une grosse couronne fleurdelysée, le mot *Colmy* tantôt en lettres d'or, tantôt en lettres rouges (nous en avons vu un seul exemplaire en lettres vertes) l'entourage étant toujours

d'un beau bleu d'azur. Cette pièce a été faite pour Charles-Nicolas Hollande, Sgr de Colmy, en voici la reproduction. Il en sera reparlé plus loin à Hollande.

CONFLANS (**Louis-Gabriel**) ? (*Anonyme*).

XVIIIe siècle. — Dans la collection d'Ex-libris de la Bibliothèque Nationale à Paris, on voit une pièce gravée au burin (héraldique), malheureusement rognée du bas, et attribuée à Louis-Gabriel de Conflans, marquis d'Armentières, qui fut commandant en chef dans les Trois Évêchés. (Voir *Biographie du Parlement de Metz* par Em. Michel, page 104). Les armoiries sont : D'AZUR SEMÉ DE BILLETTES D'OR AU LION BROCHANT DU MÊME. *Nous prions instamment celui de nos collègues qui aurait cette pièce en bon état de vouloir bien nous la communiquer.*

CONG. MISSIONIS (**Ex-libris**).

XVIIIe siècle. — Étiquette portant l'inscription typographiée : EX-LIBRIS CONG. MISSIONIS. D'après A. Benoit cette congrégation serait de Toul.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Bibliothèque de Mr. Contenau
Avocat a la Cour.

CONTENCIN AVOCAT A LA COUR (Bibliothèque de M^r).

XVIIIe siècle. Belle gravure au burin dans le genre des Collin. Sur un cartouche allongé de la fin du XVIIIe siècle, orné dans le haut de guirlandes de roses, on voit les lettres C. P. en majuscules anglaises ornées. Au bas un petit génie tenant une palette et un tableau, à droite des livres, derrière le cartouche des palmes et un chevalet. Le tout est supporté par des nuages. Au-dessous l'inscription, comme ci-contre. La reproduction par l'héliogravure que nous donnons hors texte nous dispense de plus amples descriptions (Collections A. Benoit, L. Bouland).

(*A suivre.*)

EX-LIBRIS DE RELIEURS

LE journal La Reliure, organe du Syndicat Patronal de la Reliure et de la Brochure, dont le siège est à Paris, 7, rue Coetlogon, vient de publier dans son numéro de Juillet, la 2e série d'une très curieuse étude sur *Les Marques et les Ex-libris des Corporations du Livre*. Ce travail dont la première partie avait déjà paru dans le même journal, au mois de janvier dernier, est dû à la plume de M. Fonteney, l'actif

rédacteur en chef de La Reliure, qui a su grouper et décrire d'une manière très intéressante 42 types (dont 25 sont des Ex-libris) appartenant à des professionnels de la Corporation du Livre.

C'est avec plaisir que nous signalons à nos lecteurs l'apparition de ce travail, d'une note toute spéciale, dont l'illustration ne laisse rien à désirer, puisque toutes les marques citées, qui sont pour la plupart de petites merveilles de goût, s'y trouvent reproduites.

Tenant à ce que nos collègues des *Archives* puissent juger de l'intérêt artistique que présente cette étude, nous avons l'intention de demander à M. Fonteney la communication de plusieurs des Ex-libris reproduits, afin d'en donner un compte rendu illustré, que nous publierons dans un des prochains numéros de notre Revue. En attendant nous lui adressons tous nos remerciements pour le prêt du cliché reproduit ci-dessus qui est, en même temps, la marque du Syndicat Patronal et l'Ex-libris de sa bibliothèque.

Ed. Engelmann.

A PROPOS D'UNE RECTIFICATION

DANS le fascicule des *Archives*, du mois d'avril 1906, page 59, la rectification relative à l'attribution de l'Ex-libris Beauvau-Beauvau à Marie-Thérèse, fille de Gabriel Henri, qui, en 1711, épousa son cousin Pierre-Madeleine de Beauvau, marquis du Rivau, me semble ne pas devoir être acceptée sans réserves, quelque grande que soit la compétence du signataire et le désir que j'éprouve d'identifier un de mes Ex-libris, attendu que la branche de Beauvau du Rivau fixée dans le Chinonais et en Anjou a toujours dans ses armes : *Brisé d'un bâton noueux d'azur péri en bande, ou cotice engrêlée d'azur* (Joseph Denais, *Armorial d'Anjou*, t. I, p. 144).

Il faudrait donc trouver pour la pièce en question une alliance autre que celle d'un Beauvau de la branche du Rivau.

Dans l'Armorial manuscrit avec blasons de François Goyet, prêtre, décédé le 31 mai 1690, intitulé :

« Le parfait heraut ou nobiliaire de la Généralité de Touraine avec celle « de Poitiers, première partie, seconde partie, avec une instruction du bla- « son et diverses observations et advis nécessaires à la noblesse recueillis et « dressés par Mre F. Goyet P.-du Saint Siège 1686, » acheté dans le voisinage même du Rivau, l'auteur, sobre en général de détails sur les familles, se contente d'enregistrer les armes, le nom du chef et sa résidence, est beaucoup plus explicite quand il s'agit de la famille de Beauvau et nous dit :

« Beauvau. Jacques de Beauvau marquis du Rivau et y demeurant. Élec- « tion de Chinon, cognoist pour ses aisnés les Seigneurs de Beauvau-Fleville « en Loraine, d'Espence et de Vatimont en Champagne. Le Seigneur de « Colervaut, Louvernau ou Launay-renaut en Brie. Les aisnés demeurent en « Loraine et en Brie et en Champaigne. Les seigneurs de Beauvau-Tigny[1] « en Anjou. Le Seigneur de Beauvau-Rivaranes[2] et Beugné[3]. Le Baron de « Beauvau en Berry. Louis de Beauvau seigneur de la Bessière[4], cette « branche, esteinte avant la recherche, qui demeuroit à la Billange[5] de « Saumur et non autres sont ses cadets et portent pour armes : *D'argent à « quatre lions cantonnez de gueules armez lampassez et couronnez d'or*. La « branche du marquis du Rivau *brise d'un baston noueux d'azur mis en « abisme*. »

Il ne faudrait pas, je crois, attacher une trop grande importance à la forme rectangulaire des écussons relativement à une alliance consanguine. Je

1. Tigny, actuellement Tigné, château et commune de Maine-et-Loire, terre venue aux Beauvau par le mariage de Jean de Beauvau, sénéchal d'Anjou et de Provence, avec Jeanne de Tigné ; il mourut à Naples en 1391 (C. Port, *Dict. historique*, t. I, p. 273).

Beauvau-Tigné porte : *Gironné de gueules et de sable de 8 pièces à quatre otelles ou amandes pelées d'or posées en sautoir les pointes en abîme brochant sur le tout* (J. Denais, *Armorial général de l'Anjou*, t. I, p. 144).

2. Rivaranes, actuellement Rivarennes, ancienne châtellenie, commune (Indre-et-Loire).

3. Beugné, actuellement Beugny, château, commune de Saint-Benoit (Indre-et-Loire),

4. La Bessière, maison dépendant de l'ancien fief et commune de Villebernier (Maine-et-Loire).

5. La Billange, grande place fort ancienne dans la ville de Saumur (Maine-et-Loire).

possède l'Ex-libris d'un prélat de la maison de Beauvau relié dans un volume intitulé : « Traité de la noblesse des Capitouls de Toulouse, à Toulouse MDCCVII ».

Ex-libris et volume sont de la même époque. Cet Ex-libris a un écu formant un carré parfait; dans cette pièce les, « sauvages », supports ordinaires des Beauvau, sont remplacés par des anges à la tunique semée de lions, soutenant le chapeau à houppes qui surmonte et la croix et la couronne à feuilles d'ache appuyée sur le cartouche encadrant l'écusson.

Plusieurs branches de la maison de Beauvau, indépendamment de celle du Rivau, ont varié les brisures de leur écu, en adoptant, en cœur, une étoile tantôt de cinq, tantôt de huit rais. Comte Lair.

ERRATA

Dans l'article sur l'Ex-libris de M. Hippolyte Verly (numéro de juin 1906), il y a deux fautes que nous tenons à signaler de suite : 1° C'est en 1838 qu'est né M. Verly et non en 1831, comme il est dit page 84, ligne 23. — 2° Le titre de la reconstitution que va publier M. Verly sera *Boenebrocke* et non pas Boincbrocke (page 85, deuxième ligne).

QUESTIONS

BANDE : 3 ROSES. — (N° 332.)

Le petit Ex-libris anonyme, dans toute l'acception du terme, dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec ses dimensions exactes, n'est pas

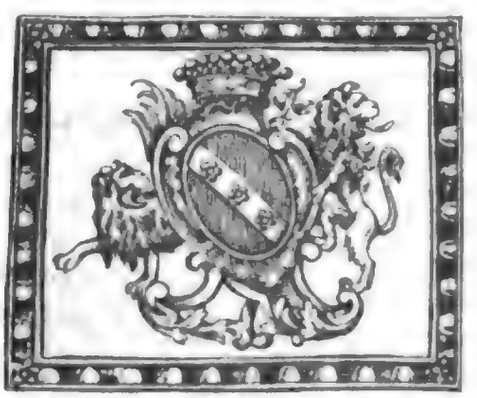

très rare. Ce qui est moins ordinaire c'est la grosse bordure gravée qui l'entoure, car habituellement les Ex-libris de style Louis XV, ou bien n'ont pas d'encadrement du tout, ou bien ne sont entourés que de filets. Il serait intéressant de savoir à quelle famille appartenait le propriétaire de cette pièce, dont le blason se lit : *De gueules à la bande d'argent chargée de trois roses...* probablement de gueules. J. C.***

RÉPONSES

CHEVRON : TROIS MAILLETS. — (N° 305.) — [13e année, page 79.]

On trouvera dans les Tables Héraldiques de notre Revue, année 1900, page

183, que les armoiries décrites dans cette question : *D'or, au chevron de gueules accompagné de trois maillets de sinople, posés deux en chef l'autre en pointe*, sont celles de la famille Maillard (Provence). Et si l'on se reporte à la page 151 de la même année, à laquelle elles renvoient, on trouve que M. E. Perrier attribue une petite pièce presque semblable à Joseph-Simon Maillard, avocat d'Arles et consul de cette ville en 1710. Mais la pièce qui fait l'objet de la question est un peu plus grande que celle reproduite en face de la page 151 de 1900 ; d'autre part, d'après le style Louis XV du cartouche, il est évident qu'elle lui est postérieure de quelques années : il se pourrait donc

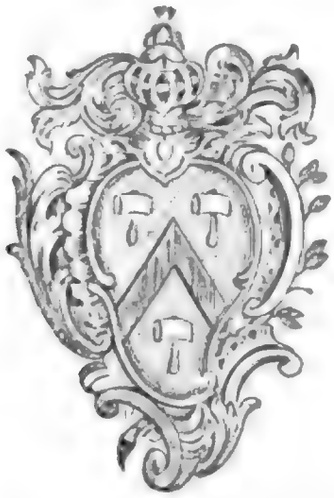

qu'elle ait appartenu non plus à Joseph Maillard précité, mais à un de ses descendants, ce qui nous a engagé à en donner ci-dessus une reproduction avec les dimensions exactes. Dr L. Bouland.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de juin de l'*Ex-libris Journal* de Londres est principalement consacré à des renseignements sur la collection d'Ex-libris de J. Marshall, l'un des membres de notre Société, décédé en 1903. On rend compte de la vente de cette importante collection, avec les prix atteints par un certain nombre d'entre eux. Nous devons également mentionner l'annonce de l'*Album officiel* de la Société anglaise des Ex-libris, contenant les noms des principaux membres ; un article de M. Wright sur l'exposition annuelle de Londres, avec des détails sur les Ex-libris exposés, et les noms des personnes qui y avaient contribué par des envois. Il y a aussi de petits articles sur les nouveaux Ex-libris dessinés par M. Ernest Hill, sur ceux de sir Richard Tangye, et de M. Alfred Molony reproduit en tête du numéro. Vient ensuite la continuation de la liste des Ex-libris du genre Chippendale. Le tout est orné d'un certain nombre d'illustrations intéressantes et de plusieurs portraits.

F. C.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 8 Aout 1906

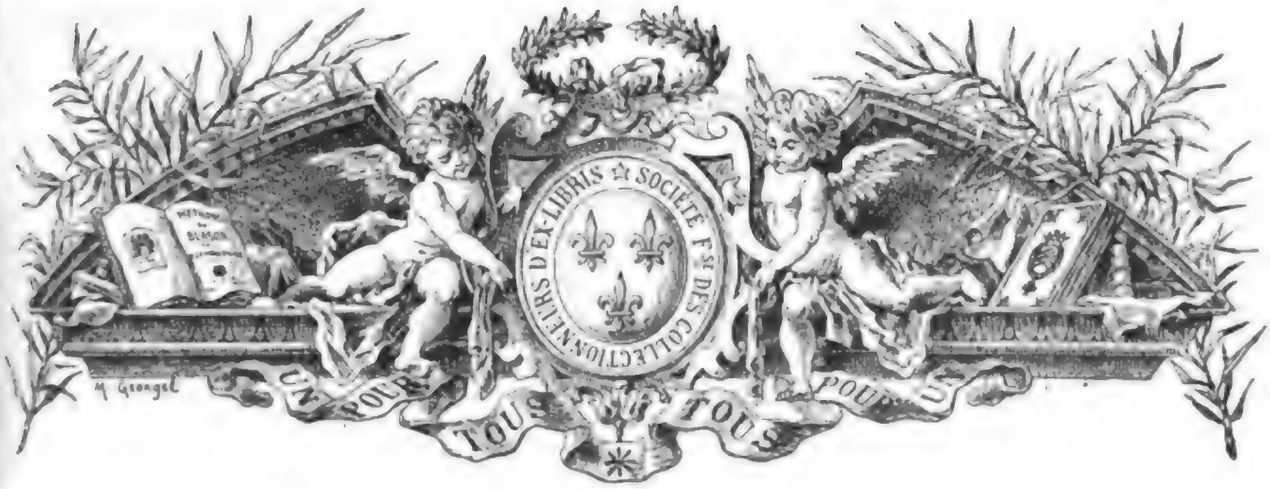

LES ANCIENS EX-LIBRIS DE PÉRIGORD

NOS études antérieures, si bienveillamment accueillies par les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de Reliures historiques*, ont eu l'avantage de montrer que la passion des livres, dont l'*Ex-libris* de Jehan Bertaud, de Latourblanche, a fourni le plus ancien témoignage, n'a pas cessé, depuis les débuts du XVIe siècle, d'animer les familles fortunées du Périgord. Dans le cours des deux siècles suivants, d'importantes bibliothèques se sont formées : nous nous plaisons à en rechercher et signaler les épaves.

Si la bourgeoisie se contente d'ordinaire de laisser sur ses livres des marques manuscrites de sa possession, et ces marques, pour être plus modestes, n'offrent pas moins d'intérêt que les vignettes armoriées ou ornées d'attributs divers, le clergé et la noblesse, mus par une louable émulation, tiennent à affirmer la leur par des *Ex-libris* et des *Super-libris*, qui attestent en même temps un véritable souci artistique.

Il suffit de parcourir les listes bien incomplètes de l'*Armorial du bibliophile* pour se convaincre que nombre de prélats d'origine périgourdine, comme les d'Aubusson, les Beaupoil de Saint-Aulaire, les Belzunce, les La Roche-Aymon et les Talleyrand-Périgord; de puissants seigneurs comme le duc de La Force, pair de France et membre de l'Académie française, et le duc de Hautefort se faisaient gloire de posséder les plus beaux livres. Quelques-uns ont laissé la réputation de grands bibliophiles, et leurs noms méritent d'être cités; ce sont : Louis-Jacques Chapt de Rastignac, archevêque de Tours, qui « avait réuni dans son palais épiscopal beaucoup de livres,

en général classiques, qu'il avait fait relier avec une grande richesse d'ornementation », et « bon nombre de manuscrits précieux » : Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, « dont la collection était considérable » ; Marc-Antoine-François Beaupoil de Saint-Aulaire, grand échanson de France, dont la « bibliothèque assez nombreuse contenait des manuscrits d'un grand intérêt », sans préjudice d'une riche collection « d'objets d'art et de curiosité » ; le maréchal Louis-Antoine Gontaut, duc de Biron, exécuté en 1793, « dont la collection était celle d'un grand seigneur, nombreuse et richement habillée » ; enfin le ministre d'État Bertin, « savant et intrépide collectionneur auquel la Bibliothèque nationale doit l'une de ses plus utiles créations, c'est-à-dire le *Cabinet* ou le *Dépôt des titres* ».

Nous continuons la série de nos recherches parmi les livres échappés à la dispersion des anciennes bibliothèques périgourdines, non plus en nous bornant aux marques de possession d'une même famille [1], mais en réunissant des marques isolées, dont nous devons la connaissance, pour la plupart, à d'aimables collègues ou amis : nous leur en adressons ici nos sincères remerciements.

Cette nouvelle étude nous reportera à cette époque privilégiée, où une véritable phalange de dessinateurs et de graveurs illustrait les livres pour le plus grand honneur du goût français [2]. Trois d'entre eux, Stagnon, Roy et Biosse, ont tenu à signer quelques-uns de nos *Ex-libris*, dont la reproduction permettra de se faire une idée de leur extraordinaire habileté, de la finesse de leur préparation à l'eau-forte, ainsi que de la douceur et du velouté du burin des artistes du XVIIIe siècle.

Il nous a été déjà donné de constater, dans une même maison, l'heureuse influence d'un de ses membres bibliophiles sur le choix de l'*Ex-libris* commun. Nulle part cette influence ne s'est mieux fait sentir que dans l'*Ex-libris* qui doit tout d'abord attirer notre attention.

LE COMTE DE LA RAMIÈRE

Nous avons déjà donné dans cette Revue (n° d'août 1901) la reproduction de l'Ex-libris de Jean-Louis-Antoine du Lau, marquis d'Allemans, ce brillant officier du régiment du roi-infanterie, que des blessures reçues dans les campagnes d'Italie obligèrent, vers 1735, de quitter le service ; les armes de la famille du Lau, avec le laurier à sept branches et le lion léopardé brochant sur le fût de l'arbre, sont le sujet principal de cet *Ex-libris*. L'écu, surmonté de la couronne de marquis, est placé dans un cartouche Louis XV, que supportent deux lions, l'un couché, l'autre debout, ayant sous leurs pieds une banderole avec ces mots : *Ex-libris d'Allemans*. Le tout forme un gracieux ensemble, reposant sur une nuée qu'entourent les rayons du soleil.

1. Une récente découverte nous permet d'ajouter ici une note complémentaire à notre notice : *Ex-libris et fers de reliure de la famille Macheco de Prémeaux*, publiée dans le numéro d'août 1905 de cette Revue. Nous n'avions pu reproduire que le fer appliqué sur la reliure des livres de petit format de la bibliothèque de Jean-François Macheco de Prémeaux, évêque du Couserans. Notre ami M. Charles Daubige, bibliothécaire de la ville de Périgueux, nous a montré sur les plats, dessus et dessous, du *Traité des droits et libertés de l'église gallicane* (1731), in-folio, un fer frappé tout or (95 × 75) aux armes du même prélat, avec cette légende un peu différente de celle du premier fer : *Joannes Francisc. de Macheco de Prémeaux, episc. Austriensis Consoranorum.*

2. Henri Cohen : *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIIIe siècle.*

Tel est aussi l'*Ex-libris* du comte de La Ramière, que nous reproduisons plus bas, avec cette double différence, toutefois, que le blason des La Ramière a remplacé celui des Du Lau et que l'écusson, au lieu d'être penché sur la droite, est incliné vers la gauche.

Louis-Gabriel de La Ramière était né du second mariage de Charles de La Ramière, seigneur de Puycharnaud, paroisse de Sainte-Estèphe, avec Marie Joumard Tison d'Argence. Il devint, dit M. le comte Charles de Beaumont[1], qui a bien voulu nous prêter un des six volumes du *Spectateur ou Socrate moderne* (Amsterdam, 1741), revêtu de l'*Ex-libris* en question[2] — un des plus puissants seigneurs du Nontronnais et jeta sur sa maison l'éclat de la fortune. Le 25 février 1763, il épousa la fille unique du marquis d'Alle-

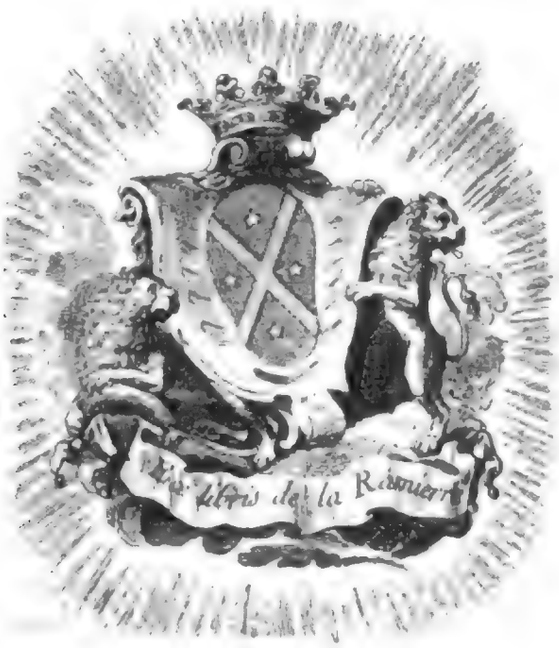

mans et de Magdeleine-Antoinette Le Coigneux de Belabre. Cette union — ajoute notre distingué collègue — ne fut pas heureuse : le seul enfant qui naquit mourut étouffé dans son berceau par suite d'accident, et, peu après, la jeune femme le rejoignit dans la tombe.

Jean-Louis-Antoine du Lau, en raison sans doute de ses bonnes relations avec son gendre, lui fit donation, le 18 octobre 1765, de toute sa fortune. De ce chef, le dernier comte de La Ramière devint seigneur de Champniers, Piégut, Pluviers, Saint-Barthélemy, Augignac et Saint-Martial-le-Droux ou Sainte-Estéphe. Il devait acheter plus tard le marquisat du Bourdeix et la baronnie de Nontron. Il est mort à la veille de la Révolution, le 25 janvier 1789, laissant, d'un second mariage avec Anne-Louise Pichon de la Rivoire, une fille unique, Madame de Wismes, dont le petit-fils Jean, marquis de Malet, beau-père de M. de Beaumont, possède aujourd'hui la terre de Puycharnaud.

Il n'est pas étonnant que le comte de La Ramière, mû par un sentiment

1. *Les seigneurs de Puycharnaud du nom de La Ramière* (1898).
2. La bibliothèque du château de Puycharnaud possède encore cet *Ex-libris* sur les deux ouvrages suivants : *Belisaire*, par Marmontel (Paris, 1767), et *Œuvres de Madame la marquise de Lambert* (Paris, 1861).

de reconnaissance envers son beau-père, ait adopté le dessin de l'*Ex-libris* de celui-ci, dans lequel il substitua ses armes, qui sont : *D'azur, au sautoir d'or cantonné de quatre étoiles d'argent.* Dans la banderole ces mots : *Ex-libris de La Ramierre* (sic). La vignette a 6 centimètres 03 millimètres de hauteur sur 5,08 de largeur.

LES DU CLUZEL

Famille essentiellement périgourdine que celle des Du Cluzel ! Elle ajouta à son nom patronymique celui de La Chabrerie, terre qu'ils possédaient dans la paroisse de Preyssac-d'Agonac. Elle était représentée, au commencement du XVIIIe siècle, par François du Cluzel, premier président en l'élection de Périgueux et subdélégué de l'intendant en la sénéchaussée de Périgord, marié, depuis 1670, à Marie de Montozon.

C'est de ces deux châtelains, dont on voit à La Chabrerie les portraits attribués à Largillière, que descendent les deux bibliophiles dont nous avons à parler.

Ils eurent sept enfants. Une de leurs filles, Marie-Jeanne, épousa le poète Lagrange-Chancel, en 1708. François du Cluzel continua la filiation des seigneurs de La Chabrerie, et Léonard fut l'auteur de la branche de Blanville.

D'après Mouffle d'Angerville[1], des raisons de famille forcèrent ce dernier « d'entrer dans les affaires ». « Né avec toutes les grâces de l'esprit et de la figure, dit d'Argenson[2], il dut sa fortune au talent heureux qu'il eut de se faire des amis ». Protégé dès son enfance par Mlle de Foix, sœur du dernier duc de ce nom, plus tard par le maréchal de Bezons, et enfin par le contrôleur général Le Pelletier des Forts, il fut, en 1726, nommé fermier-général, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 30 novembre 1765. Il sut, par sa sagesse, réunir une fortune qui dépassa de beaucoup ses premières espérances et lui permit d'acquérir la terre de Blanville, près Chartres[3].

Le 6 novembre 1725, il avait épousé Marie-Thérèse Touzard ou Thouzard, fille de Jean-Baptiste, auditeur à la Chambre des Comptes. Il en eut cinq filles et un fils, François-Pierre, qui fut intendant de la généralité de Tours.

On considérait Léonard Du Cluzel comme « fort honnête homme, pas du tout fait pour être fermier-général ». Il partageait ses loisirs entre les calmes jouissances de la famille et les délassements de l'esprit. Les livres de sa bibliothèque de Blanville portaient le superbe *Ex-libris*, qu'a bien voulu nous communiquer M. Engelmann, vice-président de la Société et que nous reproduisons ci-contre.

Dans un encadrement ovale de deux filets, les deux écussons accolés du fermier-général et de sa femme, dont ils reproduisent les armoiries respectives, sont placés dans un cartouche symétrique, surmonté de la couronne de marquis, ayant deux aigles pour support et orné dans le bas d'une coquille et sur les côtés de deux branches d'olivier (7 × 5,09).

1. *Vie privée de Louis XV*, I, *Pièces justificatives*, p. 293.
2. Mémoires, IV, p. 119.
3. F. Dumas : *La généralité de Tours au XVIIIe siècle, administration de l'intendant Du Cluzel* chap. II. — M. de Lescure : *Les Philippiques de Lagrage-Chancel*, Appendice.

Les armes de Du Cluzel sont : *D'or, au chêne terrassé de sinople, glanté d'or, au cerf passant de gueules, brochant sur le fût de l'arbre.* Celles de Touzard : *D'argent, à la bande de sable chargée de trois roses d'or.*

M. le Mis de Cumond, qui nous a aidé à déterminer ces armes, nous a donné le texte du billet d'invitation aux obsèques de la dame de Blanville. Cette lettre de deuil est assez intéressante pour mériter d'être reproduite ici :

« Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de Madame Thérèse Touzard, épouse de messire Léonard du Cluzel, chevalier, seigneur de La Chabrerie, Blanville, Montrouge et autres lieux, et l'un des fermiers généraux de Sa Majesté, décédée en sa maison rue Saint-Honoré, cejourd'huy 19me avril 1755, à six heures du soir, en l'église St Roch, sa paroisse, où elle sera inhumée. »

Tandis que Léonard du Cluzel faisait sa carrière dans les fermes royales,

François, son frère, embrassait le parti des armes, où ses descendants devaient suivre son exemple. On peut voir au château du Lieu-Dieu, commune de Boulazac, le portrait, et dans l'église de Preyssac, commune de Château-l'Évêque, le tombeau de cet ancien officier des mousquetaires noirs, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il épousa, à Nontron, en 1733, demoiselle Marie Dupeyroux : leur fils aîné, Antoine-Marie Du Cluzel, a été l'un des derniers et des plus illustres représentants de la société spirituelle et polie du XVIIIe siècle.

Le comte du Cluzel de La Chabrerie naquit à Nontron le 10 avril 1737. Entré au service en 1750, il fit sur le continent toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans, et commanda même des troupes sur mer. Il parcourut avec distinction tous les grades de l'armée. Il avait le rang de colonel et était capitaine aux gardes françaises au moment de la Révolution.

Forcé de s'expatrier, il se réfugia à l'étranger où le suivirent les succès dus à ses brillantes qualités. Le prince de Nassau, bon juge de l'agrément et du mérite, voulut le retenir dans sa cour où il était goûté et chéri de tous. Mais la France était trop chère à son cœur. La Restauration le récompensa

de soixante années de services en le faisant maréchal-de-camp et le nommant commandeur de l'ordre de Saint-Louis.

Chez lui, les grâces de l'homme du monde accompli s'unissaient aux dons d'un esprit très orné, très cultivé. Il fut un poète de valeur. Ayant affermé La Chabrerie, ancien domaine de ses ancêtres du Périgord, il s'était, dès son retour en France, fixé avec les siens à Blanville, où il ne cessa d'entretenir avec sa province natale les plus agréables relations. Plus que nonagénaire, ayant conservé toute la fraicheur et tout le charme des idées et de la conversation, il s'y éteignit doucement le 2 mars 1833.

Sa fille, Marie-Antoinette-Françoise du Cluzel, veuve du comte de Mérode, se remaria avec le marquis Charles de Cossé-Brissac, dont les petits-enfants habitent aujourd'hui La Chabrerie.

Dans la courte notice que nous avons publiée en 1901 [1], nous avons apprécié les poésies de notre bibliophile, qui sont empreintes de la plus tendre

sensibilité, de la grâce la plus séduisante. Mais nous n'avons pas parlé de sa bibliothèque, dont les livres de choix révélaient les goûts littéraires les plus raffinés.

Quelques-uns portaient sur les plats le fer de reliure aux armes des Du Cluzel. C'est celui que nous reproduisons ci-dessus, il se trouve sur un livre que Mme la M^ise^ de Cossé-Brissac a eu l'obligeance d'extraire pour nous des rayons de la bibliothèque du château de La Chabrerie : *Des livres classiques de l'empire de la Chine, recueillis par le père Noël* (Paris, de Bure, 1784). Deux lions supportent l'écu, placé dans un cartouche ovale, que surmonte une couronne de marquis.

Quant à l'*Ex-libris*, il est remarquable. Il fut gravé tandis que son possesseur était encore aux Gardes françaises. Nous en devons la connaissance au regretté président de la société historique et archéologique du Périgord, M. A. de Roumejoux, qui le possédait dans un ouvrage posthume de M. Pluche : *Concorde de la géographie des différents âges* (Paris, 1764).

1. *Le comte du Cluzel de la Chabrerie*, avec portrait. — Périgueux, imprimerie de la Dordogne, in-8 de 8 pages.

Digitized by Google

Mme veuve de Roumejoux, l'ayant retrouvé dans la bibliothèque du château de Rossignol, a eu la complaisance de nous l'envoyer pour en faire un des ornements de cette notice. Il mesure 7 centimètres de hauteur sur 4 centimètres 08 de largeur. (Voir ci-dessous.)

Cet *Ex-libris* est plus intéressant que le fer de reliure. C'est l'officier aux Gardes qui en a inspiré le dessin. L'écu où sont gravés le chêne et le cerf est délicatement appuyé sur l'épée et le guidon, entrelacés avec des branches de

laurier ; il est surmonté d'un casque à panache, avec un hausse-col en banderole, sur lequel on lit la devise : *Honor et virtus*. Il repose sur un socle, dont la façade porte en latin les noms et qualités du bibliophile garde-française : *Ant. Maria Ducluzel, Miles Pretorianus*. Au-devant, sur le sol, sont placés les gants d'ordonnance.

(*A suivre.*) A. Dujarric-Descombes.

SUR UN EX-LIBRIS MAÇONNIQUE

Ces armoiries sont celles du chapitre des Rose-Croix de Heredum de Kilwinning, fondé à Paris en 1776 dans la loge *Le Contrat Social*, anciennement loge de *Saint-Lazare*, par des commissaires de la grande *Loge écossaise du Comtat Venaissin*, et en particulier par un médecin, le Dr Boileau, réformateur de cette loge et inventeur du *Rite écossais philosophique*[1].

La grande loge écossaise du Comtat Venaissin était la mère-loge du Rite Hermétique, fondé en 1770 à Avignon par Dom Pernéty, ancien bénédictin, auteur de plusieurs ouvrages d'alchimie et initié au système Swedenborgien à la cour de Frédéric II, roi de Prusse, où il était fort bien vu[2].

Le Dr Boileau, en introduisant le Rite Hermétique à Paris, modifia et sim-

1. Philosophique est ici synonyme d'alchimique.
2. Pernéty, né en 1716 à Roanne, mort en 1800.

plifia les grades. Les armoiries que nous signalons et qui, au point de vue héraldique, ne sont pas très correctes comportent huit quartiers, si l'on peut appeler quartiers ces divisions fantaisistes. Chacun de ces quartiers reproduit les symboles des grades correspondants : on y retrouve les signes des principaux degrés du rite écossais : apprenti, compagnon et maître (en bas à gauche), rose-croix, prince du soleil, Kadosch, etc..., et d'autres signes tirés plus spécialement des emblèmes alchimiques contre l'œuf hermétique, les sept phases de l'œuvre, le sel, le soufre et le mercure, la monade hiéroglyphique de Jean Dee, ce qui indique le genre des travaux dont s'occupaient les adeptes de ce rite. La devise extérieure, légèrement modifiée pour lui donner une signification alchimique, est tirée du IXe degré de l'Écossisme. Le casque qui couronne l'écu, la devise supérieure : *Virtute et silentio*, la tour crénelée sont des symboles qui figurent dans le sceau du XVIIIe degré (Rose-Croix) du rite écossais ancien. La croix centrale, avec son étoile à sept branches sur laquelle repose l'Agneau, est une rose-croix très curieuse dont la forme a persisté et se retrouve encore en 1813 comme bijou du grade de Rose-Croix. Ce bijou était très probablement commun à tous les hauts grades du Rite écossais philosophique et ne se distinguait pour chacun des degrés que par un signe spécial surajouté à la croix. Un de nos amis, M. Quenaidit, possède une croix de ce rite portant au pied de la branche inférieure la toise, la clef et le serpent avec le chiffre 32 (comme on les voit au quartier supérieur à droite) indiquant que c'était là le bijou du grade supérieur (*Chevalier de la Toison d'or*, XXXIIe, ce qui correspond au *Chevalier du Serpent d'airain*, XXVe de l'Écossisme ancien). Les signes planétaires y présentent cette curiosité de n'être pas les signes classiques, tels que nous les trouvons ici, mais de reproduire les formes anciennes que l'on trouve sur les manuscrits des XVe et XVIe siècles. Pernéty, très versé dans l'étude des alchimistes, avait dû les préférer à cause de leur forme archaïque, plus originale.

Les *Philalèthes* de Paris (1773) et les *Philadelphes* de Narbonne (1780) procèdent aussi du Rite Hermétique et possèdent des grades et des symboles analogues. Dans le rite des Philadelphes en particulier on trouve huit grades, dont les quatre supérieurs portent le nom de premier, deuxième, troisième et quatrième chapitres de la Rose-Croix, ce qui correspond exactement, on le voit, au dispositif de cet écusson. Les Philalèthes eurent, grâce à Savalette de Langes, à Court de Gébelin, au prince de Hesse, au président d'Héricourt, des archives et une bibliothèque très importante de sciences hermétiques qui furent dispersées en 1788.

Ces armoiries devaient figurer en tête des actes du Rite écossais philosophique ; mais elles doivent avoir servi d'Ex-libris aussi, surtout sous la forme spéciale du spécimen que nous a communiqué le Dr Bouland : le nom du chapitre s'y trouve indiqué, et cela semble bien être une marque de propriété, une sorte de signature confirmant cette hypothèse.

Dr Marc Haven.

Références : Clavel, *Histoire de la maçonnerie*, P., 1843, p. 170 sqq., *Journal des savants*., oct. 1786 ; *Thuileur de l'Écossisme*, P. ; 1813, in-8 ; Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, *Revue du Lyonnais*, VIII, 131. Initiation, mars 1906. Notes sur un bijou maçonnique.

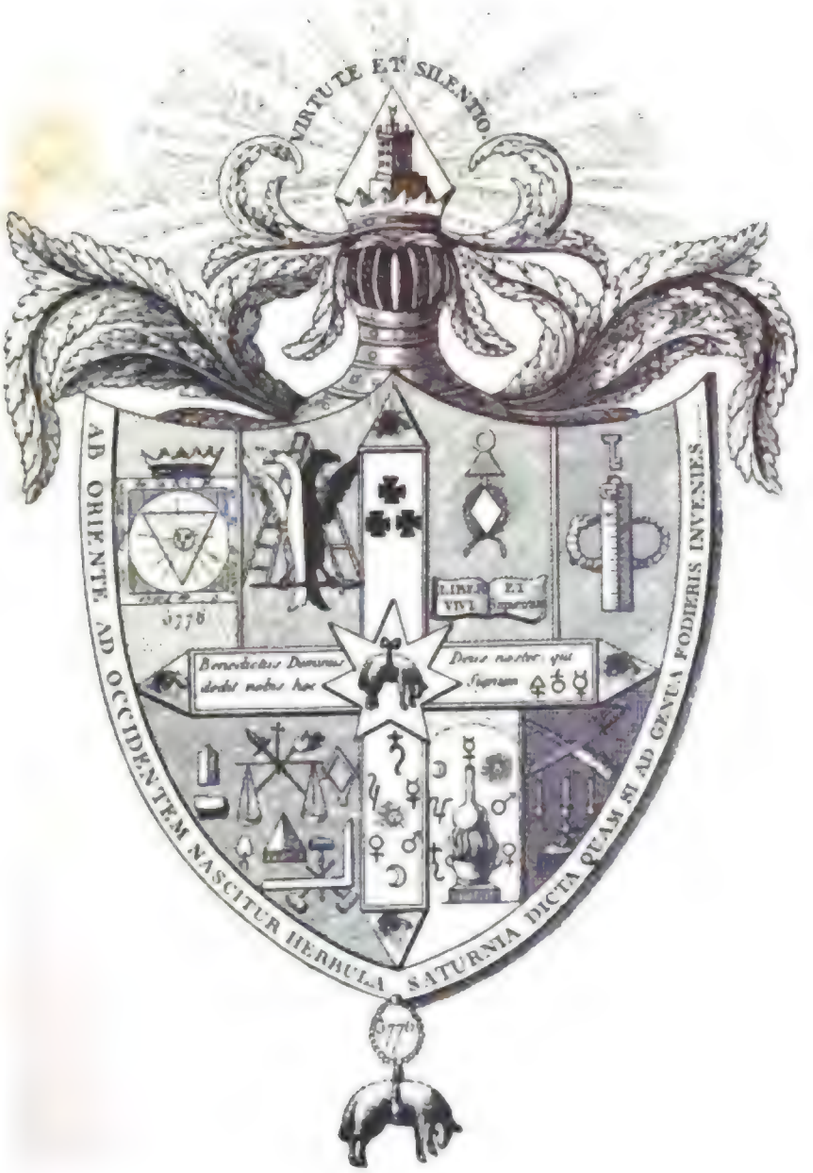

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B
L

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

CONTENOT (**Mr**).

18e siècle. — Dans l'ovale d'un cartouche symétrique entouré d'une guirlande et posé sur un socle se trouvent les armoiries. Au-dessus, couronne de comte, et au-dessous, le nom. Haut. 0,062, larg. 0,048 mm. Signé entre la tablette du socle et le bas de la guirlande : *A Nancy, par Collin grav. du feu Roy de Pologne* (Collection Ed. Engelmann).

COR (**P.-L.**).

18e siècle. — C'est le nom d'un graveur messin. A. Benoit ne connaissait de lui que l'Ex-libris de Pagel de Vantoux. Nous en ajoutons deux autres : D'Aine et Faventine de Fontenille. Voir à ces noms.

CORBERON (**De**) (*Anonyme*).

18e siècle. — Il y a deux Ex-libris héraldiques, anonymes et à peu près semblables, attribués à Nicolas de Corberon, second avocat général au Parlement

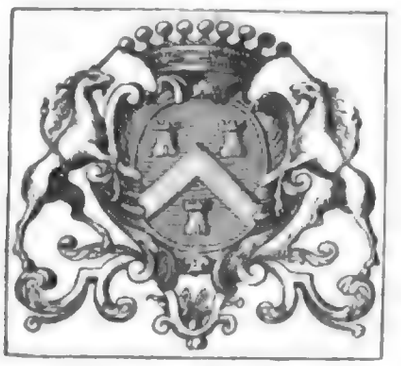

de Metz. Dans un cartouche symétrique posé sur un ornement légèrement déchiqueté, se voit un écusson ovale aux armes, surmonté d'une couronne de comte, et supporté par deux licornes. Nous donnons ici la reproduction du plus petit avec ses dimensions exactes, ce qui nous dispense de décrire l'autre qui n'en diffère guère que par les dimensions : 0,0131 × 0,0138 mm. (Collections A. Benoit, L. Bouland, Ed. Engelmann).

COSTEANA (**Ex-bibliot.**)

17e siècle. — Gravure au burin, héraldique. Dans un cartouche symétrique, le blason (chevron accompagné de trois merlettes). Autour, une banderole dans le haut de laquelle se voit l'inscription : *Ex-Bibliot. Costeana*. Signé dans le bas à gauche : *Houat fecit*. Une note d'un précédent possesseur ajoute : *d'après Sébastien Leclerc ?*

CRÈVECŒUR.

18e siècle. — Jolie gravure au burin, à claire-voie, qui représente deux anges entourés de nuages, soutenant le blason, dans un écusson ovale légèrement

CRÈVECŒUR. incliné de gauche à droite. Il est surmonté d'une couronne de vicomte de laquelle sort en manière de cimier un troisième ange sonnant de la trompette ; à celle-ci est attachée une petite bannière portant la devise : *Nihil timeo vincam*. En bas à gauche et à moitié dans le nuage, la signature : *Nicole fils à Nancy*. Au-dessous, en écriture bâtarde avec paraphe simulant une signature, le nom *Crevecœur*. Dimensions, y compris cette signature : 0,091 de haut sur 0,064 de large (Collection L. Bouland).

CREVON DE MÉRICOURT. 18e siècle. — Intéressante gravure au burin dont nous donnons la reproduction avec ses dimensions exactes. Elle représente le blason dans un écusson ovale posé sur un cartouche de style Louis XIV, entouré de palmes et de feuilles d'acanthe qui prennent la forme d'un heaume à la partie supérieure. En manière de cadre, la composition est entourée de l'ins-

cription : EX-LIBRIS *DD Crevon de Méricourt in sup curia metensi senatoris*, ANNO MDCCLXII.

CROYER, CAPe AU CORPS ROYAL. 18e siècle. — Cet officier en garnison à Metz et à Verdun eut deux Ex-libris que nous avons trouvés collés l'un sur l'autre : ils ne varient que par les détails du cartouche Louis XV et par leurs armoiries qui sont différentes. Nous avons quelque raison de croire qu'ils ont été tirés tous les deux sur la même planche après grattage et changement du blason. Ils se composent chacun de deux parties : 1° les armoiries posées sur une petite terrasse ; 2° l'inscription en deux lignes entourée d'une guirlande, à laquelle on a donné la forme d'un rectangle, et qui est séparée de la terrasse par un léger blanc. Le tout est circonscrit par un filet mesurant 0,076 de large sur 0,078 de haut. On trouve quelques détails sur le titulaire dans A. Benoit, page 270.

CUREL (De). 18e siècle. — Sur un cartouche rocaille écusson en forme de poire renversée portant les armoiries des de Curel surmontées d'une couronne de comte. Sur mon exemplaire ainsi que sur un autre que j'ai pu examiner à la loupe, on distingue dans un petit espace blanc

CUREL (De).

ménagé au bas du cartouche, à droite, les lettres L d C initiales qui ne répondent pas aux noms du Chevalier de Curel (Zapouraph [1]), lequel s'appelait Nicolas-François. Ne serait-ce pas un essai fait par Léonce de Curel, fils du Chevalier Nicolas-François ?... Nous en donnons ci-dessous la reproduction.

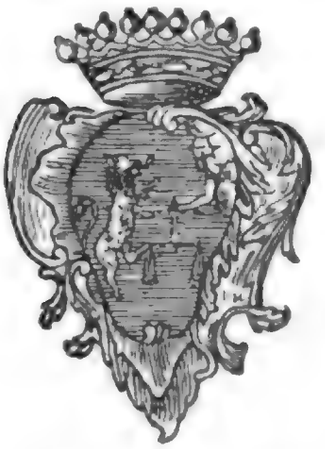

CUREL (De).

19e siècle. — Gravure sur cuivre faite récemment à l'imitation de la précédente, avec cette différence que dans la pièce moderne tous les meubles du blason y sont *transposés*, et que la couronne de comte a été remplacée par une couronne de vicomte. Hauteur 0,053 mm., largeur 0,037.

CUREL (LE CH. DE).

18e siècle. — Gravure sur bois. Dans un encadrement de style Louis XVI, orné de guirlandes de roses,

l'inscription en lettres capitales, signé Zapouraph, et exécuté pour lui-même par le chevalier Nicolas-François de Curel. Il s'en était encore fait un autre, aussi gravé sur bois, daté de 1772, représentant un ovale azuré entouré de roses chargé du chiffre C. F. N. pour N. F. C. Ces deux pièces ont été décrites dans les *Archives* de juin 1905. (*A suivre.*)

L'adresse du Cte de Trimond, parue dans le n° de juin p. 96, est inexacte ; elle doit être ainsi rectifiée : Cte de Trimond, château du Mesnil-Landon à Lingèvres. Bureau de poste : Tilly-sur-Seules. Chemin de fer : Andrieu (Calvados). E. R. P.

1. Voir les recherches sur le graveur Zapouraph (le chevalier de Curel), dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1905, numéro de mai, page 87, et numéro de juillet, page 109.

Le mercredi 13 juin a eu lieu, dans la salle de la rue d'Athènes, une très belle matinée organisée par la Société des *Amateurs de Jouets et Jeux anciens*, Société d'encouragement à l'éducation artistique de l'enfance et à l'industrie française du jouet; elle a été fondée l'année dernière par l'heureuse initiative de M. Léo Claretie, qui a su grouper autour de lui les personnalités parisiennes les plus connues. Malgré sa jeunesse, cette société a déjà réuni un grand nombre d'adhérents et publié tous les mois un fort beau bulletin. Pour plus amples renseignements à ce sujet, s'adresser au siège social des *Amateurs de Jeux*, 215, faubourg Saint-Honoré.

Le Secrétaire, E. R. P.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite* [1].)

CAZENOVE

CETTE famille, originaire d'Anduze, se réfugia en Suisse, à la révocation de l'Édit de Nantes. Elle a été réimplantée, dans le Bas-Languedoc, par le mariage, en 1859, de M. Raoul de Cazenove avec demoiselle Lucie Dumas de Marveille, du château de Calviac près de Lasalle. Elle a possédé plusieurs Ex-libris :

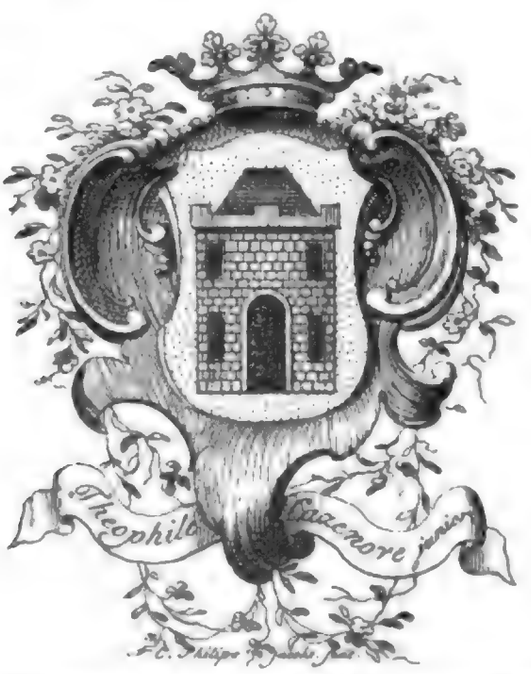

Celui de Théophile Cazenove, junior, fils de Théophile et de Marie de Rapin-Thoyras, fille de l'historien, a été gravé à Londres par C. Philips Jacobs; dans un écu piriforme posé sur un cartouche, entouré de branches de roses et surmonté d'une couronne de marquis, se lisent les armoiries suivantes : *D'or, à une maison haute de gueules, aux ouvertures et à la toiture de sable ;* nous le reproduisons ci-dessus.

1. Voir les *Archives*, nos de janvier et d'août 1904, d'octobre 1905 et de juillet 1906.

EX-LIBRIS
ARTHVR·DE·CAZENOVE

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Quirin de Cazenove, neveu de Théophile, possesseur du second, naquit à Amsterdam le 21 janvier 1768; il fut cadet-gentilhomme aux Hussards Esterhazy en 1781, lieutenant, puis capitaine au corps, lieutenant-colonel au régiment mestre de camp général dragons, quelques jours avant Valmy,

chevalier de Saint-Louis en 1814. Après la Révolution il se fixa à Lyon, où il épousa Pierrette-Élize de Villas, d'une famille issue de Clémens de la Villette, habitant, en 1292, le mas de ce nom, près de Corconne, dans les Cévennes. Son Ex-libris à l'écu triangulaire porte : *D'azur, à la tour d'argent accostée de deux lions de même*; couronne de marquis surmontée d'un casque de face derrière lequel passe une banderole chargée du nom : Cazenove. (voir ci-dessus)

Le petit-fils de Quirin, M. Raoul de Cazenove, né à Lyon le 14 décembre 1833, fils d'Arthur-Paul-Théophile et de Julie-Francine de Villas, possède l'Ex-libris reproduit ci-dessus gravé en 1859, donnant dans des écus accolés et triangulaires les armes de sa famille et celles des Dumas de Marveille : *D'azur, à la fasce d'or accompagnée de 3 besans de même, deux en chef, l'autre en*

Digitized by Google

pointe ; les deux écus surmontés d'une couronne de marquis, sommée d'un aigle éployé chargé de trois quintefeuilles de gueules, armes de la famille de Rapin-Thoyras, dont descend cette branche des Cazenove ; au bas, sur une banderole, la devise : *Stetit in exilio pro patria fides*, rappelant l'attachement des membres de la famille de Cazenove au sol français qu'ils avaient dû quitter à la révocation de l'Édit de Nantes.

Le château du Solier de Claron, près de Lasalle (Gard), appartenant à M. Raoul de Cazenove, possède une nombreuse collection d'ouvrages d'histoire locale.

Le quatrième Ex-libris de cette famille est celui de M. le commandant Arthur de Cazenove, chef de bataillon breveté (fils aîné de M. Raoul de Cazenove et de demoiselle de Marveille), marié le 12 mai 1885 à Suzanne-Blanche-Hélène d'Adhémar.

Dans un octogone (83 millimètres sur 52), est un ovale portant un char antique conduit par un guerrier déployant sa bannière, et attelé de deux animaux marchant ou volant, un lion et un aigle, le tout sur un nuage. Entre l'ovale et l'octogone, on lit : EX-LIBRIS ARTHVR.DE.CAZENOVE ; à droite et à gauche, sous des guirlandes de fleurs, on voit deux médaillons : l'un portant cette devise : VIS OU TU PEUX, MEURS OU TU DOIS : l'autre, le blason des Cazenove.

Cet Ex-libris, que l'on trouvera ci-contre en hors-texte, a été dessiné par M. Maurice de Seynes, et gravé sur cuivre par A. Patricot, en 1882.

Le fils aîné de M. Arthur de Cazenove, M. Arnaud, vient d'adopter l'Ex-libris dont nous donnons également hors texte le tirage en couleur, ce qui nous dispensera d'entrer dans plus de détails. La devise : *Onou m'es prou : L'honneur me suffit*, est originale, et la composition due à notre collègue M. des Robert ne manque pas de caractère.

Un Ex-libris, cité par M. Gerster dans ses *Ex-libris suisses*, de dimensions restreintes (55 × 70^{mm}) et que M. Ed. Engelmann a eu l'obligeance de nous communiquer, semble pouvoir être attribué aux Cazenove de Genève. (Voir ci-dessus.) Quoique la tradition de la famille n'en fasse pas mention, il est pos-

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

sible, en raison de la siamilitude absolue des armoiries, des couleurs et des émaux, que cet Ex-libris ait été gravé pour un des Cazenove de la première moitié du XVIIIe siècle qui occupaient à Genève des situations honorables dans les affaires, ou qui faisaient partie du Conseil des Deux-Cents. On pourrait donc l'attribuer soit à Philippe, soit à un fils de Jean Cazenove-Bessonnet. (*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

SUPER-LIBRIS RÉVOLUTIONNAIRE

PLUS d'un de nos collègues a dû rencontrer l'emblème révolutionnaire reproduit ci-contre ; il devait se demander quelle pouvait être la signification de cette lettre P que l'on voit gravée en creux sur le manche du poignard. Était-ce l'initiale du nom du possesseur, celle d'un nom de localité ou bien une simple marque de graveur?

Grâce au titre d'un volume que je viens de découvrir et sur les plats duquel était poussé ce fer, il est facile aujourd'hui de résoudre ce problème. Cela prouve, une fois de plus que, dans bien des cas, le titre et les premières pages d'un livre contenant une marque anonyme quelconque sont d'utiles auxiliaires pour arriver à en trouver le propriétaire, aussi est-il indispensable de les examiner avec attention avant d'en détacher l'Ex-libris ou le fer de reliure qui s'y trouve. — En ouvrant ce volume intitulé : *Mémoires d'Agriculture — Année 1791 — A Paris, au Bureau de la Feuille du Cultivateur*, nous remarquons en effet ce nom : Antoine Polier, An 2, dont nous donnons ci-dessous le fac-simile, qui se trouve poussé à l'encre grasse tout à fait au-dessous du titre de l'ouvrage. — Quel était cet amateur? Nous pensons que ce devait être : Antoine-Louis-Henri de Polier, né à Lausanne en 1741. Après avoir longtemps servi dans l'Inde, où il étudia à fond la langue et la religion des Hindous, Polier rentra en Europe en 1789 et vint s'établir dans une propriété importante qu'il avait achetée à Rosetti, près d'Avignon. Il y fut assassiné en

Antoine Polier an:2:

1795 par une bande de brigands dont la cupidité avait été tentée par le luxe que Polier étalait autour de lui [1]. Pour moi, il n'y a rien d'extraordinaire à ce que fixé en France au moment de la Révolution, Antoine de Polier ait voulu comme tant d'autres faire acte de civisme en supprimant la particule de son nom et en se faisant graver un fer de reliure qui symbolisait les idées de cette époque.

Dans son ouvrage sur les Ex-libris suisses, le pasteur Gerster mentionne un Ex-libris armorié portant le nom « *de Polier* » qu'il attribue à un François-Antoine, également né en 1741. Serait-ce le même que Antoine-Louis-Henri? Nous serions heureux si nos collègues suisses pouvaient nous renseigner exactement sur cette question. ED. ENGELMANN.

1. Voir : Hœfer, *Biographie générale.*

Digitized by Google

QUESTIONS

VRAYET. — (N° 333.)

Le petit Ex-libris dont on voit ci-dessous la reproduction avec ses dimensions exactes n'est pas commun, et l'exemplaire qui a servi pour la faire n'est ni meilleur ni plus mauvais que ceux rencontrés jusqu'ici dans des ventes ou chez des marchands : c'est par conséquent de la manière même dont l'original a été gravé que dépend son manque de netteté. Il n'est pas difficile néanmoins de lire le blason qui est : *De gueules, au chevron d'or accompagné en chef d'un soleil à dextre, d'un croissant à senestre, et en pointe d'une branche écotée garnie de trois feuilles mise en pal, le tout d'argent.* Il serait intéressant de savoir quel était ce M. Vrayet, docteur en Sorbonne, sur lequel

les biographies que j'ai pu consulter sont muettes, et dont le blason ne figure point parmi les nombreuses armoiries enregistrées par d'Hozier ou par ses commis dans l'Armorial de 1696.

Mis DE MARANVILLE. — Cte DU BOUTET. — (N° 334.)

Dans un cartouche rocaille, orné de fleurs, un écu ovale pouvant se blasonner : *D'azur, à trois croissants d'argent.* Couronne ducale sommée d'un lion issant et soutenant une banderole avec cette légende : VIRTUS OMNIA VINCIT. Au bas, on lit, en caractères cursifs : *Le marquis de Maranville.* Le tout est encadré d'un filet de 66 × 53^mm.

Un autre Ex-libris, absolument semblable et tiré sur le même cuivre, ne se distingue du premier qu'en ce que le nom du titulaire a été remplacé par cette inscription : *Le Cte Charles du Boutet.*

Qu'étaient ces personnages, et dans quelles circonstances a eu lieu la substitution de noms?

ERNEST ANDRÉ.

L'abondance des matières nous oblige à reporter au numéro suivant la suite des Réponses ainsi que la Bibliographie.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 9 Septembre 1906

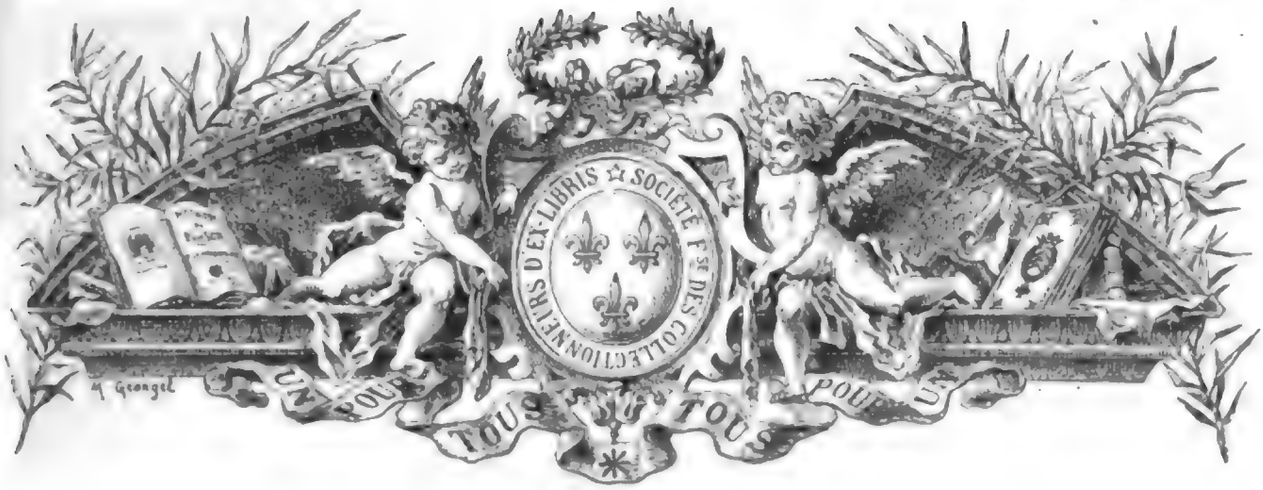

EX-LIBRIS
DE CLAUDE MARTIN

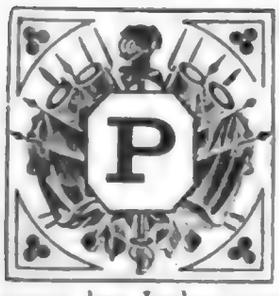

PARMI les Ex-libris dont les attributs indiquent la profession ou les goûts de leur propriétaire, celui de Claude Martin figure au premier rang comme on va le voir; car tout y rappelle la vocation militaire de cet aventureux Lyonnais. Ce qui domine en effet dans la vie de ce personnage, c'est son goût pour le métier des armes. Né à Lyon en 1732, il s'engagea malgré ses parents et partit pour les Indes comme simple soldat dans l'armée de Lally-Tolendal, qu'il déserta bientôt pour passer au service de l'Angleterre, où il devint général-major (ce qui était son ambition) et acquit une fortune considérable.

Dans cet Ex-libris chaque détail est une allusion : le lion debout sur un rocher a dû être mis là pour indiquer le lieu de naissance de Martin, la ville de Lyon a un lion dans ses armoiries, et dans quelques-unes il tient une épée; le rocher escarpé au milieu des flots rappelle les difficultés du commencement de sa carrière. Sur la mer on voit un vaisseau en danger, c'est une allusion à ce fait que par son intrépidité Claude Martin sauva une partie de l'équipage du vaisseau qui le conduisait de Madras au Bengale, et qui s'échoua à la hauteur de Gandewar. Les biographes disent qu'à cette occasion le conseil du Bengale lui accorda un guidon de cavalerie et ensuite une compagnie d'infanterie, ceci explique le guidon que tient le lion, et le cheval que l'on voit derrière les tentes à gauche. Il recruta aussi un petit corps de cavalerie, ce qui explique à notre avis les autres guidons qui ornent chaque côté de la composition.

Les tentes, les faisceaux, les fusils sont les emblèmes des combats auxquels Claude Martin prit part, spécialement pendant la guerre contre Tippo-Saïb,

Digitized by Google

où il fut nommé colonel. Les canons rappellent que le roi d'Oude lui avait confié l'organisation et le commandement de son artillerie. L'éléphant est là pour montrer que toutes ses campagnes eurent lieu dans l'Inde.

Claude Martin mourut dans son palais près de Lucknow, en 1800, laissant une fortune énorme pour cette époque (environ dix millions), sur lesquels il fit donner par testament, à chacune des villes : de Lyon, Calcutta, Chandernagor et Lucknow, une somme de 700.000 francs pour la fondation d'établissements de bienfaisance qui portent encore le nom de La Martinière.

Ceux de nos lecteurs qui voudraient de plus amples renseignements sur

l'existence de Claude Martin les trouveront dans : 1° *la Biographie Universelle et portative des Contemporains... etc...* par MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve; 2° dans la nouvelle *Biographie générale*, par le Dr Hœfer, qui renvoie encore à d'autres sources.

Dr L. Bouland.

Le graphique qui accompagnait la petite note parue dans le numéro de juillet des *Archives*, page 99, m'avait de suite fait penser à une pièce de blason, assez rarement employée : **la hie.**

Quelques recherches et le hasard me font ouvrir le *Manuel Roret du Blason*, par Pautet, 1843, à la page 225 où je lis : De Damas Cormaillon : *Écartelé aux 1 et 4 d'argent*, *à* la hie *ou* poteau de mer *en bande*, *etc.*

D'autre part, dans la *Nouvelle Méthode du Blason*, du P. Ménestrier, édition de 1780, p. 215, cet auteur parlant de la *hie* ajoute : « d'autres l'appellent *poteau de mer* ».

M. O'Kelly de Galway écrit dans son *Dictionnaire de la science du Blason*, t. I, p. 297 : « **Hie**. — Espèce de fusée allongée et arrondie aux flancs, garnie de deux anneaux, l'un en haut à dextre, l'autre en bas à senestre. Au Moyen Age la hie servait à briser les portes des forteresses. Modifiée dans sa forme, c'est un outil à paver, piloter ou planter des pieux. »

Conclusion : *La hie* et le *poteau de mer* sont un seul et même instrument, ou tout au moins deux variétés du même instrument.

F. Bargallo.

L'EX-LIBRIS
DE LA COMTESSE CLARET DE FLEURIEU

RACE à la complaisance du Comte Alphonse de Fleurieu nous pouvons non seulement répondre à la question de M. Ed. Engelmann (mars 1906) mais donner une courte notice biographique sur la comtesse de Fleurieu qui posséda l'Ex-libris reproduit à la page suivante.

Aglaé-Françoise Des Lacs d'Arcambal naquit en janvier 1776 du marquis d'Arcambal et de Mlle Ducrest de Chigy, fille du baron de Chigy et de Philippe-Julienne Caylot de Provenchère. Mlle de Chigy était veuve de M. de Montdorge ; elle était cousine germaine de Mme de Genlis, fille de M. Ducrest de Saint-Aubin.

Aglaé eut deux frères : 1° Achille d'Arcambal, qui se fixa à Naples et mourut célibataire en 1825 ; 2° Hippolyte, né le 7 septembre 1777, entra dans la marine à 14 ans et fut confié à d'Entrecasteaux, il fit le tour du monde à la recherche de la Pérouse ; fait prisonnier des Anglais, il ne revint en France qu'à la paix d'Amiens, il fut tué à Trafalgar le 21 octobre 1805. Aglaé fut élevée avec les princes de la maison d'Orléans, par les soins de Mme de Genlis ; elle entra, vers 1783, au couvent de Belle-Chasse. Elle se brouilla plus tard avec Mme de Genlis à cause de l'infâme conduite de Philippe-Égalité, et au moment de son mariage en 1792, elle n'en fit pas part à Mme de Genlis. Le marquis d'Arcambal mourut en 1789 ; deux ans après, sa fille fut demandée en mariage par M. de Tréfond, d'une bonne famille de robe, mais le futur mourut avant la célébration du mariage. C'est alors que Claude-Pierre Claret de Fleurieu, né à Lyon le 2 juillet 1738, de Jean-Antoine Claret de la Tourette de Fleurieu et d'Agathe Gauthier, neveu de la marquise d'Arcambal par son premier mari, M. de Montdorge, demanda la main d'Aglaé ; le mariage eut lieu en avril 1792 à minuit. « Elle n'eut, malgré la différence d'âge, pas lieu de s'en repentir, dit Mme de Saint-Ouen dans ses *Souvenirs*, car il la rendit heureuse pendant dix-neuf ans, et elle lui rendit ce témoignage que même pendant la tourmente de la Révolution elle ne lui vit

Digitized by Google

jamais un mouvement d'humeur. — Présentée à la cour de Louis XVI, elle s'y trouvait dans la nuit du 9 au 10 août. On l'engagea à retourner chez elle auprès de sa mère : elle le fit sous les vêtements d'une simple femme de chambre, accompagnée d'un domestique qui avait quitté sa livrée. Fort émue elle eut un accès de fièvre très violent et ne se souvint que du retour de M. de Fleurieu, qui n'avait quitté le Roi, qu'après l'avoir accompagné jusqu'à l'Assemblée dont on lui refusa l'entrée ». Quelques jours après, M. de Fleurieu fut arrêté dans son hôtel, 18, rue Taitbout ; sa femme le rejoignit peu après, d'abord dans la maison d'arrêt de la rue Joubert, puis aux Madelonnettes où ils restèrent quatorze mois.

Après la tourmente révolutionnaire, Aglaé revit Lœtitia Bonaparte que le marquis d'Arcambal avait jadis connu en Corse, elle accepta alors le poste

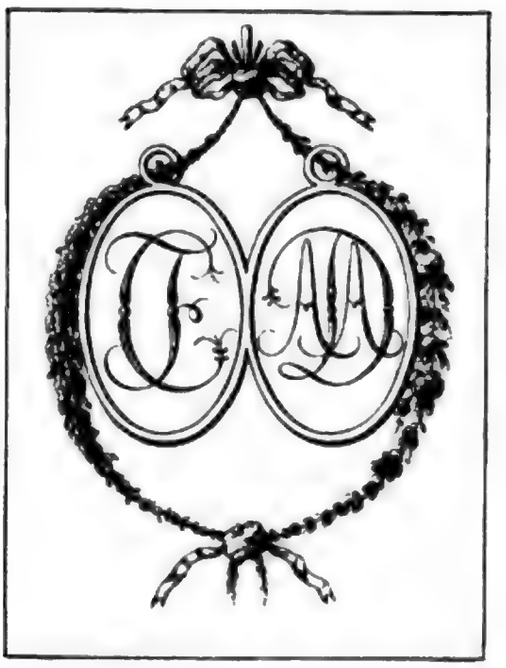

de première dame pour accompagner S. A. I. et R. Madame Mère de S. M. l'Empereur et Roi. Madame Mère l'aima toujours beaucoup et la consulta souvent. A la mort du comte de Fleurieu son existence devint beaucoup moins brillante, elle loua un appartement très ordinaire, ne conservant que sa voiture, ses chevaux et sa livrée qui était rouge écarlate avec les galons d'argent et les culottes blanches ; et encore ce luxe était obligatoire pour ses visites officielles. En 1815 elle se remaria à Eusèbe de Salverte, « homme fort aimable ». Ils partirent pour la Suisse et vécurent fort modestement à Genève dans une petite maison sur les bords du Rhône. Ils revinrent à Paris où Aglaé mourut en 1826 et son second mari en 1829. D'une grande intelligence et s'occupant de lettres, la comtesse de Fleurieu publia :

Pauline, comédie en deux actes en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation le 1er juillet 1791, et un roman qui eut beaucoup de succès : *Stella, histoire anglaise*. — Paris, 4 volumes, in-12.

De son premier lit, elle eut : un fils qui mourut très jeune, et deux filles, l'une qui épousa M. de Maurannes, et Caroline-Camille, née en 1801, morte

le 30 mai 1885, qui avait épousé en 1826 Adolphe Huguet de Saint-Ouen, fils de Charles-Marie Xavier et de Jeanne-Marie-Mathurine, dite Laure, Punctis de la Tour de Boën. Mme de Saint-Ouen laissa des *Souvenirs* manuscrits possédés aujourd'hui par sa fille, la marquise de Réaulx ; c'est dans ces *Souvenirs* que nous avons puisé les renseignements qui nous ont servi pour faire cette notice.

Puisque nous nous occupons des Fleurieu, nous signalerons une petite pièce gravée sur bois portant un écu : *D'argent, à la bande d'azur chargée d'un soleil d'or* ; supports : deux aigles, couronne de comte, qui a peut-être servi d'Ex-libris à J.-A. Claret de la Tourette de Fleurieu ; notre aimable collègue M. de Saint-Victor ne l'a pas notée dans sa remarquable étude des Ex-libris Fleurieu.

Baron du Roure de Paulin.

UN MUTILÉ

On rencontre encore assez souvent, tout aussi bien dans les collections que dans le commerce, certains Ex-libris déchirés, grattés, percés, coupés, etc..., car il est souvent préférable d'avoir une pièce en mauvais état que de n'avoir rien du tout ! Ces détériorations ne sont pas toujours voulues, comme

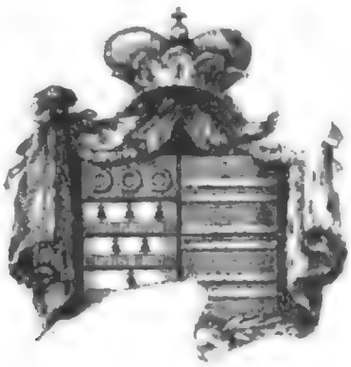

pour ceux que l'on range parmi les Ex-libris dits *Révolutionnaires*, elles peuvent aussi être le fait d'accidents arrivés pendant leur décollage, par suite de la maladresse ou de la précipitation avec laquelle on a procédé. Il est évident que ce dernier cas est celui de la pièce dont nous donnons ici la reproduction. Nous prions instamment celui de nos collègues qui posséderait cet Ex-libris en bon état de vouloir bien l'envoyer en communication à M. Ed. Engelmann, vice-président de notre Société, 24, rue de l'Arcade, Paris.

R. G.

Nous nous empressons de faire observer que l'adresse de M. Ammann donnée dans notre numéro du mois de Mai dernier n'est pas correcte. C'est : M. Ammann, 43, Gellert Strasse — Hamburg XXI — Allemagne, qu'il faut lire.

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

CUSTINE (De).

18e siècle. — Jolie petite gravure finement exécutée au burin par Claude Bérain, probablement pour Théodore de Custine, seigneur d'Auflance, d'après la généalogie publiée par La Chesnaye-Desbois. On remarquera que malgré l'interversion des émaux du blason sur le tout (de Custine porte *d'argent à la bande coticée de sable*), l'attribution est justifiée par les quartiers d'alliance. La reproduction que nous donnons ci-dessous de cette pièce rare nous dispense de

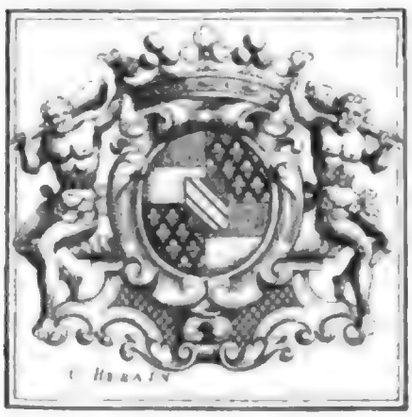

plus amples détails ; nous en devons la communication à l'obligeance de M. le comte Lair, de la collection duquel elle fait partie.

C. Y. (Chiffre).

18e siècle. — Sur un cartouche de la fin du 18e siècle soutenu par des nuages et incliné de gauche à droite, les lettres C. Y. entrecroisées. C'est la pièce attribuée à Yves-Dominique Collin, signée de lui dans le bas à gauche : *a Nancy par Collin graveur du feu Roy de Pologne*. Voir la reproduction qui en a été donnée page 74 des *Archives*, mai 1895.

D'AINE (Ex-libris Marii Joannis Baptistæ Nicolai).

18e siècle. — Gravure au burin signée en bas à gauche : *P. L. Cor sculp.* La famille d'Aine n'étant pas lorraine, cette pièce rare et peu connue ne figure ici qu'à cause de la signature de P.-L. Cor qui était de Metz. Voir plus haut ce qui est dit à Cor. Nous en donnons ci-contre en hors texte une reproduction avec ses dimensions exactes.

DANNER chirurgien (F.)

19e siècle. — Étiquette typographiée qui a fait le sujet d'une question dans les *Archives* de juillet 1900, page 111. Je n'ai pas encore pu trouver de renseignements précis sur la personne de ce chirurgien.

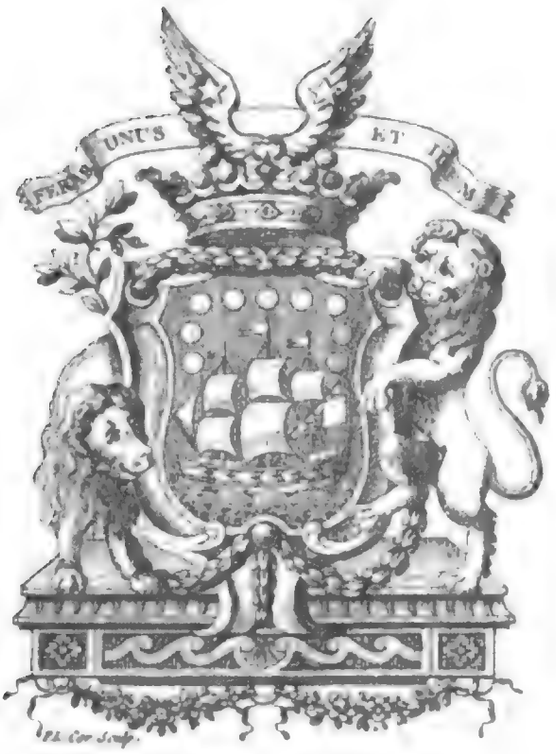

EX LIBRIS MARII JOANNIS
BAPTISTÆ NICOLAI D'AINE

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Mais on sait que la famille Danner quitta Sarrebruck en 1815, lors de l'annexion de cette ville à la Prusse, et vint s'établir à Metz.

DARD PRESBYTERI (Ex-libris J.-C.)

19e siècle. — Gravure. Cartouche ornementé. (Fiche de A. Benoit sans autre détail; il y a lieu de supposer que c'est une étiquette.)

D'ASSENOY (Ex-libris.)

18e siècle. — Gravure au burin. Dans un cartouche de la fin du 18e siècle, armoiries conformes à celles décrites par Didier Richier dans : *Livre de la Reserche et du Recueil des nobles des Duchés de Lorraine et de Bar*... &c..... Voir *Archives* de mai 1901, page 79.

D'ATTEL DE LUTTANGE (*Anonyme*).

19e siècle. — Lithographie, blason dans un cartouche (Fiche de A. Benoit). Nous n'avons pas pu jus-

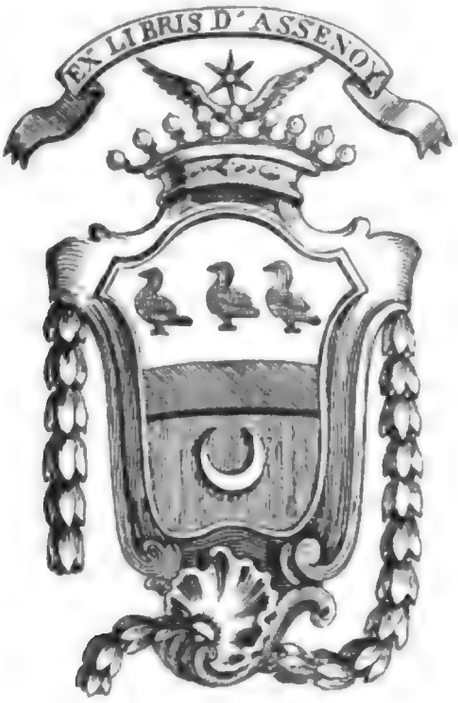

qu'ici trouver d'Ex-libris répondant à ces indications. Nous attirons donc l'attention de nos collègues sur cette pièce, les Dattel portaient d'après Dom Pelletier : *D'azur, à trois tours d'argent maçonnées de gueules*, et pour cimier une tour de l'écu entre deux pennes.

DATTEL DE WEINSBERG (Mr).

18e siècle. — Gravure au burin représentant deux blasons accolés, au-dessous desquels sont suspendues deux croix d'ordres. Supports deux lions armés. Le tout est soutenu par une console sur laquelle on voit l'inscription : Mr DATTEL DE WEINSBERG, et se trouve entouré d'un double filet cannelé. C'est l'Ex-libris de Louis-Alexandre Dattel de Weinsberg, major au régiment d'Auxerrois, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Voir dans A. Benoit, page 247.

DAUBURTIN, ÉCUYER, SEIGNEUR DE BONVILLE..I. (Mre Claude Philippe).

18e siècle. — Un ange debout au centre d'un paysage tient de la main droite un losange sur lequel se trouve le blason et de l'autre une palme. Le tout

est circonscrit par un filet circulaire. Reproduit ci-dessous. Voir : A. Benoit, page 153, et *Archives* de 1899, page 25.

D'AUBUSSON DE LA FEUILLADE (DD Georgius)...

18e siècle. — Étiquette à encadrement de fleurons typographiques ; a été décrite dans les *Archives*,

Me Claude Philippe Dauburtin Ecuyer Seigneur de Bionville Avocat au Parlement

numéro d'Octobre 1905, page 174.

DAUPHIN (*Anonyme*).

18e siècle. — Gravure au burin, blason parlant représentant un dauphin dans un écusson ovale posé sur un cartouche rocaille surmonté d'une couronne de comte, entouré d'une palme et d'une branche de

laurier. Dans la partie inférieure du cartouche, au-dessous de l'ovale, les lettres F. N. D. Le tout est circonscrit par un simple filet, 0,082 × 0,072. Signé *Allin f.* dans l'angle inférieur gauche. Voir *Archives* de mars 1903, page 45. (*A suivre.*)

EX-LIBRIS
DE L. DE ROOVERE DE ROOSEMERSCH

L'EX-LIBRIS dont on voit ci-dessous la reproduction avec ses dimensions vraies est l'un de ceux qu'employa L. de Roovere de Roosemersch, grand bibliophile belge, qui ne serait peut-être guère connu de nos lecteurs si nous ne nous empressions de publier les renseignements suivants, dus à l'obligeance et à l'érudition de M. Benj. Linnig, auquel nous offrons tous nos remerciements. Après avoir fait observer que cette pièce est un des Ex-libris armoriés assez rares sur lesquels les supports ont une indication héraldique (émail) de leur couleur, nous laissons la parole à notre érudit collaborateur.

Bibliothèque de L. De Roovere de Roosemersch.

Luc-Joseph-Antoine de Roovere de Roosemersch naquit à Bruxelles le 30 novembre 1784. Il était le fils d'Antoine-Emmanuel de Roovere de Roosemersch, greffier de la ville de Bruxelles, et de Marie-Anne-Maximilienne-Benoîte Charlier. Il était fort jeune quand ses parents émigrèrent en Allemagne où il fit ses études, et il ne revit sa patrie qu'en 1801.

Les antécédents de sa famille et sa vocation marquaient sa place dans la magistrature : reçu licencié en 1807, il fut peu de temps après envoyé comme conseiller auditeur à la Cour spéciale extraordinaire fondée à Hambourg, il y resta jusqu'après le traité de Paris (1814), époque où il fut nommé conseiller auditeur à la Cour spéciale de Bruxelles par arrêté du Souverain des Pays-Bas ; le titre de conseiller effectif à cette même cour lui fut conféré en 1823.

Luc de Roovere avait épousé à Alost le 1er octobre 1817 Anne-Marie-Catherine de Ruddere. Il mourut à Bruxelles le 18 juin 1832. Une première partie de sa bibliothèque fut vendue en 1842 ; mais la partie la plus intéressante ne suivit qu'en 1845, six mois après la mort de sa femme. Nous n'avons pu

nous procurer le premier catalogue de ces ventes, mais nous voyons dans le second que sa collection était surtout composée de documents héraldiques et généalogiques. Il avait commencé à la former dans un temps où ce genre de recherches était fort négligé, et il parvint sans peine à se procurer les pièces les plus intéressantes et les plus rares : fonds qui s'augmenta de documents et de manuscrits précieux provenant de l'héritage de ses oncles : François-Corneille de Roovere, recteur de l'église Notre-Dame-des-Victoires au Sablon, mort en 1804, et Guillaume-Joseph de Roovere, échevin de Bruxelles, mort en 1810. L. de Roovere avait un autre Ex-libris différant peu de celui qui est reproduit plus haut; blason : *D'azur, à trois fers de moulin d'or*, sommé d'une couronne à cinq perles surmontée d'un heaume d'argent, assorti de ses lambrequins d'azur et d'argent, ayant un fer à moulin d'or entre deux vols d'azur pour cimier. L'écu soutenu par deux lions *d'or*, armés et lampassés de gueules. Avec l'inscription : Bibliothèque de L. de Roovere de Roosemersch, membre de l'Institut historique de France et de l'Académie de l'Industrie Agricole. Cette vignette mesure exactement sans inscription (plus grande surface gravée) : 53 mm. × 49 mm. L'inscription mesure 18 mm. × 74 mm.

Benj. Linnig.

A PROPOS D'UNE RECTIFICATION

Si je me suis trompé dans l'identification de l'Ex-libris de Beauvau[1], je suis tout prêt à reconnaître mon erreur, encore faudrait-il me la démontrer. De deux choses l'une, ou mon attribution est exacte, ou elle est fausse. Dans ce dernier cas, qu'on veuille bien me citer l'alliance de la famille de Beauvau, à laquelle se rapporte l'ex-libris. La généalogie de cette ancienne maison est connue, j'en possède moi-même une fort détaillée; j'ai beau la feuilleter, je ne trouve pas, au XVIIIe siècle, d'autre alliance consanguine que celle de Marie-Thérèse de Beauvau, mariée en 1711 à son cousin Pierre-Madeleine de Beauvau, marquis du Rivau.

Quant à prétendre que les Beauvau du Rivau ont *toujours* brisé leurs armes d'un bâton noueux, c'est une inexactitude, dont il m'est facile de faire la preuve.

Toute ma vie, j'ai habité en Touraine auprès de la terre du Rivau, et maintes fois j'ai visité le manoir du XIVe siècle, où cette forte race de gentilshommes a vécu pendant deux siècles, de 1450 à 1702. Or, je puis affirmer qu'il existe, dans une salle du rez-de-chaussée, de grands blasons peints au-dessus des portes et portant les armes pleines des Beauvau du Rivau *sans brisures*[2]. De plus, dans la nouvelle édition du *Dictionnaire des familles*

1. Voir les *Archives*, n° de juillet 1906, p. 110.

2. On ne doit pas accepter sans contrôle les assertions des nobiliaires. Anciennement et encore de nos jours, rien n'est moins fixe que les brisures des branches cadettes. Je n'en citerai qu'un exemple. Tout le monde connait les armoiries des Bourbon-Busset et tous les armoriaux vous diront que cette branche cadette des Bourbon porte pour brisure : *Un chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même.* Pourtant, je possède un cachet aux armes de cette famille dont le premier écu, accolé à celui des d'Ursel, ne porte pas la brisure du chef d'argent, chargé d'une croix potencée. Ce cachet, dont la provenance m'est certaine, est celui du comte François de Bourbon-Busset, marié en 1882 à Mlle d'Ursel.

du Poitou, par Beauchet-Filleau (tome I, page 391), on donne la généalogie très complète des branches de la famille de Beauvau fixées en Poitou et en Touraine, et pour la branche du Rivau on ne dit pas qu'elle brisait ses armes d'un bâton noueux, mis en abîme.

Cette famille mettait presque toujours son écu en bannière, c'est-à-dire qu'elle lui donnait une forme carrée, comme sur l'Ex-libris. Cet usage n'a jamais indiqué une alliance consanguine (comme le comte Lair me le fait dire à tort), c'était la preuve d'une origine très ancienne de chevalier banneret, ou la mise en pratique d'une coutume des provinces de Bretagne et du Poitou.

A mon humble avis, et jusqu'à preuve du contraire, l'Ex-libris dont nous

nous occupons est bien la marque de bibliothèque de Marie-Thérèse de Beauvau, ou celle de son mari. J'ajoute qu'il a dû être gravé dans le Nord de la France et peut-être à Douai, dont le marquis du Rivau était gouverneur. En effet, si l'on compare cet Ex-libris à ceux : d'Amplemann [1], Chevalier d'Enfrenel [2], Dolle [3], Ruyant de Cambronne [4], on est frappé par la similitude du dessin de ces cinq pièces, et l'on est tout naturellement amené à conclure qu'elles ont été gravées par un même graveur, très probablement flamand, puisque ces cinq bibliophiles habitaient les provinces septentrionales de la France.

De Remacle.

1. Amplemann de la Cressonière (Picardie) : *D'argent, à trois aigles éployées de sable.*
2. Cet Ex-libris est celui de Jacques-Amable-Claude Chevalier, baron d'Enfrenel, Grand-Maître des Eaux et Forêts de Picardie, Artois et Flandre, né à Paris le 16 décembre 1672, de Jacques Chevalier, baron d'Enfrenel, Receveur Général des Finances de Metz, et d'Anne Ollier ; il mourut le 23 octobre 1748 et avait épousé le 4 juillet 1712 Louise-Françoise d'Ailly, fille de Jacques, marquis d'Annebeau, et de Joséphine Gouffier, dont une fille Louise-Joséphine Chevalier, mariée en 1731 à François-Louis Le Conte de Nonant, marquis de Nery. Armes : *D'azur, à la fasce, accompagnée en chef d'une molette, et en pointe de deux glands tigés et feuillés, le tout d'or.*
3. Dolle (de) — (Flandre française) : *De gueules, fretté d'or.*
4. Ruyant de Cambronne — (Flandre française) : *D'hermine, au chef d'azur.*

L'EX-LIBRIS DE M. DE PIVERON DE MORLAT

N JOUR, il y a de cela plus de cinquante ans, M. de la Messuzière[1] trouva chez un brocanteur à Ernée (Mayenne) une plaque de cuivre de 0m09 × 0m08, couverte de saleté et de vert de gris. Il lui sembla bien voir quelques caractères, mais ce n'est qu'après un sérieux nettoyage qu'il découvrit que c'était un Ex-libris. Il était d'autant plus intéressant pour lui qu'il reconnut que c'était celui de son oncle, M. de Piveron de Morlat. En effet, au milieu d'un cartouche soutenu par deux sauvages qui servent de supports et surmonté d'une couronne de marquis, on aperçoit les armoiries suivantes : *Aux 1 et 4 d'or, à trois grenades de gueules 2 et 1* (qui est Piveron) ; *aux 2 et 3 de gueules, à cinq fusées d'argent en fasce* (qui est Autré). Comme légende : De la Bibliothèque de M. Piveron de Morlat, Chcr, Procureur général du Roy au conseil supérieur des Indes[2].

M. E. de la Messuzière, qui conserve précieusement ce cuivre, a bien voulu le prêter et de plus il m'a permis de fouiller dans ses papiers de famille, ce qui m'a documenté sur les Piveron que je ne connaissais pas ; qu'il en reçoive ici tous mes sincères remerciements.

La famille Piveron est ancienne ; l'on voit le 28 novembre 1642 Louis XIII nommer Louis de Piveron comme conseiller du Roy, maison et couronne de France et des finances ; son fils lui succéda dans sa charge, son petit-fils André Robert fut nommé le 29 mai 1707 substitut du Procureur général au grand Conseil ; il épousa le 18 octobre 1713 Mlle Élisabeth d'Autré.

Les titres que j'ai sous les yeux ne laissent aucun doute sur la noblesse des Piveron ; du reste d'Hozier a reconnu le 12 mars 1698 que Louis Piveron était noble et avait le droit de porter ses armoiries : *D'or, aux trois grenades de gueules 2 et 1.*

Plus tard nous trouvons André Denis (fils du substitut du procureur général) entreposeur des tabacs à Ernée. Il épousa le 17 octobre 1744 Renée-Françoise Jendry, fille de Louis Jendry, sieur du Cruchet, et de demoiselle Renée de La Lande. A ce contrat, qui fut signé chez la comtesse Desnos à Ernée, les principales familles de la Mayenne y sont représentées. Je ne puis donner ici cette liste, je dirai seulement que messire Alexandre-Frédéric de Piveron, sieur de Morlat, commissaire ordinaire et provincial des guerres de Bretagne, donne son *agrément* et consentement au mariage de M. de Piveron, écuyer, son cousin germain.

De cette union naquirent trois enfants : 1° Louise-Françoise qui ne s'est pas mariée ; 2° Élisabeth-Jeanne-Marie qui épousa Léonard-Marie de Couasnon, écuyer, chevalier, sieur de la Barillière (*De sable, à la bande fuselée*

1. Les Aubin de la Messuzière appartiennent à une ancienne famille de la Mayenne. Ils portent : *D'argent, à cinq étoiles d'azur, 2-1 et 2.*

2. On remarquera que ce sont les armoiries de sa grand'mère Mlle d'Autré que M. Piveron a écartelé avec les siennes.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B

d'argent de cinq pièces et deux demies)[1] ; 3° André-Christophe-Louis de Piveron : c'est lui qui fit graver l'Ex-libris qui nous occupe.

Je n'ai pu retrouver ni la date exacte de sa naissance ni celle de sa mort[2] ; je crois qu'il ne s'est pas marié. Lors du décès de son père en 1780 on fit un inventaire où l'on déclara que messire André-Christophe-Louis de Piveron, écuyer, procureur général du conseil supérieur de Pondichéry, est réputé étranger comme n'ayant pas repassé en France depuis la prise de cette ville par les Anglais[3] ni donné de ses nouvelles.

Dans le cours de l'inventaire on constate que M. de Piveron a donné à son fils, lors de son premier passage à Pondichéry, une somme de 8.000 livres.

Sept ans après, André-Christophe revint des Indes[4], et le 6 may 1787 il fit (écrite en entier par lui) une reconnaissance dans laquelle il approuve ce qui avait été fait lors du décès de son père. Voici le commencement de cette pièce :

Je soussigné André-Christophe-Louis de Piveron de Morlat, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, son procurenr général et garde des sceaux en sa cour du conseil supérieur de Pondichéry, ci-devant envoyé de France près des très illustres et très excellents princes les Nababs Aider-Aly-Kan et Tipour, sultan, me trouvant de présent en cette ville d'Ernée... etc..., etc...

Il m'a semblé qu'il était intéressant de terminer ainsi cette note par l'énumération des titres que se donnait M. de Piveron de Morlat.

R. de Brébisson.

IDENTIFICATION D'ARMOIRIES
AUTRES QUE DES EX-LIBRIS

A PROPOS d'armoiries peintes sur des tableaux anciens fort remarquables qu'il venait de voir et sur lesquels il n'avait pu obtenir aucun renseignement, M. Paul Vibert, dans un intéressant article que nous avons eu le plaisir de publier[5], émettait le vœu que les Sociétés de Collectionneurs d'Ex-libris étendissent leurs recherches à l'identification de ces blasons. Cela permettrait, disait-il, d'arriver à reconnaître le sujet de ces tableaux, à en retrouver l'auteur et le propriétaire, à leur reconstituer presque un état civil à l'aide de ces armoiries, ce mot équivalant presque pour lui à celui d'Ex-libris.

Cette proposition qui sourit au premier abord et à laquelle plusieurs de nos collègues étaient favorables rencontre dans la pratique de nombreux obstacles. Un des premiers pour notre Société en particulier, est qu'il tendrait à la transformer en une Société de *recherches d'héraldique générale*, ce qui la sortirait complètement de son but qui est l'étude spéciale des Ex-libris.

1. Une fille de M. de Couasnon et de Mlle de Piveron épousa M. de la Messuzière et fut la grand'mère du possesseur actuel de l'Ex-libris.
2. Il vivait encore le 23 mars 1791 ; ce jour il partage avec ses sœurs le mobilier de sa mère.
3. Les Anglais ont pris plusieurs fois cette ville ; ce doit être la prise de 1778 dont il est question ici.
4. Les de Hercé (ses parents) conservent son portrait où l'on voit un nègre qu'il avait ramené avec lui, et qui s'est marié à Ernée.
5. Voir les *Archives*, n° de janvier 1902, p. 7.

Digitized by Google

Mais une autre raison s'oppose encore à ce que nous nous chargions de ces identifications de blasons : c'est que pour que les recherches proposées puissent aboutir en effet, il faut qu'elles soient faites d'une façon suivie par des travailleurs dévoués et compétents, qui malheureusement ont tous peu de temps à y consacrer, alors au contraire qu'il en faudrait beaucoup.

Et c'est ce qu'a montré de nouveau l'essai qu'à propos de l'article de M. P. Vibert notre Comité avait décidé de faire, en joignant à cette proposition une demande d'identification de curieuses armoiries accompagnées de leur reproduction. Depuis lors jusqu'à ces temps derniers, nous n'avons reçu

aucune réponse, donc ou bien nos collaborateurs se sont désintéressés de cette question parce qu'elle n'était pas de l'Ex-libris, ou bien parce que leurs investigations faites à bâtons rompus sont restées infructueuses. C'est en cherchant pour mon compte personnel l'explication d'autres armoiries rencontrées sur une pièce de monnaie de Hugo von Orsbeck, évêque de Trèves, que je constatai l'identité de celles-ci avec celles de notre reproduction. Celles qu'on cherchait sont *de..... au sautoir de..... cantonné de quatre feuilles cordiformes de...* ; celles de von Orsbeck sont : *D'or, au sautoir de gueules cantonné de quatre feuilles de nénuphar d'azur ou de sinople ;* sur une planche de l'ouvrage : *Les souverains du monde*, on les voit absolument semblables à celles de notre reproduction. Reste à trouver maintenant l'attribution du deuxième blason par une alliance avec la famille von Orsbeck.

Par la lenteur mise à obtenir ce résultat, l'essai montre donc une fois de plus que notre Société ne doit pas tendre à généraliser ses recherches, mais au contraire à les faire porter d'une façon très active sur les marques de livres anonymes ou autres qui sont spécialement de son ressort.

Dr L. Bouland.

Digitized by Google

RÉPONSE

BANDE, CHEF, MERLETTES. — (N° 304.) [13e ANNÉE, PAGE 94.]

Par une curieuse coïncidence, je viens de trouver la réponse à cette question dans un autre exemplaire de l'ouvrage même qui portait cette marque. C'est sur le grand tableau se dépliant, intitulé : *Arbre généalogique de la branche des comtes de Mailly marquis d'Haucourt et des marquis du Quesnoy, dressé sur les titres originaux sous les yeux de M. de Clérambault généalogiste des Ordres du Roy*, que l'on voit ces armoiries ; 1° pour Antoine de La Haye, comte d'Hézecques, marié à Isabelle-Marguerite de Mailly le 3 mai 1689 ; 2° pour N. de La Haye, mariée à Charles de France, baron de Vaulx.

Ce tableau se trouve dans le volume : *Extrait de la généalogie de la Maison de Mailly suivi de l'histoire de la branche des comtes de Mailly marquis d'Haucourt et de celle des marquis du Quesnoy.....&c....* de l'imprimerie de Ballard, Paris, 1757, in-4.

Étant donné comme on le voit sur le titre, que cet ouvrage du Père Simplicien n'a été imprimé qu'en 1757, ce n'est ni pour l'une ni pour l'autre des deux personnes citées que le super-libris a été fait : c'est pour un membre de la famille de La Haye vivant en 1757 ou peu après. Nous espérons qu'un de nos collaborateurs possédant des armoriaux de Flandre et d'Artois pourra préciser l'attribution, car cette famille de La Haye a été assez répandue dans ces deux provinces.

Dr L. Bouland.

Digitized by Google

Nous proposons aux amateurs une intéressante collection d'Ex-libris anciens formée par notre regretté collègue M. André Steyert, de Lyon. Cette collection, que l'on tient à vendre en bloc, se compose de 370 pièces environ, dont 305 françaises et 65 étrangères. On y remarque notamment les Ex-libris d'E. Albanel; — Barnier; — Bastian, 1740; — la Bastille; — Bourlier; — Cartelier, 1741 (dans l'écusson, on voit un paquet de cartes liées); — Claret Delatourette, 1718 (variété très rare); — Mme de La Roullière, 1748; — L'Aubrussel, par Collin (de Nancy); — Le Pelletier de Saint-Fargeau (écu adossé à un palmier, supports 2 licornes couchées); — Louis Loir; — Cte de Loras; — Othenin Girard; — Du Puy (XVIIe), signé Audran; —Roman de Rives, etc. — Le prix auquel on désirerait céder cette collection, ne renfermant que des pièces anciennes et bien authentiques, est de 1.200 FRANCS; elle est chez M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, où l'on peut la voir.

BIBLIOGRAPHIE

Le deuxième numéro de 1906 (XVIe année) de *l'Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 133e, 134e et 135e séances du Comité. — Les nouveaux membres. — Les Ex-libris de la famille Brunner et Neubronner (XVIe siècle), par M. August Stoehr, avec une reproduction hors et trois illustrations dans le texte. — Les nouveaux Ex-libris, par M. Karl Emich, comte de Leiningen-Westerburg, avec deux planches hors et des nombreuses reproductions dans le texte. — Quelques Ex-libris exécutés par Hélène Möller, par M. le docteur Wilhelm, comte de Leiningen-Westerburg, avec trois illustrations dans le texte. — Ex-libris d'enfants, par M. William Uhlich, avec deux reproductions dans le texte. — Alberto Martini, jeune artiste italien, par Mme Valérie Brettauer. — Communications diverses, par M. le comte Karl Emich de Leiningen-Westerburg, avec un fac-simile hors et trois illustrations dans le texte. — La littérature, les demandes d'échange, etc.

R. BENKARD.

Dans le numéro de juillet de *l'Ex-libris Journal* de Londres nous relevons après les notes du mois un article donnant la liste des Ex-libris réunis à l'Exposition de Londres, avec les noms des personnes qui y ont contribué, c'est la suite de ce dont il avait déjà été parlé dans le précédent numéro. — Vient ensuite un petit article sur un nouvel Ex-libris du Dr Brushfield; un autre sur un Ex-libris dessiné par Mme Swinnerton Hughes, pour M. Arthur Fitzhenry Townshead, d'ancienne famille irlandaise dont le représentant à l'époque actuelle est le marquis Townshead. D'intéressants détails sont donnés sur cette famille. — Il y a ensuite un article sur des Ex-libris dessinés par Mme Jane E. Cook-Wantage; on en trouve plusieurs autres qui complètent ce numéro, surtout consacré à de très nombreuses et intéressantes reproductions (une quarantaine), dont la plus grande partie hors texte.

F. C.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

13e Année. — N° 10 Octobre 1906

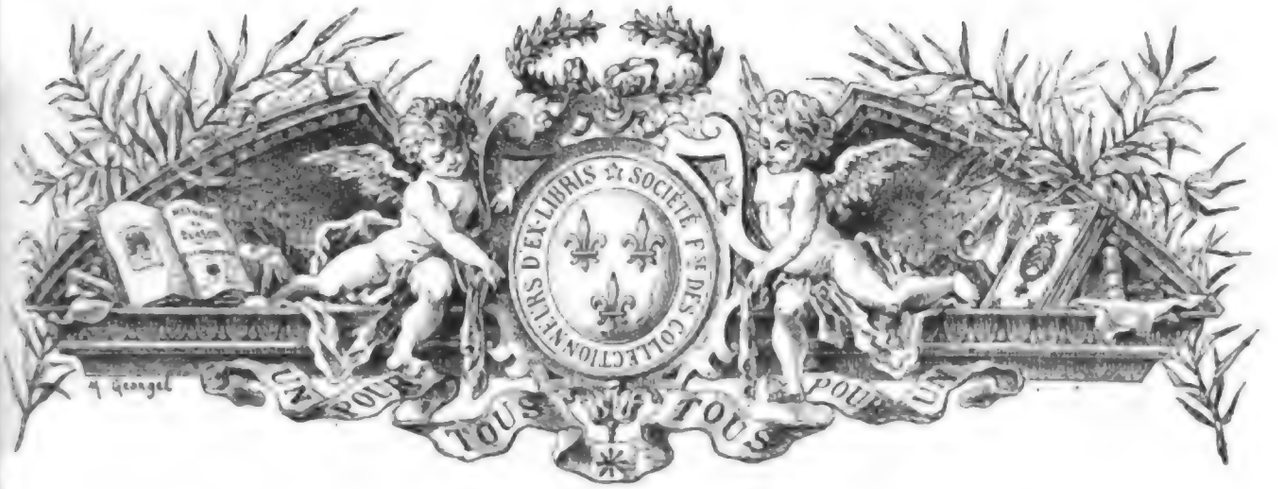

DEUX EX-LIBRIS GRAVÉS PAR DOMINIQUE COLLIN

I. — NICOLAS ROUOT

AU COURS de recherches faites dans un riche dépôt de notre province, nous avons eu l'heureuse surprise de rencontrer un exemplaire intact de l'Ex-libris de Christophe-Martin Rouot, conseiller d'État de Lorraine. D'autres volumes portaient bien cette jolie vignette, mais le blason, la couronne et l'inscription en avaient été enlevés. Nous nous excuserons auprès de nos collègues de leur parler encore d'Ex-libris lorrains ; mais nous espérons qu'ils nous sauront gré de répondre à la demande formulée en juin 1903 par le président de notre Société et de reproduire un bel Ex-libris, peu commun, signé : Collin [1].

Nicolas Rouot, natif de Pont-à-Mousson, conseiller en la justice ordinaire de cette ville, fut anobli, le 5 juillet 1667, et reçut les armoiries suivantes : *D'azur, au chevron d'argent accompagné en chef de deux croix ancrées d'or et en pointe d'un alérion d'argent*, avec une croix ancrée d'or entre deux pennes de l'écu comme cimier. Il eut pour fils Alexandre, seigneur en partie de Malavillers, conseiller au Siège présidial de Sarrelouis, qui épousa, le 27 juin 1675, Marie Pillement [2], fille de Christophe Pillement, seigneur de Thorn, Viller-la-Croix et Russange, docteur et professeur en la Faculté de médecine de l'Université de Pont-à-Mousson, et de Marie Senent. Alexandre eut deux fils : François et Christophe-Martin.

1. Le cliché illustrant cet article nous a été obligeamment prêté par MM. de Mahuet et des Robert, nous les prions d'en recevoir ici tous nos remerciements.
2. Pillement : *D'azur, à trois colombes d'argent tenant dans leur bec un rameau d'olivier du même.*

Digitized by Google

Christophe-Martin, après avoir probablement fait ses études juridiques à l'Université de Pont-à-Mousson, entra de bonne heure dans la magistrature lorraine, comme en fait foi l'inscription suivante, relevée sur le livre où se trouve collé l'Ex-libris en question : *Ex bibliotheca Christophori Rouot in Supremâ Lotharingiæ et Barriducis curiâ senatoris ex legato dni Pillement de Russange avunculi sui 1720.* Cet oncle maternel, si bon pour son neveu Christophe, ne l'avait pas moins été pour son autre neveu François, depuis 1713, doyen de la Faculté de droit canon et civil en l'Université de Pont-à-Mousson, par suite de la démission dudit Antoine-Charles Pillement de Russange, aussi conseiller d'État et avocat général en la Cour Souveraine.

Christophe-Martin, déjà conseiller en la Cour Souveraine dès 1720, fut

nommé le 4 février 1724 conseiller d'État. Il devait avoir une certaine différence d'âge avec son frère aîné François, mort le 5 août 1723, à l'âge de quarante-sept ans et inhumé dans l'église des Clarisses de Pont-à-Mousson. De son union avec Marie-Dieudonnée Baudinet[1], fille de Joseph Michel, seigneur de Courcelles, et de Barbe-Claude Lallemant, Christophe-Martin eut un fils : Ernest-Flavien. Ce dernier, conjointement avec Christophe-François-de-Paule Rouot, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie de cavalerie légère au régiment de Rougrave, et François-Xavier Rouot, capitaine au régiment des gardes de Lorraine, ses cousins germains, tous deux fils de François et de Marie Guyot[2], obtint, par arrêt du Conseil d'État du 2 avril 1751 et lettres patentes du 5, entérinées

1. Baudinet : *Coupé ; en chef, d'azur à trois croix pommetées d'or, au pied fiché ; en pointe, d'argent au lion passant de sable, lampassé de gueules.*
2. Guyot : *D'azur, à deux flambeaux d'or, allumés d'argent, passés en sautoir.*

Digitized by Google

du 9, déclaration de gentillesse et permission d'écarteler ses armes avec celles de Pillement de Russange, son bisaïeul.

Il est assez intéressant de savoir quelles étaient les preuves à fournir pour obtenir semblable déclaration et comment ledit Ernest-Flavien y satisfit. Suivant l'usage et une décision des États-généraux de Lorraine du 11 avril 1622, ratifiée par le duc Henri, pour qu'un anobli puisse jouir des privilèges particuliers attribués aux gentilshommes et obtenir lettres de déclaration de gentillesse, il devait : « monstrer le premier act de noblesse ou lettre de l'anno- « blissement obtenu par celuy de qui il tient son estoc, et la succession de « deux races après, luy faisant le quatrième, desquelles il dérive directement « de père en filz, et lesquelz ont esté alliéz et vescu noblement ». Ernest-Flavien « tirait son estoc » de Nicolas, anobli en 1667 ; il en descendait par deux degrés : Alexandre, son aïeul, et Christophe-Martin, son père, l'un ayant épousé Marie Pillement, fille de Christophe Pillement, anobli en 1666, et

l'autre Marie-Dieudonnée Baudinet, petite-fille de Jean Baudinet, anobli en 1702. L'Ex-libris objet de cet article, étant postérieur à l'autorisation accordée aux Rouot d'écarteler leurs armoiries avec celles de Pillement, les porte conséquemment, bien qu'ayant été gravé par notre artiste lorrain, non pour l'un des heureux bénéficiaires de la faveur du souverain, mais pour le père de l'un d'eux.

II. — PHILIPPE BAUQUEL

Dans les *Archives* de 1895, page 55, était reproduit un Ex-libris anonyme, gravé par Collin et portant les armoiries suivantes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux têtes de léopard d'argent en chef et d'une licorne issante en pointe, du même.* Nous avons eu la chance de l'identifier et ensuite de vérifier l'exactitude de l'attribution en ouvrant la *Biographie du Parlement de Metz* à l'article Bauquel. Philippe Bauquel, de l'Université de Strasbourg, fut reçu avocat au Parlement de Metz le 16 août 1731, puis le 9 mai 1761 il devint lieutenant-général de police à Vic. De son union avec Françoise Maire il eut cinq enfants, dont Paul-Nicolas-Pascal, reçu, comme son père, avocat

au Parlement de Metz, le 23 juin 1789, et décédé à Metz, le 11 décembre 1842, à l'âge de soixante et onze ans, doyen des avocats de la Cour Royale.

Cte A. de Mahuet et Ed. des Robert.

SUPER-LIBRIS ET EX-LIBRIS DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST D'ARRAS

A BIBLIOTHÈQUE communale de la ville d'Arras est une des plus renommées de la province et l'on peut facilement s'expliquer sa réputation, lorsqu'on sait qu'elle a été constituée en grande partie par les manuscrits et les livres de l'abbaye bénédictine de Saint-Vaast. Ce monastère, dont la fondation remonte au VIIe siècle, au temps du roi Thierri, fut un de ceux chez qui le culte des lettres et l'amour de l'étude s'affirmèrent de tout temps. La règle de l'ordre de Saint-Benoît prescrivait, en effet, le travail de l'esprit, et la lecture des livres saints était en quelque sorte obligatoire. Une occupation aussi sérieuse développa dans le monastère le goût de l'étude. Un des premiers abbés de Saint-Vaast, Radon, qui fut secrétaire, puis chancelier de Charlemagne, était lié de grande amitié avec le célèbre Alcuin; il lui demanda de composer une vie de saint Vaast et vit son désir exaucé. De plus, Alcuin, dans ses lettres, répète sans cesse qu'il faut étudier les Écritures, copier les livres et soigner les études; il adressa même des manuscrits aux religieux.

La bibliothèque, ou plutôt la librairie de l'abbaye, s'agrandit d'année en année, et l'on peut juger de son importance par une liste des manuscrits qu'elle possédait au XIIe siècle, liste inscrite à la suite d'un ouvrage datant de cette époque et conservé actuellement encore à la bibliothèque d'Arras.

C'est surtout après l'invention de l'imprimerie que la bibliothèque prit un grand développement. Les abbés et même les simples moines concoururent à augmenter le dépôt. Certains volumes portent des inscriptions manuscrites et nous révèlent les noms de plusieurs de ces donateurs : un des derniers abbés, dom Vigor de Briois, laissa 1.371 volumes; un simple moine qui avait rempli les fonctions de bibliothécaire légua à sa mort 1.200 manuscrits qu'il avait achetés de ses deniers.

Aux XVIe et XVIIe siècles, l'abbaye eut successivement à sa tête deux personnages éminents, Jean Sarrazin et Philippe de Caverel, dont les hautes capacités littéraires brillèrent d'un grand éclat. Épris tous deux d'un amour de l'étude et des belles-lettres, qu'ils voulaient inculquer aux religieux sous leur dépendance, ils mirent tous leurs efforts à leur procurer les éléments susceptibles d'augmenter leurs connaissances. Par leurs soins, la bibliothèque s'enrichit rapidement : l'abbé de Caverel, surtout, y contribua en acquérant les œuvres les plus recherchées des auteurs de son époque ; il réunit ainsi plus de 20.000 volumes. A la fin du XVIIIe siècle les religieux voulurent être utiles à leurs concitoyens et aider aux progrès des sciences, et dans ce

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

Digitized by Google

but résolurent de mettre leur bibliothèque à la disposition du public, ce qui eut lieu jusqu'à l'époque où, devenue propriété nationale en 1790, cette collection, précieuse par l'ensemble des ouvrages rassemblés depuis tant de siècles, forma le noyau de la bibliothèque communale d'Arras.

En parcourant les rayons de cette bibliothèque, on remarque sur nombre

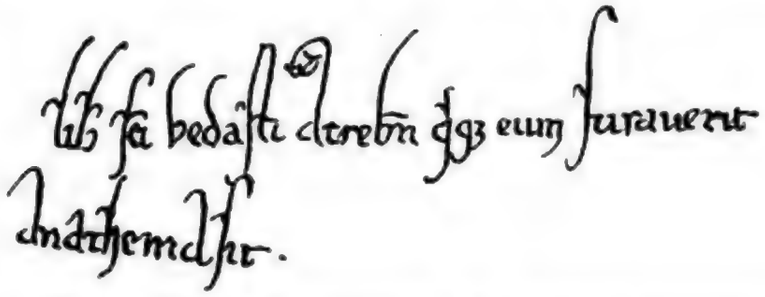

de volumes, des indications de propriété. Sur certains manuscrits, une formule de malédiction pour celui qui en aurait fait l'enlèvement, est curieuse à retenir : *Liber Sancti Vedasti Atrebatensis, quicumque eum furaverit, anathema sit.*

La même formule, avec légère variante, est rapportée à la fin d'un manuscrit du XIIe siècle ; elle est inscrite en lignes alternées rouges et vertes, comme le corps même de l'ouvrage : « *Lactantii divinarum institutionum* », où l'on remarque de grandes lettres en miniatures et les têtes de chapitres en inscriptions mélangées de capitales romaines et d'onciales.

C'est ce dernier feuillet qui est reproduit ci-contre en gravure hors texte.

Ces deux spécimens peuvent être considérés comme les marques de propriété du livre les plus anciennes et je suis heureux de les signaler aux amateurs et collectionneurs d'Ex-libris.

Digitized by Google

qu'à ce jour, et comme à son prédécesseur, nombre d'ouvrages en vers ou en prose lui furent dédiés. On rencontre des livres reliés portant ses armoiries, qui sont : *D'argent, au chevron de sinople accompagné de 3 quintefeuilles de*

pourpre, 2 en chef et 1 en pointe. Ces armoiries sont encadrées dans un ovale identique et de mêmes dimensions que celui qui se trouve au centre de la reliure aux armes de Jean Sarrazin. L'on peut supposer dès lors que ce fut

le premier type dont se soit servi Philippe de Caverel, car nous pouvons mentionner deux autres fers de reliure aux mêmes armes. Pour l'un, l'encadrement qui entoure l'écusson et la banderole où se lit la devise :

Digitized by Google

APUD BONOS JURA PIETATIS, est formé de feuilles, de fleurs et de deux grenades entr'ouvertes à droite et à gauche. Le troisième type est particulièrement curieux. De grandes dimensions, il représente en pied saint Vaast, le patron de l'abbaye, accompagné d'un ours. Au bas, trois écussons donnent les armoiries de l'abbé, accostées de celles de l'abbaye et de la communauté des religieux : on y voit aussi la date de 1610. Le tout dans une couronne de lauriers. Je n'ai rencontré ce troisième type que sur un seul ouvrage, à la Bibliothèque d'Arras.

MARQUE DE RELIURE DE MAXIMILIEN DE BOURGOGNE
ABBÉ DE 1641 A 1660

Maximilien de Bourgogne, descendant d'un fils naturel de Philippe le Bon, avait été nommé abbé de Saint-Vaast, par Louis XIII, après la prise d'Arras, et le roi d'Espagne avait nommé au même poste Claude Haccart. Mais par suite des guerres et les Espagnols n'ayant pu reprendre la ville lors du siège qu'ils en firent en 1654, Maximilien resta en possession de la prélature jusqu'à sa mort arrivée en 1660. La marque de reliure de cet abbé que l'on rencontre est très bien faite. C'est un écusson écartelé aux 1 et 4 de Bour-

Digitized by Google

gogne moderne, au 2 parti de Bourgogne ancien et de Brabant, au 3 parti de Bourgogne ancien et de Luxembourg, et sur le tout de Flandre. Deux palmes encadrent l'écusson sur les deux côtés et les attributs qui le surmontent,

couronne, mitre, crosse, sont finement dessinés. L'on rencontre, au dos des volumes, entre les nervures, un petit monogramme des trois lettres M D B liées ensemble avec une couronne ducale.

MARQUE DE RELIURE D'ANTOINE CHASSE

GRAND PRIEUR

De 1660 à 1749, l'abbaye de Saint-Vaast n'eut que des abbés commendataires : le cardinal Mazarin, le cardinal René d'Este, le cardinal de Bouillon, le cardinal Armand de Rohan, mais ces prélats ne résidèrent jamais à Arras.

Digitized by Google

Ils étaient suppléés par un dignitaire qui, en leur absence, les remplaçait dans la direction du monastère; c'était le grand prieur. Sous le cardinal de Bouillon, le titulaire de cette charge était Antoine Chasse, né à Arras en 1635. Très entendu aux affaires, il soutint toujours avec fermeté les droits, prérogatives et privilèges de l'abbaye. Il contribua également à augmenter la bibliothèque, si l'on en juge par le nombre important des volumes sur lesquels se trouve la marque de reliure, à ses armes, qui sont : *De gueules, à 3 cors de chasse contournés d'or.*

EX-LIBRIS DE DOM VIGOR DE BRIOIS
ABBÉ DE 1749 A 1780

Dom Vigor de Briois, d'une ancienne famille de l'Artois, s'était distingué par sa piété et son érudition lorsqu'il fut nommé abbé du monastère de Saint-Vaast où il était entré très jeune. Succédant à des abbés commandataires qui ne faisaient que de très rares apparitions aux sièges de leurs bénéfices, il assuma une grande responsabilité en acceptant la direction de l'abbaye. Sous son administration, trop courte pour l'œuvre qu'il avait entreprise, on vit le monastère complètement modifié et changé en un ensemble de constructions dignes de son époque et que l'on peut encore admirer aujourd'hui. Dans le plan des nouvelles constructions, l'abbé, qui voulut honorer le travail intellectuel, imposé comme règle à son ordre, conserva une place d'honneur à la bibliothèque. Il contribua personnellement à son perfectionnement et y adjoignit sa bibliothèque personnelle, ainsi que l'on peut en juger par la quantité d'ouvrages où se rencontre son Ex-libris. Gravé par Merché, cet Ex-libris est remarquable par l'ensemble du dessin, reproduisant exactement le

Digitized by Google

goût artistique du siècle. On le rencontre sur un grand nombre de livres, conservés actuellement à la bibliothèque communale.

Je dois cependant mentionner un Ex-libris aux mêmes armoiries que nous reproduisons hors texte et qu'il est difficile de ne pas attribuer au même

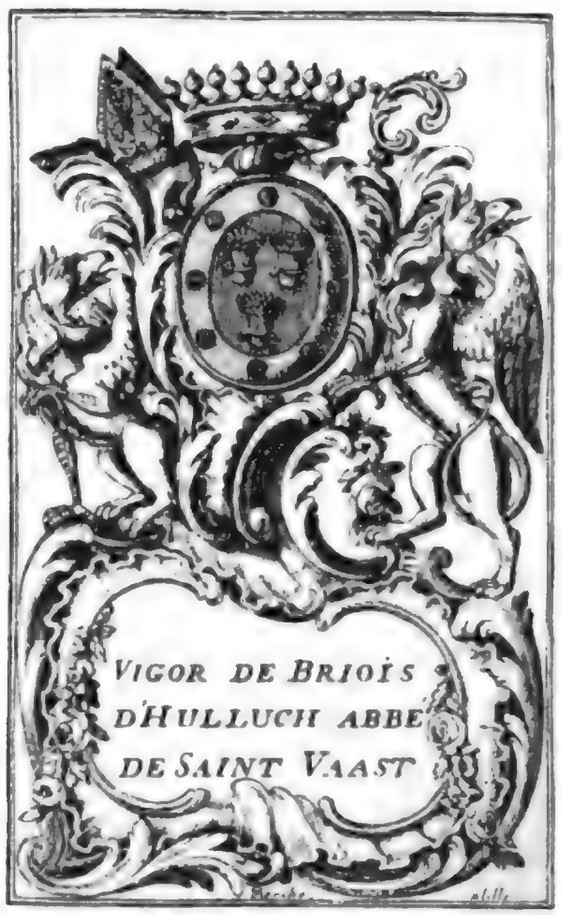

personnage. Je l'ai obtenu dans une vente, mais il ne paraît pas avoir été collé sur un volume. Comme on ne connaît pas d'autre abbé du même nom ou du moins possédant les mêmes armoiries, faut-il le considérer comme un essai. Je livre la question aux érudits et aux collectionneurs.

A l'Ufage de Dom REMY TOURNAN, Religieux de l'Abaye Royale de Saint Vaaſt, vétu le 22. de Decembre 1719.

EX-LIBRIS TYPOGRAPHIQUE

D'UN BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-VAAST

Pour terminer cette notice sur les marques de propriété du livre, concernant l'abbaye de Saint-Vaast, je mentionne un Ex-libris uniquement composé en caractères typographiques. Il concerne un religieux, Remy Tournan, natif de Tournai, de la paroisse Saint-Quentin, entré très jeune à l'abbaye et

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

qui, de 1734 à 1776, en fut le bibliothécaire. Bénédictin, il devait avoir un attrait pour l'étude et cet Ex-libris prouve qu'il avait une bibliothèque spéciale. Cependant on rencontre très peu de livres avec cet Ex-libris.

Je termine, ici, l'énumération des marques de propriété que j'ai pu rencontrer, relatives à l'antique abbaye de Saint-Vaast. Si les indications que j'ai faites pouvaient provoquer quelques recherches supplémentaires et amener à la connaissance de documents nouveaux, je serais heureux d'avoir contribué à les tirer de l'oubli et amené leur communication aux amateurs et collectionneurs d'Ex-libris anciens. GEORGES SENS.

Le Comité exprime ses plus sincères remerciements à M. Georges Sens qui a tenu à faire généreusement les frais de toutes les illustrations de cet article.

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DEGERMANN A Ste-MARIE-AUX-MINES (de la bibliothèque de Jules).

19e siècle. — Dans un cercle entouré d'ornements de style Renaissance se lit l'inscription : de la bibliothèque de Jules Degermann à Ste Marie-aux-Mines,

en écriture bâtarde. Il y en a deux formats dont le plus grand a été reproduit dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1901, page 43. Le second mesure 66mm de largeur sur 79mm de hauteur.

D. F. N. *pour* **F. N. D.**

18e siècle. — Gravure au burin, héraldique anonyme, signée *Allin f.* Voir à Dauphin et dans les *Archives*, année 1903, page 43.

DE LA COUR (Ex-Musmo D).

18e siècle. — Gravure au burin, blason. Fiche de A. Benoit sans autre explication ; nous n'avons pas pu jusqu'ici retrouver un original de cette pièce.

DELISLE, COMMANDANT ET INTENDANT DU CLERMONTOIS (Nic.).

18e siècle. — Gravure au burin de style Louis XV, blason avec croix de Saint-Louis. Le Clermontois était un petit comté situé en deçà de la Meuse, il appartint successivement aux évêques de Verdun, puis aux ducs de Bar et de Lorraine, puis à la Maison de Condé (Géographie historique... de Dom Vaissette).

DEMOREY (Me).

18e siècle. — Gravure sur cuivre, représentant le blason dans un écusson ovale sur un ornement de style Louis XVI, couronne de comte, supports deux lévriers. Au-dessous, dans un espace blanc, l'inscription : Me Demorey, en écriture dite bâtarde. Le tout circonscrit par un filet gras sous l'angle inférieur

droit duquel on lit la signature : Helmann 1768. Il s'appelait Joly de Morey et fut avocat au parlement de Metz. Voir A. Benoit : *Les bibliophiles et les bibliothèques des monastères des trois évêchés*, page 31.

DE PONS A LOTHARINGIA (Ex-libris Serenissimi Principis).

18e siècle. — Bonne gravure au burin. Sur un ornement de style Louis XIV, le blason dans un écusson ovale entouré des colliers des ordres du Roi. Au-dessous, dans un blanc ménagé à la face antérieure du socle, l'inscription *Ex-libris Serenissimi Principis* De Pons à *Lotharingia*. C'est celui de Charles-Louis de Lorraine, prince de Mortagne, *sire de Pons*, souverain de Bedeilles, mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Voir le P. Anselme : grands officiers de la couronne, tome IX, page 265 (chevaliers du Saint-Esprit).

D'ÉRIZE ET DE SOUHAISME, CONSEILLER DE S. M. A LA COUR DE BOURGES. (Bibliothèque de Mr descendant des Anciens Seigneurs.)

19e siècle. — Lithographie très intéressante non point par son exécution, mais par la difficulté qu'on a de trouver le vrai nom du propriétaire, malgré tous les titres dont il se décore. En réalité il s'appelait MAURICE (Auguste) ; nous lui consacrerons une notice dans un prochain numéro. (*A suivre.*)

Digitized by Google

L'un de nos collègues désirerait avoir les dates de naissance et de décès de Marie-Marguerite-Anne-Robertine Lhoste, femme de J. F. Palisot. — Advielle, qui la cite dans son article sur les Palisot (Archives 1895, p. 116) ne mentionne pas son bel ex-libris, pourtant bien connu des amateurs, et ne donne pas ces dates.

QUESTION

LA PROVIDENCE. — (N° 335.)

L'Ex-libris objet de cette question est moderne, et paraît être une lithographie? Il se compose du blason surmonté d'un casque taré de trois quarts avec quatre plumes pour cimier; aux dernières volutes des lambrequins est suspendue une banderole qui entoure la pointe de l'écu et sur laquelle on lit la devise : *La Providence nous conserve*. Les armes sont : *D'azur, à un bras d'argent issant d'une nuée du même, mouvante du flanc senestre tenant une crosse et une houlette passées en sautoir, accompagnée en pointe de trois moutons d'argent paissant sur une terrasse de sinople entre des pointes de rochers d'argent.*

On désirerait connaître le nom du propriétaire de cette pièce, qui, d'après la composition de son blason, pourrait bien être étranger?

RÉPONSE

Mis DE MARANVILLE. — Cte DU BOUTET. — (N° 305.) [13e ANNÉE PAGE 128.]

L'Ex-libris, objet de la question des *Archives*, présente cette particularité, qu'une même planche, après avoir subi de légères modifications dans l'inscription, a servi de marque de possession à trois générations et a ainsi donné naissance à trois variétés d'Ex-libris :

1° Écu piriforme : *D'azur, à trois croissants d'argent* ; dans un cartouche rocaille, sommé d'une couronne ducale, de laquelle isse un lion surmonté d'une banderole avec cette devise : *Virtus omnia vincit*. Au bas du cartouche se trouve l'inscription suivante : Le Marquis de Maranville. Gravure à filet, mesurant 70mm × 57mm.

2° Ex-libris, même dessin, mêmes dimensions que le précédent. Seule l'inscription diffère. Les mots : Le Marquis de Maranville sont remplacés par : Le Marquis du Boutet.

3° Ex-libris tiré également avec la même planche, sur laquelle on a remplacé les mots : Le Marquis du Boutet, par ceux-ci : Le Comte Charles du Boutet.

Le n° 1 est celui que fit graver, pour son usage personnel, Alexandre-Joseph-François du Boutet, chevalier, seigneur de Maranville, Irceville, la Motte de Veuxaulle, etc., appelé le marquis de Maranville, fils de Louis du Boutet, chevalier, seigneur de Sansy et de Maranville, capitaine de cavalerie, et de Marie-Reine de Gevigney[1], marié le 10 mai 1736 avec Anne-Antoinette-Scholastique des Morels de Monteval[2], fille de Charles-Gabriel des

1. De Gevigney, porte : *Burelé d'or et de gueules.*
2. Des Morels de Monteval, porte : *De gueules, au château d'argent.*

Digitized by Google

Morels de Monteval, chevalier, Brigadier des Armées du Roi, et de Claude-Éléonore de Vassinhac.

De cette union il eut :

Jean-Alexis du Boutet, chevalier, appelé le marquis du Boutet, d'abord mousquetaire, puis capitaine à la suite de la cavalerie. Pour marquer ses livres, celui-ci se servit de l'Ex-libris n° 2, en faisant effacer sur la plaque gravée pour son père, les mots : de *Maranville*, et en les remplaçant par : *du Boutet*. Par contrat du 8 avril 1767, il avait épousé Marguerite Profilet de Dardenay [1], fille de Philippe-Gabriel Profilet de Dardenay, écuyer, et de Marie-Claude-Bernarde de Froment, dont entre autres enfants :

Charles du Boutet, chevalier, né le 6 mars 1774, appelé le Comte [2] du Boutet, pour le distinguer de son père. A son tour, il se servit de la plaque d'Ex-libris de son aïeul en faisant effacer le mot : *Marquis* et en le remplaçant par : *Cte Charles*. C'est la troisième variété d'Ex-libris. A la suite de ces usages multipliés, la planche s'était usée et les Ex-libris des deux derniers bibliophiles de la famille du Boutet sont beaucoup plus flous et surtout moins foncés que ceux du marquis de Maranville. A remarquer également le dessin de l'Ex-libris, de pur style Louis XV, genre rocaille, et devant dater environ de 1735 à 1740. En 1767, époque du mariage de Jean-Alexis du Boutet, on aurait dessiné un tout autre Ex-libris.

La famille du Boutet, originaire de Champagne, mais fixée en Bourgogne depuis plusieurs générations, habitait sur les confins de cette province, dans le bailliage de Noyers, où elle possédait les seigneuries de Sancy, la Motte de Veuxaulle, Bussière, Marnet, Maranville, Irceville, etc.

A. de Remacle.

Nous avons reçu de M. le comte de Régis et du Dr Bouland deux réponses à peu près analogues que l'on trouvera dans le numéro suivant.

L'un de nos nouveaux membres, M. Ernest André, notaire honoraire, 17, rue Victor-Hugo à Gray (Haute-Saône), vient de se faire exécuter par la zincogravure, en attendant mieux, un curieux Ex-libris tiré sur papier de couleur. — Tout disposé à en faire l'échange, il prie ceux de nos collègues qui le désireraient, de lui envoyer le leur.

DEMANDE

Existe-t-il des Ex-libris aux armes de la famille Seguenot (*alias* Seugnot), en Bourgogne, seigneur de Chambeuf, qui a fourni des conseillers du Roy, avocats généraux à la chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, alliée aux d'Estagny, Chevignard, du Potet, Brondeault, Bedey, Varenne, Potot, etc. Armes : *D'argent, à trois taux de sable* (alias : *De sable, à trois taux d'argent*). De Sartorio.

1. Profilet de Dardenay, porte : *D'azur, à la bande d'or accompagnée de trois étoiles d'argent.*

2. Les titres : Marquis de Maranville, Marquis du Boutet, Comte du Boutet, sont des titres de courtoisie, la terre de Maranville n'ayant pas été érigée en marquisat.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

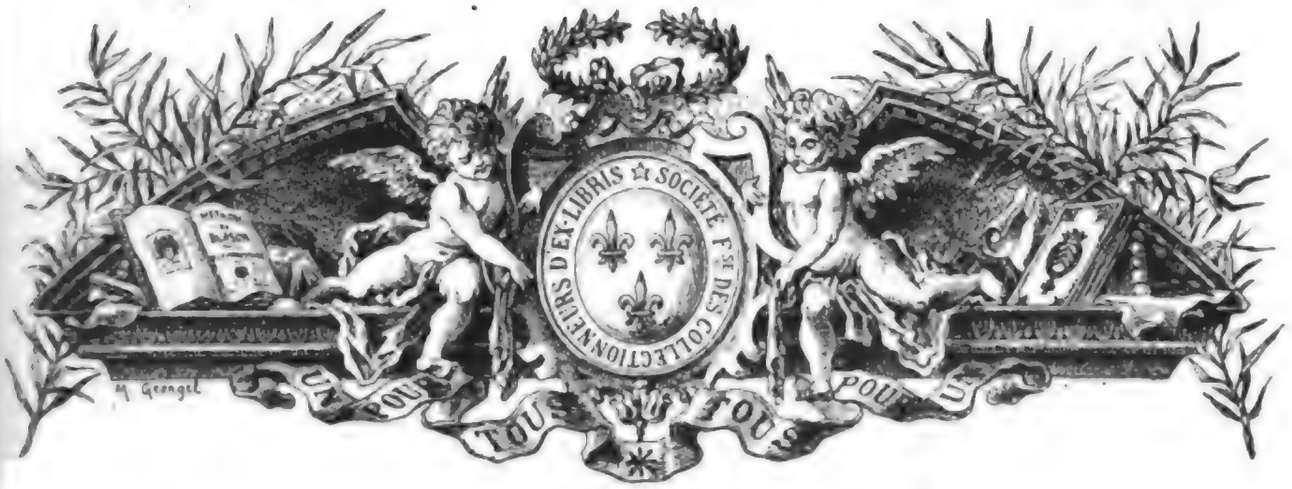

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1906

ENCORE retenus à la campagne par leurs affaires et par la température exceptionnelle de l'automne, plusieurs membres du Comité n'ont pu venir à cette réunion fort intéressante par la diversité des communications qui y furent faites. Après avoir présenté les excuses de MM. de Gassicourt, Gruel, de Hennezel, de La Perrière, L. de Mazières, Salleron et de Tremeuge, le Président propose la nomination de deux nouveaux membres; ce sont : Madame la comtesse de Geslin, rue de la Bretonnerie, 57, à Orléans, et M. le baron de Denainvilliers, au château de Denainvilliers par Pithiviers (Loiret), qui sont admis à l'unanimité. Il est à noter que ces deux nouveaux membres n'ont pas pour le moment d'Ex-libris personnel; et M. Deluc qui a été nommé dans la réunion du 29 avril 1906 fait observer qu'il se trouve dans le même cas.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le baron Du Sart de Bouland, gouverneur du Hainaut, « demandant communication de l'Ex-libris « de Ruyant de Cambronne, cité page 139 du numéro des *Archives* de septembre 1906 ». Notre érudit collaborateur désirerait faire reproduire cette pièce dans le supplément qu'il prépare à sa notice sur les *Ex-libris Tournaisiens*. Dans une autre lettre adressée au Président, un correspondant qui fait des recherches spéciales sur les pièces *angoumoisines* demande si quelqu'un de nos collègues posséderait un Ex-libris gravé aux armes du duc de Montausier, dont on connaît bien les Super-libris ?

M. Deluc soumet aux assistants des Ex-libris et des frottis recueillis au cours de son dernier voyage, en particulier le frottis d'une planche de cuivre gravé, sur l'origine et l'usage de laquelle il voudrait être renseigné ? Mais ce

Digitized by Google

frottis étant insuffisant pour se former une opinion, M. Deluc est prié d'en faire tirer des épreuves sur lesquelles les détails apparaîtront plus nettement.

Le Vice-Président fait à nouveau examiner un frottis de deux blasons accolés, envoyé par M. Robert Guerlin et qui avait déjà été soumis antérieurement; puis différents Ex-libris et cuivres gravés, entre autres celui de l'Ex-libris d'Henry-J. de Saulcy, envoyé par M. Ed. des Robert et destiné à illustrer un article que ce collègue va nous donner.

A propos des Ex-libris gravés par Cor, M. Wiggishoff avait signalé qu'un Ex-libris exécuté par cet artiste messin se trouvait dans la collection de la Bibliothèque Nationale, avec attribution à la famille de Haldat; M. Bouland fait observer qu'après examen cette pièce n'est autre chose que l'Ex-libris de Pagel de Vantoux, cité et reproduit dans les *Archives* de 1894, p. 184.

Comme d'habitude, la séance se termine par la communication des diverses publications reçues : *l'Ex-libris Zeitschrift*, *la Revue héraldique*, *la Correspondance historique et archéologique*, *la Rivista Araldica*, *la Revue héraldique suisse*, une brochure militaire du commandant Servant, et le premier numéro d'une nouvelle publication suisse intitulée *Buchkunst : Zeitschrift fur Ex-libris Sammler und Bücherfreunde*, par Fritz Amberger.

Le Secrétaire adjoint, F. Carême.

SUR UN FER DU XVIIe SIÈCLE

EX-LIBRIS DU PRIEURÉ DE SOUVIGNY

(ALLIER)

Le fer, de forme ovalaire que nous reproduisons ci-après, se trouve, frappé en or, sur les deux plats d'un volume provenant de la riche bibliothèque du prieuré de Souvigny; ce volume a pour titre : *Histoire ecclésiastique pour servir de continuation à celle de M. l'abbé Fleury. Paris*, Martin, 1738, in-4°. Cette date indique que ce fer lui était antérieur. — Il porte : Écu dans un ovale, contenant les armoiries du Prieuré : *De..... à une clef et une épée posées en pal.* Autour : * Prioratus. ss. p. & p. silviniacen. ord. cluniacensis.

Ces armes qui sont une allusion par les attributs qu'elles représentent aux Patrons de Cluny et de Souvigny, saint Pierre et saint Paul, ne sont point celles données dans la première édition de l'*Armorial du Bourbonnais*, par de Soultrait[1], et qui portent : *De..... à deux clefs en sautoir.* Tandis que celles données dans la seconde édition[2] sont bien celles que reproduit le fer.

L'*Armorial manuscrit de la généralité de Moulins* attribue à ce Prieuré les armes suivantes : *De sable, à une croix pattée d'or.*

Fille aînée de Cluny, la maison claustrale de Souvigny a été fondée par Aimard, sire de Bourbon, en 916[3]; depuis, ce monastère a été très florissant; il avait reçu le privilège de frapper des mailles au type de Saint-Mayeul,

1. Moulins, Desrosiers, 1857, p. 45.
2. Moulins, Paris, éd. 1890, p. 49.
3. Suivant Poey-d'Avant, *Monnaies féodales de la France*, 3 vol. in-4, Paris, 1858, t. I, p. 320, elle aurait été fondée en 926.

Digitized by Google

abbé de Cluny, la charte de cette concession est datée de l'année 994, ce monnayage dura jusqu'à 1213[1], pour se continuer ensuite, mais concurremment avec les sires de Bourbon. Duchalais pense que ce monnayage commença avec Archambaud X, et Aimeri, prieur de Souvigny en 1247, ce qui est controuvé[2], et il se continua en 1283, par suite du mariage de Robert de Bourbon, sire de Bourbon, sixième fils de saint Louis, avec Béatrix, héritière de la première maison de Bourbon, pour se terminer en 1310, ce privilège ayant été racheté par la couronne en 1320[3].

Cette bibliothèque qui comptait en 1790 quatre-vingt-neuf manuscrits, et 3.875 volumes imprimés, et qui fut dispersée comme tant d'autres, lors de la Révolution, possédait ce beau manuscrit, connu sous le nom de *Bible de Souvigny*, plusieurs fois exposé à Paris[4], et qui a fait autorité au concile de Bâle.

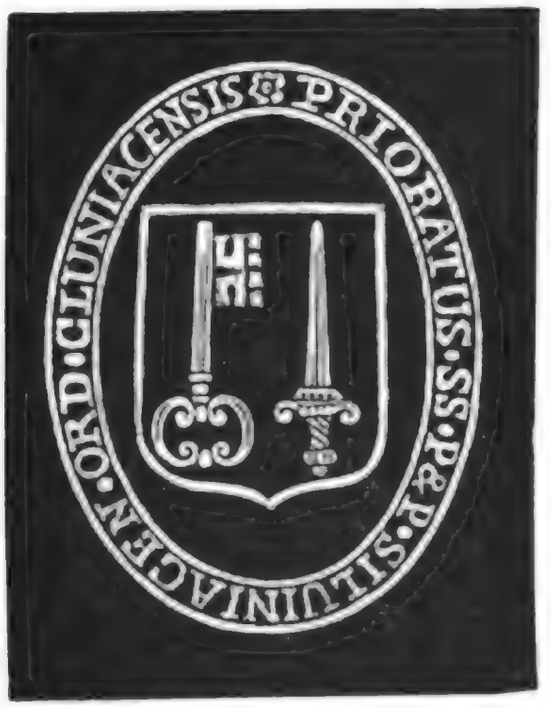

Il y a quelques années, Dom Lamey avait tenté de rétablir les Bénédictins à Souvigny, avec la règle clunisienne; plusieurs jeunes religieux profès, avaient répondu à son appel, mais prévoyant la dispersion des communautés religieuses, ils prirent le chemin de l'exil.

Souvigny fut le Saint-Denis des Bourbons, leurs magnifiques tombeaux s'y voient encore, les ducs, les duchesses, leurs enfants y dorment encore dans les caveaux plusieurs fois visités par les membres de la famille royale. Ces tombeaux rappellent la grandeur de la maison de Bourbon. L'église, devenue paroissiale, est un des plus remarquables monuments religieux du Bourbonnais. Souvigny est à 12 kilomètres de Moulins, sur la route de Limoges, et la première station du chemin de fer de Moulins à Paris par Orléans.

FRANCIS PÉROT.

1. En 1263, un accord est intervenu entre les Prieurés de Cluny et Jean de Bourgogne (De Soultrait), *Numismatique Bourbonnaise, Bull. de la Soc. d'Émulation de l'Allier*, t. VI, p. 155.
2. De Soultrait, *loc. cit.*, p. 154, *et ancien Bourbonnais*, t. II; *Voyage pittoresque*, p. 160.
3. De Soultrait, *loc. cit.*, p. 158.
4. Elle fait partie de la collection des manuscrits de la bibliothèque publique de Moulins.

Digitized by Google

FER AUX ARMES DES CHOISEUL-STAINVILLE

LE fer à dorer aux armes des Choiseul-Stainville, dont nous reproduisons ici l'empreinte, semble avoir été inconnu à Guigard, et avoir également échappé aux savants auteurs des « Ex-libris et fers de reliure lorrains ». Nous l'avons trouvé sur un petit ouvrage de la bibliothèque du château de Beurey (Meuse), ancienne propriété des Choiseul-Stainville, appartenant actuellement à la famille Salleron ; cet ouvrage a pour titre : « Discours dogmatique et politique sur l'origine, la nature, les prétendues immunités, et la véritable destination des biens ecclésiastiques. — « Ouvrage postume (*sic*) de Fra-Paolo. — Traduit de l'italien. — A Avignon « chez Alexandre Girard MDCCL. » Ce volume porte collée à l'intérieur de la couverture une petite étiquette sur laquelle est gravé : Bibliothèque de Madame de La Borde.

Nous livrons à la sagacité de nos collègues les deux petits problèmes que nous nous reconnaissons impuissants à résoudre : identification du propriétaire du fer ; identification de la propriétaire de l'Ex-libris.

H. P.

VARIÉTÉS

LES livres reflètent plus complètement qu'on ne croit l'existence de leurs possesseurs. Si leur état matériel témoigne des alternatives de prospérité et d'adversité par lesquelles dut passer le plus grand nombre, ils gardent, des événements auxquels ils se trouvèrent associés, des traces singulièrement expressives. Et leur façon de commenter les faits n'est parfois point banale.

Voici un certain nombre de volumes, épaves de la bibliothèque d'un gentilhomme qui habita l'une des enclaves poitevines aujourd'hui rattachées au département de la Haute-Vienne. Se conformant à l'usage, il s'était fait confectionner un Ex-libris, pièce fort modeste, sans nulle prétention. Un écu de forme contournée, sans cimier ni supports, présente les armes suivantes : *De gueules, au lion d'or armé et lampassé du même, tenant de la patte dextre*

une épée d'argent, la pointe en haut, la garde et la poignée d'or, brochant sur un pal d'argent, et accosté de deux gantelets d'or.

Deux banderoles accompagnent ce blason : l'une, qui se déroule au-dessus de l'écu, porte la devise : Pro Rege et Patria ; sur la seconde, placée au-dessous, se lit le nom du titulaire.

Vint la Révolution, qui proscrivit tout ce qui rappelait le régime aboli. Tout autre eût aussitôt, par un grattage, fait disparaître l'emblème nobiliaire, ou dissimulé celui-ci sous le feuillet de garde en collant ce feuillet sur le plat intérieur du livre, à moins qu'à l'exemple du « citoyen Bourbon-Busset », il n'eût placé en surcharge sur l'ancien un nouvel Ex-libris de style plus démocratique. Beaucoup plus simplement, d'un coup de plume, par la substitution d'une lettre dans l'un des mots de sa devise, notre gentilhomme allait obtenir une transformation tout aussi protectrice.

Partagea-t-il les idées généreuses des premiers temps de la Révolution et faut-il voir dans le moyen dont il usa pour écarter de lui et de ses livres toute suspicion une concession aux idées du jour? Cette hypothèse pourrait se soutenir.

Après qu'eût été consommé le divorce entre la nation et la royauté, deux mots furent sur toutes les lèvres, qui servirent de thème à tous les discours et de légende à nombre de sceaux : La Patrie et la Loi! Or, dès ce moment, sur l'Ex-libris de Louis-Suzanne du Soulier (*alias* du Solier), ci-devant lieutenant-colonel du régiment de cavalerie Commissaire-général, on peut lire la devise : Pro Lege et Patria. A la vérité, le lion héraldique restait armé et menaçant au centre de son blason, mais c'était pour la défense de la Loi et de la Patrie. N'y avait-il pas là de quoi satisfaire le civisme le plus exigeant ?

Mais, au moins, ce compromis fut-il tenu pour méritoire et assura-t-il à son auteur une honnête tranquillité ? La vérité m'oblige à répondre que les circonstances ne tardèrent pas à porter M. du Soulier à aller rejoindre l'armée des Princes, durant que le séquestre s'abattait sur ses biens et que ses livres étaient dirigés sur l'un des dépôts nationaux.

A. Fray-Fournier.

IL signale aux collectionneurs un second état de l'Ex-libris : Estienne, trésorier de France à Auch.

1er *État*. Armes : *D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une montagne du même ; au chef cousu de gueules chargé de trois besants d'or. Écu ovale, dans un cartouche de style Louis XV, sommé d'une couronne de marquis et orné de palmes sur les côtés.* Au-dessous on lit : Ex-libris Josephi Estienne | quaestoris Auscitani. H. 0m 075 × L. 0m 065.

2e *État*. Même dessin, même inscription. La différence réside : dans la couronne de marquis très distincte de la précédente, surtout comme fleurons ; dans la montagne placée sous le chevron, les coupeaux en sont indiqués ; dans l'ensemble du dessin dont les traits sont beaucoup plus accentués.

A. de Remacle.

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS
DE HENRI-JOSEPH CAIGNART DE SAULCY

LIEUTENANT-COLONEL AU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE (1711-1774)

DANS le numéro de décembre 1905 notre sympathique collègue, M. A. de Remacle, reproduisait l'Ex-libris héraldique d'un « officier bibliophile », Louis-Joseph de Saulcy, capitaine au corps royal de l'artillerie, et l'accompagnait de renseignements que nous compléterons. Il nous a paru intéressant de donner en hors-texte l'Ex-libris, gravé certainement par le même artiste, d'Henri-Joseph de Saulcy, aussi officier au corps royal de l'artillerie, père dudit Louis-Joseph[1].

La famille Caignart de Saulcy, originaire, non d'Ile-de-France, mais de Picardie, porte : *D'azur, à trois chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux glands tigés et feuillés (les fruits en haut) du même.* Sur l'Ex-libris, que

L'Jos. De Saulcy Capit.
au Corps Royal de l'artillerie

nous jugeons inutile de décrire minutieusement puisqu'il est reproduit ici, ces armes sont écartelées avec celles du Cerf de Croze, qui sont : *D'azur, à la bande d'argent accompagnée de six besants du même, rangés en orle.*

Henri-Joseph, né à Saint-Quentin, le 8 janvier 1711, était fils de Nicolas-Joseph, avocat en Parlement, échevin de Saint-Quentin, et de Marie-Anne de Burcourt[2]. Entré en 1729 comme surnuméraire à l'école d'artillerie de Perpignan, il était officier pointeur à la même école en 1732, ensuite il passa en 1734 à l'école de Grenoble où il fut successivement commissaire extraordinaire, puis ordinaire. Chevalier de Saint-Louis le 12 juin 1748, commissaire provincial en 1752, lieutenant-colonel en 1759, puis sous-directeur à Saint-Martin-de-Ré, il prit sa retraite le 31 août 1765. C'est donc entre 1759 et 1765 que nous pouvons placer la date de l'exécution de son Ex-libris.

1. Nous tenons à adresser nos respectueux remerciements à Mme la marquise de La Bégassière, née Saulcy, qui a bien voulu mettre à notre disposition la planche originale de l'Ex-libris reproduit ci-contre, ainsi qu'à MM. F. de Saulcy et H. de Saulcy qui nous ont fourni les éléments de ce petit article.

2. Burcourt : *D'azur, à trois chevrons brisés d'or, deux en chef, un en pointe.*

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Digitized by Google

HENRY JOSEPH DE SAULCY
Lieutenant-Colonel au Corps Royal de
l'Artillerie, et Chevalier de l'ordre
Royal & Militaire de St. Louis.

Le 13 août 1735, en l'église Saint-Louis de Grenoble, il avait épousé Catherine-Antoinette du Cerf de Croze, fille de François du Cerf, seigneur de Croze, de Villeurbonne, de La Bonnetière et de Chambefort, gouverneur d'Antibes, et de Louise de Michalon[1]. Cette alliance, qu'il rappela sur son Ex-libris, l'apparentait aux premières familles du Dauphiné.

Henri-Joseph mourut à Saint-Marcellin, en Dauphiné, le 22 février 1774. Sa femme, Antoinette, vivait encore le 27 mai 1778, comme cela résulte d'une lettre à elle écrite, à cette date, par son fils Louis-Joseph, alors en garnison à Metz. Ce dernier, né le 3 juillet 1757, mort le 19 mars 1819, avait épousé Françoise-Marguerite Bocon de La Merlière[2].

EDMOND DES ROBERT.

LES ANCIENS EX-LIBRIS DU PÉRIGORD

(*Suite*[3])

LE MARQUIS D'AZERAT

C'EST à M. Xavier du Pavillon, membre de la Société historique du Périgord, que nous devons la connaissance de l'*Ex-libris* de ce seigneur périgourdin ; il aurait dû ouvrir la série de ceux qui font l'objet de cette étude rétrospective, car il en est par sa date le plus ancien.

Jacques-Joseph-Auguste de Souillac appartenait à une famille qui s'était rendue recommandable par ses services et se vantait d'avoir des liens de parenté avec le roi Hugues Capet. Il était né à Tarbes, le 13 avril 1668, du mariage de Jacques-Louis de Souillac, marquis de Castel-

Ex Libris Jacobi-Josephi-Augusti,
Principis gentis de Soüillac.

nau et d'Azerat, d'Eauzon (Ouzous), baron de Caixon et seigneur de Rouffignac, et de Rose de Pujos. Son père mourut, au mois de septembre suivant, dans son repaire d'Azerat, mouvant de la châtellenie d'Hautefort, et fut enseveli dans son église paroissiale. Sa mère devait être inhumée, en 1701, dans la chapelle du couvent des capucins de Tarbes : ce fut notre bibliophile qui composa l'épitaphe gravée sur son tombeau et dans laquelle il se plut à rappeler les pieuses fondations de la famille de Pujos. Il devint, comme il a pris soin de l'indiquer dans son *Ex-libris*, chef de la maison de Souillac, par le décès de son cousin Jean de Souillac. Il fut successivement lieutenant général des armées du roi, chevalier des ordres et, après la mort du duc de Bouillon, capitaine des Cent suisses de la garde du corps.

1. Michalon : *D'azur, à un escalier de trois marches d'or, posé en pal.*
2. Bocon de La Merlière : *De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent ; au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or.*
3. Voir les *Archives* du mois d'août 1906.

Digitized by Google

Il n'oublia point, dans ses dispositions testamentaires, faites à Paris, l'église du bourg d'Azerat, et institua pour légataires universels, au moyen de substitutions, ses plus proches parents du côté paternel, parmi lesquels se trouvait Jean-Georges de Souillac, évêque de Lodève. Il mourut après le mois de mars 1733.

Son *Ex-libris* se compose d'un simple écu, sans supports comme sans encadrement, surmonté d'une couronne à l'antique, aux armes de Souillac : *D'or, à trois épées de gueules en pal, la pointe en bas* ; au-dessous, la devise familiale : *A Deo et gladio*, est imprimée dans une banderole, et, sur deux lignes, on lit ces mots : *Ex-libris Jacobi Josephi Augusti, principis gentis de Souillac.*

Mgr DE LA MARTHONIE

ÉVÊQUE DE MEAUX

L'*Ex-libris* de ce prélat périgourdin a été conçu avec une grande sévérité.

Jean-Louis de La Marthonie de Caussade était né à Périgueux en 1712. D'abord élève de Saint-Sulpice, devenu docteur de Sorbonne, puis grand vicaire

de l'évêque de Tarbes Pierre de Beaupoil de Sainte-Aulaire, ancien vicaire général de Périgueux, il fut lui-même promu à l'évêché de Poitiers, en 1748 : son sacre n'eut lieu que le 18 mai de l'année suivante. D'après Mgr Allou, « pieux, instruit, mais froid, il déplut et se déplut à Poitiers ». Aussi se laissa-t-il volontiers transférer à Meaux, en février 1769. La même année, il fut nommé premier aumônier de Madame, fille de Louis XV. Déjà abbé d'Auberive, il fut gratifié, en 1773, de l'abbaye de Lagny.

L'activité littéraire de ce prélat bibliophile s'est bornée à la publication d'une nouvelle édition de la *Théologie* de Poitiers. Son *Ex-libris* comprend un encadrement typographié, au centre duquel il avait fait imprimer ces mots : *Du cabinet de Monseigneur l'évêque de Meaux*. L'exemplaire que nous reproduisons ici fait partie de la collection de M. Lespinas, ancien magistrat.

LE CHEVALIER DE NANTHIAT

Cet officier bibliophile a voulu donner, dans la confection de son *Ex-libris*, l'exemple d'une simplicité plus grande encore. Supprimant même tout encadrement, il s'est contenté d'une simple étiquette, sur laquelle il a fait imprimer ses nom et qualités :

Monsieur le chevalier de Nanthiat, maréchal de camp.

Il appartenait à cette branche de la famille de Jaubert, qui avait obtenu de Louis XIII l'érection en sa faveur de la terre de Nanthiat en vicomté.

Louis de Jaubert était fils de Siméon, vicomte de Nanthiat, officier de mousquetaires, et de Marie de Bordes. Capitaine au régiment du roi-dragons, puis lieutenant-colonel et maréchal de camp, il reçut la croix de Saint-Louis. Son

Monſieur le Chevalier de Nanthiat, Maréchal de Camp,

frère aîné, Pierre de Jaubert, épousa, en 1740, la fille de la belle Aïssé et du chevalier d'Aydie, Celenie Le Blond, et en eut une fille qui devait apporter Nanthiat dans la maison de Bonneval. Le 9 mars 1753, les deux frères étaient à Périgueux pour régler devant Me Lavavé, notaire royal, leurs droits respectifs dans la succession de leurs père et mère.

L'*Ex-libris* dont nous offrons ci-dessus la reproduction nous a été communiqué par M. Pellisson.

LES DU CHEYRON

On doit à notre collègue M. le comte de Saint-Saud la publication de l'*Ex-libris* de Jean-François Du Cheyron, chevalier du Pavillon[1].

Ce marin bibliophile naquit à Périgueux, le 29 septembre 1730, du mariage de Jacques Du Cheyron, seigneur de La Dulgarie et du Pavillon, puis de La Gaubertie, de Véra et de Clermont-de-Beauregard, et de Marguerite de Féletz.

L'histoire de la marine française a conservé son nom. Ses premiers pas dans la carrière militaire furent marqués par des traits de courage[2]. Il était

1. *A propos de deux* Ex-libris *périgourdins*, 1902.
2. L'abbé Audierne : *Le Périgord illustré*, p. 172 ; et le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 1853, pp. 113 et 126, avec portrait et armoiries dessinés par A. de Froidefond.

Digitized by Google

lieutenant au régiment de Normandie-infanterie, quand il entra, en 1748, dans ce corps, où il devint successivement garde, enseigne, lieutenant, capitaine et major-général. Il professa aussi avec distinction à l'École de la marine; mais, ce qui, mieux que ses brillants états de service, devait lui acquérir des droits incontestables à la célébrité, ce fut les améliorations qu'il introduisit dans les signaux de jour et de nuit, et qui sont encore en usage chez la plupart des nations de l'Europe. Il trouva une mort glorieuse à bord du *Triomphant*, vaisseau de 30 canons, qu'il commandait sous les ordres du marquis de Vaudreuil, dans le combat livré le 12 août 1782 par M. de Grasse à l'amiral Rodney. Il était chevalier de Saint-Louis depuis 1771. L'habile professeur de l'École de marine aimait à s'entourer d'ouvrages scientifiques : il en composa lui-même plusieurs sur la tactique navale et les signaux[1].

Stagnon, graveur des sceaux du roi de Sardaigne, grava l'*Ex-libris* dont il orna ses livres : sa famille a conservé le cuivre. Il tint à y faire entourer ses armes de celles de sa mère et de sa grand'mère. Ce blason est placé dans un cartouche supporté par deux lions et surmonté d'un casque de face avec cimier et lambrequins, sur lequel apparaît un aigle aux ailes éployées, tenant dans son bec une palme et une branche d'olivier, comme pour symboliser la guerre et la paix. Le blason est : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur au lion couronné d'or, à la bordure de gueules, chargée de 10 besans d'or*, qui est de Féletz ; *aux 2 et 3 de sable à la main appaumée d'argent, accompagnée en chef de 2 étoiles de même*, qui est de Vera de La Gaubertie, et sur le tout : *D'azur, à 3 rocs d'échiquier d'or, posés 2 et 1*. Le socle sur lequel repose ce cartouche porte sur la façade ces mots : *Le ch^r du Pavillon*, et au-dessous la signature du graveur : *Stagnon le fils scu. à Paris.*

Il existe un autre *Ex-libris* dans la famille Du Cheyron, moins compliqué que celui-ci, mais plus rare. Il a appartenu à un membre de la branche aînée,

1. *Bibliographie générale du Périgord*, t. Ier, pp. 131 et 440.

Digitized by Google

dignement représentée à Périgueux par ce doyen des conseillers de la cour sénéchale et présidiale, Bernard du Cheyron, seigneur de La Loubarie, mort en 1748, dont Mgr de Francheville avait, en 1697, dans la chapelle de son palais épiscopal, bénit le mariage avec Jeanne Du Cluzel, sœur aînée de la femme de Lagrange-Chancel. L'un des petits-fils de ce magistrat périgourdin fut le bibliophile qui possséda cet *Ex-libris*, Marc-Gaston du Cheyron, seigneur de Veynac, fils de Théophile, seigneur de La Loubarie, et de Pétronille Teilhet de La Vergnole. Il fit sa carrière dans la marine, obtint le grade de lieutenant de vaisseau et prit sa retraite à Périgueux, où il avait été emprisonné sous la Terreur, et où il mourut dans la rue Eguillerie, le 8 janvier 1830. L'acte de décès le dit natif de Libourne. Voici la notice nécrologique que lui consacra l'*Écho de Vésone* :

« M. Marc-Gaston du Cheyron de Veynas, chevalier de Saint-Louis, ancien officier dans la marine royale, membre non résidant de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Dordogne, est décédé aujourd'hui dans notre ville, à l'âge de 93 ans moins quelques mois. Il était de la même famille que le célèbre Du Cheyron du Pavillon, qui, peu de temps avant la Révolution, changea tout le système des signaux de la marine ; et il était lui-même également distingué par les qualités de l'esprit et par celles du cœur. Une chose qui paraîtra sans doute assez remarquable, c'est que le père de M. du Cheyron vécut 99 ans et 3 mois, et son grand-père 92 ans. »

Sa bibliothèque fut alors divisée entre Mme la baronne de Chasteigner, femme du maire d'Angoulême, sa nièce, et M. Pierre du Cheyron, son neveu, père de M. Lodoïs Du Cheyron, demeurant au château de Montleau, près Branne (Gironde), auquel nous sommes redevable de l'identification de ce bibliophile. Son *Ex-libris* nous a été communiqué par M. Lespinas. Il est dans le genre à la mode vers la fin du XVIIIe siècle. Sur un socle portant gravés ces simples mots : *Ex-libris Du Cheyron*, est dressé le cartouche contenant l'écu aux armes de la famille : *D'azur, à 3 rocs d'échiquier d'or, posés 2 et 1*. Il n'y a d'autres supports que deux guirlandes de feuillage partant d'un casque grillé ayant pour cimier un aigle au vol éployé tenant en son bec deux branches croisées l'une de palmier, l'autre d'olivier ; au-dessus, une banderole, dans laquelle on lit la devise familiale : *Cœlum, non solum*, le ciel, non la terre. Le tout est d'une parfaite exécution. Roy en a été le dessinateur. (*La fin prochainement.*) A. Dujarric-Descombes.

SUPER-LIBRIS RÉVOLUTIONNAIRE

J'AI eu l'occasion de voir le Super-libris révolutionnaire dont il est fait mention dans le numéro des *Archives* du mois d'août dernier. La famille *Polier de Bottens* est bien connue dans le Pays de Vaud. Tous ceux qui se sont occupés de la littérature de la Suisse Romande connaissent, au moins de nom, la baronne *Isabelle de Montolieu* (1761-1832). Elle était la fille du Doyen Polier, avait épousé en premières noces un M. de Crousat et, devenue veuve, un baron de Montolieu. Elle écrivit une quantité de romans, dont deux seulement se lisent encore : *Caroline de Lichtfield*, et surtout *Les Châteaux suisses*, que tout bon Suisse connaît. On la confond quelquefois avec

sa cousine la chanoinesse *Marie-Élisabeth Polier* (1742-1817) qui, elle aussi, s'occupa de littérature, traduisit Kotzebue et dirigea pendant quelques années le *Journal de Lausanne*. Le propriétaire du Super-libris dont on parle était certainement un de leurs parents. Les *Polier de Bottens* portaient : *D'argent, à un coq hardi de sable*. Devise : *Et Phoebi et Martis*.

D. Henry Prior.

Notre collègue M. A. de Remacle nous informe que, du 15 décembre à Pâques son adresse est : 26, rue Pascal, à Clermont-Ferrand ; le restant de l'année, il habite le château de Bourassol, près Riom (Puy-de-Dôme).

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DES ARMOISES DE SPINCOURT (1733. (Madame la marquise).

18e siècle. — C'est un cachet ou estampille à l'encre grasse noire, de forme ovale, représentant deux écussons aux armes de la famille des Armoises, accolés sous une large couronne ducale et soutenus par deux petits hercules ; autour, se lit l'inscription reproduite ci-contre. Hauteur 0,043, largeur 0,036.

Beaucoup de livres ayant appartenu à cette dame, antérieurement à la gravure de ce cachet, portent la mention manuscrite : *La marquise des armoises de Spincourt* et une date : celle que nous avons sous les yeux est *1730*.

DESCARTES, CONSEILLER AU PARLEMENT (M.).

18e siècle. — Étiquette typographiée. — « Cette petite bande de papier imprimé est la marque d'un grand bibliophile et collectionneur », dit A. Benoit, qui lui consacre la page 156 de son livre : les *Bibliophiles, les Collectionneurs* et *les Bibliothèques des Monastères des trois Évêchés*.

DES MARETS (Ex-libris S.C.F.X.).

18e siècle. — Ex-libris héraldique fait au tampon avec un cuivre découpé à jour. Le blason est surmonté d'un casque taré de profil, avec une hure pour cimier, et des lambrequins presque horizontaux : au-dessous, l'inscription ci-contre en deux lignes. Hauteur 0,073, largeur 0,069.

DES MARETS (Seb. Charles F. Xavier).

19e siècle. — Gravure au burin représentant un amour peint qui les lettres S. D. (initiales du titulaire) sur un médaillon. A. Benoit dit qu'il est signé S. D. A. Bartolozzi inv. — S. Desmarets. S.

DES MAZIS DE BOINVILLE capitaine au corps Royal de l'artillerie (Le ch^er).

18e siècle. — Gravure au burin. Le blason sur un écusson en forme de poire renversée, surmonté d'une couronne de marquis et soutenu par deux femmes revêtues d'une cuirasse, coiffées d'un casque, et tenant chacune une bannière aux armes de l'écu ; au-dessous, l'inscription comme ci-contre en trois lignes. Hauteur (l'inscription comprise) 0,070, largeur 0,057. Le titulaire, chevalier de Saint-Louis, fut en garnison à Toul et à Metz.

Digitized by Google

DES PILLIERS (*Anonyme*). 18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason, armes parlantes : trois piliers, dans un écusson ovale surmonté d'une couronne de marquis et soutenu par deux lions. Le tout repose sur un ornement en forme de console au milieu duquel on voit une croix de Saint-Louis. Claire-voie mesurant 0,063 de haut, sur 0,052 de large.

DESROBERT (**A. Me**). 18e siècle. — Gravure au burin. Dans un cartouche rocaille légèrement incliné de droite à gauche, se voit le blason surmonté d'une couronne de marquis et soutenu par un lion couché sur un socle polygonal

irrégulier portant l'inscription : A. Mr * Desrobert. Le tout repose sur une terrasse et se trouve circonscrit par un simple filet. Voir l'article de notre collègue Ed. des Robert dans les *Feuilles Suisses pour collectionneurs l'Ex-libris*, année 1901, pages 3 et 4.

(*A suivre.*)

QUESTIONS

ANONYME : TROIS TOURTEAUX. — (N° 336.)

On nous soumet une fort jolie pièce, que, malheureusement, aucune indication autre que le blason : *D'or, à trois tourteaux de gueules, chargés chacun d'un croissant d'argent*, ne permet d'identifier. Un de nos confrères, versé dans l'art héraldique, pourrait-il nous rendre le grand service de nous dire si ce blason est français et à quelle famille il appartient ? X***.

CHEVRON D'OR. — (N° 337.)

On rencontre dans plusieurs collections un Ex-libris anonyme avec ce blason très simple : *D'azur, au chevron d'or*, qui est commun à un certain nombre de familles.

Le catalogue de la vente des 24 et 25 octobre 1906 annonçait cette même pièce, sous le numéro 241, en l'attribuant à une famille Lambellon des Essarts. On serait curieux de savoir sur quoi se fonde cette attribution et de quelle région de la France étaient les Lambellon, dont nous n'avons pas trouvé le nom dans Rietstap. X***.

Digitized by Google

3 ÉTOILES : CHEVRON : LION. — (N° 338.)

Nous serions désireux de savoir à qui peut appartenir le bel ex-libris dont nous donnons ci-dessous la reproduction. Cette pièce, attribuée par quelques amateurs à Huguet de Semonville, figurait dans la collection H. T. vendue récemment sous le nom de Séguin de Vallengé. Cette attribution est-elle la bonne? Nous ne trouvons ni ces armoiries, ni ce nom dans l'armorial de Rietstap.

Il existe deux variétés de cet ex-libris, exactement semblables comme dessin et dimension ; elles ne diffèrent que par la disposition des armoiries contenues dans l'ovale du cartouche. Celle que nous reproduisons peut se décrire ainsi : *Aux 1 et 4 d'azur à un cygne d'argent* (Huguet de Sémonville) ; *aux*

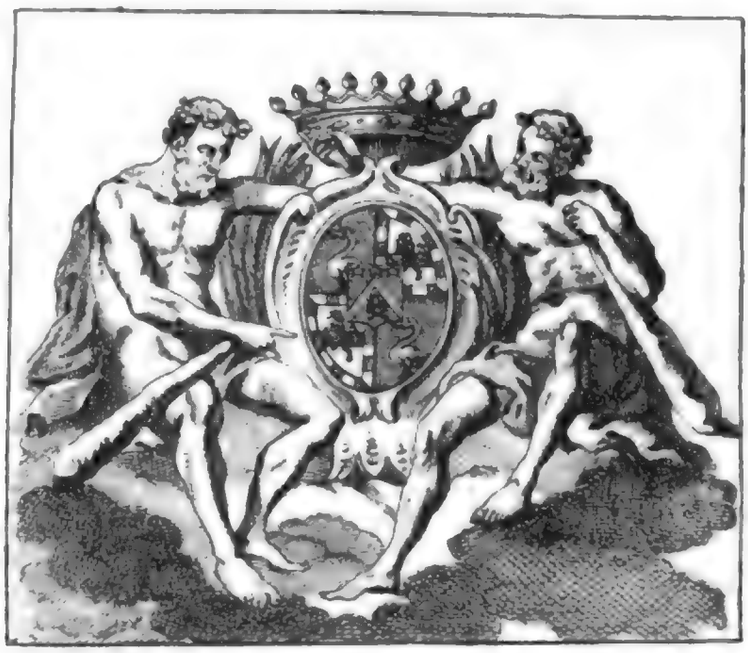

2 et 3 d'argent au lion de gueules chargé d'une fasce de sable, surchargée d'une molette d'or, à la bordure componée d'argent et de gueules (Faultrier). *Sur le tout de gueules, au chevron accompagné en chef de 3 étoiles rangées en fasce et en pointe d'un lion, le tout d'or.*

Dans la 2e variété, les armoiries qui figuraient sur le tout dans la première, ont pris aux 1er et 4e quartiers la place de celles des Huguet de Semonville, les 2e et 3e n'ont pas changé, et il n'y a plus d'écusson sur le tout. Il s'agirait donc de connaître la famille qui portait les armoiries placées sur le tout dans l'ex-libris que nous reproduisons. Nous serons reconnaissant à ceux de nos collègues qui auraient une indication quelconque sur cette pièce, de bien vouloir nous la signaler.

E. E.

Le 32e dîner de la société " Le Vieux Papier " qui a eu lieu le 23 octobre dernier a été suivi d'une causerie-conférence sur les *Ex-Libris modernes*, faite par notre confrère M. J.-C. Wiggishoff.

RÉPONSES (1)

BANDE, CHEF, MERLETTES. — (**N° 308.**) — [13e année, page 143.]

Il est très vrai que l'*Arbre généalogique* de Mailly donne pour armes aux La Haye d'Hézecques l'écusson publié dans votre excellente revue.

Mais le P. Simplicien a commis là une inexplicable erreur. La famille de La Haye d'Hézecques porte : *D'argent, au chevron de gueules*[2] *accompagné de 3 merlettes de sable.* Il n'y a aucun doute là-dessus : Rietstap et tous les armoriaux sont d'accord avec les pierres tombales de la famille, depuis le XVIe jusqu'au XVIIIe siècle, existant dans les églises de Tramecourt et de Radinghem (Pas-de-Calais).

Quant à l'écusson de la marque en question, il reste inattribué[3].

D'ailleurs, en 1757, les de La Haye d'Hézecques étaient éteints dans les mâles : Charles-Antoine, dernier du nom, est décédé en 1719, et sa fille Isabelle-Marguerite porta le comté d'Hézecques dans la famille de France.

J'espère qu'une nouvelle recherche permettra d'identifier le fer de reliure que vous avez publié. ROGER RODIÈRE.

FUNDATIONIS BALDAUFICÆ. — (**N° 309.**) — [13e année, page 46.]

Au sujet de la question insérée dans le 3e fascicule de l'année 1906 de votre revue sous le titre « Fundationis Baldauficae » je me permets de vous faire part que la pièce : Fundationis Baldauficæ et celle « M. Casparus Stoker »

1. Par suite d'une erreur de numérotage, le chiffre de la RÉPONSE du mois de septembre des *Archives* doit se lire **306**, au lieu de **304**, et celui de la RÉPONSE du mois d'octobre, **307**, au lieu de **305**.
2. Alias *de sable.*
3. Vérification faite, le chevron des La Haye est bien *de sable.* Rietstap seul l'indique *de gueules*, et c'est sans doute par erreur.

Digitized by Google

sont des Ex-libris commémoratifs tyroliens. Une description de ces deux pièces ainsi que l'histoire de leurs titulaires écrites par moi paraîtront dans la prochaine livraison de la Société autrichienne d'Ex-libris. Agréez... etc....

J. Anderlé, trésorier de la Société autrichienne d'Ex-libris, Austellung Strasse 49 — Vienne II (Autriche). *Pour traduction* : L. Hackspill.

L'Ex-libris « mutilé », reproduit à la page 133 de ce volume est celui de Henri-Charles-Léopold, comte de Gourcy, chevalier, seigneur de Moineville-lez-Pagny, en Lorraine, officier d'infanterie, marié en 1786 à Félicité-Louise-Marie-Éléonore-Dorothée de Beauffort, Mademoiselle de Wisques, chanoinesse du chapitre noble de Denain, née à Arras le 26 Avril 1763.

Vte A. de Ghelling. R. Richebé.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ex-libris Journal de Londres réunissant les mois d'août et de septembre, donne en commençant les notes du mois. On trouve ensuite un article sur une gravure de J.-B. Jacobs, d'Anvers, qui représente son portrait, avec sa bibliothèque. Divers renseignements sur le livre lui-même où se trouve cette image sont intéressants. Ensuite vient une notice sur un *Ex-dono* de Richard Baylie, doyen de Salisbury et président du collège Saint-Jean d'Oxford; puis une autre sur l'Ex-libris de la Bibliothèque de Chetham, Manchester. Notons maintenant un article intitulé : Joseph Holand, 1585, composé à propos du lot n° 1105 de la vente des Ex-libris de Julien Marshall. Des détails sur ce lot sont donnés pour servir aux amateurs qui ne posséderaient pas le catalogue de cette vente. On mentionne en même temps les armoiries qui appartenaient à des membres de cette famille. Après une note sur un nouvel Ex-libris de Harold Nelson et la suite de la liste des Ex-libris irlandais, on trouve un article sur les Ex-libris de Thomas, Robert et Samuel Wright, avec un tableau généalogique et de nombreux détails sur cette famille. — Enfin, après la suite de la liste des Ex-libris à festons, se trouve une étude sur un Ex-libris de Mme Bertrand L. Dyer, dessiné par H. T. Strugnell, en 1905. — De nombreuses illustrations accompagnent tous ces articles.

F. C.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

13e Année. — No 12 Décembre 1906

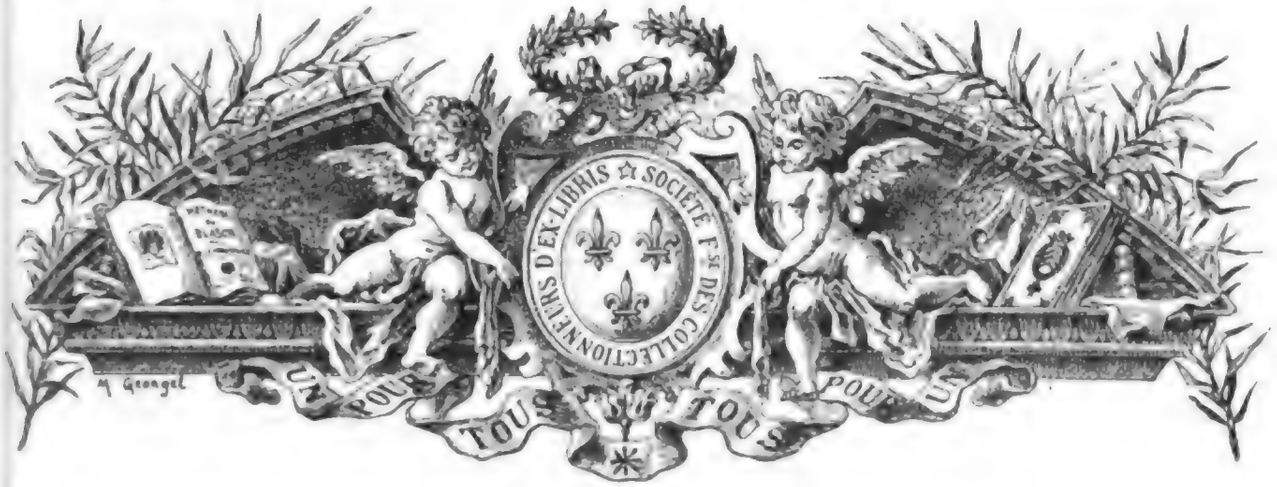

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1906

MONSIEUR ENGELMANN, Vice-Président, ouvre la séance en présentant les regrets du docteur Bouland, qui, retenu en ce moment à Nice, ne peut y assister. Sur la proposition du Comte Lair les membres présents décident d'envoyer leurs vœux les plus sincères de prompt retour au Président. Le Comité excuse ensuite MM. de Crauzat, Vte de Hennezel d'Ormois, Bon de Mazières-Mauléon, R. Richebé, et décide d'avancer la date de la réunion de décembre pour qu'elle coïncide avec un séjour momentané du docteur Bouland à Paris, vers le milieu du mois.

Communication est donnée de la lettre de M. Prosper Falgairolle au sujet d'un Ex-libris anonyme aux armes de Cazenove, que M. Duris a attribué à Isaac Turrel, trésorier de France de la généralité de Bourgogne, il est décidé que cette question sera mise à l'étude. Le Vice-Président lit ensuite une lettre de M. P. de Farcy qui croit que l'Ex-libris de Chabannes publié en hors-texte dans le no des *Archives* du mois d'août 1903, doit être attribué à Luc du Chemin de la Tour : car il a été gravé par J. Regnault, graveur à Caen, patrie des du Chemin, dont les armes sont identiques à celles de la famille de Chabannes. M. Engelmann fait passer un volume de l'*Histoire des Juifs* par Flavius Joseph, Paris, 1668, qui porte sur le titre la mention manuscrite : *Ex-libris Guillelmi de Mazière 1705*, et à l'intérieur duquel se trouve un bel Ex-libris armorié : *D'argent(?) à une aigle volant vers un soleil de... à dextre, au-*

Digitized by Google

dessus d'un rocher entouré d'eau, le tout placé sur un cartouche surmonté d'une couronne de comte, le nom du possesseur de cette curieuse pièce, mesurant 0,058 sur 0,082, a été gratté ; nos collègues ne pouvant l'identifier séance tenante, on serait obligé à ceux qui voudraient bien s'en occuper de nous en donner l'attribution.

Des remerciements sont votés à M. F. de Gassicourt qui a l'amabilité de mettre à notre disposition pour l'illustration des *Archives* la planche de son bel Ex-libris et une lettre ornée extraite de son remarquable ouvrage sur *l'Abbaye de Cordillon*. Le Secrétaire distribue aux assistants les Ex-libris envoyés aimablement par M. Ernest André, notaire honoraire à Gray ; ainsi que la dernière brochure de l'*Encyclopédie Nationale*.

M. Robert Preston offre à la Société un intéressant Ex-libris du Cosmos-Club de Washington, dessiné par William Fuller Curtes et gravé par Edwin D. French, pièce très artistique : des remerciements lui sont adressés. Nous signalons à nos collègues que le *Journal des curieux* a donné quelques reproductions d'Ex-libris maçonniques ou hermétiques dans ses numéros des 1er, 20 juillet et 1er novembre 1906. La *Chronique médicale* du docteur Cabanès publie en ce moment une série de notes sur les Ex-libris de médecins.

Avant de se séparer les assistants parcourent les brochures et revues reçues depuis peu, entr'autres : la *Revue Héraldique* ; la *Rivista Araldica* ; *Les Rois, Hérauts et Poursuivants d'armes*, du baron du Roure de Paulin, illustré par Mlle Madeleine Salleron, Paris, 1906, in-8o. *Le Secrétaire*,

Baron du Roure de Paulin.

EX-LIBRIS DU CONSEILLER A. MAURICE

MALGRÉ les titres ou les noms de terres qui se lisent, soit gravés, soit imprimés sur certains Ex-libris, ceux-ci n'en restent pas moins, pour ainsi dire, anonymes par suite des difficultés auxquelles on se heurte pour retrouver le nom patronymique de leur propriétaire. Pour ne citer que celui-là, nous en avons eu dernièrement un exemple à propos de l'Ex-libris d'Hyenville (Tanquerey d'Hyenville) ; l'Ex-libris du conseiller MAURICE dont on voit ci-après la reproduction se trouve dans le cas dont nous parlons et présente des particularités assez intéressantes pour lui consacrer une petite étude à part.

C'est une lithographie assez médiocre, en forme de rectangle, comprenant, dans le bas, l'inscription : *Bibliotheque de Mr..... descendant des Anciens Seigneurs d'Erize & de Souhaismes. Conseiller de S. M. à la Cour de Bourges, Chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne*, en six lignes ; et dans le haut trois petits sujets : 1o à l'angle gauche, un blason du type dit écu français : *D'argent, à l'aigle de sable couronnée* ; 2o au milieu dans un petit carré, une toque à laquelle est suspendue une croix d'ordre, et entourée de la devise : Fue una espada su pluma ; 3o à l'angle droit, un hexagone portant

Digitized by Google

le blason : *D'azur, à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une rose tigée du même.* Sur mon exemplaire on perçoit à la partie inférieure la trace d'un léger filet d'encadrement dont la plus grande partie manque.

Tel qu'on le voit ci-dessous cet Ex-libris ne nous révèle pas du tout le véritable nom de son propriétaire, que l'on pourrait croire être un Mr d'Érise... et l'on pourrait chercher longtemps encore avant de trouver qu'il s'appelait tout simplement Maurice, si notre regretté collaborateur le comte A. de Bizemont n'avait par un heureux hasard, rencontré un exemplaire avec des additions manuscrites qui ne laissent aucun doute ; c'est à lui que nous devons

BIBLIOTHÈQUE

de Mr

Descendant des Anciens Seigneurs

D'ÉRIZE & DE SOUHAISMES,

Conseiller à S. M. à la Cour de Bourges,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE CHARLES III D'ESPAGNE.

aussi une partie des notes qui ont servi à la rédaction de cet article. Nous reproduisons ici en lettres *italiques* les additions manuscrites qui complètent l'inscription :

BIBLIOTHEQUE
DE Mr Augte-Maurice Derize
Descendant des Anciens Seigneurs
d'Esne de Souilly D'ÉRIZE & DE SOUHAISMES
Conseiller de S. M. a la cour de Bourges
Chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne
et de la légion d'honneur.

Nicolas-Auguste MAURICE est né à Épinal (Vosges) le 27 juin 1799 du mariage de Louis-Joseph Maurice, homme de loi, avec Anne-Claire Derise ; la déclaration a été faite par le père assisté de Nicolas Derise domicilié à Mirecourt, ayeul maternel de l'enfant (Extrait des registres de l'état civil de la ville d'Épinal). — Auguste MAURICE fit ses études de droit à Paris, il entra ensuite dans la magistrature debout puis assise. On le voit passer successivement par Belfort, Strasbourg, Orléans, Bayonne et Montbrison. Le 11 septembre 1837 il fut pourvu d'un siège de conseiller à la cour d'appel de Bourges, où il fut nommé conseiller honoraire le 28 juin 1869. Il se maria trois fois. Nous ignorons s'il eut des enfants, ainsi que la date de son décès.

« Au cours de sa carrière, il crut pouvoir ajouter à son nom celui de sa

« mère modifié : *d'Erise* au lieu de *Derise*, en le faisant suivre des titres « reproduits sur son Ex-libris. Mais il avait négligé de faire régulariser ces « additions, de sorte qu'un beau jour il reçut notification de les supprimer « et dut redevenir MAURICE tout court comme devant »[1]. Le conseiller Maurice cultivait les Muses? on connaît tout au moins une de ses œuvres : *Dialogue entre une mère et son enfant, sur l'anniversaire de la mort de Louis XVI.* Traduction en vers par Auguste Maurice, avocat. Épinal, Vautrin, sans date (probablement vers 1823) in-8 de 15 pages.

Cette plaquette se trouve à la Bibliothèque Nationale avec la cote Yc 13981 ; sur cet exemplaire on a ajouté au crayon, sous le titre, la date 1823 et à côté des chiffres le nom : *Béquet*. Ce serait donc Béquet l'auteur du poème latin dont parle A. Maurice dans sa petite introduction lorsqu'il dit : « J'avais beau- « coup entendu parler de la difficulté d'une traduction en vers : j'ai voulu moi- « même en faire l'épreuve. J'ai choisi pour texte le petit poème qu'un jeune « littérateur de Paris a composé sur l'évènement tragique du 21 janvier.... « etc.. » Cette petite brochure se compose de 15 pages petit in-8, les vers latins sont imprimés sur les pages paires à partir de la page 4, et les vers français sur les pages impaires à partir de 5 : ils ne sont ni meilleurs ni plus mauvais que tant d'autres.

Il reste maintenant à parler des blasons et des qualifications reproduits sur l'Ex-libris : malheureusement la généalogie des ascendants paternels et maternels d'Auguste Maurice nous est inconnue. Les armes : *D'argent, à l'aigle de sable couronnée*, sont celles d'une famille Bertinet de Souhesmes dont plusieurs membres résidèrent à Mirecourt. Cette petite ville des Vosges semble avoir été le centre de la famille, les Derise en étaient originaires aussi et l'on y trouve au XVIIIe siècle des Maurice en possession de charges de judicature pouvant conférer la noblesse, mais nous n'avons trouvé nulle autre trace d'alliance entre ces familles que celle citée plus haut. D'après Rietstap et de Renesse, le blason : *D'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose tigée et feuillée du même*, serait de Hémard (Lorraine). Nous n'avons aucune explication de sa présence sur cet Ex-libris.

Dr L. BOULAND.

Il y a longtemps que nos collègues ont pu apprécier le talent d'aquafortiste et la courtoise obligeance de M. F. Courboin auquel la collection d'Ex-libris de la Bibliothèque Nationale doit une bonne partie de son accroissement, ils apprendront donc avec plaisir qu'il vient d'être nommé conservateur du Cabinet des Estampes en remplacement de M. Bouchot enlevé prématurément à la direction de ce service. Sans s'occuper spécialement d'Ex-libris, M. Courboin en a cependant exécuté quelques-uns qui ont eu beaucoup de succès, en particulier celui de M. G. Wittmann dont nous avons donné le tirage sur la planche originale dans le numéro de janvier des *Archives* de 1897. Nous joignons toutes nos félicitations à celles de nos collègues.

Dr L. BOULAND.

1. Ce passage est du comte A. de Bizemont ; nous ignorons d'où il l'a tiré.

Digitized by Google

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DES ROBERT (Ex-libris F.). 19e siècle. — Ex-libris héraldique gravé au burin qui n'est qu'une reproduction exacte du précédent, dont elle ne diffère que par l'inscription. Cette pièce a été faite à Nancy en 1878 par C. La Paix, graveur bien connu; on la trouve reproduite dans l'ouvrage de A. Benoit, page 176.

DES ROBERT (EDMOND). 19e siècle. — Notre érudit collaborateur possède plusieurs Ex-libris exécutés par différents procédés.

I. Lithographie. — Elle représente les armoiries un peu différentes de celles qu'on voit sur les Ex-libris précédents, et qui sont placées dans un ornement copié sur la planche 4 du petit livre de blason de Trudon. En bas, l'inscription comme ci-contre et la signature E. R. (Edmond des Robert).

II. Zincogravure. — Présente la forme circulaire, monogramme formé des lettres B. D. E. O. R. T. avec la date 1898, et la devise : *Si. fortune. me. tourmente. le. espérance. me. contente.* Signé comme le précédent E. R. A été décrit dans les *Archives* du mois de juin 1900, page 88.

III. Phototypie représentant un Vieillard lisant, exécutée uniquement dans le but de servir d'Ex-Libris, d'après un dessin très artistique de M. E. Troncy Elle porte l'inscription : Ex-libris Ed. des Robert et a été décrite page 88 des *Archives* de juin 1900.

IV. Chromotypie. — Cette zincogravure en couleur donne simplement les armoiries dans un écusson arrondi avec : au-dessus le mot Edmond, au-dessous Des Robert et deux petits rameaux. Signé *L. Rheude*. A été reproduite planche 12 des *Archives* de juin 1900.

V. Zincogravure. — Signée : Lor. *Rheude*. Elle représente un livre ouvert sur le carton duquel se trouve le blason avec la date MDCCCC simulant réellement un Ex-libris anonyme qu'on y aurait appliqué, en face sur le premier feuillet à la place du titre du livre l'inscription : Ex-libris Edmond des Robert. A été reproduit avec le cliché original, page 89 des *Archives* de juin 1900.

VI. Zincogravure. — Composition en largeur représentant à gauche un chevalier, à mi-corps, avec un casque couronné, au milieu, comme fond, un paysage imitant une vieille gravure, à droite, en haut le blason du titulaire, au-dessous l'inscription : Ex-libris Edmond des Robert. Cette pièce porte la signature de Pierre Ansart.

D'ESSALES (M. L comte).

18e siècle. — D'après M. Beaupré (2e supplément, page 17) la petite gravure dont on voit ici la reproduction serait attribuable à D. Collin, elle a été faite pour un membre de la famille des Salles, dont nous donnons ci-dessous un autre Ex-libris. C'est un ornement composé de palmes enguirlandées de fleurs, et d'une banderolle surmontée d'un soleil, le tout formant deux compartiments. Dans celui du haut se trouvent deux blasons ovales accolés sous une couronne de marquis, celui de dextre tenu par un ange, celui de sénestre supporté par un lion couché. Dans le compartiment du bas, en écriture anglaise, l'inscription *M. L comte D'essales*. Sur la banderole du

haut, la devise : TURRIS DOMINI FORTITUDO MEA, qui est la traduction latine de celle de la famille Des Salles dont voici l'autre Ex-libris.

DES SALLES (Anonyme).

18e siècle. — Gravure au burin héraldique : dans un élégant cartouche ovalaire, blason de huit quartiers, avec celui de la famille Des Salles sur le tout, couronne de marquis surmontée d'un casque taré de front, ayant pour cimier la tour donjonnée de l'écu, cette tour traverse une banderole portant la devise : LA TOUR DU SEIGNEUR EST MA FORTERESSE qui lui est allusive. Deux anges pour tenants posés sur une dalle qui est entaillée à droite et à gauche pour recevoir la signature : dans la portion de gauche le nom *Nicole*, dans la portion de droite *a Nancy*. Hauteur 0,123, largeur 0,090. (Collections L. Bouland, Ed. Engelmann et autres.)

DEVAUX OU DE VAUX?.

18e siècle. — Gravure au burin. Dans un cartouche Louis XV entouré de rameaux et de fleurs, le blason sur un écu pyriforme (fasce accompagnée de deux perdrix et d'une tête de cerf), couronne de comte, supports deux renards, celui de droite couché, celui de gauche la tête contournée, tous deux sur une terrasse. Dimensions 0,023 × 0,022. (Collection du Cte A. de Bizemont.)

DE VIENNE (EX-LIBRIS... M. LOUIS).

19e siècle. — Gravure au burin par *Revellat*, récemment faite d'après l'un des exemplaires de l'Ex-libris de

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

DE VIENNE (EX-LIBRIS... M. LOUIS). J.-B. Mathieu, subdélégué, dont M. de Vienne est un descendant. Écusson ovale surmonté d'un casque de profil et soutenu par deux lions. Au-dessous, l'inscription : Ex-libris... M. Louis de Vienne ; le tout est circonscrit par un double filet ovale de 0,059 de haut sur 0,054 de large. (Voir à Mathieu.) (*A suivre.*)

UN SECOND EX-LIBRIS
CADET DE GASSICOURT

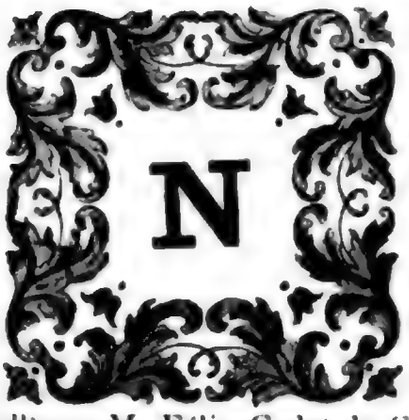

NOTRE sympathique secrétaire, le baron du Roure de Paulin, a présenté à nos lecteurs, dans le onzième volume des *Archives*, en quelques lignes documentées, l'Ex-libris de Louis-Claude Cadet de Gassicourt, membre de l'Académie des Sciences ; la tâche plus modeste que nous impose le hasard des circonstances est de dire quelques mots sur la pièce charmante qui accompagne en hors texte cet article : Ex-libris de notre érudit collègue M. Félix Cadet de Gassicourt, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale.

Fils de Charles-Jules-Ernest Cadet de Gassicourt (1826-1900), docteur en médecine, membre de l'Académie de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, et de Lucie Perrelet[1], M. Clément-Félix-Léon Cadet de Gassicourt est né le 29 décembre 1871 ; il a épousé, le 29 avril 1899, Juliette-Ludovie-Suzanne Fabre, née le 5 octobre 1875, d'où : Jean-Claude-Ernest, né le 18 juillet 1900, et Louis-Jules-André, né le 16 janvier 1906. Le père de M. de Gassicourt était l'arrière-petit-fils du possesseur de l'Ex-libris que nous rapellions en débutant ; c'est dire que le goût des livres et de leurs marques de propriété a été héréditaire dans sa famille.

Esprit lettré et délicat, M. de Gassicourt est l'auteur, outre plusieurs études sur la noblesse impériale parues dans la *Revue Héraldique*[2], d'un ouvrage des plus attachants sur l'abbaye de Bénédictines de Saint-Laurent de Cordillon, située dans le gouvernement de Basse-Normandie, au diocèse de Bayeux, paroisse de Lingèvres, aujourd'hui détruite en tant que couvent depuis de bien longues années. Cet ouvrage, fort intéressant pour l'histoire de Normandie, a paru en 1906 à Caen, chez Jouan, et nous devons à l'obligeance de son auteur de pouvoir commencer notre notice par une des lettrines qui forment ses têtes de chapitre, tirées elles-mêmes d'un graduel de l'abbaye.

Habitué de par ses fonctions à vivre au milieu des trésors que renferme notre grand dépôt de livres national, M. de Gassicourt devait, tout naturellement,

1. Perrelet, famille d'origine française réfugiée en Suisse, canton de Neuchâtel, après la révocation de l'Édit de Nantes, porte : *D'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre étoiles à cinq rais d'or.* Cimier : *Une tête de maure de sable.*

2. *Les titres de Ducs et de Princes du Premier Empire.* Paris, 1904, in-8° 31 p. ; *Les Chevaliers de l'Empire : Chevaliers non légionnaires et Chevaliers de la Réunion.* Paris, 1905, in-8°, 31 p.

Digitized by Google

suivre les exemples qu'il trouvait dans sa famille, et chercher à se constituer une bibliothèque ; de là à songer à faire graver pour les ouvrages qu'elle contient une marque de propriété, il n'y avait qu'une bien légère distance, vite franchie. Il fit exécuter tout d'abord un fer à dorer à ses armes, déjà reproduit dans l'article du baron du Roure de Paulin ; et enfin l'Ex-libris qui nous occupe aujourd'hui. Cette pièce, à qui l'on pourrait faire le seul reproche d'être trop finement burinée, a été dessinée et gravée à l'eau-forte en 1905 par M. Pierre-Gustave Saint-Laurent, peintre verrier de talent. Elle est traitée dans un style à la fois très personnel et fortement inspiré des meilleures traditions classiques, auquel la teinte brune du tirage original donne un charme tout spécial. Peut-être la volute qui forme la partie inférieure du motif d'ornementation est-elle un peu lourde, mais ce défaut, si défaut il y a, est racheté par la grâce et la légèreté des feuilles de laurier qui l'encadrent, et par l'heureuse trouvaille des deux amours qui soutiennent un casque stylisé d'une manière aussi élégante qu'imprévue.

L'auteur de cet Ex-libris a également dessiné pour M. de Gassicourt deux reliures des plus originales, destinées à recouvrir *Aphrodite* et *la Femme et le Pantin*, de Pierre Louÿs. Elles comportent deux aquarelles, une pour chaque côté de la couverture : un sujet tiré de l'ouvrage et les armes des Gassicourt ; reliures que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, et qui sont bien plutôt des pièces de musée qu'une protection pour le livre qu'elles enchâssent.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient de plus amples renseignements sur la famille Cadet de Gassicourt n'auront qu'à se reporter à l'article déjà cité du baron du Roure de Paulin ; pour nous, il ne nous reste plus, notre tâche étant achevée, qu'à prier M. de Gassicourt de trouver ici tous nos remerciements pour nous avoir si gracieusement mis à même de faire profiter les *Archives* de la jolie œuvre dont il a enrichi la collection des Ex-libris modernes. HENRI DE LA PERRIÈRE.

M. de Gassicourt ne collectionnant pas les Ex-libris, ne répondra à aucune demande d'échange.

BIBLIOGRAPHIE

Le troisième numéro de 1906 de *l'Ex-libris Zeitschrift* contient la liste des nouveaux membres. — L'Ex-libris Schenk, environ 1530, avec un fac-simile hors texte. — L'Ex-libris Pronner, avec deux reproductions hors et une dans le texte. — Les Ex-libris nouveaux, avec de nombreuses illustrations hors et dans le texte. — Les Ex-libris dessinés par Hubert Wilm à Munich et ceux par Willy-Geiger, pendant son séjour à Rome, avec des reproductions dans le texte. — L'Ex-libris Louis Fernique par Henry-André, avec une illustration dans le texte. — L'exposition d'Ex-libris à Budapest. — Concours d'Ex-libris de la Société Typographique de Munich. — Communications diverses, la littérature, les demandes d'échange, etc. — On a ajouté à ce fascicule l'annonce de la mort de M. Karl Emich, comte de Leiningen-Westerburg, à Munich, survenue pendant le tirage. R. B.

Digitized by Google

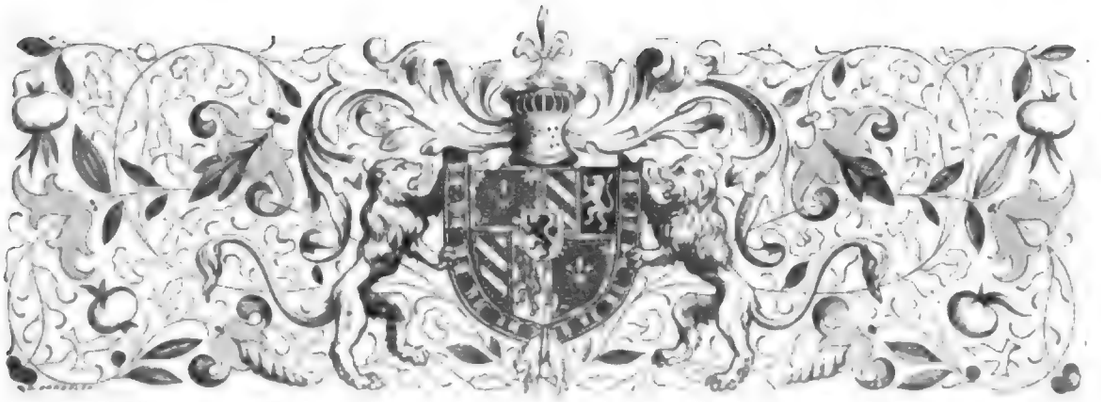

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

AIGLE COURONNÉE. Bertinet de Souhesmes 130
D'argent, à l'Aigle de sable couronnée.

AIGLES (Trois). Amplemann de la Cressonniere 139
D'argent, à trois Aigles éployées de sable.

ANNELETS (Trois). La Lance 105
D'azur, à trois Annelets d'argent.

BANDES (Trois). Caylar (Marseille) 104
D'or, à trois Bandes de gueules ; au chef cousu d'or, chargé d'un lion naissant de sable armé et langué de gueules ; le chef soutenu d'une devise d'or, chargée de trois trèfles de sable.

BANDE. — 6 besants. Du Cerf de Croze 166
D'azur, à la Bande d'argent, accompagnée de six besants du même rangés en orle.

BANDE ACCOMPAGNÉE. — 3 étoiles. Profilet de Dardenay 160
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent.

BANDE CHARGÉE. — 3 coquilles. Mainfroy 52
D'argent, à la Bande de gueules chargée de trois coquilles de sable.

BANDE CHARGÉE. — 3 roses. De Touzard 117
D'argent, à la Bande de sable, chargée de trois roses d'or.

BANDE CHARGÉE. — Soleil. Fleurieu 133
D'argent, à la Bande d'azur, chargée d'un soleil d'or.

BANDE FUSELÉE. De Couasnon 140
De sable, à la Bande fuselée d'argent de cinq pièces et deux demies.

BANDE LOSANGÉE. Sarrazin 151
D'hermine, à la Bande losangée d'azur.

BURELÉ. Gevigney 159
Burelé d'or et de gueules.

Digitized by Google

CHATEAU. Des Morels de Monteval 159
De gueules, au Château d'argent.

CHATEAU. Abbaye de Saint-Vaast 151
De gueules, à un Château de trois tours rondes d'or crénelées, pavillonnées et girouettées de même, celle du milieu ajourée d'une porte de sable.

CHEF. Ruyant de Cambronne 139
D'hermine, au Chef d'azur.

CHÊNE. Du Cluzel 116
D'or, au Chêne terrassé de sinople glanté d'or; au cerf passant de gueules, brochant sur le fût de l'arbre.

CHEVRON. D'Ambournay 55
D'azur, au Chevron d'or; au franc-quartier de gueules, chargé d'une étoile d'or.

CHEVRON. — 3 aigles. De La Cressonnière 26
D'argent, au Chevron d'azur, accompagné de trois aigles éployées de sable, membrées et becquées de gueules.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 3 besants. Douesy 53
De gueules, au Chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 croissants. Le Bourguignon de Lisle 87
De gueules, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants du même et en pointe d'une rose d'argent, et au chef aussi d'argent, chargé de deux branches d'olivier de sinople passées en sautoir.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 croissants. Le Bourguignon de Blamont 85
De gueules, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe d'une rose d'argent.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 croissants. Danye 90
D'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une rose de même.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 croissants. Danye 90
D'argent, au Chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants du même, et en pointe d'une rose de.....

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 croix. Rouot 145
D'azur, au Chevron d'argent, accompagné en chef de deux croix ancrées d'or et en pointe d'un alérion d'argent.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 étoiles. Estienne 165
D'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une montagne du même; au chef cousu de gueules, chargé de trois besants d'or.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 étoiles. Hemart 180
D'azur, au Chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une rose tigée et feuillée du même.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 3 maillets. Maillard 112
D'or, au Chevron de gueules, accompagné de trois maillets de sinople, posés deux en chef, l'autre en pointe.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 perroquets. Frémyn 61
D'argent, au Chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets affrontés de sinople, en pointe d'un arbre du même.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 3 quintefeuilles. De Caverel 152
D'argent, au Chevron de sinople, accompagné de trois quintefeuilles de pourpre, deux en chef et un en pointe.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — 2 têtes de léopard. Bauquel..... 147
D'azur, au Chevron d'or, accompagné de deux têtes de léopard d'argent en chef et d'une licorne issante en pointe du même.

CHEVRON SURMONTÉ. — Mains (Trois). Hau de Staplande (Flandre)..... 26
D'azur, au Chevron d'argent, surmonté d'une étoile (6) d'or et accompagné de trois mains de carnation, tenant chacune une poignée d'épis de blé d'or, tigés de même.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ ET SURMONTÉ. — 3 roses. Bocon de La Merlière..... 167
De gueules, au Chevron d'or accompagné de trois roses d'argent ; au chef d'azur chargé d'un lion léopardé d'or.

CHEVRONS ACCOMPAGNÉS (Trois). Caignart de Saulcy..... 166
D'azur, à trois Chevrons d'argent, accompagnés en chef de deux glands tigés et feuillés de même (les fruits en haut).

CHEVRON CHARGÉ. Morel de Thoisy..... 73
D'or, au Chevron de gueules, chargé d'un Chevron crénelé d'argent accompagné de trois têtes de Maure de sable, tortillées d'azur.

COLOMBES (Trois). Pillement..... 145
D'azur, à trois colombes d'argent tenant dans leur bec un rameau d'olivier du même.

COLONNES (Deux). Ponsainpierre..... 55
D'azur, à deux colonnes d'ordre toscan avec leur piédestal et leur chapiteau d'argent.

CORMORANS (Trois). Morand de Jouffrey..... 4
De gueules, à trois Cormorans d'or.

CORS DE CHASSE (Trois). Chasse..... 155
De gueules, à trois Cors de chasse contournés d'or.

CROISSANTS (Trois). De Maranville, du Boutet..... 159
D'azur, à trois Croissants d'argent.

CROISSANT ABAISSÉ. Le Berceur de Fontenay..... 52
D'azur, au Croissant d'argent, abaissé sous une fleur de lys d'or.

CROIX. De Faudoas..... 20
D'azur, à la Croix d'or; et souvent écartelé aux 2 et 3 d'azur, à trois fleurs de lys d'or.

CROIX ANCRÉE. D'Origny..... 82
D'argent, à la Croix ancrée de sable, chargée en cœur d'un losange du champ.

CROIX ANCRÉE. Abbaye de Saint-Vaast..... 150
D'or, à la Croix ancrée de gueules.

CROIX CANTONNÉE. Perrelet..... 183
D'azur, à la Croix d'argent cantonnée de quatre étoiles (5) d'or.

CROIX CHARGÉE. De Walleux..... 25
Écartelé aux 1 et 4 de sable à la Croix d'argent chargée de cinq quintefeuilles de gueules; parti d'or, au sautoir de gueules, aux 2 et 3 d'argent à la bande de gueules chargée de trois têtes de loup d'argent.

CROIX (Trois). Baudinet..... 146
Coupé : en chef d'azur, à trois croix pommetées d'or, au pied fiché; en pointe d'argent, au lion passant de sable, lampassé de gueules.

ÉCHIQUETÉ. Craissin..... 38
Coupé : en chef échiqueté de gueules et d'argent de 2 traits ;en pointe, de gueules à trois annelets d'or 2 et 1.

ÉCU (Chef). Pelet..... 99
De gueules, à l'Écu d'argent, au chef de sable.

ÉPÉES (Trois). De Souillac..... 168
D'or, à trois épées de gueules en pal, la pointe en bas.

Digitized by Google

ÉPIS (Trois) (sur le tout). Froment de Castille 103
Parti, au 1 de gueules, à neuf macles d'or posées 3, 3 et 3. Semé d'hermines ; sur le tout d'azur à trois épis d'or, posées 2 et 1, au franc quartier de baron.

ESCALIER. Michalon 167
D'azur, à un Escalier de trois marches d'or posé en pal.

ÉTOILES (Deux). Groote de Kendenich 63
D'or, à deux étoiles d'azur en chef et un trèfle de sinople en pointe.

FASCE. Foullé 61
D'argent, à une Fasce de gueules et trois pals d'azur brochant sur le tout, accompagnés de six mouchetures d'hermine de sable, quatre en chef, deux en pointe.

FASCE ACCOMPAGNÉE. — 3 besants. Dumas de Marveille 125
D'azur, à la Fasce d'or, accompagnée de trois besants de même, deux en chef, l'autre en pointe.

FASCE BROCHANTE. Faultrier 23

FASCE CHARGÉE. Tremeuge 24
De gueules, à la Fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine.

FASCE (Trois). De Calvière 19
D'or, à trois Fasces de sable, accompagnées en chef d'un sanglier passant, du même.

FASCE MERLETTE. Chevalier d'Enfrenel 139
D'azur, à la Fasce accompagnée en chef d'une Molette, et en pointe de deux glands tigés et feuillés, le tout d'or.

FERS DE FLÈCHE (Trois). Grandin de la Gaillonnière 53
D'azur, à trois Fers de flèche tombant d'argent.

FERS DE MOULIN (Trois). De Roovere de Roosemersch 137
D'azur, à trois Fers de moulin d'or.

FLAMBEAUX (Deux). Guyot 146
D'azur, à deux Flambeaux d'or allumés d'argent, passés en sautoir.

FLEURET. Collinet de La Salle 106
D'azur, à un fleuret en pal d'or.

FLEURS-DE-LIS (Trois). — Bâton. Bourbon-Busset 138
D'azur, à trois fleurs-de-lis d'or, au bâton péri en bande de gueules, au chef d'argent chargé d'une croix potencée d'or cantonnée de quatre croisettes du même.

FRETTÉ. De Dolle 139
De gueules, fretté d'or.

FUSÉES (Cinq). Autré 140
De gueules, à cinq Fusées d'argent en fasce.

GRENADES (Trois). Piveron de Morlat 140
Écartelé : Aux 1 et 4 d'or, à trois grenades de gueules ; aux 2 et 3 de gueules, à cinq fusées d'argent en fasce.

HIES (Trois). Voir Poteaux (Trois).

JUMELLES (Deux). Mathan 52
De gueules, à deux jumelles d'or accompagnées en chef d'un lion passant, du même.

LION. ÉPÉE. Du Solier *alias* Du Soulier 264
De gueules, au Lion d'or armé et lampassé du même, tenant de la patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut, la garde et la poignée d'or, brochant sur un pal d'argent et accosté de deux gantelets d'or.

Digitized by Google

LION. Du Lac 100
De gueules, au Lion d'argent.

LION. De la Marthonie 34
De gueules au Lion d'or.

LION ACCOMPAGNÉ. — Croissant. Étoile. Bidé de la Grandville 61
D'argent, au Lion de sable, accompagné en chef d'un croissant d'azur et d'une étoile de gueules, et en pointe d'une seconde étoile.

LION BROCHANT. Conflans 108
D'azur, semé de Billettes d'or, au Lion brochant du même.

LION CHARGÉ. De Faultrier de Corvol 22
D'argent, à la bordure componnée d'argent et de gueules, au Lion de gueules chargé d'une fasce de sable, surchargée d'une étoile d'or.

LION (Trois têtes de). Grandjean d'Alteville 35
Au 1 d'azur, à trois têtes de Lion arrachées d'or, qui est Grandjean ancien; au 2, des barons militaires; au 3 d'argent, au chevron de gueules chargé de trois étoiles d'argent et accompagné en pointe d'un coq de sable; au 4 de gueules, au mouton heurtant d'argent, qui est Mouton.

LIONS AFFRONTÉS (Deux). D'Alfonse, Languedoc 32
D'azur, à deux Lions affrontés et soutenant une fleur de lys du même.

LIONS AFFRONTÉS (Deux). Dagneau de la Bretonne 90
D'azur, à deux lions affrontés d'argent, accompagnés en pointe d'un mouton passant du même sur une terrasse de sinople.

LIONS (Quatre). Beauvau 110
D'argent, à quatre Lions cantonnés de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or.

LIONS (Quatre). — Cotice engrêlée. Beauvau du Rivau 110
D'argent, à quatre Lions de gueules, à un bâton noueux d'azur péri en bande, ou cotice engrêlée d'azur.

LOSANGES (Trois). De Salvaire 100
D'azur, à trois Losanges d'or, 2 et 1.

MASSUES (Trois). D'Hyenville 80
De gueules, à trois Massues d'or en pal, 2 et 1.

MOLETTE D'ÉPERON. Boisgelin (Comtesse de) 9
Écartelé : aux 1 et 4 de gueules, à la Molette d'éperon d'argent; aux 2 et 3 d'azur plein.

MONTAGNE. Michel du Roc 100
D'azur, à la Montagne d'argent surmontée d'une étoile d'or.

NOYER. De Calvisson 101
Palé d'azur et de gueules de six pièces, à un semé de roses d'or brochant sur le palé, et sur le tout d'argent au noyer de sinople.

NOYER. De Nogaret 101
D'argent, au Noyer de sinople.

OURS. Horn 63
D'argent, à un Ours rampant de gueules colleté d'or.

OURS RAMPANT. Du Caylard de Bermond d'Espondeilhan 104
Au 1 d'or, à l'Ours rampant de gueules, colleté d'un baudrier d'argent soutenant une épée dans le fourreau du même; aux 2 de gueules, à la croix cléchée, vidée et pommetée de Toulouse; au 3 d'or, à trois bandes de gueules, au chef d'azur chargé d'un lion, issant d'or, armé et lampassé de gueules, le chef soutenu d'une devise d'argent chargée de trois trèfles de sinople; au 4 coupé : 1° de gueules, au lion d'argent; 2° d'argent au sanglier de sinople, au chef d'or chargé de trois fers à cheval de gueules, sur le tout d'argent, au lion rampant de gueules.

PALÉ. De Louet 101
Palé d'azur et de gueules de six pièces à un semé de roses d'or brochant sur le palé.

PANTHÈRE (Une). Bourcier de Girecourt 11
D'azur, à une Panthère d'or tenant entre ses pattes une croix fleuronnée.

PÉGASE. Mongenet 40
De gueules, au Pégase d'argent ailé d'or, galopant sur une terrasse du second.

PÉLICAN. Bousmard (Lorraine) 28
D'azur, au Pélican d'argent avec sa piété du même.

PIN (sur le tout). Cabiron 99
Écartelé : au 1er parti : au 1 de gueules, à l'écu d'argent, au chef de sable; au 2 d'azur, au demi-vol d'argent; au 2me d'argent, à six tourteaux de gueules 3, 2 et 1; au 3me, parti au 1 d'azur, à la montagne d'argent surmontée d'une étoile d'or, au 2 de gueules, à la tour d'argent surmontée de deux girouettes du même; au 4me d'azur, à trois losanges d'or. Sur le tout parti au 1 d'or au Pin de sinople, fruité d'or, surmonté d'un oiseau de sable, au chef de sinople à trois étoiles d'or; au 2 de gueules, au lion d'argent.

POMME DE PIN. Bertrand 7
Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur, à la Pomme de pin tigée et feuillée d'argent; aux 2 et 3 de gueules, à trois annelets entrelacés d'or.

PORTE-HARNAIS. Caylar 104
D'azur, au porte-harnais d'argent, chargé d'une croix de gueules, au chef d'argent ayant un soleil ombré de gueules, accosté de deux croissants du même.

POTEAUX (Trois). Potot 64, 99, 130
D'azur, à trois Poteaux de mer d'or.

ROCS D'ÉCHIQUIER (Trois) (sur le tout). Du Cheyron 170
Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, au lion couronné d'or, à la bordure de gueules chargée de dix besants d'or; aux 2 et 3 de sable, à la main appaumée d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles de même, et sur le tout d'azur à trois rocs d'échiquier d'or posés 2 et 1.

ROSES (Semé de). De Louet 101
Palé d'azur et de gueules de six pièces, à un semé de roses d'or brochant sur le palé.

SAUTOIR ACCOMPAGNÉ. Brochet 64
D'azur, au Sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile du même.

SAUTOIR CANTONNÉ. De la Ramière 115
D'azur, au Sautoir d'or cantonné de quatre étoiles d'argent.

SAUTOIR CANTONNÉ. Vauquelin 47
D'azur, au Sautoir engrêlé d'argent, accompagné de quatre croissants d'or.

SAUTOIR CANTONNÉ. Van Orsbeck 142
D'or, au Sautoir de gueules, cantonné de quatre feuilles cordiformes d'azur ou de sinople.

TÊTES DE LION (Trois). Voir à Lion.

TOUR CRÉNELÉE. Cazenove 87, 125
D'azur, à une Tour crénelée d'argent accostée de deux lions affrontés d'or, le tout sur une terrasse d'argent.

TOURS (Trois). Dattel 135
D'azur, à trois Tours d'argent maçonnées de gueules.

VOL (Demi-). D'Alais 99
D'azur, au demi-vol d'argent.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

Noms :	*Voir à :*
Alais (D')	Demi-vol.
Alfonse (D')	Lions (Deux).
Ambournay (D')	— Chevron.
Amplemann	Aigles (Trois).
Autré	— Fusées (Cinq).
Baudinet	— Croix (Trois).
Bauquel	— Chevron accompagné.
Beauveau	— Lions (Quatre).
Beauvau du Rivau	— Lions (Quatre), cotice engrêlée.
Le Berceur de Fontenay	Croissant abaissé.
Bertinet de Souhesmes	Aigle couronnée.
Bertrand	Pomme de pin.
Bidé de la Grandville	Lion accompagné.
Bocon de la Merlière	Chevron, 3 roses.
Boisgelin (Cte de)	— Molette d'éperon.
Bourbon-Busset	— Croix cantonnée.
Bourcier de Girecourt	— Panthère (Une).
Le Bourguignon de Blamont	— Chevron accompagné.
Le Bourguignon de Lisle	—
Bousmard	— Pelican.
Brochet	— Sautoir.
Caignart de Saulcy	— Chevrons (Trois).
Calvière (De)	— Fasces (Trois).
Calvisson	— Sur le tout noyer.
Caverel (De)	— Chevron accompagné, 3 quintefeuilles.
Caylar	— Bandes (Trois).
—	— Porte-harnais.
Caylar de Bermont d'Espondeilhan (Du)	— Ours rampant.
Cazenove	— Tour crénelée.
Cerf de Croze (Du)	— Bande, 6 besants.
Chasse	— Cors de chasse (Trois).
Chevalier d'Enfrenel	— Fasce, merlette.
Cheyron (Du)	— Rocs (Trois).
Cluzel (Du)	— Chêne.
Collinet de la Salle	— Fleuret.
Conflans	— Lion brochant.
Couasnon (De)	— Bande fuselée,
Craissin	— Échiqueté.
Cressonnière (Amplemann de la)	— Chevron accompagné
Dagneau de la Bretonne	Lions affrontés (Deux).
Danye	— Chevron accompagné.
—	Chevron accompagné.
Dardenay (Profilet de)	Bande accompagnée.
Dattel	— Tours (Trois).
Dolle (De)	Fretté.
Douësy	Chevron accompagné.
Dumas de Marville	— Fasce accompagnée.
Estienne	Chevron accompagné.
Faudoas (De)	— Croix.
Faultrier de Corvol (De)	— Lion.
Fleurieu	— Bande chargée.
Foullé	— Fasce.
Frémyn	Chevron accompagné.
Froment de Castille	— Épis (Trois).
Gevigney (De)	Burelé.
Grandin de la Gaillonnière	— Fers de flèche (Trois).
Groote de Kendenich	Étoiles (Deux).
Guyot	Flambeaux (Deux).
Hau de Staplande	Chevron surmonté.
Hémart	— Chevron accompagné.
Horn	Ours.
Hyenville (D')	— Massues (Trois).
Lac (Du)	— Lion.
Lance (La)	— Annelets (Trois).
Lisle (De)	Chevron accompagné.
Louet (De)	Palé.
—	— Roses (Semé de).
Maillard	— Chevron accompagné.
Mainfroy	— Bande chargée.
Maranville, Cte du Bouret (De)	— Croissants (Trois).
Marthonie	— Lion, 3 têtes.
Mathan	— Jumelles (Deux).
Michalon	— Escalier.
Mongenet	— Pégase.
Morand de Jouffrey	— Cormorans (Trois).
Morels de Monteval (Des)	— Château.
Morel de Thoisy	— Chevron.
Mouton	— Lion, 3 têtes.
Nogaret (De)	— Noyer.
Origny (D')	— Croix ancrée.
Von Orsbecq	— Sautoir.
Pelet	— Écu.
Perrelet	— Croix cantonnée.
Pillement	— Colombes (Trois).
Piveron de Morlat	— Grenades (Trois).
Ponsainpierre	— Colonnes (Deux).
Potot	— Poteaux (Trois).
Ramière (De la)	— Sautoir.
Michel du Roc (De)	Montagne.
Roovere de Roosemersch (De)	— Fers de moulin (Trois).
Rouot	— Chevron accompagné.
Ruyant de Cambronne	— Chef.
Saint-Prest (De)	— Trèfles (Trois).
Salvaire (De)	Losanges (Trois).
Solier (Du)	— Lion, épée.
Souillac (De)	Épées (Trois).
Saint Waast (Abbaye de)	— Château.
—	— Croix ancrée.
Sarrazin	Bande losangée.
Touzard (De)	Bande chargée.
Tremeuge (De)	— Fasce chargée.
Vauquelin	— Sautoir.
Vera de la Gaubertie (De)	— Voir Du Cheyron.
Walleux (De)	— Croix chargée.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

Pages.

Aigle, 2 mains. Question, *1 fig.* . . 12
Alfonse (d'). Réponse, *1 fig.* 32
Armes accolées, ours, etc. Question, *1 fig* 46
— Réponses . . . . . 63 et 95
Armoiries (Ex-libris et) Craissin, *2 fig* 37

B

Bande, chef, merlettes. Question, *1 fig* 94
— Réponses . . . . . 143 et 175
Bande, 3 roses. Question, *1 fig* . . 111
Bargallo. Note au sujet de la Hie. 130
Bauquel (Ex-Libris de Philippe), *1 fig* 147
Beauvau (Rectification relative à l'Ex-libris), *1 fig* 59
—(A propos de la rectification à l'Ex-libris), *1 fig* . . . . . 110 et 138
Bellaud (Ex-libris de). *1 fig.* 36 et 83
Bellon (Ex-libris de M. Paul), *1 fig* 76
Bibliographie. 48, 96, 112, 144, 176, 184
Bibliophiles du Bas-Languedoc (Les), *5 fig.* et *1 pl* 99
— *4 fig.* et *2 pl* 124
Bibliophiles (Trois générations de) dans la famille Morand de Jouffrey, *5 fig.* et *1 pl* 3
Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs belges, *1 fig.* et *1 pl* 77
Bob. Ex-libris du baron Grandjean d'Alteville, *1 fig* 35

Pages.

Bouland. Bibliothèques et Ex-libris d'amateurs belges, *1 fig.* et *1 pl* 77
— Chevron, trois maillets. Réponse, *1 fig* 111
— Ex-libris de M. Paul Bellon, *1 fig* 76
— Ex-libris de Claude Martin, *1 fig.* 129
— Ex-libris du conseiller A. Maurice, *1 fig* 178
— Ex-libris de M. Hippolyte Verly, *1 pl* 84
— Identification d'armoiries autres que des Ex-libris, *1 fig* 141
— Liste sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris lorrains,
— *6 fig.* et *1 pl* 7
— *1 fig* 28
— *4 fig.* et *1 pl* 41
— *4 fig* 56
— *2 fig.* et *1 pl* 67
— *3 fig* 91
— *4 fig.* et *1 pl* 105
— *5 fig* 121
— *4 fig.* et *1 pl* 134
— *2 fig* 157
— *1 fig* 172
— *1 fig* 181
Boutet (Cte du). Question 128
— Réponse 159
Brébisson (De). Ex-libris Le Bourguignon de Blamont et du Perré, *2 fig.* 85
— Ex-libris de M. de Piveron de Morlat, *1 pl* 140

Digitized by Google

— Marques des de Mathan et Doüesy, *1 pl.* et *2 fig*..... 52
Brosse Montendre (Le marquis de), *1 fig*..... 45

C

Cadet de Gassicourt (Un second Ex-libris), *1 pl*..... 183
Caignart de Saulcy (Ex-libris de H. J.), *1 fig.* et *1 pl*..... 166
Carême. Note relative aux armes des Potot, *1 fig*..... 99
Cazenove (Ex-libris)..... 87
Cercle philatélique (Exposition d'Ex-libris du)..... 80
Chartrie (J. de la). Le Marquis de Brosse-Montendre, *1 fig*..... 45
Château, 3 lances, réponse, *1 fig.* 47
Chevron d'or, question..... 173
Chevron, trois maillets, question. 79
— Réponse, *1 fig*..... 111
Choiseul-Stainville (Fer aux armes de), *1 fig*..... 164
Claret de Fleurieu (Ex-libris de Mme), *1 fig*..... 44
— *2 fig*..... 131
Cochon (J.). Marquis de Vrigny. Réponse..... 47
Collin (Deux Ex-libris gravés par) *2 fig*..... 145
Communication relative à Frémyn, Foullé, Bidé de la Grandville.. 61
Compte rendu de la réunion :
31 décembre 1905..... 1
28 janvier 1906..... 17
25 février..... 33
25 mars..... 49
29 avril..... 65
27 mai..... 81
24 juin..... 97
28 octobre..... 161
25 novembre..... 177
Craissin (Ex-libris et armoiries), *2 fig*..... 37

D

Danye (Deux Ex-libris laonnois, famille), *2 pl*..... 88
Demande de Miss Justice..... 77
— relative à Le Calvisson..... 55
— à la famille Seguenot..... 160
Deux Ex-Libris gravés par D. Collin, *2 fig*..... 145
Deux nouveaux Ex-libris, *2 pl*... 23
Donation (La) et l'Ex-libris Morel de Thoisy, *2 fig*..... 70
Dujarric-Descombes. Les anciens Ex-libris du Périgord, *1 fig*... 113
— *1 fig*..... 167

E

Échanges..... 66, 78
Échos des Ventes, *1 fig*..... 74 et 98
Engelmann (Ed.). Ex-libris Cazenove..... 87
— Ex-libris de Mme Claret de Fleurieu, *1 fig*..... 44
— Ex-libris de Relieurs, *1 fig*.. 109
— Super-libris révolutionnaire, *2 fig*..... 127
Étoiles (3), chevron, lion, question, *1 fig*..... 174
Ex-libris et armoiries Craissin, *2 fig*..... 37
— Bauquel (Philippe), *1 fig*..... 147
— Bellaud (De), *1 fig*..... 36 et 83
— Bellon (Paul), *1 fig*..... 76
— (Bibliothèques et) d'amateurs belges, *1 fig.* et *1 pl*..... 77
— Le Bourguignon de Blamont et du Perré, *2 fig*..... 85
— (Un second) Cadet de Gassicourt), *1 pl*..... 183
— Caignart de Saulcy (H.-J.). *1 fig.* et *1 pl*..... 166
— Cazenove..... 87
— de Mme Claret de Fleurieu, *1 fig.* 44
— *2 fig*..... 131
— Estienne (2e État de)..... 165
— (deux) gravés par D. Collin, *2 fig*..... 145
— (A propos de l') de Cl.-L. Gabriel, *1 fig*..... 40
— Gantès (Un autre), *1 fig*..... 60
— du baron Grandjean d'Alteville, *1 fig*..... 35
— (Deux) Laonnois, 2 pl..... 88
— Lorrains (Liste sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris),
— *6 fig.* et *1 pl*..... 7
— *1 fig*..... 28
— *1 fig.* et *1 pl*..... 41

— *4 fig* 56
— *2 fig.* et *1 pl.* 67
— *3 fig* 91
— *4 fig.* et *1 pl.* 105
— *5 fig* 121
— *4 fig.* et *1 pl* 134
— *2 fig* 157
— *1 fig* 172
— *1 fig* 181
— maçonnique, *1 pl.* 119
— de Martin (Claude), *1 fig.* 129
— du conseiller A. Maurice, *1 fig.* 178
— un mutilé, *1 fig* ..... 133 et 176
— (Deux nouveaux), *2 pl.* 23
— (La donation et l') Morel de Thoisy, *2 fig* 70
— (Les anciens) du Périgord, *1 fig.* 113
— *4 fig* 167
— du Péron (de Ponsainpierre, Sr), *1 fig* 54
— de Piveron de Morlat, *1 pl.* .. 140
— de Relieurs, *1 fig* 109
— de Roovere de Roosemersch, *1 fig* 137
— Rouot (Nicolas), *1 fig* 145
— du Soulier 164
— Souvigny (du prieuré de), *1 fig.* 162
— (Quelques) tournaisiens 2
— (Super-libris et) de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras), *15 fig.* et *3 pl* 148
— Verly (de M. Hippolyte), *1 pl.* .. 84
Exposition d'Ex-libris du Cercle philatélique 80

F

Falgairolle (P.). Les Bibliophiles du Bas-Languedoc, *5 fig.* et *1 pl.* 99
— *4 fig.* et *2 pl* 124
Fer aux armes des Choiseul-Stainville, *1 fig* 164
Fer du xviie siècle (Ex-libris du prieuré de Souvigny), *1 fig* 162
Fray-Fournier. Variétés. Ex-Libris du Soulier 164
Fundationis Baldauficæ, question. 46
— Réponse 175

G

Gabriel (A propos de l'Ex-libris de Cl.-L.), *1 fig* 40
Gantès (Un autre Ex-libris), *1 fig.* 60
Grandjean-d'Alteville (Ex-libris du baron), *1 fig* 35

H

Haven (Dr Marc). Sur un Ex-libris maçonnique, *1 pl.* 119
Hennezel d'Ormois (De). Ex-libris de Bellaud, *1 fig* 83
— Deux Ex-libris laonnois, *2 pl.* . 88
— Trois générations de bibliophiles dans la famille Morand de Jouffrey, *5 fig.* et *1 pl.* 3
Hyenville (D'). Réponse, *1 fig.* . 79

I

Identification d'armoiries autres que des Ex-libris, *1 fig.* 144
In hoc signo vinces, question, *1 fig.* 62
— Réponse, *1 fig* 95
Invitation à l'Assemblée générale. 19

J

Justice (Miss). Demande 77

L

Lair (Cte). A propos d'une rectification 110
Laonnois (Deux Ex-libris), *2 pl.* . 88
Le Bourguignon de Blamont et du Perré (Ex-libris), *2 fig* 85
Linnig (B.). Guillaume Smits, *1 fig* 30
— Ex-libris de Roovere de Roosemersch, *1 fig* 137
Liste des membres de la Société. 14
Lorrains (Liste sommaire pour servir à l'étude des Ex-libris), *6 fig.* et *1 pl* 7
— *1 fig* 28
— *4 fig.* et *1 pl* 41
— *4 fig* 56
— *2 fig.* et *1 pl* 67
— *3 fig* 91
— *4 fig.* et *1 pl* 105
— *5 fig* 121
— *4 fig.* et *1 pl* 134
— *2 fig* 157
— *1 fig* 172
— *1 fig* 181

M

Mahuet (De) et Des Robert. Deux Ex-libris gravés par Collin, *2 fig.* 145
Mainfroy (Marque de reliure de Nicolas), *1 pl.* 51
Malaisez, *1 fig.* 40
Maranville (Marquis de), Cte du Boutet, question 128
— Réponse 159
Martin (Ex-libris de Claude), *1 fig.* 129
Mathan (Les marques de reliure des de) et Douësy, châtelains de Carabillon, *2 fig.* et *1 pl.* 52
Maurice (Ex-libris du conseiller A.), *1 fig* 178
Maurisset (C.-M.). Question, *1 fig* 31
Merlot (Pierre), *1 fig* 24
Minard (Claude), question 62
Morand de Jouffrey. Trois générations de Bibliophiles dans la famille Morand de Jouffrey, *5 fig.* et *1 pl.* 3
Morel de Thoisy (La donation et l'Ex-libris), *2 fig* 70
Morlat (Ex-libris de M. de Piveveron de), *1 pl.* 140
Mutilé (Un), *1 fig* 133

O

Officiers bibliophiles, *5 fig* 19
Origny (D'). Remarque 82

P

Pamele (Van). Demande 18
Pas (Justin de). Ex-libris et armoiries Craissin, *2 fig* 37
— Marque de reliure de Nicolas Mainfroy, *1 pl.* 51
— Pierre Merlot, *1 fig* 24
Péron (L'Ex-libris de Ponsainpierre, Sr Du), *1 fig* 45
Pérot (F.). Sur un fer du XVIIe siècle. Ex-libris du prieuré de Souvigny, *1 fig* 162
Perrière (H. de La). Deux nouveaux Ex-libris, *2 pl.* 23
— L'Ex-libris de Ponsainpierre, Sr du Péron, *1 fig* 54
— Un second Ex-libris Cadet de Gassicourt, *1 pl.* 183
Planche à identifier, Ex-libris au chiffre J. A., réponse, *1 fig* 32
Poissons (Trois), aigle, question. 95
Polier (Super-libris d'Antoine), *2 fig* 127, 171
Potot. Demande 64
— Notes relatives à, *1 fig.* . 99 et 130
Prior (H.). A propos du Super-libris révolutionnaire d'A. Polier. 171

Q

Questions 12, 31, 46, 62, 79, 94, 111, 128, 159, 173

R

Rectification relative à l'Ex-libris Beauvau, *1 fig* 59
— (à propos de la), *1 fig.* . 110 et 138
Relieurs (Ex-libris de), *1 fig* 109
Remacle (De). A propos de l'Ex-libris de Cl.-L. Gabriel, *1 fig.* . 40
— Ex-libris Estienne 165
— D'Hyenville, réponse, *1 fig.* .. 79
— Mis de Maranville, Cte du Boutet, réponse 159
— Officiers bibliophiles, *5 fig.* .. 19
— Planche à identifier (Ex-libris au chiffre J. A.), réponse, *1 fig.* 32
— Rectification relative à Beauvau, *1 fig* ..... 59 et 138
Remarque relative à l'Ex-libris anonyme : *Vallo diu Cubas* .. 48
Réponses ..... 32, 47, 63, 79, 95, 111, 143, 159, 175.
Roffray (De). Deux nouveaux Ex-libris, *2 pl.* 23
Richebé. Armes accolées, réponse, *1 fig* 63
— Remarque relative à l'Ex-libris anonyme : *Vallo diu Cubas* .. 44
Robert (Des). Ex-libris de H.-J. Caignart de Saulcy, *1 fig.* et *1 pl.* 166
— (De Mahuet et). Deux Ex-libris gravés par Collin, *2 fig* 145
Roovere de Roosemersch (Ex-libris de), *1 fig* 137
Rouot (Ex-Libris de Nicolas), *1 fig.* 143

Roure de Paulin (Du). La donation et l'Ex-libris Morel de Thoisy, *2 fig*. 70
— L'exposition d'Ex-libris du Cercle philatélique. 80
— Ex-libris de la Ctesse Claret de Fleurieu, *2 fig*. 131

S

Saint-Prest (De). Réponse. 64
Salleron. Réponse. Mis de Vrigny. 47
Sart de Bouland (Du). Quelques Ex-libris tournaisiens. 2
Sartorio (De). Demande. 160
Seguenot ou Seugnot. Demande. 160
Sens (G.). Un autre Ex-libris Gantès, *1 fig*. 60
— Super libris et Ex-libris de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, *15 fig*. et *3 pl*. 148
Smits (Guillaume). Récollets d'Anvers, *1 fig*. 30
Soulier (Ex-Libris du). 164
Steyert (Offre de vente de la collection). 144
Super-libris et Ex-libris de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, *15 fig*. et *3 pl*. 148
Super libris révolutionnaire, *2 fig*. 127
— 171

T

Tourteaux (Trois). Question 173
Tremeuge (Deux nouveaux Ex-libris du Cte de), *2 pl*. 23
Trimond (De). Rectification d'adresse. 123

V

Variétés. Ex-libris du Solier. . . . 164
Ventes de novembre. 12
Ventes (Échos des), *1 fig*. . . . 74 et 98
Verly (Ex-libris de M. Hippolyte), *1 pl*. 84
— Errata. 111
Vrayet. Question, *1 fig*. 128
Vrigny (Marquis de), réponse. . . . 47

ERRATA

Page 63, 2e ligne : *467* (lire : *46*).
Page 65, 15e ligne : *Quai* (lire : *Rue*).
Page 105, 3e ligne : *Coupé* (lire : *Parti*).

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

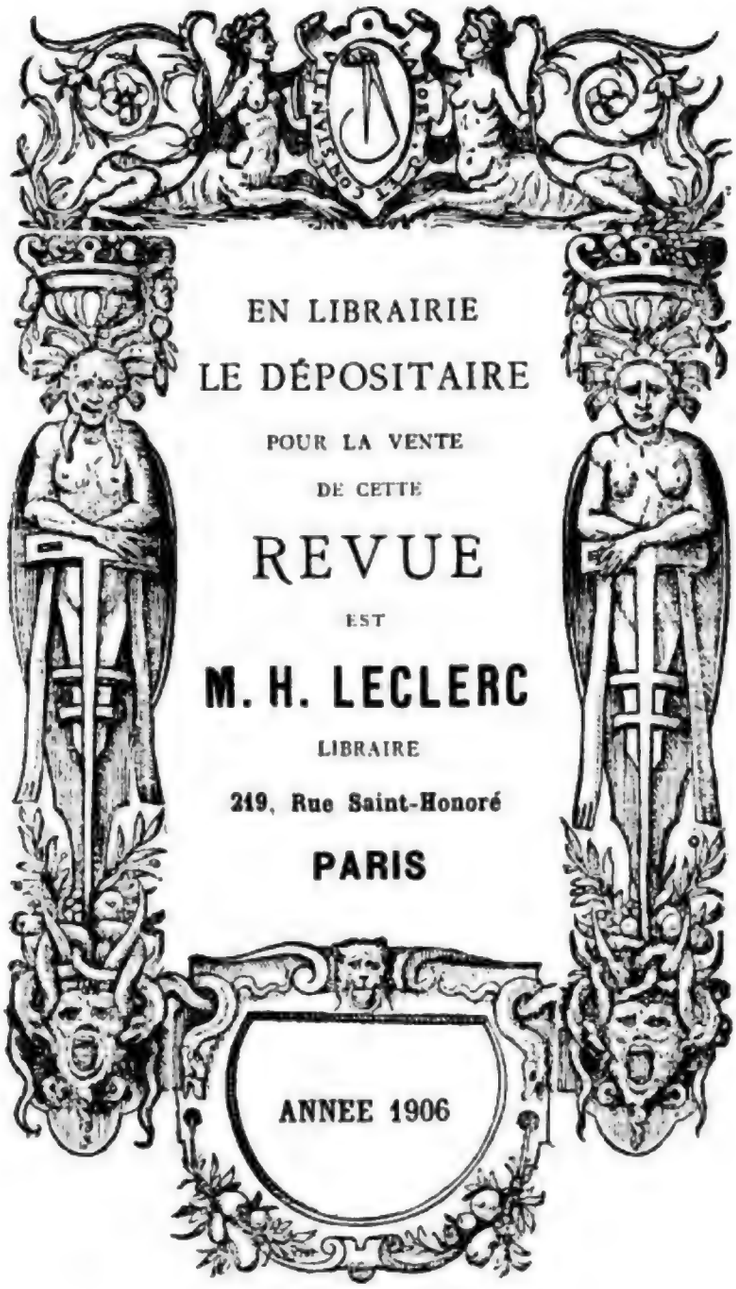

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Quatorzième Année. 1907

Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques

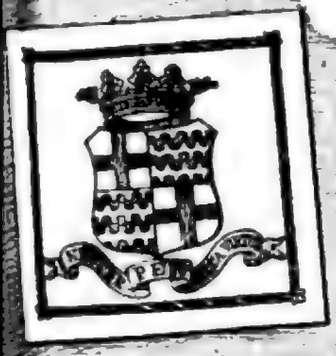

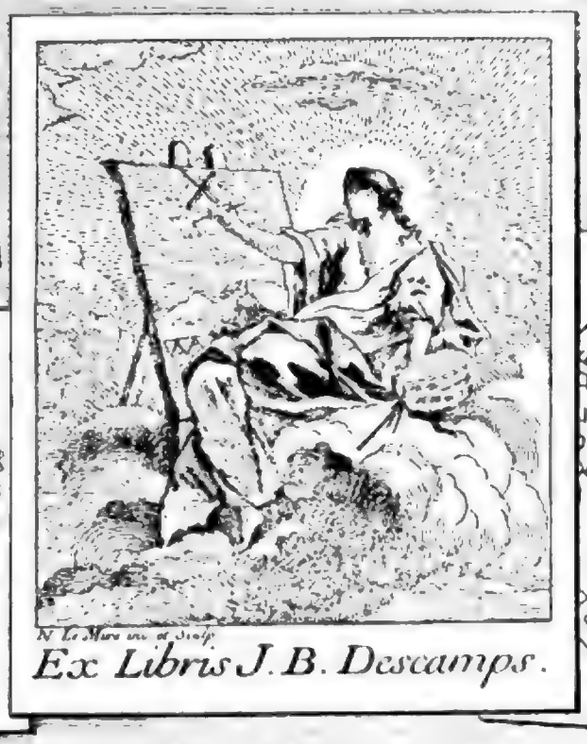

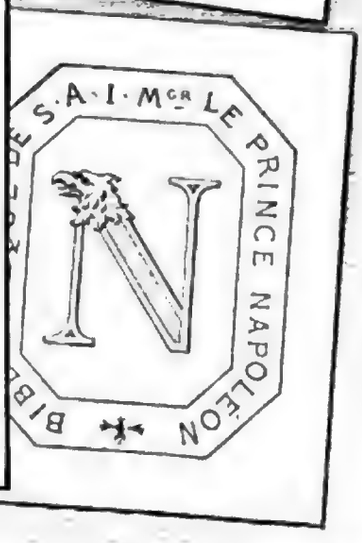

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

Docteur L. BOULAND, Fondateur, Ancien Président.

SECRÉTARIAT, 58, RUE DE BABYLONE.

Vice-président d'honneur... BERTARELLI (A.), 18, Saint Barnabé, Milan.
Vice-président honoraire... ENGELMANN (E.), 24, rue de l'Arcade, Paris.
Secrétaire-adjoint honoraire. CARÊME (F.), 7, rue d'Alençon, Paris.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

Président.... CRAUZAT (P. de), 52, rue de la Tour d'Auvergne, Paris.
Vice-président.... WIGGISHOFF (J. C.), 153, rue Marcadet, Paris.
Secrétaire.... ROURE DE PAULIN (Baron du), 58, rue de Babylone, Paris.
Archiviste-Trésorier.... CADET DE GASSICOURT (F.), 17, rue Lagrange, Paris.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ALLARD DU CHOLLET (Comte), 114 *bis*, Boulevard Malesherbes, Paris.
BARGALLO (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
BENOIT DU REY, 64, rue François Ier, Paris.
GAND (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HENNEZEL D'ORMOIS (Vicomte J. de), 16, rue de Chaillot, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Victor Hugo, Paris.

MM.

LAIR (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris.
MAZIÈRES-MAULÉON (Baron L. de), 30, avenue de Malakoff, Paris.
MORANT (Comte G. de), 206, boulevard Pereire, Paris.
PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
RICHEBÉ (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
TREMEUGE (Vicomte de), 21, rue de Bourgogne, Paris.
VILLERMONT (Comte P. de), 6, quai Debilly, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8° paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de..... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de..... **19 fr. 50**

Les années 1904 et 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Secrétariat, 58, rue de Babylone, Paris.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

Digitized by Google

Tous droits réservés

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

14

QUATORZIÈME ANNÉE

PARIS
Au Siège de la Société
58, RUE DE BABYLONE, 58

1907

Digitized by Google

14e Année. — N° 1 Janvier 1907

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1906

CONFORMÉMENT à la décision prise le 25 novembre, la réunion du Comité a été avancée pour permettre au Dr Bouland, de passage à Paris, de pouvoir la présider; aussi nos collègues ont tenu à venir en grand nombre chez M. Engelmann où cette séance a eu lieu.

Dès l'ouverture, le Président offre ses remerciements aux membres du Comité, qui dans la précédente réunion lui avaient envoyé une adresse de vœux et, comme on vient de le voir plus haut, avaient bien voulu déplacer en son honneur la réunion de décembre; il présente ensuite les excuses de M. de Crauzat et du comte Lair.

M. Maurice Decroix, 27 rue de Bourgogne, Lille, présenté par le Président, est élu à l'unanimité. Le comte Georges de Morant du Mesnil-Garnier, 206 boulevard Pereire, Paris, présenté par le baron de Mazières-Mauléon et le Secrétaire, est élu par sept voix sur douze. Sur sa demande le comte de Morant est nommé membre du Comité. Ces deux nouveaux collègues qui possèdent chacun un Ex-libris sont disposés à en faire l'échange.

A la suite de plusieurs demandes le Comité, décide à l'unanimité, que lorsqu'il y aura lieu de remplacer des numéros des *Archives* anciens et en nombre, soit à des membres, soit à des correspondants, le montant desdits numéros sera réclamé aux demandeurs.

Le vicomte de Hennezel communique un tirage ancien de l'Ex-libris Gantès, qui, semblable comme composition générale à celui publié dans l'article de

Digitized by Google

M. Sens présente cependant quelques différences dans la gravure du blason. La vicomtesse de Matharel a envoyé trois calques d'Ex-libris armoriés, dont deux signés Tubert, ces pièces ne pouvant être identifiées à première vue, seront l'objet de recherches ultérieures.

M. de Gassicourt ayant apporté les deux Ex-libris Othenin-Girard demande si l'on ne pourrait pas lui fournir des renseignements sur leurs possesseurs. M. Engelmann lui communique l'ouvrage sur les Ex-libris neuchâtelois de J. Grellet et M. Tripet où cette pièce est signalée et reproduite.

Le Dr Bouland présente aux assistants une très curieuse marque de bibliothèque portant l'inscription : *Ex-libris Nicl Frcl Xavrl Baltazar pictoris Romane à Arcad. Academiâ*, qui sera publiée dans nos *Archives*, puis un tome dépareillé de *l'Emile* (Genève, 1780), sur le titre duquel figure la mention manuscrite : *Ex Bibliothecâ D. Petri Brothier Durost Doctoris in facultate*

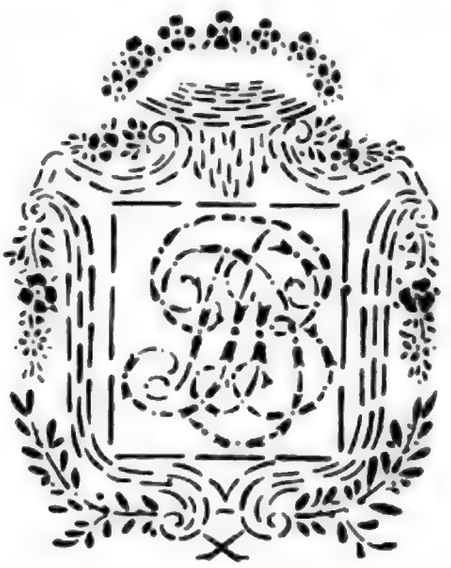

juris designati 1783. Au-dessous de cette inscription, se trouve imprimé en bleu, au pochoir, l'Ex-libris dont nous donnons ici la reproduction ; il se compose, comme on peut le voir, des lettres enlacées B. D. P. dans un cartouche enguirlandé ; grâce à cette inscription cet Ex-libris se trouve identifié.

MM. Engelmann et Deluc font circuler plusieurs pièces intéressantes, telles que reliures armoriées, planches gravées, Ex-libris, que nous espérons, par la suite, pouvoir étudier en détail. Des remerciements sont votés à M. Denis du Péage pour le don aux *Archives* du premier volume de son bel ouvrage : *Recueil de Généalogies Lilloises*, Lille, 1906, in-8°, à la fin duquel on trouve la reproduction de 17 Ex-libris intéressants.

Nos collègues prennent ensuite connaissance des différentes brochures reçues : *Formulaire de Haute Magie* de Pierre Piobb, Paris, 1907, in-8°, ouvrage contenant des renseignements très curieux sur les pratiques magiques ; *Fior di Pensieri sulle pietre preziose*, traduit de l'arabe et annoté par A. Raineri, Bologne, 1906, in-8° ; le *Bulletin du Bibliophile*, livraison de novembre 1906 ; les *Privilèges en matières d'impôts sous l'ancien Régime*, par le baron du Roure de Paulin, Paris, 1906, in-8° ; la *Chronique médicale*, nos de juillet, septembre et novembre, contenant une étude de M. Henry-

André sur les Ex-libris de médecins, illustrée de 38 reproductions ; l'excellente *Rivista Araldica* ; la *Revue Héraldique* ; la *Revista Iberica de Ex-libris* ; les *Archives héraldiques suisses*, etc.

Avant de se séparer, les assistants décident de changer également la date de la réunion de janvier, pour tâcher de la faire coïncider avec un nouveau voyage du Dr Bouland.

Le Secrétaire,
BARON DU ROURE DE PAULIN.

EX-LIBRIS
DE JEAN-PHILIPPE DE SALPERWICK
(1690-1770)

A famille de Salperwick, en Artois, était d'ancienne chevalerie. Elle a possédé originairement la seigneurie du village de ce nom, près Saint-Omer ; mais elle ne paraît pas l'avoir gardée longtemps. Le plus ancien représentant connu de cette maison est Baudouin de Salperwick, mentionné en 1096 dans le *Cartulaire de Folquin*, à l'occasion d'une discussion avec Lambert, abbé de Saint-Bertin, au sujet de trois livres de deniers qu'il prétendait lui avoir été données par l'abbé Jean, et que les religieux réclamaient comme revenus du cellier[1].

Ce n'est pas ici le lieu de nous attarder sur la généalogie de cette famille ; je la donnerai sans doute ailleurs, quelque jour. Au XVIIIe siècle, les diverses branches issues de ce vieux tronc étaient éteintes, à l'exception de la principale, celle des marquis de Grigny.

Cette branche, qui possédait depuis le XVIe siècle le fief de Créhem[2], avait acquis en 1598, par l'alliance de Jérôme de Salperwick avec Barbe de Sains, le domaine d'Estruval, près Hesdin, où elle fit toujours depuis sa principale résidence ; et, en 1654, Louis de Salperwick, fils des précédents, épousait Antoinette-Philippine de Bassecourt, sœur et héritière (en 1699) de Jean-Baptiste de Bassecourt, créé en 1690 marquis de Grigny.

La terre de Grigny passa aux Salperwick par cet héritage ; des lettres patentes d'octobre 1705 permirent à François, fils de Louis, de relever le marquisat de Grigny, en y ajoutant et incorporant ses terres et seigneuries de Fresnoy, Guisy et Marconnelle, relevant aussi du château d'Hesdin. François de Salperwick était mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du roi, commandée par le sieur de Jonvelle ; il avait assisté aux prises de Valenciennes, Cambrai, Saint-Omer et à la bataille de Cassel[3].

1. *Chartularium Sithiense*, 2e partie, no XXXII. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin*, édition Guérard, p. 244.

2. Voir aux Archives du Pas-de-Calais, greffe du gros d'Arras, 1596, mariages, testaments : les curieux testaments de Noël de Salperwick, écuyer, et de damoiselle Isabeau de La Broye, sa femme, damoiselle de Marquais et Héricourt (27 septembre 1579), et de Guillaume de Salperwick, écuyer, sr de Créhem (1er juin 1596.)

3. A. de Ternas, *Recueil de la Noblesse des Pays-Bas, de Flandre et d'Artois*, 1884, p. 378

Digitized by Google

François de Salperwick avait épousé en 1689 Marie-Charlotte de Harchies, dame de Plumoison, décédée à Estruval le 30 mars 1703.

C'est à leur fils Jean-Philippe que j'attribue sans hésiter le joli Ex-libris reproduit ci-dessous. Jean-Philippe de Salperwick, chevalier, marquis de Grigny, seigneur d'Estruval, Fresnoy, Guisy, Marconnelle, Plumoison, Huby-Saint-Leu, haut-justicier des villages du Parcq et Vieil-Hesdin, siégea aux États d'Artois pour la terre de Grigny en 1747. Le 21 mai 1731, Louis XV lui conféra le titre de conservateur de la forêt d'Hesdin et du Forestel, pour le charger d'empêcher d'y chasser sans droit et permission en règle. Né en 1690, Jean-Philippe de Salperwick épousa en 1725 Gabrielle-Charlotte de Lannion, décédée à Estruval le 26 février 1760. Il survécut à sa femme et décéda à Hesdin le 5 janvier 1770, âgé de 80 ans; il fut enterré dans le chœur de l'église de Grigny.

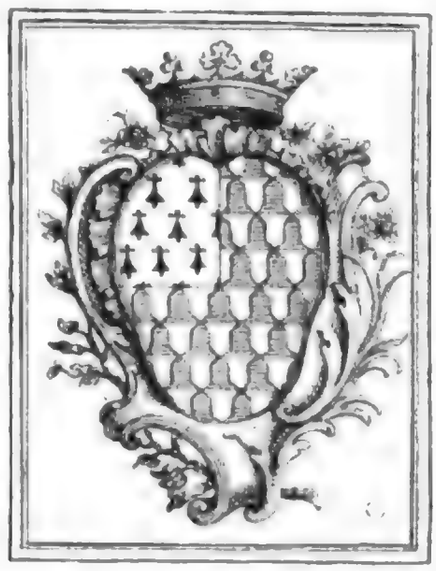

Jean-Philippe de Salperwick devait être un gentilhomme lettré et ami de l'étude, car un assez beau portrait de lui, qui existe au château du Broutel chez le marquis de Longvilliers, le représente tenant en main les *Mémoires de Feuquières*; à l'arrière-plan du tableau, se dessine la ville d'Hesdin.

D'après le style de l'Ex-libris, qui semble dater de 1750 environ, il paraît certain que cette jolie et rarissime pièce — je n'en ai jamais rencontré un seul exemplaire dans le pays[1] — doit être attribuée, comme il a été dit plus haut, au marquis Jean-Philippe.

Entre autres enfants, ce gentilhomme laissa Catherine de Salperwick, mariée le 10 février 1754 à Antoine-François-Marie de Bernes, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Dannes, Marquise, etc., mayeur de Montreuil[2]; et Charles-Louis-Philippe de Salperwick, chevalier, seigneur marquis de Grigny et des autres terres possédées par son père, grand bailly de la ville d'Hesdin, par lettres patentes du 6 mai 1765. Il mourut en 1797 sans avoir

1. Celui que nous reproduisons appartient à M. Engelmann, notre sympathique vice-président.

2. Morte le 17 janvier 1765 ; sa pierre tombale existe encore dans l'église de Longvilliers.

Digitized by Google

émigré, laissant, de son mariage avec Marie-Louise-Charlotte Le Febvre de Milly, un fils qui suit : Eugène-Louis-Philippe de Salperwick, marquis de Grigny, marié à Antoinette-Marie de Vidart de Saint-Clair, émigra en 1792 ; ses biens furent confisqués ; Estruval, vendu nationalement, passa en des mains étrangères, et les enfants d'Eugène-Louis-Philippe ne purent y rentrer. Ces enfants furent les derniers de la race : Armand de Salperwick, colonel d'infanterie, chevalier de Malte et de la Légion d'honneur, marié sans postérité à Mlle de Chantemesle ; et Mélite-Louise-Joséphine, alliée à Marie-Amable Cadier de Veauce.

Les Cadier de Veauce et les de Bernes de Longvilliers sont, à ma connaissance, les seuls descendants actuels de la famille de Salperwick de Grigny.

Les armes de cette maison sont : *Vairé et contrevairé d'argent et d'azur, au franc-quartier d'hermines.* Elles se voient encore sur une litre[1] à l'intérieur de l'église de Grigny.

ROGER RODIÈRE.

UN EX-LIBRIS INÉDIT

DE L'ORATOIRE DE CHALON-SUR-SAONE

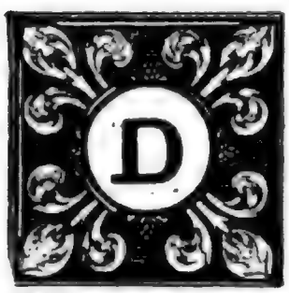

DANS le courant de l'été dernier, en fouillant la bibliothèque de feu M. l'abbé Lanternier, curé de Chargey-les-Gray, j'ai eu la bonne fortune de découvrir, avec quelques Ex-libris franc-comtois et bourguignons, une pièce se rattachant à cette dernière série et qui m'a paru particulièrement intéressante, en ce sens qu'elle est inédite et probablement inconnue ; il s'agit d'un Ex-libris de l'Oratoire de Chalon-sur-Saône, ancienne ville du duché de Bourgogne. — Avant de donner la description de cet Ex-libris, il est utile, croyons-nous, de dire un mot des Oratoriens en général et de la congrégation de Chalon en particulier.

J'emprunterai quelques-uns des détails qui vont suivre à la note qu'a bien voulu me fournir sur ce sujet l'aimable et érudit bibliothécaire de Chalon, M. E. Millot, à qui j'adresse mes bien sincères remerciements.

La Congrégation des *Prêtres de l'Oratoire* fut instituée en France au début du XVIIe siècle, en 1611, par le cardinal Pierre de Bérulle[2], le fondateur de l'Ordre des carmélites.

Approuvée par le pape Paul V et autorisée par Louis XIII, la nouvelle institution devait avoir pour mission de former des prédicateurs, des prêtres qui s'emploieraient à restaurer la discipline ecclésiastique alors très relâchée, et surtout des maîtres capables pour l'enseignement de la jeunesse ; elle

1. Litre, ceinture funéraire peinte à fresque, à hauteur d'homme, qui se voyait à l'intérieur et à l'extérieur des églises sous l'ancien régime, et sur laquelle on figurait, de distance en distance, les armes des seigneurs, à l'occasion de leur mort.

2. Pierre de Bérulle, né au château de Sérilly, près de Troyes, le 4 février 1575, décédé à Paris le 2 octobre 1629. Son père était conseiller au Parlement de Paris, et sa mère, Louise de Séguier, était tante du chancelier de ce nom. La famille de Bérulle était originaire de Champagne ; elle portait : *De gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même.*

Digitized by Google

arrivait à une heure où « on embrassait le ministère, non pour en remplir les fonctions, non pour y apporter l'esprit ecclésiastique et les connaissances nécessaires, mais pour parvenir à des bénéfices et à d'éclatantes dignités[1] ».

Grâce à son excellent recrutement, la congrégation de l'Oratoire devint rapidement très prospère et de nombreuses maisons du même ordre s'ouvrirent dans les principales villes du royaume, à Paris, Langres, Troyes, Lyon, etc., non sans susciter quelquefois des jalousies et des rivalités. On les appelait alors pour diriger des collèges ou des séminaires que briguaient également les Jésuites, et les disciples de Pierre de Bérulle, émules et quelquefois rivaux de ceux-ci, entrèrent souvent en lutte avec leurs puissants compétiteurs.

Dès le 22 février 1624, la municipalité de Chalon autorisa les P. oratoriens à s'établir dans cette ville ; mais leur installation définitive, entravée par l'opposition de l'évêque Jacques de Neufchèze[2] et du marquis d'Uxelles[3], gouverneur de Chalon, n'eut lieu effectivement qu'en 1628, en vertu de lettres patentes de Louis XIII, datées du 24 mars de la même année.

Depuis lors jusqu'en 1790, année de sa suppression, comme aussi de l'abolition des ordres monastiques par la Constituante, 13 février 1790, la congrégation de l'Oratoire, à Chalon, subsista sans bruit, sans éclat et sans trouble, sauf en 1765, quelques démêlés avec l'administration municipale au sujet d'alignements et de fixation de limites.

La maison des oratoriens chalonnais, composée de deux grands corps de bâtiments et d'une grosse tour, était située entre la rue de la Visitation (aujourd'hui rue de l'Obélisque), et la ruelle Saudon (aujourd'hui rue de l'Oratoire). Après la dispersion des ordres religieux, leur maison fut aménagée en caserne pour la gendarmerie et conserva cette affectation jusqu'à ces dernières années.

A la même époque et pour satisfaire aux prescriptions de la Convention nationale, alors que les bibliothèques des monastères et des châteaux étaient dirigées sur les dépôts publics, la bibliothèque des oratoriens fut versée, en partie, dans celle de la ville de Chalon ; mais il est certain qu'au milieu de la tourmente révolutionnaire et des graves préoccupations du moment, bon nombre d'ouvrages furent détruits ou dispersés.

C'est parmi ceux-ci que j'ai retrouvé, dans l'humble presbytère de mon village, l'ouvrage intitulé : *S. Aurelii Augustini hipponensis Episcopi opus continens ta* ΠΟΛΕΜΙΚΑ *hoc est, decertationes adversus haereses præcipue Judæorum, Manichæorum, Priscillianistarum, Origenistarum, Orianorum, et Joviniani, nunc multis in locis summo studio emendatum per theologos Lovaniensis.* — Paris M.DC.XLVIII.

1. M. Henrion : *Histoire des ordres religieux* ; Bruxelles, 1838.

2. L'évêque Jacques de Neufchèze portait : *De gueules, à neuf molettes d'éperon d'argent, à cinq pointes, posées en bannière.* Beaune et d'Arbaumont, *La noblesse aux états de Bourgogne.*

3. Jacques du Blé, marquis d'Uxelles, fils d'Antoine du Blé et de Catherine-Aimée de Bauffremont, capitaine et gouverneur de la ville et citadelle de Chalon en 1611, conseiller d'honneur au Parlement de Bourgogne, conseiller d'État en 1616, chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1621. Il mourut d'une mousquetade au siège de Privas en 1629. Son corps fut porté à Chalon et enterré auprès de son père dans l'église des Minimes. (P. Anselme, t. VI, p. 666). Les du Blé portaient : *De gueules, à trois chevrons d'or.*

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Chacun des volumes, dont la provenance ne fait aucun doute, portait la marque de propriété de l'Oratoire de Chalon-sur-Saône, sous la forme d'un Ex-libris placé, non sur le premier plat intérieur du livre, mais au recto de la feuille du titre. On sait que les armes des Oratoriens de Chalon, enregistrées par d'Hozier, était : *D'argent, à un Jésus Maria de sable, entouré d'une couronne d'épines de même*. Or, ces mêmes armoiries se trouvent représentées sur leur Ex-libris reproduit en hors-texte et que je décris sommairement :

Au centre d'une couronne d'épines qu'entoure une gloire sortant des nuages, les mots JESVS MARIA en lettres blanches et ornées, sur deux lignes; aux quatre angles de la composition, une tête d'ange joufflu, ailé, et en légende extérieure répétée sur les quatre côtés : ORATORIVM CABILONENSE. (Gravure sur bois paraissant dater de la seconde moitié du XVIIe siècle, H. 90; L. 122.)

Cette pièce ne se trouve sur aucun des livres de la bibliothèque de Chalon qui contient, en partie, celle de l'Oratoire, et M. Millot, archiviste-bibliothécaire, me dit ne l'avoir vue nulle part. Un volume provenant aussi de cette dernière et faisant partie de sa collection personnelle porte cette inscription manuscrite : *Ex-libris Oratorii cabillonensis. Cataloguo inscriptum littera C.*

Elle n'est pas mentionnée dans l'intéressante monographie des Ex-libris oratoriens publiée en 1892 par le R. P. Ingold[1], oratorien lui-même, archiviste de la congrégation de Paris, auquel elle était et est restée inconnue, bien que cet érudit ait fouillé minutieusement les archives de son ordre et puisé à bonne source les documents qu'il a mis en œuvre.

Enfin elle paraît avoir également échappé jusqu'ici aux laborieuses investigations de M. Léon Quantin et de ses collaborateurs qui publient, depuis quelque temps, dans *Le Vieux Papier*[2], une liste sommaire, encore inachevée, des Ex-libris bourguignons, préface d'un important travail sur les marques de bibliothèques de leur province. L'Ex-libris de l'ancien Oratoire de Chalon, qui fait partie de ma modeste collection et dont l'authenticité est indiscutable, apparaît donc comme une pièce d'une extrême rareté.

Assurément cet Ex-libris ne se recommande ni par la valeur du dessin, ni par une exécution remarquable, mais simple étiquette, témoin d'un passé dont le souvenir s'est presque effacé, il acquiert un intérêt véritable en raison de l'autorité de l'illustre compagnie qu'il nous rappelle et qui a produit de grands philosophes, de brillants orateurs et de remarquables historiens. C'est à ce titre que j'ai cru utile de le faire connaître. A. Maire.

Secrétaire-Économe des hospices de Gray.

AVIS IMPORTANT

Les membres de la Société sont priés d'envoyer au Secrétaire, le baron du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, leurs adresses exactes et indications d'échange pour la liste des membres que nous devons publier dans un des prochains numéros des Archives.

1. Le Père Ingold : *Les Ex-libris Oratoriens* ; Paris, Poussielgue, 1892, in-8° avec 13 figures. (Petite bibliothèque oratorienne, 2e série, X.)

2. Léon Quantin : *Ex-libris bourguignons*. Liste sommaire (Bulletin de la Société archéologique, historique et artistique *le Vieux Papier*, t. IV, 1906, fascicules n°s 36 et suivants).

Digitized by Google

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

CHAPEL (Jacques Marie-Louis-Denis de)

QUELQUES auteurs assurent que cette famille est issue des *Capello*, d'Italie. Sans nous arrêter à cette origine qu'il est impossible de contrôler, nous dirons que les Chapel habitaient, au XVIe siècle, le petit village de Nages, dans le diocèse de Nîmes, d'où ils allèrent s'établir au village du Cailar, du même diocèse, par suite du mariage d'Étienne Chapel avec Marie Regord, en 1590.

Plusieurs d'entre eux ont été juges et maires du Cailar, et officiers dans les armées. Jacques de Chapel, chevalier, seigneur de la Pointe-le-Comte, en Brie, lieutenant en second, obtint la confirmation de sa noblesse, par lettres patentes du 8 septembre 1788.

Son fils, Jacques-Marie-Louis Denis, propriétaire de l'Ex-libris qui porte son nom, né à Valenciennes le 24 juillet 1786, fut maire de la ville d'Alais, député du Gard en 1837 et en 1841, et chevalier de la Légion d'honneur. Il avait épousé, le 30 septembre 1813, Marie-Athénaïs-Claire-Coralie de Bosanquet, sa cousine.

Par ce mariage, les nombreuses propriétés des familles de Valette et de Bosanquet, notamment le beau château de Cardet, situé non loin des rives fleuries du Gardon, chantées par Florian, échurent à sa famille, si dignement représentée, de nos jours, par M. Fernand de Chapel.

L'Ex-libris de l'ancien maire d'Alais reproduit ici, est composé d'un écu un peu évasé à son sommet, posé sur un cartouche, et supporté par deux lions, l'un accroupi, l'autre passant; le tout surmonté d'une couronne de marquis. Les armes peuvent se lire : *Écartelé : aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois chapeaux antiques d'azur, posés deux en chef, un en pointe, qui est* de Chapel ; *aux 2 et 3 de sable, à deux annelets concentriques d'or, au chef d'argent chargé d'une croix de sable,*

qui est d'Albizzy. Cet écartelé rappelle le souvenir du mariage, en 1623, d'Antoine Chapel avec Jeanne Pépin, fille de Jacques et de Madeleine d'Albizzy.

La famille de Chapel possède un autre Ex-libris (voir ci-dessous) dont il nous est impossible d'indiquer le titulaire, mais la finesse du dessin et de la gravure nous permettent de le faire remonter au commencement du XVIIIe siècle.

D'un cartouche élégant, reposant sur un terre-plein, se détache un écu ovale que supportent deux lions, et qui est surmonté d'un casque taré de front, avec ses lambrequins. Les armes se lisent : *Palé d'argent et d'azur à la fasce d'or*, et brochant sur le tout : *Un écu d'argent au chevron de gueules accompagné de trois chapeaux à l'antique de même, posés deux en chef et un en pointe*, qui est de Chapel.

Peut-on attribuer cette pièce à Jacques de Chapel, marié en 1690 à Catherine Baudan ? C'est fort possible, parce que la famille de cette dernière

portait dans ses armes un *palé d'argent et de sable*. Peut-être aussi l'un des descendants de Jacques aura voulu rappeler, dans son Ex-libris, cette alliance avec les Baudan, qui avaient joui de charges considérables dans les cours souveraines de Nîmes et de Montpellier au XVIIe siècle.

COHON (Anthyme-Denis), évêque de Nîmes

Ce prélat, que ses talents oratoires, et la faveur de Richelieu et de Mazarin avaient élevé au premier rang parmi ses pairs, avait une origine modeste. Né à Craon, de François Cohon, marchand cirier, et de Renée Hallay, le 4 septembre 1595, il aurait suivi la carrière paternelle, si son intelligence et une inclination naturelle pour les lettres, ne l'avaient poussé hors du commerce. Son oncle Jean Cohon, chanoine du Mans, le plaça à Angers où il fit ses humanités, ensuite son droit à l'université de cette ville. La thèse qui couronnait ses études était dédiée au Présidial, et il la soutint avec un grand succès. Il se proposa, dès lors, d'embrasser l'état ecclésiastique.

Ordonné prêtre en 1619, Anthyme-Denis ne tarda pas à obtenir de nombreux bénéfices : la prévoté de Mésanges, en 1620 ; les cures de Saint-Denis-de-Cormes, en 1621 ; de Saint-Pierre-la-Cour, en 1623 ; de Saint-Céneré, en 1626,

Digitized by Google

et le prieuré de Boère peu après. Il cultiva ses aptitudes pour la prédication ; ce fut le début de sa fortune ecclésiastique. Le cardinal de Richelieu, qui passait un jour devant une église de Paris où Cohon prêchait, voyant un si grand nombre de voitures sur la place, demanda le nom du prédicateur, qu'il fit venir près de lui et lui promit sa protection.

Cohon venait alors d'être nommé curé de Douillet-le-Joly, où il résida très peu, à cause de son titre de prédicateur ordinaire du roi, qui le retenait à la cour. Nommé à l'évêché de Nîmes, le 19 novembre 1633, il fut sacré en 1634, et prit possession de son siège en 1635 ; il tint une place prépondérante au point de vue politique, religieux et administratif dans la province du Languedoc, où le suivit la confiance du cardinal.

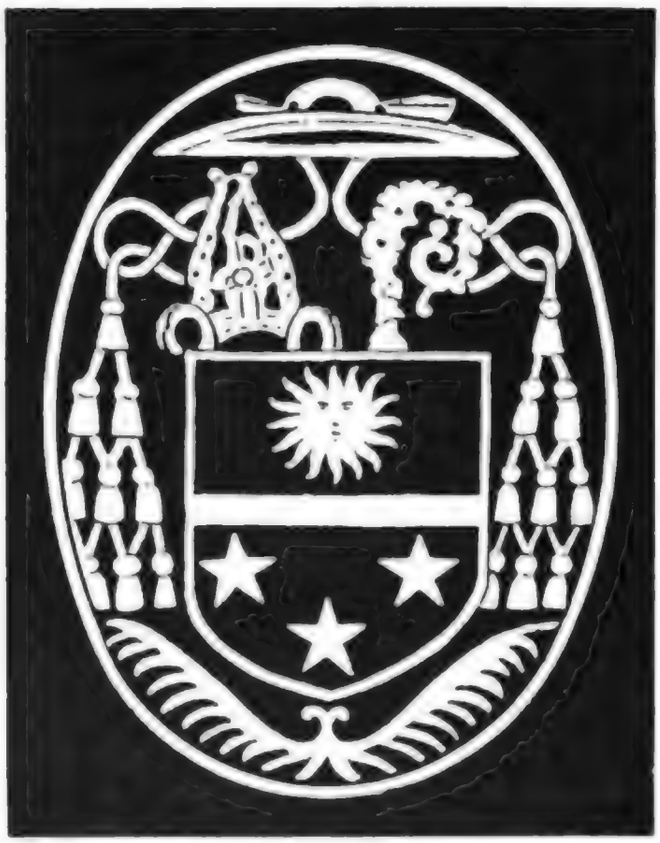

Mais son zèle pour la religion et les fondations pieuses qu'il ne cessait de faire dans son diocèse, lui attirèrent la haine des réformés. Outragé et insulté par eux, il demanda à permuter son évêché, et le cardinal de Mazarin, dont il était l'un des plus chauds partisans, lui proposa celui de Dol, en Bretagne, qu'il accepta, et auquel le roi le nomma en février 1644.

Cohon rendit de grands services àMazarin pendant les troubles de la Fronde. Ce ministre l'ayant employé dans des affaires importantes lui fit donner, successivement les abbayes de Flaran et du Tronchet. L'évêque de Nîmes, Hector d'Ouvrier étant mort, et Cohon ayant demandé au cardinal de reprendre son ancien siège, en ces termes :

« J'apprends que mon ancienne épouse est veuve, comme j'ai sur la « conscience de l'avoir quittée, je viens prier votre éminence de me procurer « le moyen de retourner avec elle. »

Digitized by Google

Le cardinal se rendit à ses désirs et obtint sa nomination du roi, dans les premiers jours d'août 1655. Cohon reprit possession de son ancien évêché. Pendant quinze ans, jusqu'au 7 novembre 1670, époque de sa mort, ce prélat, doué d'une éloquence peu ordinaire, d'une prudence consommée et d'une grandeur d'âme qui l'élevait au-dessus de sa naissance, se dévoua au service religieux de ses ouailles, et sa mémoire vivra à jamais parmi les habitants de la ville de Nîmes.

Après l'inventaire des meubles de Cohon, ses tableaux au nombre de trente-trois, une tapisserie de Flandre en huit pièces, de l'histoire de Cléopâtre et de Marc-Antoine, une autre représentant les sept merveilles du monde, et le cardinal de Richelieu qui fait la huitième, une troisième décorée d'un pot à fleurs et des armes du prélat, un lit de damas violet avec franges d'argent, de nombreux ornements, et 190 ouvrages, en un ou plusieurs volumes, de sa bibliothèque, furent vendus aux enchères.

La bibliothèque de la ville de Laval (Deux-Sèvres) possède quelques ouvrages provenant de celle de Cohon, sur les plats desquels est frappé le fer à dorer que nous donnons ci-contre, portant ses armes : *D'azur, à une fasce d'or et un soleil de même en chef, et en pointe 3 étoiles d'or 2 et 1.*

COLOMB-MÉNARD (Louis)

Ce bibliophile, sur la vie duquel nous possédons peu de renseignements, était né à Lunel ; il y avait épousé Marie-Suzanne-Hyppolyte Ménard.

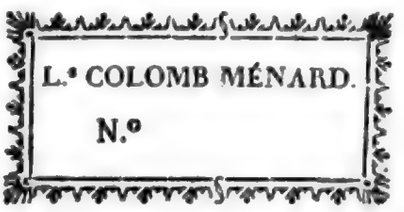

Leur fils, François-Édouard, avocat au barreau de Nîmes, entra dans la magistrature. Louis Colomb-Ménard a publié plusieurs ouvrages dans divers genres, notamment :

La Fontaine de Nismes et le Canal qui doit en dériver, Nîmes, 1810, in-8°, de 23 pages ;

Marie-Antoinette-Joseph-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et reine de France, à Marie-Thérèse-Charlotte, sa fille, héroïde, Nîmes, Gaude fils, 1818, in-8° de 24 pages ;

Essai sur la philosophie ou la manie des systèmes, Nîmes, Gaude, 1823, in-8° de 24 pages.

Exposé d'une nouvelle découverte pour déterminer les longitudes en mer, Nîmes, Guibert, 1826. in-8° de 20 pages ;

Des taches du Soleil, Nîmes, 1839, in-8°.

Si nous le classons dans notre galerie, c'est à cause de son étiquette que nous reproduisons ici.

COMEIRAS (Pierre-Victor Delpuech de)

Issu de l'ancienne famille *de Podio*, qui a formé plusieurs branches dans les Cévennes, *Pierre-Victor* était né à Saint-Hippolyte-du-Fort, le 11 sep-

Digitized by Google

tembre 1733, de François Delpuech, seigneur de Comeiras, brigadier des armées du roi, et d'Anne de Bedos.

Il entra dans les ordres, et fut nommé abbé commendataire de Silvanès, en Rouergue, et grand vicaire du diocèse de Beauvais ; il mourut à Paris le 29 mars 1805. Il a publié de nombreux ouvrages, dont les principaux sont :

Histoire politique et raisonnée du commerce de Rome, Paris, veuve Durand, 1801, in-8° ;

Tableau général de la Russie moderne et situation politique de cet empire, au commencement du XIXe siècle, Paris, Treuttel et Wurtz, an X, 1802, 2 vol. in-8°, avec 2 cartes ;

Le Géographe universel, de l'abbé d'Expilly, nouvelle édit., Paris, Debray, 1801-1803, in-8° ;

Abrégé de l'histoire générale des voyages, par l'intermédiaire de l'abrégé de la Harpe, Paris, Montardier, 1803-1805, 12 vol. in-8°, et un atlas.

Parmi ses ouvrages manuscrits nous citerons une histoire de Jeanne d'Arc, une de Marie Stuart et une balance politique des différents États de l'Europe.

Son Ex-libris, donné en hors texte, aux armes de sa famille : *De gueules, à la tour d'argent donjonnée de trois tourelles de même, maçonnées de sable*, est, comme tous ceux d'abbés mitrés, accompagné du chapeau, de la mitre, de la crosse et des houppes traditionnelles. (*A suivre.*)

PROSPER FALGAIROLLE.

A PROPOS DE DEUX EX-LIBRIS ANONYMES

N rencontre fréquemment dans les collections deux Ex-libris anonymes, assez finement gravés, dont l'absence de nom fait le désespoir des amateurs. En voici la description :

1° Sur un cartouche, orné de guirlandes de feuilles, sommé d'une couronne comtale, surmonté d'un chapeau à trois glands et accompagné d'un bâton de prieur, posé en pal, écu français : *D'or, à un lion de gueules, placé à senestre et rampant contre le tronc d'un arbre de sinople planté sur une terrasse du même et accompagné en chef, au canton dextre, d'un soleil rayonnant du second.* Gravure sur cuivre mesurant : haut. 0,53mm et larg. 0.50mm.

2° Sur une terrasse, un levrier contourné et rampant, placé à droite, et un

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

lion accroupi, placé à gauche, soutiennent tous deux un cartouche orné sur la gauche de guirlandes de fleurs, sommé d'une couronne de marquis et contenant un écu ovale : *D'or, à un lion de..... placé à senestre et rampant contre le tronc d'un arbre arraché de sinople, accompagné en chef d'un soleil rayonnant de..... placé au canton senestre.* Gravure sur cuivre, bordée d'un double filet et mesurant : haut. 0,81mm et larg. 0,50mm.

Le hasard m'a fait rencontrer ce dernier Ex-libris, collé sur un feuillet de garde portant une inscription l'identifiant complètement. La voici : *Ex-libris Ludovici henrici / Sol presbiteri Tolosani / anno domini 1773, 16e junii.*

Une famille Sol habitait les environs de Toulouse à la fin du XVIIe siècle.

Jean de Sol, co-seigneur de Grisolles, dénombra tous ses fiefs, devant les capitouls, le 4 avril 1689. Là s'arrêtent mes renseignements et je laisse à de plus compétents le soin de nous documenter sur ce prêtre de Toulouse.

A. DE REMACLE.

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DEZOTEUX (FRANCISCUS). 18e siècle. — Gravure au burin. Sur une terrasse irrégulièrement déchiquetée, cartouche Louis XV surmonté d'une couronne de marquis et contenant un blason parlant (des hotteux ou porteurs de hotte), support à dextre un coq contourné, à sénestre une palme et une guirlande de fleurs. Le tout encadré d'un trait carré 0,048 de haut sur 0,056 de large, au-dessous duquel on lit les noms FRANCISCUS DEZOTEUX en petites capitales. L'Atlas des plantes de la

Digitized by Google

DEZOTEUX (FRANCISCUS).

Lorraine de Buchoz auquel Dezoteux contribua pour la gravure de deux planches nous apprend qu'il était *licencié en médecine, major du Régiment du Roy* Infanterie. D'après Lemeau de la Jaisse, et de Roussel, ce régiment fut en garnison à Verdun et à Nancy, dans la seconde moitié du 18e siècle. (Collections de

FRANCISCUS DEZOTEUX

la Bibliothèque Nationale, L. Bouland, Ed. Engelmann, et autres.)

D. F. N. (pour F. N. D.).

18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason dans un ovale sur un cartouche rocaille entre une palme et une branche de laurier. Au-dessous de l'ovale les lettres F. N. D. Voir à Dauphin, *Archives* de 1903, page 45, et *Archives* de 1906, page 136.

D. H. D. V. C. R. C. P. G. D. B.

18e siècle. — Gravure au burin, représentant le blason supporté par deux griffons dans un encadrement carré formé de guirlandes, avec les initiales ci-

dessus en trois lignes dans une base ornementale, et qui signifient : Dominus Hubertus De Vendières — Consiliarius Regis Christianissimi — Procurator Generalis Ducatus Barrensis. Voir *Archives* de 1903, page 95.

DHERBELOT (Léon).

19e siècle. — Étiquette typographiée mesurant 0,043 de large sur 0,020 de haut. Probablement pour d'Herbelot.

Digitized by Google

DIDELOT (Jean-Baptiste) (*Anonyme*).

19e siècle. — Eau-forte, Ex-libris en *rébus* composé et exécuté par C.-E. Thiery. Il a été reproduit avec la planche originale dans les *Archives* de 1895, page 168.

DIDIERJEAN (Comte E.).

19e siècle. — Lithographie représentant le blason du titulaire, avec couronne de comte, surmontée d'un casque ayant pour cimier un coq ; supports un léopard et un lion. Ornement en accolade auquel est attaché la croix de la légion d'honneur et entrelacé d'une banderolle portant la devise : *Meum in bonis desiderium*, le tout est entouré d'un double filet mesurant 0,072 × 0,062.

DIEUZE (Bibliothèque de). N°

19e siècle — Étiquette lithographiée, portant l'inscription ci-contre dans un petit entourage rectangulaire dont les angles sont coupés, et qui mesure 0,022 de haut sur 0,018 de large. (Collection de la Bibliothèque Nationale.)

DIGOT (baron) (*Anonyme*).

19e siècle. — Bois gravé représentant le blason du titulaire surmonté d'un tortil de baron avec un casque de profil orné de trois plumes pour cimier. Le tout repose sur une grande croix de Malte entourée du chapelet de l'ordre, qui est entrelacé par le bas d'un ruban auquel sont attachées cinq décorations. Le baron Digot s'occupait d'archéologie lorraine et a publié d'assez nombreuses recherches sur ce sujet. (Voir la reproduction ci-dessus.) (*A suivre.*)

RÉPONSES

TROIS POISSONS. — AIGLE. — (N° 310.) — [1e ANNÉE, PAGE 81.]

Il y a, entre le blason de l'Ex-libris décrit par M. E. André et celui de la famille frisonne Fontein d'Andla, que donne Rietstap, une assez grande analogie. Aussi, la plupart des catalogues classent-ils sous ce nom la pièce dont il s'agit. Cependant, chez les Fontein d'Andla, les partitions de l'écu sont interverties, l'aigle, sur champ *d'or*, est mouvante du parti et les trois poissons sont sur fond de *sinople*. Ces différences méritent, semble-t-il, d'être

Digitized by Google

prises en considération et il serait désirable qu'un confrère néerlandais voulût bien nous en donner les motifs ou, s'il y a lieu, proposer une attribution différente. R. Richebé.

TÊTES DE LION. — (**N° 311.**) — [9e année, page 93.]

Ne pourrait-on attribuer cette marque à Jean-François de Willot, coseigneur d'Annoire? lequel fut établi le 4 février 1669, par François de Poligny, pour commander en son absence dans plusieurs cantons de Franche-Comté, à cause de sa longue expérience dans les armes et de son zèle pour le service du Roi..., etc. Le style de la gravure permettrait cette attribution.

Les Willot portaient : *D'azur, à trois têtes de lion d'or, lampassées de gueules*, l'écu timbré d'une couronne de comte.

Voir : *Dictionnaire universel de la Noblesse de France*, par de Courcelles, t. V, p. 409, et la dernière figure de la Planche de ce volume.

Je n'indique cette attribution que sous toute réserve (n'ayant d'autre preuve que la similitude du blason et de la couronne) et comme amorce de recherches plus approfondies que je laisse à de plus compétents. C. D. H.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Ex-libris Journal* de Londres (octobre et novembre) présente les notes du mois, relatives à diverses publications reçues, à une exposition d'Ex-Libris à Brighton, etc. Puis il est fait mention de la réunion du comité et du renouvellement du bureau. On trouve ensuite plusieurs articles au sujet de nouveaux Ex-libris, ceux de Harold Nelson; puis la continuation d'une étude sur les Ex-libris de différents personnages de la famille Wright (voir le numéro de novembre dernier de nos *Archives*, et ceux d'août et septembre du *Journal de Londres*). Après la liste des Ex-libris irlandais, figure une indication sur la manière de classer et conserver les Ex-libris.

F. C.

Le Gérant, F. Carême.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

14e Année — No 2. Février 1907

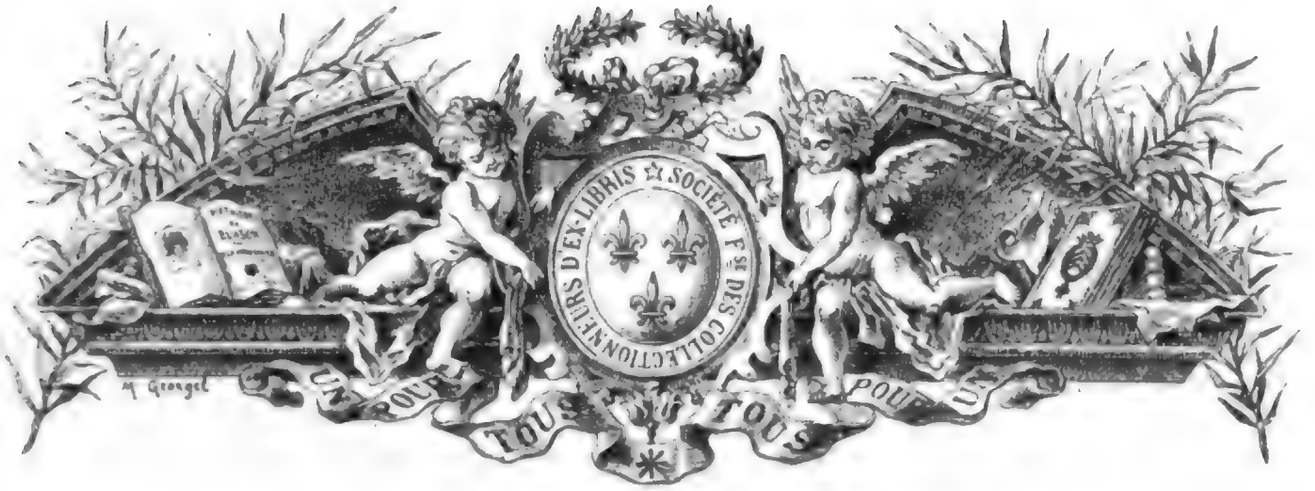

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 15 JANVIER 1907

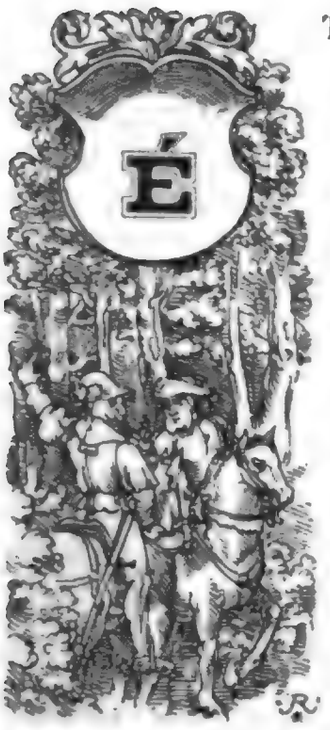

ÉTANT encore de passage à Paris, le Dr Bouland a pu présider cette séance et présenter ses souhaits de bonne année à nos collègues ainsi que ses vœux pour la prospérité de notre Société.

MM. de Crauzat, Deluc, F. de Gassicourt, Vte de Hennezel d'Ormois, Bon de Mazières-Mauléon, et le Vte de Tremeuge de la Roussière se font excuser de ne pouvoir assister à cette réunion.

Sur la présentation du Dr Bouland, le Comité nomme membres : M. Louis Lion, Rothenbaumchaussée, 146, Hambourg, membre des Sociétés allemande et viennoise d'Ex-libris ; M. Doetsch-Benziger, Sommergasse, 38, à Bâle. Ces deux nouveaux membres sont disposés à faire échange de leur Ex-libris.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Quarré-Reybourbon, ancien libraire-éditeur à Lille, membre de notre Société depuis sa fondation ; et de Edwin Davis French, mort à New-York le 8 décembre, à l'âge de 56 ans ; M. French a gravé près de 300 planches d'ex-libris, c'était un des meilleurs graveurs américains.

Lecture est donnée d'une lettre du Secrétaire du British Museum déclarant que notre Comité avait eu raison en refusant d'admettre que la petite pièce héraldique dont nous lui avions envoyé la photographie, au mois de juillet 1906, ait servi d'ex-libris à Georges IV, roi d'Angleterre.

Le Secrétaire apporte de la part de MMlles de Guerines trois planches d'Ex-libris de leur famille, qui serviront à illustrer un article actuellement en préparation ; des remerciements sont votés à l'unanimité à MMlles de Guerines.

Digitized by Google

Afin d'éviter des erreurs ou des omissions, ainsi que des réclamations tardives, le Comité prie les membres de la Société *de bien vouloir envoyer le plus tôt possible au Secrétaire, les additions et corrections à la liste des Membres* que nous allons publier à nouveau.

M. Decroix, nommé membre dans la dernière réunion, envoie son Ex-libris pour la collection de notre Société. Des pièces à identifier et à contrôler envoyées par notre dévoué sociétaire M. P. Couraud sont soumises aux assistants, en particulier : un Harrouard de Saint-Sornin, du Barry, etc.....

Avant de se séparer, les Membres du Comité feuillettent les publications reçues depuis la dernière séance :

California Book-Plates, novembre 1906, in-8° — *la Philosophie de la colonisation*, de Paul Vibert, Paris, 1906, in-8°, 2e volume — *le Bulletin du Bibliophile* — *la Rivista Araldica* — *la Revue héraldique* — *la Correspondance historique et archéologique* — *Osterreichische ex-libris Gesellschaft* de Vienne.

Le Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

SUPER-LIBRIS DE Mgr DU BELLAY

ÉVÊQUE DE FRÉJUS (1703-1775)

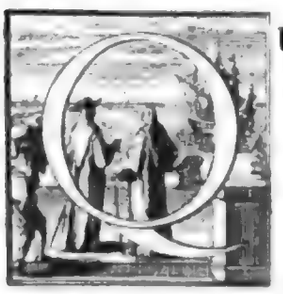

QUOIQUE la maison du Bellay ait donné à l'Église plusieurs archevêques et évêques, le Super-libris que les *Archives* reproduisent aujourd'hui ne peut être attribué qu'à Martin du Bellay, évêque de Fréjus de 1729 à 1766. En effet, l'écusson d'argent à la bande fuselée de gueules accompagnée de six fleurs de lys d'azur rangées en orle dans son cartouche de style italien, timbré d'une couronne à l'antique et surmonté des attributs épiscopaux, ne saurait par son travail être antérieur au XVIIIe siècle. De plus il figure sur un exemplaire de l'*Histoire des Empereurs* de Le Nain de Tillemont, publiée à Paris en 1651. Or il faut remonter au XVIe siècle pour trouver des prélats du nom de du Bellay.

Martin, celui qui nous occupe, fils de François-René du Bellay et de Suzanne de Rochechouart, naquit au château du Clereau, diocèse d'Orléans, le 5 mai 1703. Il entra fort jeune dans les ordres, car dès 1721 nous le trouvons abbé de Saint-Melaine de Lamballe puis du Mont Saint-Quentin, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Noyon. En 1729 il fut nommé grand vicaire de l'archevêque de Tours, et le 28 mars 1739, à la mort de Pierre de Castellane, il obtint l'évêché de Fréjus. — Un membre de sa famille, Jean du Bellay, avait déjà occupé ce siège de 1455 à 1479, avant de devenir évêque de Poitiers. Préconisé le 13 novembre 1739, Martin du Bellay fut sacré à Paris par l'archevêque Gaspard de Vintimille le 16 décembre et fit son entrée solennelle à Fréjus seulement le 12 mai de l'année suivante. Il s'occupa beaucoup de son diocèse et y fit des réformes importantes. Resté très grand seigneur, ses allures hautaines lui firent de nombreux ennemis, mais malgré cela il fut élu à l'as-

semblée du clergé en 1745. Après vingt-sept ans d'épiscopat il donna sa démission au roi et se retira à Paris où il mourut le 19 décembre 1775, et fut inhumé à Saint-Sulpice au caveau des évêques.

Il avait réuni une assez belle bibliothèque pour laquelle fut exécuté — peut-être par un artiste de son diocèse étant donné le goût italien qui y domine — le fer à dorer qui fait l'objet de cet article. La maison du Bellay est trop connue pour que nous en rappelions ici les illustrations. D'après Moreri elle aurait pour auteur Berlay, sire de Montreuil, vivant sous le roi Lothaire, petit-fils d'Émenon, comte de Poitiers. Cette origine n'est appuyée sur aucun titre, mais la haute situation de la maison du Bellay au XIe siècle la rend vraisem-

blable. Dans tous les cas elle explique la présence sur l'écu de la couronne à l'antique qui ne saurait se justifier — pour la branche de l'évêque de Fréjus du moins — par la possession de la principauté d'Yvetot qui n'a jamais appartenu qu'à des rameaux collatéraux.

Martin du Bellay fut le dernier de sa race, car son frère Jean était mort au berceau et il n'avait qu'une sœur religieuse à Fontevrault.

Notons avant de terminer qu'il existe à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des Estampes dans la collection des Ex-libris, une petite pièce portant les armes des du Bellay encadrées de deux palmes. Ces attributs pourraient la faire attribuer à un ecclésiastique, mais il ne s'en suit pas qu'elle ait appartenu à Mgr de Fréjus. D'abord elle semble remonter au XVIIe siècle, et en second lieu en admettant qu'elle ait été exécutée avant son élévation à l'épiscopat, il est probable que Martin du Bellay y eût fait figurer ses attributs d'abbé. En outre il faudrait prouver que cette gravure est bien un Ex-libris, ce qui n'est nullement démontré.

Bon.

Digitized by Google

LES EX-LIBRIS DU COMTE OLDOFREDI

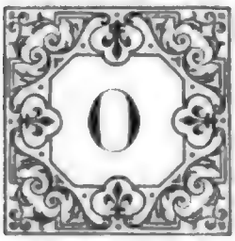

ON SAIT avec quel succès l'usage des Ex-libris, depuis une vingtaine d'années, est revenu à la mode en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. L'Italie qui a produit une si grande quantité de pièces importantes pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles n'a guère suivi ce mouvement et, quoique de grands artistes — nous nous bornerons à citer le célèbre peintre Giulio Aristide Sartorio — aient daigné dessiner quelques Ex-libris, le nombre de ceux qui se sont distingués dans cet art charmant et délicat est certes bien moins considérable que chez nos voisins.

Nous n'en avons que plus de plaisir à faire connaître à nos lecteurs quelques-unes des œuvres du comte Gerolamo Oldofredi-Tadini, gentilhomme de la cour de S. M. la reine-mère d'Italie.

Le comte Oldofredi, qui appartient à une des plus illustres familles féodales de l'Italie septentrionale[1] — celle des comtes (1380) et marquis (1415) d'Iseo qui descend des anciens rois lombards — a su partager son temps entre les exigences de la vie mondaine et le culte des lettres et des arts. Sculpteur d'un réel talent on a de lui des statues qui ont été justement admirées à différentes expositions.

Dessinateur élégant et original il a dû céder aux sollicitations de quelques-uns de ses nombreux amis et composer une série d'Ex-libris dont nous sommes heureux de pouvoir donner en hors-texte la reproduction de quelques exemplaires d'après les clichés mêmes qu'on a bien voulu nous confier.

Voici d'abord l'Ex-libris de l'auteur : ses armes dans un gracieux cartouche qui rappelle les xylographies du XVIe siècle.

Ces armoiries se lisent : *Écartelé I coupé, a, de gueules* (?) *à l'aigle de sable. b, d'argent* (?) *au chevron d'or accompagné de trois tours du même* (Tadini). II *Contre-écartelé, 1 et 4 d'argent* (?) *au lion d'or* (?), *2 et 3 d'azur, à la barre d'or accompagnée de deux étoiles du même* (Mocchi di S. Michele). III *D'or, à trois aigles de sable mises en fasce* (Oldofredi). IV *De gueules, au lion d'or armé et lampassé de sable* (Oldofredi). Sur le tout : *Coupé de gueules et d'argent à deux Y de l'un à l'autre* (Iseo).

Devise : *Velle est posse.*

Le second Ex-libris est celui de la marquise Anna Torrigiani, née Fry, dame d'honneur de S. A. R. la duchesse d'Aoste.

La propriétaire ayant désiré que l'Amérique, sa patrie, fût rappelée dans son Ex-libris, l'artiste a placé au premier plan le drapeau des États-Unis, tandis que la tour qui se trouve dans le fond du paysage évoque le souvenir des armes des Torrigiani, qui sont : *D'azur, à une tour d'argent*[2] *ouverte*

1. Voir : *Monumenti Historiali dell'antico e Nobile Castello d'Iseo. Brescia, 1685*, et *Damiano Muoni : Cenno Genealogico sulla famiglia degli Isei ora Oldofredi. Milano, 1870.*

2. Rietstap dit par erreur : *D'or.*

Digitized by Google

N° 1

N° 3

N° 2

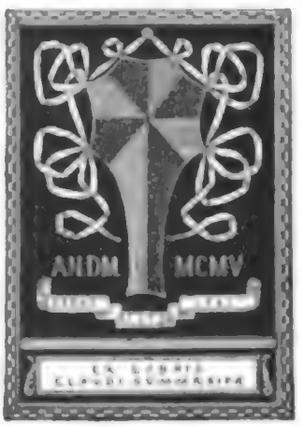

N° 4

N° 5

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B
L

Digitized by Google

et ajourée du champ, accompagnée de trois étoiles du même, une en chef et deux en flanc. Devise : *Exaltabitur.*

Le troisième Ex-libris est celui de la comtesse Laure Galli della Logia, née comtesse Balbo Bertone de Sambuy, dame d'honneur de S. A. R. la princesse Élisabeth de Saxe, duchesse douairière de Gênes. C'est une gracieuse vignette représentant un coq qui chante au lever du soleil, motif qui rappelle les armes des Galli della Loggia, ancienne famille piémontaise, originaire de Côme : *Bandé d'argent et d'azur au chef du premier chargé d'un coq de gueules, à la bordure componnée d'argent et d'azur.* Dans un angle, la devise de la famille : *Ayme et combas de mesme.*

Le propriétaire de l'Ex-libris n° IV est le marquis Claude Seyssel d'Aix et de Sommariva, officier de cavalerie. Rien de plus simple et de plus élégant à la fois que cette charmante pièce qui rappelle les plus beaux modèles du XVIe siècle. Les armes se lisent : *Gironné d'azur et d'or.* Devise : *Franc et léal.*

Tout le monde sait ce que fut au moyen âge l'illustre maison de Seyssel[1] et le nombre considérable de personnages célèbres qu'elle a produits. Nous ne citerons que cet autre Claude de Seyssel, mort en 1520, qui fut évêque de Marseille et occupe une place importante dans l'histoire de France.

La dernière pièce de la planche est l'Ex-libris de S. A. R. la duchesse d'Aoste, née princesse de Bourbon-Orléans. Ici encore l'auteur a obtenu le plus grand effet à force de simplicité et de bon goût. Dans un médaillon orné d'une cordelière qui rappelle le collier de l'Annonciade se trouvent les armes de Savoie moderne : *De gueules, à la croix d'argent*, et à chacun des quatre angles une fleur de lis en souvenir des armes de la maison de Bourbon.

Nous donnons encore ci-dessus la reproduction d'un des plus charmants Ex-libris du comte Oldofredi, qui est celui du comte Albert Castelbarco-Albani-Visconti-Simonetta[2]. Cette famille illustre, que la tradition fait descendre des anciens rois de Bohême, a été pendant des siècles une des plus considérables du Trentin, où elle possède encore un château et de vastes propriétés. En 1696 un Castelbarco épousa une Visconti de Milan, qui lui apporta en dot, avec une très grosse fortune, la grandesse et le droit d'ajouter aux siens, le nom et les armes des Visconti. C'est depuis cette époque que

1. Les Seyssel sont marquis depuis 1375.
2. Voir : Rocco Catterina, *I Signori di Castelbarco*. Camerino, 1900.

les Castelbarco se sont établis à Milan où ils ont constamment occupé un des premiers rangs parmi les premières familles de la Lombardie.

C'est à la suite d'un mariage avec la dernière descendante des comtes Simonetta (1749) et d'un autre avec une fille du duc Pompée Litta-Visconti-Arese et de sa première femme la princesse Hélène Albani (1831), unique héritière des Albani de Rome qu'ils ajoutèrent à leur nom patronymique, ceux d'Albani et de Simonetta qu'ils portent encore aujourd'hui.

Le propriétaire de l'Ex-libris que nous reproduisons est le comte Albert — second fils du prince César — qui a revêtu plusieurs charges honorifiques dans l'administration de la ville de Milan.

Les motifs héraldiques qui se trouvent aux quatre angles de cette gracieuse vignette ne sont qu'une partie des armes des Castelbarco qui sont les suivantes :

Coupé I *De gueules, au lion d'or* (Castelbarco et Bohême). II *Tiercé en pal : a. d'azur à une fasce accompagnée en chef d'une étoile de huit rais et en pointe d'un mont de trois coupeaux mouvant de la base de l'écu, le tout d'or* (Albani) ; *b. Écartelé ; 1 et 4 : De gueules au lion d'or couronné du même* (Castelbarco), *2 et 3 : D'argent à la guivre ondoyante en pal d'azur, couronnée d'or, engloutissant un enfant de carnation* (Visconti). Sur le tout : *D'or, à l'aigle éployée de sable, chargée des lettres* F. III *d'or et surmontée d'une couronne impériale. c. De sable au lion couronné d'or, tenant entre ses pattes une croix de Lorraine de gueules* (Simonetta).

Outre les Ex-libris dont nous donnons la reproduction, le comte Oldofredi en a composé beaucoup d'autres, par exemple ceux de S. M. la Reine mère, du duc de Terranova, du duc d'Ascoli, tous également remarquables par l'élégance et la sobriété de leur dessin. Mais nous pensons que les reproductions que nous donnons suffisent pour faire connaître et apprécier, comme il doit l'être, son charmant talent et pour convaincre nos lecteurs que si les artistes contemporains qui ont dessiné des Ex-libris ne sont pas aussi nombreux en Italie qu'au delà des Alpes, il en est cependant dont les œuvres méritent d'être comparées aux plus belles pièces qui nous viennent de l'étranger.

David-Henry Prior.

VARIÉTÉ INCONNUE DE L'EX-LIBRIS CARVOISIN

E VIENS de découvrir une nouvelle variété du bel Ex-libris grand format, composé des armes complètes, gravé par Collin pour le Cte de Carvoisin. Dans l'exemplaire en question, certains quartiers sont différents de ceux qui figurent sur la pièce décrite sous le n° 4 de la liste des Ex-libris lorrains. (Voir *Archives*, 1906, p. 67.) C'est avec plaisir que nous signalons cette intéressante découverte aux collectionneurs, leur attention sera mise ainsi en éveil, dans le cas où l'un de ces types viendrait à leur tomber sous les yeux.

La composition générale de l'Ex-libris est la même pour les deux variétés et la différence ne se trouve que dans l'ovale du cartouche contenant les armoiries dont quelques quartiers sont transposés ou supprimés. Afin d'éviter de trop longs détails descriptifs et pour que nos collègues puissent plus faci-

Digitized by Google

lement faire la comparaison entre chacun de ces deux états, nous donnons ici la composition des blasons seulement, jugeant inutile de reproduire l'Ex-libris entier, puisqu'il a déjà été publié en hors texte dans nos *Archives*.

Quelle est maintenant la première en date de ces variétés ? En examinant

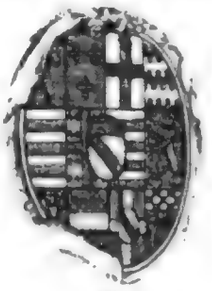

N° 1

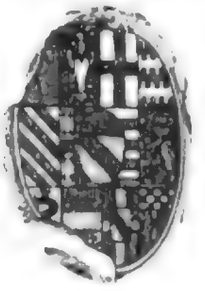

N° 2

attentivement sur chacune d'elles les tailles de la gravure, je crois que c'est celle indiquée ici sous le n° 1 ; l'autre, en effet, laisse apercevoir à la loupe, dans les quartiers modifiés, quelques traces de hachures incomplètement effacées ; de plus, dans le n° 2, l'épreuve, plus usée et plus dure de ton, est tirée sur un papier légèrement azuré qui indique une époque plus récente et se rapprochant davantage des premières années du XIXe siècle.

Ed. ENGELMANN.

AVIS

Nous rappelons aux membres de la Société qu'ils sont priés d'envoyer au secrétaire, le baron du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, leurs adresses exactes et indications d'échange pour la liste des membres qui doit être publiée dans un des prochains numéros des Archives.

LISTE SOMMAIRE
POUR SERVIR A L'ÉTUDE
DES EX-LIBRIS LORRAINS
(*Suite*).

D'IMÉCOURT (Vassinhac). — 19e siècle. — Sera décrit plus loin à Louppy (Bibliothèque du château de) ; parce que c'est l'inscription qu'il porte.

DISTRICT DE METZ. — 18e siècle. — Timbre au noir gras portant ces mots : District de Metz en trois lignes d'écriture bâtarde dans un double filet circulaire. Voir *Archives* de 1902, page 181, et 1903, page 48.

DITHEMAR. (*Anonyme.*) — 18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason (bouc tenant une épée) dans un écusson ovale posé sur un cartouche Louis XIV. Celui-ci est surmonté d'une couronne de fantaisie formée d'un grand fleuron composé de trois perles au milieu, ayant de

DITHEMAR. (*Anonyme*).

chaque côté deux petites perles et deux grosses alternées. Le cartouche est placé sur un entablement élégamment orné. Toute la composition est surmontée d'une banderole portant la devise : PRIMO NATO. La pièce est signée en bas à gauche *Nicole a Nancy*. Dimensions 0,103 × 0,071. (Collections L. Bouland, Ed. Engelmann, L. Mar.)

D L (entrelacées).

18e siècle. — Marque faite au frotton avec un cuivre découpé à jour, pour Pierre-Jean-François Dattel, alias D'Attel de Luttange, ancien élève de l'École Royale Militaire. (Voir A. Benoit, page 247).

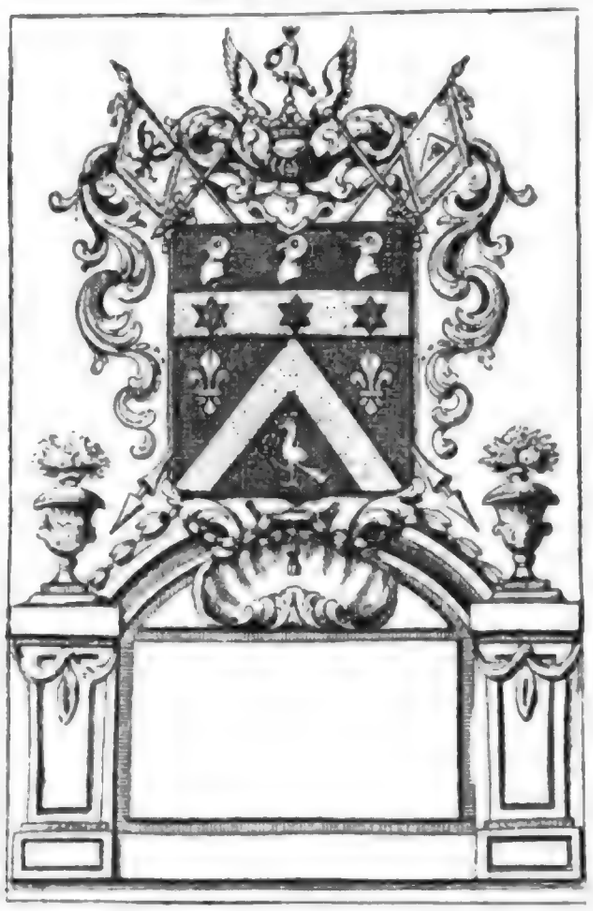

DOGER OU D'OGER DE SPÉVILLE. (*Anonymes.*)

18e siècle. — Gravure au burin ; il y en a deux grandeurs différentes. I. Au-dessus d'une base architecturale dont les coins supérieurs sont ornés de vases de fleurs, et dont la tablette est restée sans inscription ; on voit les armoiries dans un écusson français posé sur deux étendards, avec un casque couronné ayant pour cimier une huppe (oiseau) dans un vol et tenant une bague à chaton. Voir la reproduction ci-dessus.

II. Cette seconde pièce a été obtenue avec la planche gravée qui avait servi pour la précédente, et sur laquelle on a enlevé, par grattage, toute la partie inférieure, mais non pas si complètement qu'on ne puisse encore en percevoir la trace aux angles inférieurs du blason. Voir *Archives* de 1903, page 106, et planche 17, page 180.

DOLLIN DU FRESNEL. (*Anonyme.*) 18e siècle. — Élégante gravure au burin dont nous donnons ci-dessous la reproduction; elle représente le blason (lion tenant une badelaire et surmonté d'une étoile) dans un cartouche de style Louis XV surmonté de la couronne de comte et posé sur un tertre orné de fleurs. (Collections Ed. Engelmann et A. de Bizemont.)

DOLMAIRE DE PROVENCHÈRES. 18e siècle. — Se trouvera plus loin à Provenchères (Bibliothèque de M. de).

DOMUS NANCEIENSIS OBLATORUM MARIAE IMMACULATAE. 19e siècle. — Lithographie représentant une croix latine entourée de rayons, plantée sur une terrasse et accompagnée d'une couronne d'épines ainsi que des autres instruments de la passion. Au-dessous, les lettres O.M.I. Deux banderoles accompagnent ce sujet ; celle du haut porte : *Evangelisare pauperibus*

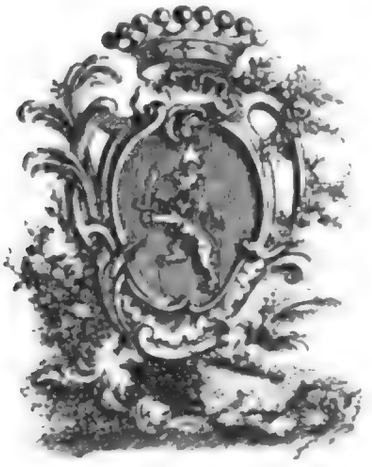

misit me ; celle du bas : *pauperes evangelisantur*. Au dessous l'inscription : Domus Nanceiensis oblatorum Mariae immaculatae. (Collection F. Bargallo.)

DORDELU (**Ex-bibliotheca Claudii**). 18e siècle. — Bonne gravure au burin. Cartouche Louis XV à coquilles latérales, contenant le blason qui a pour cimier un vol banneret aux armes de l'écu ; lambrequins presque horizontaux. Le tout repose sur un socle peu élevé portant l'inscription : Ex bibliotheca Claudii Dordelu. Placé à l'angle supérieur gauche du socle, on voit un livre duquel déborde une feuille de papier portant l'inscription : Nicole a Nancy (gravée à l'envers), et à droite, un autre livre sur lequel est posé un encrier dont une des faces porte la date 1745. Dimensions 0,063 × 0,083.

DORIST (**Nicolaus**). 18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason dans un cartouche de style Louis XIV, surmonté d'un casque taré de profil ayant pour cimier les trois scies de l'écu, et orné de larges lambrequins. Au-dessus, dans une banderole, les noms Nicolaus Dorisy. Au-dessous, dans une autre banderole, la devise Ambulemus in Lumine Domini. — Haut. 0,073 ; larg. 0,058. Nous en donnons la reproduction à la page suivnante.

DROIT (*Malgré l'apparence, n'est pas anonyme*).

19e siècle. — Charmante petite composition finement gravée au burin par L. Boisson, d'après le dessin de J. Wagrez. Ex-libris véritablement parlant ; il représente une petite Alsacienne appuyée mélancoliquement sur un livre ouvert, dont la feuille de gauche porte le nom : Droit et dont l'autre feuillet est chargé d'une balance. Le tout est surmonté d'un coq tourné vers la droite, et dans le fond se profile la cathédrale de Strasbourg. Cet Ex-libris est celui de

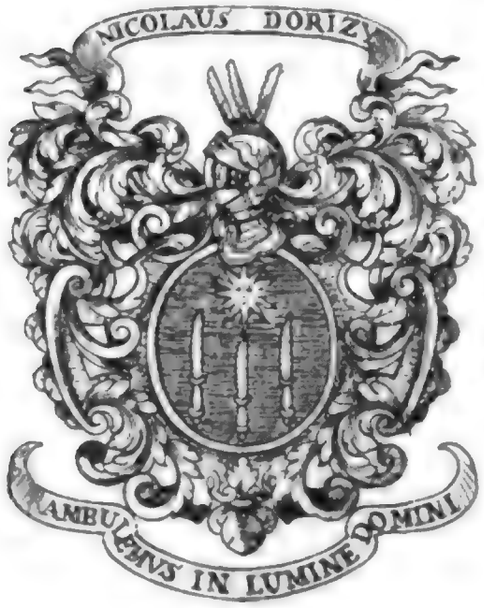

M. Droit, notaire à Nancy mais originaire d'Alsace, et grâce à l'obligeance duquel nous en avons donné la reproduction hors texte avec la planche originale dans le numéro des *Archives* de Mai 1903.

(*A suivre.*)

EX-LIBRIS FUNDATIONIS BALDAUFICÆ

LE cuivre, que nous reproduisons ci-après, est une marque des plus curieuses, et l'histoire du personnage en souvenir duquel il fut exécuté est aussi intéressante que l'Ex-libris lui-même. — Cette relation est contenue dans la brochure de Mgr J. Engel, 1901 : « La Sainte Chapelle de Notre-Dame à Hall dans la vallée de l'Inn » ; nous en donnons ci-après un aperçu.

Florian Waldauf, nommé aussi *Baldauf*, est né à Asch dans la vallée de la Puster (Tyrol). De bonne heure il se distingua par sa bravoure. Comme gardien des moutons de son père, le jeune berger, âgé de 14 ans, poursuit un ours, qui avait attaqué une brebis de son troupeau et le frappe longtemps, jusqu'à ce qu'il lâche sa proie. En revanche la bête se rue sur lui et ce n'est que par un hasard prodigieux qu'il fut sauvé, en tombant avec le garçon, l'ours se cassa l'échine et creva. Un an plus tard, ses blessures s'étant cicatrisées, son père l'envoya avec deux taureaux à Ascherleiten.

Digitized by Google

Dans son insolence juvénile il avait attaché les deux animaux ensemble par la queue et les poursuivit par monts et par vaux, pour les faire tomber finalement dans un précipice où ils se brisèrent. Le jeune berger n'osait plus rentrer à la maison ; il pleurait et faisait des prières quand un étranger, passant par là, le questionna et le consola. De village en village, en demandant l'aumône, il arriva enfin à Sterzing, d'où un négociant, qui le trouva gentil, l'amena à Vienne pour le faire instruire. Il sut si bien attirer la confiance de son bienfaiteur opulent, que celui-ci l'institua son héritier. Pourvu d'un riche patrimoine, et après ses études à l'université, il entra au

service militaire et fut bientôt appelé à la cour de l'empereur Frédéric IV, qui, pour ses services, le traita à plusieurs reprises avec distinction. A l'âge de 24 ans, il fut anobli et nommé en même temps conseiller aulique du roi. En considération des services de Florian Waldauf, son père et ses oncles furent anoblis également le 28 août 1483, et dans les lettres d'anoblissement le blason de la famille Waldauf est décrit comme suit : « *Écartelé, aux 1 et 4 de sable* (!) (*schwarzer Grund* = *fond noir*) *avec deux têtes de dragon or, sur des cous de serpent de même couleur, enlacés l'un dans l'autre, les têtes lampassées et tournées vers les coins ; au 2 et 3 de gueules* (!) (*rothe Felder* = *champs rouges*) *à deux chevrons doubles* (*zweifache Sparren*) *argent, l'un sur l'autre* ».

Lorsque le roi Maximilien, fils de l'empereur Frédéric IV, fut fait prisonnier traîtreusement par les bourgeois de la ville de Bruges, Florian de Wal-

dauf à Waldenstein se distingua particulièrement par sa bravoure et son énergie, ce que le roi Maximilien fait ressortir expressément dans la confirmation des lettres d'anoblissement, qu'il accorda, dans sa détresse, le 25 août 1488 à son ami.

Pour punir les traîtres, le roi Maximilien entreprit une expédition militaire en Flandres, puis en Hollande et à Amsterdam; notre héros l'accompagna. Étant en pleine mer et en danger de mort, il fit un vœu, dont la sainte chapelle de Notre-Dame à Hall dans la vallée de l'Inn fut le résultat.

Soutenu par son maître et par sa position considérable, Waldauf recueillit avec une ardeur extraordinaire des reliques dans toutes les parties du monde. Il en trouva en Brabant, Gueldres, Juliers, Clèves, Berg, en Westphalie, dans le Palatinat, sur les bords du Rhin, en Wurtemberg, Bade et

Souabe, sur les bords de l'Etsch et de l'Inn, de même qu'en Hongrie et Styrie, d'où il en rapporta une ample moisson. En 1492 le roi Maximilien céda à son ami fidèle le château de Rettenberg, au delà de la paroisse de Kolsass, contre une hypothèque de 9.000 florins. Dans ce château il entassa dans de vastes salles, qu'il fit décorer pompeusement par sa femme, les reliques recueillies par lui.

Le fondateur se décida alors d'ériger à Hall, dans l'église paroissiale Saint-Nicolas, la chapelle qu'il avait projeté d'y construire. Le service divin fut célébré pour la première fois en 1496, et le troisième dimanche après la saint Georges de l'an 1501 les nombreuses reliques furent transportées, en une procession solennelle du château à la chapelle.

Pour garder ce sanctuaire, Waldauf créa un vicariat principal et un sous-vicariat, pour lesquels il fit construire une maison magnifique dans la rue Pfaffenbühel. Il mourut dans son château du mont Kolsass le 10 janvier 1510, après avoir laissé par son énergie un monument rare à la postérité.

La charge du vicariat principal fut donnée en 1641 par le magistrat de la ville de Hall au vicaire *Caspar Stocker*, en mémoire duquel le second Ex-

Digitized by Google

libris reproduit ci-contre a été exécuté. Il est mort en 1663. Nous attribuons les deux Ex-libris au même artiste et les datons de la fin du XVIIe ou du commencement du XVIIIe siècle. JAROMIR ANDERLÉ.

Traduction de M. R. Benkard.

EX-LIBRIS
DU COMTE CH. LAIR

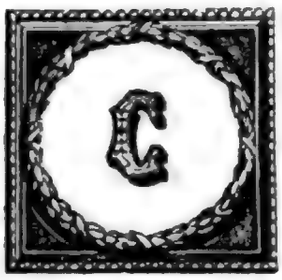

CERTAINS amateurs, de l'avis desquels nous sommes, tiennent à ce que le sujet de leur Ex-libris rappelle, au moins en partie, leur goût particulier, le genre de leur collection, ou de leurs travaux préférés. Telle a été l'idée de notre dévoué collaborateur M. le comte Ch. Lair dans le choix de la composition du sien, dont nous donnons ci-contre le tirage hors texte. — C'est une héliogravure très bien réussie faite par réduction d'après une belle assiette en vieux Rouen et l'une des principales pièces de la collection de faïences du comte Lair. Le tirage en bleu que nous donnons imite aussi bien que possible la teinte de l'assiette qui a servi de modèle.

Quoique M. le comte Lair ait réussi, grâce à une habile et remarquable adaptation de toutes les pièces d'un étage complet de son appartement, à transformer celui-ci en un véritable petit musée où l'on trouve de nombreux spécimens d'objets rares anciens : étoffes, meubles, bijoux, émaux, bourses, cristaux, faïences... etc... son goût préféré a été longtemps la collection des faïences anciennes de différentes provenances, ce qui explique bien le choix d'une de celles-ci comme motif de son Ex-libris. Nous avions formé le projet de donner à nos lecteurs un aperçu sommaire des principales curiosités aussi nombreuses qu'intéressantes contenues dans les diverses collections du comte Lair, mais outre qu'en sortant ainsi de notre sujet, nous risquions de ne point satisfaire comme elle le comporte la curiosité de nos lecteurs, nous y avons renoncé en pensant que ceux d'entre eux qui s'intéressent aux objets d'art anciens auront plus d'agrément en visitant eux-mêmes ces collections variées, en profitant d'un des fréquents séjours à Paris de leur propriétaire auprès duquel ils trouveront un accueil des plus courtois.

La riche collection d'Ex-libris et de livres armoriés ou autres que possède le comte Lair ne se trouve pas à Paris, mais à son château de Blou, par Longué (Maine-et-Loire), où il réside le plus souvent. Par quelques emprunts que nous lui avons déjà faits pour la rédaction d'articles des *Archives*, nos lecteurs ont pu s'apercevoir que M. le comte Lair met actuellement à la recherche des Ex-libris la même ardeur, peut-être même une plus grande, qu'à celle des autres objets d'art anciens.

Mais revenons à l'Ex-libris objet de cette notice et disons de suite pour être exacts que, pour transformer l'assiette en une marque de propriété, il a suffi d'appliquer au centre de celle-ci, avant la réduction, les armoiries du titulaire qui n'existaient pas primitivement sur la pièce, et qui sont : *D'argent, à la croix dentelée de sable cantonnée en chef de deux étoiles d'azur et*

Digitized by Google

en pointe de deux roses de gueules. Elles sont soutenues par deux lions assis et surmontées de la devise : Esse quam videri ; au-dessous, l'inscription : *Ex-libris et Collect. Car. Com. Lair* indique par l'addition des mots collectionibus (abrégé) que le propriétaire a l'intention d'employer cette marque non seulement pour ses livres, mais encore pour les objets de collection sur lesquels on pourra les appliquer. A cet effet, la reproduction a été faite de trois grandeurs différentes : la première réduction mesure 0,09 de diamètre; la seconde 0,07, et la troisième, 0,06. — M. le Cte Lair ne collectionnant pas les Ex-libris modernes nous prie d'annoncer qu'il ne fera pas l'échange de ses Ex-libris contre des zincogravures. Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS DE PHILIPPE CRAISSIN

LORS de la publication donnée récemment ici-même (*Archives*, année 1906, p. 37 ; n° de mars) d'une vignette armoriée et d'un Ex-libris de Philippe Craissin, j'exprimais le regret de n'avoir pu déterminer d'une façon précise l'identification du titulaire de ces pièces. Une heureuse trouvaille de mon distingué collègue et ami M. R. Richebé m'a permis d'obtenir, plus vite même que je n'aurais osé l'espérer, la solution de la question. En feuilletant des ouvrages exposés chez un libraire de Paris, M. Richebé a trouvé, collé à l'intérieur d'un petit volume, un Ex-libris du même personnage, un peu différent de celui déjà publié, et portant dans l'inscription des indications plus explicites. Par un sentiment de bonne confraternité dont je ne saurais assez le remercier, il a tenu à me signaler aussitôt sa découverte, et à me mettre ainsi en mesure de donner moi-même un complément à mon article.

Ainsi qu'on le voit par l'inscription de cette curieuse pièce, Ph. Craissin fut attaché à l'église collégiale de Sainte-Gudule à Bruxelles. C'était donc de ce côté qu'il fallait diriger les recherches ; et, en effet, j'ai été assez heureux pour y retrouver son acte de décès : acte assez concis, il est vrai, mais qui nous fait connaître néanmoins que Philippe *Crassain* (*sic*), prêtre et chapelain de l'église Sainte-Gudule, fut inhumé, le 13 octobre 1688, dans le caveau des chapelains[1].

Pas de mention d'âge ; je regrette vraiment, tant pour ce respectable prêtre que pour la mise au point de mes recherches, qu'on ne puisse y trouver la constatation qu'il était arrivé à l'âge vénérable de 95 ans, car cela m'eût permis de l'identifier avec le Philippe Crassin dont j'ai relevé l'acte de baptême, en 1603, aux archives de l'état civil d'Aire-sur-la-Lys ; mais, franchement, je ne puis avancer sérieusement, sans preuve, une telle supposition, et je me vois obligé de laisser encore un point d'interrogation sur la question de naissance de ce membre de cette famille artésienne.

Quoi qu'il en soit, il est déjà intéressant d'avoir retrouvé la date à laquelle

1. Un second acte, ne contenant d'ailleurs aucun nouvel élément d'information, nous apprend qu'un service funèbre fut célébré à Sainte-Gudule, le 25 octobre 1698, pour Philippe *Crassain*, inhumé le 13 du même mois.

Digitized by Google

il a vécu, la Collégiale où il a exercé ses fonctions, et, enfin, la qualité même de ces fonctions, qui n'étaient pas, ainsi que je l'avais cru et écrit dans mon premier article, celles de chanoine, *ca(nonici)*, mais celles de chapelain, *ca(pellani)*. Il faut avouer, ce me semble, que la confusion était plausible, car l'abréviation ayant été également réduite, sur les deux Ex-libris, à la simple syllabe *ca*, était bien de nature à tromper la postérité sur l'importance du grade de Philippe Craissin dans la hiérarchie ecclésiastique.

Voici le texte de l'acte de décès, rédigé en flamand, et relevé sur le registre aux actes de décès de la paroisse des saints Michel et Gudule à Bruxelles (acte n° 2270)

Ex. Libris Philippi Craissin
Sac: ca: ec.ae Collegiatæ S.tæ
gudulæ bruxellis

« 13 october 1698 — Sacerdos — Een sinck met 16 pbrs ad S.tam Gud. m'heer Philippus Crassain, prister ende capellaen deser Kercke indt quacquel straedt de welken is bevryt in der Kelder van de heeren cappelanen

pal 6-13 »

Traduction : « 13 octobre 1698 — Inhumation avec 16 prêtres, à S.te Gudule, de M. Philippe Crassain, prêtre et chapelain de cette église, [habitant] rue des Cailles, qui fut enterré dans le caveau de MM.rs les chapelains. »

pal [catum ?] 6-13.

On voit, par la reproduction ci-dessus, combien ce nouvel Ex-libris se rapproche, comme composition, des deux gravures publiées dans mon premier article. De dimensions un peu plus grandes, il tient de la première par le style du cartouche, et de la seconde, par la tête d'ange qui occupe la partie supérieure. La forme de l'écu est absolument identique. Ces trois pièces dénotent bien le style du XVII.e siècle : la constatation en est désormais certaine.

Quant à l'inscription, il y a lieu de la lire comme il suit : *Ex-libris Philippi Craissin, Sacerdotis capellani ecclesiae Sanctae Gudulae Bruxellis.*

Digitized by Google

La découverte de l'acte de décès de 1698 est d'autant plus précieuse que l'Ex-libris était collé sur la garde d'un volume imprimé en 1699[1] et relié aux armes de M. de Chamillard, ministre de Louis XIV, qui n'est décédé qu'en 1721. On aurait donc pu croire le décès de P. Craissin bien postérieur à la date où il eut lieu en réalité. Mais les appositions faites après coup, sur des ouvrages de valeur, d'Ex-libris de personnes qui n'ont jamais possédé l'ouvrage, sont trop fréquentes pour qu'il n'y ait pas lieu de se méfier de la provenance. Ici la supercherie était d'autant plus maladroite qu'elle constitue un anachronisme. JUSTIN DE PAS.

QUESTION

ARC—FLÈCHE. — (**N° 339.**)

Le bon résultat obtenu par la demande intitulée UN MUTILÉ, pages 133 et 176 des *Archives* de l'année 1906, m'engage à poser une question à propos d'un autre mutilé qui fait partie de ma collection et dont on voit la repro-

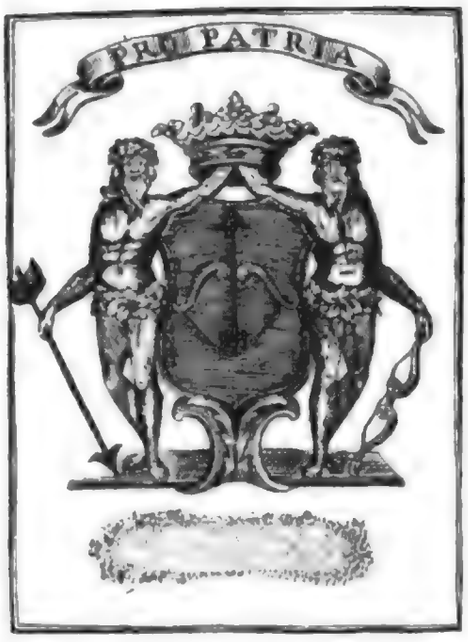

duction ci-dessus. Il s'agirait simplement de savoir si quelqu'un de nos collègues posséderait cet Ex-libris avec le nom du titulaire que l'on a gratté sur la pièce objet de cette question et représenté ici par des pointillés.

Les armoiries doivent se décrire : *D'azur, à un arc d'or posé en fasce et encoché d'une flèche de sable mise en pal* ; tenants, deux sauvages, celui de dextre appuyé sur une flèche de sable, celui de senestre sur un arc d'or. Le sable, très visible sur la flèche de l'écu comme sur celle du tenant, exclut l'attribution à la famille Tascher (Suisse) qui porte des armoiries analogues mais dans lesquelles la flèche est d'or, ce qui rend la découverte du nom fort intéressante. C. D.

1. Voici le titre de l'ouvrage : « Divi Justiniani Imperatoris institutionum juris civilis methodica interpretatio. — Parisiis apud Ægidium Paulus-du-Mesnil..... M. DC. XCIX. » Reliure en maroquin rouge aux armes de Chamillard. (V. Guigard, t. 2, p. 122.)

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

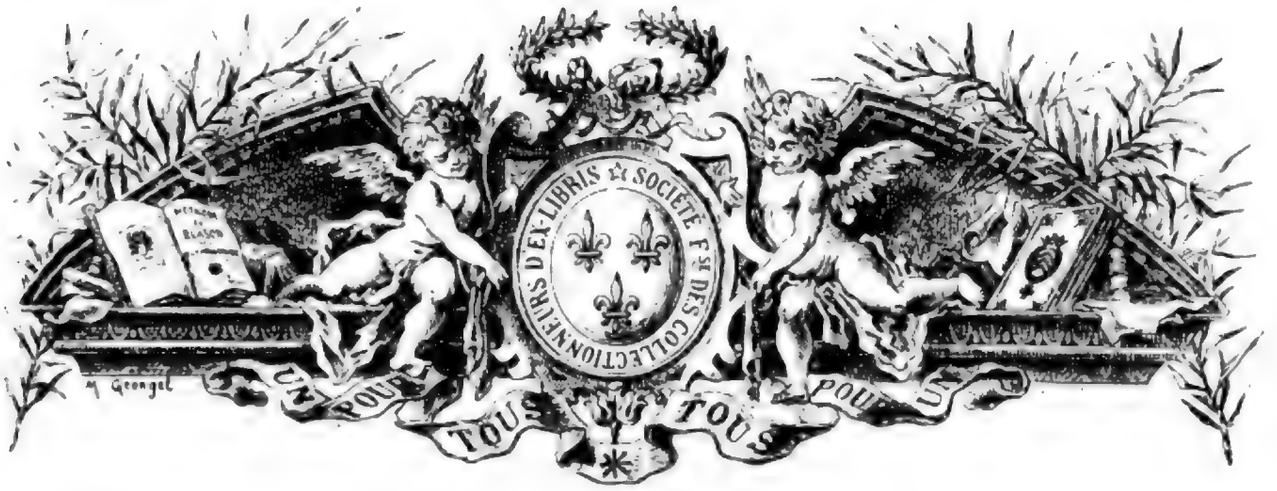

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 MARS 1907

EXACTEMENT à deux heures et demie, la séance est ouverte, sous la présidence du docteur Bouland ; étaient présents : MM. Engelmann, vice-président ; baron du Roure de Paulin, secrétaire ; F. de Gassicourt, H. de la Perrière, comte G. de Morant, vicomte de Tremeuge, comte de Villermont, J.-C. Wiggishoff. Sont excusés : le comte Allard du Chollet, MM. de Crauzat, Deluc, vicomte de Hennezel, comte Lair, baron de Mazières-Mauléon, Richebé, Salleron. A l'unanimité, sur la présentation du docteur Bouland, la marquise L. Meli-Lupi di Soragna, 40 via Manzoni, Milan, est nommée membre de la Société.

M. H. de la Perrière fait observer qu'on a eu tort d'envoyer l'article de M. David-Henri Prior à l'imprimerie sans le soumettre au Comité de rédaction. M. le Président répond qu'il a en effet pris sur lui de faire cet envoi, qu'il en accepte la responsabilité, et que de plus il a expédié à l'imprimerie, dans les mêmes conditions, son article sur l'Ex-libris Bastanier. Le Comité, par six voix contre trois, regrettant que le comité de rédaction n'ait pas été réuni depuis plusieurs mois et qu'un grand nombre d'articles publiés dans les *Archives* n'aient pas été soumis au comité de rédaction, exprime le vœu que le Bureau réunisse le Comité de rédaction régulièrement.

M. J.-C. Wiggishoff, s'étant formalisé de la façon un peu vive dont MM. Bouland et Engelmann avaient répondu à la question posée par M. de la Perrière, quitte la séance.

Le secrétaire présente la motion suivante : Le Comité, regrettant que la séance mensuelle de février ait été supprimée, prie le Bureau de veiller à ce que le Comité soit réuni régulièrement. Cette motion est repoussée par

Digitized by Google

quatre voix contre quatre, la voix du président étant prépondérante en cas de partage.

Le président prévient le Comité que, malgré les avis insérés dans notre revue, malgré les lettres de rappel qui leur ont été adressées directement par le trésorier, malgré les quittances présentées par la poste, un certain nombre de membres n'ont pas payé leur cotisation, non seulement pour 1907, mais encore pour 1906. Conformément aux décisions prises antérieurement par le Comité, le président annonce que le service mensuel va être supprimé à ces membres. Des chiffres approximatifs de l'exercice 1906, présentés par le trésorier, il résulte que le budget de 1906 aura du mal à se boucler sans déficit.

En présence des dissentiments qui viennent de se manifester dans cette séance, le président juge à propos de donner sa démission. M. Engelmann, devant les observations faites par quelques membres du Comité présents à cette réunion, et qu'il refuse d'accepter, donne sa démission de vice-président. M. le Président et M. le Vice-Président resteront en fonctions jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra le 26 mai.

Obligé d'aller à une autre réunion le président quitte la séance à 3 h. 45, après avoir prié M. Engelmann de présider.

Le Comité vote des remerciements au capitaine Prévost de Saint-Hilaire, pour l'envoi de son Ex-libris ; à M. Delûc, qui offre à chaque membre un tirage moderne d'un bel Ex-libris anonyme du XVIIIe siècle. Lecture est faite de la communication du Dr Bouland sur l'Ex-libris de Madame du Barry : le Comité vote à l'unanimité l'impression de cette communication. M. de Gassicourt présente une intéressante étude sur les Ex-libris Trudon ; l'impression en est décidée à l'unanimité. M. Richebé envoie un Ex-libris en largeur représentant un paysage et dont le nom a été découpé ; il ne peut malheureusement pas être identifié.

Le secrétaire fait passer les publications reçues : P. Vibert, *L'Allemagne tentaculaire*, Foix, 1906, in-8 ; Emile Perrier, *Les Chevaliers du croissant*, Vannes, 1906, in-8 ; Ed. des Roberts, *Les Armoiries de l'Abbaye de Saint-Benoît-en-Voëvre*, Nancy, 1907, in-8, contenant les Ex-libris de Massu de Fleury et de Stanislas Alliot, dernier abbé de Saint-Benoît ; baron du Roure de Paulin, *La Bête du Gévaudan*, communication faite à l'Académie de Clermont-Ferrand, 1906, in-8 ; la *Revue Héraldique* ; la *Rivista Araldica*, le *Bulletin du Bibliophile*, les *Archives Héraldiques suisses*, *Osterreichische ex-libris* ; *Ex-libris Zeitschrift*, la *Revista Iberica*.

Le Secrétaire, Baron du Roure de Paulin.

DEMANDE

J'ai trouvé dans un lot de papiers achetés chez un marchand, une curieuse pièce manuscrite, de 1762, dont le contenu intéresserait certainement nos collègues de Flandre et d'Artois.

C'est la nomination dans la paroisse de Coutices (*sic*), gouvernance de Douai, d'un clerc paroissial, par le seigneur du lieu le marquis de Hamel. Ce dernier rédige ladite nomination, signée de sa main et scellée de son cachet,

sur un papier qui porte en tête une fort belle gravure à ses armes, tirée en bleu pâle, qui mesure 0,087 sur 0,060. L'écu est ainsi écartelé :

Au 1, contre-écartelé d'or et de gueules; au 2, Montmorency; au 3, d'or, à cinq tours de gueules 2,2 et 1; au 4, d'argent, à trois tourteaux de gueules. Sur le tout : *De gueules, au chef d'or, chargé de trois molettes de.....* Supports : *Deux lions couronnés et contournés. — Couronne de marquis, surmontée d'un nègre tenant une massue; deux pennons.*

On lit au-dessous l'inscription suivante dans un encadrement de volutes Louis XV :

Mr le marquis
de Hamel-Bellanglise
de Grand Bullecourt.

Je suppose que c'est le cuivre d'un Ex-libris qui a servi pour cet en-tête, mais je voudrais en avoir l'assurance. L'un de nos collègues pourrait peut-être nous fixer à cet égard, s'il possédait dans sa collection un Ex-libris du marquis de Hamel. Il serait intéressant aussi d'identifier les quartiers de cet écu et d'en donner l'explication précise. Vte de Hennezel d'Ormois.

A PROPOS D'UNE COMMUNICATION

A Monsieur Ed. Engelmann, Vice-Président de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.

Mon cher Vice-Président,

L'UN de nos plus dévoués collaborateurs m'a envoyé il y a quelque temps, pour en obtenir l'identification et en faire un examen critique, la pièce que je vous prie de communiquer aux Membres du Comité dans la prochaine réunion avec les observations que j'y joins moi-même.

L'identification n'est pas difficile, car le blason de dextre est celui de Du Barry et celui de sénestre les armoiries de fantaisie faites pour J. Béqus, devenue comtesse Du Barry. La devise bien connue : *Boutez en avant*, reproduite sur le fer de reliure de cette célèbre courtisane, confirme l'attribution qui lui en est faite. Passons donc de suite à la critique, qui est plus délicate : elle soulève différentes questions que je n'ai pas la prétention de résoudre ici d'un trait de plume, puisque je vous prie de les soumettre à nos collègues :

1° Cette petite gravure en largeur est-elle un Ex-libris?

2° Si oui, à qui doit-on l'attribuer?

3° Si non, à quel usage était-elle destinée?

I. — La pièce est-elle un Ex-libris? ou dans le cas présent, ce qui revient à peu près au même..., en a-t-elle servi?

Quoique l'on connaisse un certain nombre d'Ex-libris qui ont été gravés à dessein avec la disposition en largeur, il faut bien reconnaître que cette forme n'est pas très commune, et qu'en général bon nombre de petites gravures ainsi exécutées sont ou des cartes de visite, ou des gravures de dédicace. Mais

Digitized by Google

l'expérience a montré aussi que quelques-unes de ces petites planches en largeur ont été tirées quelquefois sur du papier mince pour servir d'Ex-libris. Celle-ci serait-elle du nombre ? Cela ne paraît pas impossible, voici pourquoi : en examinant attentivement la pièce, on s'aperçoit qu'elle est tirée sur un papier assez mince, dont on expliquerait difficilement l'emploi pour un autre usage. Si en effet elle avait été tirée pour carte de visite, ce papier eût été absolument insuffisant, et de plus on lui aurait laissé des marges, ce qui n'est pas le cas ici, car elle en manque totalement.

Si elle était un fragment découpé dans le haut d'une dédicace d'un petit volume, outre que le papier serait encore d'une autre qualité, on verrait au dos des fragments de texte imprimé, suite forcée du texte de la première page. Ici au contraire on ne rencontre pas la moindre trace d'impression, mais seulement des amincissements du papier dus à un décollage. Tout en

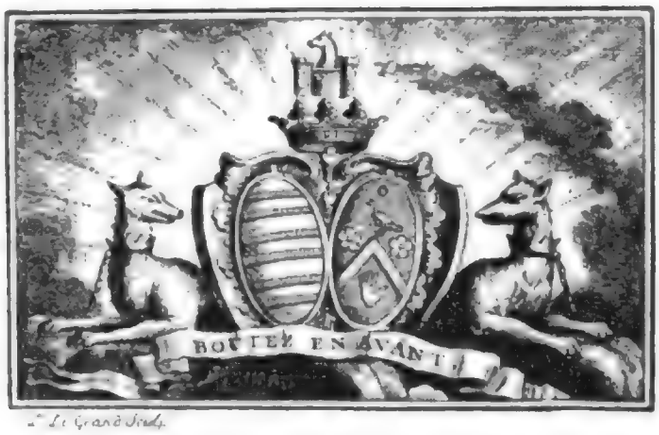

tenant compte de ces éraflures, je n'insiste pas trop sur leur valeur, car aujourd'hui les traces de collage ne sont plus une garantie d'authenticité comme autrefois. Ce qui précède me paraît donc exclure l'emploi de cette vignette comme carte de visite, ou son découpage dans un volume de petit format.

C'est la troisième fois, pour le moins, que cette petite pièce me passe sous les yeux depuis quelques années : ce n'est donc pas une de ces épreuves isolées faites pour être gardées comme spécimen ou mise dans une collection. Pour cet usage encore, on l'eût tirée sur un meilleur papier et avec des marges, alors qu'ici elle est rognée jusqu'au ras des filets ! Ceci me porte à croire qu'il y aurait eu un tirage de cette planche (quelle qu'en soit du reste la destination première) *fait sur papier mince et sans marges pour servir d'Ex-libris.*

II. — A qui cette pièce aurait-elle pu servir d'Ex-libris ? Comme je l'ai dit en commençant, les deux blasons accolés, la devise, ne laissent aucun doute à cet égard ; cette vignette a été faite sûrement pour la comtesse du Barry ou pour son mari.

III. — Si, comme peut le faire supposer sa disposition en largeur et l'absence du mot Ex-libris,... cette gravure n'a pas été primitivement exécutée pour être un Ex-libris, quelle pouvait alors être sa destination ? D'après sa forme et ses dimensions, il semble qu'elle devait être destinée à figurer en tête d'une dédicace pour un volume in-12° probablement. Et c'est dans les

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ME INSPIRAT
BEETHOVEN
Ex Libris Harris Bastonier.

petits volumes publiés à l'époque de la faveur de la Du Barry qu'il faudrait faire des recherches.

Quelle conclusion pouvons-nous tirer de cet examen critique?

Celle-ci, jusqu'à démonstration du contraire : c'est que, si cette petite gravure n'a pas été primitivement gravée pour être un Ex-libris, il y en a des épreuves tirées dans des conditions telles qu'elles ont bien pu en servir.

La question serait définitivement tranchée, si en plus des trois exemplaires qui sont passés par mes mains, on en trouvait d'autres figurant dans les grandes collections de nos collègues. C'est ce que nous les prions instamment de vouloir constater, et de nous communiquer le résultat, quel qu'il soit, de leur investigation. Dr L. Bouland.

P.-S. — Il y a plusieurs années déjà, nous avions proposé à nos collègues de faire, dans le cours des séances du Comité, la lecture de communications écrites, plus ou moins analogues à celle-ci, préparées à loisir par eux, chez eux, sur telle pièce ou document qui pourrait les intéresser. Nous profitons de l'occasion que nous présente celle-ci, pour leur renouveler cette proposition, car l'auteur, les assistants, voire aussi nos lecteurs, tous y gagneraient, ces communications pouvant être, tout comme d'autres questions, publiées dans notre revue. Le Président.

EX-LIBRIS
DU SCULPTEUR H. BASTANIER

FAIT PAR LUI-MÊME

DEPUIS quelque temps déjà, grâce à l'obligeance de notre collègue M. Eberhardt Bastanier, nous avions à notre disposition le cuivre du curieux Ex-libris de son frère M. Hanns Bastanier, dont nous donnons ci-contre le tirage hors-texte, et qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs tant par l'originalité de sa composition que par sa bonne exécution. — Nous avons eu l'occasion il y a deux ans de présenter aux assistants dans une des réunions du Comité trois Ex-libris exécutés par M. Hanns Bastanier qui n'est plus un inconnu pour eux; quelques indications sur cet artiste permettront à nos autres collègues d'apprécier plus facilement les détails de l'Ex-libris bien personnel qu'il a gravé pour lui-même.

D'une famille d'origine française réfugiée en Allemagne, M. Hanns Bastanier, sculpteur à Berlin (Alt Moabit 14), est le fils du professeur de peinture Ernest Bastanier; il est né en 1885 et s'occupe aussi de gravure sur cuivre à l'eau-forte.

Se détachant sur un fond vigoureusement ombré, le motif principal de son Ex-libris est une espèce de bas-relief posé dans un coin d'atelier, il représente le sculpteur assis devant une statuette et s'inspirant par la musique,

comme l'indique l'inscription : *Ars musica me inspirat*, placée au-dessus de lui entre deux masques qui personnifient les deux modes : majeur (DUR) à gauche, et mineur (MOLL) à droite. Au-dessous et en avant sur le sol, en allant de droite à gauche : quelques burins dans un vase portant en manière de signature, l'inscription à peine perceptible : *ipse fecit 1905*; un cahier sur le dos duquel est inscrit le nom de Beethoven, une flûte dont l'extrémité se perd dans la bordure indiquent le maître et l'instrument préférés de M. H. Bastanier. Perché sur le haut du bas-relief, un corbeau rappelle celui qui faisait autrefois partie du mobilier de l'atelier.

Le tout se trouve entouré d'une guirlande de lierre pour symboliser la persévérance de l'artiste qui est autodidacte en ce qui concerne la gravure à l'eau-forte; à la partie inférieure elle laisse un espace blanc de forme rectangulaire dans lequel on voit l'inscription : Ex-libris Hanns Bastanier. Enfin sur un médaillon circulaire qui est suspendu à l'angle inférieur droit de cette guirlande est représenté un petit sapin au-devant duquel se trouve un berceau, par allusion au jour de Noël qui est celui de la naissance du graveur. C'est ainsi que dans un espace assez restreint, celui-ci a trouvé moyen de réunir les indications de sa profession et de ses goûts, ainsi que des détails personnels.

Les tirages originaux ont été exécutés sur un papier de luxe du Japon fait à la main. — Nous offrons à M. Hanns Bastanier nos félicitations et nos remerciements.

Dr L. BOULAND.

LES ANCIENS EX-LIBRIS DU PÉRIGORD

(*Suite*[1].)

JACQUES JAY DE BEAUFORT

OUS passons à un contemporain de M. Du Cheyron de Veynac, M. Jay de Beaufort, dont les ancêtres figurent également avec beaucoup d'honneur dans les annales de la ville de Périgueux et dont le dernier descendant a été le généreux comte Henri de Beaufort, secrétaire général de la Société de secours aux blessés militaires.

Jacques Jay de Beaufort naquit le 4 août 1734 du mariage de Pierre de Jay, seigneur de Beaufort, et d'Élisabeth Du Puy, dame de Barrière. Il suivit la carrière militaire, tout en conservant les goûts littéraires auxquels sa famille ne fut jamais étrangère. Un de ses parents, Jean de Jay, sr d'Ataux, avait écrit, sous Louis XIII, une histoire de la ville de Périgueux, dont il avait été maire, mais le manuscrit s'en est égaré, comme nous l'avons dit ailleurs[2].

Entré, en 1750, dans les chevau-légers de la garde du roi, il obtint, dix ans après, une commission de capitaine de cavalerie, et fut fait chevalier de Saint-Louis en 1778. Il émigra, en 1792, et ses biens furent séquestrés. Il fit la campagne des Princes. Fait maréchal de camp le 14 février 1815,

1. Voir les *Archives* des mois d'août et novembre 1906.
2. *Recherches sur les historiens du Périgord au XVIIe siècle* (1882).

il mourut en 1824, veuf en premières noces de Marguerite de Taillefer et époux en secondes noces de Béatrix de Paty, sa cousine, qu'il avait épousée à Bordeaux en 1774.

Notre collègue M. Charles Aublant, secrétaire de la Société historique et archéologique du Périgord, a trouvé l'*Ex-libris* de M. de Beaufort sur une édition des chefs-d'œuvre de Pierre et Thomas Corneille en trois volumes (Paris, Compagnie des librairies associés, 1771) : c'est à lui que nous en devons la connaissance.

Dans cet *Ex-libris*, deux lions assis supportent le cartouche, qu'entourent des branches de laurier et surmonte une couronne de marquis. Les armes de Jay y sont gravées : *D'azur, à la bande d'or chargée de deux lions de sable,*

accompagnée de deux rocs d'échiquier d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe.

LE CHEVALIER DE LA CALPRENÈDE

Tout le monde connaît l'écrivain sarladais, mort en 1663, qui a illustré le nom de La Calprenède en composant des romans et des tragédies : il s'appelait Gautier de Coste et se qualifiait de seigneur de La Calprenède et de Toulgou. Il ne fut pas le seul de sa famille qui aimât les lettres : un de ses frères, religieux augustin de Chancelade, a fait un « très bon livre », *Le bon prêtre*, qui est devenu si rare que personne ne s'est encore vanté de l'avoir rencontré.

On raconte que le cardinal de Richelieu, ayant entendu la lecture d'une tragédie de La Calprenède, avait dit : « La pièce n'est pas mauvaise, mais les vers sont lâches » ; à quoi l'auteur avait répondu vivement : « Jarney ! Il n'y a rien de lâche dans la maison de La Calprenède. »

Les La Calprenède ont, en effet, donné des preuves de courage. Le romancier était officier au régiment des gardes. Son frère cadet, Jean de Coste, appelé le capitaine Toulgou, nommé par la duchesse de Savoie gouverneur de Montecalvo dans le Montferrat, assiégé dans cette place par les Espagnols, y périt sur la brèche à la fleur de l'âge. Moréri a rappelé le rôle distingué joué par leur cousin germain Antoine de Coste, seigneur de Maurival, durant la Fronde, à Sarlat. Celui-ci devint le chef d'une lignée de brillants officiers, qui relevèrent le surnom de La Calprenède après son extinction chez les aînés.

C'est un arrière-petit-fils de ce conseiller aux sièges de Sarlat qui a été le propriétaire de l'*Ex-libris* objet de cet article. Notre érudit collègue M. Gas-

Digitized by Google

ton de Gérard, vice-président de la Société historique du Périgord, allié aux La Calprenède, nous en a facilité l'attribution.

Jean-Baptiste de Costes de La Calprenède, seigneur d'Eyrignac, était le troisième fils de François, capitaine au régiment de Nivernais, et de Gabrielle de Tilhet. L'aîné était vicaire général de Sarlat, le second conseiller au Grand Conseil. Quant à lui, il embrassa, comme son père, la carrière militaire. Il gagna tous ses grades dans le régiment de Normandie, où il occupa successivement les emplois de lieutenant (1767) et de capitaine (1774) : il y servait encore en 1792. Il mérita la croix de chevalier de Saint-Louis.

La bibliothèque publique de Périgueux possède l'édition en douze volumes du roman de *Faramond* (Paris, Sommaville et Jolly, 1661-1670), provenant

de la bibliothèque du petit-neveu de l'auteur, qui avait collé sur les gardes son *Ex-libris*, composé de l'encadrement formé par un ruban noué dans le haut duquel est suspendue par un anneau la croix de Saint-Louis : on lit au milieu : *Le chevalier de Lacalprenède*. L'exemplaire que nous reproduisons ci-après fait partie de la collection de M. Jules Pellisson, juge au tribunal civil de Périgueux.

Si le seigneur d'Eyrignac eût fait graver un *Ex-libris* armorié, il n'y aurait assurément point placé les armes que dans son *Armorial de la noblesse du Périgord*, M. A. de Froidefond attribue à tort à la famille de Coste de La Calprenède : *D'azur, à trois coquilles d'argent, 2 et 1, et une étoile de même en cœur*, qui furent celles d'une famille de la haute bourgeoisie de Sarlat, mais celles-ci : *De gueules, à la licorne d'argent.*

LE MARQUIS DE SAINT-VIANCE

Voici un *Ex-libris* d'une simplicité rudimentaire, qui se trouvait appliqué au moyen d'une griffe sur les livres du château de Vaugoubert, paroisse de Quinsac.

Le 3 juillet 1764, mourut dans ce château, qu'il avait rebâti à son retour d'Espagne où sa participation à la conspiration de Cellamare l'avait obligé de se retirer, Antoine-Armand-Angélique d'Aydie, lieutenant général des armées de S. M. catholique, ancien vice-roi de la Vieille-Castille. Il institua pour sa légataire universelle Marie-Benoite d'Abzac, fille de Marie d'Aydie, sa sœur, et de François d'Abzac de Mayac, marquis de Migré.

Cette nièce était, depuis 1748, mariée à Jean de Philip, marquis de Saint-Viance, seigneur de Puymège en Limousin et gouverneur de Turenne, dont le père, Jean Melchior de Philip Saint-Viance, était aussi devenu Périgourdin par son mariage avec Anne de Salignac-Fénelon.

La marquise de Saint-Viance sembla avoir également hérité des goûts littéraires de son oncle le comte d'Aydie, qui avait publié une traduction anonyme des œuvres philosophiques du chancelier Bacon : elle les transmit à son fils, possesseur de l'*Ex-libris* qui nous occupe.

Jean-Joseph de Philip Saint-Viance naquit le 14 janvier 1749. Il succéda à ses parents dans le gouvernement de la vicomté de Turenne. Il était

capitaine au régiment de Conti-dragons, quand la Révolution éclata. Pendant les campagnes de l'émigration, il fut porte-étendard du régiment de cavalerie noble de l'armée de Condé. Rentré en France, il se maria, en 1809, avec Élisabeth-Claire Bathilde de Boysson, veuve du baron de Lestrade : leur fille, Mme Elisabeth-Jeanne-Marie-Joséphine de Philip Saint-Viance, veuve de Larmandie, vient de mourir presque centenaire à Périgueux.

M. de Saint-Viance s'occupait de littérature. Il a laissé des recueils d'historiettes, chansons, noëls, couplets, articles sérieux ou badins. Le comte de Larmandie a laissé, à son exemple, plusieurs cahiers manuscrits dont nous possédons un certain nombre : il y reproduit des extraits des recueils de son beau-père, notamment, avec des notes sur la province, l'Épître de Lagrange-Chancel au prince de Chalais sur la noblesse du Périgord, dont on a retranché à l'impression les derniers vers, qui sont une vive satire contre le marquis Chapt de Laxion, dont l'auteur avait eu à se plaindre, et la lettre que nous avons publiée[1] du marquis de Sainte-Aulaire à sa sœur la vicomtesse d'Aydie, pour lui faire connaître le fameux quatrain à la duchesse du Maine, qui a fait sa réputation.

L'*Ex-libris* de M. de Saint-Viance ne nous intéresse guère que par les souvenirs qu'il éveille sous notre plume.

1. *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 1906, p. 803.

Digitized by Google

LE VICOMTE DE BOURZAC

L'amour des livres a été héréditaire dans la famille de La Cropte, comme nous l'avons montré dans l'étude spéciale que nous lui avons consacrée[1]. Quand nous avons donné les deux *Ex-libris* de Jean-François de La Cropte, dit l'abbé de Bourzac, devenu évêque de Noyon, et celui de la comtesse de Bourzac, sa belle-sœur et légataire universelle, nous ne connaissions point l'*Ex-libris* si finement gravé et fort rare de leur neveu et fils, le chevalier de Bourzac. Notre collègue du bureau de la Société historique et archéologique du Périgord M. Lespinas a bien voulu le mettre à notre disposition.

Louis-François-Joseph de La Cropte était le second fils, né à Noyon le 5 juin 1753, du mariage d'Isaac de La Cropte, comte de Bourzac, et de Marie-Henriette des Achards de Joumard de Légé. A l'exemple des siens, il embrassa le noble métier des armes. Sous-lieutenant au régiment de Conti-cavalerie en 1767, il fut capitaine dans le même régiment à la nouvelle for-

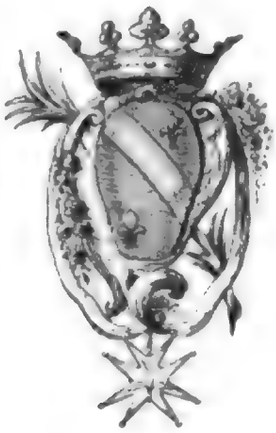

S. L. Biosse sculp.

mation de 1772. Le 1er juin 1789, il passa au régiment d'Artois. Il avait été présenté au roi et était monté dans les carrosses de S. M. le 7 février 1783. Il était chevalier de Saint-Louis.

Il fit plusieurs campagnes à l'armée de Condé, en qualité d'aide de camp du prince. Colonel en 1798, il fut nommé maréchal de camp par brevet du 17 juillet 1816.

Il avait épousé, le 29 août 1787, Dlle Marie-Françoise Roussel d'Épourdon, fille d'un ancien colonel du régiment de Quercy et gouverneur du château de Foix, dont il eut deux fils, militaires comme lui.

Rien de plus charmant que l'*Ex-libris* du vicomte de Bourzac. Il est d'ailleurs signé par un habile graveur : *S. L. Biosse, sculp.* Les armes de La Cropte : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis de même*, sont placées dans un écusson en forme de poire renversée, placé sur un cartouche enguirlandé de roses et appuyé contre une palme : il est surmonté d'une couronne de marquis. M. de Bourzac avait voulu faire entourer le tout du ruban de chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont il

1. *Ex-libris de deux prélats de la maison de La Cropte* (1903).

avait le grade : l'artiste s'est trompé dans l'exécution. Au ruban, celui-ci a suspendu une croix à huit pointes pommetées, mais, au lieu de l'émail blanc des croix de chevalier de Malte, il a représenté au centre la colombe de l'ordre du Saint-Esprit. On ne connaît pas de cordon bleu parmi les La Cropte ; s'il y en avait eu dans sa famille, le dernier marquis de Chantérac n'aurait pas manqué de l'insérer dans la notice publiée, avec sa souscription, dans le 61e volume, 2e série, des *Annales historiques* de M. Tisseron (1895).

NICOLAS DE LA ROCHE-AYMON

Le dernier *Ex-libris* dont nous donnons la reproduction est celui d'un érudit, Nicolas de la Roche-Aymon.

Son possesseur appartenait à la branche des La Roche-Aymon, seigneurs du Verdier, du Breuil, et d'Eyssendiéras dans la paroisse de Saint-Médard-d'Excideuil. C'est au château de ce dernier nom qu'était né, en 1717, Jacques de La Roche-Aymon, ancien officier au régiment de Royal-Navarre-cavalerie,

chevalier de Saint-Louis ; il quitta le service, et se maria avec Élisabeth Thomas, fille de Nicolas, ancien officier, sr de La Garde, paroisse de Saint-Martin-des-Bois, en Fronsadais, où naquit Nicolas, l'aîné de leurs six enfants, le 4 août 1767.

Celui-ci fut attaché à la bibliothèque du Louvre, incendiée par les brigands de la Commune. Il est à croire qu'il y avait laissé de nombreux manuscrits ; car il avait composé des mémoires sur les événements qui avaient suivi 1793 et sur l'émigration. Il était aussi l'auteur d'une généalogie en ce qui concerne la seconde branche principale de sa famille, où il s'était attaché à réparer les erreurs et les omissions commises à son sujet dans la généalogie publiée par les soins du cardinal de La Roche-Aymon.

Il fut ami de l'abbé de Lespine, et avait, comme ce dernier, beaucoup étudié tout ce qui concernait les familles du Périgord, berceau de sa famille. La bibliothèque de Périgueux possède plusieurs livres provenant de sa bibliothèque particulière ; des notes marginales, écrites de sa main, garnissent de nombreuses pages de ces livres revêtus de son *Ex-libris*.

Deux licornes, l'une couchée à terre, l'autre debout, soutiennent l'écu, surmonté d'une couronne de marquis, aux armes des La Roche-Aymon : *De sable, au lion d'or, semé de trèfles de même.*

A. Dujarric-Descombes.

Digitized by Google

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DROUAS (Claude). (*Anonyme.*) — 18e siècle. — Bois gravé. Claude Drouas, évêque de Toul, avait une bibliothèque considérable et plusieurs Ex-libris gravés sur bois, de dimensions diverses, se rapprochant tous plus ou moins du type de celui dont nous donnons la reproduction hors texte. Cartouche de style Louis XIV contenant le blason du prélat, couronne de duc entre la crosse et la mitre ; le tout est surmonté du chapeau à quatre rangs de houppes qui tombent presque jusqu'au bas du cartouche. Il n'y a rien d'étonnant à ce que certains de ces bois aient pu être employés sur les mandements épiscopaux (Mgr Drouas était fort économe), mais ceux qui sont des Ex-libris portent presque tous une cote et un chiffre ajoutés à la plume, ainsi qu'on peut le voir sur celui reproduit ci-contre.

DUBALAY (Me). — 19e siècle. — Étiquette lithographiée en caractères d'écriture anglaise. Sous un simple trait de 0,053 de long, l'inscription Me Dubalay. Elle a dû être faite pour Jean Dubalay, d'abord conseiller auditeur à la Cour royale de Metz, ensuite propriétaire du *Journal du département de la Moselle.*

DU BARRY. (*Anonyme.*) — 18e siècle. — Curieuse gravure au burin en largeur, en voir la reproduction page 36 de ce No. Dans un cartouche Louis XV posé sur deux loups assis contournés et colletés d'une couronne à l'antique de laquelle pend une chaîne, se trouvent les armes accolées de Du Barry et celles composées pour Jeanne Béqus. Couronne de duc, surmontée comme cimier d'un château entre les deux tours duquel une tête et col de loup. Sous le cartouche une banderole portant la devise bien connue *Boutez en avant*. Le bas se trouve dans des nuages, tandis que la partie supérieure est environnée de rayons. La composition toute entière est circonscrite par un filet gras qui mesure 0,085 × 0,049mm. A l'angle inférieur gauche on lit la signature *L. Legrand sculp.*

DUBÉRON. (*Anonyme.*) — 18e siècle. — Gravure au burin, c'est une des plus originales compositions de Nicole fils : elle représente les armoiries du titulaire (3 molettes) sur un écusson ovale, dans un cartouche rocaille, surmonté d'un casque couronné et taré de front, avec une molette dans un vol pour cimier. Tenants, deux maures ayant chacun sur le dos un carquois, celui de dextre assis sur un tambour renversé, celui de sénestre debout portant de la main droite un étendard aux armes de l'écu et de la main gauche une chaudière. Le tout repose sur une terrasse déchiquetée, à la partie infé-

Digitized by Google

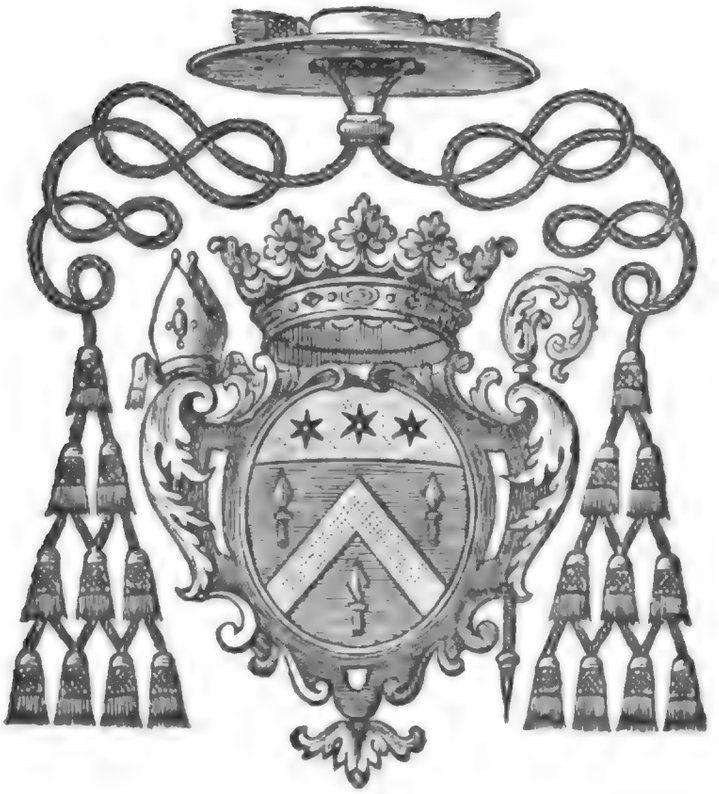

C6 18.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Digitized by Google

rieure droite de laquelle on lit : *Nicole fils inv et sculp a Nancy 1753.* — Nous avons eu en mains un exemplaire de cette pièce qui porte imprimés au dos des fragments de généalogie, ce qui indique que si elle a servi d'Ex-libris, elle n'a pas été gravée pour cet usage exclusivement.

DU BLAISEL. (*Anonyme.*) 18e siècle. — Gravure héraldique : dans un écusson ovale, armoiries écartelées avec le blason des Du Blaisel sur le tout ; couronne de duc, grand-croix de Saint-Louis, ainsi que celle des SS. Maurice et Lazare derrière l'écu. Le tout est posé sur l'aigle du Saint-Empire. Il y en a deux formats d'un dessin à peu près identique, mesurant, le plus grand : 0,068 × 0,052 de large. Nous reproduisons le plus petit avec ses dimensions.

DU CAMBOUT DUX DE COISLIN PAR FRANCIAE... ETC... 18e siècle. — Étiquette typographiée, en quatre lignes, rappelant le legs de ses manuscrits fait par Mgr de Coislin aux Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés, ainsi :

Ex-Bibliotheca MSS. Coisliniana olim Seguierana quam illus. Henricus Du Cambout dux de Coislin par Franciae episcopus Metensis etc. Monasterio S. Germani a Pratis legavit anno MDCCXXXII.

Dans le livre de A. Benoit il y a une faute d'impression qui lui avait échappé et qui a été reproduite par d'autres : c'est le mot NOSS qui là n'a aucun sens au lieu de l'abréviation M S S qui est très claire.

DU CAYLAR DE BERMOND... ETC... 18e siècle. — Voir plus haut à Caylar de Bermond Despondeilhan et dans les *Archives* de 1903, page 58, où cette pièce a été reproduite.

DU CHATELET, (*Anonyme.*) 18e siècle. Grande composition héraldique, gravée au burin ; sur une base ornée, cartouche contenant un écusson ovale aux armes de la famille du Châtelet, casque couronné, avec lambrequins horizontaux et surmonté d'une petite banderole portant le cri de guerre *Priny Priny*. Quoique cette pièce fasse partie

de la collection d'Ex-libris de la Bibliothèque Nationale, elle est tellement rognée (la gravure même est atteinte) que l'on peut avoir des doutes sur son authenticité.

DU CHEMIN, CHER, SEIGR DE LA TOUR..... (L. F.).

18e siècle. — Gravure au burin. Dans un écusson circulaire, blason écartelé (le 4e quartier est aux armes de Jeanne d'Arc), posé sur la croix et entouré du collier des ordres du Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Couronne de duc ; au-dessous et séparée par un trait, l'inscription : L. F. Du Chemin cher Seigr de la Tour Commandent pour le Roy à St Lo. Cette famille n'est

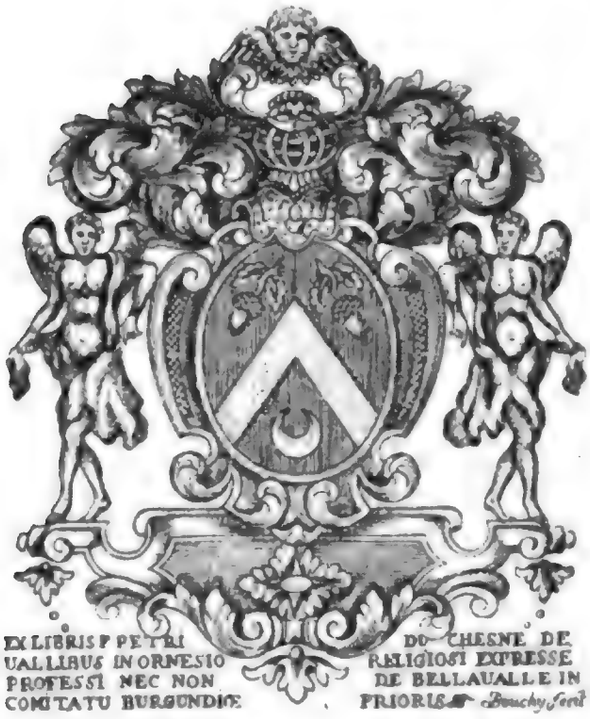

pas lorraine et ne figure ici qu'à cause des armoiries de Jeanne d'Arc. Voir *Archives* de 1902, page 117, et la brochure de M. Billot de Goldlin : *Famille d'Arc essai généalogique sur la famille Duchemin*.. etc.. qui est annoncée sur la couverture de notre revue.

DU CHESNE DE VALLIBUS IN ORNESIO... ETC... (Ex-libris Petri).

17e siècle. — Gravure au burin. Sur un cartouche de style Louis XIV, le blason dans un écusson ovale surmonté d'un casque taré de front, sans cimier, à la place duquel, entre deux volutes des lambrequins se voit un chérubin. Tenants deux anges. La reproduction ci-dessus nous dispense de plus longue description. Pierre du Chesne devait être francomtois, mais l'abbaye des Vaulx-en-Ornois ou Vaux-en-Ornois était en Lorraine. Voir les *Archives* de 1904, page 110.

DU COETLOSQUET, NÉ A METZ 1836 (Ex-libris Maurice).

19e siècle. — Intéressante gravure due à notre collaborateur A. Bellevoye ; elle représente une vue de la maison romane située rue des Trinitaires Metz et appelée hôtel Saint-Livier ainsi que l'indiq du reste les mots : *Hostel St-Livier à Metz*, gravés dessus. Dans le bas, sur une banderole avec les arm...

Digitized by Google

de Metz, l'inscription en écriture anglaise : Ex-libris Maurice du Coëtlosquet né à Metz 1836. Dimensions : 0,082 de haut sur 0,068 de large.

Dr L. Bouland.

QUESTIONS

TROIS ÉCUSSONS. — (N° 340.)

Nous donnons ci-dessous la reproduction d'un petit fer de reliure communiqué par un membre de notre Société, qui fait appel à l'érudition ainsi qu'à l'obligeance de nos collègues pour retrouver le nom de son propriétaire. La reproduction ayant été obtenue au moyen du fer original lui-même est d'une exactitude absolue.

Quoique d'une exécution assez peu soignée, cette pièce ne paraît pas très ancienne ; elle ne doit guère remonter au delà de la seconde moitié du XVIIIe siècle, si l'on en juge d'abord par la forme du cartouche sur lequel est posé le blason, et ensuite parce que les émaux de celui-ci y sont indiqués

très nettement par des hachures, ce qui se voit rarement sur les fers de reliure anciens. Les armoiries doivent se lire : *D'azur, à trois écussons d'argent, 2 et 1, chargés chacun de deux pals de gueules.* Couronne de comte ; supports, deux lions.

Mr DE MANSCOURT. — (N° 341.)

Un Ex-libris, de style Louis XV, porte ce simple nom, *Mr de Manscourt*, au-dessous d'un écusson ovale : *D'or, à la fasce de gueules, chargée de trois glands couchés de sinople et accompagnée de trois merlettes de sable.* Nous ne trouvons nulle part de famille de Manscourt et le blason ci-dessus ne se rencontre pas dans Rietstap. Manscourt ne serait-il pas un nom de fief, comme Hyenville, et, dans cette hypothèse, qui était propriétaire de cette seigneurie ?

X***.

RÉPONSES

VRAYET. — (N° 312.) (13e année, page 128.)

La question 333 des *Archives* du mois d'août 1906 concerne un personnage qui était sûrement picard.

J'ai, dans ma collection, l'Ex-libris Vrayet, et j'ai copié, dans la crypte de l'église de Nesle (Somme), une pierre tombale en losange, portant cette inscription :

Hic || Jacet || Mes Joannes Fran || ciscus Vrayet pres || byter ambianus et

HU || JUS ECCLESIÆ CANONICUS. || OBIIT DIE 12ª FEBRUARII || 1775 ÆTATIS VERO || SUÆ 73 (ou 75?) || REQUIESCAT || IN PACE.

« Le chanoine Vrayet, dit M. Duhamel-Décéjean (*Description archéologique du canton de Nesle*, p. 154), n'appartenait pas au diocèse de Noyon, il était du diocèse d'Amiens, et sans doute natif de cette ville où l'on retrouve encore aujourd'hui ce nom de Vrayet, tout à fait inconnu à Nesle et aux environs. »

Sans nul doute, le *docteur de Sorbonne*, de l'Ex-libris, devait être apparenté au chanoine de Nesle, et son contemporain (d'après le style de la pièce).

ROGER RODIÈRE.

Mis DE MARANVILLE. — (**N° 313.** — 13e ANNÉE, PAGE 128.)

Il existe un troisième Ex-libris identique au deux déjà cités. La seule différence, c'est qu'au lieu des mots : « Le marquis de Maranville », on lit : « Le marquis du Boutet ».

En outre, j'ai noté qu'à la Bibliothèque Nationale les deux Ex-libris du marquis de Maranville et du marquis de Boutet sont attribués à Alexandre-Joseph-François du Boutet, marquis de Maranville. Cte DE RÉGIS.

Les du Boutet de Maranville ont une courte citation au tome 1, page 109, du *Dictionnaire Universel de la Noblesse de France*, par M. de Courcelles, qui fait remonter leur anoblissement à 1596 et leur donne des armoiries différentes de celles figurant sur notre Ex-libris. Nous citons cette particularité, pour ceux de nos collègues qui s'occupent spécialement de généalogie, car elle est en contradiction avec ce qui est dit dans Lachesnayes.

Dr L. BOULAND.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de janvier de l'*Ex-libris Journal* de Londres commence par une notice sur Edwin-Davis French, un des meilleurs graveurs américains d'Ex-libris, récemment décédé; son portrait est reproduit en frontispice. Viennent ensuite les notes du mois concernant les diverses publications reçues, notamment celle relative aux Ex-libris de Californie. Dans un avis supplémentaire sont mentionnés les noms et adresses des personnes désirant faire des échanges. Après plusieurs petits articles au sujet des Ex-libris du sud de l'Afrique, de miss Violet Hardy et du Cosmos Club; on trouve une étude sur une collection d'Ex-libris de Richard Mountaine et W. Haskoff, écrite par D. Sherborn, avec la liste de ces Ex-libris. — Comme complément à ce numéro, on a donné les tables des matières pour l'année 1906, et une feuille sur la constitution et le règlement de la Société anglaise des Ex-libris. — Parmi les diverses figures qui accompagnent tous ces articles, nous pouvons citer entr'autres l'Ex-libris de A.-F. Ammann et le portrait du comte de Leiningen-Westerburg. F. CARÊME.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — No 4. Avril 1907

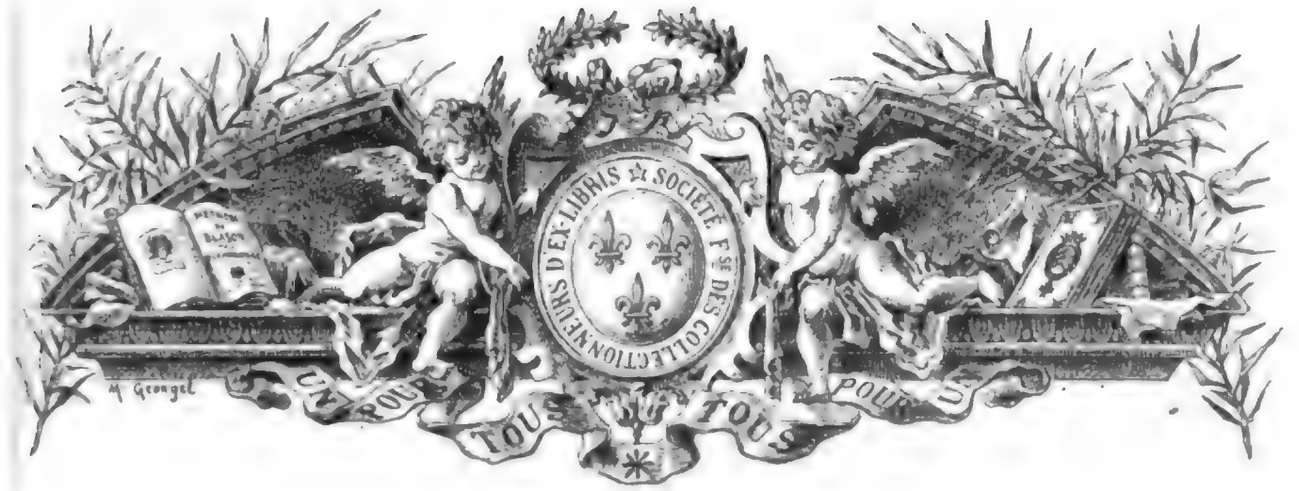

OBSERVATION

Nous avons l'honneur de faire observer aux membres de la Société que le présent numéro est fort en retard par suite de malentendus, de remaniements à faire exécuter au dernier moment.

Ces retards indépendants de notre volonté nous montrent combien est nécessaire, dans une revue comme la nôtre, l'unité de direction qui vient d'y faire défaut pendant plusieurs mois et jusqu'à ces jours derniers. C'est une des causes qui nous font persister dans la résolution de nous retirer.

Le Président, L. Bouland.

Le Vice-Président, Ed. Engelmann.

LES BIBLIOPHILES

DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

CORRAUD (Jean-Baptiste-Raphael)

Le premier membre connu de cette famille, Gabriel Corraud, mari d'Anne Pluvier, vivait à Nîmes au commencement du XVIIIe siècle.

Son fils Raphaël fit son droit, devint avocat au Parlement de Paris, et mourut à Nîmes le 8 février 1749. L'inventaire de ses biens nous révèle un mobilier assez luxueux, dans lequel se trouvaient des tableaux et des estampes estimés à 500 livres, une bibliothèque composée de beaux ouvrages valant 300 livres, des meubles anciens, de l'argenterie, de la faïence et autres objets d'une valeur de 2.000 livres.

Digitized by Google

Il ne faut donc pas s'étonner si Jean-Baptiste-Raphaël Corraud, fils de l'avocat Raphaël et de Marie Roux, en contemplant l'intérieur familial, prit le goût des livres et des belles choses. Il augmenta la bibliothèque paternelle et orna ses livres du bel Ex-libris, que sa reproduction ci-dessous dans sa grandeur originale, nous dispense de décrire, et qui porte les armes suivantes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné, en chef, de deux cors de chasse adossés d'argent, enguichés et virolés de gueules, et, en pointe, d'une montagne à six copeaux également d'argent.*

Jean-Baptiste-Raphaël Corraud, né à Nîmes le 17 avril 1744, exerça la profession d'avocat pendant quelques années, devint ensuite conseiller en la

cour présidiale de Nîmes (1769), et par provisions du 28 septembre 1771, conseiller au conseil supérieur que le roi venait de créer dans cette ville. Il mourut à Nîmes le 9 janvier 1813.

Il épousa Marie Ricard, de laquelle il eut un fils : Louis-Mathieu, marié à Denise Camus. De ce mariage naquirent deux filles : Marie-Henriette-Alix, mariée, le 19 avril 1832, à Joseph-Valentin Martin, et Marie-Lucie-Adrienne, qui fut unie, le 20 septembre 1837, à Ignace-Joachim-Isidore-Henri de Chastellier, fils de Méric-Joachim-Isidore, député du Gard, et de Marie-Henriette-Amélie de Trivio, et deux fils morts sans alliance.

COTTIER (François-Régis-Charles-Joseph)

Né à Carpentras, le 13 février 1749, Charles Cottier, fils de Philippe Bruno, avocat, et de Marie-Thérèse Reynaud, fut élu premier consul de sa ville natale en 1781 et 1787. Nommé, en 1786, vice-président de la chambre

apostolique, il devint plus tard (1789) avocat général du Pape dans le Comtat. Après la révolution, de juge au tribunal civil de Carpentras, il passa, en l'an VIII, comme juge en la Cour d'appel de Nîmes. Président du tribunal de Carpentras en l'an XII, il fut replacé au tribunal d'appel de Nîmes par décret impérial du 11 juin 1806, et peu après nommé conseiller en ladite Cour. Admis à la retraite en septembre 1818, il mourut à Carpentras, où il s'était retiré, le 14 avril 1822.

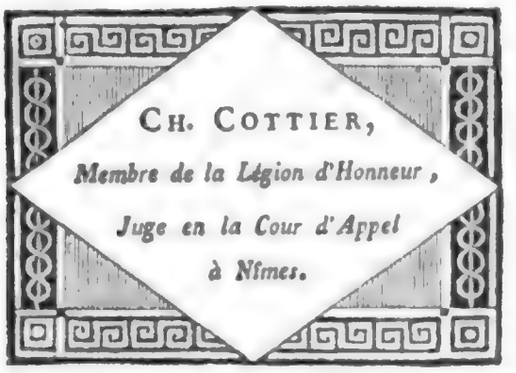

Cottier est noté parmi les plus féconds historiens du Comtat-Venaissin. Il a publié :

Recueil de divers titres sur lesquels sont fondés plusieurs droits et privilèges dont jouit la ville de Carpentras, capitale du Comté-Venaissin, Carpentras, Quenin, 1782, in-4° de 173 pages ;

Notice historique sur la ville de Carpentras, Carpentras, Devillario-Quenin, 1827, in-8° de 172 pages ;

Notices relatives au consulat de la ville de Carpentras, in-4° de 10 pages, sans date et sans nom d'imprimeur ;

Des hauts faits et valeureux exploits des Avignonnais dans leur guerre contre Carpentras en 1791. Imprimerie de la Vinte, 1791, in-8° de 80 pages ;

Notices historiques concernant les recteurs du ci-devant Comté-Venaissin, recueillies par Charles Cottier, Carpentras, J.-A. Proyet, 1806, in-8° de 440 pages. Dans ce dernier ouvrage sont signalées plusieurs omissions ou erreurs commises par Fantoni, Pithon Curt et autres historiens.

Nous passons sous silence d'autres publications scientifiques, littéraires ou juridiques qui sont de moindre importance.

Cottier s'était fait exécuter, comme Ex-libris, une trentaine d'étiquettes

typographiques très simples, se rapportant à chacune des charges publiques qu'il a occupées. Nous reproduisons les deux plus ornées qui sont également les plus rares

Ses descendants ont conservé jusqu'à nos jours son importante bibliothèque, riche en ouvrages sur l'histoire du Languedoc, de la Provence et du Comtat-Venaissin. L'un d'eux, cependant, la fit vendre, à Paris, à la Salle Sylvestre, du 1er au 5 mai 1900[1].

PROSPER FALGAIROLLE.

L'EX-LIBRIS DU COMTE BRUNETTA D'USSEAUX

ALGRÉ sa naissance à Vercelli (Piémont) nous ne pouvons considérer le comte Brunetta d'Usseaux comme un étranger. Résidant une grande partie de l'année en France, il est une des personnalités parisiennes les plus connues et les plus aimées. Dans cette sympathie pour notre pays, que professe le comte d'Usseaux, nous serions tenté de voir une preuve nouvelle des forces de l'atavisme, car la famille Brunetta est d'origine Française et même d'origine Auvergnate ! Nous trouvons des Brun et Brunet en Auvergne dès le XIIe siècle, et pendant tout le cours des XIIIe, XIVe et XVe siècles plusieurs occupent d'importantes charges et contractent des alliances avec les meilleures familles de cette province. Quoi qu'il en soit, la filiation prouvée de la famille Brunetta remonte à Antoine de Brunet, seigneur de Doucy, qui fonda une chapelle à Mandonex-sous-Clermont en 1449 et qui eut plusieurs enfants [2].

Jean Brunet — en italien Brunetta — conseiller du Roi au Conseil Souverain de Pignerol, qui épousa, le 6 février 1655, Hélène Falcombello, des comtes de Melle, Frayssino, Alma, Lottolo et Albaretto, eut douze enfants; dont l'aîné fut Bartholomeo Brunetta, gouverneur de Nice et Cherasco en 1706, de Pignerol en 1710, colonel du régiment de Piémont-infanterie, et commandant de Mondovi en 1735. Cette même année, il acheta la comté d'Usseaux [3]. Il avait épousé, le 25 juillet 1702, Anne-Marie Marsilia. Telle est la souche des Brunetta actuels.

Son petit-fils fut Marie-Henri-Louis-Stanislas Brunetta, comte d'Usseaux, né le 13 novembre 1779, qui épousa, 15 septembre 1810, Marie-Christine-Henriette Cotti di Brusasco et d'Alice, qui lui donna : Charles-*Auguste*-Henri-Marie, né le 13 juillet 1811, mort le 15 septembre 1863, général de division, grand-croix des Saints-Maurice et Lazare, officier de la Légion d'honneur (1859), qui épousa en premières noces la comtesse Thérèse Reynaud, de qui il eut : 1° *Henri*-Auguste-Louis-Marie, comte d'Usseaux, né à Pignerol, le

1. *Catalogue de la Bibliothèque formée par M. Charles Cottier...* Premier consul de la ville de Carpentras en 1787, avocat général de N.-S. Père le Pape en 1789. Paris, Em. Paul, in-8, 1900, 98 pages.
2. ARCHIVES DE TURIN : *Blason qui renferme les armoiries des villes, bourgs, etc..... et familles nobles du duché de Savoie.....* de Théodore Pagani, p. 32, seconde partie.
3. Près de Fenestrels, Piémont, à la frontière française.

VSQVE DVM VIVAM ET VLTRA
FIDE ET GLADIO

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
L

1er septembre 1840, lieutenant général, grand officier des Saints-Maurice et Lazare et de la Couronne d'Italie, mort à Pérouse sans alliance, le 21 janvier 1894; 2° *Charles*-Albert-Marie, né le 19 octobre 1843, colonel de cavalerie, chevalier des Saints-Maurice et Lazare et de la couronne d'Italie, etc..... Auguste Brunetta d'Usseaux épousa en secondes noces, le 17 novembre 1856, Caroline-Thérèse-Marie Mattone di Benevello, née le 2 janvier 1859, de Charles-Joseph-Eugène, comte Mattone di Benevello, président de la Cour de Cassation de Piémont, et Louise-Joséphine-Marianne Montiglio d'Ottiglio e

Villanova. De cette union naquit à Vercelli, le 14 décembre 1857, *Eugène*-Jules-Marie Brunetta, comte d'Usseaux. Le comte d'Usseaux possède quatre Ex-libris dont deux gravés par Agry :

1° *D'azur, à la croisette d'or accompagnée de trois étoiles en pointe.* Supports : deux lions; couronne de comte; cimier : un lion tenant une épée. Devise : Fide et gladio; sur cartouche. Légende : *Ex-libris Brunetta d'Usseaux, Brusasco, Alice, Monteu-Roëro, Cavagnolo, Sulitzkoë*[1]. 97 mm. sur 72 mm. Il existe une seconde variété qui porte autour une seconde légende : Clermontis-Ferrantis ac Pinerolensi Patrii. — Catazania Victorii (Veneti) — Atque Vercellensi Suburbi honoris cives.

2° Ex-libris sigillaire, écu : *Écartelé : au 1 d'argent à l'aigle de sable, coupé de gueules au chardon d'or*, qui est Cotti de Brusasco; *au 2 d'azur, à l'aigle de sable, coupé de gueules, à trois billettes* (ou *briques*) *couchées d'or*, qui est Mattone; *au 3 coupé d'argent et d'azur au crancelin d'or*, qui est Monti-

1. Ces titres ont été reconnus au comte d'Usseaux par décret royal du 27 juin 1895, à la suite des *consignements* de la noblesse italienne.

Digitized by Google

glio; *au 4 d'argent à la fasce échiquetée de sable et d'or de deux tires, accompagnée d'une grenade de sable*, qui est de Zeyffart. Sur le tout Brunetta. Support : un lion tenant une épée; casque couronné à l'antique; cimier : un lion tenant une épée. Devise : FIDE ET GLADIO; trois décorations, Malte, Ordre Teutonique, Saints Maurice et Lazare. Légende : *Usque dum vivam et ultra*. Rond 63 mm. Voir la reproduction hors texte.

3° Un cavalier lance au poing ayant son bouclier et le caparaçon de son cheval aux armes des Brunetta. Au fond, le château de Mazzé. Les devises de la famille, et au-dessous : *Ex-libris Brunetta d'Usseaux, Brusasco, Alice, Monteu-Roëro, Cavagnolo, Sulitzkoë*. 100 mm. sur 58 mm.

4° Le même Ex-libris, mais le cavalier est armé d'une épée. 74 mm. sur 58 mm.

Peu de temps après le vote de la loi Zanardelli contre le duel, le comte d'Usseaux ayant été obligé de se battre, fut condamné à une amende par la Cour d'appel de Pallanza; jugeant alors que la devise de famille : FIDE ET GLADIO n'était plus de saison, le comte d'Usseaux prit une autre devise plus en rapport avec les idées actuelles : une tête d'âne entourée de chardons,

Digitized by Google

avec ces mots : PHILOSOPHIE OBLIGE. La petite pièce que nous donnons a été exécutée par Stern.

Outre ces Ex-libris, le comte d'Usseaux a fait exécuter à Vienne deux fers à dorer coloriés : 1° Les armes ci-dessus : sur le tout Brunetta parti de Zeyffart, avec la couronne de patricien. 40 mm. sur 30 mm.

2° Les armes couronnées ; supports et cimier : trois lions tenant une épée, deux casques surmontés de deux guidons, l'un aux couleurs de Brunetta et l'autre de Zeyffart, avec le cri : *Periede* (En avant). La devise de la famille et les trois décorations ci-dessus. 90 mm. sur 90 mm.

Érudit, lettré averti et délicat, le comte d'Usseaux a réuni au château de Mazzé [1] une bibliothèque de plus de six mille volumes, comprenant presque tous les classiques français, italiens et anglais, ainsi qu'un grand nombre de livres de science et d'histoire. La bibliothèque du bel hôtel de l'avenue du Bois de Boulogne comprend surtout des livres d'usage courant et ses auteurs préférés. Le comte d'Usseaux possède également une collection remarquable de riches reliures et de gravures du XVIIIe siècle.

Fervent de tous les Sports auxquels il se livre avec passion, le comte d'Usseaux fait sur son yacht de longues croisières ; il a remporté aussi un grand nombre de prix de courses d'automobiles, etc.....

Délégué de l'Italie à l'Exposition Universelle de 1889, commissaire spécial du Gouvernement à celle de 1900, il a été élu membre du jury international des sports, vice-président des sports athlétiques, et représentant de l'Italie au Comité International des Jeux Olympiques.

Mais à côté de sa passion pour les sports, le comte d'Usseaux n'oublie pas qu'il a l'honneur d'appartenir à l'Ordre Souverain, Militaire et Hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, autrement dit de Malte, et suivant les statuts de cet ordre il s'occupe activement d'un grand nombre d'œuvres hospitalières. Ancien membre du comité central de la Croix-Rouge italienne, il est aujourd'hui vice-président du Comité régional de la Croix-Rouge du Lac Majeur. Il a reçu lors de l'Exposition de 1900 le grand prix d'honneur pour son ouvrage sur : *Le transport des malades et blessés par voie fluviale en temps de guerre* [2] ; système adopté depuis dix ans par le gouvernement italien et la Croix-Rouge.

Enfin le comte d'Usseaux s'occupe d'agriculture et il a été le premier à adopter dans ses propriétés de Soutlizko Limanskoye [3] les colonies de fermiers, et en 1892 il a publié une étude très intéressante sur les gisements de pyrolusites de la province d'Ekaterinoslaw [4].

Camérier secret de cape et d'épée de feu S.S. Léon XIII, le comte d'Usseaux est chevalier de Malte, de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction Publique, chevalier de la Couronne d'Italie, commandeur avec plaque de Saint-Grégoire, commandeur du Sauveur de Grèce, chevalier Marianer-Kreutz de l'ordre Teutonique, etc., etc.

Il épousa le 27 janvier 1882 Catherine de Zeyffart, née le 26 mai 1865, du Boyard Pierre de Zeyffart, capitaine des houzards de l'Empereur de Russie,

1. Près d'Ivrea, à l'entrée de la vallée d'Aoste, Piémont.
2. *Progetto di Convoglio Ospedali Fluviale*, Gênes, 1891.
3. Dans le gouvernement de Ekaterinoslaw.
4. *Description géognostique du gisement de Pyrolusite*, 1891-92, in-8.

et de la comtesse Hélène de Sinélnikoff, fille du dernier Ataman des Cosaques libres du Don. La comtesse d'Usseaux mourut le 17 mai 1897, laissant :

1° *Gustave*-Auguste-Pierre-Marie, né le 19 janvier 1863, à Turin, sous-lieutenant au régiment de chevaux-légers Umberto Ier;

2° *Serge*-François-Charles-Marie, né à Turin le 3 mars 1885;

3° *Nadedja*-Eugénie-Stella-Ida-Marie, née à Turin le 18 novembre 1888.

4° *Lothaire*-Rurik-Charles-Marie, né à Nervi (près Gênes) le 1er décembre 1892.

Baron du Roure de Paulin.

EX-LIBRIS DE J. DE PERNET

CERTAINS Ex-libris abondent, on les voit dans toutes les collections parce que le cuivre gravé se trouvant entre les mains de quelque marchand, des tirages sur vieux papier en sont faits au fur et à mesure de leur épuisement. C'est le cas de celui de J. de Pernet qui va nous occuper : je ne veux point dire par là qu'on ne rencontre plus maintenant d'exemplaires anciens, mais tout simplement qu'ils sont moins communs que les autres. Du reste, que l'exemplaire possédé soit de tirage récent ou non, il n'en est pas moins intéressant parce qu'il est anonyme d'abord, parce que la plupart de ceux qui l'ont n'en connaissent pas le propriétaire, ensuite parce que les documents sur la famille du titulaire ne sont pas tous d'accord.

Ainsi qu'on le voit par la reproduction que nous en donnons ci-contre, les armoiries posées sur un écusson du genre allemand sont : *D'argent, à une tête d'égyptien au naturel couronnée à l'antique*. Elles sont surmontées d'une couronne ducale avec un demi-vol senestre pour cimier. Deux bannières aux armes de l'écu sont passées en sautoir derrière celui-ci. Supports : deux griffons, celui de dextre assis, celui de senestre rampant, ils sont posés sur une terrasse. En haut, sur une banderole, se voit la devise : *Vivit post funera virtus*; au bas du cartouche est suspendue une croix de Saint-Louis.

Les armoiries sont celles de la famille de Pernet (Lorraine). — Dans le *Nobiliaire* de Dom Pelletier on trouve un George de Pernet qui reçut en 1532 du duc Antoine de Lorraine des lettres assez vagues de confirmation de noblesse ou d'anoblissement avec permission de porter les armes de ses prédécesseurs mais sans les décrire. Dans leur *Complément au Nobiliaire de Don Pelletier*, MM. Lepage et Léon Germain rappellent ces lettres, mais ils ne parlent pas davantage des armoiries.

Rietstap cite d'abord une famille de Pernet (Lorraine) anoblie en 1725 avec des armes absolument différentes, on se demande où il a pu puiser ce renseignement ; puis une famille de Pernet (Genève) avec les armes : *D'argent, à une tête de More couronnée à l'antique d'or*, comme sur l'Ex-libris, moins toutefois ce dernier émail.

Pour trouver des renseignements plus probants c'est au *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye Desbois qu'il faut s'adresser. On y trouve que

Digitized by Google

Pernet, famille noble en Lorraine, avec les armes et supports figurés sur l'Ex-libris, a formé deux branches : Pernet de Récourt et Pernet-Blercourt. Que Nicolas de Pernet, seigneur de Champs, colonel de cavalerie au service d'Autriche, reçut en 1649 de l'Empereur Ferdinand le titre de baron, avec la devise : VIVIT POST FUNERA VIRTUS, et c'est justement celle qu'on voit sur l'Ex-libris. Ce qui confirme par conséquent l'attribution de celui-ci à un des membres de la famille de Pernet. Mais lequel ? Ceci est moins facile à déterminer, car plusieurs d'entre eux ont reçu la croix de Saint-Louis.

Nous pensons que le personnage le plus considérable de cette famille, celui qui très probablement a fait usage de cet Ex-libris, doit être Jacques,

comte de Pernet-Blercourt, seigneur de Lisle, fils de Georges, baron de Pernet-Blercourt, capitaine de dragons, et de Brigitte de Michelot. Il fut châtelain de Bar-sur-Seine, capitaine au régiment de Jarnac, dragons; et reçut la croix de Saint-Louis à vingt et un ans, pendant le blocus de Göttingen (Hanovre). Le roi de France l'autorisa, tout en conservant ses pensions, à passer au service de l'Électeur Palatin comme colonel de cavalerie; il y devint général-major et reçut en 1768 le titre de comte. On ignore s'il fut marié et la date de son décès. Dr L. BOULAND.

Au commencement de cet article nous disions que l'ancien cuivre gravé de cet Ex-libris Pernet servait maintenant à faire les tirages des nombreux exemplaires que l'on rencontre un peu partout. Depuis l'impression de cet article, nous avons eu l'occasion de comparer un de ces tirages avec un exemplaire véritablement ancien appartenant à M. Engelmann et nous avons pu constater que ceux-ci sont obtenus non pas avec la planche originale elle-même, mais avec une planche récente regravée d'après l'original.

C'est avec l'exemplaire réellement ancien qui a servi à cette comparaison que nous avons fait exécuter la reproduction ci-contre. Dr. L. B.

LISTE SOMMAIRE

POUR SERVIR A L'ÉTUDE

DES EX-LIBRIS LORRAINS

(*Suite*).

DU DEFFAND AU PRINCE DE BEAUVAU (Du legs de la Marquise).

18e siècle. — Étiquette en largeur imprimée sur trois lignes ainsi :

DU LEGS
de la Marquise Du DEFFAND
au Prince DE BEAUVAU.

et entourée d'un encadrement formé de fleurons typographiques, séparés à chacun des angles par une fleur de lis. Dimensions 0,077 de large sur 0,044 de haut.

DU LEGS
de la Marquise DU DEFFAND
au Prince DE BEAUVAU

DUFRESNE (A.).

19e siècle. — Cet érudit, qui possédait de curieuses médailles et des documents lorrains, avait une bonne bibliothèque ; il n'employait comme Ex-libris qu'une petite étiquette faite au frotton avec un cuivre découpé à jour, dont voici la reproduction. Quelquefois même il se servait d'une coupure de la bande de son journal qui porte : M. Dufresne, conseiller de préfecture à Metz. Moselle.

A. DUFRESNE

DUMARS DE VAUDONCOUR... ETC. (Charles-François).

18e siècle. — Gravure au burin à claire-voie. Sur une espèce de piédestal assez orné, un lion et un aigle soutiennent un cartouche régulier dans lequel se trouvent les armoiries (blason écartelé, dans un écusson ovale). Casque de profil surmonté d'une couronne de comte, celle-ci séparée du cimier par une banderole qui porte la devise : VIM MARTE REPELLIT. Sur la face antérieure du socle se trouve en six lignes l'inscription

CHARLES FRANÇOIS
DUMARS DE VAUDONCOUR
ECUYER. CONSEILLER. CHEVALIER D'HONNEUR.
AU BUREAU DES FINANCES EZ
GÉNÉRALITÉS DE METZ ET ALSACE
SEIGNEUR DE WARISE ET AUTRES LIEUX.

Dans l'angle inférieur gauche on lit la signature LANCON. FECIT. Dimensions : 0,113 de haut sur 0,073 de large.

DUMARS DE VAUDONCOUR SEIGNEUR DE WARISE (Le chevalier).

18e siècle. — Belle gravure au burin représentant les armoiries du titulaire dans un cartouche Louis XV appuyé à gauche contre un socle portant l'inscription : Le Chevalier Dumars de Vaudoncour seigneur de Warise Vaudoncour Rauille &. Casque de profil surmonté comme dans la pièce précédente d'une couronne de comte et d'une banderole avec la devise *Vim Marte repellit*. Supports deux aigles.

Le tout repose sur une terrasse déchiquetée chargée au premier plan : d'une palette, d'un cahier de musique, d'un porte-crayon, d'une équerre, etc..., dans

le bas, à droite, on lit la signature *Nicole 1753*. Je possède un volume de mémoires manuscrits sur le premier plat duquel la pièce signée *Lançon* est collée en plein, tandis que celle de Nicole qui est à grandes marges et qui la recouvre n'est collée que par un côté permettant ainsi de voir l'autre.

DUMAST (DE).

19e siècle. — Sera décrit plus loin à Guerrier. (Bibliothèque d'A.-P.-F. Guerrier de Dumast.)

DU MESNIL.

18e siècle. — Gravure au burin assez finement exécutée. Elle représente le blason dans un cartouche Louis XV un peu penché de gauche à droite et posé sur deux livres. Il est surmonté d'un casque sans cimier et entouré d'une palme et d'une guirlande. Le bas du cartouche est entouré de nuages et le haut de rayons de soleil. Gravure à claire-voie dont nous

DU MESNIL.

donnons ici la reproduction. A. Benoit nous a signalé une pièce à peu près semblable et portant l'inscription : Bibliothèque de M. Du Mesnil.

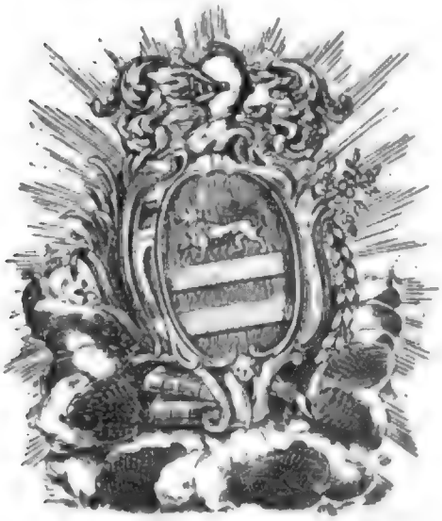

DUMONT DE VALDAJOU, CHIRURGIEN BREVETÉ DU ROY.

18e siècle. — Intéressante gravure au burin dont nous donnons la reproduction plus bas. Elle représente le blason de ce rebouteur très en vogue à la fin du XVIIIe siècle : il est tenu par deux anges posés dans des nuages à travers lesquels serpente une grande

banderole dont la partie supérieure porte la devise : *Vera voluptas in labore*, tandis que la partie inférieure est chargée de l'inscription : *Dumont de Valdajou chirurgien bréveté du Roy*. Au-dessous, à gauche, *R. Brichet inv.*, et à droite sculp. (Collections de la Bibliothèque Nationale et du Cte A. de Bizemont.)

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

. . . . . liquidis illa Coloribus,
Solers nunc hominem, ponere nunc Deum
horat.

DU PASQUIER DE DOMMARTIN (Nicolas-Armand).

18e siècle. — Gravure au burin dont la composition ressemble beaucoup à celle de l'Ex-libris de A. Bouzie d'Estouilly. Cette pièce figure ici à un double titre, son titulaire était né à Metz en 1732, et le graveur Allin était Lorrain. Voir les *Archives* de 1903, page 57, où l'on trouvera de plus amples détails.

DU PERRON, CHEVALIER GENTILHOMME... ETC.. (Bibliotecque de Mr)

18e siècle. — Gravure au burin représentant le blason dans un cartouche Louis XV, qui repose par le bas sur un lion couché et qui est soutenu à dextre par un autre lion rampant. Au-dessous, dans un ornement, se lit l'inscription : *Bibliotecque de Mr Du Perron chevalier gentilhomme ordinaire de S. A. R. Madame Duchesse Douairière de Lorraine et de Bar Souveraine de Commercy.* Au-dessous de l'ornement à gauche se voit la signature : *Collin fecit Nanceii 1756.* Dimensions : 0,014 de haut sur 0,066 de large. (Collection A. Benoît.)

DU PONT DE ROMÉMONT (Bibliothèque de Mr Fs. Pre).

18e siècle. — Petite gravure au burin. Un lion couché sur des livres supporte un cartouche Louis XV surmonté d'une couronne de comte, et orné de guirlandes de fleurs. Le tout est placé sur une terrasse irrégulièrement ovalaire au-dessous de laquelle on lit l'inscription : *Bibliotheque de Mr Fs Pre du Pont de Romémont.* Toute la composition est circonscrite par deux doubles filets séparés par de petites perles.

Monſieur Dupré de Geneſte, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Metz,

DUPRÉ DE GENESTE, SECRÉTAIRE... ETC.. (Monsieur).

18e siècle. — Simple bande de papier portant sur deux lignes l'inscription suivante :

Monsieur Dupré de Geneste, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Metz.

(Collections A. Benoît, L. Bouland et autres.) Voir l'ouvrage de A. Benoît : *Les bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des trois évêchés*, page 157.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS BALTAZARD

A propos de l'Ex-libris de N.-E.-X. Baltazard qui a été présenté au Comité dans la réunion du 16 décembre 1906, nous avons reçu de notre érudit collaborateur M. le comte de Mahuet la communication suivante que nous nous empressons de transmettre à nos lecteurs.

« Je lis dans les *Archives* que vous avez montré, à votre dernière réunion, « un Ex-libris Baltazard ; je possède cette vignette, je l'avais déjà soumise « à quelques membres de la Société, j'ai même fait faire des recherches à la « Nationale et m'empresse de vous les communiquer, car cet Ex-libris me « paraît curieux, j'allais même ces jours-ci le faire photographier pour l'en- « voyer à la Revue. « Comte A. de Mahuet.

« Balthasar ou Balthazar François, peintre à Paris, étudia chez Restout et

« commença, vers 1760, à se faire un nom. Il a peint des sujets d'histoire « et par-dessus tout des retables qu'on trouve dans les églises de France. « Cet artiste vivait vraisemblablement encore en 1791 et doit être le Bal- « thazar des suppléments de Füssly, dont on a vu à l'exposition des Beaux- « Arts d'alors plusieurs esquisses historiques. Il ne paraît pas avoir prolongé « sa vie jusqu'à notre siècle, car Gabet, qui a réuni dans son dictionnaire « les artistes du XIXe siècle, n'en fait pas mention. » (Extrait du *Nouveau Dictionnaire général des artistes*, par le docteur G. K. Nagler, t. I, Munich, 1835).

« Balthaser (.....). Un artiste de ce nom a exposé un nombre considérable « d'esquisses historiques au Salon de peinture de Paris, en 1791. » (Extrait du *Dictionnaire universel des artistes*, 1re partie, chez Füssli, Zurich, 1799.)

QUESTIONS

Mme VERDIER DE PUYCASTEL. — (**N. 342.**)

Pourrait-on nous dire à quelle famille appartenait la femme de Verdier de Puycastel, lieutenant général, dont l'Ex-libris, gravé sur bois, est assez répandu? Elle portait : *D'azur, à l'aigle éployée d'argent, chaque tête surmontée d'une couronne de même.* X***.

UN MONOGRAMME. — (**N. 343.**)

Le monogramme assez compliqué, dont on voit ci-dessus la reproduction, est composé de onze lettres (tel est du moins le nombre de capitales que nous y trouvons), et que, d'après le système de rangement par ordre alphabétique préconisé par Aglaüs Bouvenne, nous rangeons ainsi : A. C. D. E. H. I. M. O. R. T. V.

Placé dans un cartouche assez simple, il se trouve appliqué en or sur les plats du volume dont voici le titre : *La Consolation de Cicéron sur la mort de sa fille Tullia.* Sans nom d'auteur. Paris, chez la veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit. MDCXLIV, in-12, relié en maroquin marbré.

Le propriétaire de ce volume nous offre le cliché de cette marque (dimensions vraies) et demande : 1° si l'on peut découvrir dans le monogramme d'autres lettres que celles indiquées ci-dessus? 2° quels sont les noms qu'on y peut trouver? L. B.

Digitized by Google

LE COMTE DE BRUSASCO. — (**N. 344.**)

Sur un Ex-libris héraldique, assez joliment gravé et signé *Stagnon*, on lit cette légende : *Della Libreria del Sr Conte di Brusasco.* Nous n'avons pas trouvé de famille de ce nom dans les armoriaux que nous possédons et nous serions fort heureux de savoir où et quand vivait *il signor conte di Brusasco.*

X***.

RÉPONSES

ARC-FLÈCHE. — (**N° 314.**) [14e ANNÉE, PAGE 32.]

Je possède cet ex-libris intact, avec le nom : *Bonnard.* Les armes que l'on voit sur cette pièce, assez commune du reste, sont donc des armes parlantes.

G. SALLERON.

Mêmes réponses de MM. Engelmann et Des Robert.

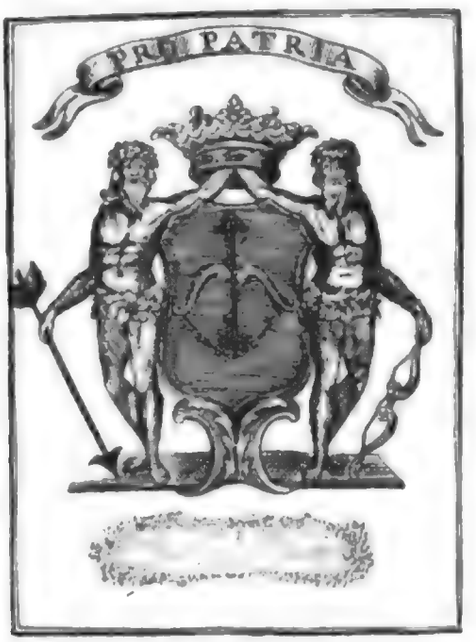

ANONYME : TROIS TOURTEAUX. — (**N° 315.**) [13e ANNÉE, PAGE 273.]

L'écusson : *D'or à trois tourteaux de gueules, chargés chacun d'un croissant d'argent*, est celui de la famille de Mesplès. On trouvera des renseignements sur les Mesplès, barons d'Aren, de Gabaston et d'Esquiule, puis marquis de Mesplès, dans l'*Armorial de Béarn* de Dufau de Maluquer, t. II, p. 102-105, et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de La Chenaye des Bois, t. X, p. 102, de l'édition de 1775, ou t. XIII, col. 784, de la réimpression.

R. RICHEBÉ.

La pièce qui fait l'objet de cette question porte les armes de la famille de Mesplez. Elle figure dans ma collection sous le nom de : Anchot, marquis de Mesplez, conseiller au parlement de Navarre, mais l'attribution de l'Ex-libris à ce dernier demanderait à être contrôlée. Voir La Chesnaye-des-Bois et Dubuisson, t. II, page 17, qui blasonne : *D'or, à 3 croissants de gueules*, ou *d'or à 3 tourteaux de gueules, chargés chacun d'un croissant d'argent.*

P. DOR.

Même réponse de M. Des Robert.

CHEVRON D'OR. — (**N° 316.**) (13e ANNÉE, PAGE 173.)

Comme réponse à cette question, nous avons le plaisir de publier la lettre suivante, qui donnera pleine satisfaction au demandeur par la précision de ses renseignements :

« Mon cher ami,

« Deux mots à la hâte pour vous dire qu'ayant parcouru le n° 11 des « *Archives* de novembre 1906, j'y vois, page 173, qu'on demande des renseignements sur une famille Lambellon des Essarts qu'on n'a pas trouvée « dans Riestapp. J'ai le plaisir de vous dire que dans mes références je « trouve :

« Lombellon des Essarts : généal. dans Chérin, man. 122, et dans volumes « reliés nos 288 et 801.

« Puis : Lombellon, marquis des Essarts, Avrilly, à la collection des Ex-« libris, aux Estampes, art. Desessarts, puis :

« Lombelon des Essarts, cachet français, manusc. 33251, passe-partout de « 32 quartiers. Pièces orig. 1737.

« Dans les catalogues des manuscrits de province, on peut trouver aussi « des généalogies de cette famille aux tomes II et XIX.

« Bien à vous.

« COMTE DE BONY DE LAVERGNE. »

On ne trouve pas de Lambellon dans Rietstap, mais il s'y rencontre une famille Lombelon des Essarts avec un chevron d'or pour blason. C'est là-dessus, sans doute, qu'est basée l'affirmation du catalogue de la vente d'octobre 1906. Malheureusement, d'après l'*Armorial général* et le *Nobiliaire de Normandie* d'E. de Magny, le champ de l'écu des Lombelon est de gueules et non d'azur, ce qui rend sujette à caution l'attribution proposée.

R. RICHEBÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de février de l'*Ex-libris Journal* de Londres renferme un certain nombre de petits articles que nous croyons devoir mentionner ici. Après le compte rendu des *Archives* de notre Société il y a un article relatif à des ouvrages sur les Ex-libris, avec des appréciations sur plusieurs de ces Ex-libris plus ou moins fantaisistes. On trouve ensuite un article sur les Ex-libris de A.-F. Ammann, de Hambourg, accompagné de plusieurs reproductions. Puis il y a la liste de M. Sherborn, des Ex-libris gravés par R. Mountaine et W. Haskoll, et diverses attributions au sujet d'Ex-libris portant des lettres initiales semblables, puis une liste d'Ex-libris Bickham faisant suite à ce qui a paru dans le numéro de décembre 1906 ; ensuite, nouvel Ex-libris par M. C.-E. Eldred ; Ex-libris par M. W. Drake ; Ex-libris de la Bibliothèque publique de Lynn (Massachusett) ; enfin, pour terminer, suite de la liste des Ex-libris à Festons, et de ceux de Chippendale, non compris dans le catalogue de la collection Franks.

F. CARÊME.

Le Gérant, F. CARÊME.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — N° 5. Mai 1907

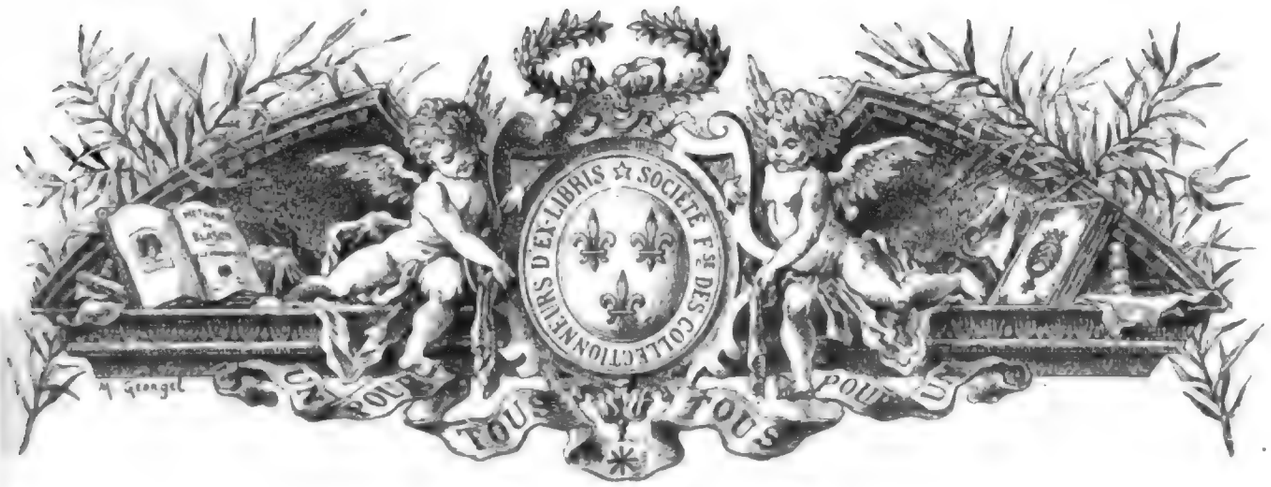

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 MAI 1907

A séance est ouverte sous la présidence du Dr Bouland, à 2 h. 45. Étaient présents : MM. le Vice-Président, le Secrétaire, le Secrétaire adjoint, le Trésorier; comte Allard du Chollet, baron Allard de Gaillon, M. Bargallo, F. Cadet de Gassicourt, vicomte de Hennezel d'Ormois, comte Lair, baron de Mazières-Mauléon, MM. H. de la Perrière, de Remacle, Wiggishoff. Sont excusés : MM. de Crauzat, Mottin, comte de Morant, M. Richebé.

Le Président déclare que le Bureau entier, moins le Secrétaire, maintient sa démission.

M. Richebé, à cause de son absence de Paris, donne sa démission de membre du Comité de rédaction; pour la même raison, M. Deluc donne sa démission de membre du Comité.

Nous apprenons la mort de notre collègue M. Émile Lecomte.

L'Ex-libris Society nous envoie des invitations pour le meeting de Londres.

L'assemblée procède à la vérification des pouvoirs : M. Bouland représente : MM. Arbaud, baron H. de Bethmann, vicomte de Cormenin, Decroix, Mme Brettauer, Denis du Péage, Dieuaide, Dorvaux, Van Driesten, P. de Faucher, Florange, Galle, l'abbé Hackspill, Henri Houssaye, Linnig, H. Masson, marquise Méli-Lupi di Soragna-Melzi, Monnier, vicomte G. de Montlivault, Naveau, baron Oberkampff de Dabrun, J. de Pas, Perrot, comte de Régis, Rodière, S. G. Mgr de Roveriès de Cabrières, P. de Saint-Victor, Vervliet, Vibert, Vio-Bonato; — M. Engelmann représente : MM. E. André, Blémont, Dujarric-Descombes, P. Falgairolle, comte de Gastines, Gruel, Lambert, Perrier, Raisin, Richebé, P. Robert de Beauchamp, Ct Servant, Tausin, comte de Villermont, Weisgerber; — M. Carème : MM. de Brébisson, Durozier, Couraud, Van den Corput, O. Gand, Ophoven, Libert; — M. F. de

Digitized by Google

Gassicourt : M. B. de Thomin ; — le comte Lair : baron Boissonnet, MM. P. de Farcy, Fougeron, Germain de Maidy, vicomte de Ghellinck, marquis des Méloizes, Sens ; — H. de la Perrière : MM. L. Deshayes, Doetzch-Benziger, Grundy-Neuman, G. Salleron ; — M. de Remacle : MM. de Crauzat, Dor, Duris ; — baron du Roure de Paulin : MM. Ammann, Biego detto Gino, Billot de Göldlin, comte de Bony de Lavergne, comte Brunetta d'Usseaux, duc de Caraman, Clermont, J. Cochon, Font de Rubinat, vicomtesse de Matharel, L. de Maublanc, comte de Morant, C. de Sartorio, Mme Stone, vicomte de Tremeuge de la Roussière, Verster.

Le Trésorier donne lecture de l'exercice 1906 :

DÉPENSES		
Numéros des *Archives* à Protat	2.193f 35	
Affranchissements	98 75	
Frais de transports	28 80	3.072f 55
Héliogravures et autres tirages hors texte	462 95	
Clichés (zinco-gravures), galvanos	269 65	
Frais généraux	19 05	
RECETTES		
Cotisations et abonnements	2.128 80	
Vente d'une collection	200 »	
Dépositaire	217 80	
Vente de numéros spécimens	10 75	2.984f 15
Facture de Charreyre comprise en double aux dépenses du Président, en 1905	65 20	
Vente de numéros	19 60	
Publicité	342 »	
Différence		88f 40

M. Wiggishoff demande pourquoi l'indemnité donnée au Secrétaire adjoint ne figure pas dans les comptes. Le Président répond que M. Carème est payé sur des fonds spéciaux provenant des souscriptions pour l'achat de nos planches en couleurs.

A l'unanimité, l'Assemblée générale approuve l'exercice 1906 et donne décharge au Président et au Trésorier.

Avant de procéder aux élections, M. Wiggishoff demande la parole : il fait remarquer que l'extrait de notre situation financière qui devait figurer au procès-verbal de l'Assemblée générale de 1906 n'a pas été publié ; qu'il s'étonne également que l'on ait omis de noter l'excédent que nous avions en caisse, ce qui fait que notre Société paraît en déficit de 2.500 francs environ, au lieu de 1.400 francs. M. Wiggishoff, continuant d'étudier la situation de notre Société, ajoute qu'il est fort surpris de la démission du Dr Bouland, qui pendant quatorze ans s'est dévoué aux intérêts de notre Société ; qu'il s'étonne de le voir se retirer après la séance du 24 mars où quelques membres ont demandé *simplement le respect des statuts* ; que depuis longtemps il a remarqué l'exclusion systématique des membres du Comité pour tout ce qui touche à l'administration de la Société ; que si la gestion technique a été

Digitized by Google

excellente sous la présidence du Dr Bouland il n'en a pas été de même de la gestion financière, et qu'il a été fort étonné en apprenant, au bout de douze ans, la dette de la Société ; de plus, il regrette que M. Bouland ait peut-être mal compris son rôle de Président en ne prenant pas part aux expositions d'Ex-libris, et en se cantonnant trop dans nos réunions.

Répondant à ces observations, le Secrétaire déclare que c'est sur la demande du Président que l'extrait de la situation financière n'a pas été publié ; le Trésorier ayant payé 500 francs au Dr Bouland sur le fond de réserve, annonce qu'il a encore 631 fr. 50 en caisse.

M. le Président s'étonne que depuis treize ans qu'il reçoit M. Wiggishoff avec la plus grande amabilité, il ne lui ait jamais formulé ces critiques, et qu'il ait attendu si longtemps pour reprocher les vices de la Société ; que pour les expositions et autres manifestations semblables il a toujours invité les membres à s'en occuper, mais qu'ils l'ont toujours laissé tout faire. La plupart des membres présents affirment qu'ils ont toujours voulu aider le Président.

On procède aux élections du Bureau : au premier tour de scrutin, le Dr Bouland obtient 11 voix, M. de Crauzat 31 et il y a 56 bulletins blancs ; au deuxième tour de scrutin, M. de Crauzat réunit 33 voix et il y a 65 bulletins blancs.

M. de Crauzat est nommé Président à la majorité relative.

Pour la vice-présidence, au premier tour, les voix se répartissent ainsi : M. Wiggishoff 31, M. Engelmann 1, 66 bulletins blancs ; au deuxième tour, M. Wiggishoff 31 et 66 bulletins blancs.

M. Wiggishoff est élu Vice-Président.

A l'unanimité, on décide de supprimer le second tour de scrutin et de se contenter de la majorité relative.

Le baron du Roure de Paulin est nommé Secrétaire par 41 voix contre 56 bulletins blancs, et 1 voix pour M. H. de la Perrière.

A l'unanimité, *sur la demande du Secrétaire*, le poste de Secrétaire adjoint est supprimé, et l'indemnité du Secrétaire adjoint sera versée au budget de la Société.

M. F. Cadet de Gassicourt est nommé Trésorier par 31 voix contre 9 voix au baron du Roure de Paulin, 1 au vicomte de Hennezel d'Ormois et 48 bulletins blancs.

On réserve la nomination de l'Archiviste.

MM. Bouland, Engelmann, Carème et Regnauld déclarent donner leurs démissions de membres de la Société.

En reconnaissance des services rendus, l'Assemblée offre, à la majorité, la présidence honoraire au Dr Bouland, qui accepte le titre d'Ancien Président et Fondateur. A l'unanimité, M. Engelmann est nommé Vice-Président honoraire, et M. Regnauld, Trésorier honoraire. A la majorité, M. Carème est nommé Secrétaire honoraire.

M. Regnauld déclare qu'il a reçu, le 25 mai 1907, sommation de Me Ch. Giraud-Sarret, huissier près le tribunal de Versailles, d'avoir à payer immédiatement au Dr Bouland la somme de 2.095 fr. 85, et opposition à ce

dessaisir de ce qu'il a appartenant à la Société. Ce procédé soulève une vive indignation chez tous les membres présents, et la séance est alors levée à six heures.

Le Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

Nous recevons la lettre suivante :

Le 30 mai 1907.

A M. le Président et à MM. les Membres du Comité de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris.

Messieurs,

Si à la fin de l'Assemblée générale du 26 mai 1906, au seul mot de papier timbré prononcé par le Trésorier, les assistants n'avaient pas quitté la séance, et avaient eu la patience d'écouter tranquillement les explications que le Président sortant allait leur donner, ils eussent appris :

Que, désireux de s'éloigner définitivement de la Société, mais voulant lui laisser un souvenir agréable des treize années de sa présidence, M. Bouland se retire, sans exiger le remboursement de la créance de 2.095 fr. 85 que la Société a reconnu lui devoir, et dont il fait gracieusement cadeau à la Société.

Il est bien entendu, en tous cas, que le nouveau bureau de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris donnera préalablement à M. Bouland un quitus définitif, une décharge complète et sans réserve de sa gestion jusqu'à ce jour.

Recevez, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Dr L. Bouland.

Le Comité accepte provisoirement les offres de M. Bouland, l'acceptation définitive devant être soumise à l'Assemblée générale, qui seule peut donner le quitus définitif. Vu ces circonstances, le Comité décide de tenir une Assemblée générale extraordinaire le dimanche 23 juin.

Pour extrait conforme. *Le Secrétaire*, Baron du Roure de Paulin.

AVIS A NOS COLLÈGUES

Nous avons l'honneur d'informer nos collègues que le Comité a décidé de prendre officiellement part à *l'Exposition internationale du Livre, des Industries du papier, des Journaux et de la Publicité*, qui se tiendra au *Grand Palais des Champs-Élysées*. Nous invitons tous les membres de la Société à participer à cette Exposition en envoyant les pièces les plus curieuses ou les plus rares de leurs collections à M. Wiggishoff, Vice-Président, 153, rue Marcadet, Paris, chargé de nous représenter.

Le Secrétaire, E. R. P.

Digitized by Google

NOTE DU SECRÉTARIAT

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 1907 n'ayant pas été publié dans les *Archives*, nous informons nos collègues que dans cette séance ont été nommés, à l'unanimité, membres de notre Société : Mme W. Stone, 31, avenue Henri-Martin, Paris, présentée par le baron du Roure de Paulin et le comte Brunetta d'Usseaux ; M. E. Benoît du Rey, secrétaire d'avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 64, rue François Ier, Paris, présenté par le baron du Roure de Paulin et M. H. de la Perrière ; M. Melchior B. de Thomin, 28, avenue du Maine, présenté par le baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt. Sur sa demande, M. Benoît du Rey a été nommé membre du Comité. Seule de ces nouveaux membres, Mme W. Stone fait échange d'Ex-libris.

Pour extrait du procès-verbal,

Le Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

LES EX-LIBRIS TRUDON

C'EST vraiment une bonne et rare fortune que de trouver, dans une même famille, quatre pièces intéressantes, dont une encore complètement inédite, plus un Ex-libris manuscrit. Les trois premières sont, plus exactement, des Ex-musæo ; la quatrième, qui n'est pas encore sortie des mains de son propriétaire, est destinée à être placée sur les livres de sa bibliothèque particulière ; l'Ex-libris manuscrit, enfin, est celui d'une religieuse, parente des possesseurs des diverses marques que nous allons décrire. Nous sommes heureux de pouvoir mettre le tout sous les yeux de nos collègues et des autres lecteurs des *Archives*, et nous prions M. A. Trudon Des Ormes de recevoir ici nos bien sincères remerciements, et pour sa communication, et pour les renseignements qu'il a bien voulu nous donner.

La famille Trudon, probablement originaire de Champagne et peut-être de Pont-sur-Seine, se rencontre à Paris dès le milieu du XVIIe siècle. On trouve bien des Trudon à des époques antérieures : Trudon de Nivelle, en 1370, est arbalétrier en Dauphiné ; Étienne Trudon est anobli en 1402 ; Michelet Tudon est homme de guerre de la suite d'Antoine de Crèvecœur, en 1491. Mais on ne saurait dire s'ils appartiennent, de près ou de loin, à la maison qui nous occupe. De même, doit-on rattacher les Trudon aux Trudaine qui sont originaires de Picardie et vinrent s'établir également à Paris ? Nous ne savons et n'osons nous prononcer : une décision nous semblerait téméraire, puisque les membres actuels de ces familles hésitent et ne peuvent que douter. Il est vrai que les armoiries sont terriblement analogues, et par les couleurs, et par les meubles, et par les dispositions de ces derniers : car,

Digitized by Google

si Trudaine porte : *D'or, à trois daims de sable*, Trudon porte : *De sable, au chevron d'or, accompagné de trois daims du même*. Toutes deux sont des armes parlantes. Mais cela suffit-il pour dire que les secondes sont une simple brisure des premières? *Grammatici certant*, et nous avec les autres.

Laissant donc dans l'ombre ces questions épineuses, nous allons voir un peu, rapidement, sans insister, la généalogie de cette famille : aussi bien est-elle minutieusement détaillée dans l'*Annuaire de la Noblesse*, année 1897. Nous nous arrêterons seulement quelques instants sur ceux de ses membres qui usèrent des marques de propriété que nous mentionnons en commençant.

I

Celui qui, le premier, s'établit à Paris est le plus ancien ancêtre connu de la famille : il se nommait Claude Trudon, était né vers 1618 et mourut à Paris avant 1691 ; de son mariage avec Marie Martin, il eut cinq enfants, dont l'aîné, Jacques, né vers 1657, fit enregistrer à l'*Armorial général* de

Fig. 1.

1696 les armes que nous venons de décrire. Celui-ci était propriétaire de terrains à Antony, près Paris, ce qui poussa ses descendants à demeurer dans ce pays ; il mourut en laissant trois fils et une fille. L'aîné des fils, Louis, devint conseiller du roi et commissaire au Châtelet de Paris et eut deux fils : Jérôme-Louis, avocat, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris, et Jean-Baptiste, qui, suivant un usage fort répandu dans la haute bourgeoisie du temps, ajouta un nom de terre à son nom patronymique pour se distinguer du reste de la famille.

Pourquoi Jean-Baptiste Trudon de Roissy, pour lui donner le nom sous lequel il est connu, modifia-t-il les armes enregistrées par d'Hozier et porta-t-il *de gueules à trois trèfles d'argent*? C'est une chose que nous ne saurons peut-être jamais ; ce n'est d'ailleurs que par l'Ex-Musæo reproduit ci-dessus (figure 1) que nous avons appris cette particularité. Il est extrêmement regrettable qu'aucun objet à ses armes ne soit parvenu jusqu'à nous ; et

cependant, par son testament, daté de 1778, quelques mois à peine avant sa mort survenue en 1779, nous connaissons le sort des divers objets qu'il possédait. C'est ainsi que nous y lisons les lignes suivantes : « Je lègue à M. Piètre de Pargny ma paire de pistolets à secret, armoriée de mes armes... A M. Gaucherel, fils, mon cousin [1], ma tabatière sur laquelle est le portrait de Madame de Rayneval [2], sa sœur ; c'est un présent que je tiens d'elle... Je donne et lègue à M. Trudon des Ormes, mon cousin [3], mon couteau de chasse, mon autre paire de pistolets, etc. » Jean-Baptiste Trudon de Roissy mourut célibataire et sans postérité.

Nous ferons remarquer en passant que l'Ex-Musæo, dont nous donnons le fac-simile, offre une remarquable similitude avec l'Ex-libris Delisle, qu'un certain nombre de collectionneurs possèdent dans leurs cartons. Ils seraient identiques, si l'un n'était l'autre retourné : comme si le graveur, ignorant ou oublieux que son dessin viendrait à l'envers au tirage, l'avait fait sur la plaque exactement comme le modèle qu'il copiait. La seule différence sensible est l'absence, sur la marque Trudon de Roissy, d'une branche qui monte sur le socle de l'Ex-libris Delisle et part du tertre placé au bas de la gravure. Ne sachant laquelle de ces deux pièces fut exécutée la première, nous ne pouvons déterminer laquelle fut inspirée par l'autre.

II

C'est sur un livre de la Bibliothèque nationale, intitulé : *Propre des religieuses bénédictines du prieuré de Conflans, près Charenton ; noté selon le nouveau Bréviaire et le nouveau Missel de Paris* (*A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Paul et à Saint-Hilaire. M.DCC.LVIII. Avec approbation.* In-8°, xx-266 p.), et portant la cote B. 40752, que nous avons lu l'inscription manuscrite suivante (figure 2).

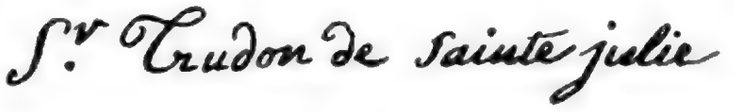

Fig. 2.

Cette religieuse se nommait Adélaïde Trudon et était sœur aînée de Jean-Baptiste Trudon de Roissy. D'elle nous ne savons rien d'intéressant, sinon qu'après avoir été plusieurs années religieuse au prieuré de Conflans, elle vint se fixer à Paris, au couvent de la Conception de la rue Saint-Honoré, où elle mourut.

III

Louis avait deux frères, l'un qui devint prêtre, Jacques-François, et l'autre, Jérôme, qui fit souche et grâce à qui la famille continue encore de nos jours. Jérôme acheta en 1737, aux Péan de Saint-Gilles, la manufacture royale de

1. Charles-Henri-Maximilien Gaucherel, fils de l'échevin de Paris, secrétaire du roi, avait épousé Marguerite Trudon, sœur de Jérôme Trudon, de Pierre Trudon Du Tilleul et de Charles Trudon Des Ormes ; tous ces personnages étaient donc les neveux à la mode de Bretagne de Jean-Baptiste Trudon de Roissy.

2. Il y avait eu un roman d'amour entre J.-B. de Roissy et Mlle Gaucherel, devenue plus tard Mme Gérard de Rayneval. Le portrait dont il est question était sans doute un souvenir datant de cette époque.

3. Charles Trudon Des Ormes, son neveu à la mode de Bretagne.

cires d'Antony, une des plus belles du royaume, dit Duhamel Du Monceau dans *L'Art du cirier* (1762; in-folio); cet auteur a complaisamment décrit cette usine qu'il ne serait pas impossible de reconstituer, grâce aux estampes qui accompagnent le texte où elle est prise pour modèle. Le fils aîné de Jérôme, Jacques Trudon de Sceaux, conseiller du roi, trésorier payeur des gages et autres charges assignées sur les Fermes générales, mourut sans postérité; le troisième, Charles-Simon Trudon de Verbuisson, huissier au Conseil d'État, puis contrôleur des bois et domaines de Monsieur, n'eut qu'une fille; le second seul, Jacques-François Trudon de La Chaussée, eut de la descendance. Celui-ci, qui fut écuyer et échevin de Paris, vit une rue de la capitale porter son nom; cette rue, ouverte en 1780, existait encore au commencement du second Empire, puisqu'elle fut habitée à cette époque par l'illustre tragédienne Rachel; elle était à peu près à l'emplacement du théâtre actuel de l'Athénée. Jacques-François eut pour fils : Jérôme Trudon, contrôleur des rentes de l'Hôtel de Ville et propriétaire, après son père, de la manufacture d'Antony qui fut dans la suite transportée à Bourg-la-Reine où elle est toujours et où elle est possédée actuellement par MM. Carrière · Pierre Trudon Du Tilleul; enfin Charles Trudon Des Ormes.

Pierre Trudon Du Tilleul était receveur des amendes et du contrôle des dépenses du Conseil au Bureau des Insinuations, en l'hôtel de l'Administration des Domaines. Il tenait sans doute de son oncle son goût des belles choses et avait probablement un cabinet de pièces curieuses, puisqu'il avait jugé à propos de se faire graver l'étiquette armoriée dont nous reproduisons ci-dessous les deux variétés que nous connaissons (figures 3 et 4). Notons en

Fig. 3.

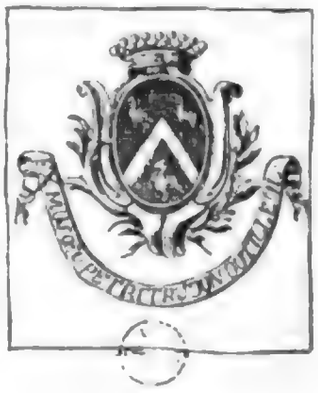

Fig. 4.

passant qu'il avait gardé les armes de sa famille et ne les avait point troquées contre d'autres. Au moment de la Révolution, notre collectionneur figura aux assemblées du septième département de la noblesse de Paris, réunie aux Petits-Pères de la place des Victoires, les 20 avril 1789 et jours suivants; ce fut d'ailleurs à peu près tout son rôle politique en ces périodes troublées; cependant, à l'époque de la Terreur, il réussit à sauver sa tête et c'est déjà bien quelque chose. Il mourut en 1796, célibataire comme son oncle.

IV

Comme nous venons de le voir, Pierre Trudon était devenu Du Tilleul, du nom d'une petite terre qu'il possédait; son frère Charles fut appelé Des

Ormes, d'une autre terre voisine de la première [1]. Dernier fils de l'échevin, Charles eut aussi la qualification d'écuyer, fut conseiller du roi et trésorier payeur des charges assignées par les Fermes, c'est-à-dire l'un des quatre ou cinq hauts financiers de Paris avant la Révolution ; puis, après cette époque, successivement administrateur du département de la Seine et conseiller général de la Seine. Il mourut en 1812, laissant un fils, Alexandre, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, grand-père du dernier dont nous ayons à nous occuper.

Amédée-Louis-Alexandre Trudon Des Ormes est le fils de Charles, officier d'infanterie, et de Louise de Carné de Carnavalet, fille du comte et de la comtesse, née Ameline de Cadeville. Ses goûts ne le portèrent ni vers les finances, ni vers le barreau, ni vers l'industrie, ni vers la carrière des armes, ni vers celle des mines ; il ne put d'ailleurs être dirigé dans son choix ni par son père ni par sa mère, puisqu'il avait à peine deux ans qu'il eut le malheur de les perdre. Élevé par des parents, il se sentit dès sa jeunesse attiré par les incomparables trésors dont regorgent nos archives et nos bibliothèques,

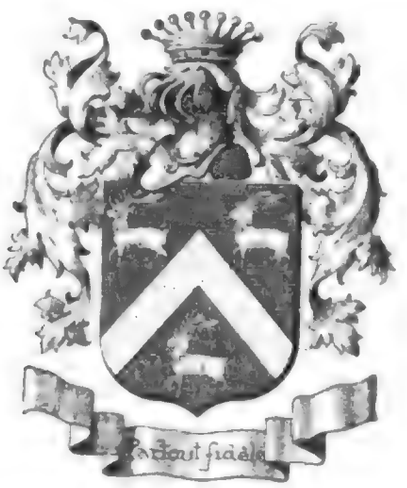

Fig. 5.

et sentit naître en lui l'irrésistible désir de pouvoir déchiffrer, lire et s'assimiler les précieux manuscrits que nous ont légués les siècles passés. Dans ce but, au sortir de l'École des Chartes, il entrait à la Bibliothèque nationale où il occupe à l'heure actuelle un poste enviable et disputé : c'est lui qui, après le regretté A. Corda, entreprit la rédaction du catalogue des factums antérieurs à la Révolution conservés dans notre premier dépôt français, en a fait le supplément et en achève maintenant l'indispensable complément : une table complète de tous les noms contenus dans ces factums, ce qui rendra aux travailleurs des services inappréciables. Au contact de nos livres et de nos documents de toutes sortes, M. Trudon Des Ormes sentit s'éveiller en lui le goût des collections : comme ses oncles, il voulut avoir une marque personnelle à apposer sur ses livres. C'est dans ce but qu'il fit exécuter tout récemment la jolie vignette à ses armes que nous insérons ici (figure 5) et dont nous offrons la primeur aux *Archives*. Cet Ex-libris est destiné à être

1. Par une coïncidence assez curieuse, un certain Nicolas Trudon, suivant le *Journal de Paris* du 31 août 1777, mourut le 29 août de cette même année, dans son domicile du quai *des Ormes* anciennement Place aux Veaux, actuellement quai de Gesvres, à Paris. Il paraîtrait toutefois que, malgré les apparences, ce Nicolas n'appartiendrait pas à la famille dont nous parlons.

fort rare, son possesseur n'en faisant pas l'échange et n'en ayant fait tirer qu'un nombre des plus restreints : car, mû par une délicate et touchante pensée, il ne mettra cette gravure que sur les livres qui lui appartiennent en propre, se réservant de faire accoler à ses armes celles de sa femme, née Gabrielle-Élise de Lapelin [1], fille du comte et de la comtesse, née de Charron Du Portail, pour orner de cette nouvelle marque les livres faisant partie de la bibliothèque du ménage. Lorsqu'elle aura vu le jour, nous nous empresserons de la faire connaître à la Société, qui sera heureuse d'accueillir un nouveau document inédit.

M. Trudon Des Ormes a trois enfants : Maria-Antonia-Charlotte-Aimée, Charles-Alexandre-Louis-Amédée, né à Versailles le 30 juin 1894, enfin Marie-Madeleine. Nous espérons que, après avoir été de longues années le collègue du père, nous serons un jour celui du fils, qui tiendra à honneur de suivre la voie qui lui a été si bien et si dignement tracée par l'érudit qui a présenté à la *Société de l'Histoire de Paris* de nombreuses notes sur l'état civil des artistes parisiens et sur la noblesse de cette ville. Ces précieux documents sont utiles à consulter et nul de ceux qui s'occupent, à un titre quelconque, de l'histoire de Paris ne doit les ignorer.

F. Cadet de Gassicourt.

EX-LIBRIS D'ALEXIS MARTIN

L'EX-LIBRIS dont nous donnons hors texte un tirage de la planche originale est l'œuvre du regretté Aglaüs Bouvenne qui fut, pendant une dizaine d'années, membre du Comité de notre Société. Il était l'ami du titulaire ; tous deux faisaient partie d'une Société d'artistes et de littérateurs dont les banquets mensuels étaient connus sous le nom des « Eclectiques ». Comme il le faisait, peut-être trop souvent, le bon Aglaüs avait composé le monogramme de son ami avec toutes les lettres de son nom, sur une boule qu'un ours de cirque forain, couché sur le dos, fait tourner adroitement. Il ne faudrait pas voir dans cet ours une allusion au caractère d'Alexis Martin, qui était un ami sûr et de relations agréables, mais à son homonyme que tous les Parisiens ont vu dans la fosse du Jardin des Plantes.

M. Walter Hamilton, qui ne connaissait probablement pas « l'ours Martin » et bien d'autres choses de France, parle de cet Ex-libris dans son ouvrage *French books plates* (p. 227), mais il a pris l'ours pour un chien (*a dog*).

Jean-Alexis Martin a passé son existence à Paris, où il était né le 9 mars 1834. Par son premier mariage, il était le beau-frère du journaliste et patriote alsacien Édouard Siebecker. Auteur dramatique et critique d'art, il a laissé de nombreux ouvrages ; nous ne citerons que les principaux : *La fête de Molière*, comédie en un acte et en vers, 1860 ; *Les mois, douzaine de sonnets mono-*

1. Lapelin (Bourbonnais, Berry), porte : *D'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.* Supports : deux lévriers au naturel.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

rimes (Almanach des Eclectiques), 1882; *Jean Ango, armateur dieppois*, 1884; *Le château d'Arques*, 1884; *L'oiseau de proie*, drame en cinq actes et en vers, représenté sur le théâtre du Château d'Eau, 1883; *Les débuts de Corneille*, comédie en un acte et en vers, représentée en 1888; *Le débat du cœur et de l'estomac, farce nouvelle*, représentée au Théâtre d'art, 1890; *La peinture et la sculpture aux Salons de 1887 et 1888*; *L'art ancien, faïences et porcelaines*, 2e édition, 1890; *Paris, Promenades dans les 20 arrondissements*, 1890; puis dans un ordre d'idée qui se rapprochait davantage de nos prédilections : *Études sur les ex-dono et les dédicaces autographes*, avec des reproductions d'ex-dono autographes de Victor Hugo, Balzac, Théo. Gautier, G. Sand, J. Janin, Sardou, etc., Paris, 1871.

Pendant les dernieres années de sa vie il s'était consacré à une longue publication, qui, sous le titre *Les étapes d'un touriste en France*, Paris (Hennuyer), 1897 et ss., a eu plusieurs volumes, et a été interrompue par sa mort survenue le 19 mars 1904, à Montmartre (18e arrond.), qu'il habitait depuis bien longtemps. Il avait été en 1886 l'un des fondateurs de la Société « Le Vieux Montmartre », la première des sociétés historiques d'arrondissements, et il en était le vice-président.

Il laissait manuscrit un drame en cinq actes et en vers, *La maîtresse du Roi*, dont l'action se passe en Pologne.

Sa veuve le suivit quelques jours après dans la tombe. Sa bibliothèque assez nombreuse, mais composée surtout d'ouvrages de travail, fut dispersée sans avoir les honneurs du catalogue.

Alexis Martin se servait aussi comme marque de bibliothèque d'un petit timbre appliqué à l'encre rouge, un monogramme semblable à celui de l'Ex-libris, et n'ayant que 9 millimètres de hauteur. J.-C. W.

QUELQUES EX-LIBRIS AUVERGNATS

LORS DES[1] vacances de l'année 1904, M. Ambroise Tardieu publia dans nos *Archives* la liste des Ex-libris d'Auvergne; mais malgré le soin qu'il a pu apporter à ses travaux, il a oublié quelques pièces que nous signalons aujourd'hui.

On peut également ajouter à cette liste supplémentaire, les Ex-libris de Louis de Chateauneuf de Rochebonne, évêque de Carcassonne, étudiés dans notre Revue (p. 21, 1905), et de Benoît de Chamerlat, écuyer, seigneur de Bourassol (idem, p. 46, 1904).

D'APCHON

D'or, semé de fleurs de lis d'azur. Supports : deux lions tenant des haches. Couronne de marquis. Sur coquille. 75mm sur 64mm.

Ce bel Ex-libris, communiqué par M. Engelmann, appartint probablement

1. Lettre ornée due à Mlle Madeleine Salleron, représentant une paysanne du canton de La Tour-d'Auvergne, arrondissement de Clermont (Puy-de-Dôme).

à Antoine-Marie d'Apchon de Montrond, né le 9 avril et baptisé le 11 avril 1714, reçu page de la Grande Écurie du Roi, fils de Jacques-Antoine-Joseph-Marie d'Apchon, baron de Montrond, seigneur de Boisset, et de Claudine Chapuis [1].

Le deuxième Ex-libris d'Apchon portant les armes, sur cartouche, accompagnées de la mitre, de la crosse et du chapeau épiscopal, appartint à Claude-Marc-Antoine d'Apchon de Montrond, nommé évêque de Dijon le 20 juin 1756, succédant à Claude Bouhier († le 21 juin 1755) ; il fut sacré, le 20 mai 1776, archevêque d'Auch, après Mgr Jean-François Chatillard de Montillet. Mgr d'Apchon mourut le 21 mai 1783.

ARRAGONNÈS

La famille Arragonnès est assez anciennement connue en Auvergne ; elle posséda les seigneuries d'Orcet, de Durtol, de Vedrines, de Laval [2].

Gilbert-Paul Arragonnès d'Orcet naquit à Clermont-Ferrand, le 13 novembre 1762, de Xavier-Durand Arragonnès, baron d'Orcet, capitaine des galères,

1. Le mariage avait eu lieu le 9 mai 1710. Claudine était fille de Philippe Chapuis, baron de Corgenon, chevalier d'honneur au présidial de Bourg, syndic de la noblesse de Bresse, et d'Élisabeth Sauzion de la Rouzière.

2. Orcet, commune du canton de Veyre-Monton, arrondissement de Clermont. Durtol, commune du canton nord de l'arrondissement de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

chevalier de Saint-Louis, et de Gabrielle de Ribeyre [1] ; pendant la Révolution, il fut déporté. En 1801, il fut pourvu de la cure de Durtol jusqu'en 1821. Il était chanoine de la cathédrale de Clermont-Ferrand lorsque le roi le nomma à l'évêché de Langres, qui venait d'être rétabli, le 14 janvier 1824. Il se fit alors faire un Ex-libris à ses armes : *De sable, à la fasce d'or accompagnée de deux étoiles en chef et d'un croissant d'argent en pointe.* Sur cartouche. Couronne de marquis. Chapeau à houppes, crosse et mitre. Deux palmes. Légende : GILBERTUS PAULUS ARAGONNÈS D'ORCET, EPISCOPUS LINGONNENSIS.

Il mourut en 1833 ; ce fut Jacques-Marie-Césaire Mathieu, curé de la Madeleine, qui lui succéda le 23 septembre 1832.

(*A suivre.*) BARON DU ROURE DE PAULIN.

VENTE D'EX-LIBRIS A MOULINS

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour l'annoncer en temps utile, le petit *Catalogue d'Ex-libris, estampes, etc., du Cabinet de M. François Pérot, de Moulins*, dont la vente aura lieu dans cette ville les 10, 11 et 12 du mois courant.

Ce catalogue, qui ne ressemble à ceux des experts parisiens que par des descriptions au moins aussi hyperboliques, comprend environ deux cents Ex-libris, dont une trentaine relatifs au Bourbonnais ; parmi les autres, beaucoup de pièces ordinaires et quelques-unes assez curieuses qui combleront, espérons-le, quelques desiderata de nos confrères : puis dans les estampes, des pièces historiques du XVIe siècle de Miel et Pettransin (?), des eaux-fortes modernes de Haden-Seymour « l'un des plus célèbres aqua-fortistes du monde », etc., etc.

RÉPONSE

LE COMTE DE BRUSASCO. — (N. 344). [14e ANNÉE, PAGE 63.]

Il me semble que la réponse à cette question se trouve dans l'article sur *Les Ex-libris du comte Brunetta d'Usseaux*. Le titre de Brusasco était porté par la famille Cotti, éteinte dans la famille Brunetta. Nous serions heureux si on voulait nous confier cette pièce pour la faire reproduire, et je crois qu'il nous serait possible de l'identifier exactement. E. R. P.

BIBLIOGRAPHIE

Revue héraldique. — Le n° de février-mars 1907 contient : *Blasons et sceaux des Archevêques français nommés en 1906*, par le comte de Saint-Saud, avec figures ; et la continuation de l'*Hermétisme dans l'art héraldique*, de nos confrères F. Cadet de Gassicourt et Baron du Roure de Paulin, avec six reproductions d'armoiries et d'Ex-libris.

1. Le mariage eut lieu le 24 mars 1748 ; elle était fille de Paul de Ribeyre, chevalier, seigneur de Nabouzat, Durtol, et de Françoise Poisson (*Chérin*, 7). Ribeyre porte : *D'azur, à la fasce ondée d'argent accompagnée de trois canes de même, becquées et membrées de gueules.*

Digitized by Google

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

EN MAI 1907

Les noms précédés du signe * sont ceux des membres perpétuels. **C** indique les membres du Comité. **H** indique les membres honoraires. Le mot *Échange* à la suite de leur adresse indique les membres qui offrent de faire l'échange de leur Ex-libris personnel contre celui de leurs collègues.

Agry, graveur, 14, rue Castiglione, Paris.
Allard du Chollet (Comte), 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris. — **C**.
Allard de Gaillon (Baron), 5, quai Malaquais, Paris.
Ammann, 23, Gellerstr-Hambourg, Elbe. — *Échange*.
André (Ernest), 17, rue Victor-Hugo, à Gray (Haute-Saône). — *Échange*.
Arbaud (P.), rue des Quatre-Dauphins, à Aix (Bouches-du-Rhône).
* Baillie (W.-E.), 161, Washington Avenue, Bridgeport, Conn. (États-Unis).
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris. — *Échange*. — **C**.
Bastanier (E.), 6, avenue Virginie, à Colombes (Seine).
Beauchamp (P. Robert de), 144, rue Saint-Sernin, Bordeaux (Gironde). — *Échange*.
Bellevoye (Ad.), 27, rue Talleyrand, Reims (Marne). — **H**.
Benkard (R.), 39, boulevard de la Chapelle, Paris.
Benoît du Rey, 64, rue François Ier, Paris. — **C**.
Berlet (François), 8, rue d'Alliance, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Bertarelli (Ach.), Vice-Président d'honneur, 13, via Broletto, Milan (Italie). — *Échange*.
Bethmann (Baron Hugo de), 31, rue Pauquet, Paris.
Bibliothek des Börsenvereins der Deutschen Buchandler, Leipzig.
Bibliothèque royale de Belgique, 5, rue du Musée, Bruxelles.
Bibliothèque du Congrès de la ville de Washington (États-Unis).
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris.
Bibliothèque de la ville de Lille, à l'Hôtel de Ville, Lille (Nord).
Bibliothèque de la ville de Paris, 29, rue Sévigné, Paris.
Bibliothèque de l'Union centrale des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Paris.
Biego detto Gino (Louis), Bastia di Rovolon, Province de Padoue (Italie).
Billot de Göldlin, receveur de l'enregistrement, Audruicq (Pas-de-Calais). — *Échange*.
* Blemont (Émile), directeur de la *Revue du Nord*, 16, rue d'Offémont, Paris.
Boissonnet (Baron), 31, rue des Wetz, Douai (Nord). — *Échange*.
Bony de La Vergne (Comte de), 25, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
Bouland (Dr L.), ancien Président-Fondateur, 93, rue de Prony, Paris. — **H**.
Brayne (Mac), Auchenteil, Helensburgh. N. B. Ecosse.
Brébisson (De), 17, rue de Flore, Le Mans (Sarthe). — **H**. — *Échange*.
* Brettauer (Mme V.), 58, rue Pierre-Charron, Paris.
Brunetta d'Usseaux (Comte), 52, avenue du Bois, Paris. — *Échange*.
Cadet de Gassicourt (F.), Trésorier, 17, rue Lagrange, Paris. — **H**.
* Cabrières (Monseigneur de), évêque de Montpellier (Hérault).
Caraman (Duc de), 9, rue de Solférino, Paris.
Carême (F.), Secrétaire honoraire, 7, rue d'Alençon, Paris. — **H**.
Charpenay (G.), 2, place du Lycée, à Grenoble (Isère).
Clermont (J.-P.), 8, rue de Thiac, Bordeaux (Gironde).
Cochon (J.), conservateur des forêts, 5, avenue de Savoie, Chambéry (Savoie).
Cormenin (Vicomte de), 25, rue de l'Arcade, Paris.
Corput (Dr Van den), 21, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
Couraud (L.-P.), 15, rue des Marchands, Cognac (Charente). — *Échange*.

Digitized by Google

Crauzat (P. de), Président, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. — *Échange.*
Des Robert (Ed.), 9, rue du Faubourg-Saint-Georges, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
Deluc, 10, rue Vital, Paris. — *Échanges anciens.*
Denis du Péage, 73, rue de Jemmapes, Lille (Nord). — *Échanges anciens.*
Denainvilliers (Baron de), château de Denainvilliers, par Pithiviers (Loiret).
Decroix (Maurice), 27, rue de Bourgogne, Lille (Nord). — *Échange.*
Dieuaide (A.), 20, rue Estelle, à Tours (Indre-et-Loire).
Dixson (Madame Zella Allen), the Library University, Chicago (États-Unis).
Doëtsch Benziger, 36 Sommergrasse, Bâle. — *Échange.*
Dor (Pierre), 3, rue d'Arcole, Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Échange.*
Dorvaux (Abbé N.), directeur du Séminaire, rue d'Asfeld, Metz (Lorraine).
Dujarric-Descombes (A.), 9, rue de Paris, à Périgueux (Dordogne). — **H.**
* Duris (F.), 22, boulevard Carnot, Dijon (Côte-d'Or).
Durosier (Docteur), 7, rue du Travail, Cognac (Charente).
Elwood (Geo.), 18, Vick B. Rochester, N.-Y. (États-Unis).
Engelmann (Ed.), Vice-Président honoraire, 24, rue de l'Arcade, Paris. — **H.**
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville de Vauvert (Gard).
Farcy (P. de), à Saint-Martin-la-Forêt, Angers (Maine-et-Loire).
Faucher (P. de), à Bollène (Vaucluse).
Flandrin (Docteur F.), 11, place Grenette, à Grenoble (Isère).
Fleury (Paul de), à l'Isle-Jourdain (Vienne).
Florange (Jules), 17, rue de la Banque, Paris. — *Échange.*
Font de Rubinat (P.), avocat, Reuss (Tarragone), Espagne.
Fontaney (G.), 12, rue de Lodi, à Saint-Étienne (Loire).
Fougeron (Paul), 55, rue de La Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Fray-Fournier (A.), 17, rue des Basses-Palisses, Limoges (Haute-Vienne). — **H.**
Galle (Léon), 1, quai de la Pêcherie, Lyon (Rhône).
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris. — **C.**
Gastines (Vicomte de), chez M. Rapine, 11, rue du Montparnasse, Paris.
Gay de La Chartrie (J.), rue Cuvillier, à Saintes (Charente-Inférieure).
* Germain de Maidy (Léon), 26, rue Heré, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Gestas (Comte de), 24, rue Brauhauban, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
Ghelling (Vicomte A. de), au château d'Elseghem, par Peteghem (Belgique).
Gheslin (Comtesse de), rue de la Bretonnerie, Orléans (Loiret).
Grolier-Club, 29, East Thirty-second Street, New-York (États-Unis).
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris. — **C.**
Grundy-Neumann, Littleton place, Walsall (Angleterre).
* Guerlin (Robert), 30, rue Saint-Louis, Amiens (Somme).
Hackspill (Abbé L.), Grande-Rue, Busendorf (Lorraine). — **H.**
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 16, rue de Chaillot, Paris. — *Échanges héraldiques.* — **C.**
Houssaye (H.), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo, Paris. — **H. C.**
Justice (Miss.), 785, Madison avenue, New-York (États-Unis). — *Échange.*
Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris. — *Échanges anciens.* — **C.**
Lambert (F.), domaine de Gervais, à Lagneu (Ain).
Langenscheidt (Carl), Hallesche Strasse, 17, Berlin, S. W., 46.
La Perriere (Henri de), 6, rue Barye, Paris. — *Échanges héraldiques.* — **C.**
Laubmann (Dr), directeur de la Bibliothèque Royale, Munich.
Libert (Ernest), 30, passage Bosquet, Paris.
Limburg-Stirum (Comte Th. de), 166, rue de la Loi, Bruxelles.
Linnig (Benj.), 60, rue Conscience, Anvers (Belgique).
Lion (Louis) Rothembaumchaussée, 146, Hambourg. — *Échange.*
Loureiro (Général Adolpho), 88, Janellas Verdes, Lisbonne.
Mahuet (Comte A. de), 38, rue Gambetta, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
Maignen (Ed.), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue du Fer-à-cheval, Grenoble (Isère).
Maire (Antoine), rue de l'Arsenal, 27, à Gray (Haute-Saône). — *Échange.*
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris. — **H. C.**
Masson (J.), 46, rue Victor-Hugo, Amiens (Somme).
Masson (Pierre-Eugène), 9, rue Saint-Nicolas, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — *Échange.*
* Matharel (Vicomtesse de), château de La Grangefort, par Parentignat (Puy-de-Dôme).
Maublanc (L. de), 15, rue Malagnon, Genève.

Mazières-Mauléon (Baron Lucien de), 30, avenue Malakoff, Paris. — *Échange*. — **C**.
Morant (Comte Georges de), 204, boulevard Pereire, Paris. — *Échange*. — **C**.
Meli-Lupi de Soragna Melzi (Marquise L.), 40, via Manzoni, Milan.
Méloizes (Marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, Bourges (Cher).
Messenger (Mlle Maria Gérard), Clappagne Weschester, 60, New-York (États-Unis).
Miquel y Planas (R.), Rambla Santa Monica, 21, Barcelone (Espagne).
Montlivault (Vicomte Guy de), 14, rue du Souvenir, à Courbevoie (Seine).
Mottin (Aimé), château de Launay-Guen, par Plemet (Côtes-du-Nord).
Mullins (J.-L.), Martin Place, Sydney (Australie). — *Échange*.
Museum of fines Arts, Station B, Boston, Massachusetts (Etats-Unis).
Naveau (Léon), château de Bommershoven, par Jesseren (Belgique).
Oberkampf de Dabrun (E. G. C.), à Alais (Gard).
Olive (Émile), 16, Grande-Rue, à Carcassonne (Aude).
O'Gorman (Comtesse), villa O'Gorman, à Pau (Basses-Pyrénées). — *Échange*.
Ophoven (Léon), au château de Binsta, par Stavelot (Belgique).
Pas (Justin de), 10, rue Omer-Pley, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Perrier (Emile), villa du Bocage, par Mazargues (Bouches-du-Rhône).
Perrot (L.), 55, rue des Fourbisseurs, Avignon (Vaucluse).
Raisin (F.), 8, rue Sennebier, Genève (Suisse). — *Échange*.
* Régis (Comte de), château de Sainte-Marie, par Vallabrègues (Gard).
Regnauld (J.), Trésorier honoraire, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise). — **H**.
Remacle (A. de), château de Bourasol, par Riom (Puy-de-Dôme). — *Echange*.
Richebé (R.), 152, avenue de Wagram, Paris. — **C**. — *Échange*.
Rodière (Roger), place Verte à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Roure de Paulin (Baron du), Secrétaire, 58, rue de Babylone, Paris. — *Échange*.
Rowe (Henry S.), 93, New Bury Street, Boston, Massachusetts (Etats-Unis).
Royer (Joseph), rue Walferdin, Langres (Haute-Marne).
Saint-Victor (Pierre de), 60, rue de Francheville, à Lyon (Rhône).
Salleron (Georges), 4, rue Beauvau, Versailles (Seine-et-Oise). — **C**.
Sart de Bouland (Baron du), gouverneur du Hainaut, à Mons.
Sartorio (C. de), 34, boulev. du Jardin Zoologique, Marseille (Bouches-du-Rhône). — *Échange*.
Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, Arras (Pas-de-Calais).
Serrier (Fréderick), 63, rue Claude-Bernard, Paris.
Servant (Commandant Ed.), 7, rue Amiral-Linois, à Brest (Finistère). — *Échange*.
Stiebel (H. Ed.), Bockenheimer Anlage, 38, II, Francfort-sur-le-Mein. — *Échange*.
Strasser (Philipp), Rudolfs quai, 44, Salzbourg (Autriche).
Stone (Mad. W.-A.), 31, avenue Henri-Martin, Paris. — *Échange*.
Tausin (Henri), 45, rue de Paris, Taverny (S.-et-O.)
Thomin (M. B. de), 28, avenue du Maine, Paris.
Tonquedec (H. de), 31, quai de Tréguier, Morlaix (Finistère).
Tremeuge de la Roussière (Vicomte de), 21, rue de Bourgogne, Paris. — **C**. — *Échange*.
Verster (J.-F.), 7, Tesselschade Straat, Amsterdam (Hollande).
Vervliet (J.-B.), 61, rue du Bien-Être, à Anvers (Belgique).
Vialet (Docteur), 13, rue Foy, à Brest (Finistère).
Vibert (Paul), 4, rue Le Chatelier, Paris. — *Échange*.
Vicaire (Georges), 51, rue Scheffer, Paris. — **H**.
Villermont (Comte P. de), 6, quai Debilly, Paris. — **C**. — *Échange*.
Vio-Bonato (Mario), Donatello, 10, Padoue (Italie).
Wagner (Mme A.), Frau Landgerichts præsident, Gerichtstrasse, Chemnitz (Saxe). — *Échange*.
Waller (F.-G.), 73, Vondel Straat, Amsterdam (Hollande).
Weisgerber (Docteur), 62, rue de Prony, Paris.
Wiggishoff (J.-C.), Vice-Président, 153, rue Marcadet, Paris. — *Échange*.
Wright (W. H. K.), Public Library, Plymouth (Angleterre). — **H**.
Yeregui de Melis (Firmin Charles de), 164, rue Zabala, à Montevideo (Uruguay). — *Échange*.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — N° 6. Juin 1907

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 1907

A PEINE huit jours se sont écoulés depuis l'Assemblée générale, que le Comité se réunit chez M. Wiggishoff, sous la présidence de M. de Crauzat.

Sont excusés : MM. Bargallo, vicomte de Hennezel d'Ormois, H. de la Perrière, baron de Mazières-Mauléon.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre du Dr Bouland, datée du 30 mai 1907 ; le Comité, vu les circonstances et en vertu de l'article quatre des Statuts, décide de convoquer une assemblée générale pour le 23 juin et ordonne l'insertion de la lettre du Dr Bouland dans le numéro de mai.

Le Comité accepte, à *l'unanimité*, les démissions de MM. Monnier et Van Driesten, membres honoraires.

Sur la demande du Vice-Président, on décide que, conformément à ce qui a eu lieu dans la plupart des Sociétés, les convocations seront faites au nom du Secrétaire.

La Société prendra part officiellement à *l'Exposition internationale du livre, des industries du papier, des journaux et de la publicité*, qui se tiendra au grand Palais des Champs-Élysées. Nous invitons tous nos collègues à participer à cette manifestation artistique, et M. Wiggishoff est chargé de centraliser tout ce qui se rapporte à cette Exposition.

La séance est levée à 6 h. 10.

Digitized by Google

SÉANCE DU 16 JUIN 1907

OUVELLE séance chez M. le Président. Sont excusés : MM. Bargallo, vicomte de Hennezel d'Ormois, H. de la Perrière, comte Lair et Salleron.

M. de Gassicourt informe le Comité qu'il a pris possession des comptes et papiers de l'ancien trésorier M. Regnauld ; mais que ce dernier a refusé de lui remettre les fonds à cause de l'opposition du Dr Bouland ; que néanmoins M. Regnauld a reçu de M. Bouland les instructions nécessaires pour acquitter les factures afférentes aux *Archives* jusqu'au 26 mai 1907.

Des remerciements sont votés, à l'unanimité, à MM. Henri de la Perrière et Félix de Gassicourt, qui offrent à la Société les lettres ornées et la moitié des clichés illustrant leurs derniers articles.

Le Comité prie Mlle Madeleine Salleron de recevoir l'expression de sa gratitude pour la fort jolie lettrine représentant une fileuse de la Tour d'Auvergne, qui commence l'article sur les Ex-libris auvergnats.

Le Comité charge M. Wiggishoff du compte rendu bibliographique des ouvrages anglais, M. de Gassicourt de celui des journaux allemands, et le baron du Roure de Paulin des publications italiennes, espagnoles et françaises. Dorénavant, c'est à eux que seront adressées directement les œuvres dont ils devront rendre compte.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 JUIN 1907

ONFORMÉMENT aux décisions ci-dessus rapportées, l'Assemblée se tient chez M. de Crauzat, sous sa Présidence. Sont excusés : le vicomte de Hennezel, H. de la Perrière, baron de Mazières-Mauléon, comte de Morant, Salleron. On procède à la vérification des pouvoirs : M. de Crauzat, représente MM. Duris et de Remacle ; — M. de Gassicourt, M. de Thomin ; — baron de Paulin, M. Biégo detto Gino, comte Brunetta d'Usseaux, H. de la Perrière, général Loureiro, comte de Morant, C. de Sartorio, vicomte de Tremeuge de la Roussière.

Le Secrétaire donne lecture de la lettre de M. Bouland, du 30 mai 1907, publiée, page 68, du numéro de mai.

L'Assemblée générale, à l'unanimité, accepte la proposition du docteur Bouland et l'abandon gracieux de sa créance contre la Société ; lui donne quitus et décharge définitive de sa gestion depuis la fondation jusqu'au 26 mai 1907. Charge le Secrétaire de prendre livraison intégrale des Archives de la Société : collections de numéros, clichés, plaques gravées, lettres ornées, manuscrits, livres, brochures et journaux, Ex-libris, Super-libris, fiches descriptives d'Ex-libris, et généralement tous objets appartenant à la Société, plus les fonds en caisse ; le tout se trouvant soit chez M. Bouland, soit chez M. Engelmann ou M. Regnauld ; l'autorisant à donner la décharge au nom de la Société.

L'Assemblée générale, considérant que le service des *Archives* n'est dû que moyennant le paiement de la somme de 15 fr. ou 16 fr. 50, autorise le Bureau à supprimer l'envoi des *Archives* à tous les membres honoraires qui n'ont pas rendu de service à la Société pendant un an.

L'Assemblée générale charge le Bureau d'étudier un projet de modification des statuts, l'autorisant à s'adjoindre pour cette étude un ou plusieurs membres de la Société, à son choix.

A l'unanimité, M. Cadet de Gassicourt, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, est nommé Archiviste.

La séance est levée à 4 h. 45.

SÉANCE DU COMITÉ

Immédiatement après, le Président réunit le Comité.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société : la comtesse de Poligny, 10, boulevard Flandrin, Paris, présentée par le baron du Roure de Paulin et M. Henri de la Perrière ; le vicomte Antonio de Faria, consul général de Portugal à Livourne, 11, rue Boissière, Paris, présenté par le baron du Roure de Paulin et le vicomte de Tremeuge de la Roussière ; le comte Alphonse Claret de Fleurieu, explorateur, 28, avenue Kléber, Paris, présenté par le baron du Roure de Paulin et M. de Gassicourt ; M. Léon Quantin, ancien secrétaire, Clos des Érables, route de Corcelles, Dijon, présenté par MM. de Crauzat et Wiggishoff. Le comte de Fleurieu recherche tous les Ex-libris et fers à dorer de sa famille. Le vicomte de Faria fait échange d'Ex-libris.

La Société décide de se servir dorénavant de la Maison Bertin et Cie, 21, rue de l'Estrapade. Des remerciements sont votés à M. de Gassicourt, qui a obtenu de cette maison des prix qui nous ferons réaliser une économie de 25 °/o pour les zincogravures, de 35 °/o pour les similigravures.

Le Secrétaire fait circuler les numéros de juin du *Connaisseur*, et le *Bulletin de la librairie P. Morgand*, Paris, in-8, qui contient de fort belles reproductions de reliures ; *Les Richesses du Portugal*, par E. de Fernehem, Paris, 1907, in-8 ; excellente étude sur la situation écononomique de ce pays.

Le Secrétaire : Baron du Roure de Paulin.

QUELQUES EX-LIBRIS AUVERGNATS

(*Suite.*)

CHARDON

Petite étiquette de 38 mm de hauteur sur 48 mm de largeur ; encadrement Louis XVI : Mme veuve chardon née d'aubière. Mme Chardon du Ranquet s'appelait Anne André d'Aubière ; elle était née à Clermont-Ferrand, de Pierre André, baron d'Aubière, écuyer, conseiller à la Cour des Aides de Clermont, mitraillé à Lyon le 29 pluviôse an II, qui avait épousé, en 1726, Anne Favard, fille de Hugues, conseiller au présidial de Clermont, et de Jeanne-Françoise Chardon du Ranquet.

Digitized by Google

Les armes des d'Aubière sont : *De gueules, au sautoir engrelé d'or.*

Anne André d'Aubière [1] épousa, le 18 fructidor an III (5 septembre 1795), son cousin germain, Dominique Chardon du Ranquet, fille de Jean-Paul Chardon du Ranquet, qui avait épousé, en 1754, Marie-Anne Pélissier de Féligonde, petit-fils de Blaise, trésorier de France à Riom, et d'Anne la Ville de Rochefort.

De cette union naquirent dix enfants :

1° Annette, née en 1800, épouse en 1816 Guillaume Rochette de Lempdes ;

2° Pauline, mariée à Denys de Ribains ;

3° Joséphine, mariée à Louis Teyras ;

4° Alise, sœur de Charité ;

6° Victorine, née en 1806, épouse en 1829, Maurice Chardon du Ranquet, fils de Jean-Baptiste et de Geneviève Tassy de Montluc ;

7° Louise, épouse en 1831 Jean Rochette de Lempdes ;

8° Fannie, religieuse Ursuline ;

9° Sophie, qui ne se maria pas ;

10° Antoinette, née en 1815, épouse en 1840, Alexandre, comte de Tremeuge de la Roussière. Leur fils Jean-Marie-*Victor*, maire de Rezentières (Cantal), possède depuis 1905 deux superbes Ex-libris qui ont été étudiés par notre collègue Henri de la Perrière (*Archives*, 1906, p. 23). Victor de Tremeuge a épousé, le 15 mai 1877, Victorine-Marie-*Henriette* Heriot de Vroïl, fille de Jules et d'Adélaïde Parent du Chatelet. De cette union est né, le 30 novembre 1883, Louis-Charles-Marie-*Jean*, vicomte de Tremeuge de la Roussière, membre du Comité de notre Société.

Les armes des Chardon du Ranquet sont : *D'or, au chardon de sinople fleuri de gueules, au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles du même.*

FAYON. PARADES. BRAVARD. DU ROURE.

Nous étudions ces Ex-libris dans le même paragraphe, car ces quatre familles sont parentes. Le premier de ces Ex-libris est fait à la frisquette ; il mesure 50 mm sur 24 mm ; au milieu d'une bordure : Mr FAYON.

Les Fayon sont originaires de Chaudesaigues en Haute-Auvergne. Ils portent : *D'azur, au fayard (hêtre) d'argent, le fût chargé d'un F de même.*

Antoine Fayon eut cinq enfants de sa femme Marie Rolland :

1° Jean-Antoine, possesseur de l'Ex-libris, et dont nous allons parler.

2° Pierre-Antoine, dit Robert Fayon, né à Chaudesaigues en 1743 ; il fut chanoine d'Angers, puis aumônier du roi et vicaire de Saint-Roch à Paris. Pendant la Terreur, il se réfugia à Troarn (Calvados) où il se fit passer pour un marchand de moutons appelé Robert. Il mourut à Paris, le 2 juillet 1812, laissant 40.000 livres tournois, soit 39.506 fr. 17 cent. pour fonder un hospice à Chaudesaigues, ce qui fut exécuté.

3° Marc-Antoine Fayon de la Fontille [2], né à Chaudesaigues, en avril 1744, fut officier au régiment de Noailles-Dragons ; il alla s'établir à Falaise,

1. Aubière, commune du canton de l'arrondissement de Clermont ; baronnie vendue le 20 juin 1718, par Jean-François de Mâcon, comte du Cheix, à Guillaume André, conseiller au présidial de Clermont, époux d'Amable Jadon et père de Jean André, baron d'Aubière, conseiller à la Cour des Aides de Clermont, époux (1727) de Anne (ou Marie) le Court de Saint-Agne ; d'où Pierre.

2. La Fontille, commune de Coltines, arrondissement de Saint-Flour (Cantal).

où il épousa, le 11 août 1779, Marie Le Grand, veuve Le Couturier[1]. Il mourut à Falaise, le 17 juin 1827, laissant :

1° Joséphine-Louise-Aimée, née le 4 novembre 1783, épouse François Richomme, avocat, puis juge au tribunal de Falaise, d'où postérité[2];

2° Georges Gilbert, né le 22 novembre 1786, qui eut trois enfants.

3° Ferdinand, né en 1790, lieutenant au 5e régiment d'artillerie à pied, mort à Stettin (Allemagne), le 4 mars 1813.

4° Marie, qui épousa Jean Pouget.

5° N... Fayon, qui épousa N... Berbigier.

Jean-Antoine Fayon, possesseur de l'Ex-libris en question, naquit à Chaudesaigues, le 17 septembre 1742. Il vint s'établir aux Martres-de-Veyre, où il fut notaire et greffier pour haut et puissant seigneur Messire Emmanuel-Frédéric, marquis de Tanne, chevalier, seigneur de Santenas, seigneur et baron de Monton[3], seigneur des Martres[3], Vaire[3], Soulaces[3], Coran[3], Chaslus[3], Chadieu[3], Tallende majeur et mineur[4], la Chauxmontgros[5]. Sa bibliothèque comprenait surtout des ouvrages de droit et de littérature ; elle ne fut jamais vendue, mais elle se dispersa peu à peu par suite des partages de famille.

Pendant la Révolution, il fit tout ce qu'il put pour sauver les biens de la famille de Tanne. Il eut à soutenir à ce sujet plusieurs procès, très longs, entre autres contre le sieur Nattey, prête-nom du célèbre baron de Batz, qui avait acheté le château de Chadieu. Sous la Terreur, il fut emprisonné et ne dut son salut qu'à la mort du conventionnel Couthon. Sa femme étant allée à Orcet pour supplier Couthon de lui accorder la grâce de son mari, celui-ci lui pinça le menton en disant : « Relève-toi, citoyenne, tu es assez jeune et assez jolie pour en trouver un autre. »

Jean-Antoine avait épousé, aux Martres-de-Veyre, Marie-Thérèse de Parades, née le 16 janvier 1760, d'Antoine II de Parades et de Marie Cotton[6]. Les Parades d'Auvergne sont une branche issue, en 1535, de Bertrand de Parades, écuyer du duc d'Albany, fils de Jean de Lestang de Parades et d'Honorade des Porcelets de Maillane ; ils portent : *D'or, au lion d'azur lampassé de gueules.* Supports : deux lions. Couronne de marquis.

Jean-Antoine testa, le 18 avril 1807 et mourut le même mois, laissant trois enfants :

1° Michel-Irénée-Martial, qui épousa, en 1833, Victorine Collangette, morte sans enfant, le 10 avril 1850.

2° Mathieu-Casimir, né en 1798, mort et enterré aux Martres-de-Veyre, le 7 avril 1833, épousa Marguerite-Eugénie Bouveret, morte le 14 mars 1849, laissant une fille :

A. Victorine-Malcie Fayon, qui épousa Philibert-Louis-Alfred Mazeron du

1. Elle avait eu quatre enfants, dont deux fils : 1° François-Salomon Le Couturier, mort en 1838, procureur du Roi à Falaise ; 2° François-Gervais-Édouard, qui fut le héros de la défense d'Amiens en 1799, retraité comme maréchal de camp, mort en 1830.

2. C'est le grand-père de M. Gustave Richomme, ancien commandant de cercle au Sénégal, que nous sommes heureux de remercier ici des renseignements qu'il nous a fournis.

3. Canton de Veyre, arr. de Clermont (Puy-de-Dôme).

4. Canton de Saint-Amand-Tallende, arr. de Clermont.

5. Canton de Vic-le-Comte, arr. d'Issoire.

6. Cotton porte : *D'or, à un chevron de gueules accompagné de trois roses de même feuillées de sinople.*

Pradeix, avocat, fils de Philibert Mazeron du Pradeix de Buffévent[1], président à Aubusson, et d'Hortense Augier de Montgrenier. De cette union un fils, Philibert-Marie-Alfred-Joseph Mazeron du Pradeix, né en 1846, époux de Joséphine-Angèle de Testas de Follemont.

3° Marie-Magdeleine-*Anastasie* Fayon, qui s'unit, le 31 août 1815, avec son cousin germain Michel de Parades de Lagarenne, médecin militaire, médaillé de Sainte-Hélène, maire des Martres-de-Veyre, né le 12 janvier 1790, de Michel de Parades, procureur et lieutenant en la justice de Veyre, et d'Antoinette Veyrières[2]. Il eut une bibliothèque assez nombreuse, pour laquelle il se servit d'un Ex-libris à la frisquette portant : M^n DE PARADES-LAGARENNE, entouré d'une jolie bordure. Veuf depuis le 19 novembre 1849, il mourut aux Martres-de-Veyre le 25 juin 1870, laissant :

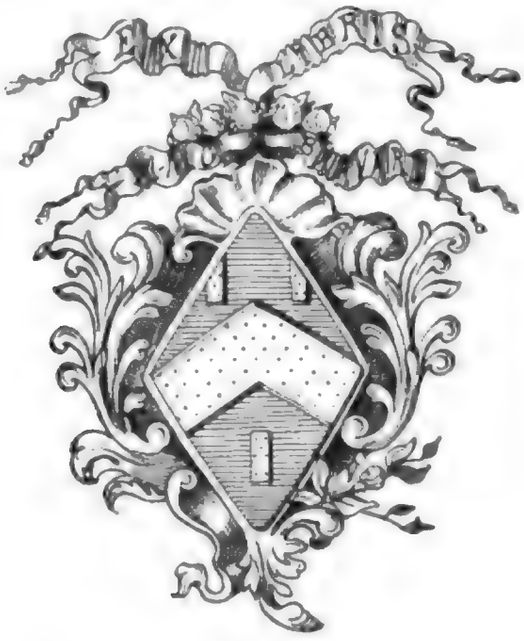

1° Antoinette-Marie-*Emma* de Parades de Lagarenne, née le 25 avril 1819, morte le 27 septembre 1889, à Saint-Germain-Lembron[3], qui s'était alliée, le 16 avril 1836, à Désiré-*Antoine* Bravard, juge à Tulle, né le 4 octobre 1809, de Claude Bravard, médecin militaire des hôpitaux de S. M. Louis XVI, puis de Napoléon Ier, et de Jeanne-Julie Veyrières. Antoine mourut le 11 mars 1668, laissant :

A. Marie-Madeleine-Anastasie-*Alix* Bravard, qui épousa le 15 février 1859, Léon Vernière, avocat, conseiller d'arrondissement, né, le 15 février 1825, de Louis et d'Élisabeth Amariton[4] de Beauregard. Léon Vernière mourut en janvier 1892, ayant eu :

1° Louis, né le 11 janvier 1859, mort le 6 janvier 1865.

2° Désiré-*Antoine* Vernière, né le 29 mars 1864, épouse, le 5 octobre 1891,

1. Mazeron porte : *D'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un soleil d'or en pointe, au chef d'or.*
2. Veyrières : *De gueules, au chef d'argent chargé de trois annelets de gueules, accompagné de quatre mouchetures d'hermine de sable.*
3. Chef-lieu de canton, arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme).
4. Amariton : *De gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Digitized by Google

à Saint-Germain-Lembron, Marie-Louise Saturnin, fille d'Alfred, conseiller à Riom, et de Marie Charles. Ils ont trois enfants :

a. Élisabeth-Augustine-Alix, née le 13 mars 1893 ;

b. Léon-Marie-Ernest, né le 3 juin 1895 ;

c. Pierre-Hippolyte, né le 10 avril 1900.

3° Emma, née en janvier 1775, morte âgée d'un mois.

B. Claudine-Marie-*Madeleine* Bravard épouse, le 5 août 1881, Hippolyte du Fornel du Roure, vicomte de Paulin, comte de Pleyne, ex-officier au 77e de marche, né le 31 janvier 1853, de Paul du Fornel du Roure, marquis de Paulin et de Rochebaron, comte de Pleyne, et de Delphine d'Aureille de Colombines [1].

La vicomtesse du Roure de Paulin possède deux Ex-libris.

Le premier porte : *D'azur au chevron d'or accompagné de trois billettes de même.* Écu en losange sur cartouche Louis XV, au-dessus dans un listel passant dans une couronne de roses : EX-LIBRIS M.-M.-C. BRAVARD. 75mm sur 63mm.

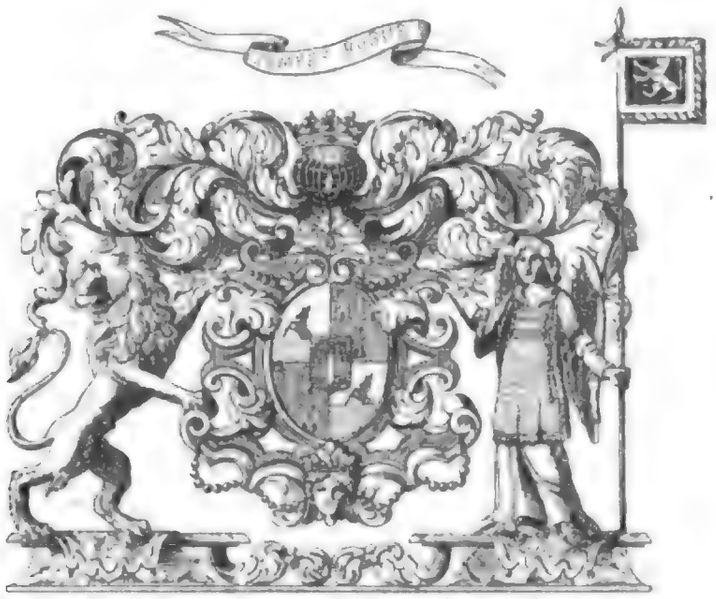

Le second, dessiné par Mlle Marie Carré, porte : *Écartelé : aux 1 et 4, d'or au cerf de gueules nageant dans une rivière d'argent*, qui est du Fornel ; *aux 2 et 3, de sable à trois tours d'or donjonnées d'or, maçonnées de sable*, qui est Châteauneuf de Rochebonne. Sur le tout : *D'azur au chêne englanté d'or à trois racines et quatre rinceaux passés en sautoir.* Supports : un lion et un ange tenant une bannière *de sable chargée d'un lion d'argent, à la bordure engrelée de même*, qui est Beauvoir. Accolé de Bravard. Devise : *A vetustate Robur*, dans un listel ayant au milieu un médaillon de sable chargé d'une croix pattée d'argent. Cri : *Semper Robur*, dans un listel placé au-dessus d'une couronne de marquis. En-dessous, les noms. 115mm sur 115mm.

La vicomtesse du Roure de Paulin a eu, le 27 juillet 1882, un fils :

Paul-Antoine-*Edmond* du Fornel du Roure, baron de Paulin, vicomte de Pleyne, ex-auditeur à l'École nationale des Chartes, avocat à la Cour d'appel de Paris (25 janvier 1905), membre correspondant du Conseil Héraldique

1. Voir : Henri Durandard d'Aurelle : *Généalogie de la famille d'Aurelle.* Paris, 1906, in-8.

de France (11 février 1905), de l'Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Clermont-Ferrand (18 janvier 1906), commandeur de l'ordre royal de Saint-Sava, chevalier de première classe de l'ordre royal de Saint-Michel, etc.

Le baron du Roure de Paulin a fait exécuter, en 1904, deux Ex-libris, le premier est copié sur une gravure de Mavelot, il représente les armes des du Roure, surmontées d'un casque de marquis avec ses lambrequins, accompagnées du cri et des supports de la famille. 70mm sur 80mm.

Le second, réservé aux livres de droit, reproduit les armes posées sur le manteau surmonté de la toque d'avocat. Au-dessous les noms. 31mm sur 85mm.

Sur la demande de M. Henri de la Perrière, M. Edmond des Roberts a

dessiné en 1906, un Ex-libris un peu particulier, destiné à rappeler l'amitié qui unit Henri de la Perrière, Edmond du Roure, et Jean de Tremeuge. Dans un encadrement du xvᵉ siècle, un écu parti de deux traits : *au 1, d'argent à la fasce de sable chargée d'un lambel de gueules, accompagnée de trois têtes de léopards de sable, lampassés de gueules, couronnées d'or*, qui est la Perrière (pour Henri de la Perrière [1]); *au 2, du Roure*; *au 3, de gueules à la fasce d'argent chargée de trois mouchetures d'hermine de sable*, qui est Tremeuge (pour le Vicomte de Tremeuge de la Roussière [2]) *au chef d'or à la foi de carnation* symbole d'amitié. Surmonté de trois casques à cimier : 1° un léopard, (la Perrière); 2° une melusine (du Roure); 3° une moucheture d'hermine de sable (Tremeuge). Devise : *Unis par l'amitié que rien ne les sépare.*

1. Marie-Anatole-Henri de la Perrière, né le 31 décembre 1881, de Marie-Antoine de la Perrière et de Marie-Ursule-Antoinette Chevnier de Noblens. Secrétaire du conseil d'administration de la compagnie des tramways de Nantes, secrétaire de la rédaction de la *Revue Héraldique* et de la *Revue des Questions Héraldiques*; président honoraire de l'Association amicale des Anciens-Élèves du Lycée Carnot etc..... Voir : Baron du Roure de Paulin, *Généalogie de la famille de la Perrière*. Paris, 1904, in-8.

2. Voir page 84.

Digitized by Google

Tiré sur la planche originale

pour la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris

Digitized by Google

Digitized by Google

2° Michel-Martial-Irénée-*Paul* de Parades de Lagarenne, né le 22 mai 1821, épouse, le 28 juin 1850, à Saint-Germain-Lembron, *Louise*-Octavie Lagrange, fille de Jean-Baptiste Lagrange et de Marie Triozon. Il mourut le 4 avril 1868, et sa veuve le 7 mai 1890, laissant un fils :

Michel-Antoine-*Adolphe* de Parades, né en 1854, qui épouse, en 1879, Clotilde-Louise-Marie-*Caroline* Champavert, fille de Marie Carré de Busserolles. Ils ont deux enfants :

A. *Jean*-Marie-Joseph de Parades, né le 3 janvier 1881, sous-officier de chasseurs à cheval.

B. Germaine de Parades, née en octobre 1882.

MICOLON

La famille Micolon est, semble-t-il, originaire de Florence. Sa filiation remonte à Georges-Félix Micolon, vivant à Aurec, en Velay, en 1440. André Micolon reçut des lettres de noblesse, car il avait dérogé en faisant du commerce ; il avait épousé Jacqueline Grimardias ; il fut consul d'Ambert et périt le 15 février 1577, en défendant cette ville contre les capitaines Merle et Chavagnac. Depuis cette époque, le nom de Micolon n'a pas cessé d'être de plus en plus honoré, mais ne faisant pas ici de généalogie nous étudierons de suite le possesseur des Ex-libris.

Joseph Micolon de Blanval, né en 1730, était fils de Jean-François Micolon, écuyer, seigneur de Blanval, Guerines, le Buisson, le Bourgnon, et de Marie-Madeleine Gladel. Reçu prêtre et docteur en théologie, il fut vicaire général du diocèse de Clermont de 1756 à 1772, chanoine de la cathédrale de Clermont en 1758, abbé commendataire et mitré de Beaulieu, au diocèse de Tours en 1769, prieur de Saint-Just-sous-Meymont en 1773, syndic du clergé du diocèse de Clermont, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont (1762 à 1786), promoteur du diocèse de Clermont en 1780, bibliothécaire du chapitre de la cathédrale de Clermont 1781. Il écrivit plusieurs opuscules, entre autres : *L'Éloge du P. Guerrier*, prêtre de l'Oratoire, 1773, in-12 [1]. Il mourut en 1792. Il eut deux Ex-libris : 1° *D'azur, au chevron d'or accompagné de deux étoiles et d'une merlette d'argent en pointe.* Supports : deux lions couchés. Couronne de comte. Sur coquille et rocailles. Légende : EX-LIBRIS JO^RIII MICOLON DE BLANVAL DOCT. THEO. ET ECCLESIÆ CLAROMON. CANONICI, signé Delarbre F. Hauteur 85^mm, largeur 75^mm.

2° Mêmes armes et supports avec mitre et crosse. Légende : *Ex-libris Josephi Micolon de Blanval Doct. Theol. abbatis Bellilocensis prioris. S Justi de Magno monte ecclesie Claromont Canonici et Vicarii generalis.* Mêmes dimensions. M. A. Tardieu a noté ces deux Ex-libris dans son article ; nous avons le plaisir de donner le second en hors texte, tiré sur le cuivre original, grâce à la complaisance de Mlle de Guerines.

L'abbé Micolon de Blanval eut deux frères : 1° Jacques, qui suit, et 2° Claude-Marie Micolon du Bourgnon, né à Ambert le 27 septembre 1735, officier de cavalerie, lieutenant-colonel de dragons en 1776, chevalier de

1. Cet ouvrage n'est pas à la Bibliothèque nationale.

Saint-Louis 1777, gouverneur des pages de la Petite Écurie du Roi en 1778, émigré, maréchal de camp en 1815 ; il mourut en 1819.

1° Jacques-Christophe, né en 1734, mort en 1818. Il épousa, en 1754, Charlotte Teyras de Granval, de qui il eut :

1° Cosme-Damien, qui suivra ;

2° Joseph-Michel-Jean-Baptiste-Paul-Augustin, né en 1760, vicaire général de Clermont (1786-92), évêque de Castres (1818), puis de Nantes en 1822, mort le 12 mai 1838. (*A suivre.*)

Baron du Roure de Paulin.

A NOS LECTEURS

M. Bouland nous a informé qu'il retire tous les articles qu'il avait donnés à la Société, particulièrement la liste des Ex-libris lorrains. Nos lecteurs voudront bien ne pas s'étonner de ne plus la voir figurer dans nos *Archives*.

EX-LIBRIS MANUSCRITS

C'EST dans une vieille bibliothèque de campagne parvenue jusqu'à nous par le hasard des héritages, telle que ses derniers possesseurs l'avaient formée, que nous avons trouvé les Ex-libris manuscrits, qui font l'objet de cette notice. Nos papiers de famille nous permettant de dire quelques mots sur les propriétaires des livres qui les portent, nous croyons faire œuvre utile, pour ceux qui peuvent posséder des ouvrages revêtus de ces rudimentaires Ex-libris, en consignant ici ce que nous en savons. Presque tous proviennent de trois familles de bonne bourgeoisie bourguignonne, les Duneau, Babelin et Simonnot ; c'est en effet un Simonnot qui, par acquisition, et héritage des Duneau et Babelin, a formé cette bibliothèque où l'on trouve de tout : art, sciences, histoire, lettres, etc. ; quelques-unes de ces marques de propriété figurent sur des livres qui viennent de la Bresse louhannaise et ont appartenu aux Fornier du Bourgneuf ; nous en parlerons en finissant.

Le plus ancien de tous ces Ex-libris est celui de Nicolas Babelin, bourgeois de Montbard, fils de Pierre et d'Anne Guérin, originaire de Troyes, où il fut baptisé le 28 août 1671, et mort à Montbard le 12 janvier 1746. Il y avait épousé, par contrat du 31 janvier 1713, Étiennette Pouillot, fille de feu François Pouillot, chirurgien à Montbard, et d'Estiennette Monchinot, d'une famille alliée de très près aux Le Clerc de Buffon. C'est une simple signature et une date : 1735, que l'arrière-petit-fils du premier possesseur barra plus tard d'un trait de plume pour inscrire en dessous son nom : N. B. Simonnot. Car la fille de Nicolas Babelin, nommée Jeanne, avait épousé à Montbard, le

13 avril 1733, Pierre Simonnot, bourgeois de Dijon, né à Saint-Jean de Pontailler le 17 mars 1702, de Pierre Simonnot et de Marguerite Blondel. De ce mariage naquit à Dijon, le 12 octobre 1738, un fils : Nicolas Simonnot, conseiller du roi, échevin et maire de Noyers-sur-Serain, lequel figure aussi dans la liste de nos Ex-libris. Le sien consiste dans cette phrase : Ex-libris Nicolai Simonnot, Dijonensis; sur quelques ouvrages l'on trouve, au lieu du mot Ex-libris : ad usum.

Nicolas Simonnot épousa à Noyers, le 4 octobre 1768, Julienne Duneau, fille de Jean-Balthazar et de Barbe Disson. La famille Duneau était depuis plusieurs générations fixée à Noyers, et alliée à toutes les familles importantes du pays : la troisième et la cinquième aïeule de Julienne Duneau, par exemple, étaient des Le Mullier, nom bien connu des bibliophiles, grâce aux beaux Ex-libris et fers de reliure de cette famille. Quoi qu'il en soit, Julienne Duneau avait hérité avant son mariage des livres d'un frère à elle : Jean-Philibert (1730-1763), et l'on trouve plusieurs Ex-libris ainsi conçus : Joannes Philibertus Duneau, nuleriacus 1746. Sur le même ouvrage, Nicolas Simonnot a apposé son ad usum, et le fils de celui-ci a ajouté en dessous de l'Ex-libris de Jean-Philibert Duneau : Nicolai Simonnot avunculus 1784.

Du mariage Simonnot-Duneau, en effet, était venu un fils : Bernard-Nicolas, né à Noyers le 9 juillet 1769, mort à Bourg-en-Bresse le 19 avril 1828, qui fut magistrat après la Révolution, et honoré de la décoration du Lys. C'est de lui que proviennent les plus nombreuses marques de possession ; nous en avons relevé trois sortes différentes : Ex-libris Nicolaï Bernardi Simonnot, nuleriaci anno 1788 ; — Ex-libris B. Simonnot, 1792, et enfin celle qu'il adopta une fois homme fait, et qui fut la plus employée : Ex-libris Nicolai B. Simonnot.

Après Nicolas-Bernard Simonnot, la bibliothèque où étaient renfermés les livres amassés par quatre générations passa à sa fille Nicole-Ursule-Aglaé, née à Noyers le 17 septembre 1792, du mariage qu'il avait contracté à Montbard le 5 septembre 1791 avec Marie-Magdeleine Petit, d'une ancienne

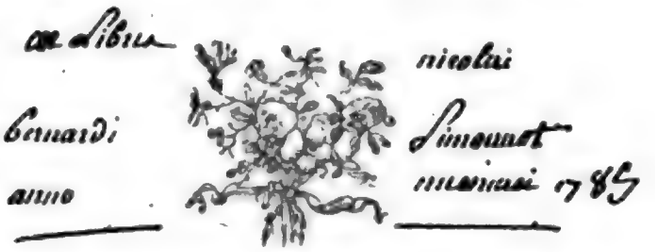

famille d'échevinage dijonnais. Mlle Simonnot épousa elle-même, le 18 janvier 1810, à Montbard, M. de Noblens, et c'est par celui-ci qu'arrivèrent les derniers ouvrages revêtus d'un Ex-libris. M. de Noblens était le fils de Marie-Roch Le Jouhan de Noblens, chevalier, seigneur dudit lieu, et de Marie-Hélène Fornier du Bourgneuf, fille elle-même de Pierre-Jacques Fornier, écuyer, seigneur du Bourgneuf, L'Épinette, et de dame Nicole-Marguerite Arnoux de Ronfand. C'est l'Ex-libris de M. du Bourgneuf qui clôt la série que nous venons de présenter à nos lecteurs ; il se compose de ces mots : Ex-libris Fornier du Bourgneuf, d'une belle écriture ferme et nette, apposés

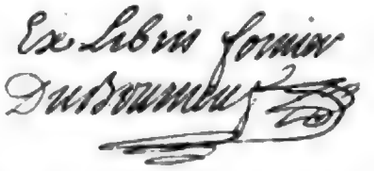

sur la page de garde des livres. Leur propriétaire appartenait à une famille Fornier ou Fournier, de Cuiseaux, et était fils de Claude-Pierre Fournier, seigneur du Bourgneuf, bailli de Cuiseaux, et de Claire David, dont le père était président au grenier à sel de Louhans. Lui-même était né le 9 janvier 1719, à Louhans, s'y était marié le 13 juillet 1745, étant conseiller à la Chambre des Comptes de Dôle, et y mourut le 28 décembre 1775. Nous croyons, sans en être sûr, qu'il existe un Ex-libris gravé à ses armes, qui sont : *De gueules, au bourg d'argent maçonné de sable* ; couronne de comte, supports deux lévriers, et nous serions reconnaissants à ceux de nos collègues qui le rencontreraient de bien vouloir nous le signaler.

Henri de La Perrière.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite*)

CAMBIS D'ORSAN (Louis-Charles de)

Quoique cette famille, venue d'Italie avec Louis XII, au retour de la guerre entreprise par ce monarque, se soit établie dans la ville d'Avignon, dont elle fit sa principale résidence, plusieurs de ses branches ont été possessionnées dans le Bas-Languedoc, notamment celles des barons d'Alais, des barons de Fons et de Sérignac, et des seigneurs d'Orsan.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Les Cambis prenaient rang parmi les meilleures et les plus illustres familles du Comtat Venaissin et du Languedoc. Ils ont occupé les charges de gentilshommes ordinaires de la chambre du roi, de lieutenants généraux des armées, de commandants de l'artillerie, d'auditeurs de rote, de gouverneurs du Languedoc et de premiers consuls de la ville d'Avignon ; plusieurs ont été chevaliers des ordres du roi.

C'est à la branche d'Orsan qu'appartenait Louis-Charles de Cambis, possesseur de l'Ex-libris qui nous occupe. Fils de Jacques, seigneur d'Orsan et de Lagnes, et de Madeleine de Guilhen, il avait épousé, le 19 février 1724, Marie-Élisabeth de Pierre de Bernis, fille de Marc-Antoine, seigneur d'Arenes, et de Suzanne de Baschy du Caylar.

Sa postérité s'est éteinte avec Henri-François-Augustin-Marie de Cambis, secrétaire d'ambassade à Rome, plus tard député d'Avignon.

Une des sœurs du député, Françoise-Charlotte-Clémentine-Amable de Cambis, avait épousé, en 1766, Marc de Cambis d'Orsan, vicomte d'Alais et baron de Salindres, dont le dernier descendant, le marquis Pierre de Cambis, chef d'escadrons de cavalerie, est mort le 4 février 1893.

La Chesnaye-des-Bois dit, qu'au XVIIIe siècle on conservait dans la sacristie de l'église collégiale d'Alais, l'épée de bataille de Jacques de Cambis, baron de cette ville et lieutenant général des armées du roi, sur laquelle étaient gravés ces mots :

Je suis Cambis par ma foy,
Ma maîtresse et mon Roy,
Si tu m'attends, confesse-toi.

Le joli Ex-libris de Louis-Charles de Cambis d'Orsan, gravé en 1730, par Jean Michel, reproduit ci-contre, portait les armes des Cambis : *D'azur, au pin d'or, fruité de même, accosté de deux lions affrontés.* Supports : deux griffons ; couronne de marquis.

COURTOIS (Du Cabinet de)

Telle est la légende qui figure au bas de l'Ex-libris que l'on attribue généralement à la famille de Courtois, dont les rameaux se sont établis dans les villes d'Avignon, de Beaucaire et d'Arles.

Cet Ex-libris *manuscrit* et colorié a de nombreuses variétés quant aux

ornements et à la couronne. Les armes : *De gueules, à l'épée haute d'argent, accostée de deux fleurs de lis d'or*, sont dans un écu ovale, surmonté d'une couronne de marquis et posé sur un cartouche élégant ; certains n'ont pas de couronne.

Les traditions de la famille disent qu'elles avaient été données par François Ier, à un de leurs ancêtres qui lui sauva la vie à la bataille de Pavie, et que le roi remercia en lui disant : *Courtois de nom et de faict* ; devise qui fut depuis adoptée par la famille. Nous n'avons pu découvrir le nom du titulaire de cet Ex-libris.

Les Courtois de Beaucaire avaient fait enregistrer, dans l'*Armorial de 1696*, les armes suivantes : *De gueules, à une fasce en devise d'or, surmontée d'un cavesson d'argent bordé et dentelé de sable, et trois bandes d'argent en pointe.*

DAMPMARTIN (Anne-Henri de Cabot, vicomte de)

Né à Uzès le 30 juin 1755, de Jean-Antoine de Cabot, gouverneur de cette ville, qui fut substitué aux nom et armes de Jean de Dampmartin, son grand-oncle, conseiller à la Cour des Comptes de Montpellier, *Anne-Henri* débuta dans la carrière des armes par une sous-lieutenance au régiment de Limousin. Capitaine dans Royal-Cavalerie, il devint, au début de la Révolution, lieutenant-colonel du régiment de Lorraine, en garnison à Nîmes.

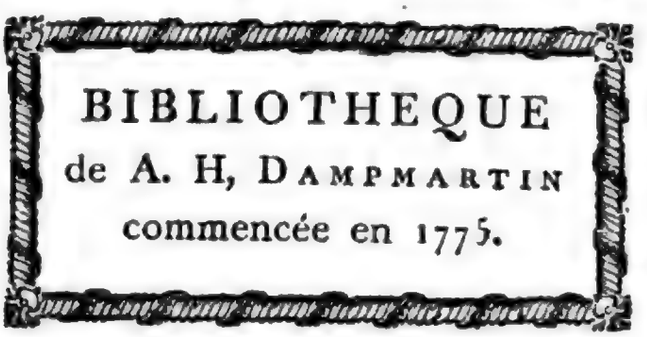

Mais, reconnaissant qu'il n'était plus en communion d'idées avec ses officiers, il démissionna, et rejoignit à Trèves l'armée des princes.

Il se rendit ensuite à Bruxelles, en Hollande, à Hambourg, et enfin à Berlin où il résida quelques années, jusqu'au 18 brumaire, époque de sa rentrée en France, S'étant rallié à l'Empire, il fut nommé conseiller de préfecture à Nîmes en 1807, et censeur impérial le 10 février 1810.

Député du Gard en 1813, il se soumit aux Bourbons, et Louis XVIII lui rendit sa place de censeur, le réintégra dans l'armée comme maréchal de camp, lui donna le titre de vicomte et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Le 20 avril 1816, il fut nommé bibliothécaire-conservateur du dépôt de la guerre. Il mourut à Paris, le 12 juillet 1825.

Dampmartin maniait aussi bien la plume que l'épée. Il a écrit une tragédie, plusieurs romans, de nombreux ouvrages d'histoire et de souvenirs militaires. Nous citerons entre autres :

Idées sur quelques sujets militaires adressés aux jeunes officiers, Paris, 1785, in-8 ;

La France sous ses rois, essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties, Paris, Le Normant, 1810, 5 vol. in-8 ;

Mémoires sur divers événements de la Révolution et de l'émigration, Paris, C. Hubert, 1825, 2 vol. in-8.

Son étiquette, toute simple, mérite cependant d'être représentée elle nous apprend qu'il avait commencé de former sa bibliothèque, en 1775, à l'âge de vingt ans. (*A suivre.*)

PROSPER FALGAIROLLE.

QUESTION

DE NAY DE RICHECOURT. — N° 345.

Emmanuel-François-Joseph-Ignace-Dieudonné de Nay, baron de Richecourt, propriétaire de l'Ex-libris reproduit ci-dessous, naquit à Saint-Mihiel (Meuse) le 2 janvier 1697, de Charles-Ignace de Nay, sgr de Pont-sur-Meuse,

baron de Richecourt, et de Barbe-Catherine de Tailfumyer. Ce n'est donc pas l'identification de son Ex-libris que nous demandons à l'obligeance de nos collègues (il suffit pour le faire d'ouvrir le bel ouvrage de MM. de Mahuet et des Robert sur les Ex-libris et fers de reliure lorrains), mais bien quelques détails sur ce personnage, destinés à compléter autant que possible ceux que nous aimons à posséder sur les Ex-libris de notre collection. Nous désirerions savoir principalement les dates exactes de son mariage et de sa mort, ainsi que la composition et l'importance de sa bibliothèque ; il nous serait également agréable d'apprendre s'il ne reste pas quelque trace des hautes fonctions occupées par le comte de Richecourt, telles que médailles, jetons, etc. A. R.

Digitized by Google

RÉPONSE

LA PROVIDENCE. — (N. 335.) [13e ANNÉE, PAGE 159.]

L'Ex-libris qui fait l'objet de cette question me semble devoir être celui d'un membre de la famille genevoise PASTEUR. Voyez en effet Rietstap qui décrit ainsi les armoiries des Pasteur : *D'azur à un avant-bras d'argent paré d'or issant d'une nuée du même mouvant du flanc senestre de l'écu, la main tenant une crosse et un chalumeau passés en sautoir au-dessus d'un troupeau de moutons d'or, paissant sur une terrasse d'argent entre deux rochers du même.*

On remarquera le double jeu de mots que renferme ce blason, faisant allusion à la fois au pasteur spirituel et au pasteur temporel.

Maintenant que cette première identification semble probable, nous espérons que quelqu'un des membres de la Société, plus spécialement documenté que nous sur les Ex-libris suisses, pourra la pousser plus loin, et déterminer exactement le Pasteur qui fut propriétaire de cette pièce.

Henri DE LA PERRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

LE quatrième numéro de 1906 (16e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient un intéressant article nécrologique, accompagné d'un beau portrait en héliogravure, de M. Hildebrandt, sur le regretté comte de Leiningen-Westerburg, membre du *Ex-libris Verein* de Berlin, et ancien membre de notre Société ; — les comptes rendus des 137e et 138e séances du comité ; — les nouveaux membres ; — la liste des Ex-libris du comte de Leiningen-Westerburg et de sa femme, née Magda Rogalla de Bieberstein, au nombre total de soixante-quatre, avec leur description et le nom des auteurs, par le comte G.-F. Langenscheidt, avec onze figures dans le texte ; — les Super-libris des évêques de Wurzbourg, de 1400 à 1540, avec deux belles planches en couleurs contenant en tout neuf pièces, par August. Stœhr (Wurzbourg) ; — un Super-libris du Sénat de Breslau en 1585, avec une figure dans le texte, par Julius Nathansohn ; — un Ex-libris inconnu du cloître de Saint-Veit sur la Rott, avec une planche hors texte, par Karl Guggenberger ; — une étude sur un graveur bâlois d'Ex-libris, M. Fritz Mock, avec une planche représentant une de ses œuvres, par Rich. Dœtsch-Benziger ; — les Ex-libris Max Pesl, dessinés par Alexandre Rothaug, avec trois reproductions sur une même planche hors texte, par M. Max Pesl ; — un nouvel Ex-libris de Clemens Kissel (de Mayence), par le Dr H. Brendicke, avec une figure dans le texte ; c'est celui du Cercle historique d'Ingelheim ; — les nouveaux Ex-libris, avec cinq figures et une magnifique eau-forte hors texte, par le Dr H. Brendicke ; — Communications diverses. Le numéro contient en outre la liste des membres de la Société, imprimée sur un fascicule supplémentaire.

F. C. DE G.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14 Année — N° 7. Juillet 1907

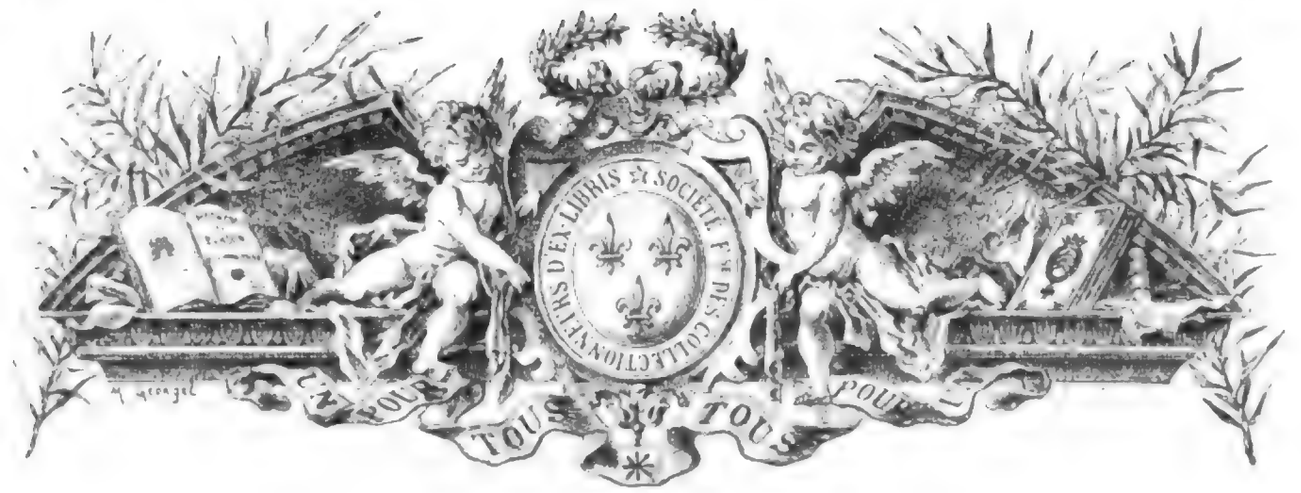

L'EX-LIBRIS DU CARDINAL MAURY

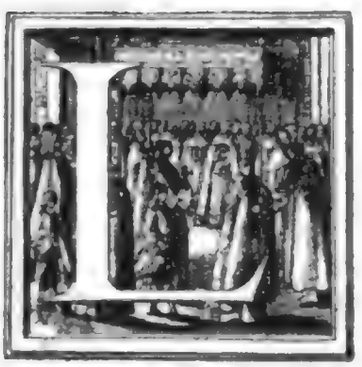

LE CARDINAL Jean-Siffrein Maury naquit et mourut dans les États de l'Église : il vit, en effet, le jour à Valréas[1], dans le Comtat-Venaissin, le 26 juin 1746, et décéda à Rome le 11 mai 1817. Sa vie se partagea d'ailleurs entre la France et l'Italie.

Quoique fils d'un cordonnier, le jeune Maury fit à Avignon des études sérieuses et y obtint même la prêtrise. De bonne heure, il abandonna son pays natal pour venir à Paris comme précepteur ; à vingt-six ans, il présentait à l'Académie française un *Éloge de Fénelon* qui lui valut une mention, ce qui est fort beau pour un début littéraire. Il ne s'arrêta pas en si beau chemin, car il connut des succès retentissants de prédicateur, en allant dans les diverses églises de la capitale porter l'autorité de sa parole qu'une foi profonde faisait vibrer. Sa chaude éloquence le désigna tout naturellement au choix de l'Académie pour y prononcer le *Panégyrique de saint Louis*, et l'Assemblée du Clergé s'honora grandement en lui demandant celui de *saint Augustin* ; enfin, l'Académie, à qui son nom s'imposait depuis plus de douze ans, lui ouvrit grandes ses portes en 1784, et le Clergé l'envoya en 1789 siéger aux États généraux. Alors que certains membres de la noblesse, et non des moindres, faisaient cause commune avec le Tiers et sapaient le pouvoir royal jusque dans ses bases, l'abbé Maury, ce fils du peuple, défendit courageusement dans cette assemblée ces deux entités chères à son cœur de chrétien et de Français : l'Église et le roi. Maintes fois il eut à soutenir avec Mirabeau des luttes oratoires, dans lesquelles ce dernier ne fut pas toujours le plus fort. La position que Maury

1. Actuellement chef-lieu de canton du département de Vaucluse, enclavé dans la Drôme.

avait prise était si nette, qu'il quitta la France après la clôture de l'Assemblée constituante et se retira en Italie.

Là, il jouit longtemps de la faveur toute particulière du pape, qui le nomma cardinal en 1791, archevêque *in partibus* de Nicée[1] en 1792, enfin évêque de Montefiascone et Corneto (évêchés réunis) en 1794. De même, sa conduite si noble à la Constituante le fit choisir par Louis XVIII, roi sans royaume, pour le représenter auprès du pape en qualité d'ambassadeur dès 1799. Mais, cinq années plus tard, Maury demanda à rentrer en France et obtint du Saint-Père cette permission tant désirée. A ce moment, le cardinal changea du tout au tout : autant il avait soutenu Louis XVI, autant il s'attacha alors à l'Empereur et lui parut dévoué. Napoléon, le 14 octobre 1810, le nomma archevêque de Paris. Il accepta ce poste avec empressement et, malgré la défense expresse du pape, le conserva jusqu'au retour des Bourbons. Il dut alors abandonner son siège archiépiscopal et il se réfugia de nouveau en Italie.

Sa conduite sous l'Empire ne put être rachetée par sa noble grandeur à défendre, sous la Révolution, ses sentiments royalistes. Pie VI lui fit expier durement l'erreur de ses dernières années en le retenant plusieurs mois prisonnier au château Saint-Ange. Relâché enfin, il mourut à Rome en 1817, dans la retraite et dans une complète disgrâce.

Maury a laissé la réputation d'un orateur fougueux, d'un habile logicien, d'un écrivain élégant. Comme nous l'avons vu, Maury fut reçu à l'Académie en 1785 ; mais, lors de la formation de l'Institut, en l'an IV (1796), comme à sa réorganisation en l'an XI (1803), il fut le seul des anciens membres de l'Académie française qui ne fut pas renommé. Il dut donc se représenter devant ses anciens collègues à la place laissée vacante, en 1807, par la mort de Target qui, avant la Révolution, avait été reçu après lui. Enfin, comble de disgrâce, il fut éléminé en 1816 à la réorganisation de l'Académie, imaginée pour exclure quelques membres ; de sorte que Maury, reçu deux fois à l'Académie française, n'eut point de successeur pour y prononcer son éloge. Le

1. Nicée, ville de l'Asie Mineure, en Bithynie, célèbre par le concile qui y fut tenu en 325 sous l'empereur Constantin ; évêché de 325 à 1022 ; actuellement métropole.

cardinal Maury avait une excellente diction, mais la voix faible. On raconte qu'avant sa réception à l'Académie, la seconde sans doute, il voulut s'essayer à parler dans cette enceinte dont l'acoustique passait déjà pour mauvaise. En tournant sur lui-même tout en parlant, il s'aperçut que le pilier du sud-ouest renvoyait fortement la voix. Il prononça donc son discours tourné dans cette direction et le succès répondit à son attente. Et depuis ce jour, paraît-il, les nouveaux académiciens sont invités, pour leur discours de réception, à regarder le sud-ouest, afin que leur voix prenne toute l'ampleur nécessaire. La présence d'esprit de Maury était considérable : il lui dut plusieurs fois d'avoir pu sauver sa tête pendant les époques troublées où il était un des rares champions du trône et de l'autel. Il a laissé divers écrits, dont les principaux, outre ses *Discours politiques* et ceux que nous avons précédemment cités, sont un *Essai sur l'Éloquence de la chaire* et un *Panégyrique de saint Vincent de Paul* (1785). Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1827, à Paris, en cinq volumes in-8°.

Il est probable que le cardinal Maury était bibliophile, puisqu'on connaît de lui deux variétés d'un même Ex-libris. Nous pouvons reproduire ici l'une de ces variétés, grâce à notre aimable Président, M. Crauzat, qui les possède toutes deux dans sa collection ; elles ne se distinguent entre elles qu'en ce que le premier encadrement est plus près du blason dans l'une que dans l'autre. Au reste, cette pièce n'est pas très artistique : les armoiries qui l'ornent sont exactement les mêmes que celles qui figuraient sur les mandements de l'archevêque de Paris. Ce que cet Ex-libris offre de plus remarquable est, sans contredit, la composition du blason ; le cardinal Mauryne fut créé comte par Napoléon que par un décret du 3 février 1814, sur promesse de constitution de majorat, avec transmission à son neveu, mais les lettres patentes ne furent ni expédiées ni enregistrées. Néanmoins il adopta les armes suivantes : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'une aigle aux ailes étendues d'argent et en pointe de deux flèches d'argent passées en sautoir, les pointes en haut, accostées de deux étoiles d'or.* On voudra bien remarquer que, si l'écu ne contient pas le franc-quartier des comtes-archevêques (*D'azur, à la croix pattée d'or*), par contre il est surmonté de la toque à cinq plumes et accompagné des quatre lambrequins que l'Empire accordait aux comtes.

F. Cadet de Gassicourt.

QUELQUES EX-LIBRIS AUVERGNATS

(*Suite.*)

MICOLON. (*Suite.*)

Cosme-Damien-Charles-Sidoine Micolon de Guerines, né en 1759 ; il fut capitaine au régiment colonel-général des dragons et se fit faire un Ex-libris de 81 mm sur 31 mm, portant : *Guerines* dans un encadrement Louis XVI, et au-dessous, dans une guirlande de feuillage avec des armes et des instruments de musique : *Guerines Capt au Rég^t du Co^el G^al des Dragons.* Il émigra pendant la Révolution et servit à la coalition d'Auvergne. La Restauration

le fit chef d'escadron en 1814 et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé, en 1790, Claudine Paparel de Vitry[1], qui lui donna Sidoine-*Appollinaire*-Joseph-Charles Micolon de Guerines, né le 27 août 1797, à Soleure (Suisse), qui fit faire un Ex-libris lithographié, de 64 mm sur 58 mm, à ses armes, sur cartouche entouré de fleurs, surmonté de la couronne de comte, avec : APPOLLINAIRE DE GUERINES. Il épousa, le 1er septembre 1819, Anne-Charlotte du Saulzet, fille de Cosme-Damien du Saulzet, et de Anne-Marie de Bardonnet[2]. De cette union, il eut six enfants :

1° Cosme-Marie, né en 1820, épouse, en 1854, Stéphanie Pantin de la Guère, d'où : A. Marie-Joseph-Adrien-Arthur, né le 23 septembre 1865.

2° Adrienne-Marianne-Sidonie, née en 1822, épouse, en 1840, François-Édouard Teyras de Granval.

3° Blanche, née en 1824, épouse, en 1847, Claude-Jacques-Aimé de Pruines.

4° *Louise*-Marie, née en 1830 ; Louise de Guerines se sert de deux Ex-libris : 1° une reproduction lithographique de la première variété de l'Ex-libris Micolon de Blanval, avec son nom : LOUISE DE GUERINES.

2° Ses armes dans un écu en losange, surmontées d'une couronne de comte, posées sur deux L. 70 mm sur 41 mm.

5° Marie-Léopold, né le 19 mai 1833. Il épousa, en 1861, Marie-Madeleine du Crozet, d'où :

A. Caroline, née le 10 juillet 1867.

B. Jeanne, née le 27 juin 1869.

C. Jacques, né le 10 septembre 1870.

D. Guillaume, né le 14 juillet 1876.

6° Marie-Joséphine-Delphine, née en 1839, possède deux Ex-libris :

1° La même lithographie que Léopold et Louise de Guerines avec son nom.

2° Écu en losange surmonté d'une couronne comtale ; au-dessous, un dauphin, la queue terminée par une fleur de lys, nageant dans une mer. 70 mm sur 41 mm.

1. Paparel porte : *D'azur, à trois tours d'or, au chef du second chargé d'un léopard de gueules.*
2. Du Saulzet : *D'azur à quatre flanchis d'or mis en croix.* Voir : *Généalogie de la famille du Saulzet*, par le baron du Roure de Paulin. Paris, 1905, in-8.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Digitized by Google

MURAT

Léopold a fait reproduire le même Ex-libris que sa sœur en changeant simplement le nom : c'est celui que M. Tardieu mentionne.

Pour terminer, signalons une plaque appartenant à Mlle de Guerines, portant : *D'argent, au chevron d'azur accompagné de deux étoiles de gueules et d'une merlette de sable.* Sur cartouche ; couronne de comte accompagnée d'un globe, d'un compas, d'une carte, signé : Chixon. 67 mm sur 61 mm (??).

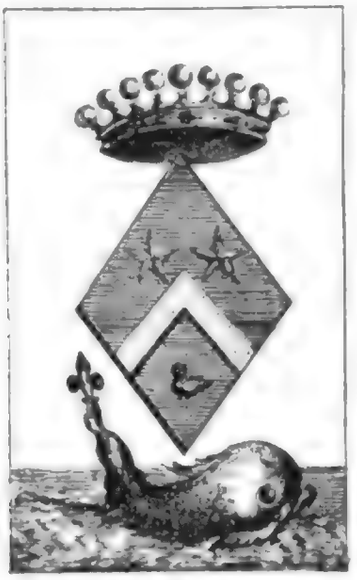

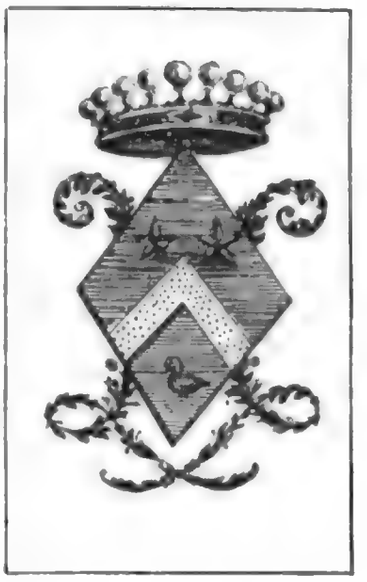

MURAT

Nous nous bornons à indiquer ces Ex-libris, ne sachant à quel membre de cette famille de la Haute-Auvergne ils ont appartenu. Nous tenons le premier de l'amabilité de Mme Beaufils-Coste ; le second est extrait des belles collections de M. Engelmann. Nous les donnons tous deux en hors texte.

1° Ex-libris armorié : *D'azur, à trois murs en fasce d'argent, le premier crénelé de 5 créneaux, le second de 4, le troisième de 3 et ouvert d'azur.*

L'écu sur coquille Louis XV. Couronne de Marquis. Supports : deux lions, accompagnés de deux branches. *Murat*, 75 mm sur 75 mm.

2° Mêmes armoiries sur cartouche Louis XV entouré d'un filet. Il existe deux variétés de chacun de ces Ex-libris que Walter Hamilton attribue à Joachim Murat, roi de Naples [1].

PODEVIGNE DE GRANVAL

Petite étiquette portant : *Ce livre appartient à Monsieur de Granval.* La famille Podevigne de Granval est originaire des environs de Saint-Flour, où elle posséda le château de Bégus, les terres de Brossadols et de Brons. Ses armes sont : *D'or, au chevron de gueules accompagné d'un raisin de pourpre.* Support : deux amphiphtères. Couronne de comte. Le possesseur de cet Ex-libris était fils de Pierre-Raymond Podevigne de Granval, qui avait épousé,

1. *French Book-plates*, Londres, 1896, in-8, p. 133.

Digitized by Google

le 19 février 1748, Marie d'Antil de Ligonnès[1]; il épousa, en 1773, Barbe-Marguerite de Molen de la Vernède, née, en 1752, de Raymond de Molen de la Vernède, chevalier, seigneur d'Arfeuillette, de Malpeyre et de Cistrières, et de Marie d'Oradour.

Molen porte : *D'azur, à trois flanchis d'or.*

SAINT-NECTAIRE

Jolie petite pièce de 36 mm sur 29 mm, portant : *D'azur, à cinq fusées d'argent en fasce.* Supports : deux lions. Couronne de duc. Sur cartouche. Légende : Mr. L. Cte de Senneterre. Cette pièce, extraite des collections de M. Engelmann, appartenait à Henri-Charles de Senneterre (ou mieux Saint-Nectaire[2]), né, le 18 juin 1714, de Jean-Charles, marquis de Saint-Nectaire, colonel d'infanterie, qui avait épousé, en 1713, Marie-Marthe de Saint-Pierre. Le comte de Senneterre mourut le 29 mars 1785. Il possédait aussi un fer à dorer que Guigard a publié (p. 438, t. II).

TEILLARD

La famille Teillard ou Teilhard est originaire de Murat; elle donna plusieurs consuls de cette ville, des officiers, des trésoriers, receveurs de tailles, etc.

Pierre Teillard, né à Murat, le 11 septembre 1763, épousa, le 20 février 1781, Anne-Marie-David-Françoise-Pauline Pélissier de Féligonde; son second fils fut : Jacques-Michel Teillard d'Eyry, qui posséda deux Ex-libris :

1° J.-M. Teillard, entouré d'une bordure. 30 mm sur 50 mm.

2° *D'or, au tilleul de sinople, chargé de flammes de gueules, issant de flammes de gueules en pointe.* Sur un socle. Couronne de comte. J.-M. Teillard d'Eyry. 52 mm sur 44 mm. Ce sont les armes de sa famille, dont la devise est : *Ignis est vigor et est cœlestis origo.*

Jacques-Michel n'a jamais exercé de fonctions notables, si ce n'est celle de maire de Villeneuve-Lembron[3]; sa bibliothèque fut peu considérable. Il

1. Fille d'Étienne-François et de Claude-Agnès de Tassy.
2. Saint-Nectaire, commune du canton de Champeix, arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme).
3. Canton de Saint-Germain-Lembron, arr. d'Issoire (Puy-de-Dôme).

Digitized by Google

publia, en 1814, des strophes sur le retour des Bourbons ; elles commençaient par ces vers :

Je la revois enfin cette antique bannière
Dont le seul nom fait palpiter mon cœur.....

et se chantaient sur l'air du cantique :

Je vous salue, auguste et sainte Reine...

Il ne porta le nom d'Eyry que pendant peu d'années ; ce nom resta à son frère aîné, Jean-Baptiste, époux de Marie de Bellaigue de Bughas.

Il épousa, le 23 mai 1810, Vitaline de Parades du Saulzet, fille unique de Jean-Baptiste de Parades du Saulzet, brigadier aux gardes du corps du Roy, chevalier de Saint-Louis, mort à Seiss en Allemagne pendant l'émigration, et de Françoise-Ursule Arragonès d'Orcet [1]. De cette union, il eut quatre fils et deux filles :

1° Pierre-*Cirice*, marié à *Marie*-Victoire Barron de Chardin [2] ;

2° Paul, marié, le 25 avril 1843, à Marie-Antoinette-Léonie Bigot de Vernière, qui lui porta le château de Vernière [3], où il réunit une belle bibliothèque théologique et historique, qui fut vendue le 4 septembre 1905 ;

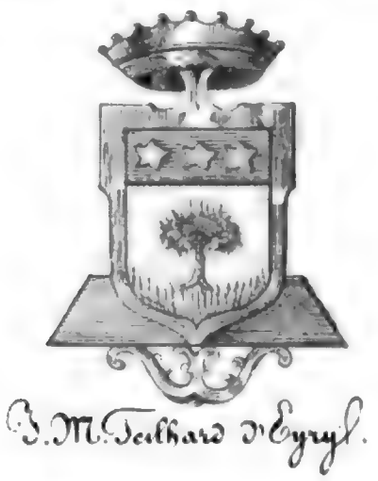

3° Henri, marié à Irma Barret ;

4° Philippe, marié à Léonie Rancilhac de Chazelles ; il releva ce nom par décret du 27 juin 1869 ;

5° Victorine, mariée à son cousin Léon Teillard-Chambon, juge à Murat ;

6° Louise, mariée à H. Delolm de Lalaubie, avocat à Aurillac.

TEYRAS DE GRANVAL

Famille connue depuis Claude Teyras, notaire à Liberty, de 1622 à 1671. Jean Teyras acheta la terre de Granval à M. Le Groing en 1730, il devint secrétaire du roi, maison et couronne de France près le Parlement de Besançon, le 29 juin 1736. De son mariage avec Marie Bastier [4], il eut : Cosme-Damien, écuyer, commissaire des guerres, le 4 janvier 1753, qui eut

1. Françoise-Ursule était sœur de Gilbert-Paul Arragonès d'Orcet. Voir ci-dessus, p. 77.
2. Père de M. Emmanuel Teillard de Chardin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Clermont, qui a eu l'amabilité de compléter cette notice. Baron de Chardin porte : *D'azur, à deux bars d'or accompagnés de quatre étoiles du même.*
3. Situé commune de Talizat, canton nord de l'arrondissement de Saint-Flour (Cantal).
4. Bastier porte : *D'azur, à la fasce d'argent accompagnée en chef de trois étoiles, du même et en pointe d'une vipère de sable, au chef d'or.*

Digitized by Google

de Gilberte Dalmas [1] dix enfants [2] dont l'aîné fut François-Marie-Guillaume Teyras de Granval, écuyer-commissaire des guerres, qui épousa en 1782 Henriette Raymond qui lui donna quatre enfants. Il posséda un Ex-libris : *D'azur à la croix alézée et pattée d'or cantonnée de quatre besants.* Support : un lion sur un tertre. Couronne de comte, sur cartouche, signé : Rimbault. 75 mm sur 53 mm.

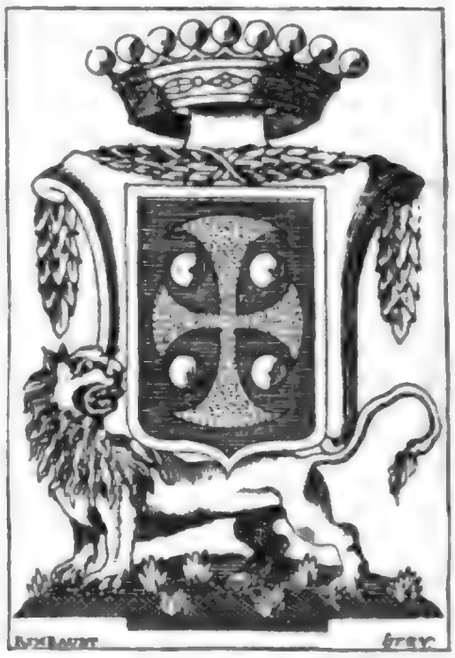

Mlle Blanche Teyras de Granval, fille de François-Édouard Teyras de Granval et de Marie-Sidonie-Adrienne Micolon de Guerines, fit reproduire cet Ex-libris et y ajouta son nom pour s'en servir. Elle possède aussi un autre Ex-libris à ses armes dans un écu en losange, soutenu de deux branches de lys et surmonté d'une couronne de marquis. 53 mm sur 38 mm.

Baron du Roure de Paulin.

UN FER DE RELIURE INÉDIT
DU DUC D'ANGOULÊME

(Supplément à l'*Armorial* de Guigard.)

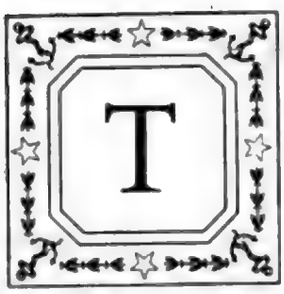

TROP connue, sans nul doute, est la vie du fils aîné de Charles X pour que nous la rapportions ici dans ses détails. Rappelons simplement que Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, naquit à Versailles le 6 août 1775, du mariage de Charles-Philippe, comte d'Artois, troisième fils de Louis, dauphin, et de Marie-Thérèse de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne. En 1780, il émigra avec sa famille ; avec elle il revint en France en 1814, et fut à cette époque nommé colonel général des cuirassiers et des dragons et grand amiral de France. Pendant l'émigration, le 10 juin 1799, il avait épousé à Mittau sa cousine germaine, Marie-Thérèse-Charlotte, connue sous le nom

1. Dalmas porte : *De gueules au navire d'argent, au chef d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'argent.*
2. Parmi lesquels Charlotte qui épousa en 1754 Jacques-Christophe Micolon de Guerines. Voir page 90.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

de Madame Royale, fille de Louis XVI. Une curieuse médaille a perpétué le souvenir de cette union ; l'avers représente les bustes à droite des deux époux, tandis que le revers montre Louis XVIII, roi de droit, sinon de fait, revêtu de ses ornements royaux, assis sur un trône et réunissant entre les siennes les mains de son neveu et de sa nièce. Une légende en exergue explique le geste : FRATRUM LIBEROS CONNUBIO JUNGIT. Ce mariage fut malheureusement stérile, car, quoique nommé dauphin et par conséquent héritier du trône lorsque Louis XVIII mourut et fut remplacé par Charles X, le duc d'Angoulême dut, à l'abdication de son père, résigner lui-même ses droits à la couronne en faveur de son neveu le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry. Devenu, après cet acte, comte de Marne, il se retira en 1830 à Goritz, où il mourut le 3 juin 1844.

On connaît plusieurs fers de reliure du duc d'Angoulême ; Guigard, dans son *Nouvel Armorial du Bibliophile*, en rapporte trois que nous voulons décrire succinctement. Le premier est aux armes du dauphin, sans autre ornements que les colliers des ordres et la couronne delphinale ; le second, très analogue, sauf pour la couronne plus écrasée, est posée sur les deux ancres en sautoir, insignes du grand amiral ; le troisième, qui aurait dû être cité en tête comme étant le plus ancien, porte les armes d'Artois posées sur les ancres et surmontées de la couronne des Enfants de France. Celui que nous avons le plaisir de présenter aujourd'hui aux lecteurs des *Archives* est fort curieux : l'écu, *écartelé de France et de Dauphiné*, est entouré des colliers des ordres et posé sur un cartouche ; les deux ancres, sans trabe ni gumène, sont placées en sautoir derrière le cartouche, dont le bas est entouré d'un feuillage léger ; en haut se voient deux cornettes aux armes de France ; enfin la couronne de dauphin contient une calotte d'étoffe. C'est, croyons-nous, la première fois qu'une pareille marque est publiée et nous serions reconaissants à ceux qui en connaîtraient d'autres de nous les signaler.

F. CADET DE GASSICOURT.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(Suite.)

D'ARNAL L'AÎNÉ

Étiquette, époque de la Révolution, à encre grasse, petit encadrement fleuronné, grandeur de l'original.

La famille d'Arnal, citée dans l'*Armorial de Languedoc*, de M. Louis de la Roque, était originaire des Cévennes, et des environs de la petite ville de Vallerangue, dont l'un de ses membres était maire en 1687. Elle s'est séparée en diverses branches, dites de *Ladereze*, de *Lacan*, etc.

Digitized by Google

L'une d'elles s'est fixée à Lyon, au milieu du XVIIIe siècle, et c'est à l'un de ses membres, Jean-Baptiste d'Arnal, qu'appartenait l'étiquette que nous donnons ci-dessous. Il était le père de Benjamin d'Arnal, lieutenant au 3e cuirassiers, tué à Friedland.

DEVILLAS (Adrien)

Autre famille cévenole, originaire de La Villatte, près de Corconne, et dont les membres, dénommés Villas, Vilas, La Villatte, Devillas, etc., ont essaimé dans tout le bassin du Vidourle. Ils y étaient possessionnés dès le XVe siècle, et ils ont fourni des consuls de Sanve, des notaires de Quissac, des docteurs en médecine de Saint-Hippolyte-du-Fort, des juges à Nîmes.

Une des branches habitait Lyon avant la Révolution, et c'est à elle qu'appartenait Adrien Devillas, possesseur de l'étiquette reproduite dans cet article. Ce personnage mourut aux environs de l'année 1815.

DU LONG (Jérôme)

Cet Ex-libris anonyme, de style Louis XV, ne peut être attribué qu'à Jérôme du Long, premier consul de la ville de Beaucaire en 1766 et 1771, et de 1783 à 1786, parce que le premier écu accolé porte les armes de sa famille : *D'argent, au vol de sable lié de gueules*, et le 2e, celles de sa femme, Magdeleine de Virgile : *D'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'argent*. Supports : deux griffons ; couronne de marquis.

Les du Long étaient une des plus anciennes familles de Beaucaire. Arnaud, le plus ancien que l'on connaisse, gentilhomme de Sienne, serait venu s'y établir sous François Ier. Il y épousa, le 26 novembre 1519, Tiphène d'Arelot.

Ses descendants ont été nommés très souvent premiers consuls de la ville.

Jérôme du Long, le possesseur de l'Ex-libris que nous avons décrit, avait épousé, le 11 mars 1766, Magdeleine de Virgile, fille de Joseph et de Gabrielle de Privat.

Digitized by Google

Il en eut plusieurs enfants, entre autres Marie-Gabrielle-Simone-Henriette-Épiphanie du Long, née le 6 janvier 1767, et mariée, le 21 octobre 1783, à Gabriel-Joseph de Froment, baron de Castille, dont nous avons déjà parlé.

Jérôme du Long mourut à Beaucaire, au mois d'avril 1802 ; il fut le dernier représentant de sa famille.

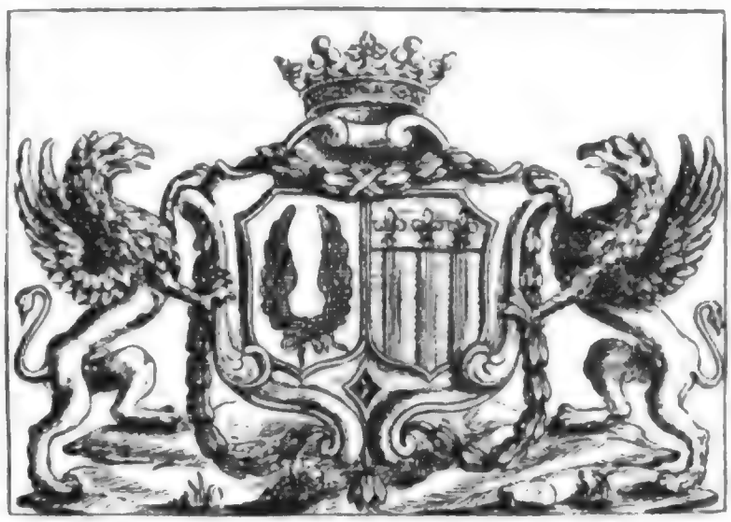

DURANT DE LA ROQUE (Mr.)

Cette étiquette appartient à Pierre-Louis-Auguste Durant de La Roque, dit de la Coste, né à Saint-Hippolyte-du-Fort, le 6 août 1770, de Jean-Baptiste-Paul-Jacques, et de Louise-Constance Bousquet.

Il entra en qualité de sous-lieutenant dans le régiment de Bourgogne, le 15 mai 1786, et fut nommé capitaine en 1793 ; il fit les campagnes de Savoie, de la Vendée, d'Italie et d'Égypte, et fut tué à la bataille d'Aboukir, le 25 juillet 1799.

Il était neveu de Jean-Alexandre Durant de La Roque, lieutenant général ; de Pierre-François Durant de La Roque, maréchal de camp, et petit-fils de Jean Durant de La Roque, ingénieur en chef des villes de Collioure, d'Alais et de Saint-Hippolyte.

M.r Durant de la Roque,
Ancien Capitaine au Régiment de Bourgogne.

DURRANC

Possessionnée, dès la seconde moitié du xve siècle, aux environs de la ville de Sauve, dans les Cévennes, cette famille y a possédé les seigneuries de Vibrac, de Saint-Nazaire-des-Gardies, de Saint-Jean de Criculon, de Montressargues, de Pujols et de Sangla. La branche aînée, qui avait pour

Digitized by Google

auteur Bernardin du Ranc, s'est éteinte, en 1829, à Sommières, en la personne de Jean-Louis du Ranc, baron de Vibrac.

La seconde branche, fondée par Louis du Ranc, deuxième fils de Bernardin, possédait la seigneurie de Saint-Sériès, entre Lunel et Sommières. Son dernier représentant, Louis-Charles-Fernand du Ranc de Vibrac, fils de

Marie-François de Sales-Eugène, ancien officier de cavalerie, et de Marie-Anastasie-Guilhelmine Hostalier de Saint-Jean, est mort au château de Saint-Seriès, sans postérité mâle, vers le milieu du XIXe siècle.

Avec lui s'éteignit cette famille, qui a fourni de nombreux officiers aux armées de la France.

Ses armoiries : *D'azur, au rocher d'or chargé de deux palmes accostées de deux étoiles d'argent, le rocher surmonté en chef d'un croissant aussi d'argent*, sont fidèlement reproduites dans l'Ex-libris, fait au pochoir, dont l'un de ses membres, inconnu pour nous, ornait les livres de sa bibliothèque.

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

QUESTIONS

SAUVAGES (DEUX). — (**N. 346.**)

Ex-libris époque Louis XVI : *De gueules, à trois fasces d'argent surmontées de trois quintefeuilles du même.* Couronne de comte. Tenants deux sauvages. Le titulaire ? PAUL COMBES.

BÉLIER. — (**N. 347.**)

L'Ex-libris dans lequel se voit cet animal et au-dessous la légende : *Dieu le veut*, est-il bien, comme on l'a dit, celui d'un membre de la famille Vernaux, importatrice du mérinos, et lequel ? J.-C. W.

Digitized by Google

R. S. — (**N. 348.**)

Ces deux lettres cursives blanches se voient enlacées dans un écu posé dans un cartouche enguirlandé et surmonté d'une couronne de fleurs. 41 × 41. A qui appartient cet ex-libris? J.-C. W.

NE QUID NIMIS. — (**N. 349.**)

Cette devise accompagne, sur un petit Ex-libris moderne ovale, un écusson azuré sur lequel se détache en blanc la lettre S. Couronne de comte. A qui?

C. DE R.

RÉPONSES

SAINT-GERMAIN. — (**N. 265**). [9e ANNÉE, PAGES 12, 80, 93.]

Comme complément à l'article du comte Lair sur la marquise d'Aligny-Saint-Germain, voici ce que je puis ajouter : Claude-René Robin de la Tremblaye, marquis du Pimpean et d'Aligny, était fils de Henri-René Robin de la Tremblaye, et de Perrine Lefèvre de la Falluère. C'est par contrat du

25 décembre 1736 (et non le 6 septembre 1736) qu'il épousa Marie-Renée de Saint-Germain, fille d'Augustin de Saint-Germain et de Marie de Bonchamps, et dès l'année suivante ils venaient se fixer au château de la Tremblaye. En 1739, le père de Claude-René venait aussi habiter la Tremblaye ; veuf de Perrine Lefèvre de la Falluère, il y épousait, le 2 juillet, dans la chapelle du château, Marie-Marguerite-Élisabeth Robin de la Tremblaye, fille de François-Joseph Robin, seigneur de la Tremblaye, et de Marguerite-Jeanne de Parisot, qui mourut au château de la Tremblaye, âgée de 69 ans, le 12 décembre suivant.

Cette famille, dont j'ai pu établir la généalogie, remonte à Robin Canolle, originaire d'Écosse, qui s'enrôla, en 1248, sous la bannière du duc d'Anjou, frère de saint Louis, et prit part à la septième et à la huitième croisade. Son fils servit Philippe le Hardi, et ses descendants reçurent du duc d'Anjou la seigneurie de la Thibaudière, avec l'écusson : *De gueules, à deux clefs d'argent en sautoir, surmontées d'une coquille de saint Jacques du même en chef, et accompagnées de trois triolets* (ou trèfles) *d'or*, et pour devise : *In te Domine, speravi, non confundar*. La famille Robin de la Tremblaye s'est éteinte dans la personne de M. Jean-Charles Robin, marquis de la Tremblaye,

Digitized by Google

vicomte de Coulogne, décédé, le 10 août 1895, âgé de 64 ans, à Orcenais (Cher).

Le second écusson de l'Ex-libris doit se blasonner ainsi : *Écartelé : aux 1 et 4, de gueules, à la fleur de lys d'argent* (Saint-Germain ancien) ; *aux 2 et 3, d'argent, au nuage d'azur chargé d'un cœur d'or* (Saint-Germain moderne).

ALBERT DE REMACLE.

CROISSANTS ENTRELACÉS (N. 304.) — [11e ANNÉE, PAGES 188, 190; 12e ANNÉE, PAGES 15, 31.]

Au sujet « des trois croissants » faisant partie des armoiries de Nicolas d'Arnoul, seigneur de Rochegude[1] (et non La Rochegude, bien que cette traduction du mot latin rupa-acuta soit plus régulière). Ces armoiries se retrouvent avec la face d'or, les trois croissants d'argent entrelacés et les trois roses en chef sur champ d'azur, sur les plaques de cheminées de cet ancien château de Rochegude que fit reconstruire vers 1670 ce personnage quand il fut devenu possesseur de l'entière seigneurie.

Nicolas d'Arnoul, conseiller d'État, intendant des galères du Levant, seigneur de la Tour-Ronde, de Vaucresson, de Rochegude et autres terres, avait été un des favoris de Mazarin. Il avait épousé Geneviève de Saulger, fille d'un riche financier compromis dans les affaires du célèbre surintendant Fouquet et dont le nom se trouve dans la liste des 300 financiers condamnés avec lui[2].

Mais les armoiries qui sont sur ces plaques de cheminées sont accolées avec celles de la famille de Soissan de la Bédosse; *De gueules, au château d'argent et trois roses d'échiquier d'or en chef*; ce qui indique qu'elles avaient été commandées par Pierre d'Arnoul, fils de l'intendant Nicolas, et l'ami intime du marquis de Seignelay, lui-même intendant général de la marine du Levant, qui, en premières noces, avait épousé cette Françoise de Soissan de la Bédosse, dame de Rus, si connue du nom de son premier mari Esprit de Raffelis de Rus, officier d'artillerie. Or, l'histoire de cette dame est une des plus curieuses, pour ne pas la qualifier autrement, qui se soit passée vers cette époque. Mme de Sévigné, Saint-Simon et une foule d'historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle font mention de ses agissements. Mme Dunoyer, dans le 1er vol. de ses lettres galantes, lui consacre un chapitre entier qui n'est pas le moins intéressant de ses cinq volumes.

Ce qu'il y a de curieux c'est que cette dame maria son fils aîné, appelé *le marquis de Saint-Sauveur*, à la veuve de l'intendant d'Arnoul, la dame de Saulger, fort riche ; qu'elle fit épouser à son fils cadet, le marquis de Soissan (chargé de relever son propre nom), officier des galères à Marseille, Geneviève d'Arnoul, fille de cette dame d'Arnoul, et qu'ayant ainsi bien pourvu à l'établissement de sa famille, elle épousa elle-même le fils de l'intendant d'Arnoul, aussi intendant général de la marine. De sorte que ce second mari devint à la fois le beau-père de son fils, beau-fils de l'aîné et beau-frère du

1. Département de la Drôme, arrondissement de Montélimar, canton de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

2. Voir le volume publié par nous sur Roquesante, l'ami si connu de la marquise de Sévigné, un des commissaires de la chambre de justice instituée pour juger Fouquet et les financiers compromis avec lui. Aix, 1895.

Digitized by Google

cadet, elle-même devenait belle-fille de son fils aîné et belle-sœur de l'autre. Son fils aîné devenait beau-père de sa mère et de son beau-père, le fils cadet beau-frère de sa mère, beau-fils de son frère et gendre de sa belle-sœur : et tout cela sans aucune dispense, à plus forte raison sans inceste.

Le petit-fils de l'intendant Nicolas d'Arnoul, Pierre-Charles, marquis de Rochegude, officier aux Gardes françaises, vendit en 1743 au marquis de Robert d'Aquéria d'Avignon sa seigneurie et son château de Rochegude. Nous avons vu dans la description de l'Ex-libris du marquis d'Aquéria, année 1903, que le château est encore dans la famille de Robert d'Aquéria.

PAUL DE FAUCHER.

DE NAY DE RICHECOURT (N. 345). — [14e ANNÉE, PAGE 95].

Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer notre collègue au volume des *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, quatrième série, an. 1905-06, p. 401. Il y verra la description et la reproduction de deux splendides médailles frappées à Florence pendant l'administration du comte de Richecourt, alors que le duc de Lorraine, François III, grand-duc de Toscane, en 1736, lui avait confié, de concert avec le prince de Craon, l'administration de son nouveau duché. L'étude de ces médailles, due à M. Jules Florange, renferme de nombreux détails très personnels et des plus intéressants sur le possesseur de l'Ex-libris qui a donné lieu à notre réponse, ainsi qu'un aperçu de sa descendance, et de celle de son frère, passée en Autriche où elle est aujourd'hui éteinte ; on y lit également que cet Ex-libris a été gravé en Toscane, ce qui explique et le dessin de la couronne et la faute d'orthographe : conte au lieu de comte.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Le premier numéro de la 17e année (avril 1907) du *Ex-libris, Buchkunst und angewandte Graphik* contient une Introduction de Walter von zur Westen, dans laquelle il est beaucoup parlé du comte de Leiningen-Westerburg ; — Albrecht, margrave de Brandebourg-Anspach (1490-1568), par le Dr Karl Mandt, avec la reproduction hors texte de l'Ex-libris de ce prince ; — les Ex-libris de donation de l'archevêque Daniel Brendel de Hombourg, par H.-E. Stiebel, avec une figure et une planche ; — Jacob Spiegel, de Schlestadt, et ses Ex-libris, par Walter von zur Westen, avec trois planches, dont une en couleur ; — l'Ex-libris d'Érasme Strenberger, par le même, avec une planche hors texte ; — les nouveaux Ex-libris d'Aloïs Kolb, par Richard Braungart, avec deux planches hors texte ; — un long et intéressant article sur Otto Hupp, par M. von zur Westen, renfermant dix-neuf figures dans le texte, dont trois en couleur, quatre encadrements de pages et trois planches hors texte en couleur ; — un Ex-libris de Félicien Rops, par Carl-Fr. Schulz-Euler, avec une gravure ; c'est celui du Dr Escoube ; — Félicien Rops a-t-il dessiné des Ex-libris ?, par Walter von zur Westen, avec une planche hors texte ; — l'Art graphique appliqué aux circonstances, par Ernst Schur, avec deux planches hors texte ; — Max Bucherer et Otto Ubbelohde, par Walter von zur Westen, avec quatre illustrations ; *Actions de grâces*, par le même.

L'*Ex-libris Verein* de Berlin publie pour la première fois ses *Communications*, dont le premier numéro contient un article de Walter von zur Westen sur toutes sortes d'Ex-libris, avec vingt figures dans le texte et une superbe planche hors texte en couleur ; — le compte rendu des 139e, 140e et 141e séances du Comité (12 nov. et 10 déc. 1906, et 14 janv. 1907) ; — la liste des nouveaux membres, les changements d'adresses ; — des comptes rendus de diverses sociétés : Société autrichienne d'Ex-libris, Cercle des Amis des Affiches, exposition d'Ex-libris du Cercle typographique de Leipzig ; — Expositions diverses où figurèrent des Ex-libris ; — Variétés ; — vente et échange d'Ex-libris.

F. C. de G.

Le numéro de mai de la *Revue Héraldique* contient : la fin du curieux article sur l'*Hermétisme dans l'art héraldique* de M. Cadet de Gassicourt et du baron du Roure du Paulin, avec quatorze illustrations, blasons ou Ex-libris plusieurs dus à la plume de MM. de Crauzat et une planche fort belle de Mlle Salleron ; un article de M. Ed. des Robert sur le joli Ex-libris du baron de Vomecourt, dessiné par lui.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

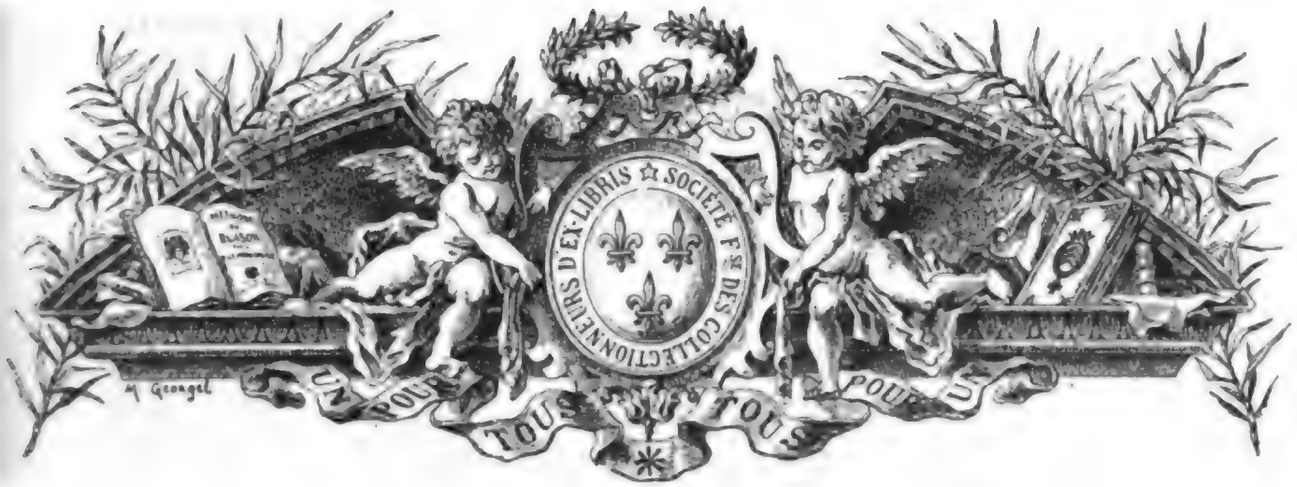

GLOMY, GLOMISER

IL EXISTE bien peu de collectionneurs qui ignorent le verbe GLOMISER ou ÉGLOMISER, mais peu connaissent l'Ex-libris de J.-B. Glomy qui inventa l'*églomisage*. Dans un cartouche Louis XV, posé sur des branches de feuillages et des palmes, se trouve l'inscription : DE LA BIBLIOTÈQUE (*sic*) DE JEAN-BAPTISTE GLOMY. 1741. Cette petite pièce est assez jolie et si nous remarquons qu'elle a été exécutée par son propriétaire, graveur à ses heures, nous serons encore plus indulgents et nous la trouverons charmante. Jean-Baptiste Glomy fut un encadreur de tableaux, très célèbre au XVIIIe siècle ; à son talent d'encadreur il joignait une grande habileté pour restaurer les vieilles toiles, et il peignait assez bien. En outre, il gravait à l'eau-forte, et on connaît plusieurs pièces de lui exécutées d'après La Fage, B. Picard et Franç. Boucher. Il grava son Ex-libris, en 1741, et fit également ceux de Pérot et de Perruchot, inspecteur des poudres ; ce dernier est anonyme : comme facture, ces deux Ex-libris ressemblent beaucoup au sien.

Ce n'est pas ses talents de peintre et d'aqua-fortiste qui firent la fortune de Glomy ; mais un procédé nouveau pour encadrer les gravures. *Glomisé*, mot formé du nom de cet encadreur réputé, se dit, tout d'abord, d'un dessin collé en plein sur une carte forte, grise ou bleutée, et encadré de filets noirs tracés à l'encre de Chine, accompagné parfois d'un filet blanc et toujours d'un filet de papier doré. Ce terme se généralisa et désigna bientôt certains petits fixés sortis de la boutique de Glomy et de ses imitateurs.

Aujourd'hui on dit plutôt *églomisé*, et on a détourné ce mot de son sens primitif : on s'en sert pour désigner des plaques de verre, recouvertes de

Digitized by Google

peintures et de dorures qui par transparence ressemblent à des émaux. Les experts et les rédacteurs de catalogues de ventes se sont emparés de ce terme et l'appliquent particulièrement à toute une série de pièces de verre décorées de peintures, datant généralement du xve siècle et ordinairement d'origine vénitienne. Cette transformation de sens est assez curieuse, et il est amusant de voir appliquer le nom d'un encadreur français du xviiie siècle à des objets italiens du xve siècle!

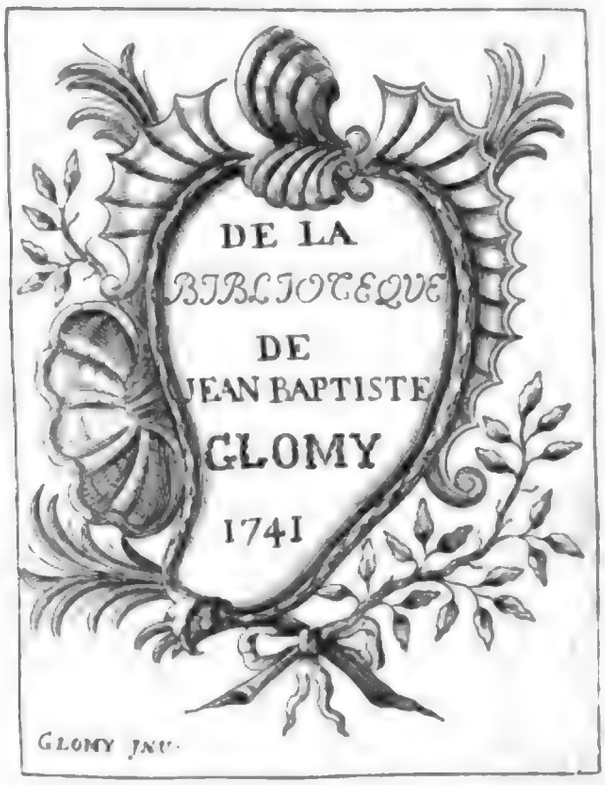

Glomy fut chargé par Lebrun d'arranger et de disposer les cartons de Lesueur. En 1751, il dressa, en collaboration avec Hell, un catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt; il en publia le supplément en 1756. Ses travaux sont bien oubliés et s'il n'avait pas eu la gloire de doter la langue française d'un verbe nouveau, personne aujourd'hui ne connaîtrait notre marchand encadreur, restaurateur de tableaux! PAUL COMBES.

DIMANCHE 7 juillet, M. L.-C. Wiggishoff, âgé de trente-trois ans, fils de M. J.-C. Wiggishoff, chevalier de la Légion d'honneur, Président du « Vieux Montmartre », Vice-Président de notre Société, a été tué dans un accident d'automobile, aux environs de Vernon. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Ouen, le 10 juillet. Le défunt laisse deux jeunes enfants.

Nous prions notre sympathique Vice-Président de bien vouloir agréer nos compliments de condoléances les plus sincères.

LES EX-LIBRIS HÉRIOT DE VROIL

ÉELLEMENT c'est une bonne fortune quand on rencontre plusieurs ex-libris appartenant à une même famille et que l'on peut les identifier sûrement et retrouver les liens de parenté qui réunissent les propriétaires.

D'après les travaux de M. Alban de Vroil, la famille Hériot serait venue d'Écosse en 1450. François Hériot, officier au gobelet de la Reine, par brevet du 27 octobre 1736, acquit, par acte passé devant Guyard, notaire à Saint-Dizier, le 26 mai 1752, les seigneuries de Bettancourt et Vroil.

Son petit-fils fut Henri Hériot de Vroil, né à Etrepy [1], le 11 septembre 1785, chevau-léger de la garde du Roi, puis lieutenant de dragons le 31 décembre 1815 ; maire de Bettancourt (canton de Heiltz le Maurupt, arrondissement de Vitry-le-François, Marne) de 1813 à 1815, puis de Courcy-la-Neuvillette (aujourd'hui Courcy, canton de Bourgogne, arrondissement de Reims, Marne) de 1822 à 1830. Il épousa à Reims, le 17 février 1817, Anna-Mary Ruinard de Brimont [2], fille de Jean-François-Irénée, vicomte Ruinard de Brimont, maire de Reims, député, gentilhomme de la chambre du Roi et de Marie-Elisabeth-Brigitte O'Garwey. Henri mourut à Rocquincourt (commune de Courcy), le 18 novembre 1855, laissant entre autres Jules-Marie Hériot de Vroil, qui né à Reims, le 13 septembre 1820, y fit ses études de droit et fut avocat ; il s'occupa beaucoup d'économie politique et rurale. Il collabora au *Dictionnaire de l'Économie politique contenant l'exposition des principes de la science, etc...* publié sous la direction de Ch. Coquelin et de Guillaumin. Paris, 1854, in-4. Il écrivit une plaquette intitulée : *Aperçu de la situation économique de la Suisse*, Paris, 1846, in-8, ainsi que des *Études sur Clicquot-Bervache, Michel le Tellier, Levesque de Pouilly.*

Il avait réuni au château de Rocquincourt une belle bibliothèque pour laquelle il fit faire un ex-libris lithographié, qui rappelle ses goûts et ses études. Il représente l'agriculture et le commerce réunis par un génie : dans le fond un bateau et sur la côte un chemin de fer; au-dessous : Ex-Museo Julii de Vroil. Un peu plus tard il fit exécuter un ex-libris à ses armes : *D'azur, au chevron d'argent chargé d'une étoile du champ, accompagné de deux étoiles d'or*; Casque de profil, à lambrequins; au bas, dans un cartouche : Bibliothèque de Mr Jules de Vroil.

Il possédait aussi deux tampons ronds, à l'encre humide, ne différant que

1. Etrepy, canton de Thieblemont, arrondissement de Vitry-le-François, Marne.
2. Ruinart : *D'azur au chevron d'or accompagné d'un cœur d'or en pointe et deux étoiles en chef.*

par la taille ; le premier a 35mm, le second 29mm. Tous les deux portent les armes décrites ci-dessus et au-dessous Ex-Museo || Julii de Vroil.

Jules de Vroil épousa, le 1er juin 1847, Charlotte-Hélène-Adélaïde Parent du Chatelet[1], fille de Martial Parent du Chatelet et de Mlle Dubois de Launay.

Elle mourut à Paris le 11 septembre 1892, et son mari mourut le 26 décembre 1893. Ils avaient eu huit enfants :

1° François-Henri-Alban Hériot de Vroil, né à Rocquincourt le 5 juin 1850. Mort à Paris le 19 mars 1869.

Ex musæo Julii de Vroil

2° Charles-Théodore-Emmanuel, né à Paris le 28 janvier 1852. Mort à Rocquincourt le 17 juillet 1853.

3° Martial-*Léon*, né à Paris le 22 janvier 1855, lieutenant de cavalerie, épousa, le 15 septembre 1884, Marie-Sophie-Joséphine de Brives. Mort sans postérité, à Paris, le 15 juin 1886.

4° Marie-Alban, né à Paris, le 21 mai 1860, y décéda le 31 mai 1860.

5° Marie-Joseph-*Alban*, né à Paris, le 12 décembre 1862, épousa, le 12 juin 1894, Marie-Constance Le Compasseur-Créquy-Montfort de Courtivron, fille de Philippe-Joseph-Marie et de Marie-Augustine Bignon.

Alban de Vroil, qui a conservé le château de Rocquincourt, a enrichi la bibliothèque laissée par son père ; il a fait exécuter par Agry un ex-libris copié sur celui de son père et que nous donnons en hors texte ; sur le cartouche est l'inscription : Bibliothèque || du Baron A. de Vroil et au-dessous une croix de Malte (très mal faite), car M. de Vroil a l'honneur d'être domat de première classe de l'ordre religieux, hospitalier et militaire de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte ; M. de Vroil a publié : *Mémoires d'un officier de la garde royale*, 1785-1855 (Henry Hériot de Vroil), Paris, 1904, in-16.

1. Parent : *D'azur à deux bâtons noueux écotés d'or, accompagnés de 3 étoiles d'or et d'un croissant d'argent en chef.*

BIBLIOTHÈQUE
du BARON A. DE VROIL

Tiré sur la planche originale

pour la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris

6° Charlotte-Marie-Marguerite, née à Rocquincourt, le 17 juillet 1848, épouse, le 26 septembre 1871, Gustave-Henri Harty de Pierrebourg, officier supérieur, mort le 6 octobre 1905.

7° Victorine-Marie-Henriette, née à Paris le 27 juin 1856, épouse, le 15 mai 1877, Jean-Marie-Victor, comte de Tremeuge de la Roussière, maire de Rezentières (Cantal). (Voir *Archives*, même volume, p. 84.)

8° Gabrielle-Adrienne-Marie, née à Rocquincourt, le 19 septembre 1858, épouse, le 12 octobre 1880, Pierre-Raimond Dufayot de la Maisonneuve, capitaine de vaisseau.

VICOMTE DE TREMEUGE DE LA ROUSSIÈRE.

L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE DE SORÈZE

LA PETITE ville de Sorèze est aujourd'hui un chef-lieu de commune de 2.049 h. du canton de Dourgue, arrondissement de Castres, département du Tarn. Son nom est encore célèbre grâce à son abbaye de Bénédictins qui fut fondée vers 757 ; détruite par les Normands en 864, elle fut reconstruite en 903. Nous ne suivrons pas son histoire pendant tout le Moyen Age ; nous nous occuperons seulement de la période qui nous intéresse et à laquelle se rapporte l'ex-libris que nous publions et que la reproduction ci-contre nous dispense de décrire ; du reste il est extrêmement simple ; c'est un tampon à l'encre humide, aux armes, soutenues de deux palmes, surmontées d'une couronne de comte, avec : ÉCOLE ROYALE MILITAIRE DE SORÈZE en exergue.

Au XVIe siècle, l'abbaye fut convertie par les Bénédictins en un collège destiné à la jeunesse catholique du diocèse. Les protestants avaient fondé à Puylaurens une *Académie* qui était devenue très florissante, où le célèbre Pierre Bayle étudia, et qui faisait une concurrence redoutable aux établissements catholiques. Les Bénédictins redoublèrent de zèle pour maintenir leur pensionnat. Ils firent construire des bâtiments superbes, sous la direction du prieur Dom Jacques Hody, et Louis de Fouquet, évêque d'Agde, abbé commendataire de Sorèze, leur donna plusieurs prieurés. Le 12 octobre 1682, le collège fut inauguré sous les auspices de Dom Jean Cueilles, visiteur de l'ordre, de Dom Michel Meaux, prieur de Sorèze, de Dom Jacques Hody, devenu prieur de Toulouse ; et les classes commencèrent le 13 octobre. C'est dans ce collège que le célèbre historien du Languedoc,

Claude Devic, né le 15 juin 1670, commença ses études, le 13 octobre 1683, et c'est là qu'il fit toutes ses classes. Outre les élèves payants, on élevait gratuitement, à Sorèze, vingt-quatre fils de gentilshommes.

La renommée du collège grandit de plus en plus surtout après la révocation de l'édit de Nantes qui avait causé la fermeture de l'Académie de Puylaurens, aussi de 1723 à 1728 on agrandit beaucoup l'établissement. Puis il fut fermé et abandonné pendant trente ans ; enfin, sur les plaintes des habitants du pays, les Bénédictins décidèrent de recommencer, et la réouverture fut faite solennellement, le 15 janvier 1759, par Dom Victor de Fougeras et Mgr de Fontange, évêque de Lavaur ; il y avait alors cent dix élèves. Dom Lacroix succéda à Dom de Fougeras et fut remplacé par Dom Laserre. Enfin, en 1761, Dom Raymond Delpaulx fut nommé prieur. Quand l'École royale militaire fut supprimée, le 1er février 1777, et que les élèves réunis en compagnies de cadets furent envoyés dans un certain nombre de collèges provinciaux, Sorèze fut transformé en École royale militaire, grâce aux démarches de Dom Delpaulx, reçut des professeurs militaires et fut soumis à la visite

des inspecteurs de l'armée. On lui envoya, comme aux Écoles de Mézières, de La Fère, de Brienne, de Tiron, de Rebais, de Pont-le-Voy, de Vendôme, d'Effiat, de Pont-à-Mousson, de Tournon, de Beaumont, des élèves venant de l'École militaire de Paris.

Presque tout de suite après sa transformation, l'École fut très attaquée par les philosophes, qui blâmaient l'enseignement, le choix des classiques, et faisaient ressortir le ridicule qu'il y avait à voir des moines s'ériger en maitres d'équitation, d'escrime, de tactique et d'exercices militaires. S. A. R. Monsieur, comte de Provence, vint visiter Sorèze, le 23 juin 1777 ; il faisait un temps horrible ; malgré cela, Monsieur assista aux exercices, aux repas, etc... il interrogea les élèves, et, pour prouver sa satisfaction, donna un brevet pour entrer dans sa garde au jeune commandant du bataillon.

Quelques jours après, le 29 juin, S. M. I. et R. A. l'empereur Joseph vint incognito à Sorèze ; mais l'École avait été prévenue et de grands préparatifs avaient été faits. Quand l'Empereur s'en aperçut, il tourna bride, sans plus attendre, et partit au galop. Les Bénédictins, à cheval, qui avaient été au devant de lui le

poursuivirent en vain pendant près d'une lieue. Deux ans après, l'Empereur envoya son ambassadeur visiter l'École. A la Révolution, l'École fut supprimée et ses élèves dispersés. Lors de la Restauration le collège se rouvrit et fut très florissant, il devint même célèbre, grâce au R. P. de Lacordaire qui fut placé à sa tête en 1852.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

ENCORE UNE RELIURE FAUSSEMENT ATTRIBUÉE
A MARGUERITE DE VALOIS

VOICI UNE nouvelle reliure, portant des armes faussement attribuées à Marguerite de Valois. On connaît celle de la collection Dutuit ; c'est elle qui a été vue par Guigard et à laquelle il a consacré une assez longue description dans son *Nouvel Armorial du Bibliophile* (p. 92). Rappelons succinctement ce qu'il en dit : après avoir parlé des livres reliés ayant indiscutablement appartenu à cette princesse, il ajoute : « Quant aux volumes somptueusement revêtus, portant sur les plats, d'un côté un écusson *à la bande cintrée, chargée de trois fleurs de lis...* et de l'autre, *un lis au naturel, entouré de la devise : Expectata non eludet*, c'est autre chose. Et d'abord, remarquons que cette prétendue *bande* est une fasce. L'écu est en cartouche, et pour en imiter la convexité, on a dû cintrer la *fasce*, ce qui lui donne l'apparence d'une *bande*. Cet écusson pourrait donc se blasonner ainsi, aux émaux près : *de... à la fasce... chargée de 3 fleurs de lis de...* » Et il conclut en attribuant cette reliure à Marie-Marguerite de Valois de Saint-Rémy, fille de Henri de Saint-Rémy, dit de Valois, fils naturel d'Henri III, roi de France, et de Nicole de Savigny, baronne de Saint-Rémy. Guigard s'appuie, pour étayer ses dires, sur la présence, au dos de la reliure, des initiales entrelacées M et V et sur la similitude des armes ci-dessus décrites avec celles des Valois de Saint-Rémy, qui sont : *D'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lis d'or*. Et certes, étant donné le fer de reliure reproduit dans l'*Armorial du Bibliophile*, la supposition était assez plausible.

Mais le livre dont nous donnons le fac-similé en hors texte vient détruire d'un seul coup toutes les suppositions de Guigard. Au dos, il y a des initiales entrelacées assez difficiles à lire et à reconnaître : on y distingue cependant un O, un V et peut-être un M. Sur le plat, se détache un écusson entouré de palmes et surmonté de la couronne des Enfants de France ; les armes se lisent : *de... à la bande de..., chargée de trois fleurs de lis de...* Cette fois, il n'y a aucun doute possible : l'écusson a la forme rectangulaire classique et la bande ne peut être prise ici pour une fasce, cintrée pour imiter la convexité d'un cartouche. Il en résulte donc qu'il n'y a aucune analogie entre les armes

des Valois de Saint-Rémy et celles de la reliure qui fait l'objet de cette notice. De plus, la couronne est entièrement fleurdelisée ; c'est donc celle que les Enfants de France avaient seuls le droit de porter. Or, il est facile de trouver une nouvelle infirmation de la théorie de Guigard dans ce fait que Henri de Valois de Saint-Rémy ne fut jamais reconnu par Henri III, que sa descendance ne jouit jamais d'aucun titre ni d'aucune prérogative, puisque la dernière du nom, Jeanne de Valois de Saint-Rémy, femme de Marc-Antoine-Nicolas de La Motte, gendarme du roi, ruinée par l'inconduite de sa famille, vint à Paris pour courir les aventures et faire des dupes. Il n'est pas utile de rappeler ici l'affaire du *Collier*, qui rendit célèbre le nom de la « comtesse » de La Motte. Cela prouve donc indiscutablement, selon nous, qu'aucun membre de cette famille n'a pu porter la couronne d'Enfant de France.

Les armes représentées sur la reliure dont il s'agit sont donc très mystérieuses : d'une part, une couronne fleurdelisée, qui appelle un écu de France, plein ou brisé ; d'autre part, des armoiries qui, manifestement, n'ont pu être portées par aucune branche de la maison de France. Il y a là une évidente contradiction. Sont-ce des armes *de pure fantaisie* ? Il faudrait avoir eu en mains le volume lui-même pour se rendre compte de la date approximative de la reliure. Sont-ce des armes de prétention ? Il faudrait alors trouver quel personnage aurait eu intérêt à se prétendre issu de la maison de France et à timbrer de la couronne d'Enfant de France des armes contenant des fleurs de lis placées sur une bande. Une autre solution peut venir à l'esprit : c'est qu'il s'agisse d'un exemplaire de dédicace, offert par l'éditeur de Lucain ou par l'imprimeur à un prince ou à une princesse de France. Les armes auraient été maladroitement poussées au petit fer par un ouvrier ignorant de la véritable disposition des fleurs de lis des Bourbons. Mais nous répondrons en disant qu'à cette époque jamais un libraire, relieur ou doreur n'aurait laissé commettre une pareille faute héraldique : d'abord, parce que le blason était mieux connu alors qu'aujourd'hui ; ensuite, parce que la richesse de l'ornementation exclut complètement l'idée d'un travail hâtivement fait ou confié à un ouvrier inexpérimenté ou non surveillé.

La question posée par Guigard [1] reste donc entière : pour qui la reliure ci-contre a-t-elle été exécutée ? Nous ne saurions donner à ce problème une solution satisfaisante. Nous nous contenterons donc de le poser à nouveau, demandant à ceux de nos collègues qui auront étudié de près ces questions de nous apporter leurs lumières et de nous dire ce qu'ils en pensent.

M. B. de Thomin.

1. La reliure de la collection Dutuit est exposée au Petit Palais de la Ville de Paris ; les conservateurs du Musée l'attribuent à Marguerite de Valois.

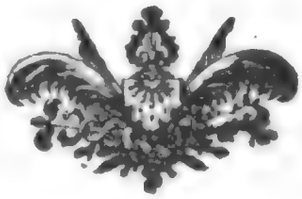

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
L

Digitized by Google

LES VERNISY

ON TROUVE différents ex-libris des Vernisy, mais les renseignements sur cette famille font complètement défaut.

Jean Vernisy, l'aîné, procureur au parlement de Dijon, fit enregistrer ses armes à l'*Armorial Général de 1696* [1] : *D'azur, à un colombier d'argent, ouvert et ajouré de sable, sommé d'un pigeon d'or, entre deux étoiles du même.* Il avait épousé Catherine Horry et en eut Jean-Marie Vernisy, avocat au parlement, qui prit des armes toutes différentes de celles de son père, comme on le voit sur son ex-libris gravé par Doyen. Cet ex-libris se décrit ainsi :

Cartouche rocaille accolé d'une palme et d'une branche de laurier, portant un écu pyriforme : *D'azur à une foi, mouvante des deux flancs de l'écu, accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'une rose, le tout d'argent.* Couronne de comte. Au-dessous, dans un autre cartouche de style Louis XV, on lit : *Ex Libris. Joannis. Mariae. Vernisy. Advocati.* Signé : *Doyen f.* Dimensions : 109 × 69.

L'exécution de cet Ex-libris, du plus pur style roccoco, peut être placée entre 1750 et 1760.

Jean-Marie Vernisy était né avant 1727 et il mourut au mois d'août 1791 [2].

1. Son nom est écrit à tort : *Venisy.*
2. Nous devons la plupart de ces renseignements à M. Camille Royer, membre de la Société archéologique de Langres, et descendant par sa mère des Vernisy.

Il avait été nommé par le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, Secrétaire général de l'Université de Dijon. De son mariage avec Claudine Durande il eut sept enfants.

Il y a une vingtaine d'années, on trouvait à Dijon de nombreux livres ayant un ex-libris dessiné à la main, rehaussé au pinceau d'ocre ou de bleu et portant dans un cartouche : EX LIBRIS AD USUM F. JOANNIS VERNISY. Ord. Præd. Tous les cartouches, de styles très divers, portaient en plus un numéro d'ordre ; le plus élevé que nous avons rencontré est 1040. On admire la patience de ce religieux dessinant un ex-libris différent pour chacun de ses ouvrages, et nous regrettons que les procédés de photogravure ne permettent pas d'en reproduire quelques-uns avec leurs couleurs.

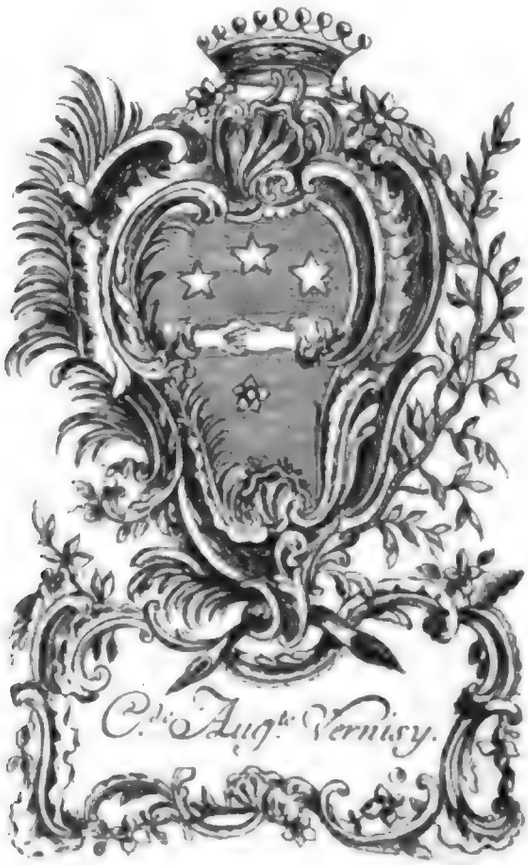

Jean Vernisy, de l'ordre des Frères prêcheurs, mourut à Dijon en juillet 1785, il était probablement fils de Jean et de Catherine Horry, et frère de Jean-Marie Vernisy. Il a laissé divers manuscrits sur la botanique, les insectes, etc., et en avait fait don à l'Académie de Dijon qui les a perdus. Un de ces manuscrits subsiste aux Archives de Chaumont et porte les armes de son auteur, peintes à la main : *D'azur à l'aigle de gueules* (à enquérir). C'est la troisième variation que nous trouvons des armes de cette famille.

Claude-Auguste Vernisy était l'aîné des sept enfants de Jean-Marie et de Claudine Durande. Il fit copier l'ex-libris de son père ; le dessin est plus grêle et moins harmonieux que dans la composition de Doyen. Ce nouvel Ex-libris est un peu plus petit et mesure 107 × 65 ; il ne porte pas de signature.

Claude-Auguste, né en 1746, fut d'abord avocat au parlement de Dijon,

comme son père ; il devint directeur et caissier des messageries royales de Paris à Lyon et habitait alors à Paris, rue Saint-Pierre-de-Montmartre, n° 14. En 1791 on le trouve sous-fermier des messageries nationales de Paris à Bâle ; mais la ferme ayant été supprimée la même année, il fut nommé au poste de directeur des messageries de Paris à Langres. On ignore la date de sa mort.

Il avait épousé Jeanne-Louise Bréget de Villeneuve, née à Paris en 1759, morte sans enfants, à l'âge de vingt ans, le 22 septembre 1779.

Les frères de Claude-Auguste n'ont pas laissé non plus de postérité. Trois de ses sœurs sont entrées dans les familles dijonnaises de Frantin, Chardon et Genot.

LÉON QUANTIN.

L'EX-LIBRIS DU MÉDECIN FAGON

SANS l'obligeance de notre cher Président, qui possède cette pièce dans ses collections, nous ne pourrions offrir aujourd'hui aux lecteurs des *Archives* la reproduction de l'Ex-libris de l'illustre médecin de Louis XIV. Cela nous donnera l'occasion de dire quelques mots sur ce savant, dont le nom est encore connu, mais dont l'œuvre est injustement oubliée.

Guy-Crescent Fagon naquit le 11 mai 1638 à Paris, au Jardin des Plantes même, dont son oncle, Guy de La Brosse, était le fondateur et l'intendant. Il eut le malheur, en 1649, de perdre son père, commissaire des guerres, tué sous les murs de Barcelone. On lui fit commencer ses études à Sainte-Barbe, d'où il ne sortit que pour faire sa médecine. A la Faculté il soutint des thèses d'un très haut intérêt, entre autres sur la génération spontanée des animaux et des végétaux, sur la diète lactée considérée comme le meilleur moyen thérapeutique contre le rhumatisme et la goutte, etc. La découverte de la circulation du sang, faite par le médecin anglais Harvey, en 1628, n'eut pas de défenseur plus ardent que Fagon, dont la remarquable dissertation *An a sanguine impulsum cor salit?* (Paris, 1663) fut présidée par Nicolas Bonvarlet.

A peine Guy-Crescent eut-il conquit le grade de docteur qu'il fut nommé professeur de botanique et de chimie au Jardin des Plantes. Celui-ci était dirigé depuis longtemps déjà par le premier médecin du roi, l'archiâtre, comme on disait alors. Malheureusement, ni Cousinot ni Vautier n'étaient botanistes ; ils laissèrent donc péricliter le merveilleux établissement dont ils eussent dû tirer un excellent parti. Par bonheur, Vallot, successeur de Vautier, entreprit de relever le Jardin des Plantes et seconda de toutes ses forces le jeune professeur qui ne demandait qu'à travailler pour le bien de la science. Vallot, d'ailleurs, fut toute sa vie fort utile aux savants : botanistes, chimistes

ou médecins, qui avaient besoin de sa protection et de son aide : ce fut lui, en effet, qui poussa dans la voie qu'il suivit son neveu Claude Cadet (1695-1745), chirurgien de l'Hôtel-Dieu et quadrisaïeul du signataire de ces lignes. Encouragé par son maître, Fagon entreprit des excursions botaniques en Auvergne, en Languedoc, en Provence, dans les Alpes, dans les Pyrénées, dans les Cévennes. Dès 1665, il publiait un important catalogue sous le titre *Hortus Regius*, précédé d'un joli poème latin qui ne manque pas d'élégance. Sa renommée déjà grande lui valut d'être nommé, en 1680, premier médecin de la Dauphine, puis de la Reine. C'est à ce titre qu'il assista, le lundi

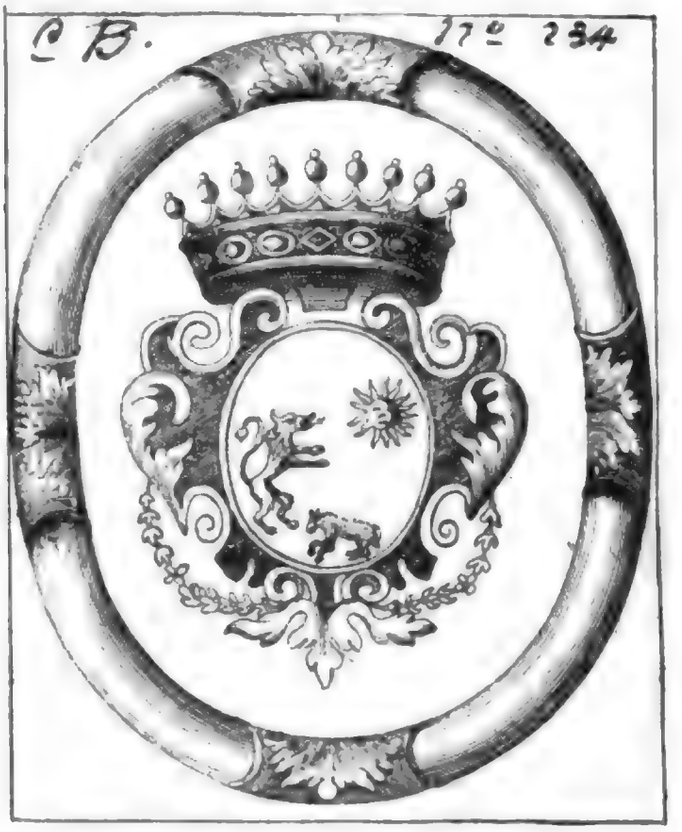

18 novembre 1686, à l'opération de la fistule que le chirurgien Félix pratiqua sur le roi Louis XIV. Après la guérison de l'auguste malade, de nombreuses récompenses furent données aux médecins présents : Félix fut anobli et reçut, outre la terre des Moulineaux, une somme de 300.000 livres ; l'archiâtre d'Aquin eut 100.000 livres, Fagon, 80.000 livres, etc. [1].

Ce fut en 1693 qu'il fut choisi par Louis XIV comme son premier médecin. Dès cette époque, il recommanda au roi l'usage constant des vins de Beaune, ce qui donna une vogue, encore considérable de nos jours, aux grands crus de Bourgogne des environs de cette ville : Beaune, Volnay, Pommard, Corton, Meursault, Montrachet, etc. Six ans plus tard, l'Académie des Sciences lui ouvrait ses portes et le nommait membre honoraire ; mais il écrivit peu et n'inséra dans les Mémoires de cette compagnie qu'un mémoire *Sur le Blé cornu* (1710). On connaît aussi de lui les notes dont il enrichit la seconde édition d'un opuscule sur le quinquina, dont voici le titre exact dans toute sa

1. Dr Cabanès, *le Cabinet secret de l'histoire* (Paris, 1897), 1re série, p. 21-25.

saveur et sa naïveté : *Les admirables Qualitez du kinkina, confirmées par plusieurs expériences, et la manière de s'en servir dans toutes les fièvres pour toute sorte d'âge, de sexe et de complexions. Avec de nouvelles réflexions pour s'en servir utilement, faites par Monsieur Fagon premier Médecin du Roy en 1697. Pour guérir d'une fièvre qu'avoit le feu Roy d'Espagne Charles II avec de fréquentes rechûtes.* (A Paris, chez Martin et George Jouvenel, M.DCCV. — In-16, 11 ff. n. ch., 180 p. et 2 ff. n. ch.). Enfin, il publia diverses thèses sur l'utilité de l'eau panée, sur celle du café et du thé pour les gens de lettres, des inconvénients du tabac, etc.

Nous avons parlé du savant : voyons maintenant ce que fut l'homme privé. Fagon était extrêmement charitable ; tout le temps que lui laissaient libre ses fonctions d'archiâtre et de professeur, il le consacrait à l'exercice gratuit de la médecine. Trouvant les revenus de sa charge trop considérables, il les diminua ; il abolit les tributs sur les nominations des professeurs, sur les eaux minérales, etc. En un mot, il fut toujours d'un remarquable désintéressement. Se souvenant sans doute de l'aide qu'il avait trouvée en la personne de Vallot, il protégea avec passion les savants et les artistes : c'est lui qui fit envoyer Plumier en Amérique, Feuillée au Pérou, Lippi en Égypte, Tournefort en Asie. C'est peut-être grâce à lui que tous ceux que nous venons de citer ont laissé dans les sciences des noms impérissables.

Bien que d'une constitution délicate, bien que fatigué presque toute sa vie par un asthme violent, bien que malade de la pierre dont il fut opéré par Mareschal en 1702, Fagon vécut jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingts ans, puisqu'il ne mourut que le 11 mars 1718.

Il laissait deux fils : l'un, Antoine, fut évêque de Lombez, puis de Vannes, et mourut le 16 février 1742 ; l'autre, Louis, fut conseiller d'État ordinaire au Conseil royal, intendant des finances, et mourut à Paris le 8 mai 1744, sans avoir été marié.

Les armes de la famille Fagon (Paris) étaient les suivantes : *D'azur, au lion contourné d'or, regardant un mouton passant d'argent et accompagné en chef d'un soleil d'or.* Ce sont bien celles que reproduit la pièce anonyme que nous donnons ci-contre, sauf, toutefois, les émaux qui ne sont pas indiqués. Cet Ex-libris est rare : nous n'avons aucun détail sur la bibliothèque de Guy-Crescent Fagon. Ces deux constatations permettent de supposer que ce médecin n'était pas grand collectionneur de livres et qu'il n'en possédait guère, en dehors de ceux nécessaires à sa profession.

F. Cadet de Gassicourt.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(Suite.)

FAJON (Louis).

Jean Fajon, procureur aux cours de Nîmes, mort dans cette ville, le 19 mai 1777, y avait épousé Gabrielle Gas, dont il eut Louis Fajon, né le 16 décembre

1737. Louis Fajon, d'abord avocat en parlement, devint conseiller du roi, juge au présidial de Nîmes, ensuite par provisions du 15 janvier 1772.

Figure 1

lieutenant-général criminel en ladite cour, en remplacement de Jean-Louis de la Rouvière de la Boissière, qui s'était démis en sa faveur.

Il épousa, le 18 novembre 1755, Louise Dubois, qui lui donna sept enfants, parmi lesquels nous citerons : Marie-Anne-Marguerite, femme, le 22 janvier 1788, de Jean-Baptiste d'Amphoux, seigneur de Pierredon, et Jean-Louis

Figure 2

Hilarion, né le 1er février 1778, marié à Sophie-Ursule Boissière. De ce mariage naquit, le 25 février 1805, Jean-Louis-Marc-Hippolyte Fajon, d'abord

Digitized by Google

avocat au barreau de Nîmes, conseiller-auditeur à la Cour de cette ville, ensuite conseiller à la Cour impériale (1852), et mort en retraite, le 8 mars 1890.

Le lieutenant criminel avait une riche bibliothèque, composée principalement d'ouvrages de droit, parmi lesquels de nombreux incunables. Il ornait

Figure 3

ses livres in-folios du grand Ex-libris (fig. 1), et ses in-8 et in-12 du petit (fig. 2), que nous reproduisons dans leurs dimensions exactes, et qui portaient ses armes : *D'azur, au jonc d'argent, issant d'une mer ondée de même, surmonté d'un soleil rayonnant aussi d'argent.*

Jean-Louis-Marc-Hippolyte Fajon, son petit-fils, avait un Ex-libris passe-partout tout à fait primitif (fig. 3).

Figure 4

Figure 5

FALGAIROLLE (Prosper et Edmond).

Nous avons fait graver notre Ex-libris personnel aux armes de Vauvert, notre ville natale : *D'argent, à un veau de gueules passant, sur une terrasse de sinople, accostée d'un saule de même.* M. Octave Uzanne nous a fait l'honneur de le publier, dans le *Livre moderne* (n° 24, décembre 1891, planche I). Nous le reproduisons (fig. 4).

M. Edmond Falgairolle, procureur de la République à Montpellier, notre frère, a adopté notre Ex-libris, en remplaçant les armoiries de Vauvert par les attributs de la justice. Son Ex-libris (fig. 5) a été cité par MM. le comte de Mahuet et Edmond des Robert, dans leur bel ouvrage : *Essais de répertoire des Ex-libris et fers de reliure des Bibliophiles lorrains* (p. 111).

(*A suivre*) Prosper Falgairolle.

QUESTION

TRIDENT. — (**N° 350.**)

D'*OR a un trident de... en pal surmonté d'une étoile de...* Couronne de comte. Devise : *Stella duce.* — A qui ? C. DE R.

RÉPONSE

SAUVAGES (DEUX) — (**N° 346**) [1] [14e ANNÉE, PAGE 63.]

Cet ex-libris appartient à la famille de Chavagnac en Haute-Auvergne.

ED. DES ROBERTS et BARON DU ROURE DE PAULIN.

BIBLIOGRAPHIE

AU MOIS de juin a paru le n° 2 (première année 1907) des *Mitteilungen des Ex-librisvereins zu Berlin.* Ce numéro contient un fort intéressant article de W. von Zur Westen sur un graveur d'Ex-libris, Mlle Mathilde Ade, et sur son œuvre, avec quatre figures et deux belles planches hors texte; nous recommandons spécialement la pièce que Mlle Ade s'est gravée pour elle-même et qui représente un fou embrassant Minerve; — un court article du Dr Wilhem, comte de Leiningen-Westerburg, sur un autre graveur, Otto Blümel, et sur son œuvre, avec trois figures; — les comptes rendus des 142e, 143e et 144e séances de l'*Ex-libris Verein* (février, mars et avril 1907); — la liste des nouveaux membres, les changements d'adresse; — la revue des autres sociétés : les comptes rendus des séances de l'*Osterreichische Ex-librisgesellschaft*; un compte rendu en quelques lignes de notre séance de mars où le Dr Bouland et M. Engelmann donnèrent leur démission à la suite de divergences d'opinions; — les comptes rendus du *Verein der Plakatfreunde* (Club des amis de l'affiche); — bibliographie : un nouveau livre sur Max Klinger, dû à la plume du critique d'art de Leipzig, le Dr Paul Kühn, avec deux figures et deux hors-texte; une étude sur Hubert Wilm, avec quatre illustrations; — une revue des expositions; — les concours; — variétés; — échanges. F. C. DE G.

Nous venons de recevoir : *Esquisses rhénanes 1907*, du duc de la Salle de Rochemaure, Aurillac, 1907, in-16; l'auteur raconte avec un esprit fin et délicat, dans un style alerte et fort agréable, le souvenir de ses voyages sur le Rhin. E. R. P.

1. Depuis mai le Bureau a décidé de supprimer le numérotage spécial des *réponses*, elles portent maintenant le numéro de la question à laquelle elles se rapportent.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — No 9. Septembre 1907

BIBLIOGRAPHIE ET EX-LIBRIS

DE M. ET Mme MERARD DE SAINT-JUST

INCONNU presque, sauf des bibliophiles, est Simon-Pierre Mérard de Saint-Just. Né à Paris en 1749, il fut maître d'hôtel de Monsieur frère du Roi, charge à laquelle il renonça en 1782. Il épousa Anne-Jeanne-Félicité d'Ormoy, née à Pithiviers, le 28 juin 1765 [1], et qui, comme lui, écrivit beaucoup de petites pièces de poésies, et quelques romans. Grâce à sa fortune, Mérard de Saint-Just réunit une bibliothèque splendide : « elle était petite, mais trop grande encore pour contenir de bons livres. » Ceux qu'il possédait provenaient des cabinets : du duc d'Aumont, de Gouttard, Saint-Foix, Charron de Menars, Mac-Carthy, Mel de Saint-Ceran, de la comtesse du Barry, Randon de Boisset, de milord Keri, Gaignat, d'Avoult, de Boze, etc... Pour habiller ses livres, il fit exécuter de riches reliures en maroquin rouge, vert, bleu, violet, noir ou citron, par Duseuil, Pasdeloup, La Ferté, Deronne le jeune, Chameau, Chaumont; Roger Payne et Baumgarten, de Londres. Il avait fait faire deux fers à dorer, reproduits par Guigard :

1° *D'azur, à trois bandes de vair* ; sur coquille ; devise : L'HONNEUR ET L'AMOUR. Supports : deux léopards; couronne de comte.

2° M. S. entourés et couronnés de feuillages.

Il eut également deux Ex-libris :

1° Armes, supports, devise et couronne.

Légende : Ex-Bibl. Mérard de Saint-Just. Par une faute du graveur les bandes de vair sont remplacées par des bandes d'argent chargées de clochettes de sinople !

1. Cette date est donnée par la biographie de Didot, mais il n'existe aucun acte de naissance, date de ce jour, à la mairie de Pithiviers.

2° Les armes, accolées à l'écu bien connu des Challo Saint-Mard. Couronne de comte. Tenants : un guerrier et un amour. Devise. Sur une console. Légende. Signé *Doucy*.

Ces deux jolies pièces nous ont été communiquées par notre aimable Président, M. de Crauzat ; nous le prions de trouver ici nos sincères remerciements.

En 1782, Mérard de Saint-Just envoya en Amérique une caisse contenant 1.000 livres, choisis parmi les plus beaux de sa collection ; elle fut prise par les Anglais, le 12 décembre. En apprenant ce désastre il ne dit que ces mots : « Je ne forme qu'un seul vœu, que celui à qui reviendra cette part de butin puisse connaître le prix du trésor qu'il possède. »

Il publia trois catalogues de sa bibliothèque : le premier, en 1783, dans lequel il s'amusa à faire des plaisanteries et mystifications littéraires, il comporte 750 numéros ; le second fut imprimé, le 13 frimaire an VII, quand il voulut se débarrasser de quelques pièces de sa collection : *Catalogue des livres de M**** (M. de S. J.), Paris, an VII, in-8 ; le dernier est du 23 thermidor an VIII [Bibliothèque Nationale Δ 10564, 12423, 12596].

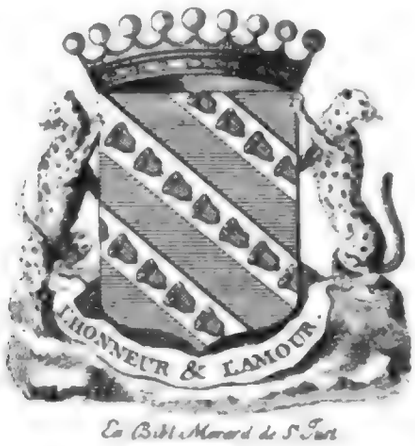

Ex Bibl. Mérard de St Just

Mérard de Saint-Just publia un grand nombre d'opuscules tirés en général à fort peu d'exemplaires, ils sont devenus très rares ; c'est pourquoi nous avons pensé rendre service à nos collègues en essayant de dresser une petite bibliographie :

1° *Le Père Honoré*, conte en vers. 1760, in-8. [Ce volume n'est pas à la Bibliothèque nationale.]

2° *Triomphe de la perfidie*. 1763, in-12. [Pas à la B. N.]

3° *Lettre de la Présidente de Phelyole au Vicomte de Saint-Algar*. Paris, 1764, in-8. [Pas à la B. N.]

4° *Laurette, conte de Marmontel, mis en scènes et ariettes*. 1765, in-8. [Pas à la B. N.]

5° *La jolie femme ou la femme du jour*. 1767, in-12°. [Pas à la B. N.]

6° *Lettres de la baronne de Nollerise, jeune veuve, au chevalier de Luzencour*. 1768, in-8. [Pas à la B. N.]

7° *Contes très mogols, enrichis de notes, avis, etc.*, par un vieillard quelquefois jeune. Genève et Valade, 1770, in-12. [Pas à la B. N.]

8° *Les deux siècles*, dialogue en vers. 1770, in-8. [Pas à la B. N.]

9° A. *L'occasion et le moment*, recueil de poésies fugitives de M... Paris, 1770, in-8, sur grand papier. [B. N. *Réserve* Ye 4396, 4405.]

BIBLIOTHEQUE DE M. MERARD DE St JUST, CHR ANC. Mtre D'HOT. DE MONSIEUR, FRERE DU ROY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

B. *L'occasion et le moment ou les petits riens*, par un amateur sans prétention. La Haye, Paris, 1782, deux tomes en quatre parties, in-18 [B. N. *Réserve* Ye 4401 et 4404.]

10° *Folies de la jeunesse de Sir. S. Peters Talassa-Aithei.* Londres, 1777, trois volumes in-12. [B. N. *Enfer* 379, 380, 381.]

11° *Œuvres de la Marquise de Palmarèze, Par tout et par tous les temps.* Deux parties en un volume in-12. Même ouvrage que le précédent. [B. N. *Enfer*, 382]. Deux autres éditions, s. l. n. d., Kelh, 1789 [Pas à la B. N.] ; Rotterdam, s. d., deux volumes in-8. [B. N. *Enfer*, 72.]

12° *Maintenant on peut nous juger.* Tiré à douze exemplaires. Nancy, 1779, in-8. [Pas à la B. N.]

13° *Lettres relatives à la littérature.* 1781, in-18. [Pas à la B. N.]

14° *Lettres d'Astiomphile à M. Mérard de Saint-Just.* 1781, in-12. [Pas à la B. N.]

15° *Madrigaux et épigrammes.* 1787, in-12. [Pas à la B. N.]

16° *Éloge de J.-B. Louis Gresset.* 1788, in-8. Tiré à deux cents exemplaires. [Pas à la B. N.]

17° *Sept et le va à l'as de pique ou le Ponte en bonne fortune.* Anecdote parsemée de contes en vers. S. l. n. d. A Pharaonis aux dépens de la Banque, 1784, in-24. [B. N. *Reserve* Ye 235.]

18° *Lettre au comte Auguste Nadaillan sur le goût des livres.* Nancy, 1785, in-18, pièce. [B. N. *Réserve* Q 686.]

19° *Poésies diverses recueillies par feu l'abbé de la Porte.* 1789, in-18. [Pas à la B. N.]

20° *Son bouquet et vos étrennes, hommage offert à Madame Bailly.* Paris, 1789, in-12. Tiré à douze exemplaires sur papier vélin. [B. N. *Réserve* Ye 4397 et 4398.]

21° *Les Hautes-Pyrénées en miniature, ou épître rimée en forme d'extrait du beau voyage à Barège et dans les Hautes-Pyrénées de J. Dusaulx, membre du Conseil des Anciens et traducteur de Juvénal.* Par S. P., Paris, 1790, in-16, pièce. Tiré à vingt-cinq exemplaires. Malgré sa date, cette pièce n'a été publiée qu'en 1795. [B. N. *Réserve* Ye 4395.]

22° *Manuel du citoyen.* S. P. D. M. S. J. C. F. H. P. E. Paris, 1791, in-12. [B. N. *Réserve* R 2547.]

23° *Fables et contes mis en vers* par S. P. D. M. S. J. Paris et Parme, an I, deux parties en un volume in-12. Tiré à vingt-cinq exemplaires [B. N. *Réserve* Ye 4394.]

24° *Éloge historique de Jean-Sylvain Bailly au nom de la République des Lettres,* par une société de gens de lettres, suivi de quelques pièces en prose et en vers. Londres, 1794, in-18. Tiré à vingt-cinq exemplaires ; six portent : par M. de Saint-Just, Paris, rue Helvetius, n° 605. [B. N. *Réserve* Ln[27] 914.]

25° *Le petit Jehan de Saintré et la Dame des belles cousines, romance suivie de celles de Gérard de Nevers et d'Euriant sa mie et autres chansons,* par S. P. Mérard de Saint-Just. Paris, an VI, in-18. Tiré à vingt-six exemplaires. [B. N. Ye 27621, *Réserve* Ye 4399, 4440.]

26° *Mes opinions,* discours en vers. 1797, in-8. [Pas à la B. N.]

27° A. *Imitation en vers français des Odes d'Anacréon,* à la suite : *Dialogue pour célébrer nos victoires et la paix, suivi d'un divertissement en musique et danse.* Paris, s. d. (an VI), in-8. Tiré à 36 exemplaires. [B. N. Yb 1506 et *Réserve* Yb 696, 697.] B. Paris, 1799, in-24. [B. N. Yb 1507.]

28. *Mélanges de vers et de prose.* Hambourg, 1799, in-12. [Pas à la B. N.]

29° *Lettres sur la littérature et les arts.* 1800, in-18. [Pas à la B. N.]

30° *Contes et autres bagatelles en vers,* par S. P. M.-S. J. Paris, 1800, in-18. [B. N. *Réserve* Ye 2616.]

31° *La Courtisane d'Athènes, ou la philosophie des grâces,* conte dialogué en vers libres, suivi de poésies diverses, par S. P. M.-S. J. Paris, 1801, in-18. [B. N. Ye 10340 ; un autre exemplaire in-12. *Réserve* Ye 4536.]

32° *L'éloge de Suger.* Paris, s. d., in-8. [Pas à la B. N.]

33° *Lettres du chevalier de Saint-Ange relatives aux œuvres poétiques de M. Mérard de Saint-Just.* S. d., in-12. Tiré à douze exemplaires. [Pas à la B. N.]

34° *Lettres du Marquis de Prérose au chevalier de Vésare sur les œuvres des Italiens.* [Pas à la B. N.]

35° *Mémoires de Mr d'Ablincourt et de Mlle Simon.* S. d., in-12. [Pas à la B. N.]

36° *Les Étrennes du cœur ou les hommages des amis au château de Livry.* Paris, s. d., in-32. Tiré à douze exemplaires. [Pas à la B. N.]

Mme Mérard de Saint-Just a écrit les ouvrages suivants :

1° *Les malheurs de la jeune Émélie*, par Mme la Présidente d'Ormoy. Paris, 1777, in-12. [B. N. Y² 7153, 7154, Y² 57286, 57287.]

2° *La vertu chancelante ou la vie de Mlle d'Avrincourt.* Liège, Paris, 1778, in-12. [B. N. Y² 57288.]

3° *Bergeries et opuscules* de Mlle d'Ormoy l'aînée. En Arcadie et se trouve à Paris, 1784, in-24. [B. N. Yf 12267. Un autre exemplaire in-12, Z 29471.]

4° *Mon journal d'un an, ou mémoires de Mlle Rozadelle-Saint-Ophelle, suivis de poésies diverses, d'une anecdote et d'un conte*, par M. D. S. J. N. A. J. F. D. Paris, s. d. (1788), in-12. [B. N. Ye 52878.]

5° A. *Mémoires de la Baronne d'Alvigny.* Paris, 1788, in-12. [Pas à la B. N.]

B. *Les Dangers de la passion du jeu, ou Mémoires de la Baronne d'Alvigny*, 1793, in-18. [Pas à la B. N.]

C. *La Mère coupable, ou les Dangers de la passion du jeu.* [Pas à la B. N.]

6° *Les beaux nœuds, ou l'Amour et la Vertu*, pastorale héroïque en deux actes. Londres et Paris, 1769, in-8, pièce. [B. N. Yth, 1863.]

7° A. *Le château noir, ou les souffrances de la jeune Ophelle.* Paris, an VII, in-12. [B. N. Y² 22495.]

B. Paris, an VII, in-12. [B. N. Y² 52874.]

C. Paris, s. d. (1821), deux volumes in-12. [B. N. Y² 52875 et 52876.]

8° *Le petit Lavater ou les Tablettes mystérieuses*, Paris, 1799-1801, trois volumes in-18. [Pas à la B. N.]

9° A. *Démence de Madame de Phanor en son nom Rozadelle Saint-Ophèle, suivie d'un conte de fées ; d'un fragment d'Antiques ; d'une anecdote villageoise, et de quelques couplets*, par l'auteur de l'histoire de la baronne d'Alvigny ou la joueuse. — Le faux titre porte : *La corbeille de fleurs.* Paris, 1796, in-18. [B. N. *Réserve* Y² 3224.]

B. Suivi de : *L'histoire de girouette premier ; L'Empire de Vénus rétabli par l'Espérance ; Rosine et Colette.* Paris, s. d., in-12. [B. N. Y² 52877.]

10° *Six mois d'exil ou les Orphelines par la Révolution*, roman historique par Anna d'Or... M. St-J... t. Paris, 1805, trois volnmes in-12. [B. N. Y² 68596-98.]

11° *Alexandrine de Blésancourt, ou les dangers de l'inconséquence.* Paris, 1822, deux volumes in-12. [Pas à la B. N.]

12° *Le Prince de l'Étoile, ou la Destinée merveilleuse*, par Mme de *** auteur de la Mère coupable. Paris, s. d., in-18. [B. N. Y² 60734.]

13° *Les quatre âges de l'homme*, poème. [B. N. Ye 30857 [1]].

Mme Mérard de Saint-Just mourut vers 1830 ; elle était veuve depuis le 17 août 1812. Les œuvres de ces deux époux seraient aujourd'hui bien oubliées et bien dédaignées, si les bibliophiles ne les recherchaient pas, à cause de leur rareté, car tous ces ouvrages ont été tirés à un petit nombre d'exemplaires.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

1. Pour les ouvrages qui ne sont pas à la Bibliothèque nationale, nous n'avons pu vérifier les renseignements fournis par les bibliographies et les dictionnaires biographiques. C'est grâce à la complaisance de M. de Gassicourt, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, que nous avons pu mener à bien ce petit travail. Tous nos remerciements aussi à M. J.-C. Wiggishoff qui nous a indiqué les nos 1, 8 et 26 provenant du catalogue de la vente Labédoyère.

EX-LIBRIS ET FERS DE RELIURE INÉDITS

DE LA DUCHESSE DE BERRY ET DE SES ENFANTS

(Supplément à l'*Armorial* de Guigard.)

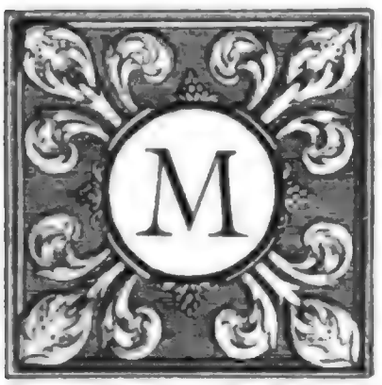

MARIE-Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon-Sicile, fille de Ferdinand I, roi des Deux-Siciles, et de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, naquit à Naples le 5 novembre 1798. Elle épousa en 1816 le second fils du comte d'Artois (depuis Charles X), Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, né à Versailles le 2 janvier 1778. Ce ne fut qu'une courte union, pendant laquelle le mari délaissa souvent sa femme pour courir d'autres amours. C'est ainsi que le 13 février 1820, pendant une représentation de l'Opéra, il reconduisit à sa voiture sa femme fatiguée et voulut rentrer dans la salle pour y retrouver sa maîtresse, danseuse du corps de ballet. Il fut arrêté dans son mouvement par le poignard du fanatique Louvel, qui voulait éteindre en lui la race des Bourbons. Quelques heures plus tard, le malheureux prince expirait, non sans avoir eu la générosité de demander la grâce de son assassin. Demeurée veuve à vingt-deux ans, la duchesse de Berry se consacra dignement à l'éducation de sa fille, encore au maillot, et du fils qui lui naquit quelques mois plus tard. Tout le temps de la Restauration, elle eut une conduite irréprochable; mais en 1832, trahie par le juif converti Deutz, elle vit échouer malheureusement un soulèvement légitimiste qu'elle fomentait en Vendée; pendant sa détention dans la citadelle de Blaye, elle mit au monde une fille devant les témoins désignés par le maréchal Bugeaud. Cet événement la contraignit à rendre public un mariage secret contracté en 1831 avec le comte Luchesi-Palli. Rendue à la liberté, elle fut tenue à l'écart par les membres de la famille de son premier mari et se vit enlever la direction de l'éducation de son fils. Elle mourut à Venise en 1870.

Cette charmante princesse avait un goût marqué pour les livres et pour les arts. La beauté des reliures qui ornaient sa bibliothèque en est une preuve indiscutable. L'Ex-libris, collé sur le plat des livres qu'elle conservait dans son château de Rosny, est également une pièce d'une grande finesse et d'une élégante délicatesse. Elle accolait les armes de sa famille et celles de son mari. On voudra bien remarquer que, dans ce dernier cas, se voient non les armes de Berry (*De France à la bordure engrêlée de gueules*), que le duc portait avant son mariage, mais les armes d'Artois (*De France, à la bordure crénelée de gueules*), qui étaient celles du futur Charles X et, par conséquent, de ses

enfants. Ses fers de reliure sont assez nombreux : Guigard en cite trois, nous en connaissons cinq autres. Nous profiterons de l'occasion pour les décrire tous.

Bibliothèque de Rosny.

En premier lieu, nous en citerons un grand, qui n'a dû figurer que sur des in-folios : c'est celui que nous donnons en hors texte. Les écus accolés portent les mêmes armes que l'Ex-libris; ils sont posés sur un léger cartouche et entourés de grosses branches de lis; au bas, une guirlande de roses achève l'ornementation. Pour les livres de moindre format, on employait un fer semblable, mais beaucoup plus petit; nous le reproduisons ici en grandeur naturelle. Il y a entre les deux marques de légères différences sur lesquelles il n'est pas besoin d'attirer l'attention : elles sont de peu d'importance. Toujours dans le même genre, mais plus simple, est le fer qui porte

le n° 2 dans Guigard. Au bas des deux écus, entourés de branches de lis liées par un ruban, est un ornement analogue à celui du haut, et celui-ci rappelle celui de notre hors-texte. La couronne est beaucoup plus grande et plus évasée que dans les autres. Nous avons enfin trouvé chez MM. Em. Paul

et fils et Guillemin, libraires, un livre portant une marque analogue, mais plus simple encore, qu'il faut rapprocher des précédentes. Il n'y a d'ornement formant cartouche que vers le haut, et les écus, entourés de branches de lis,

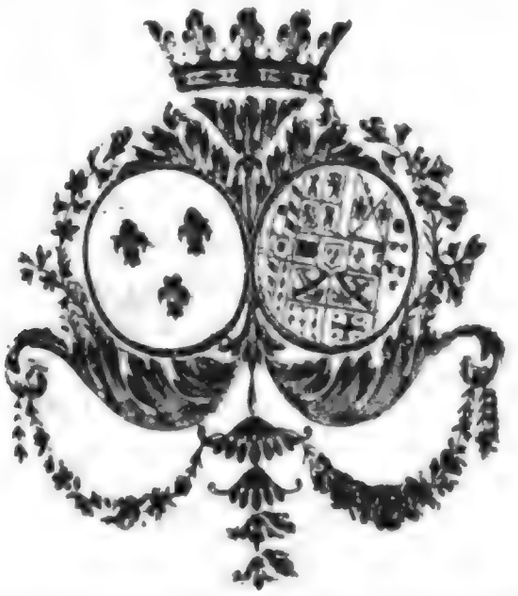

sont soutenus d'une guirlande de roses, portant une grosse rose en son milieu.

Le fer que voici et le n° 1 de Guigard n'en font-ils qu'un seul et leur unique différence provient-elle de ce que celui de Guigard serait réduit et le nôtre demeurerait normal? Nons ne le croyons pas; car nous avons remarqué entre eux de sensibles points de divergences qui nous permettent de croire à deux marques distinctes. Cette fois, les armes du mari sont *de France*, sans brisure. Le cartouche, la guirlande de roses, les légères tiges de lis, le cul-de-lampe à quatre étages sont d'un effet extrêmement gracieux.

Mais, en dehors des armoiries, la duchesse de Berry usait aussi d'initiales : c'étaient, toujours, un M et un C (Marie-Caroline) entrelacés et surmontés de la couronne d'Enfant de France. Il y a trois tailles de ces initiales : l'une, déjà connue des lecteurs de ces *Archives*, ce qui nous dispense de le publier de nouveau, est la plus grande ; voici la moyenne, qui est identiquement la même que la précédente pour le dessin et le modelé du chiffre; enfin la troisième, citée par Guigard, est beaucoup plus petite et est réduite à un simple fil.

Nous n'avons pas à donner ici de détails sur la bibliothèque de la duchesse et sur sa composition : ils sont connus des bibliophiles, tant par les deux catalogues de vente, surtout par celui rédigé par M. Paul Meyer, que par ce qu'en dit excellemment Guigard dans son *Nouvel Armorial.*

Nous avons vu que la duchesse de Berry avait eu deux enfants de son premier mariage, une fille et un fils. Tous deux possédèrent une bibliothèque, puisque tous deux eurent des marques de reliure.

Louise-Marie-Thérèse d'Artois, Mademoiselle, comme on l'appelait, naquit à Paris le 21 septembre 1819 et mourut à Venise le 1er février 1894. A la chute de son grand-père, en 1830, elle prit le titre de comtesse de Rosny ; elle épousa, le 10 novembre 1845, Ferdinand-Charles III de Bourbon, duc de Parme, dont elle eut quatre enfants. A la mort de son époux, survenue en 1854, elle devint régente de Parme et conserva cette fonction jusqu'à la majorité de son fils aîné, Robert Ier. Nous connaissons l'existence de deux marques de reliures de cette princesse : l'une, déjà mentionnée et figurée par Guigard,

porte les armes *de France* dans un écu en losange posé sur un cartouche fleurdelisée; l'autre, beaucoup plus simple, comporte simplement un écu en losange contenant les armes d'Artois : *De France, à la bordure crénelée de gueules*, sommé de la même couronne, mais plus légèrement dessinée, entouré enfin de branches de lis, rappelant tout à fait celles des deux fers de sa mère décrits en premier.

La destinée ne voulut pas que régnât celui que le ciel semblait marquer pour continuer la branche aînée de l'antique race des Bourbons. Né posthume le 29 seprembre 1820, ce prince reçut en venant au monde les prénoms de Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné et le titre de duc de Bordeaux. L'année suivante on achetait par souscription publique le château de Chambord, précédemment possédé par le maréchal Berthier, et on l'offrait au petit-fils du comte d'Artois, qui prit le titre de comte de Chambord. En 1830, lorsque Charles X fut détrôné, il abdiqua en faveur de son fils, le duc d'Angoulême, qui, le même jour, abandonna à son neveu la succession au trône. Henri V avait épousé, en 1846, Marie-Thérèse-Béatrix-Gaétane, archiduchesse d'Autriche-Este, fille de François IV, duc de Modène. Il mourut exilé à Frohsdorf (Autriche), le 24 août 1883, sans postérité.

C'est sur un livre imprimé en 1829 : les *Mémoires* de Fauche-Borel, que nous avons relevé la marque dont nous donnons ci-dessous la reproduction.

Elle n'a pu appartenir qu'au comte de Chambord, aucune autre personne n'ayant à cette époque le droit de porter les armes d'Artois, à l'exception de sa mère et de sa sœur ; nous connaissons les fers de celles-ci ; aucune confusion ne saurait donc être faite entre les uns et les autres. Sur un cartouche un peu lourd, surmonté de la couronne fleurdelisée et accompagné de feuillages légers, se voit un écu aux armes *d'Artois*, qui offre cette particularité d'être

poussé au petit fer. Il est facile, en effet, de constater que la couronne, la bordure et les fleurs de lis sont un peu de guinguois et, par conséquent, ajoutées après coup. L'autre marque, figurée dans le *Nouvel Armorial* de Guigard, est celle du comte de Chambord devenu prétendant, ou mieux roi, puisque les armes sont *de France*, surmontées d'un casque taré de face et et entourées des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Ces deux fers sont d'ailleurs fort rares.

A l'exception de notre hors-texte et du fer de Louise-Marie-Thérèse d'Artois, toutes les marques de propriété reproduites dans cette notice, y compris l'Ex-libris de la duchesse de Berry, figurent sur des volumes conservés à la Réserve de la Bibliothèque nationale.

F. Cadet de Gassicourt.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(Suite.)

FARJON (Me) et FARJON DE BESSON

La famille Farjon était originaire du Cailar, petit village des environs de Nîmes, où elle paraît vers la fin du XVIe siècle. L'un de ses membres, Jean Farjon, docteur et avocat, s'établit à Montpellier, dans les dernières années du XVIIe siècle.

L'un de ses descendants, Amédée Farjon, qui fut conseiller-auditeur à la cour royale de Nîmes, sous la Restauration, fit graver à Pierre Tubert,

quelques années avant la mort de cet artiste (1788), un Ex-libris très simple, portant ses armes : *Tranché de gueules et d'argent* (fig. 1).

Le fils d'Amédée, Charles-Louis-Marie Farjon, né le 5 février 1819, mort à Montpellier, le 13 février 1884, hérita de son oncle Étienne-Marie-Raphaël de Besson, frère de sa mère, à condition de porter son nom, ce qu'il obtint par ordonnance du 18 février 1860. Il épousa, le 19 octobre 1847, Marie-

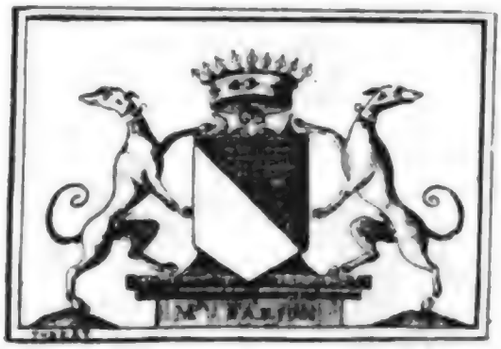

Figure 1.

Rose-Adèle Moulinier, fille de M. Moulinier et de Lorette de Roergas de Serviès, dernière descendante d'une branche de cette famille.

Son Ex-libris porte : *Parti au 1 d'azur, à 3 besants d'or, au 2 de gueules, à 2 anses d'argent*, qui est de Besson, et sur le tout un écusson aux armes des Farjon : *Tranché de gueules et d'argent* (fig. 2).

Figure 2.

FERRAR DE PONTMARTIN

Originaires d'Avignon, les Ferrar émigrèrent à Montpellier dans la première moitié du XVIIe siècle, en la personne d'*Elzéar Ferrar*, conseiller du roi, maître en sa chambre des Comptes, et y firent souche : Elzéar épousa, le 21 mars 1632, Gabrielle de Maistre. L'un de ses fils, Antoine, lui succéda dans cette charge (1662-1707), et mourut sans postérité. Pierre, son frère, aussi conseiller, devint seigneur de Pontmartin et d'Aubeterre, fiefs situés dans la commune des Angles, près d'Avignon. De Thérèse de Ramond, sa femme, il eut Pierre-Joseph, qui, de son mariage avec Fleury Castaing de la Deveze, ne laissa que trois filles; elles vendirent, en 1813, les domaines de Pontmartin et d'Aubeterre à leur cousin Eugène, fils de Joseph-Antoine Ferrar de Pontmartin, fils lui-même d'Antoine, ingénieur du Roi et directeur des fortifications du Roussillon. Un autre frère d'Antoine, Pierre Ferrar, était général au service de l'Espagne et gouverneur de Lérida.

Par suite de son mariage avec Thérèse-Claude Calvet des Angles, en 1788, Joseph-Antoine Ferrar de Pontmartin quitta Montpellier pour se fixer aux Angles et à Avignon, berceau de ses ancêtres, où son fils Castor-Louis-Eugène, comte de Pontmartin, s'allia, en 1831, avec Émilie de Cambis d'Orsan, issue d'une des plus anciennes familles du Comtat et du Languedoc.

De cette union naquit le comte Armand de Pontmartin, critique littéraire et romancier, si connu dans le monde des lettres. Son mariage avec Cécile de Tardy de Montravel lui a donné un fils Henri, archiviste paléographe, marié, le 27 avril 1881, à Jeanne d'Honorati.

L'Ex-libris de cette famille fut exécuté par Joseph Tubert, graveur de Montpellier, pour Pierre-Joseph Ferrar, conseiller du roi (1719-1752), et seigneur de Pontmartin. On peut le décrire : *D'azur, à une porte d'or mouvante à dextre de l'écu, accompagnée à senestre d'un lion d'argent armé, lampassé et couronné de gueules* (fig. 3).

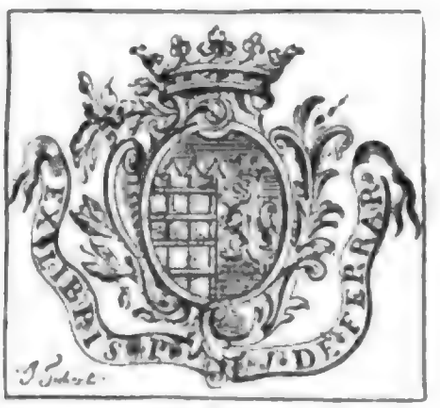

Figure 3.

FIRMAS-PÉRIÉS (Le Comte de)

Un officier doublé d'un homme de lettres, tel était le comte de Firmas. Issu d'une ancienne famille qui s'était confinée, depuis le XIIe siècle, dans les montagnes des Cévennes, où elle possédait l'antique château de Périès, Armand-Charles-Daniel de Firmas-Périès naquit à Alais, le 4 août 1770. Il suivit les traditions militaires de sa famille, et fut promu sous-lieutenant dans Piémont-infanterie. A la Révolution, il rejoignit, en 1791, l'armée de Condé, dans laquelle il obtint rapidement le grade de colonel, en 1794, année où Louis XVIII le créa chevalier de Saint-Louis.

Après de nombreuses et brillantes campagnes en Allemagne et en Russie, il s'établit en Souabe, où il épousa, le 4 février 1799, la comtesse Joséphine de Waldebourg-Wolfeg, veuve du comte de Leitum-Estingen. Il fut nommé, le 15 décembre 1806, chambellan du roi de Wurtemberg, et conseiller intime et privé d'épée en 1810. Rentré en France à la Restauration, Louis XVIII le nomma maréchal de camp et lieutenant général le 31 mars 1819. Chevalier de plusieurs ordres français et étrangers, le comte de Firmas-Périès mourut en Allemagne, en 1828.

Parmi ses ouvrages, les principaux à citer sont :

Bigamie de Napoléon-Bonaparte, Paris, Egron, 1815, in-8°.

Le jeu de la stratégie ou les échecs militaires, Paris, Egron, 1816, in-8°. avec 2 pl.

Notice historique sur Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien... Paris, Michaud frères, 1824, in-8.

Son fer de reliure a été donné par M. Guigard, dans *l'Armorial du Bibliophile*, 1re édition, 1re section, p. 217, col. 1.

FIZES (Simon de)

On sait peu de choses sur la vie de ce personnage, d'abord secrétaire du garde des sceaux Bertrand, puis secrétaire d'État sous la reine Catherine de Médicis et sous Henri III. Il acheta la baronnie de Sauve, ce qui lui permit d'entrer aux États-généraux du Languedoc, assemblés à Beaucaire, en 1570.

L'histoire l'accuse de complicité avec Charles IX du massacre de la Saint-Barthélemy. Mais, s'il n'y prit aucune part, les lettres adressées aux gouverneurs des provinces sont presque toutes signées par lui.

Sa femme fut cette belle Madame de Sauve, dont les aventures galantes défrayèrent les chroniques de l'époque.

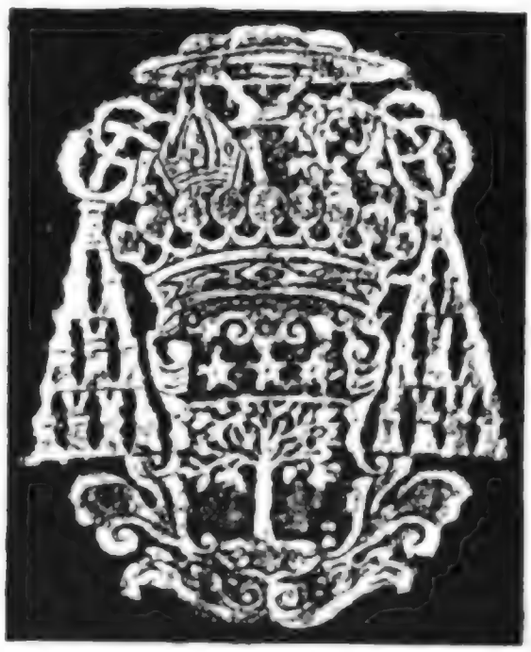

Figure 4.

N'ayant pas d'enfants, il fit son testament, en 1567, en faveur de Marguerite de Fizes, sa sœur, femme de Jean de Gaudette, seigneur des Urcières.

Les affaires de l'État ne l'empêchaient pas de collectionner des livres et de les faire relier luxueusement, témoin son fer à dorer, que M. Guigard a reproduit dans son *Armorial*, 1re édition, 1re section, p. 217, col. 1.

FLÉCHIER (Esprit), Évêque de Nîmes

Nous ne pouvons rien dire de Fléchier qui ne soit connu de nos lecteurs. Bornons-nous à indiquer que cet évêque de Nîmes (de 1687 à 1710) a eu plusieurs fers à dorer (celui que nous publions est bien différent de celui donné par Guigard, 1re édition, 1re section, p. 217, col. 2 (voir fig. 4). On lui attribue un Ex-libris qu'un de nos collègues nous a signalé (fig. 5) et qui porte dans un encadrement à double filet, en plus des armes de ce prélat qui sont : *D'argent, à l'arbre de sinople, au chef de gueules chargé de trois étoiles d'or*, un croissant au pied de l'arbre.

Cet Ex-libris a 72 millim, de hauteur sur 60 millim. de largeur.

La bibliothèque de Fléchier qui devait être considérable fut vendue à Londres, en 1725, ainsi que l'indique le catalogue qui en fut alors dressé, sous ce titre :

Catalogus librorum Bibliothecæ domini Esprit Fléchier, Londini, 1725, in-8.

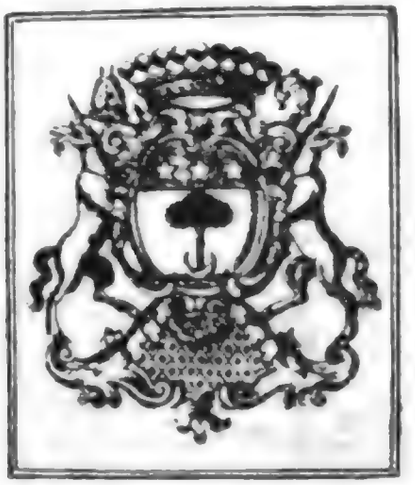

Figure 5.

FLORIAN (Le Chevalier de)

De même que Fléchier, Florian est trop connu pour que nous esquissions une notice de sa vie et de ses œuvres. Né au château de Florian, situé au pied des Cévennes, dans le territoire de la paroisse de Comniac, tout près de la ville de Sauve, où il fut baptisé, le 6 mai 1755, il embrassa très jeune la carrière militaire. D'abord page du duc de Penthièvre qui le protégea, il obtint bientôt le grade de capitaine de dragons dans le régiment de Bourgogne. Ses œuvres, surtout ses *Fables* et son *Estelle*, ont eu de nombreuses éditions.

Peu fortuné, car son grand-père s'était ruiné en constructions luxueuses, et son père en procès, il vendit, en 1782, le domaine de ses ancêtres. Il put chanter alors, avec résignation :

« Beaux vallons, fortunés rivages, où, jeune encore, j'allais cueillir des fleurs ; Beaux arbres, que mon aïeul planta... ruisseaux limpides, qui arrosiez les prairies de Florian... je ne vous verrai plus ! » (*Estelle.*)

On ne connaît aucun Ex-libris de Florian; seule une simple étiquette de de deux lignes portant :

Monfieur de Claris Capitaine au
Régiment de Bourgogne

se trouve sur quelques livres que l'on rencontre parfois; le texte de la première ligne a 55 millim.; celui de la 2e, 38 millim.

FORTON (de)

Cet Ex-libris anoyme est celui de Jean-Louis de Forton, époux de Marie de Virgile, habitant de la ville de Beaucaire. Exécuté en 1764, par Veyrier, graveur. Son propriétaire a voulu reproduire les armoiries des familles les plus anciennes alliées à la sienne.

Sur un cartouche excessivement ornementé, surmonté d'une couronne de marquis, est posé un écu pyriforme portant :

Écartelé, au 1, d'azur au chêne d'or arraché, qui est de Roverié de Cabrières; *au 2, de geules, au lion d'or*; *au 3, d'or, à 3 fers de cheval de gueules cloutés d'argent*, qui est de Saint-Bonnet de Toiras de Montferrier; *au 4 d'azur, à l'aigle éployé à double tête d'or*, qui est de Roys de Lédignan.

Figure 6.

Sur le tout, *de gueules, à 2 colonnes d'argent*, qui est de Forton (fig. 6). L'*Armorial du Languedoc*, de M. P. de la Roque, indique le champ de l'écu du 2e quartier, *D'azur*, au lion *de gueules* (fig. 6).

(*A suivre*) Prosper Falgairolle.

QUESTION

ANCRE ET CERF. — (N° 351.)

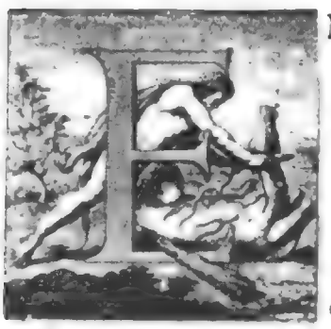

ENCORE une fort jolie petite pièce anonyme. Nous serions infiniment reconnaissant à l'érudit collègue qui pourrait nous l'identifier. La reproduction que nous donnons nous dispense de la décrire plus longuement; faisons seulement remarquer que cet Ex-libris est signé *Coquandon*, et que le listel resté vide sur cette épreuve existe probablement avec une devise sur d'autres exemplaires. Les armes doivent se lire : *D'argent, à l'ancre de sable, la trabe en haut, accompagnée de deux étoiles, à cinq branches de gueules, en chef*. Supports deux cerfs assis : les

cerfs sont assez rares comme supports et aideront encore à l'identification de cet Ex-libris. Merci d'avance aux aimables collègues qui résoudront cette petite question. PAUL COMBES.

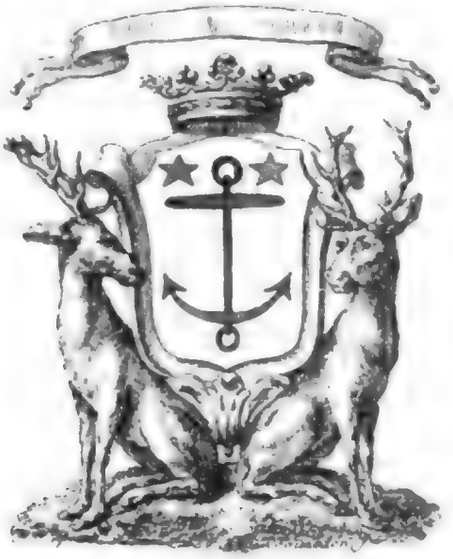

RÉPONSES

DE SAINT-PREST. — [9e ANNÉE, PAGE 158 ; 13e ANNÉE, PAGE 64.]

Une note au crayon, qui accompagnait mon exemplaire, disait que Mme de Saint-Prest était née Marguerite Samier. J'ignore malheureusement d'où provient cette indication et je n'ai pu, jusqu'à présent, en vérifier l'exactitude. La cordelière de veuve me semble trop reconnaissable sur l'Ex-libris aux deux écussons accolés pour qu'il soit admissible que cette pièce, de pur style Louis XV, ait jamais appartenu au Saint-Prest guillotiné en 1794. Mais je possède une autre vignette, d'époque un peu plus récente et de gravure beaucoup moins soignée, qui peut fort bien avoir été la marque de Charles ou d'Antoine Brochet. On y retrouve l'écu au sautoir dans un cartouche surmonté d'une couronne de comte et supporté par deux lions, l'un accroupi, l'autre rampant, le tout reposant sur une console symétrique. L'écu aux trois trèffes a disparu et le filet rectangulaire qui sert d'encadrement est à la fois plus haut et moins large.

R. RICHEBÉ.

DE NAY DE RICHECOURT. (N. 345). — [14e ANNÉE, PAGES 95, 111.]

Consulter sur cette famille :

DOM PELLETIER, *Armorial général de la Lorraine et du Barrois*, in-f°, Nancy, Thomas, 1758, p. 591.

DUMONT, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, 2 tom. in-8°, Nancy, Collin, 1864-1865, t. 1, p. 140 à 150.

JULES FLORANGE, *Deux médailles inédites d'Emmanuel de Nay, comte de Richecourt, gouverneur du grand-duché de Toscane*, extrait in-8° de 6 p. des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1905. Cte A. DE M. et E. DES R.

BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris Journal. — Le numéro de mars s'ouvre avec les *nouvelles* diverses concernant les ex-libris, surtout en Amérique ; puis viennent divers articles sur les Ex-libris californiens, des Ex-libris exécutés par M. Graham Johnsson, d'Édimbourg, Harold Nelson et F. G. House ; puis la continuation de la liste des Ex-libris « festons » de notre confrère J.-F. Verster.

Le numéro d'avril débute par l'annonce de l'exposition annuelle d'Ex-libris au Westminster Palace Hotel, les 26, 27 et 28 juin, et contient une notice sur les ex-libris composés par M. W. E. Fisher, artiste américain, un article sur les anciens ex-libris de Colombie. Nous voyons que les États-Unis tiennent toujours une aussi grande place dans les pages de notre confrère que s'ils étaient encore une colonie anglaise. Le fascicule se termine par une nouvelle liste d'Ex-libris du genre « book-pile », c'est-à-dire ayant des encadrements composés de livres superposés.

Le numéro de mai renferme des notes sur les collectionneurs de Boston; une notice (en français) sur l'Ex-libris de François de Franquetot, duc de Coigny, ou plutôt sur le duc lui-même; une autre notice sur de nouveaux Ex-libris par M. Graham Johnson, puis la continuation des listes des numéros précédents, « book-pile » et Ex-libris à festons, ou enguirlandé avec des reproduction des deux genres.

Le numéro de juin et juillet débute par un appel du trésorier qui nous fait savoir que l'encaissement des cotisations est encore plus laborieux de l'autre côté de la Manche que de celui-ci ; puis viennent les articles suivants : Feu Joseph Knight et ses Ex-libris. — Feu H. de La Garde Grissell. — Ex-libris composés par miss Bertha Gorst. — Compte rendu de l'exposition annuelle avec son catalogue. Cette exposition contenait des Ex-libris, reliures, armoiries et ouvrages relatifs à ces sujets; elle a été clôturée le 28 juin par un dîner et une intéressante conférence du Dr Peachey. Elle paraît avoir été peu visitée — L'Ex-libris de J. Leunckens, professeur de l'Université de Louvain, 1748. — Projet de création d'une Société héraldique anglaise. — Liste (suite) des Ex-libris « book-pile ». — Liste (suite) des Ex-libris irlandais — le tout avec de nombreuses reproductions, parmi lesquelles on voit le bel ex-libris de sir W. P. Treloar, le lord-maire actuel.

J.-C. W.

Rivista Araldica. — Le n° du mois de juin 1907 contient un grand nombre d'articles intéressants, ainsi qu'une notice de M. Pierre Reynaud sur l'Ex-libris de François de Franquetot, duc de Coigny (1670+1759), maréchal de France.

E. R. P.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — N° 10. Octobre 1907

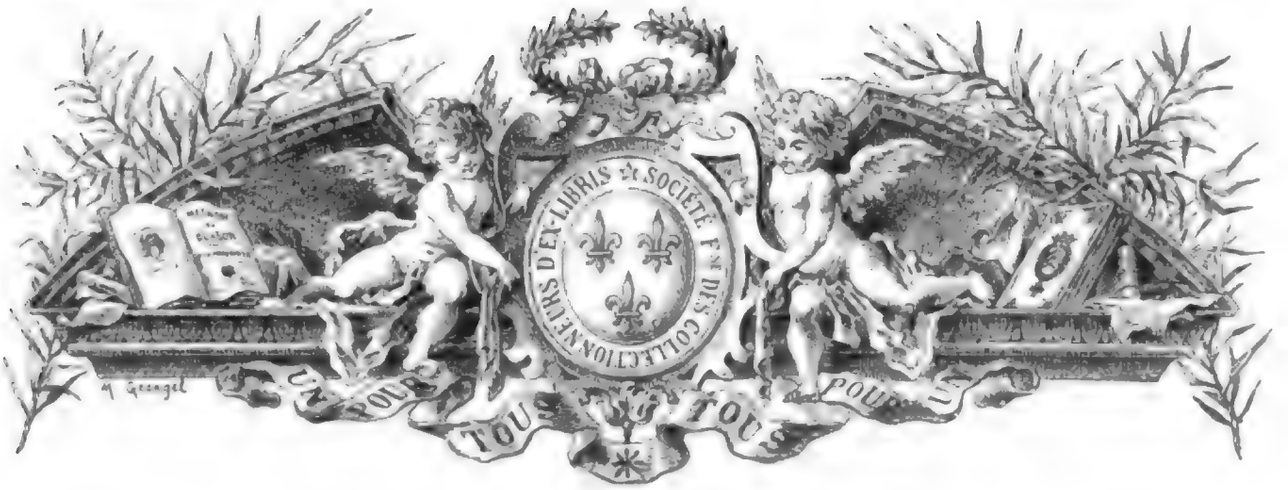

L'ARMORIAL DES BIBLIOPHILES
DE LYONNAIS, FOREZ, BEAUJOLAIS ET DOMBES

VOICI trois mois que *L'Armorial des Bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, publié sous la signature de MM. W. Poidebard, J. Baudrier et L. Galle[1], paraissait à Lyon. Nous ne l'avons pas signalé en juillet, car, chargé par la Société de le présenter à nos collègues, nous tenions à faire de ce splendide volume un compte rendu qui fût digne de lui et digne de nos *Archives*. La *Société des Bibliophiles Lyonnais*, sur la demande de notre Secrétaire, a bien voulu nous prêter les clichés qui illustrent cette notice, ils nous étaient nécessaires pour montrer rapidement ce qu'est l'ouvrage en question ; et nous prions MM. Galle et Baudrier de recevoir nos plus sincères remerciements.

Au point de vue matériel d'abord, c'est un fort volume in-4° de près de huit cents pages, imprimé à Mâcon, chez Protat, sur beau papier teinté, contenant à chaque page de nombreuses reproductions d'ex-libris et de fers à dorer, sans compter quarante-deux planches hors texte d'intérêt inégal. Imprimé par les soins de la Société des bibliophiles lyonnais il en a été tiré trois cent vingt exemplaires, en souscription.

Au point de vue du contenu, nous ne saurions mieux faire que de repro-

1. Les mentions souvent répétées dans le cours de l'ouvrage, « Cabinet Baudrier » « Cabinet Galle », indiquent suffisamment que les deux collaborateurs posthumes de W. Poidebard ont fait en quelque sorte une œuvre personnelle, de l'œuvre ébauchée par leur savant et regretté collègue ; il sera donc juste de leur attribuer la plus grande part des critiques, comme des éloges, que nous aurons à formuler. M. Julien Baudrier, héritier de la splendide et célèbre bibliothèque formée par son père, y pouvait puiser les éléments d'une riche documentation, il s'est fait du reste déjà connaître par des travaux de premier ordre et sa magistrale bibliographie lyonnaise du XVIe siècle l'a classé parmi les plus érudits bibliographes de ce temps. Le cabinet Léon Galle, sans doute composée avec goût, ne jouit toutefois pas de la même notoriété.

duire quelques lignes de la préface dont ses savants auteurs l'ont fait précéder : « La ville de Lyon, particulièrement favorisée dès la fin du xve siècle « par son commerce de librairie avec l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et l'Es- « pagne, et par un ensemble d'excellents imprimeurs, a toujours compté dans « son sein un grand nombre d'amateurs de livres. Révéler leur état par des « notices généalogiques et bibliographiques, identifier les fers de leurs reliures, « a fourni l'idée première de cet *Armorial* dont les Ex-libris armoriés joints « aux modestes étiquettes, imprimées ou lithographiées, ont bien vite forcé à « élargir le cadre, dans le but de conserver la renommée des illustres biblio- « philes et le souvenir voilé des collectionneurs moins connus. Les recherches « n'ont point été uniquement circonscrites dans les limites de l'ancien gou- « vernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais, elles se sont étendues à la « principauté de Dombes occupée dans son territoire et en son parlement par « les Lyonnais riches et instruits. » Le but indiqué a-t-il été atteint ? Nous sommes pleinement de cet avis, et malgré un grand nombre d'imperfections

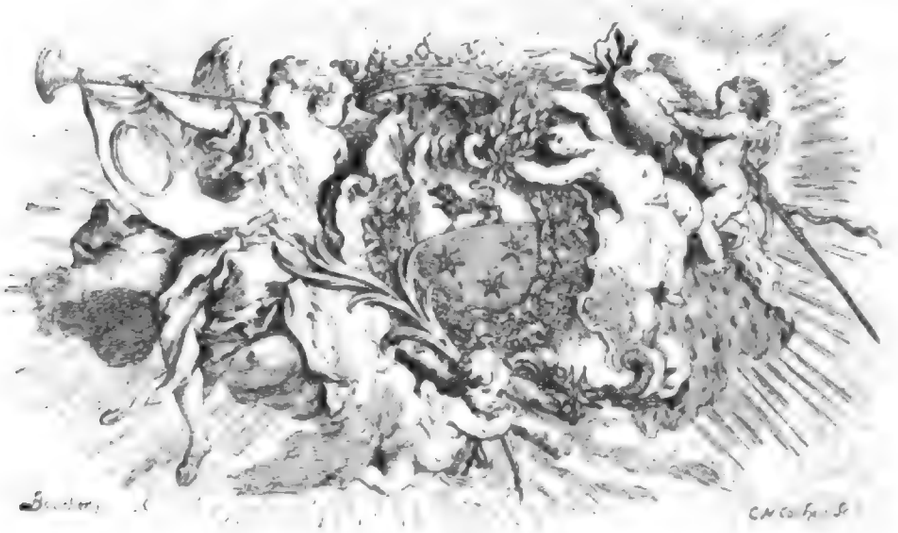

Figure 1.

de détail, l'ouvrage est et demeurera longtemps le plus beau qui ait été entrepris en ce genre. Son contenu ne répond cependant pas exactement à son titre, sans doute primitivement adopté par M. Poidebard qui se bornait à récolter les marques armoriées et voulait apporter simplement une contribution nouvelle à l'armorial du Lyonnais, n'a-t-il pas été modifié par ses continuateurs quoiqu'ils aient élargi le cadre au point de le faire craquer. On peut le regretter, on peut aussi les féliciter de n'avoir voulu passer sous silence aucune marque de propriété du livre en Lyonnais, si modeste, si moderne ou... si peu lyonnaise qu'elle fût ! Car, il faut bien le dire, toutes les provinces de France sont représentées dans cette collection de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes, il a suffi qu'un bibliophile eût une attache quelconque de famille ou d'intérêt avec Lyon, pour être compris dans l'ouvrage. Si c'est en reculer les limites au point de les rendre indéfinissables — le volumineux supplément en préparation en est la preuve — c'est aussi en augmenter l'intérêt, c'est donc un mal pour les auteurs et un bien pour les lecteurs.

Donc rien à critiquer dans l'ensemble du texte, rien à critiquer dans l'ensemble des illustrations,... ce n'est que le détail qui pèche parfois. MM. Baudrier et Galle, très savants bibliographes mais moins bons généalogistes, ont

Figure 2.

laissé échapper de nombreuses erreurs dans certains articles consacrés aux bibliophiles passés, et, ce qui est plus grave, à des bibliophiles existants, voire même à leurs collègues. Mais n'insistons point sur ce reproche

Figure 3.

que ceux-ci sauront vraisemblablement leur faire, et venons au principal qui est, à notre avis, le choix des hors texte : si parmi eux se trouvent quelques pièces très belles — celui que nous donnons ici en est la preuve — un trop grand nombre sont des ex-libris récents, sans intérêt, ou encore, ce qui

Digitized by Google

est pis, fort mal dessinés. Il semble que l'on ait pris ce que les amis proposaient, pour leur faire plaisir, au lieu d'exercer un choix judicieux. Pour ne

Figure 4.

citer qu'une planche, croit-on, par exemple, que l'épouvantable ex-libris de la comtesse de Soultrait fût digne de figurer en hors texte dans un aussi beau volume ?

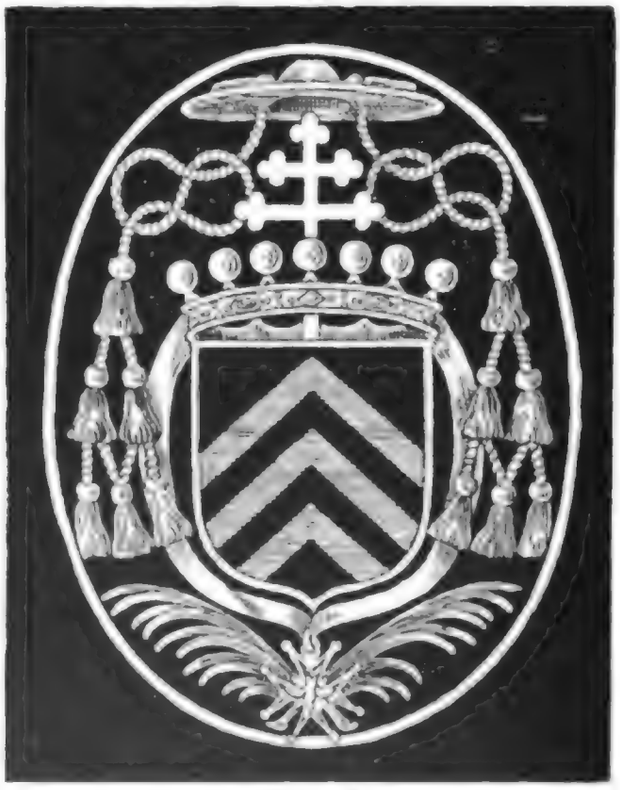

Figure 5.

Tant de pièces sont décrites dans l'*Armorial*, que nous ne saurions en donner même une liste succincte, autant vaudrait reproduire les tables de

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

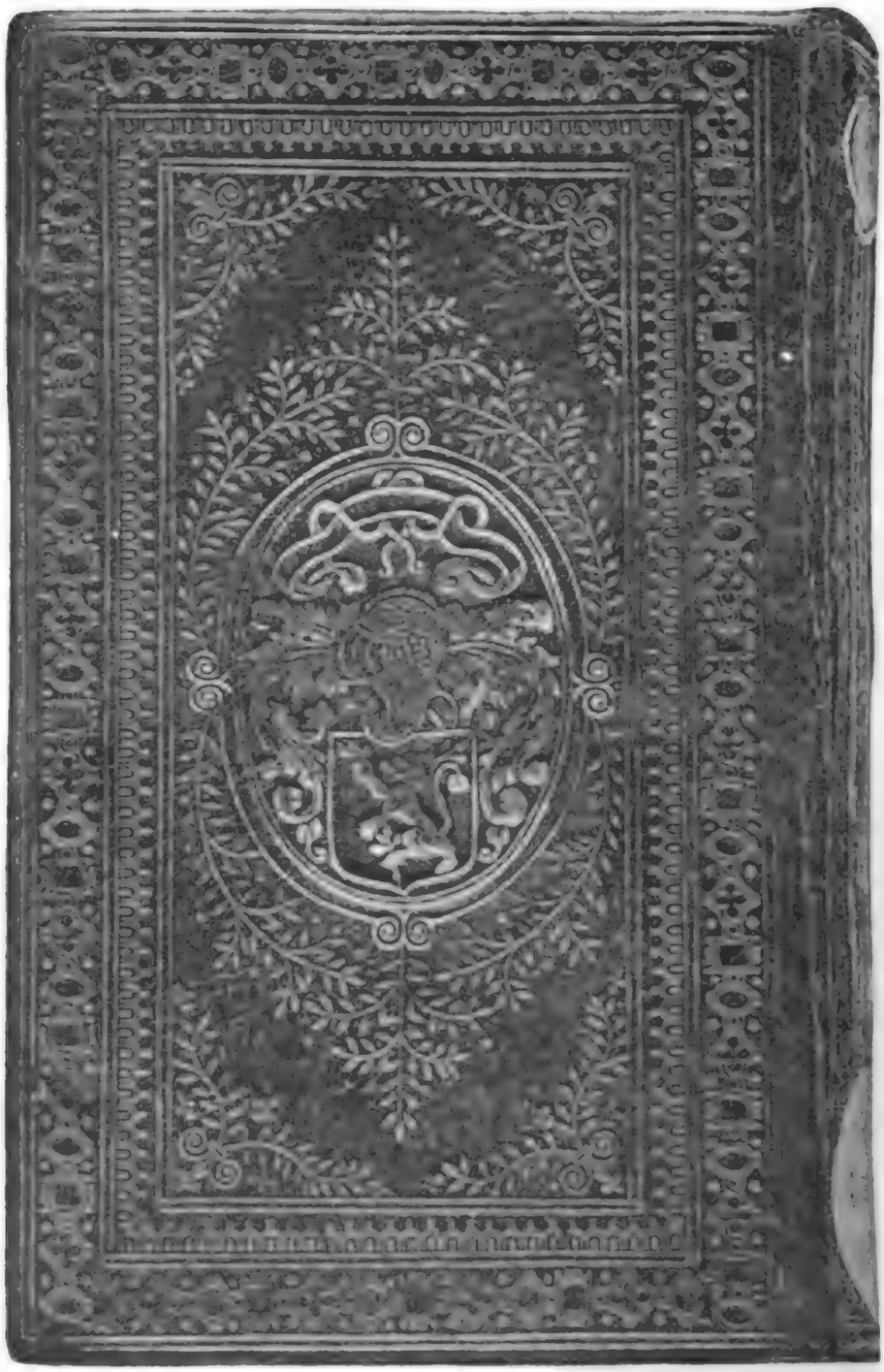

Digitized by Google

l'ouvrage ; aussi nous arrêterons-nous particulièrement sur quelques-unes d'entre elles, choisies dans tout le cours du volume et dont nous donnerons ici la reproduction. L'on a vu en hors texte à la page précédente la splendide reliure aux armes de Clapisson : *D'argent, au lion de sable accompagné de trois tiges de persil de sinople, une dans sa queue et les deux autres dans ses pattes du côté dextre.* Elle recouvre un *Thesaurus precum... Thoma Saillio auctore, Antverpiae 1659*, ayant appartenu à François de Clapisson, échevin de Lyon en 1607-8, président au bureau des Finances de cette ville.

Les séries ne manquent pas dans l'*Armorial des bibliophiles lyonnais*, plusieurs d'entre elles ont déjà été étudiées dans nos *Archives*, les unes moins complètement, il faut l'avouer, les autres avec plus de développement. C'est du reste un plaisir pour nous de retrouver, au cours de l'ouvrage que nous étudions, bien des pièces dont notre société a eu la primeur. Voici les noms

Figure 6.

de quelques séries, où nos collègues retrouveront de vieilles connaissances : d'Albon, Bottu, de Cazenove, de Chaponay, Mgr de Châteauneuf de Rochebonne, Claret de La Tourrette de Fleurieu, de Gayardon de Fenoyl, Gemeau, Mgr de Guérin de Tencin, le chapitre de Lyon, Morand de Jouffrey, Morel de Rambion et de Voleine, de Neufville de Villeroy, Richard de Soultrait, de Villars, etc., etc. La série du chapitre des comtes de Lyon, par exemple, comprend trois ex-libris et trois fers de reliure ; ces derniers figuraient rarement sur les livres de la bibliothèque du Chapitre, mais sur des almanachs de Lyon, statuts, etc..., reliés en veau et offerts à MM. les comtes. Un seul des ex-libris, de dimension ordinaire, semble, paraît-il, avoir été gravé pour être collé sur les ouvrages de la bibliothèque ; les deux autres, grandes estampes, dont l'une est reproduite hors texte, se trouvent souvent collées sur la garde

Digitized by Google

des in-folios du Chapitre, mais n'ont pas dû être gravées exclusivement pour servir de marque de possession du livre.

Les hommes illustres, ou simplement connus, sont largement représentés parmi les bibliophiles lyonnais; en première ligne, citons le maréchal duc de Villars, dont le splendide ex-libris dessiné par Boucher (fig. 1) est une des plus belles pièces du recueil. Il fait suite à une série remarquable de fers à dorer, où l'on trouve un très ancien emploi du tirage en noir du fer sur papier blanc pour tenir lieu d'ex-libris, et dont une partie est formée par une dynastie de prélats bibliophiles du nom de Villars. Après l'homme de guerre, le savant; arrêtons-nous donc sur Lavoisier, le fondateur de la chimie moderne, né à Paris le 27 août 1743, et mort guillottiné comme fermier général le 8 mai 1794.

Figure 7.

Il avait épousé en 1771 Reine-Félicité-Louise Paulze, âgée de 14 ans, fille d'un procureur du roi au bailliage de Forez, et c'est là sans doute la raison pour laquelle son nom figure dans l'*Armorial*, car fils d'un avocat au Parlement de Paris, M. de Lavoisier était aussi peu Lyonnais que Forézien ou Dombiste (fig. 2).

Non moins célèbre que Villars et Lavoisier, quoique moins utile à sa patrie, fut Camille Jordan, un vrai Lyonnais celui-là. Né à Lyon le 11 janvier 1771, il mourut à Paris le 19 mai 1821, ayant été député au Conseil des Cinq Cents, en 1797, député sous la Restauration et conseiller d'État, ayant surtout été un orateur de talent, doué d'une rare faculté d'improvisation (fig. 3). Beaucoup moins connu du grand public fut Yemeniz, Turc d'origine, naturalisé Français, voire Lyonnais, négociant en soie, l'un des plus remarquables bibliophiles

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B L

que le XIXe siècle ait produits. Il faut lire dans l'article qui lui est consacré les détails que donne M. Baudrier sur ses goûts, ses manies, la formation et la vente de sa splendide collection. Son fer à dorer, reproduit ici (fig. 4), est fort gracieux dans son élégante simplicité.

Si nous cherchons des célébrités ecclésiastiques, elles ne manquent pas non plus dans l'*Armorial* : c'est le cardinal Alphonse de Richelieu, frère du grand Armand, archevêque de Lyon en 1628, dont les fers se distinguent facilement de ceux du cardinal-duc, car ils portent la couronne du comte de

Figure 8.

Lyon au lieu de la couronne ducale (fig. 5). C'est aussi le cardinal de Tournon, célébrité plus ancienne puisqu'il naquit en 1489 et mourut en 1566, mais qui n'en fut pas moins en son temps, un des conseillers les plus réputés de François Ier et l'un de ses ambassadeurs favoris (fig. 6).

Et si, pour finir, nous cherchons simplement de jolis modèles, des pièces harmonieuses à l'œil par leurs lignes et leur inspiration, nous en trouverons aussi, quoique avec un peu plus de peine. C'est même une remarque curieuse à faire, que de constater combien peu, sur tant d'ex-libris reproduits, il y en a de vraiment réussis ; les fers à dorer sont moins variés certes comme genre, mais plus généralement agréables à l'œil. Ce n'est pas cependant qu'on ne puisse découvrir dans l'*Armorial* bien des pièces gracieuses, ne seraient-ce que les ex-libris de Soubry, Bonnardel, Poidebard, celui du maréchal de Villars ou celui de J. Goujon.

Digitized by Google

Jean Goujon était docteur ès droits, procureur général de la ville et communauté de Lyon, son ex-libris est d'un dessin un peu lourd, un peu froid, mais bien caractéristique du début du XVIIe siècle (fig. 7).

Nous finirons par un fer à dorer, celui d'Antoine de Masso, échevin de Lyon en 1580-1, très beau modèle du dessin héraldique de cette époque et qui fait partie d'une intéressante série de fers de la famille de Masso, éteinte dans la famille Arthaud à la fin du XVIIIe siècle (fig. 8).

L'on peut se rendre compte par les quelques lignes et surtout par les quelques reproductions qui précèdent, du grand intérêt de l'ouvrage de MM. Poidebard, Baudrier et Galle ; tout bibliophile, lyonnais ou non, doit leur être reconnaissant d'avoir dépensé tant de travail et tant de science, pour mettre au jour une œuvre aussi monumentale, que viendra heureusement compléter un supplément dès aujourd'hui attendu avec impatience.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

DANTON EUT-IL UN EX-LIBRIS ?

ON NOUS communique la petite pièce que nous reproduisons ci-contre comme étant l'ex-libris du fameux Danton. En principe, il faut toujours se méfier des ex-libris de grands hommes, car bien souvent ce ne sont que des faux, faits par des industriels peu scrupuleux ou des mystificateurs. Il suffit de citer les ex-libris fantaisistes attribués à Napoléon Ier, à Marat, etc..... Parfois aussi des graveurs ont dessiné *motu proprio* des pièces qu'ils ont offertes à de grands hommes qui peut-être ne s'en sont jamais servi ; mais enfin ces pièces ayant été faites pour eux, leur ayant été données, ont néanmoins une valeur et un intérêt que n'ont pas les ex-libris fantaisistes, dignes tout au plus de figurer dans une collection à titre de curiosités. Dans la seconde catégorie, nous pourrons ranger les ex-libris de Théophile Gautier, de Victor Hugo, de Gambetta, du pape Pie X etc.....

En général, les ex-libris fabriqués pour un grand homme portent des emblèmes tout à fait adéquats à ses opinions ou à ses fonctions, et rappelant exactement les principaux traits soit de son caractère, soit de son existence. Au contraire, la pièce que nous reproduisons est fort simple, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Danton se soit servi de cette marque qui porte seulement son nom dans un cartouche posé sur un faisceau surmonté d'un bonnet phrygien, emblème révolutionnaire fort commun à l'époque.

Digitized by Google

D'un autre côté, Georges-Jacques Danton était assez instruit, et pouvait aimer les livres. Il était né à Arcis-sur-Aube le 28 octobre 1759 ; avant la Révolution il fut avocat au conseil du Roi. En 1791 il fut élu membre du département de Paris, puis nommé substitut du procureur de la commune, ministre de la justice en 1792, et enfin député de Paris. Il fut arrêté dans la nuit du 31 mars 1794 et monta à l'échafaud le 5 avril suivant.

Quoi qu'il en soit nous avons peu de confiance dans la valeur de la pièce nous publions ; aussi nous la soumettons à nos collègues, sans affirmer son authenticité.

PAUL COMBES.

LES EX-LIBRIS
DU MARÉCHAL DE LAUTREC

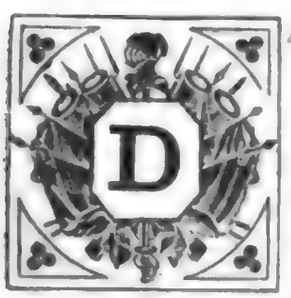

DANIEL-FRANÇOIS de Gelas de Voisins, dit le *comte* de Lautrec, naquit, en 1681, du mariage de François, comte de Gelas, marquis de Leberon, d'Ambres et de Vignolles, *vicomte* de Lautrec, et de Charlotte de Vernon de Bonneuil, dame de la Rivière [1]. Il était leur fils cadet. Reçu chevalier de Malte de minorité au prieuré de Toulouse, il entra en 1701 à la seconde compagnie des Mousquetaires et alla à Malte en 1702 pour y faire ses caravanes. La même année, il reçut une compagnie de dragons dans le régiment de son frère François. Ses états de service sont fort brillants et il n'est pas sans intérêt de les rappeler brièvement. En 1706, il était au siège et à la bataille de Turin en qualité d'aide de camp de S. A. R. le duc d'Orléans. Sa belle conduite en 1707, à l'attaque

1. Vernon de Bonneuil (Poitou) : *d'azur au croissant d'argent.*

des lignes de Bile et de Stolopken, puis, en 1709, au combat de Rhumerstein, lui valut de devenir colonel du régiment d'infanterie de son nom dès le 8 mars 1710, puis du régiment de la reine le 8 avril 1711 : il avait à peine trente ans. C'est à la tête de ce corps d'élite qu'il servit en 1712 aux sièges de Marchienne, de Douai, du fort de Lescarpe et de Quesnoy, et, en 1713, à celui de Fribourg où il soutint victorieusement la furieuse sortie que firent les assiégés le lendemain de l'ouverture de la tranchée. En 1714, il était à l'assaut de Barcelone ; en 1715, il se rendit à Malte, pour la citation de l'ordre entier contre les Turcs et fut fait brigadier des troupes levées en cas de siège, par brevet de S. A. Excellentissime le grand-maître Perellos. Il servit ensuite en Espagne en 1719, au siège de Castellon ; le 3 avril 1721, il était nommé

brigadier des armées du roi, puis, le 8 mars 1727, lieutenant général de la Haute-Guyenne, sur la démission de son frère Louis-Hector, marquis d'Ambres.

A partir de ce moment, les grades, les dignités, les honneurs ne cessent de lui être accordés : on le voit successivement maréchal de camp en 1734, inspecteur général de l'infanterie en 1737, lieutenant général en 1738, ambassadeur près de l'Empereur en 1743, chevalier des ordres en 1744, enfin maréchal de France en 1757. Il mourut à Paris, sans laisser de postérité, le 14 février 1762.

Lautrec avait épousé, le 24 février 1739, Marie-Louise-Armande de Rohan-Chabot, née le 4 août 1713 de Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, duc de Rohan, prince de Léon, comte de Porhoet et de Maret, marquis de Blain, de Monbeu et de Sainte-Aulaye, et de Françoise de Roquelaure. Elle mourut le 11 mars 1784.

Digitized by Google

Comme on peut le supposer par les deux pièces que M. de Crauzat a extraites de sa collection pour nous permettre de les faire reproduire, le maréchal de Lautrec devait posséder une assez importante bibliothèque de livres de divers formats. Les armes assez compliquées qu'elles représentent doivent se lire ainsi : *Ecartelé : au I, palé d'or et de gueules* (Amboise) ; *au II, de gueules à la croix vuidée, cléchée et pommetée d'or* (Lautrec) ; *au III, d'argent à trois fusées de gueules rangées en fasce* (Voisins) ; *au IV, de gueules, au lion armé, lampassé et couronné d'argent* ; *sur le tout : d'azur au lion d'or, armé, lanpassé et couronné de gueules* (Gelas). Il est à remarquer que les autres membres de la famille ne portaient pas exactement les mêmes armes et qu'ils en disposaient autrement les divers quartiers. C'était depuis l'alliance de Lysanda de Gelas, marquis de Leberon, seigneur de Florembel,

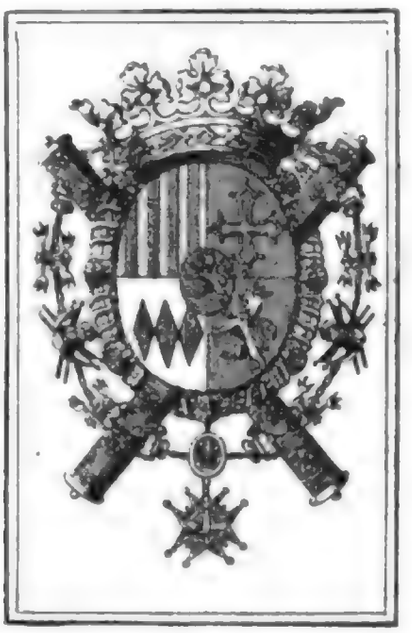

des Espreries, de Montpeyran, conseiller d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de S. M., maréchal de ses camps et armées, avec Ambroise de Voisins, fille de François de Voisins, baron d'Ambres, vicomte de Lautrec, et d'Anne d'Amboise d'Aubijaux, que les Gelas portaient l'écu écartelé que nous venons de décrire.

F. Cadet de Gassicourt.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC
(Suite.)

FROMENT (Jacques)

Simple étiquette avec encadrement (fig. 1), appartenant à Jacques Froment, né à Nîmes le 21 mars 1766, de Jean, marchand et deuxième consul de la ville, et de Madeleine Martin. Engagé dans les ordres, il devint chanoine, puis doyen de l'église abbatiale de Saint-Gilles, au diocèse de Nîmes.

Un docteur médecin, dont nous n'avons pu reconstituer l'état civil, possédait aussi une étiquette très simple (68 mil. sur 55 mil.) portant ces mots :

FROMANT
D. M.

Figure 1.

GINESTOUS (DE)

Si nous en jugeons par les armes : *Ecartelé, au 1 et 4 d'or, au lion rampant de gueules, armé et lampassé de sable ; au 2 et 3 d'argent à 3 faces crénelées de cinq pièces de gueules*, surmontées d'une banderole portant la devise : *Stabit atque florebit*, cet ex-libris anonyme ne peut être que celui de la famille de Ginestous ; le premier quartier donne les armes de cette famille, le second celle des Montdardier. Les ornements, style Louis XVI et la croix

Figure 2.

de chevalier de Saint-Louis, dont cet ex-libris est décoré, nous le font attribuer à Jean-François, marquis de Ginestous, fils de Jean-André-César, gouverneur des villes du Vigan et de Sumene, qui obtint l'érection de ses terres en marquisat au mois de janvier 1753, et de Marie-Louise de Bonnail.

La famille de Ginestous remonte à la fin du XIIe siècle : Hugues, le premier auteur connu, fit une reconnaissance à Boyer, vicomte de Béziers, le 11 des calendes de septembre 1181.

Elle posséda dans les Hautes Cévennes et le Bas-Languedoc les seigneuries de Montdardier, de Madières, d'Aumessas, de Saint-Maurice, del Ranc, du Castellet, de Saint-Jean de Fos, du Causse de la Selle, de Villaret, de la Rouvière, d'Argentières et de Rogues ; elle s'est allicée avec les plus nobles et les plus anciennes familles du midi.

Le marquis de Ginestous, titulaire de l'Ex-libris, eut l'honneur de monter dans les carrosses du roi, le 27 novembre 1781. Maréchal de camp, commandeur ou cordon rouge de l'ordre de Saint-Louis, il épousa, le 2 décembre 1781, Marie-Jeanne-Louise de Célésia, fille de noble de Célésia, ministre de la république de Gênes à Londres et à Madrid. Il en eut une fille, Dorothée, mariée, en 1804, au comte de Vissec de Latude, et un fils, Paul-Roger, qui de son mariage avec Marie-Valérie de Podenas, n'a laissé qu'un fils, Marie-Paul-Joseph-Raymond, marquis de Ginestous.

Figure 3.

HOURS (Louis des).

Comme un certain nombre de familles françaises, celle des Hours prétend avoir son origine en Italie, et descendre de la célèbre maison des Ursins. Suivant la légende, — qui peut-être en cette circonstance l'histoire vraie — deux frères, Robert et Jean Ursi, bannis par Ferdinand, roi de Naples, après la chute de la maison d'Anjou, suivirent en Provence Jean de Calabre, et reçurent un bon accueil du roi René. Après un séjour de quelques années, l'un d'eux, Jean, s'établit dans les Cévennes, à Lasalle, où il fit souche et fut l'auteur des branches de Calviac et de Mandajors.

Son fils, Bernard Ursi, qui épousa, en 1496, Catherine Tournaire de Rimbal, dont il eut de nombreux enfants, mourut à Alais, le 10 novembre 1519, et fut inhumé dans les caveaux de l'église des Cordeliers de cette ville. Sa dalle tumulaire a été retrouvée de nos jours. Deux des fils de Bernard, Antoine et Jacques, acquirent, le 15 novembre 1524, de Jeanne de Montfaucon, veuve du baron de Castries, la terre de Calviac, près de Lasalle. Antoine mourut sans postérité, faisant son héritier Audibert, son autre frère. Audibert fut l'auteur

de la branche des *Hours de Calviac*, et Michel, autre fils de Bernard, de celle des *Ours de Mandajors*. On remarque que la première altéra le nom familial en le faisant précéder de la lettre H.

Les descendants d'Audibert des Hours ont conservé dans leur famille la terre de Calviac jusqu'au milieu du XIXe siècle, époque où elle passa dans la famille de Dumas de Marveille, par suite du mariage d'Henriette-Louise des Hours de Calviac avec Maurice Dumas de Marveille.

L'un de leurs fils, Louis, possesseur du château et de la terre de Calviac, adopté par son oncle Émile des Hours, ancien chef d'escadrons, a relevé le nom de la famille. C'est le propriétaire de l'Ex-libris que nous donnons avec ses dimensions exactes (fig. 3), et qui porte les armes des Hours de Calviac : *Bandé d'argent et de gueules de six pièces, à une fasce d'or au chef d'argent chargé d'une rose de gueules.*

LA PARISIÈRE (Jean-César Rousseau De)

Successeur de Fléchier, cet évêque de Nîmes, né à Poitiers, le 3 mai 1667, fut nommé le 11 juillet 1710, par la protection de Mme de Maintenon. Il était fils de César Rousseau de la Parisière et de Marie Reveau de Prétigny. Son

Figure 4.

épiscopat fut assez bienfaisant pour son diocèse, et marqué par la construction de nombreuses églises de couvents ; mais ce prélat eut le malheur d'avoir de longs démêlés avec le Chapitre de sa cathédrale, ce qui lui suscita de nombreux ennemis.

Il occupa un rang distingué dans l'assemblée annuelle des États généraux du Languedoc, qui, en 1729, le députèrent à l'assemblée générale du clergé de France, à l'issue de laquelle, l'année suivante, il eut l'honneur de haranguer le roi à Versailles.

Digitized by Google

Quoique ses mandements et ses ouvrages ne soient pas écrits dans un style toujours académique, sa conversation était fort agréable ; il avait des saillies heureuses, mais parfois des absences d'esprit et des réserves, dont il sortait bientôt. Aimant la poésie et la littérature, il avait composé une bibliothèque importante, dont les livres reliés étaient ornés de son très joli fer à dorer portant ses armes : *Écartelé : au 1, d'azur à trois coquilles d'or posées deux et une*, qui est DE CHOISY ; *au 2, d'or à 4 chabots de gueules posés deux et un*, qui est DE CHABOT ; *au 3, de gueules à trois pals de vair et au chef d'or*, qui est DE MARCONNAY ; *au 4, d'azur, à la croix engrelée d'argent*, qui est DE DAILLON ; sur le tout : *D'azur, à deux roseaux d'or passés en sautoir*, qui est ROUSSEAU. La Parisière mourut à Nîmes, le 15 novembre 1736. Quelques années après sa mort, on publia l'ouvrage suivant : *Panégyriques, Sermons, Harangue et autres pièces d'éloquence, par feu Mgr de la Parisière, évesque de Nismes*. Paris, Gissey, 1740, 2 vol. in-12.

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

QUESTIONS

AUTRUCHE ET SINGE. — (N° 352.)

QUELS sont les supports d'un écu *d'argent à la croix ancrée de sable* qui se voit sur un ex-libris, avec la devise : Ferrum fero, ferro feror. Connaît-on le titulaire ? T. DE MARCA.

EX-LIBRIS MIGNOT DE MONTIGNY. — (N° 353.)

On a vendu à l'hôtel Drouot, le 26 octobre 1906, trois ex-libris d'Étienne Mignot de Montigny. L'un de nos collègues pourrait-il me donner une description succincte de ces pièces, ou tout au moins me dire quelles sont les armes qui se lisent sur les ex-libris Mignot ?

S'agit-il d'Étienne Mignot, docteur de Sorbonne, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né en 1698 et mort en 1771 ?

Vte DE HENNEZEL D'ORMOIS.

RÉPONSES

TRIDENT. — (N° 350) [14e ANNÉE, PAGE 128.]

LES armes : *D'or, au trident de sable issant d'une mer d'argent et surmonté d'une étoile de gueules*, sont celles de la famille Cozon, en Dauphiné, et en Lyonnais.

L'ex-libris dont il est question appartenait à Hippolyte Cozon (1798-1869), conseiller à la Cour de Lyon.

Voir, pour plus de détails : *Armorial des Bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, par Poidebard, Baudrier et Galle, 1907, p. 153.

E. PERRIER.

Même réponse de MM. H. de La Perrière et L. Quantin.

MARQUIS DE VRIGNY. — (N° 321.) [12e ANNÉE, PAGES 162, 181 ; 13e ANNÉE, PAGE 48.]

L'ex-libris, objet de la question des *Archives*, a appartenu à un membre de la famille normande Vauquelin des Yveteaux, maintenue dans sa noblesse en 1666 et 1668, et descendant, dit-on, d'un tabellion de Falaise anobli.

Guillaume Vauquelin, sieur de Sassy, savant jurisconsulte, fut avocat général au Parlement de Rouen, en 1573.

Jean Vauquelin de la Fresnaye (1573+1607), frère du précédent, fut lieutenant général au bailliage de Caen. Son fils, Nicolas Vauquelin, sieur des Yveteaux, precepteur du roi Louis XIII, se fit renvoyer de la Cour en raison de sa vie déréglée.

N..... Vauquelin, marquis de Vrigny, le possesseur de l'ex-libris, vivait en 1761 ; il est cité par La Chenaye-Desbois, dans sa notice fort incomplète sur cette famille. Le marquisat de Vrigny, en Normandie, longtemps possédé par la famille normande de Droullin, passa à la famille Vauquelin par suite du mariage de Jean Vauquelin, seigneur de la Fresnaye, vers 1700, avec Élisabeth de Droullin, dame de Vrigny, dernière représentante de sa branche.

Si l'on veut des renseignements plus détaillés sur cette famille et en particulier sur le marquis de Vrigny, on peut consulter *Armorial général de France*, reg. I, part. II, p. 614, et à la Bibliothèque nationale, les manuscrits d'André Duchesne, t. 23 ou Y, au nom Vauquelin.

A. de Remacle.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de juillet de *la Rivista araldica* comprend trois études sur les ex-libris : 1° sur un des ex-libris du Maréchal de Lautrec, 2° sur celui du comte Florida Blanca, secrétaire d'État de Charles III d'Espagne (1729 + 1808), 3° sur celui de Lamberto Vander Burch ; articles signés de Luis M. de Oca, Marcel Vaillant, Camille Brunetti.

Notre collègue M. Paul-Denis du Péage nous envoie le second volume du *Recueil des Généalogies Lilloises*, publié par la Société d'études de la Province de Cambrai (Tome XIII des Mémoires), Lille, 1907, in-8°. A la fin de ce beau volume se trouve la reproduction de vingt-trois ex-libris lillois.

Notre confrère Léon Quantin vient de publier une très intéressante étude sur *Les distributions de prix au collège des Godrans à Dijon*, qui est illustrée de quatre reproductions : 1° affiche d'exercice publiée, 1768 ; 2° ex-dono (*palmarès*), 1772) ; 3° ex-libris de la bibliothèque publique du collège ; 4° ex-libris d'un membre de la famille Godran. E. R. P.

Nous venons de recevoir de M. Henri Tausin, sa brochure sur *Les ex-libris composés et gravés par Émile Ancelet, de Saint-Quentin*[1]. Ce travail, fait avec la méthode et le soin consciencieux auxquels notre confrère nous a habitués dans ses précédentes publications, donne une douzaine de notices sur les bibliophiles de Saint-Quentin, une notice sur la vie de l'artiste avec un joli portrait et douze reproductions d'ex-libris dont trois hors texte.

J.-C. W.

1. Se trouve chez l'auteur à Taverny (S.-et-O.), 45, rue de Paris..... 3 fr.

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

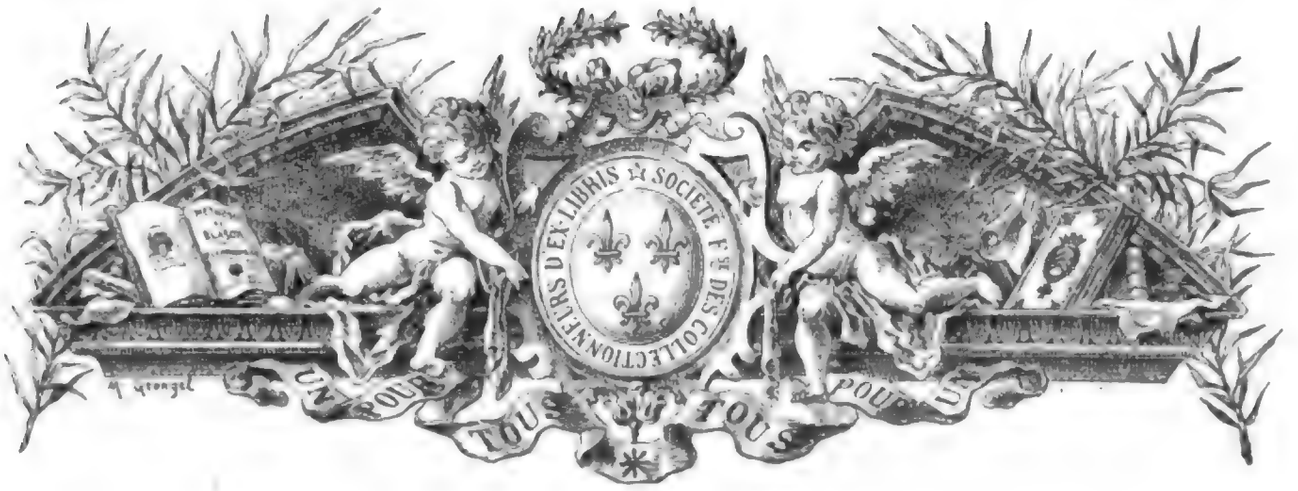

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 OCTOBRE 1907

EUREUX de réunir le Comité après plusieurs mois de vacances, M. le Président remercie les Membres de la Société de l'honneur qu'ils lui ont fait en l'appelant à la Présidence.

M. le Vice-Président remercie le Comité d'avoir bien voulu, en considération de son état de santé, tenir la séance chez lui ; il donne lecture d'une lettre de M. Maire qui se déclare heureux de voir que les *Archives* paraissent avec une régularité à laquelle on n'était plus habitué depuis longtemps.

M. le Président présente les excuses de M. F. de Gassicourt, du vicomte de Hennezel d'Ormois, du comte Lair, de M. H. de la Perrière, du comte de Morant, de M. Salleron, du vicomte de Tremeuge. M. le Président lit le rapport du baron du Roure de Paulin, secrétaire, qui est retenu en Auvergne, et prie d'excuser son absence.

M. le Président met aux voix les candidatures : 1° de M. M. Martineau, 22, rue de l'Ancien-Palais, Saintes, Charente-Inférieure, présenté par MM. P. de Crauzat et Wiggishoff; 2° de M. Georges Goury, 5, rue des Tiercelins, Nancy, Meurthe-et-Moselle, présenté par MM. Ed. des Robert et Wiggishoff; 3° du comte de Tremeuge de la Roussière, château de la Roussière, par Saint-Flour, Cantal, présenté par le baron du Roure de Paulin et M. H. de la Perrière. MM. Goury, Martineau et le comte de Tremeuge sont reçus à l'unanimité. MM. Goury et Martineau font échange d'ex-libris.

La démission de M. Henri Masson, membre honoraire, est acceptée à l'*unanimité*.

Le comte Lair, ayant rempli les conditions statutaires, est nommé membre perpétuel.

Digitized by Google

M. B. Linnig est maintenu membre honoraire.

Le Comité décide de faire l'échange avec la *Chronique médicale*, dirigée par le Dr Cabanès, et avec *The Book-Plate-Booklet*, publié en Californie.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. de Faucher, décédé dans le courant d'octobre.

A l'unanimité, le Comité vote des félicitations et des remerciements à MM. Wiggishoff, F. de Gassicourt, baron du Roure de Paulin, pour avoir assuré la rédaction régulière des *Archives* pendant les vacances.

A l'unanimité, le Comité prie MM. Baudrier, Galle, Falgairolle, de la Perrière, de Gassicourt, le comte Brunetta d'Usseaux, le comte de Fleurieu, le vicomte de Tremeuge, de recevoir ses plus sincères remerciements, pour les clichés qu'ils ont prêtés ou donnés à la Société.

Les comptes envoyés par le Trésorier sont approuvés.

Le Dr Vialet demande l'identification de trois ex-libris; satisfaction immédiate n'ayant pu lui être donnée, ces questions seront posées dans le prochain numéro.

M. J. Cochon, 5, avenue de Savoie, Chambéry, préparant pour nos *Archives* une liste des ex-libris savoyards, fait appel à tous nos collègues, les priant de vouloir bien lui signaler les pièces de Savoie qu'ils peuvent posséder.

Pour le Secrétaire absent,

Le Secrétaire de la séance : E. Benoît du Rey.

A PROPOS DE DEUX EX-LIBRIS ANONYMES

Sous ce titre, M. A. de Remacle a identifié deux ex-libris dont la reproduction est donnée, p. 12 et 13, à une famille Sol, seigneur de Grisolles, habitant les environs de Toulouse. Rietstap donne aux Sol de Grisolles : *D'azur, à l'aigle d'argent; au chef d'or, chargé de trois étoiles du champ*, armes qui diffèrent complètement de celles des ex-libris.

Il serait intéressant de savoir : 1° quelles furent les armes des Sol déclarées à l'*Armorial Général de 1696*; 2° si cette famille a modifié ses armes dans le cours du XVIIIe siècle, comme le ferait croire le soleil (armes parlantes) accompagnant les meubles de l'écu sur les ex-libris.

D'un autre côté, n'est-il pas à craindre que les livres soient venus en seconde main au prêtre de Toulouse, qui y a apposé sa signature, sans enlever l'ex-libris du premier possesseur, comme le fait est arrivé fréquemment?

Léon Quantin.

ADDENDUM

Quelqu'un m'a fait remarquer que j'avais oublié de mentionner, parmi les fers de reliure du comte de Chambord, ceux dont usèrent ce prince et son auguste épouse et qui sont figurés dans ces *Archives*, année 1893-94, p. 83. Ils m'étaient cependant bien connus et c'est par inadvertance que j'ai omis de les citer; mais il n'est aucun de nos érudits collègues qui n'ait déjà rectifié.

F. C. de G.

Digitized by Google

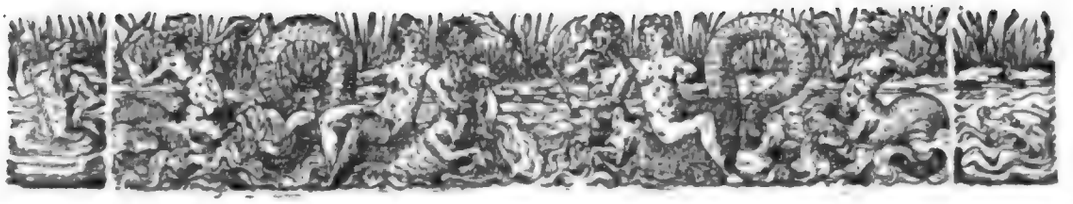

M. DE LAUNEY
GOUVERNEUR DE LA BASTILLE

ALORS qu'il n'était encore qu'officier aux gardes françaises, M. de Launey, le futur et infortuné gouverneur de la Bastille, aimait déjà les livres et les marquait à ses armes. Assez répandue dans les collections, la petite pièce dont il se servait frappe d'abord par le blason bizarre qui y est figuré et qui se lit : *D'azur, à la massue d'or en bande accolée d'une sauterelle du même* ; faut-il y voir une fantaisie du premier qui l'inventa, ou bien pour l'expliquer vaut-il mieux recourir aux sciences occultes, comme l'ont tenté M. de Gassicourt et le baron du Roure de Paulin dans leur ouvrage sur l'*Hermétisme dans l'art héraldique*[1], c'est là une question que nous jugeons oiseuse au strict point de vue du bibliophile et nous la laisserons de côté. Plus intéressante certes serait la solution d'un autre problème, celui de l'importance et de la composition de la bibliothèque de M. de Launey,... mais ici encore nous devons avouer notre impuissance. L'ex-libris reproduit dans cet article figure sur les deux tomes de l'*Histoire des Révolutions de Suède*, de l'abbé de Vertot, mais c'est la seule pièce que nous ayons rencontrée tenant encore au volume où son possesseur l'avait fixée. Nous ne pouvons que le déplorer, et dire avec M. Baudrier, le savant auteur de l'*Armorial des bibliophiles lyonnais* : « ..... l'on ne saurait assez « protester au nom de la bibliographie puriste, contre la manie des collec- « tionneurs contemporains, qui, en arrachant une pierre précieuse à sa mon- « ture caractéristique et en expulsant de son domaine le bibliophile d'antan, « peuvent consacrer la valeur d'une image, mais diminuent singulièrement « celle du volume démembré. »

Quoi qu'il en soit, M. de Launey n'avait sans doute pas une collection de livres très importante, aussi bien les hasards de la vie de garnison se prêtent-ils peu à la formation d'une bibliothèque ; de plus celle que renfermait le château royal de la Bastille dispensait-elle le gouverneur d'avoir lui-même beaucoup de livres, et M. de Launey, né à la Bastille et destiné à y périr assassiné, y passa-t-il la plus grande partie de sa vie. Bernard-René-Charles Jourdan de Launey vint en effet au monde le 9 avril 1740, dans l'ancienne

1. *L'Hermétisme dans l'Art héraldique*, par F. Cadet de Gassicourt et le baron du Roure de Paulin. Paris, Daragon, éditeur, 1907, in-8.

forteresse capétienne, demeurée depuis 1362, à peu près telle que l'avait conçue Hugues Aubriot, son architecte, et dont son père René Jourdan, sieur de Launey et de la Bretonnière, était gouverneur. Celui-ci, issu de l'ancienne famille des Jourdan, seigneurs de Launey et de Saint-Sauveur, en Normandie, anoblie en 1578, fut enterré à Saint-Nicolas-des-Champs le 25 juin 1758. En 1776, à son tour, son fils succédait dans la charge de gouverneur au comte de Jumilhac de Cubzac, ne se doutant certes pas de la fin tragique qui l'attendait dans ces vieux murs dont le Roi lui confiait la garde.

Chacun sait ce qu'était la Bastille, quelle était son utilité et combien la République a mal choisi en prenant le jour anniversaire de sa chute comme fête nationale; nous indiquerons donc simplement, à cause du sujet qui nous occupe, que la charge de gouverneur rapportait soixante mille livres environ, plus une rente de cent cinquante livres pour quinze prisonniers pré-

sents ou non. Le matin où Thuriot se présenta devant la forteresse en la sommant de se rendre, elle renfermait quinze détenus, faussaires, prodigues ou fous. Quand elle fut envahie par la foule, M. de Launey voulut la faire sauter, mais les sous-officiers Becquart et Ferrand l'en empêchèrent. Le château était défendu par quatre-vingt-deux invalides et trente-deux soldats du régiment de Salis, commandés par M. de Flye; on ne tira cependant qu'un seul coup de canon à mitraille, au moment où les émeutiers mirent le feu à l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Cette insignifiante manifestation suffit pour porter la rage de la multitude à son comble, et, dès qu'elle eut envahi la Bastille, elle se jeta sur Dupuget, lieutenant du roi, revêtu de son uniforme, qui, pour se dégager, indiqua le gouverneur qui était en redingote grise. Malgré les efforts d'Hullin et d'Élie qui voulaient le sauver, l'infortuné Launey fut alors saisi par la populace; traîné vers l'Hôtel de Ville, il fut percé de coups d'épée et de baïonnette et achevé entre l'Arcade Saint-Jean et l'Hôtel de Ville... son corps ne fut pas retrouvé.

Lorsque l'on songe à de pareilles horreurs et que l'on voit jusqu'où la foule en délire peut se laisser emporter, l'on goûte encore davantage le calme de l'étude, la paix des bibliothèques et la douceur de se sentir seul en tête à tête avec ces ex-libris que le vulgaire traite de petites images sans intérêt, alors que le collectionneur sait y trouver un émouvant écho des heures disparues.

HENRI DE LA PERRIÈRE.

FERS DE RELIURE INÉDITS DE CHARLES X
ET DE SON SECOND FILS, LE DUC DE BERRY

(Supplément à *l'Armorial* de Guigard.)

IL EST peu de princes, à coup sûr, qui aient eu autant de fers de reliure que le roi de France Charles X. Nous n'en connaissons, en effet, pas moins de douze, dont six seulement sont cités par Guigard.

Nous n'avons pas ici à parler en détail de la vie de ce souverain; rappelons simplement qu'il naquit à Versailles, le 9 octobre 1757, du mariage de Louis, dauphin, fils de Louis XV, avec Marie-Josèphe de Saxe, fille de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne. Il porta le titre de comte d'Artois jusqu'en 1795, époque où la mort du dauphin, fils de Louis XVI, rendit roi son frère, le comte de Provence, sous le nom de Louis XVIII; on le désigna alors sous le nom de Monsieur. Il avait épousé, en 1773, Marie-Thérèse de Savoie, fille de Victor-Amédée III, roi de Sardaigne; de ce mariage il eut deux fils : Louis-Antoine d'Artois, duc d'Angoulême, et Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, dont nous avons parlé dans des articles précédents. Monsieur monta sur le trône en 1824, sous le nom de Charles X, après la mort de son frère Louis XVIII, décédé sans postérité. Détrôné par les journées de juillet 1830, connues sous le nom des *Trois Glorieuses*, il abdiqua le 2 août de la même année en faveur du seul fils qui lui restât, le duc d'Angoulême, qui abandonna le même jour ses droits de succession au trône à son neveu Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, comte de Chambord, fils posthume du malheureux duc de Berry. Après son abdication, Charles X prit le nom de comte de Ponthieu et mourut à Goritz (Autriche) le 6 novembre 1836.

La bibliothèque de Charles X était considérable; les détails qu'en donne Guigard nous dispensent d'y revenir. Disons seulement qu'une partie de cette collection, composée surtout de pièces de théâtre : tragédies, livrets d'opéras, scénarios de ballets, est actuellement à la Bibliothèque nationale et que toutes les marques de reliure dont nous donnons la reproduction ont été prises par nous sur des volumes de la Réserve de notre grand dépôt.

Le premier fer en date que nous connaissions est certainement celui auquel Guigard donne le n° 4, car nous en avons trouvé un presque semblable sur une pastorale imprimée en 1772, intitulée : *La Cinquantaine* et coté : Réserve Yf. 1334. Le premier est écartelé : *De France et d'Artois ancien*,

Digitized by Google

qui est d'azur semé de fleurs de lis d'or, au lambel de trois pendants de gueules; l'écu est entouré des deux colliers des ordres du roi. Le second porte les mêmes armes, entourées des mêmes ordres, plus celui de la Toison d'or, et d'un feuillage léger.

Nous avons maintenant trois variétés, correspondant à l'époque où le comte d'Artois fut nommé colonel-général des Suisses et Grisons. L'une comporte un écusson ovale aux armes *d'Artois moderne, qui est de France à la bordure crénelée de gueules*, posé sur douze drapeaux, six de chaque coté, et entouré des colliers de la Toison d'or et des ordres du roi. Nous l'avons vue sur un livre de 1775, coté Réserve Yf 1338 et intitulé *Cithère assiégée, ballet* ; c'est le n° 1 de Guigard. L'autre est du même genre, avec douze drapeaux, six de chaque côté, disposés deux par deux, et les mêmes ordres ; l'écu est entouré d'une inscription en exergue entre deux filets : Ch. Phil. Fils de France Comte d'Artois Colonel Général des Suis^s et Gris^s (n° 2 de Guigard). La troisième enfin se compose simplement d'un écusson rond aux

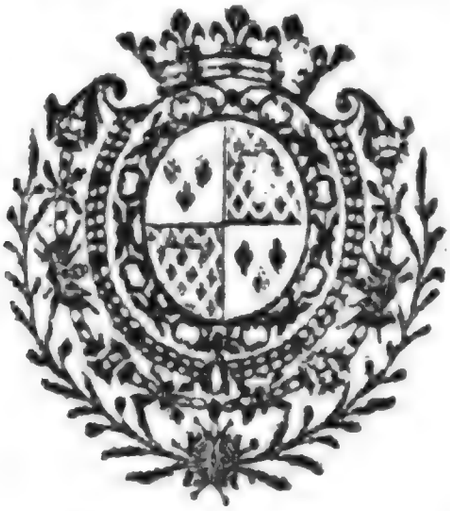

mêmes armes, entouré des ordres du roi et posé sur six drapeaux, trois de chaque côté ; la couronne de ce dernier est plus écrasée que celle des précédents (n° 3 de Guigard). Ils sont très probablement de la même époque.

Vers le même temps, le comte d'Artois usa de deux fers sans colliers d'ordres, mais avec des anges pour tenants : ce sont, comme on le sait, ceux de la maison de France. Dans l'un, relevé sur le livre coté : Réserve Yf 1395 et intitulé *Fragmens, composés de l'acte d'Eutyme et Lyris, ballet héroïque* (1776), ces anges sont assis sur des nuées supportées par un cul-de-lampe ; un autre ornement sépare la couronne de l'écu aux armes *d'Artois*. On remarquera que la bordure crénelée a été ajoutée après coup et au petit fer ; de même pour la couronne qui n'est pas au milieu. La seconde marque comporte un cartouche supporté par deux anges debout sur des nuées et contenant les mêmes armes ; un cul-de-lampe termine le dessin. Nous ferons, pour la bordure, la même observation que ci-dessus, car les créneaux ne sont pas tous semblables. On a relevé ce fer sur une tragédie de Duroullet, *Alceste*, imprimée aussi en 1776 et coté : Réserve Yf 1267. Il semble que ces deux fers aient dû être des passe-partout ayant servi à plusieurs membres de la famille royale ; mais nous n'avons pu encore vérifier cette hypothèse.

Un peu plus tard, on frappa sur les livres du prince une autre marque peu artistique qui offre cette particularité d'être faite de pièces et de morceaux. Elle se compose essentiellement d'un écu rond dont le haut affecte la forme d'un cartouche sur les côtés et d'une tête bizarre au milieu ; il est entouré des colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit. Les trois fleurs de lis, la bordure,

faite en plusieurs fois au moyen d'un fer de trois créneaux, la couronne, dont le cercle et les fleurs de lis sont indépendants, ont été rapportées après coup. On se rend facilement compte de la chose en regardant une variété de ce super-libris, dans laquelle l'écu est posé sur la croix du Saint-Esprit : les quatre branches de la croix ont été mises après tout le reste. D'ailleurs les fleurs de lis de l'écu sont différentes dans les deux marques et celles de la couronne de la seconde sont maladroitement posées. Nous avons relevé l'une sur une *Andromaque*, *tragédie lyrique*, de 1780, cotée : Réserve Yf.

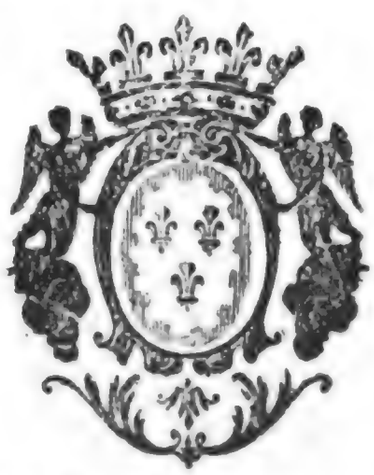

1283, et l'autre sur un *Amadis de Gaule*, *opéra*, de 1779, cotée : Réserve Yf. 1280. Elles sont contemporaines et ont dû être employées concurremment.

Lorsqu'il fut devenu roi en 1824, Charles X se servit de trois marques différentes. Guigard reproduit (n° 5) un écu ovale aux armes *de France*, sommé de la couronne royale et entouré des colliers des deux ordres ; il n'y a aucun autre ornement. Un livre de la Bibliothèque nationale donne une variante de ce

Digitized by Google

fer : l'écu est rond et surmonté d'un ornement léger d'où partent des fleurs de lis de jardin. Enfin, nous trouvons dans Guigard (n° 6) un chiffre composé de deux C entrelacés et sommés de la couronne royale.

Telles sont les diverses marques que ce souverain fit apposer, aux différentes époques de sa vie, sur les volumes de sa bibliothèque.

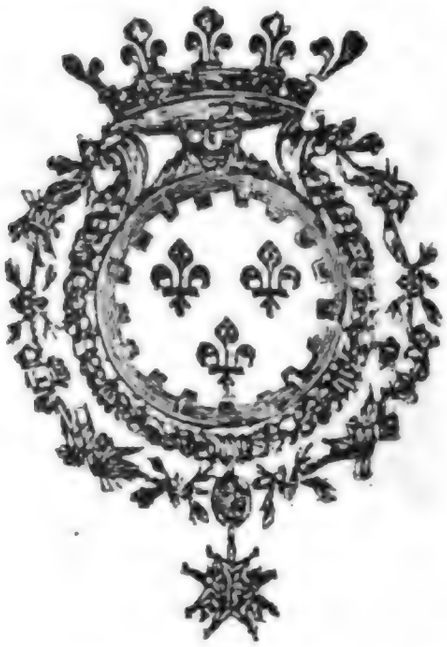

A côté du père, plaçons le fils, le malheureux duc de Berry, dont nous avons déjà dit quelques mots dans un précédent article consacré à sa femme et à ses enfants. Nous nous dispenserons de longs détails sur ce prince et ne dirons de lui que ce qui le concerne directement. Deuxième fils de Charles X et de Marie-Thérèse de Savoie, Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, naquit à Versailles le 24 janvier 1778 et mourut à Paris le 14 février 1820,

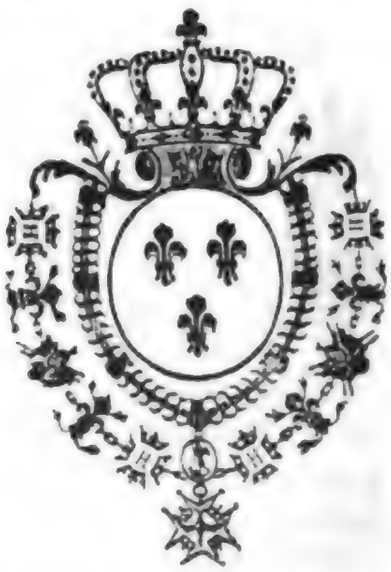

assassiné par le fanatique Louvel. Avec son père il émigra en 1789 et servit dans l'armée de Condé jusqu'en 1798. Il alla ensuite en Russie, puis en Angleterre ; dans ce dernier pays, il fit la connaissance d'une jeune Anglaise de

Digitized by Google

ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — [illegible]

Planche 20

Quatrième Année. — Page [illegible]

Digitized by Google

famille plébéïenne, Annie Brown, dont il eut deux filles. Cette liaison n'empêcha pas le duc de Berry d'épouser, le 16 avril 1816, Marie-Caroline-Ferdinande-Louise de Bourbon-Sicile, dont nous avons antérieurement parlé. Au retour en France de la famille royale, le duc de Berry avait été nommé, le 15 mai 1814, colonel général des dragons avec un apanage de 1.500.000 fr. C'est à cette époque qu'il se fit exécuter le magnifique fer de reliure que nous reproduisons en hors texte. La forme de la couronne, semblable à celles des fers de la duchesse de Berry et de sa fille, est très remarquable et nous paraît propre à cette branche de la famille. L'écu, ovale, est *d'Artois* et repose sur quatorze drapeaux, sept de chaque côté, pour rappeler la dignité du prince.

Guigard a attribué au duc de Berry deux marques de reliure qu'il a figurées dans son *Nouvel Armorial*. Toutes deux sont aux armes *de Berry*, c'est-à-dire *de France à la bordure engrêlée de gueules*, placées dans un cartouche ovale. Dans l'une, se voient les colliers des ordres du roi : dans l'autre, les mêmes ordres, précédés de ceux de l'ordre de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel et de celui de la Toison d'Or. Dans ce dernier fer, l'écu repose en outre sur la croix du Saint-Esprit. Nous nous permettrons de faire remarquer tout d'abord l'erreur de Guigard, qui prend cette croix à quatre branches pour celle de la Légion d'honneur. De plus, nous considérons l'attribution qu'il fait de ces deux fers au duc de Berry comme absolument fausse, comme nous essaierons de le montrer dans un prochain article sur Louis XVIII.

Si quelqu'un pouvait nous signaler d'autres fers authentiques du duc de Berry, nous lui en serions particulièrement reconnaissant.

F. Cadet de Gassicourt.

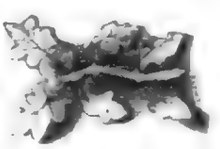

ABBAYE DE MORIMOND

FER A DORER ET EX-LIBRIS

L'ABBAYE de Morimond, quatrième fille de Cîteaux, fut fondée en 1115, dans une étroite vallée du Bassigny, diocèse de Langres, sur une terre marécageuse qui avait été cédée pour des moines de Cîteaux, par Odolric d'Aigremont et Adeline, sa femme. Elle progressa si rapidement qu'en 1160, c'est-à-dire quarante-cinq années après sa fondation, elle comptait plus de cent maisons de sa génération immédiate ou de sa filiation, répandues sur tous les points de l'Europe : en effet, en dehors de France, on en trouvait en Allemagne, en Autriche, en Pologne et en Espagne, où elle possédait dans ce dernier pays l'ordre des chevaliers de Calatrava.

Nous renvoyons à l'*Histoire de l'abbaye de Morimond*, par l'abbé Dubois,

pour ne nous occuper que de ce qui nous intéresse. Disons cependant, pour expliquer ses armes, que le nom de Morimond, *Morimundum* (*mort pour le monde*), lui fut donné par saint Étienne Harding, premier abbé de Citeaux. Ses armes sont : *D'or à la croix ancrée de sable, cantonnée des lettres capitales* M.O.R.S. *du même.*

L'abbaye eut d'abord son *armarium* qui finit par devenir une assez grande bibliothèque. A la Révolution, d'après l'inventaire qui avait été dressé avant la fermeture de cet établissement et qui existe aux Archives de la Haute-Marne, elle contenait environ 6.000 volumes, dont un grand nombre de format in-folio. On y remarque sept ou huit éditions de la Bible, dont celle du Louvre en 8 vol. in-folio, reliés en maroquin rouge, qui passe pour un des chefs-d'œuvre de la typographie française ; les commentateurs généraux et particuliers ; le tableau *Synopsis* de Mathieu Poole en 8 vol. in-folio, et les *Critici sacri* (12 vol. in-folio). Pour la théologie on trouve, entre autres, la grande édition de saint Thomas (18 vol. in-folio) ; le droit canon contient plus de 30 vol. in-folio et la patrologie est représentée par la très grande bibliothèque

des Pères, publiée par Anisson, à Lyon, en 27 vol. in-folio. Les Pères de l'église grecque et de l'église latine forment un ensemble de 109 vol. in-folio ; enfin l'histoire ecclésiastique compte 36 vol. in-folio. Cette énumération succincte ne donne qu'une faible idée de la richesse de cette bibliothèque.

L'abbaye de Morimond avait subi toutes sortes de vicissitudes pendant le XVIIe siècle ; elle fut tour à tour occupée par les troupes françaises, prise par les Lorrains de Clinchamp, pillée par les Suédois du duc de Weimar et enfin saccagée par l'armée impériale, sous la conduite du général de Galas. On put croire qu'elle ne se relèverait jamais de ses ruines ; cependant le calme revint après la réunion de la Franche-Comté à la France.

Dom Aubertot de Mauveignan, 56e abbé (1703-1720), entreprit de rebâtir le monastère sur un nouveau plan ; il en posa la première pierre, mais les travaux étaient encore inachevés à la Révolution. L'ancienne bibliothèque avait été fort endommagée lors du passage de Galas et on avait été forcé d'en retirer les livres. C'est à dom Aubertot qu'on doit la restauration de cette bibliothèque, que ses successeurs se plurent à enrichir successivement. Le fer à dorer que nous reproduisons ci-dessus n'est point de son époque ; il commence la

Digitized by Google

période du style rocaille et a plutôt été exécuté sous son successeur, l'abbé dom Lazare Languet (1720-1736).

Nous n'avons rencontré ce fer à dorer que sur des volumes de petit format; en raison de ses dimensions réduites, il devait peu convenir, en effet, pour les nombreux in-folios qui composaient la bibliothèque de Morimond, et nous ignorons s'il existe une autre marque plus grande.

Nous ne connaissons qu'un seul ex-libris d'abbé de Morimond, c'est celui dont nous donnons ci-dessous la reproduction. Les armes doivent se lire : *Ecartelé : aux 1 et 4* de l'abbaye de Morimond; *aux 2 et 3 d'azur au chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un épi soutenu d'un croissant, le tout d'argent* (Thirion). L'écu posé sur un large cartouche à rinceaux. Couronne royale comme sur le fer à dorer; mitre et crosse, la volute tournée en dehors. Il est gravé sur bois et généralement très mal imprimé.

Cet ex-libris appartient à dom Pierre Thirion, 59e et avant-dernier abbé de Morimond (1750-1778); il était d'une famille de Langres sur laquelle nous manquons de renseignements.

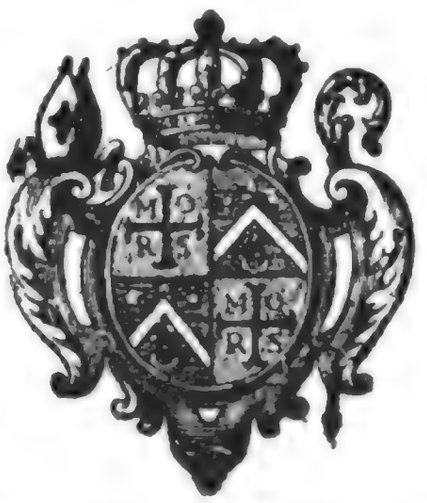

« Le nouvel abbé de Morimond, dit l'abbé Dubois, fit continuer les travaux commencés par ses prédécesseurs et ils étaient considérables. La manie de bâtir possédait, à cette époque, la plupart des communautés religieuses : elles se faisaient construire des palais, quand il ne leur fallait plus que des tombeaux; semblables à l'agonisant qui se cramponne d'autant plus fortement à la vie, qu'il est plus voisin de la mort. »

Dom Thirion s'occupa surtout d'embellir l'église intérieurement; il fit placer un orgue superbe, élever un double rang de stalles et construire le baldaquin du grand autel. Il mourut le 8 juillet 1778 [1].

Les bâtiments composant l'abbaye de Morimond furent vendus à la Révolution et servirent longtemps de carrière pour les constructions des alentours; il n'en reste aujourd'hui que des décombres.

Léon Quantin.

1. Les *Archives* ont décrit (année 1903, p. 60) un ex libris, gravé par Allin, de Philippe-Joseph Thirion, seigneur de Vercly, capitaine de mineurs, avec les mêmes armoiries de famille que celles de l'abbé dom Pierre Thirion.

L'EX-LIBRIS DE SIR ARTHUR VICARS
ROI D'ARMES ULSTER

TRADITIONALISTE à l'extrême, l'Angleterre a conservé des institutions qui étonnent au milieu du modernisme du xxe siècle. C'est ainsi qu'il existe aujourd'hui, dans le Royaume-Uni, un collège de hérauts resté presque tel qu'il a été créé par Édouard III, en 1425, et modifié par la chartre de Richard III en 1483. Nous donnons en hors texte le bel ex-libris exécuté, en 1896, pour sir Arthur Vicars, roi d'armes du titre d'Ulster. Le roi d'armes Ulster étend sa juridiction sur l'Irlande ; il a sous ses ordres un poursuivant d'armes du titre d'Athlone. Ce sont eux qui sont chargés du service de l'ordre de Saint-Patrick [1].

L'ex-libris de sir Vicars est curieux à cause des insignes qu'il porte. Les armes de la famille Vicars sont parti avec les armoiries d'Ulster : *D'argent, à une croix de Saint-Georges, au chef d'azur chargé d'une harpe d'or cordée d'argent accompagnée d'un léopard d'or et d'une herse de même.* Sur l'écu est posée la couronne spéciale aux hérauts anglais, elle est formée de seize feuilles de chêne érigées sur un cercle d'or, neuf seulement sont visibles ; sur le cercle d'or est écrit : *Miserere mei Deus secundum magnam misericordiam tuam.* Cette couronne date du sacre de Jacques Ier en 1603. La couronne réglementaire enferme un bonnet de satin cramoisi rehaussé d'hermine et terminé par une houppe d'or : sur l'ex-libris on a supprimé ce bonnet pour laisser passer le casque. Autour du blason se trouve le *collar of S.S*, collier de S.S, insigne particulier des hérauts anglais, et l'ordre de Saint-Patrick appartenant au roi d'armes Ulster. Derrière l'écu, posés en sautoir, deux caducées de hérauts terminés par la couronne royale. Au-dessous, des insignes de Saint-Patrick.

BARON DU ROURE DE PAULIN.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC
(*Suite.*)

LARGUIER (HENRI).

Notre érudit collègue, M. Émile Perrier, dans son beau livre : *Les Bibliophiles et les collectionneurs provençaux*, a donné de longs détails sur la vie de Larguier, ce personnage ayant longtemps habité la ville de Marseille. Mais il était né à Alais, en 1745, et avait épousé à Nimes, le 12 octobre 1768, dame Olympe de Possac, veuve de Daniel Farel, fille de feu Isaac de Possac et de Jeanne Vernède. Il était, lui-même, fils de Pierre Larguier et d'Élisabeth de Lézan.

1. Cf. Charles Boutell : *Heraldry historial and popular*, Londres, 1864, in-8 ; Hugh-Clark : *An introduction to Heraldry*. Londres, 1845, in-8 ; Baron du Roure de Paulin : *Les Rois, Hérauts et Poursuivants d'armes*. Paris, 1906, in-8.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
S L

Digitized by Google

Avocat avant la Révolution, il fut incarcéré sous la Terreur, étant alors procureur de la commune de Marseille, et mis en liberté au 9 thermidor (juillet 1794).

M. Perrier décrit son Ex-libris qui portait les armes suivantes : *De... à un arbre de... terrassé de... accompagné en chef d'un arc-en-ciel au naturel, en bande courbée ; d'un soleil mouvant du flanc destre, et de nuages de... à l'angle senestre du chef* (fig. 1).

Larguier mourut dans les premières années du XIXe siècle.

Figure 1.

LE COINTE DE MARCILLAC (Jean-Louis).

S'il fallait en croire Lachesnaye Desbois, les Le Cointe établis à Nîmes depuis le commencement du XVIIe siècle appartiendraient à la famille de ce nom, originaire de la Beauce, à laquelle Louis XIV octroya le droit de porter dans ses armes une fleur de lis sur champ d'azur. C'est fort possible, mais la filiation qu'il en donne est tout à fait erronée. Ainsi il dit que *Jean-Louis*, gentilhomme du prince de Conti, était fils de *François*, conseiller au présidial de Nîmes ; celui-ci fils de *Nicolas-Antoine*, écuyer, seigneur de Presle, et de Catherine Steffe de Ginhoux ; le dit Nicolas fils de *Michel*, à qui Louis XIV fit la concession dont nous venons de parler.

Or, les registres baptistaires de la ville de Nîmes nous apprennent, que *Jean-Louis* était fils de *Jean* Le Cointe, conseiller au présidial, et de Gracie Huc du Merlet ; ledit Jean, fils de *Charles* et de Bernardine de Ginhoux ; celui-ci fils de *Daniel* et de Marie Combes, et Daniel, fils de *Charles* et de Marie Ferron, vivants tous deux vers 1630. Ce dernier, Charles, avait un frère, Daniel, *natif de Clermont en Beauvaisis*, et mort à Nîmes le 24 août 1636. Les Le Cointe ont fait deux branches : celle *de Marcillac* et celle *du Fesc*, toutes deux éteintes au début du XIXe siècle.

Jean-Louis Le Cointe de Marcillac, fils de Jean et de Dlle du Merlet, né à

Nîmes le 28 juillet 1729, servit dans sa jeunesse au régiment de Conti, où il obtint le grade de capitaine. C'est alors qu'il publia un ouvrage important, les *Commentaires sur la retraite des dix mille de Xénophon, ou nouveau traité de la guerre à l'usage des jeunes officiers*, Paris, 1766, 2 vol, in-12.

Il avait publié avant : *La science des Postes militaires ou Traité des fortifications de campagne*, Paris 1759, 1 vol. in-12.

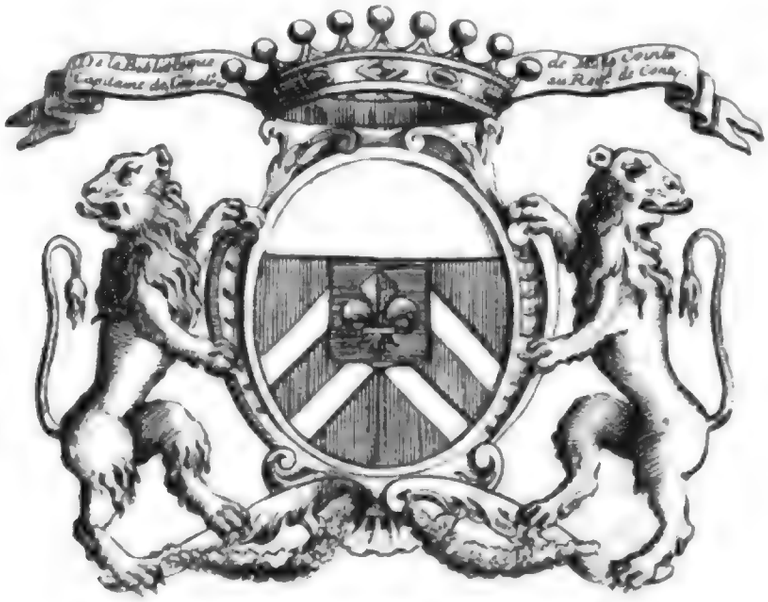

Figure 2.

On lui doit aussi quelques notices sur les *Cartes militaires*, des observations sur la physique, l'histoire naturelle, la pêche des paillettes d'or dans la rivière de la Cèze.

Il a laissé plusieurs manuscrits, notamment : *les Postes militaires de la Monarchie française*. Il faisait partie de l'Académie de Nîmes depuis sa réorganisation en 1752.

Son Ex-libris qui est très beau, porte les armes de sa famille : *De gueules à deux chevrons d'argent, au chef de même*, et sur le tout : *D'azur, à une fleur de lis d'or* (fig. 2). Il avait aussi une étiquette de cinq lignes ainsi conçue :

Monsieur le Cointe de Marcillac,
ancien Capitaine de Cavalerie,
Gentilhomme de S. A. S. Mon-
seigneur le Prince de Conti.
A Nismes.

Ce personnage mourut dans la ville de Nîmes, le 25 septembre 1783.

LIOTARD (Charles)

Né à Nîmes, le 18 septembre 1817, d'Antoine Agricol, directeur d'un pensionnat, et de Dorothée Haquart, Charles-Augustin Liotard s'était épris très jeune des lettres et des arts. Ses *Études* sur *Joachim du Bellay* et sur *les Sérées de Guillaume Bouchet* furent très remarquées lors de leur publication.

L'Académie de Nîmes, dont il était le secrétaire perpétuel depuis de longues années, avait en lui un des membres les plus assidus et les plus savants.

Il collectionnait les livres avec le discernement que tout savant bibliophile y apporte. Les raretés bibliographiques le tentèrent toute sa vie.

Il ornait ses trésors littéraires et artistiques d'une étiquette ronde, en papier rouge estampé, portant les lettres C. L. entourées de la devise : *Ne quid nimis* (dimensions 15 mil.).

Charles-Augustin Liotard est mort à Nîmes, le 15 novembre 1893, à l'âge de 76 ans.

(*A suivre.*) PROSPER FALGAIROLLE.

QUESTIONS

MONOGRAMME. — (N° 354.)

Nous avons vainement cherché à déchiffrer les lettres renfermées dans la pièce que nous reproduisons; il nous semble qu'il y a deux M, un I, un Y et un O. Outre la question de déchiffrer les lettres incluses en la couronne de feuillage, laurier probablement, nous demandons si c'est un ex-libris et à qui il a pu appartenir. V^TE DE TREMEUGE DE LA ROUSSIÈRE.

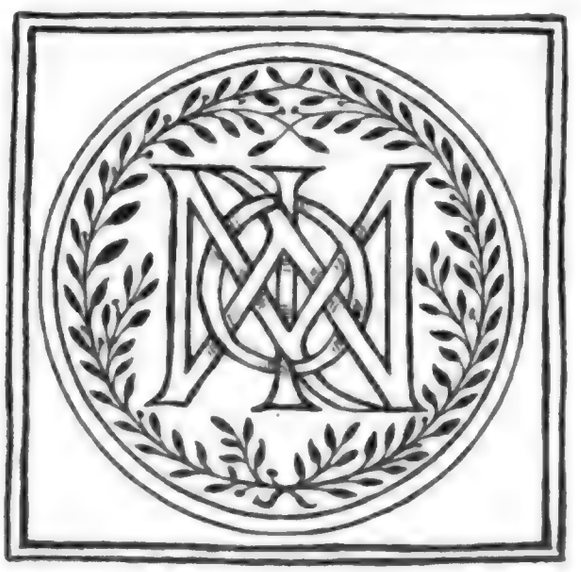

PIED NU. — (N° 355.)

Dans un cadre carré de style Louis XVI, au-dessus duquel sont posés des attributs artistiques : compas, palette, tableau, buste, etc., se voient les deux lettres capitales cursives entrelacées D et R. De chaque côté du cadre, un homme casqué et bardé de fer; celui de senestre a le pied gauche nu et bandé de linge. Quelle en est la signification? Connaît-on le nom du titulaire?

T. DE MARCA.

FASCE-BESANTS. — (N° 356.)

Ex-libris à identifier : « D'argent à la fasce d'azur chargée de trois besants d'or », dans un cartouche rocaille, sur un piédestal de même, entouré de la devise « Adversis moveri nefas » et surmonté de la couronne marquisale, ayant pour tenants deux Hercules assis et armés de la massue, couronnés et ceints de vigne. Grand ex-libris oblong pour in-folio, signé à la pointe : « François fecit ». MAURICE DECROIX.

RÉPONSES

ANCRE ET CERF. — (N° 351.) [14e ANNÉE, PAGE 142.]

L'EX-LIBRIS reproduit est celui de Alexandre-Bernard Haincque, écuyer, seigneur de Saint-Senoch, de Guiffault, de la Chaise, etc., en Touraine, né le 4 décembre 1722, et qui épousa, le 16 juillet 1752, Marie-Louise Néron, fille de Jean-Baptiste, marchand drapier et bourgeois de Paris.

Les deux cerfs formant support de l'écu rappellent la charge que remplit l'aïeul, Alexandre Haincque de Saint-Senoch, conseiller du roi, contrôleur général des eaux et forêts de France au département de Touraine, Anjou et Maine. (*Suite de la réponse 351 en décembre.*) A. FRAY-FOURNIER.

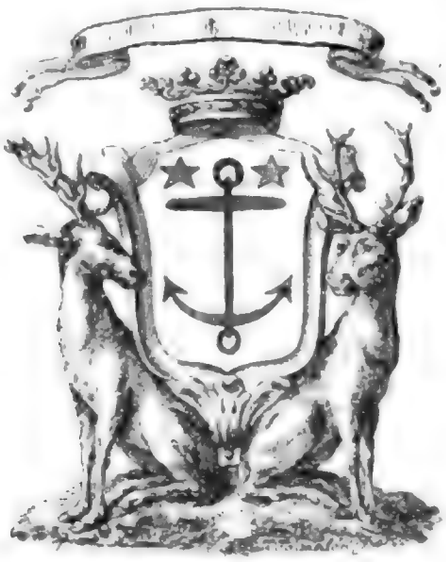

AUTRUCHE ET SINGE. — (N° 352.) [14e ANNÉE, PAGE 159.]

Ex-libris du comte de Montalembert. Cet ex-libris sera décrit (n° 783) dans l'ouvrage de M. L. Quantin sur les *Ex-libris héraldiques anonymes* qui va paraître. Il en existe un autre avec cette différence, que le singe de senestre est remplacé par une seconde autruche et que le tout est entouré du manteau et de la couronne de pair. Sur celui-là on lit : « Le comte de Montalembert, pair de France. » Cette famille affectionnait, comme supports, les animaux exotiques: on trouve des cachets portant un éléphant et une autruche.

Même réponse de MM. Linnig et Quantin. H. DE LA PERRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

NOUS venons de recevoir le *Guide international des Collectionneurs d'ex-libris*, du comte E. de Budan, édité par Henri Schioppo à Turin. Ce volume de 100 pages contient les adresses de presque tous les collectionneurs d'ex-libris du monde, rangés par ville principale : il est appelé à rendre de grands services. Ce livre est enrichi de nombreuses reproductions d'ex-libris et de bois originaux de Camille Monnet. Le comte de Budan se souvenant que le français est la langue diplomatique a écrit son guide dans notre idiome. E. R. P.

Le Gérant, J.-C. WIGGISHOFF.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

14e Année — N° 12. Décembre 1907

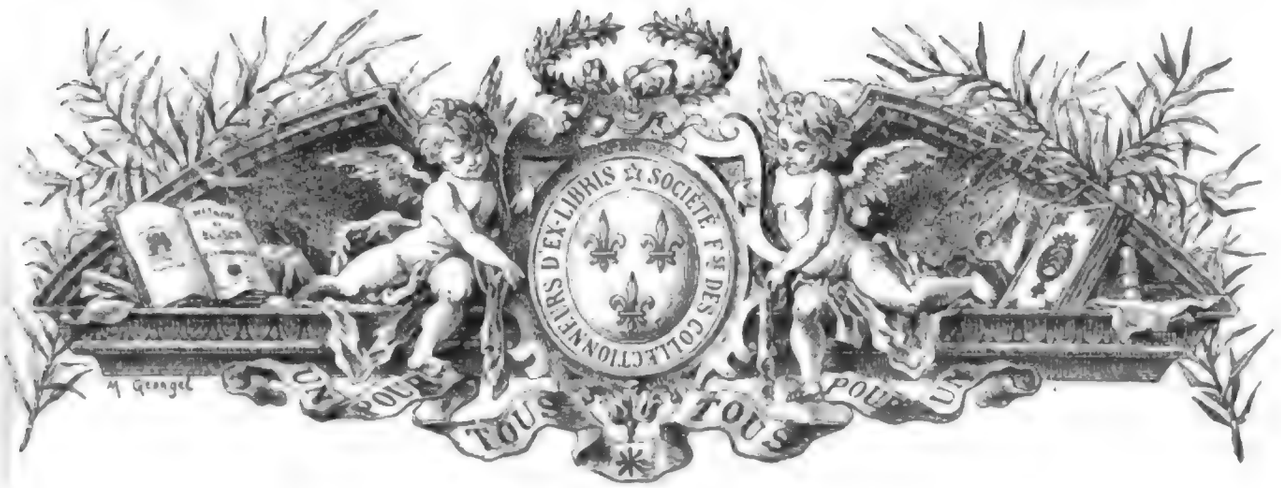

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 1907

EN L'ABSENCE de M. le Président, M. Wiggishoff, vice-président, ouvre la séance. Le comte Lair et le vicomte de Tremeuge de la Roussière sont excusés.

Le Comité a le regret de recevoir la démission de M. Mario Vio-Bonato, qui devant faire commerce d'ex-libris à partir de 1908, est obligé de se conformer aux statuts, et quitte la Société.

A l'unanimité sont nommés membres de la Société :

1° M. Louis Calendini, Chassillé, par Épineu-le-Chevreuil (Sarthe), faisant échange de cachets, présenté par M. J.-C. Wiggishoff et le baron du Roure de Paulin;

2° M. le professeur Frambusti, de l'Université de Padoue, présenté par le baron du Roure de Paulin, et M. H. de la Perrière;

3° M. Cardoso Martha, 26, rue Bartholomeu-Dias, Figuiera de Foz, Portugal, faisant échange d'ex-libris, présenté par M. P. de Crauzat et le baron du Roure de Paulin;

4° M. Henri Salveton, avocat, docteur en droit, membre de l'Académie de Clermont-Ferrand, 33, quai Voltaire, Paris, présenté par le baron du Roure de Paulin et le vicomte de Tremeuge de la Roussière.

5° Est nommé membre honoraire, M. Henry-André, graveur, ancien secrétaire de la Société, 3, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris, présenté par MM. Wiggishoff et Bargallo ;

M. Ammam envoie un ex-libris, qu'il croit français, pour être identifié ; de l'avis unanime des membres présents, cette pièce doit être italienne.

Digitized by Google

MM. Martineau envoie plusieurs jolies pièces à identifier.

Les membres présents feuilletent les volumes reçus : Le *Guide international des Collectionneurs d'ex-libris* du comte E Budan ; l'*Hermétisme dans l'Art Héraldique* de M. F. Cadet de Gassicourt et du baron du Roure de Paulin, Paris, Daragon, 30, rue Duperré, 1907, in-8 ; cet ouvrage contient sept planches hors texte, dont trois sont dues à l'excellente artiste Mlle Madeleine Salleron, cinquante-cinq reproductions d'ex-libris et armoiries dessinées par Mlle Salleron, MM. de Crauzat, R. von Haken, A. de la Perrière, Ed. des Robert ; le *Traité d'astrologie générale* de Robert Fludd, traduit pour la première fois en français par le maître Pierre Piobb, Paris Daragon, 1907, in-16 ; le deuxième volume des *Généalogies lilloises* de M. Denis du Péage. Le secrétaire fait ensuite passer l'*Intermédiaire*, le *Giornale del Collectionezi*, la *Revue Heraldique*, la *Rivista Araldica*, l'*Ex-libris-Journal*, le *Bulletin du Bibliophile*, la *Chronique médicale*, etc.....

Le Secrétaire,

Baron du Roure de Paulin.

NÉCROLOGIE

IEN ne peut plus nous affliger que la mort des premiers sociétaires, de ceux qui par leur dévouement, leur érudition ont fondé notre Société. M. Paul-Louis-Marie de Faucher, vice-président de l'Académie de Vaucluse, associé de l'Académie d'Aix, membre de la Société de statistique de Marseille, etc., est décédé à l'âge de 57 ans, en son château de Monnard près Montélimard le 23 septembre 1907.

A peine âgé de vingt ans il s'engagea aux zouaves pontificaux et partit, en 1860, défendre les États de l'Église. Il fit ensuite la campagne de 1870 en qualité de capitaine de mobiles. Retiré après la guerre en son château de Bollene, il se consacra tout à ses travaux d'érudition. Citons parmi ces ouvrages : *Un des juges de Fouquet, Roquesante* (1893). *Les tributiis et le fief de Sainte-Marguerite* (1897). *Chenereilles et ses seigneurs* (1901). *Souvenirs de l'Aïeu* (1902). *Mobiles et Mobilisés de Vaucluse* (1902).

Ajoutons à ces livres le grand nombre d'articles intéressants et érudits qu'il donna à nos *Archives*. Nous joignons nos hommages et nos douloureux regrets à ceux de ses amis et de ses compatriotes.

E. R. P.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

Digitized by Google

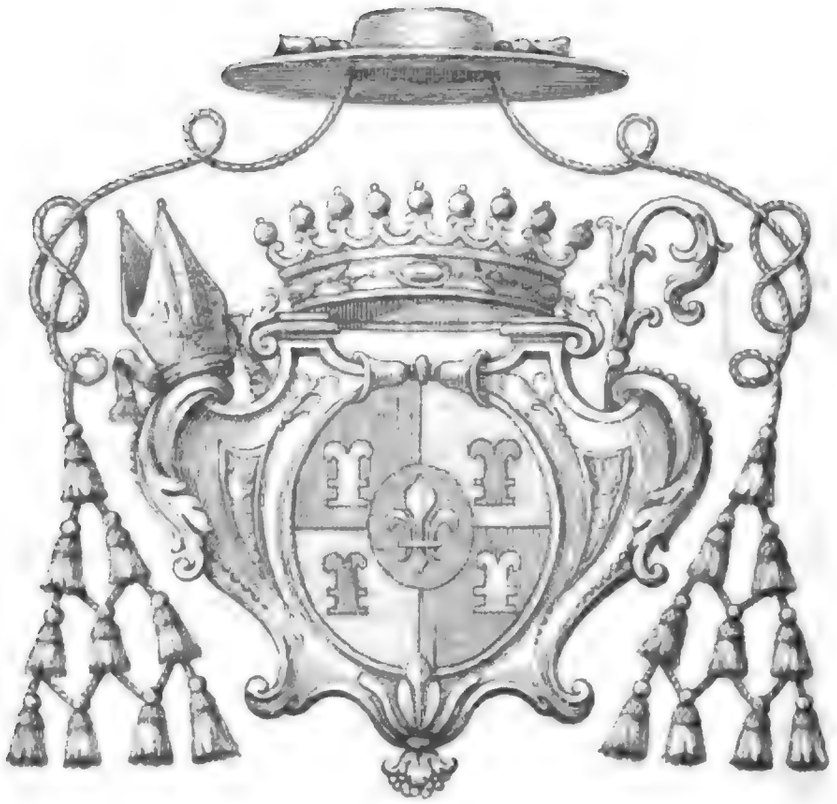

Ex Bibliotheca Illustrissimi ac Reverendissimi Dñi Dñi Ioannis Le Normant Ebroicensis Episcopi, Regi a Consiliis

LES EX-LIBRIS DE JEAN LE NORMANT

ABBÉ DE SAINT-TAURIN ET ÉVÊQUE D'ÉVREUX

MALGRÉ le pressant appel paru dans ces *Archives* en février 1904, personne n'a envoyé au Comité communication de volumes ayant appartenu à Jean Le Normant. Cependant, et pour ne pas faire attendre plus longtemps à nos collègues un article annoncé depuis plus de trois ans, nous nous sommes volontiers chargé de présenter aux lecteurs de cette Revue les deux ex-libris dont usait ce prélat. Aussi bien, les liens qui nous rattachent à la branche Du Coudray de la famille Le Normant étaient-ils un motif de plus pour parler de l'arrière-cousin de l'aïeule par qui nous descendons d'un de ces héros de la Guerre de Cent-Ans qui luttèrent toute leur vie contre les Anglais et préférèrent quitter leur ville natale que de devenir les sujets des oppresseurs.

C'est, en effet, à Henri Le Normant, bourgeois de Calais en 1347, que remonte la maison dont nous parlons ici. Après la prise de Calais par le roi d'Angleterre, il se retira avec sa femme et ses enfants à Cambrai, d'où les Le Normant rayonnèrent par la suite dans toute la France. Ce fut une famille nombreuse, puisqu'elle ne compte pas moins de vingt-sept branches, suivant la généalogie où nous avons puisé les renseignements ci-dessus [1]. L'une de ces branches est celle à laquelle appartient Charles-Guillaume-Borromée Lenormant d'Étioles, neveu d'un fermier général ; il avait épousé, le 9 mars 1741, Jeanne-Antoinette Poisson, qui devint la maîtresse de Louis XV en 1744, se sépara de son mari en 1745 et fut créée la même année marquise de Pompadour. Une autre est connue sous le nom de *Branche de l'évêque d'Évreux*, du personnage qui l'illustra. Quoique descendant toutes d'une souche commune, les diverses branches se subdivisent en quatre grands groupes, portant des armoiries différentes. Celle de l'évêque d'Évreux portait : *Écartelé d'or et de gueules, à quatre rocs de l'un à l'autre, et, en abyme, un tourteau d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or*, de même, d'ailleurs, que les branches du Mesnil, de Mézy, de la Grand-Cour, de Villeneuve, de Moncy, de Tronguy, du Fort, de Tournehem, d'Étioles, de Cigogne et d'Oranté. Ce changement d'armoiries date de Regnaudin Le Normant, arrière-petit-fils du bourgeois de Calais, qui avait embrassé le parti des armes en 1404, servit sous le connétable d'Albret et devint gouverneur des ville et château de Mehun-sur-Yèvre ; remarqué du dauphin, depuis Charles VII, qui l'employa à diverses missions, il fut récompensé de ses services par l'autorisation de porter une fleur de lis dans ses armes.

Jean Le Normant naquit à Orléans en 1662 ; il était le troisième enfant de

1. *Généalogie de la famille Le Normant* (Orléans, A. Jacob, 1853. In-folio. La dédicace est signée : Ed. Le Normant des Varannes). Avec un Atlas gr. in-fol.

Jean III Le Normant, bourgeois d'Orléans, qui avait épousé le 13 mai 1650, en l'église Saint-Paterne, Blanche-Marie Chaillou, fille du Contrôleur des domaines d'Orléans et de Beaugency [1]; leurs premiers enfants étaient Nicolas, qui continua la postérité, et Marie, morte en bas-âge. Le père de Jean III était Nicolas Ier, notaire royal au Châtelet d'Orléans, et son grand-père, Jacques Ier, était procureur au siège présidial de la même ville : famille de robe, s'il en fût.

Le jeune Jean arriva, on peut le dire, par son seul mérite, aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Agrégé, le 5 mai 1683, à la « maison et société de Sorbonne », il fut reçu docteur le 16 mai 1686 ; peu de temps après, il était pourvu d'un canonicat dans l'église collégiale Saint-Honoré de Paris, à la mort de son oncle Nicolas, fils de Nicolas I, notaire royal au Châtelet d'Orléans. Au mois de janvier 1700, Jean devenait promoteur du diocèse de Paris, syndic du Clergé en 1705, puis, le 12 avril 1709, official du Cardinal

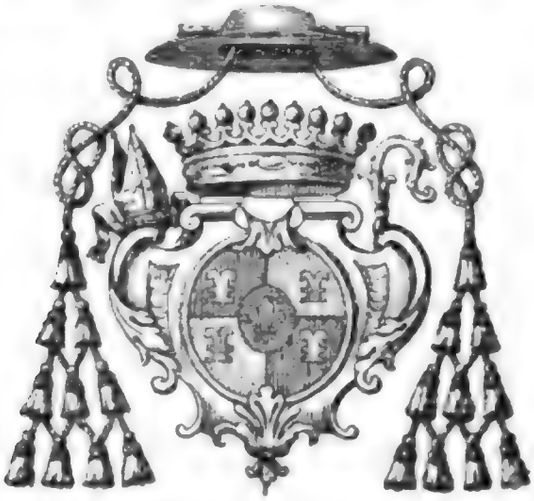

Ex Bibliotheca Illustrissimi ac Reverendissimi Dñi Dñi Joannis Le Normant, Ebroicensis Episcopi, Regi a Consiliis

de Noailles, archevêque de cette ville. L'année suivante, à l'Assemblée générale du Clergé, il représentait la province ecclésiastique de Paris.

A ce moment, vint à mourir l'évêque nommé d'Évreux, Gaston de Heudicourt, qui n'avait pu encore prendre possession de son siège. C'était une occasion toute trouvée de prouver à un personnage éminent la haute estime dans laquelle il était tenu par tous : par brevet de juillet 1710, le roi élevait au rang d'évêque Jean Le Normant et le désignait pour le siège d'Évreux. Préconisé dans le consistoire du 1er octobre, il fut sacré le dimanche 21 décembre de la même année dans l'église de la Sorbonne par le cardinal de Noailles, assisté de René de Beauveau, évêque de Tournai, et de Vincent-François Desmaretz, évêque de Saint-Malo. Le lundi de la semaine suivante, Nicolas Petit de Captot, chantre d'Évreux, prenait en son nom possession du diocèse, où Jean ne fit en personne son entrée solennelle que le 1er avril 1711. La même année, le 20 décembre, il assistait l'évêque de Strasbourg,

1. Ces renseignements sont extraits de la *Généalogie* dont nous parlons plus haut, les noms et prénoms des parents de l'évêque étant absolument erronés dans Fisquet.

Armand-Gaston de Rohan, dans la cérémonie du sacre d'Athanase de Mesgrigny, nommé évêque de Grasse. Il devint, le 1er novembre 1714, abbé commandataire de l'abbaye de Saint-Taurin, dont il prit possession le 23 juin de l'année suivante. Parmi les réformes que ce zélé prélat compte à son actif, nous devons citer l'introduction, dans le collège d'Évreux, de l'enseignement de la théologie et de la philologie, ainsi que la suppression dans le diocèse de quelques fêtes, qui, de son temps, n'étaient plus chômées que par un petit nombre de fidèles. Il mourut à Évreux le 7 mai 1733, à l'âge de soixante et onze ans. A ce propos, faisons remarquer en passant que, par une erreur de copie fort compréhensible, le *Gallia Christiana* lui donne comme date de décès le 7 mars dans la série chronologique des abbés de Saint-Taurin, alors que le mois est exact dans la liste des évêques d'Évreux.

Tous ceux qui se sont occupés de Jean Le Normant sont unanimes à parler de la riche et considérable bibliothèque que ce prélat avait réunie au cours de sa longue carrière. Gams lui-même, qui, dans sa *Series Episcoporum*, ne donne que très exceptionnellement des notules appréciatives, fait suivre le nom de notre évêque des mots : *Amplam colligit bibliothecam*. L'examen des deux pièces ici reproduites permet de se rendre compte à première vue qu'il usait de deux marques suivant le format de ses volumes. Ces ex-libris sont semblables dans l'ensemble : les armes, timbrées d'une couronne comtale, sont celles que nous avons décrites plus haut, mais avec une interversion dans l'ordre des quartiers ; l'écu, de forme ronde, est posé sur un cartouche accompagné à dextre d'une mitre, à senestre d'une crosse, et surmonté d'un chapeau d'où pendent quatre rangs de houpettes de chaque côté. Les différences entre les deux gravures ne sont pas grandes ; elles sont néanmoins sensibles et ne tiennent pas uniquement à la différence de taille entre les deux ex-libris. Nous n'insisterons pas davantage, car il suffit de les comparer attentivement pour s'en rendre compte. Dans l'intention de Jean Le Normant, sa bibliothèque aurait dû être léguée au Chapitre d'Évreux ; malheureusement, la mort le surprit avant qu'il ait pu régulariser par testament cette donation, qui fut l'occasion d'un long procès entre les chanoines et les héritiers de l'évêque ; ceux-ci, finalement, obtinrent gain de cause. Que devinrent, dans la suite, ces volumes réunis avec tant de soins et d'intelligence ? Nous ne pouvons, en terminant, que renouveler ici l'appel auquel nous faisons allusion plus haut et solliciter de nouveau les communications de ceux de nos collègues qui auraient connaissance de livres, portant sur leur plat intérieur l'une des marques décrites dans cet article [1].

M. B. de Thomin.

1. Sur Jean Le Normant, consulter : *Gallia Christiania*, t. XI ; — H. Fisquet, *La France pontificale... Évreux* (Paris, 1865, in-8°) ; — Gams, *Series episcoporum ecclesiæ catholicæ...* (Ratisbonne, 1883, in-fol.)

Digitized by Google

L'EX-LIBRIS DU DUC VARGAS

ALHEUREUSEMENT tous les ex-libris du duc Thomas Vargas-Macciuva sont tirés très légèrement sur des papiers de couleur, ce qui rend leur reproduction très difficile. La famille Vargas est originaire d'Espagne. Jean-Chrysostome de Vargas, président du Conseil du Roi, vint s'établir à Naples au XVIIe siècle et fonda la branche existant encore aujourd'hui en Italie, qui se fit reconnaître le titre de duc en 1732, confirmé par décret royal de 1894. Ses armes sont : *D'argent, au dextrochère armé de fer et tenant une massue, au naturel; coupé d'azur à trois fasces ondées d'argent ; à la bordure componée de Castille et de Léon.*

Le duc Thomas Vargas-Macciuva, prince de Cassapesenne, duc d'Isola (titres qui viennent de la famille Bonito et qui lui ont été reconnus par décret royal du 8 juin 1858), est né à Naples, le 17 juin 1832, du duc Ferdinand Vargas (né le 27 septembre 1797, mort le 17 juillet 1855) et de sa première femme, Carmelle Bonito, des princes de Casapesenne et ducs d'Isola, veuve d'Alexandre Vitale, duc de Tortora.

Thomas Vargas épousa, à Naples, le 25 août 1855, Marie de Médicis d'Ottaino. Il mourut, le 25 mai 1865, laissant quatre enfants dont l'aîné est : Ferdinand Vargas, duc d'Isola, né à Naples, le 14 juin 1856, qui a épousé, le 28 mai 1881, Marianne Catalano-Gonzague, des ducs de Cirella.

L'ex-libris du duc Thomas Vargas représente ses armes dans un cartouche placé sur la poitrine d'un aigle, sommé d'un casque. L'écu est accompagné de quatre drapeaux et des croix des ordres de Saint-Jacques, d'Alcantara, de Calatrava et de Malte (?), car le roi Philippe IV reconnut aux Vargas, le 15 mai 1660, le droit héréditaire aux ordres de Calatrava, d'Alcantara et de Saint-Jacques. Ce privilège fut confirmé par l'Empereur Charles VI, en 1732. Le tout est placé sur un manteau surmonté de la couronne ducale[1].

BARON DU ROURE DE PAULIN.

1. Voir sur les ex-libris Vargas, le bel ouvrage de M. Bertarelli et David-Henri Prior.

LES BIBLIOPHILES
DU BAS-LANGUEDOC

(*Suite.*)

LIQUIER (Louis)

Saint-Jean-de-Bruel dans l'Aveyron est le pays d'origine de la famille Liquier. L'un de ses membres, Paul, quitta ses montagnes pour s'occuper de commerce à Marseille. Après quelques années de séjour, il se rendit à Pondichéry, où il fonda un comptoir, établit un de ses frères à Marseille, un autre à Nyons, en Suisse, il avait ainsi des correspondants sûrs avec lesquels il entreprit un grand commerce d'importation et d'exportation.

Paul se retira après fortune faite, acheta la terre de Beauvoisin, près de Saint-Jean-de-Bruel, dont il fit cadeau, plus tard, à son frère André, qui s'était marié à Nîmes avec une demoiselle Grizot.

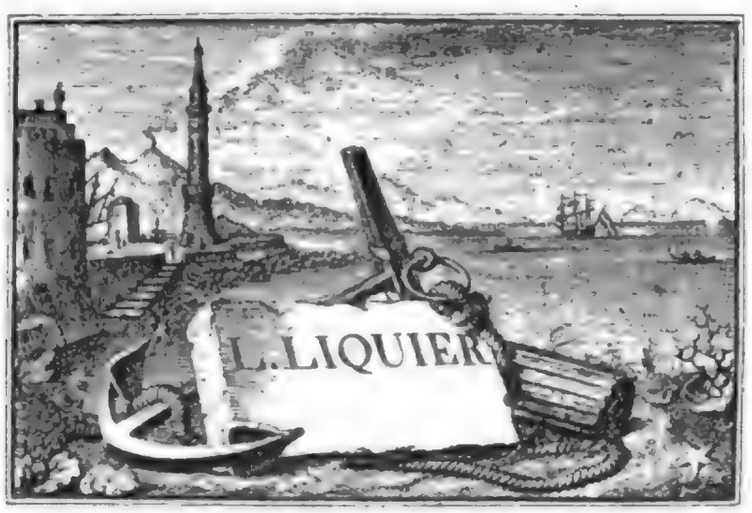

Figure 1.

Antoine leur frère était devenu consul des États de Hollande à Naples; il épousa Marie de Cazenove, dont il eut un fils Louis, qui aima les livres, et qui fit graver un Ex-libris très curieux. Au premier plan le port de Naples, au fond le Vésuve en éruption, et la mer sillonnée par des vaisseaux, çà et là des objets maritimes, ancre, cordages, etc. (Fig. 1.)

MARVEILLE (DE) DE CALVIAC

Magnifique ex-libris que sa reproduction intégrale nous dispense de décrire. Il appartenait à Henri-*Maurice* Dumas de Marveille, (d'une ancienne famille du Berry), descendant de Jean Dumas, seigneur de l'Isle, écuyer de Louis XI, conseiller et chambellan de Charles VIII, et grand maître des eaux et forêts de France.

Maurice de Marveille, maire de La Salle, conseiller général du Gard en 1865, avait épousé, le 7 mai 1834, Henriette-*Louise* des Hours de Calviac, fille unique de Louis-Jules-Joseph et de Lucie Brousson. Son beau-père lui imposa l'obligation de prendre le nom et les armes des Hours de Calviac.

C'est pour cela qu'il a adopté le cachet employé par Claude des Hours de Calviac, en 1535, pour sceller ses lettres. Il a changé la disposition des armoiries des

Digitized by Google

des Hours qui sont : *Bandé d'argent et de gueules de six pièces, à une fasce d'or, au chef d'argent à une rose de gueules*, en les mettant aux 1er et 4e quartiers d'un écartelé, dont les 2 et 3 portent un ours, et brochant sur le tout un écusson aux armes des Marveille : *D'azur, à la fasce d'or accompagnée de 3 besants de même, 2 et 1*. (Fig. 2.)

Figure 2.

MÉREZ (DE)

La filiation suivie de cette famille remonte à noble André de Mérez, habitant de Saint-Péray, au mandement de Crussol, diocèse de Valence, qui testa le 16 janvier 1545. Un de ses fils, Étienne, s'établit à Nîmes et s'y maria avec Catherine Maurand ; il devint viguier de la baronnie de Manduel. Le frère d'Étienne se réfugia dans la ville de Valence, lors des guerres civiles du XVIe siècle.

L'un et l'autre eurent des enfants, et comme ils avaient été assujettis au paiement des tailles, ce qui suspendait leur noblesse, leurs descendants demandèrent des lettres de réhabilitation qui furent accordées par le roi à Salomon, fils de Bertrand, le 17 avril 1657, et à Pierre, petit-fils d'Étienne, le 4 mars 1662. Dans ces lettres, le roi rappelle que Jean de Mérez, qui s'était signalé au siège de Damiette, lors de la première croisade de Saint-Louis, en participant à l'assaut de la tour du port, reçut l'autorisation de porter les armes suivantes : *D'or, à la tour d'azur, maçonnée de sable, arrondie et cré-*

Digitized by Google

nelée, à la herse levée, qui éclate et renverse, accostée de deux croissants péris en bande, au chef de gueules, chargé d'une croix de Jérusalem potencée, accompagnée de quatre croisettes, le tout d'or.

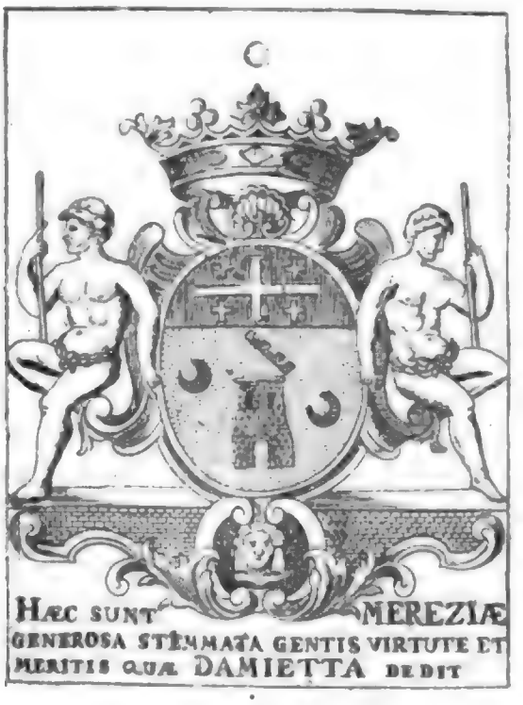

Figure 3.

Ces armoiries sont reproduites sur le bel ex-libris qui a servi à la famille pendant tout le XVIIIe siècle. (Fig. 3.) Les Mérez qui ont eu des chanoines de l'église cathédrale de Nîmes, des officiers dans les armées de terre et de mer, se sont éteints pendant la Révolution en la personne de François de Mérez, chevalier de Saint-Louis, ancien officier au corps royal de la marine.

PROSPER FALGAIROLLE.

(*A suivre.*)

UNE GRAVE AFFAIRE

Il vient de se passer à Carcassonne un petit fait que nous nous empressons de porter à la connaissance des membres de notre Société et à tous les collectionneurs.

Notre confrère M. Émile Olive, comme beaucoup d'entre nous, se sert pour ses échanges d'ex-libris d'une formule imprimée ainsi conçue : « J'ai « l'honneur de vous envoyer ci-joint mon ex-libris avec prière d'échange, » formule traduite en trois langues, s'est vu dresser une contravention par la direction des postes de Carcassonne qui lui a fait payer une amende de deux francs pour « avoir inséré dans un objet affranchi à prix réduit une lettre ou « note ayant le caractère de correspondance personnelle ou pouvant en tenir « lieu » ; naturellement notre confrère a porté sa réclamation « à qui de « droit » et nous nous empresserons aussitôt que possible d'informer nos sociétaires de la réponse qui sera faite par M. le Sous-Secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, soit par les tribunaux en cas de besoin ; mais en attendant de savoir si les prétentions du directeur de Carcassonne doivent

Digitized by Google

faire loi pour tout le territoire de la République, nous conseillons à nos sociétaires, la prudence ou l'audace, chacun suivant son tempérament.

La Rédaction.

NOTE SUR LES BIBLIOPHILES DU BAS-LANGUEDOC

Je signale à notre érudit confrère, M. Prosper Falgairolle, un ex-libris qui lui a échappé.

Anne-Henri de Cabot, vicomte de Dampmartin, eut une autre marque, moins rudimentaire que celle qui a été reproduite, année 1907, p. 94. C'est également une étiquette, mais gravée, portant les mêmes inscriptions en trois lignes, la première et la troisième ayant une forme arquée; des ornements cursifs agrémentent la légende. Le cadre est épais et rempli de petits motifs ayant l'aspect d'éventails. Dimensions : 41×74 mill.

Léon Quantin.

ABBAYE DE MORIMOND

Ainsi que nous l'avions prévu, l'abbaye de Morimond eut plusieurs fers à dorer. Nous devons à l'amabilité de M. Ed. Des Robert, communication d'un frottis pris sur un livre de l'ancienne bibliothèque du Séminaire de Nancy ; c'est le même type que celui qui a été reproduit, page 170, à la différence que les branches de laurier embrassant le cartouche sont moins fournies en feuilles. Ses dimensions sont : 67×67 mill.

Nous adressons tous nos remerciements à notre obligeant collègue.

Les livres provenant de l'abbaye de Morimond doivent être assez rares. A la Révolution, le fonds était entré à la bibliothèque publique de Langres qui fut entièrement détruite, par un incendie, il y a une vingtaine d'années.

Léon Quantin.

QUESTIONS

ARTE ET MARTE. — (N° 357.)

Dans un cartouche rocaille, une femme casquée tenant de la main gauche une lance, appuie la droite sur un écu *de gueules au griffon d'azur* (à enquerre) *ailé d'or*. Devise : « Arte et marte »

LION. TROIS QUINTEFEUILLES. — (N° 358.)

De gueules au lion passant de..... au chef d'azur chargé de trois quintefeuilles de..... Couronne de comte ; supports : deux lions.

TROIS ARBRES, PORC-ÉPIC. — (N° 359.)

D'argent au chevron de gueules accompagné en chef de trois arbres arrachés de sinople et en pointe d'un porc-épic. Devise : « Cominus et eminis. » Tenants : deux sauvages. Banderole avec croix de la Légion d'honneur.

Dr Violet.

M. N. S. LA SALPÊTRIÈRE. — (N° 360.)

Dans un encadrement carré posé en losange on voit une petite vue de l'hospice de la Salpêtrière, flanquée d'un côté de feuillages et de l'autre d'un monogramme gothique composé des lettres M. N. S. A qui appartient cet Ex-libris ?

T. de Marca.

RÉPONSES

ANCRE ET CERF. — (**N° 351.**) [14e année, pages 142, 176.]

Cet Ex-Libris peut être attribué à Alexandre-Bernard Haincque, écuyer, seigneur de Saint-Senoch, Guisault, La Chaize, etc., né le 4 décembre 1722, d'Alexandre Haincque IIIe du nom, seigneur de Saint-Senoch et de la Loge, auditeur à la Chambre des Comptes de Paris, et de Marie Couët de Montbayeux. Il avait épousé le 16 juillet 1752 Marie-Louise Veron, fille de Jean-Baptiste Veron, bourgeois de Paris; il était le petit-fils d'Alexandre Haincque IIe du nom, seigneur de Saint-Senoch et de la Loge, et de Louise Penissand de Saint-Senoch, et l'arrière-petit-fils d'Alexandre Haincque, seigneur de Boissy et de Rouvray, contrôleur général des Eaux et Forêts de France en Touraine, décédé en 1691, et époux en secondes noces d'Anne de Vaucelles. De ce dernier descendait aussi une branche cadette établie en Touraine, près de Loches; et qui était représentée, en 1789, par Adrien-Pierre-Marie Heincque, écuyer, président, lieutenant général au baillage de Loches.

La famille Haincque, originaire de Touraine, avait pris le nom de Saint-Senoch d'un fief situé dans l'arrondissement de Loches. Elle portait: *D'argent à l'ancre de sable en pal, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules.*

A. de Remacle.

Même réponse du comte Lair, du vicomte de Montlivaut, de MM. Perrier, Quantin, Salleron.

FASCE. BESANTS (**N° 356.**) — [14e année, page 175.]

C'est l'ex-libris Le Pelletier de Martinville, en Normandie. Il sera décrit sous le numéro 865 des *Ex-libris héraldiques anonymes.*

Léon Quantin.

BIBLIOGRAPHIE

Ex-libris Journal. — Les numéros d'août et septembre de notre confrère anglais débutent par une belle taille-douce, ex-libris de M. Grazebrook. Après viennent des études sur quelques artistes allemands, des *nouvelles* parmi lesquelles nous trouvons que, sous leur nouvelle direction, nos *Archives* n'ont pas perdu de leur intérêt et présentent plutôt un peu plus de variété; et nous sommes heureux de cette appréciation nous venant de confrères aussi compétents; puis un grand article sur les ex-libris des familles Stewart, commençant par ceux de la famille royale des Stuarts (*Stewart*), par M. Ch. E. Stewart, avec de nombreuses reproductions; un article de M. H. I. Hall sur le choix d'un ex-libris, avec des spécimens peut-être un peu trop simples.

Enfin, le fascicule se termine par la continuation des listes : 1° des « ex-libris à festons », par M. Verster ; 2° des ex-libris encadrés de livres superposés, par M. Carnegy Johnson ; 3° d'ex-libris irlandais, par Chamney ; avec des spécimens de ces diverses catégories.

J.-C. W.

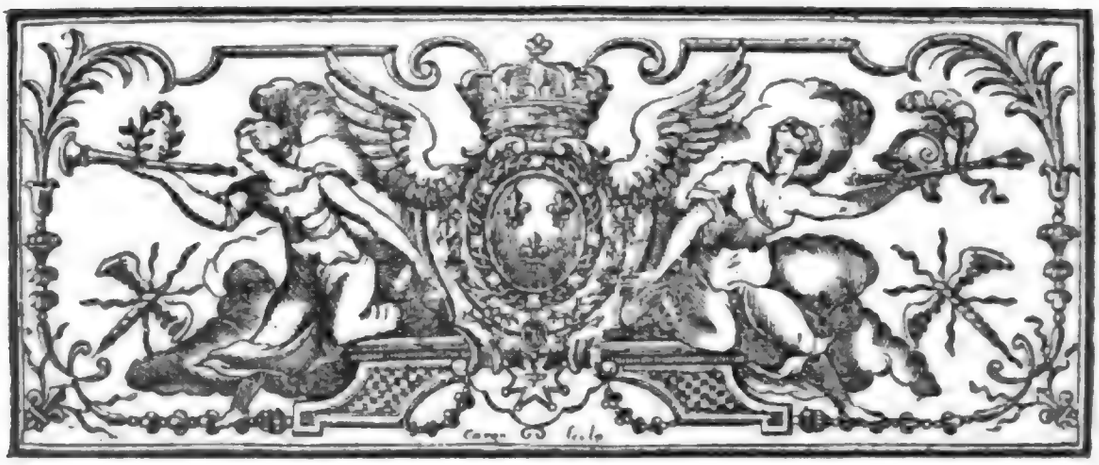

TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

Pages

AIGLE. Cotti de Brusasco (Italie) 53
Coupé : au 1 d'argent à l'Aigle de sable ; au 2 de gueules à un chardon d'or (*Quartier de Brunetta*).

AIGLE. Mattone (Italie) 53
Coupé : au 1 d'azur à l'Aigle de sable ; au 2 de gueules à trois billettes (ou briques) couchées d'or (*Quartier de Brunetta*).

AIGLE. Tadini (Italie) 20
Coupé : au 1 de gueules (?), à l'Aigle de sable ; au 2 d'argent (?), au chevron d'or, accompagné de trois tours du même (*Quartier d'Oldofredi-Tadini*).

AIGLE. Vernisy (Bourgogne) 122
D'azur à l'Aigle de gueules.

AIGLE. — Chef. Sol de Grisolles (Languedoc) 162
D'azur à l'Aigle d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles du champ.

AIGLES (Trois). Oldofredi-Tadini (Italie) 20
Parti : au 1 coupé : A. de *Tadini* ; B. de *Mocchi di S. Michele* ; au 2 d'*Oldofredi* qui est : coupé : au 1 d'or à trois Aigles de sable ; B. de gueules au lion d'or, armé et lampassé de sable ; — *alias* : de gueules au lion d'or, armé et lampassé de sable ; au chef du second, chargé de trois aigles de sable.

AIGLE COURONNÉE. Dumars de Vaudoncourt (Lorraine) 59
Écartelé : au 1 de Varize ; aux 2 et 3 de sinople à l'Aigle couronnée d'or (Dumars ?) ; au 4 d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une coquille d'argent.

AIGLE COURONNÉE. Tyrol 134
D'argent à l'Aigle de gueules, becquée, membrée et couronnée d'or, chaque aile chargée d'un demi-cercle du même (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

AIGLE ÉPLOYÉE. Roys (des) de Lédignan (Languedoc) 142
D'azur à l'Aigle éployée d'or (*Quartier de Forton*).

ANCRE. — 2 étoiles. Haincque de Saint-Senoch (Touraine) 143, 176
D'argent à une Ancre de sable, surmontée de deux étoiles de gueules.

Digitized

ANNELETS (Deux). Albizzi (Florence)..... 8
De sable à deux Annelets concentriques d'or; — *alias* : au chef d'argent, chargé d'une croix de sable.

ARBRE. Roure (du Fornel du) (Languedoc)..... 87
D'azur à un Chêne d'or, à trois racines et quatre branches passées en sautoir; sur écartelé *du Fornel* et de *Châteauneuf de Rochebonne.*

ARBRE. Roverie de Cabrières (Languedoc)..... 142
D'azur à un Chêne arraché d'or (*Quartier de Forton*).

ARBRE. — Arc-en-ciel. Larguier (Languedoc)..... 173
De... à un Arbre terrassé de..., accompagné en chef d'un arc-en-ciel, à l'angle dextre d'un soleil issant et à l'angle senestre d'un nuage.

ARBRE. — Lion. Sol de Grisolles (Languedoc)..... 13
D'or à un Arbre de sinople, senestré d'un lion de gueules, rampant contre le fût de l'arbre, et accompagné d'une ombre de soleil du même, issant de l'angle dextre du chef; — *alias* : l'arbre terrassé.

ARBRE. — 2 lions. Cambis d'Orsan (Comtat-Venaissin)..... 93
D'azur à un Pin posé sur un mont, fruité, et tenu par deux lions, le tout d'or.

ARBRE CHARGÉ. Fayon (Auvergne)..... 84
D'azur à un Hêtre (fayard) d'argent, le fût chargé d'une lettre capitale F du même.

ARBRE. — Chef. Fléchier (Comtat-Venaissin)..... 140
D'argent à un Arbre terrassé de sinople; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

ARBRE. — Chef. Teilhard (Auvergne)..... 102
D'or à un Tilleul arraché de sinople, chargé de flammes de gueules, et issant d'autres flammes du même; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

ARC. Bonnard (Bourgogne)..... 32
D'azur à un Arc bandé d'or, encoché d'une flèche de sable, la pointe en haut.

BANDE. — Croissant. Masso (Lyonnais)..... 151
D'azur à la Bande dor, accompagnée en pointe d'un croissant d'argent; au lambel du même, brochant en chef.

BANDE. — 2 fleurs de lis. Cropte (la) de Bourzac (Périgord)..... 42
D'azur à la Bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis du même.

BANDE CHARGÉE ET ACCOMPAGNÉE. Jay de Beaufort (Périgord)..... 38
D'azur à la Bande d'or, chargée de deux lions de sable, et accompagnée de deux rocs d'échiquier d'argent.

BANDES (Trois). Mérard de Saint-Just (Orléanais)..... 130
D'azur à trois Bandes de vair (*Accolé de Chalo-Saint-Mard*).

BANDES (Trois). — Fasce. Courtois (Languedoc)..... 94
De gueules à trois Bandes d'argent, abaissées sous une fasce en divise d'or, surmontée d'un cavesson d'argent, bordé et dentelé de sable.

BANDE DE FUSÉES. Bellay (du) (Anjou)..... 18
D'argent à la Bande de fusées de gueules, accompagnée de six fleurs d'azur, posées en orle.

BANDÉ. — Bordure. Bourgogne ancien..... 134
Bandé d'or et d'azur; à la bordure de gueules (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

BANDÉ — Chef. Galli della Loggia (Italie)..... 21
Bandé d'argent et d'azur; au chef du premier, chargé d'un coq de gueules; l'écu entouré d'une bordure componée d'argent et d'azur.

BANDÉ. — Chef. Hours (des) (Languedoc)..... 157
Bandé de gueules et d'argent; au chef d'argent, soutenu d'or, et chargé d'une rose de gueules.

Digitized by Google

BATONS ÉCOTÉS (Deux). PARENT DU CHATELET (Paris) 116
D'azur à deux Bâtons écotés et alésés d'or, passés en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, et de trois étoiles d'or, 2 en flancs et 1 en pointe.

BESANTS (Trois). BESSON (Languedoc) 134
Parti : au 1 d'azur à trois Besants d'or, l'un sur l'autre; au 2 de gueules à deux cornières d'argent, posées en barre, l'une sur l'autre (*Quartier de Farjon*).

BOULES (Cinq). MÉDICIS 134
D'or à cinq Boules de gueules, 2, 2 et 1, accompagnées en chef d'un tourteau d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

BRAS. VARGAS-MACCIUVA (Italie) 182
Coupé : au 1 d'argent à un dextrochère armé tenant une massue, le tout au naturel; au 2 d'azur à trois fasces ondées d'argent. A la bordure de l'écu componée de *Castille* et de *Léon*.

BRAS. — Moutons. PASTEUR (Genevois) 96
D'azur à un avant-bras d'argent, paré d'or, issant d'une nuée d'argent, mouvante du flanc senestre, la main tenant une crosse et une houlette d'or, passées en sautoir, au-dessus d'un troupeau de moutons d'or, paissant sur une terrasse d'argent, entre deux rochers du même.

CERF ISSANT. FORNEL (du) DU ROURE (Languedoc) 87
D'or à un Cerf de gueules nageant dans une rivière d'argent (*Quartier du Roure*).

CHARDON. — Chef. CHARDON DU RANQUET (Auvergne) 84
D'or à un Chardon de sinople, fleuri de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant du champ entre deux étoiles du même.

CHATEAU. — 3 rocs d'échiquier. SOISSAN (Comtat-Venaissin) 110
De gueules à un Château d'argent, surmonté de trois rocs d'échiquier d'or.

CHEF. — 3 annelets. VEYRIÈRES (Auvergne) 86
De gueules; au Chef d'argent, chargé de trois annelets du champ, accompagnés de quatre mouchetures d'hermine.

CHEF. — 3 molettes. HAMEL (du) (Artois) 55
Écartelé : au 1 contre-écartelé d'or et de gueules; au 2 de *Montmorency*; au 3 d'or à cinq tours de gueules, 2, 2 et 1; au 4 d'argent à trois tourteaux de gueules. Sur le tout de gueules; au chef d'or, chargé de trois molettes de sable (*du Hamel*).

CHEVRON. — 3 billettes. BRAVARD (Auvergne) 87
D'azur au Chevron d'or, accompagné de trois billettes du même.

CHEVRON. — 3 chapeaux. CHAPEL (Languedoc) 8
1° Ecartelé : aux 1 et 4 d'argent au Chevron de gueules, accompagné de trois chapeaux à l'antique d'azur, liés de gueules (*Chapel*); aux 2 et 3 d'*Albizzi*.
2° D'azur à trois pals d'argent; à la fasce d'or brochante. Sur le tout d'argent au Chevron accompagné de trois chapeaux, et surmonté de trois couronnes à l'antique mal ordonnées, le tout de gueules.

CHEVRON. — 2 cors de chasse. CORRAUD (Languedoc) 50
D'azur au Chevron d'or, accompagné en chef de deux cors de chasse d'argent, liés de gueules, les embouchures affrontées, et en pointe d'un mont à six coupeaux d'argent.

CHEVRON. — 3 daims. TRUDON DES ORMES (Paris) 70
De sable au Chevron d'or, accompagné de trois daims du même.

CHEVRON. — 2 étoiles. Mazeron du Pradeix (Auvergne)..... 86
D'azur au Chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un soleil du second; au chef aussi d'or.

CHEVRON. — 2 étoiles. Micolon (Auvergne)..... 89
D'azur au Chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une merlette du même.

CHEVRON. — 3 étoiles. Thirion (Champagne)..... 171
Écartelé : aux 1 et 4 de l'*abbaye de Morimond*; aux 2 et 3 d'azur au Chevron, accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'un épi soutenu d'un croissant, le tout d'argent (*Thirion*).

CHEVRON. — 3 fers de pique. Drouas (Bourgogne)..... 44
D'azur au Chevron d'or, accompagné de trois fers de pique du même; au chef d'or, chargé de trois molettes de sable.

CHEVRON. — 2 glands. Chesne (du) (Franche-Comté)..... 46
De gueules au Chevron d'or, accompagné en chef de deux glands tigés et feuillés d'or, et en pointe d'un croissant d'argent.

CHEVRON. — 3 molettes. Bérulle (Champagne)..... 5
De gueules au Chevron d'or, accompagné de trois molettes du même.

CHEVRON. — Raisin. Podevigne de Grandval (Auvergne)..... 101
D'or au Chevron de gueules, accompagné en pointe d'un raisin de pourpre.

CHEVRON. — 2 roses. Béqus (France)..... 36
D'azur au Chevron d'or, surmonté d'un oiseau, accompagné en chef de deux roses et en pointe d'une main, le tout d'argent.

CHEVRON. — 3 roses. Lapelin (Bourbonnais)..... 74
D'or au Chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules.

CHEVRON. — 3 roses tigées. Cotton (Auvergne)..... 85
D'or au Chevron de gueules, accompagné de trois roses du même, tigées et feuillées de sinople.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — Chef. Ruinart de Brimont (Champagne)..... 115
D'azur au Chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un cœur du même; au chef d'or, chargé d'une rose de gueules.

CHEVRON ACCOMPAGNÉ. — Fasce. Doger de Spéville (Lorraine)..... 24
De sable au Chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lis du même, et en pointe d'un oiseau couronné aussi d'or, tenant dans son bec un anneau à chaton; le chevron soutenant une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules et surmontée de trois têtes d'oiseau d'or.

CHEVRON CHARGÉ ET ACCOMPAGNÉ. Hériot de Vroil (Champagne)..... 115
D'azur au Chevron d'argent, chargé d'une étoile du champ, et accompagné en chef de deux étoiles d'or.

CHEVRON CHARGÉ ET ACCOMPAGNÉ. Lavoisier (Paris)..... 147
D'azur au Chevron d'argent, chargé de trois mouchetures d'hermine, accompagné en chef de deux étoiles du second, et en pointe d'un lion du même.

CHEVRONS (Deux). Cointe (le) de Marcillac (Languedoc)..... 174
De gueules à deux Chevrons d'argent; au chef du même. Sur le tout d'azur, à une fleur de lis d'or.

CHEVRONS (Trois). Blé (du) d'Uxelles (Bourgogne)..... 6
De gueules à trois Chevrons d'or.

CHEVRONS (Trois). Plessis (du) de Richelieu (Poitou)..... 148
D'argent à trois Chevrons de gueules.

CLEFS (Deux). Robin de la Thibaudière (Anjou)..... 109
De gueules, à deux Clefs d'argent, passées en sautoir, surmontées

Digitized by Google

d'une coquille du même, et accompagnées de trois trèfles d'or, 2 en flancs et 1 en pointe.

COLOMBIER. VERNISY (Bourgogne) 121
D'azur à un Colombier d'argent, ouvert et ajouré de sable, sommé d'un pigeon d'or, entre deux étoiles du même.

COLONNES (Deux). FORTON (Languedoc) 142
Ecartelé : au 1 de *Roverié de Cabrières*; au 2 de gueules au lion d'or; au 3 de *Montferrier*; au 4 *des Roys de Lédignan*). Sur le tout d'azur à deux Colonnes accostées d'argent (*Forton*).

COQUILLES (Trois). CHOISY (Poitou) 159
D'azur à trois Coquilles d'or (*Quartier de Rousseau de la Parisière*).

COULEUVRE. VISCONTI (Italie) 22
D'argent, à une couleuvre ondoyante en pal d'azur, couronnée d'or, engloutissant un enfant de carnation, posé en fasce, les bras étendus (*Quartier de Castelbarco-Visconti-Simonetta*).

COUPÉ. — Croisette. DIGOT (Lorraine) 15
Coupé d'azur sur argent; l'argent chargé d'une croix alésée de gueules. Au chef de l'écu de Saint-Jean de Jérusalem.

COUPÉ. — 2 Y. ISEO (Italie) 20
Coupé de gueules sur argent, à deux lettres capitales Y de l'un à l'autre (*Quartier d'Oldofredi-Tadini*).

COURONNE D'ÉPINES. CHALON-SUR-SAÔNE (Oratoriens de) 7
D'argent à un JÉSUS MARIA de sable, entouré d'une couronne d'épines du même.

CROISSANT. VERNON DE BONNEUIL (Poitou) 153
D'azur à un Croissant d'argent.

CROIX. SAVOIE (Maison de) 21
De gueules à la Croix d'argent.

CROIX. — 16 alérions. MONTMORENCY (Ile-de-France) 35
D'or à la Croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur (*Quartier du Hamel*).

CROIX. — Chef. ULSTER (Irlande) 172
D'argent à la Croix de gueules; au chef d'azur, chargé d'une harpe d'or, cordée d'argent, entre un léopard d'or et une herse du même (*Quartier de Vicars*).

CROIX CHARGÉE. VICARS (Irlande) 172
Parti : au 1 d'argent, à la Croix de sable, chargée de cinq étoiles rayonnantes (6) du champ (*Vicars*); au 2 *Du roi d'armes Ulster*.

CROIX ANCRÉE. MONTALEMBERT (Poitou) 159, 176
D'argent à la Croix ancrée de sable.

CROIX ANCRÉE. MORIMOND (Abbaye de) (Champagne) 170
D'or à la Croix ancrée de sable, cantonnée des lettres capitales M.O.R.S. du même (*Quartier de Thirion*).

CROIX DENTELÉE. LAIR (Anjou) 29
D'argent à la Croix dentelée de sable, cantonnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe de deux roses de gueules.

CROIX ENGRÊLÉE. DAILLON DU LUDE (Maine) 159
D'azur à la Croix engrêlée d'argent (*Quartier de Rousseau de la Parisière*).

CROIX DE JÉRUSALEM. CHALO-SAINT-MARD (Ile-de-France) 130
Écartelé : aux 1 et 4 d'argent à la Croix de Jérusalem d'or; aux 2 et 3 de sinople, bordé d'or, à un écusson de gueules aussi bordé d'or et chargé d'une feuille de houx d'argent.

CROIX DE JÉRUSALEM. JÉRUSALEM 134
D'argent à la Croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

CROIX PATTÉE. Teyras de Grandval (Auvergne)..... 104
D'azur à la Croix pattée, alésée et arrondie d'or, cantonnée de quatre besants d'argent.

CROIX DE TOULOUSE. Sorèze (École royale de)..... 118
De gueules à la Croix de Toulouse d'or.

CROIX DE TOULOUSE. Toulouse (Anciens comtes de)..... 155
De gueules à la Croix cléchée, vidée et pommetée d'or (*Quartier de Gelas de Lautrec*).

CRANCELIN. Montiglio (Italie)..... 53
Coupé d'argent sur azur; à un Crancelin d'or, brochant en bande sur le coupé (*Quartier de Brunetta*).

DAIMS (Trois). Trudaine (Picardie)..... 70
D'or à trois Daims de sable.

DAUPHIN. Dauphins de Viennois..... 105
D'or à un Dauphin d'azur, allumé, langué, crêté, barbé, oreillé, lorré et peautré de gueules, posé en pal (*Quartier de France*).

DRAGON. — Chef. Dumont de Valdajou (Lorraine)..... 60
D'argent à un Dragon perché sur un mont, le tout au naturel; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.

DRAGON. — 2 têtes. Waldauf (Tyrol)..... 27
Écartelé : aux 1 et 4 de sable à deux têtes de Dragon adossées d'or, sur des cols de serpent entrelacés du même; aux 2 et 3 de gueules à deux fasces vivrées d'argent, en forme de double chevron.

ÉCHIQUETÉ. Craissin (Artois)..... 31
Coupé : au 1 échiqueté d'argent et de gueules de trois tires; au 2 de sable à trois annelets d'or.

ÉCUSSON. Vendières (Lorraine)..... 14
D'argent à un Écusson de gueules.

ÉCUSSONS (Cinq). — Bordure. Portugal..... 134
D'argent à cinq Écussons d'azur, 1, 3 et 1, chargés chacun de cinq besants d'argent, 2, 1 et 2; à la bordure de gueules, chargée de sept tours d'or, ouvertes et ajourées d'azur (*Quartier de Parme*).

ÉPÉE. — 2 fleurs de lis. Courtois (Languedoc)..... 94
De gueules à une Épée d'argent, accostée de deux fleurs de lis d'or.

ÉTOILES (Trois). Brunetta d'Usseaux (Italie)..... 53
D'azur à trois Étoiles d'or, 2 et 1, surmontées d'une croisette du même. Écartelé : au 1 de *Cotti de Brusasco*, au 2 de *Mattone*, au 3 de *Montiglio*, au 4 de *Zeyffart*. Sur le tout de *Brunetta*.

FASCE. Autriche..... 154
De gueules à la Fasce d'argent (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

FASCE. — Aigle. Maury (Comtat-Venaissin)..... 99
D'azur à la Fasce d'or, accompagnée en chef d'une aigle essorante d'argent, et en pointe de deux flèches du même, passées en sautoir, accompagnées en flancs de deux étoiles du second.

FASCE. — 3 besants. Dumas de Marveille (Languedoc).....
Ecartelé : aux 1 et 4 *des Hours*; aux 2 et 3 de... à un ours de... Sur le tout d'azur à la Fasce d'or, accompagnée de trois besants du même (*Dumas de Marveille*).

FASCE. — Étoile. Albani (Italie)..... 22
D'azur à la Fasce accompagnée en chef d'une étoile (8) et en pointe d'un mont à trois coupeaux mouvant de la base de l'écu, le tout d'or (*Quartier de Castelbarco-Visconti-Simonetta*).

FASCE. — 2 étoiles. Arragonnès (Auvergne)..... 77
De sable à la Fasce d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.

FASCE. — 3 mouchetures d'hermine. Tremeuge de la Roussière (Auvergne)..... 88
De gueules à la Fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermine.

FASCE. — Soleil. Cohon (Maine)..... 10
D'azur à la Fasce, accompagnée en chef d'un soleil, et en pointe de trois étoiles, 2 et 1, le tout d'or; — *aliàs* : le tout d'argent.

FASCE. — Rose. Varize (Lorraine)..... 59
De gueules à la Fasce d'argent, surmontée d'une rose d'or.

FASCE ACCOMPAGNÉE. — Chef. Bastier (Auvergne)..... 103
D'azur à la Fasce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles du même, et en pointe d'une vipère de sable; au chef d'or.

FASCE CHARGÉE. Pelletier (le) de Martinville (Normandie)..... 175
D'argent à la fasce d'azur, chargée de trois besants d'or.

FASCE CHARGÉE. Valois de Saint-Rémy (Champagne)..... 119
D'argent à la Fasce d'azur, chargée de trois fleurs de lis d'or.

FASCE CHARGÉE ET ACCOMPAGNÉE. Manscourt (France)..... 47
D'or à la Fasce de gueules, chargée de trois glands couchés de sinople, et accompagnée de trois merlettes de sable.

FASCE CHARGÉE ET ACCOMPAGNÉE. Perrière (la) (Berry)..... 88
D'argent à la Fasce de sable, chargée d'un lambel d'or, et accompagnée en chef de trois têtes de léopard de sable, couronnées à l'antique d'or.

FASCES (Deux). Mesnil (du) (Lorraine)..... 60
De gueules à deux Fasces d'or, accompagnées en chef d'un lion léopardé d'argent.

FASCES CRÉNELÉES (Trois). Montdardier (Vivarais)..... 155
D'argent à trois Fasces crénelées de cinq pièces de gueules (*Quartier de Ginestous*).

FASCES CRÉNELÉES (Trois). Murat (Auvergne)..... 101
D'azur à trois Fasces crénelées d'argent, maçonnées de sable, la première crénelée de cinq pièces, la deuxième de quatre, la troisième de trois, cette dernière ouverte en porte au milieu.

FASCE DENTELÉE. Jordan (Lyonnais)..... 147
De sinople à la Fasce dentelée d'or, accompagnée en chef de deux étoiles du même, et en pointe d'un jars (oie) d'argent, becqué et membré d'or.

FASCE ÉCHIQUETÉE. Zeyffart (Russie)..... 54
D'argent à la Fasce échiquetée de sable et d'or de deux teirs, accompagnée en chef d'une grenade de guerre de sable, allumée et ailée du même (*Quartier de Brunetta*).

FASCE ONDÉE. Ribeyre (Auvergne)..... 77
D'azur à la Fasce ondée d'argent, accompagnée de trois canes du même, becquées et membrées de gueules.

FERS A CHEVAL (Trois). Montferrier (Languedoc)..... 142
D'or à trois Fers à cheval de gueules (*Quartier de Forton*).

FLANCHIS (Trois). Molen (Auvergne)..... 102
D'azur à trois Flanchis d'or.

FLANCHIS (Quatre). Saulzet (du) (Auvergne)..... 100
D'azur à quatre Flanchis d'or, posés en croix.

FLEURS DE LIS. Saint-Germain (Bretagne)..... 110
Écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une Fleur de lis d'or; aux 2 et 3 d'argent à un nuage d'azur, chargé d'un cœur d'or.

FLEURS DE LIS (Trois). France (Dauphins de)..... 104
Écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois Fleurs de lis d'or (*France*); aux 2 et 3 des *Dauphins de Viennois*.

Digitized by Google

FLEURS DE LIS (Trois). — **Bordure.** Bourbon-Artois..... 166
D'azur à trois Fleurs de lis d'or; à la bordure crénelée de gueules.

FLEURS DE LIS (Trois). — **Bordure.** Bourbon-Berry (Duc de)..... 133, 167
D'azur à trois Fleurs de lis d'or; à la bordure crénelée de gueules (*Bourbon-Artois*). *Accolé de Bourbon-Sicile.*

FLEURS DE LIS (Trois). **Bordure.** Bourbon-Sicile..... 134
Parti d'un trait, coupé de trois autres qui font huit quartiers : au I écartelé de *Castille* et de *Léon*, enté en pointe de *Grenade*; au II parti d'*Aragon* et d'*Aragon-Sicile*; au III d'*Autriche*; au IV de *Bourgogne moderne*; au V de *Bourgogne ancien*; au VI de *Brabant*, enté en pointe de ces deux derniers quartiers d'un parti de *Flandre* et de *Tyrol*; au VII d'*Anjou-Sicile*; au VIII de *Jérusalem*. Sur le tout d'azur à trois fleurs de lis d'or; à la bordure de gueules (*Bourbon-Anjou*). L'écu flanqué à dextre de *Parme* et à senestre de *Médicis*.

FLEURS DE LIS (Six). Parme (Ducs de)..... 134
Parti de deux traits, coupé d'un autre qui font six quartiers : aux 1 et 6 d'or à six fleurs de lis d'azur (*Farnèse*); aux 2 et 4 d'*Autriche*; aux 3 et 5 de *Bourgogne ancien*. Sur le tout de *Portugal* (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

FLEURS DE LIS (Semé). Apchon (Auvergne)..... 75
D'or semé de Fleurs-de-lis d'azur.

FLEURS DE LIS (Semé). Tournon (Lyonnais)..... 149
Parti : au 1 d'azur semé de Fleurs de lis d'or; au 2 de gueules au lion d'or.

FLEURS DE LIS (Semé). — **Bordure.** Bourgogne moderne..... 134
D'azur semé de Fleurs de lis d'or; à la bordure componée d'argent et de gueules (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

FLEURS DE LIS (Semé). — **Lambel.** Anjou-Sicile..... 134
D'azur semé de Fleurs de lis d'or; au lambel de gueules brochant en chef (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

FLEURS DE LIS (Semé). — **Lambel.** Artois (Anciens comtes d')..... 165
Ecartelé : aux 1 et 4 de *France*; aux 2 et 3 d'azur semé de Fleurs de lis d'or; au lambel de gueules brochant en chef, chaque pendant chargé de trois tours d'or (*Artois*).

FOI. Vernisy (Bourgogne)..... 121
D'azur à une Foi mouvante des deux flancs de l'écu, accompagnée en chef de trois étoiles mal ordonnées, et en pointe d'une rose, le tout d'argent.

FRANC-QUARTIER. Salperwyck (Artois)..... 4
De vair, au Franc-quartier d'hermine.

FUSÉES (Trois). Voisins (Languedoc)..... 155
D'argent à trois Fusées de gueules, accolées en fasce (*Quartier de Gelas de Lautrec*).

FUSÉES (Cinq). Saint-Nectaire (Auvergne)..... 102
D'azur à cinq Fusées d'argent, rangées en fasce.

FUSÉES (Six). Blaisel (du) (Boulonnais)..... 45
Ecartelé : aux 1 et 4 de *Yves*; aux 2 et 3 de sable au lion couronné d'argent. Sur le tout d'hermine à six Fusées de gueules, accolées en fasce, touchant les bords de l'écu (*du Blaisel*).

GIRONNÉ Seyssel (Bugey)..... 21
Gironné d'azur et d'or.

GRENADE. Grenade (Espagne)..... 134
D'argent à une Grenade de gueules, ouverte d'or, tigée et feuillée de sinople (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

GRIFFON. — Lion. Lyon (Chanoines comtes de) 150
De gueules à un Griffon d'or, affronté avec un lion couronné d'argent.

HOMMES (Trois). Dezoteux (Lorraine) 14
D'argent à trois Hommes portant des hottes et appuyés chacun sur un bâton, le tout d'azur, et marchant à senestre sur une terrasse d'or.

JONC. — Soleil. Fajon (Languedoc) 126
D'azur à un Jonc, issant d'une mer ondée, et accompagnée en chef d'un soleil, le tout d'argent.

JUMELLES (Trois). Barry (du) (France) 36
D'argent à trois Jumelles de gueules (*Accolé de Béqus*).

LICORNE. Coste de la Calprenède (Périgord) 40
De gueules à une Licorne d'argent.

LION. Brabant 134
De sable au Lion d'or, armé et lampassé de gueules (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

LION. Castelbarco-Visconti-Simonetta (Italie) 22
Coupé : au I de gueules au Lion d'or (*Castelbarco*) ; au II tiercé en pal : au 1 d'*Albani* ; aux 2 et 3 recoupé et formant un écartelé : A. et D. de gueules au lion couronné d'or (*Castelbarco*) ; B. et C. de *Visconti*. Sur le tout coupé : au 1 d'or à l'aigle éployée de sable, chargée du chiffre F. III d'or et surmontée d'une couronne impériale ; au 2 de *Simonetta*.

LION. Flandre 134
D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

LION. Gelas de Lautrec (Languedoc) 155
Écartelé : au 1 d'*Amboise* ; au 2 de *Toulouse* ; au 3 de *Voisins* ; au 4 de *Lautrec*. Sur le tout d'azur au Lion d'or (*Gelas*).

LION. Ginestous (Languedoc) 156
Écartelé : aux 1 et 4 d'or, au Lion de gueules, armé, lampassé et vilené de sable (*Ginestous*) ; aux 2 et 3 de *Montdardier*.

LION. Lestang de Parades (Auvergne) 85
D'or au Lion d'azur, armé et lampassé de gueules.

LION. Mocchi di S. Michele (Italie) 20
Écartelé : aux 1 et 4 d'argent (?) au lion d'or (?) ; aux 2 et 3 d'azur à la barre d'or, accompagnée de deux étoiles du même (*Quartier d'Oldofredi-Tadini*).

LION. — 3 plantes. Clapisson (Lyonnais) 149
D'argent au Lion de sable, accompagné de trois tiges de persil de sinople, une dans sa queue et les deux autres dans ses pattes.

LION. — Porte. Ferrar (Languedoc) 139
D'azur à une porte en herse d'or, mouvante du flanc dextre, et senestrée d'un Lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.

LION. — Chef. Amariton (Auvergne) 86
De gueules au Lion d'or ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles du second.

LION BROCHANT. Roche-Aymon (la) (Périgord) 42
De sable semé de trèfles d'or ; au Lion du même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout.

LION CONTOURNÉ. Fagon (Paris) 125
D'azur au Lion contourné d'or ; regardant un mouton passant d'argent, et accompagnés en chef d'un soleil du second.

LION COURONNÉ. Lautrec (Languedoc)..... 155
De gueules au Lion d'argent, couronné d'or (*Quartier de Gelas de Lautrec*).

LION COURONNÉ. Léon (Espagne)..... 134
D'argent, au Lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

LION COURONNÉ. Simonetta (Italie)..... 22
D'azur au Lion d'argent, couronné d'or, tenant de ses pattes une croix de Lorraine de gueules (*Quartier de Castelbarco-Visconti-Simonetta*).

LION TENANT BADELAIRE. Dollin du Fresnel (Lorraine)..... 25
De gueules au Lion d'or, armé et lampassé de sinople, tenant un badelaire d'argent, garni d'or, la pointe surmontée d'une étoile d'argent.

LION. — 3 Têtes. Willot (Franche-Comté)..... 16
D'azur à trois têtes de Lion d'or, lampassées de gueules.

MASSE D'ARMES (Deux). Nay (de) (Lorraine)..... 95
D'azur à deux Masses d'armes d'or, passées en sautoir.

MASSUE ACCOLÉE. Jourdan de Launay (*Normandie*)..... 163
D'azur à une Massue d'or, accolée d'une sauterelle du même.

MOLETTES (Trois). Villars (Lyonnais)..... 146
D'azur à trois Molettes d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion léopardé de gueules.

MOLETES (Neuf). Neufchèze (Bourgogne)..... 6
De gueules à neuf Molettes (5) d'argent.

MORE. — Tête. Pernet (Lorraine)..... 57
D'argent à une tête de More, couronnée à l'antique.

NAVIRE. — Chef Dalmas (Auvergne)..... 104
De gueules à un Navire d'argent; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles du même.

PALS (Trois). Yves (Flandre)..... 45
De vair à trois Pals de gueules (*Quartier du Blaisel*).

PALS (Trois). — Chef. Marconnay (Poitou)..... 159
De gueules à trois Pals de vair; au chef d'or (*Quartier de Rousseau de la Parisière*).

PALS (Trois). — Chef. Virgile (Languedoc)..... 107
D'or à trois Pals de gueules; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

PALS (Quatre). Aragon (Espagne)..... 134, 155
D'or à quatre Pals de gueules (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

PALS (Quatre). Aragon (Sicile)..... 134
Écartelé en sautoir d'or à quatre Pals de gueules, et d'argent à l'aigle de sable, membrée de gueules, couronnée d'or (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

PALMES (Deux). Ranc (du) (Languedoc)..... 108
D'azur à deux Palmes d'argent sur un rocher d'or, mouvant de la pointe, accostées de deux étoiles du second, et surmontées d'un croissant du même.

POISSONS (Deux). Baron de Chardin (Auvergne)..... 103
D'azur à deux Bars d'or, accompagnés de quatre étoiles du même.

POISSONS (Trois). Chabot (Poitou)..... 159
D'azur à trois Chabots de gueules (*Quartier de Rousseau de la Parisière*).

ROCS D'ÉCHIQUIER (Quatre). Normant (le) (Orléanais)..... 179
Écartelé d'or et de gueules; à quatre Rocs d'échiquier de l'un à l'autre. Sur le tout d'azur à un tourteau chargé d'une fleur de lis d'or.

Digitized by Google

ROSEAUX (Deux). Rousseau de la Parisière (Poitou)..... 159
Écartelé : au 1 de *Choisy* ; au 2 de *Chabot* ; au 3 de *Marconnay* ; au 4 de *Daillon*. Sur le tout d'azur à deux Roseaux d'or, passés en sautoir (*Rousseau*).

SANGLIER. — Soleil. Goujon (Lyonnais)..... 150
D'azur à un Sanglier d'argent, sur une terrasse de sinople, regardant un Soleil d'or au canton dextre du chef.

SAUTOIR ENGRÊLÉ. Aubière (Auvergne)..... 84
De gueules au Sautoir engrêlé d'or.

SCIES (Trois). Dorizy (Lorraine)..... 26
D'azur à trois Scies à main d'or, emmanchées d'argent, 2 et 1, accompagnées en chef d'un soleil du second.

TOUR. Castille (Espagne)..... 134
De gueules à une Tour sommée de trois tourelles d'or (*Quartier de Bourbon-Sicile*).

TOUR. Delpuech de Comeiras (Languedoc)..... 12
De gueules à une Tour d'argent, sommée de trois tourelles du même, le tout maçonné de sable.

TOUR — 3 étoiles. Torrigiani (Italie)..... 20
D'azur à une Tour d'argent, ouverte et ajourée du champ, accompagnée de trois étoiles du même, 1 en chef et 2 en flancs.

TOUR ACCOMPAGNÉE. — Chef. Mérez (Vivarais)..... 189
D'or à une Tour masurée d'azur, maçonnée de sable, la herse levée, accostée de deux croissants du second en bande ; au chef de gueules, chargé d'une croix de Jérusalem d'or.

TOURS (Trois). — Chateauneuf de Rochebonne (Auvergne)..... 87
De gueules à trois Tours donjonnées d'or, maçonnées de sable (*Quartier du Fornel du Roure*).

TOURS (Trois). Paparel (Auvergne)..... 100
D'azur à trois Tours d'or ; au chef du second, chargé d'un léopard de gueules.

TOURTEAUX (Trois). Mesplès (Béarn)..... 63
D'or à trois Tourteaux de gueules, chargés chacun d'un croissant d'argent ; — *aliàs* : D'or à trois croissants de gueules.

TRANCHÉ. Farjon (Languedoc)..... 138
Tranché de sable sur argent ; — *aliàs* : Les armes de Besson. Sur le tout tranché de sable sur argent.

TRÈFLES (Trois). Trudon de Roissy (Paris)..... 70
De gueules à trois Trèfles d'argent.

TRIDENT. Cozon (Bugey)..... 128, 159
D'or à un Trident de sable, posé en pal, issant d'une mer d'argent, et surmonté d'une étoile de gueules.

VEAU. ARBRE. Vauvert (Ville de) (Languedoc)..... 127
D'argent à un Veau de gueules, passant sur une terrasse de sinople et adextré d'un saule du même.

VOL. Long (du) (Languedoc)..... 107
D'argent à un Vol de sable, lié de gueules (*Accolé de Virgile*).

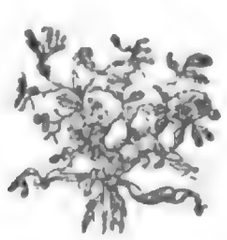

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique

Noms :	*Voir à :*
Albani	— Fasce. Étoile.
Albizzi	— 2 annelets.
Amariton	— Lion. Chef.
Anjou-Sicile	— Semé fleurs de lis. Lambel.
Apchon	— Semé fleurs de lis.
Aragon	— 4 pals.
Aragon-Sicile	— —
Arragonnés	— Fasce. 2 étoiles.
Artois (anciens comtes)	— Semé fleurs de lis. Lambel.
Aubière	— Sautoir engrêlé.
Autriche	— Fasce.
Baron de Chardin	— 2 poissons.
Barry (Du)	— 3 jumelles.
Bastier	— Fasce accompagnée. Chef.
Bellay (Du)	— Bande de fusées.
Béqus	— Chevron. 2 roses.
Bérulle	— Chevron. 3 molettes.
Besson	— 3 besants.
Blaisel (Du)	— 6 fusées.
Blé (Du) d'Uxelles	— 3 chevrons.
Bonnard	— Arc.
Bourbon-Artois	— 3 fleurs de lis, bordure.
Bourbon-Berry	— — —
Bourbon-Sicile	— — —
Bourgogne ancien	— Bandé. Bordure.
Bourgogne moderne	— Semé fleurs de lis. Bordure.
Brabant	— Lion.
Bravard	— Chevron. 3 billettes.
Brunetta d'Usseaux	— 3 étoiles.
Cambis d'Orsan	— Arbre. 2 lions.
Castelbarco	— Lion.
Castille	— Tour.
Chabot	— 3 poissons.
Chalo-Saint-Mard	— Croix de Jérusalem.
Chalon-s.-S. (Oratoriens)	— Couronne d'épines.
Chapel	— Chevron. 3 chapeaux.
Chardon du Ranquet	— Chardon. Chef.
Chateauneuf de Rochebonne	— 3 tours.
Chesne (Du)	— Chevron. 2 glands.
Choisy	— 3 coquilles.
Clapisson	— Lion. 3 plantes.
Cohon	— Fasce. Soleil.
Cointe (Le) de Marcillac	— 2 chevrons.
Corraud	— Chevron. 2 cors de chasse.
Coste de la Calprenède	— Licorne.
Cotti de Brusasco	— Aigle.
Cotton	— Chevron. 3 roses tigées.
Courtois	— 3 bandes. Fasce.
Courtois	— Épée. 2 fleurs-de-lis.
Cozon	— Trident.
Craissin	— Échiqueté.
Crofte (La) de Bourzac	— Bande. 2 fleurs-de-lis.
Daillon du Lude	— Croix engrêlée.
Dalmas	— Navire. Chef.
Dauphins de Viennois	— Dauphin.
Delpuech de Comeiras	— Tour.
Dezoteux	— 3 hommes.
Digot	— Coupé. Croisette.
Doger de Spéville	— Chevron accompagné. Fasce.
Dollin du Fresnel	— Lion tenant badelaire
Dorizy	— 3 scies.
Drouas	— Chevron. 3 fers de pique.
Dumars de Vaudoncourt	— Aigle couronnée.
Dumont de Valdajou	— Dragon. Chef.
Fagon	— Lion contourné.
Fajon	— Jonc. Soleil.
Farjon	— Tranché.
Fayon	— Arbre chargé.
Ferrar	— Lion. Porte.
Flandre	— Lion.
Fléchier	— Arbre. Chef.
Fornel (Du) du Roure	— Cerf issant.
Forton	— 2 colonnes.
France (Dauphins)	— 3 fleurs de lis.
Galli della Loggia	— Bandé. Chef.
Gelas de Lautrec	— Lion.
Ginestous	— Lion.
Goujon	— Sanglier. Soleil.
Grenade	— Grenade.
Haincque	— Ancre. 2 étoiles.
Hamel (Du)	— Chef. 3 molettes.
Hériot de Vroil	— Chevron chargé et accompagné.
Hours (Des)	— Bandé. Chef.

Iseo ..... — Coupé. 2 Y.
Jay de Beaufort ..... — Bande chargée et accompagnée.
Jérusalem ..... — Croix de Jérusalem.
Jordan ..... — Fasce dentelée
Jourdan de Launay ..... — Massue accolée.
Lair ..... — Croix dentelée.
Lapelin ..... — Chevron. 3 roses.
Larguier ..... — Arbre. Arc-en-ciel.
Lautrec ..... — Lion couronné.
Lavoisier ..... — Chevron chargé et accompagné.
Léon ..... — Lion couronné.
Lestang de Parades ..... — Lion.
Long (Du) ..... — Vol.
Lyon (Chanoines comtes). — Griffon. Lion.
Manscourt ..... — Fasce chargée et accompagnée.
Marconnay ..... — 3 pals. Chef.
Marveille ..... — Fasce. 3 besants.
Masso ..... — Bande. Croissant.
Mattone ..... — Aigle.
Maury ..... — Fasce. Aigle.
Mazeron de Pradeix ..... — Chevron. 2 étoiles.
Mérard de Saint-Just ..... — 3 bandes.
Mérez ..... — Tour accompagnée. Chef.
Mesnil (Du) ..... — 2 fasces.
Mesplès ..... — 3 tourteaux.
Micolon ..... — Chevron. 2 étoiles.
Mocchi di S. Michele ..... — Lion.
Molen ..... — 3 flanchis.
Montalembert ..... — Croix ancrée.
Montdardier ..... — 3 fasces crénelées.
Montferrier ..... — 3 fers à cheval.
Montiglio ..... — Crancelin.
Montmorency ..... — Croix. 16 alérions
Muoimond (Abbaye) ..... — Croix ancrée.
Murat ..... — 3 fasces crénelées.
Ney ..... — 2 masses d'armes.
Neufchèze ..... — 9 molettes.
Normant (Le) ..... — 4 rocs d'échiquier.
Oldofredi-Tadini ..... — 3 aigles.
Paparel ..... — 3 tours.
Parent du Chatelet ..... — 2 bâtons écotés.
Parme ..... — 6 fleurs de lis.
Pasteur ..... — Bras. Moutons.
Pelletier (le) de Martinville ..... — Fasce chargée.
Pernet ..... — Tête More.
Perrière (La) ..... — Fasce chargée et accompagnée.
Plessis (Du) de Richelieu — 3 chevrons.
Podevigne de Grandval. — Chevron. Raisin.
Portugal ..... — 5 écussons.
Ranc (Du) ..... — 2 palmes.
Ribeyre ..... — Fasce ondée.
Robin de la Thibaudière — 2 clefs.
Roche-Aymon (La) ..... — Lion brochant.
Roure (Du) ..... — Arbre.
Rousseau de la Parisière. — 2 roseaux.
Roverié de Cabrières ..... — Arbre.
Roys (Des) de Lédignan ..... — Aigle éployée.
Ruinart de Brimont ..... — Chevron accompagné. Chef.
Saint-Germain ..... — Fleur de lis.
Saint-Nectaire ..... — 5 fusées.
Salperwyck ..... — Franc-quartier.
Saulzet (Du) ..... — 4 flanchis.
Savoie ..... — Croix.
Seyssel ..... — Gironné.
Simonetta ..... — Lion couronné.
Soissan ..... — Château. 3 rocs d'échiquier.
Sol de Grisolles ..... — Arbre. Lion.
— ..... — Aigle. Chef.
Sorèze (École royale de) ..... — Croix de Toulouse.
Tadini ..... — Aigle.
Teilhard ..... — Arbre. Chef.
Teyras de Grandval ..... — Croix pattée.
Thirion ..... — Chevron. 3 étoiles.
Torrigiani ..... — Tour. 3 étoiles.
Toscane ..... — 5 boules.
Toulouse ..... — Croix de Toulouse.
Tournon ..... — Semé fleurs de lis.
Tremeuge de la Roussière — Fasce. 3 mouchetures d'hermine.
Trudaine ..... — 3 daims.
Trudon des Ormes ..... — Chevron. 3 daims.
Trudon de Roissy ..... — 3 trèfles.
Tyrol ..... — Aigle couronnée.
Ulster ..... — Croix. Chef.
Valois de Saint-Remy ..... — Fasce chargée.
Vargas-Macciuva ..... — Bras.
Varize ..... — Fasce. Rose.
Vauvert (Ville) ..... — Veau. Arbre.
Vendières ..... — Écusson.
Vernisy ..... — Aigle.
— ..... — Colombier.
— ..... — Foi.
Vernon de Bonneuil ..... — Croissant.
Veyrières ..... — Chef. 3 annelets.
Vicars ..... — Croix chargée.
Villars ..... — 3 molettes.
Virgile ..... — 3 pals. Chef.
Visconti ..... — Couleuvre.
Voisins ..... — 3 fusées.
Waldauf ..... — 2 têtes dragon.
Willot ..... — 3 têtes lion.
Yves ..... — 3 pals.
Zeyffart ..... — Fasce échiquetée.

Digitized by Google

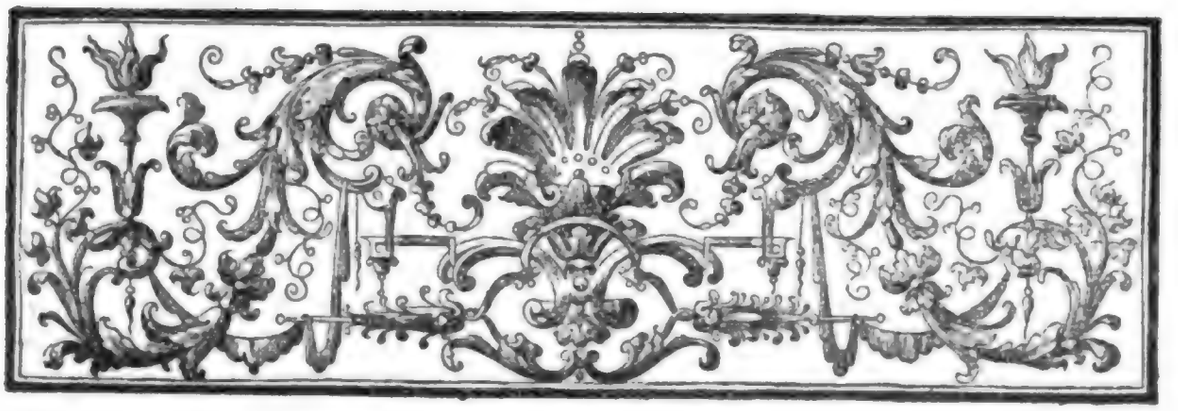

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES GRAVURES

A

Angoulême (Duc d'), fer de reliure, *planche 13* 104
Anonyme, ex-libris 47
— fer de reliure 62
Aoste (Dsse d'), ex-libris, *planche 3, fig. 5* 20
Apchon (A. M. d'), ex-libris 76
Aragonès d'Orcet (Mgr), ex-libris ... 76
Artois (Mlle d'), fer de reliure 136
Arnal (J.-B. d'), étiquette 106

B

Babelin, ex-libris manuscrit 91
Baldauficæ (Fondation), ex-libris ... 27
Balthazard, ex-libris, *planche 8* ... 61
Barry (Ctesse du), ex-libris 36
Bastanier, ex-libris, *planche 5* 38
Bellay (Mgr du), fer de reliure 19
Berry (Duc de), fer de reliure, *planche 20* 169
Berry (Dsse de), ex-libris 134
— — trois fers de reliure, *planche 17* 134, 135
Bonnard, ex-libris 32, 63
Blaisel (du), ex-libris 45
Bourzac (Vte de), ex-libris 42
Bravard (M.-M.-C), ex-libris 86
Brunetta d'Usseaux (Cte E.), quatre ex-libris, *planche 7* 52, 53, 54

C

Calprenède (Chr de la), ex-libris ... 40
Cambis d'Orsan (L.-C. de), ex-libris. 93
Carvoisin, deux blasons 23
Castelbarco-Albani-Visconti-Simonnetta, ex-libris 21
Chalon-sur-Saône (Oratoire de), ex-libris, *planche 1* 6
Chapel (J.-M.-L. de), deux ex-libris. 9, 8
Chambord (Cte de), fer de reliure 137
Charles X, six fers de reliure. 166, 167, 168
Chesne (P. du), ex-libris 46
Clapisson, reliure, *planche 18* 147
Cohon, fer de reliure 10
Cointe de Marcillac (Le), ex-libris. 174
Colomb-Ménard, étiquette 11
Corraud, ex-libris 50
Courtois, ex-libris manuscrit, *planche 11* 93
Cottier, deux étiquettes 51
Craissin, ex-libris 31

D

Dampmartin, étiquette 94
Danton, étiquette 153
Delpuech de Comeiras, ex-libris, *planche 2* 12
Devillas, étiquette 106
Dezoteux, ex-libris 14
Digot (Bon), ex-libris 15
Doger de Spéville, ex-libris 24
Dollin du Fresnel, ex-libris 25
Dorizy, ex-libris 26
Drouas (Mgr), ex-libris, *planche 6* . 44
Dufresne, étiquette 58
Dumars de Vadoncourt, ex-libris ... 59
Dumont de Valdajou, ex-libris 60
Durranc, ex-libris manuscrit 108
Durant de la Roque, étiquette 107
Durost, ex-libris au pochoir 2

F

Fagon, ex-libris 124

Digitized by Google

Fajon (J.-L.-M.-H.), étiquette..... 127
— (L.), deux ex-libris..... 128
Falgairolle (E.), ex-libris..... 127
— (P.), ex-libris..... 127
Farjon, ex-libris..... 138
— de Besson, ex-libris..... 138
Ferrar de Pontmartin, ex-libris..... 139
Fléchier (Mgr), fer de reliure et ex-libris..... 140, 141
Fornier du Bourgneuf, ex-libris manuscrit..... 92
Forton (J.-L. de), ex-libris..... 142
Froment, étiquette..... 156

G

Galli della Logia, ex-libris, *planche 3, fig. 3*..... 20
Ginestous (J.-F. de), ex-libris..... 156
Glomy, ex-libris..... 114
Goujon, ex-libris..... 150
Granval (voir Podevigne de), étiquette..... 102

H

Haincque de Saint-Sénoch, ex-libris 142, 176
Hériot de Vroil (A.), ex-libris, *planche 14*..... 116
— — (I) ex-libris..... 116
Hours (L. des), ex-libris..... 157

J

Jay de Beaufort, ex-libris..... 39
Jordan, ex-libris..... 147

L

Lair (Cte), ex-libris, *planche 4*..... 29
La Perrière (H. de), ex-libris..... 88
Larguier, ex-libris..... 173
Launey (C. de), ex-libris..... 164
Lautrec (Mal de), deux ex-libris. 154, 155
Lavoisier, ex-libris..... 146
Le Normant (Mgr J.), deux ex-libris, *planche 22*..... 180
Liquier, ex-libris..... 183
Long (J. du), ex-libris..... 107

M

Marveille de Calviac, ex-libris..... 184
Martin, ex-libris, *planche 9*..... 74
Masso (A. de), fer de reliure..... 151
Maury (S. E. le cardinal), ex-libris. 98
Mérard de Saint-Just, deux ex-libris, *planche 16*..... 130
Meretz (de), ex-libris..... 185
Mesnil (du), ex-libris..... 60
Metz (District de), tampon..... 23
Micolon du Bourgnon, ex-libris, *planche 10*..... 89
Micolon de Guerines (A.), ex-libris.. 100
— — (Delphine)..... 101
— — (Louise)..... 101
M.I.Y.O., ex-libris..... 175
Morimond (Abbaye de), fer de relirue. 170
Murat (de), deux ex-libris, *planche 12*..... 101

N

Nay de Richecourt (Cte de), ex-libris, 95, 111

O

Olofredi (Cte), ex-libris, *planche 3, fig. 1*..... 20

P

Pernet (J. de), ex-libris..... 56
Podevigne de Granval, étiquette.... 102

R

Richelieu (Mgr A. de), fer de reliure 148
Roche-Aymon (A. de la), ex-libris... 43
Roure de Paulin, Vte de Pleyne (Bon du Fornel), deux ex-libris..... 87, 88
Rousseau de La Parisière (Mgr), fer de reliure..... 158

S

Salperwick (J.-P. de), ex-libris..... 4
Saint-Germain-d'Aligny (Mise de), ex-libris..... 109
Saint-Jean de Lyon (Chapitre de), ex-libris, *planche 20*..... 149
Saint-Nectaire (Cte de), ex-libris.... 102
Saint-Viance (Mis de), étiquette..... 41
Senneterre (voir Saint-Nectaire).... 102
Simonnot, deux ex-libris manuscrits 91, 92
Sommariva (Mis de), ex-libris, *planche 3, fig. 4*..... 20
Sorèze (École militaire de), ex-libris tampon..... 118
Stocker, ex-libris..... 28

T

Teillard d'Eyry, ex-libris..... 103
Teyras de Granval, ex-libris..... 104
Thirrion, ex-libris..... 171
Torrigiani (Mise), ex-libris, *planche 3, fig. 2*..... 20
Tournon (Mgr de), fer de reliure.... 149
Tremeuge de la Roussière (Vte de), ex-libris..... 80
Trudon des Ormes, ex-libris..... 73
— de Roissy, ex-libris..... 70
— de Sainte-Julie, ex-libris manuscrit..... 71
— du Tilleul, deux ex-libris... 92

V

Valois (Marguerite de), reliure, *planche 15*..... 120
Vargas (Duc), ex-libris..... 182
Vendières (H. de), ex-libris..... 14
Vernizy (C.-A.), ex-libris..... 122
— (J.-M.) — 121
Vicars (A.), ex-libris, *planche 2*.... 172
Villars (Mal de), ex-libris..... 146

Y

Yemenitz, fer de reliure..... 148

Digitized by Google

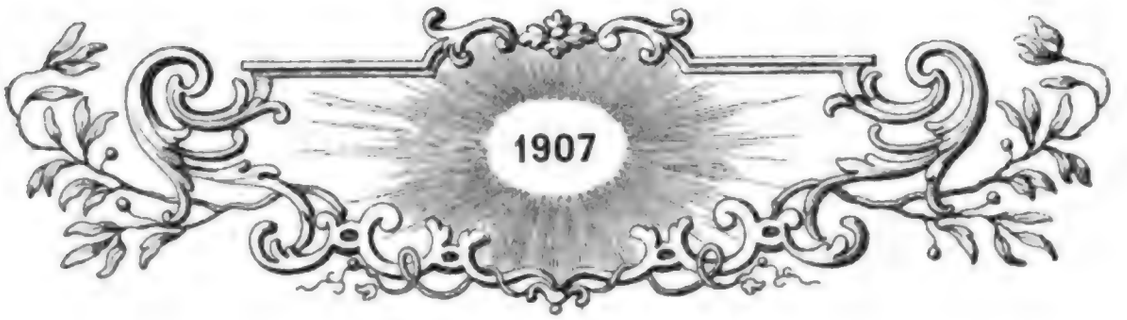

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

A

Pages.

Une grave affaire..... 185
Ancre et cerf, question n° 351, 1 *fig*..... 143
— Réponses, 1 *fig*..... 176 et 187
Anderlé (Jaromir). Ex-libris Fundationis Baldauficæ, 2 *fig*.... 27
Angoulême (Un fer de reliure inédit du duc d'), 1 *pl*..... 104
Anonymes, deux ex-libris.... 12, 13
Anonyme : trois tourteaux. Deux réponses..... 63
Arte et marte, question n° 357.. 186
Arc et flèche, question n° 339, 1 *fig*..... 32
— Réponse, 1 *fig*..... 63
Autruche et singe, question n° 352. 159
— Réponse..... 176
Auvergnats (Quelques ex-libris), 12 *fig*. et 2 *pl*..... 75, 83, 99

B

Baldauficæ (Ex-libris fundationis), 2 *fig*..... 26
Baltazard (Ex-libris), 1 *pl*..... 61
Bastanier (Ex-libris du sculpteur H.), 1 *fig*..... 37
Bélier, question n° 347..... 108
Bellay (Super-libris de Mgr du), évêque de Fréjus, 1 *fig*..... 18
Berry (Fers de reliure inédits de Charles X et de son second fils, le duc de), 6 *fig*. et 1 *pl*..... 165
Bibliographie... 16, 47, 64, 77, 96, 112, 128, 144, 169, 176, 187
Bibliographie et ex-libris de M. et Mme Merard de Saint-Just, 1 *fig*. et 1 *pl*..... 129
Bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes (Armorial des), 8 *fig*. et 2 *pl*..... 145
Bob. Super-libris de Mgr du Bellay, évêque de Fréjus, 1 *fig*... 18
Bouland (Dr L.), A propos d'une communication, 1 *fig*..... 35
— Ex-libris de J. de Pernet, 1 *fig*. 56
— Ex-libris du comte Ch. Lair, 1 *pl*..... 29
— Ex-libris du sculpteur H. Bastanier, 1 *pl*..... 37
— Lettre du 30 mai 1907..... 68
— Liste sommaire pour servir à l'étude des ex-libris lorrains (*suite*), 15 *fig*. et 1 *pl*. 13, 23, 44, 58
— M. de Maranville, réponse... 48
Brunetta d'Usseaux (L'ex-libris du comte), 3 *fig*. et 1 *pl*..... 52
Brusasco (Le comte de), question n° 344..... 63
— Réponse..... 77

C

Cadet de Gassicourt (F.). Ex-libris et fers de reliure inédits de la duchesse de Berry et de ses enfants, 6 *fig*. et 1 *pl*..... 133
— Fers de reliure inédits de Charles X et de son second fils, le duc de Berry, 6 *fig*. et 1 *pl*. 165
— L'ex-libris du cardinal Maury, 1 *fig*..... 97
— Les ex-libris du maréchal de Lautrec, 2 *fig*..... 153
— L'ex-libris du médecin Fagon, 1 *fig*..... 123
— Les ex-libris Trudon, 5 *fig*... 69
— Un fer de reliure inédit du duc d'Angoulême, 1 *pl*..... 104
Carvoisin (Variété inconnue de l'ex-libris), 2 *fig*..... 23
Chalon-sur-Saône (Un ex-libris inédit de l'Oratoire de), 1 *pl*.. 5
Charles X (Fers de reliure inédits de) et de son second fils, le duc de Berry, 6 *fig*. et 1 *pl*... 165
Chevron d'or, deux réponses.... 64

Digitized by Google

Combes (Paul). Ancre et cerf, question n° 351, *1 fig* 143
— Danton eut-il un ex-libris? *1 fig* 152
— Glomy, Glomiser, *1 fig* 114
— Sauvages (Deux), question n° 346 108
Compte rendu de la réunion :
16 décembre 1906, *1 fig* 1
15 janvier 1907 17
24 mars 33
27 mai (Assemblée générale) 65
2 juin 81
16 juin 82
23 juin (Assemblée générale) 82
25 octobre 163
24 novembre 177
Craissin (Ex-libris Philippe), *1 fig*.
Croissants entrelacés, réponse n° 304 110

D

Danton eut-il un ex-libris? *1 fig*. 152
Decroix (Maurice). Fasce, besants, question n° 356 175
— Réponse 187
Demande 34
Dor (P.). Anonyme, trois tourteaux, réponse 63
Duchesse de Berry (Ex-libris et fers de reliure inédits de la) et de ses enfants, *6 fig*. et *1 fig*. 133
Dujarric-Descombes. Les anciens ex-libris dn Périgord (*suite*), *6 fig* 38

E

École (L') royale militaire de Sorèze, *1 fig* 117
Engelmann (Edmond). Variété inconnue de l'ex-libris Carvoisin, *2 fig* 23
Ex-libris anonymes (A propos de deux), *2 fig* 12

F

Fagon (L'ex-libris du médecin).. 123
Falgairolle (Prosper). Les Bibliophiles du Bas-Languedoc, *34 fig*. et *2 pl* 8, 49, 92, 105, 125, 137, 155, 172, 182
Fasce-besants, question n° 356... 175
— Réponse 187
Faucher (P. de). Croissants entrelacés, réponse n° 304 110
Fray-Fournier (A.). Ancre et cerf, réponse n° 351, *1 fig* 176

G

Hennezel d'Ormois (Vte), demande 34
— Ex-libris Mignot de Montigny, question n° 353 159
Hériot de Vroil (Les ex-libris), *1 fig*. et *1 pl* 115

L

Lair (Ex-libris du comte Ch.), *1 pl* 29
Languedoc (Les Bibliophiles du Bas-), *34 fig* et *2 pl* 8, 49, 92, 105, 125, 137, 155, 172, 182
La Perrière (H. de). L'Armorial des Bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes, *8 fig*. et *2 pl* 145
— Autruche et singe, réponse n° 352 176
— De Nay de Richecourt, réponse n° 345, *1 fig* 111
— Ex-libris manuscrits, *4 fig*... 90
— La Providence, réponse n° 335. 96
— M. de Launey, gouverneur de la Bastille, *1 fig* 163
Launey (M. de). gouverneur de la Bastille, *1 fig* 163
Lautrec (Les ex-libris du maréchal de), *2 fig* 153
Lavergne (Cte de Bony de). Chevron d'or, réponse 64
Le Normant (Les ex-libris de Jean), *1 fig*. et *1 pl* 179
Lion, trois quintefeuilles, question n° 358 18
Liste des membres de la Société, en mai 1907 78
Lorrains (Liste sommaire pour servir à l'étude des ex-libris), *15 fig*. et *1 pl* 13, 23, 44, 58
Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes (L'Armorial des bibliophiles), *8 fig*. et *2 pl* 145

M

Mahuet (Cte de). Ex-libris Balthazard, *1 pl* 61
Mahuet (Cte A.) et Ed. des Robert.
— De Nay de Richecourt, réponse, n° 345 143
Maire (A.). Un ex-libris inédit de l'oratoire de Chalon-sur-Saône, *1 pl* 5
Manscourt (M. de), question n° 341 47
Manuscrits (Ex-libris), *4 fig* 90
Maranville (M. de), deux réponses 48
Marca (T. de). Autruche et singe, question n° 352 159

Google

— M.N.S. La Salpêtrière, question n° 360 186
— Pied nu, question n° 355 173
Martin (Ex-libris d'Alexis), *1 pl.* . . 74
Maury (L'ex-libris du cardinal), *1 fig.* 97
Membres de la Société en mai 1907 (Liste des) 78
Mérard de Saint-Just (Bibliographie et ex-libris de M. et Mme), *1 fig* et *1 pl* 129
Mignot de Montigny (Ex-libris), question n° 353, *1 fig.* 159
Monogramme (Un), question n° 349 62
— Question n° 354, *1 fig.* 175
Morimond (Abbaye de). Fer à dorer et ex-libris, *2 fig.* 169
Moulins (Vente d'ex-libris à) 77
M.N.S. La Salpêtrière, question n° 360 18

N

Nay de Richecourt (De), question n° 345, *1 fig.* 95
— Deux réponses, *1 fig.* 111, 143
Nécrologie 178
Ne quid nimis, question n° 349 . . 109

P

Pas (Justin de). Ex-libris de Philippe Craissin, *1 pl.* 30
Périgord (Les anciens ex-libris du) (*suite*), *6 fig.* 38
Pernet (Ex-libris J. de), *1 fig.* . . 56
Perrier (E.). Trident, réponse n° 350 159
Pied nu, question n° 355 179
Prior (David-Henri). Les ex-libris du comte Olofredi, *1 fig.* et *1 pl.* 20
Providence (La), réponse n° 335. 96
— A propos de deux ex-libris anonymes, *2 fig.* 12

Q

Quantin (Léon). Abbaye de Morimond. Fer à dorer et ex-libris, *2 fig.* 169
— Fasce et besants, réponse n° 356 18
— Note sur les Bibliophiles du Bas-Languedoc 18
— Les Vernizy, *2 fig.* 121
Questions 32, 47, 62, 95, 108, 128, 143, 159, 176, 186

R

Régis (Cte de). M. de Maranville, réponse 18
Remacle (A. de). Ancre et cerf, réponse n° 351 187
— De Saint-Germain, réponse n° 265, *1 fig.* 109
— Marquis de Vrigny, réponse n° 321 159
Réponses 15, 47, 63, 77, 96, 109, 128, 143, 159, 176, 187
Richebé (R.). Anonyme, trois tourteaux, réponse 63
— Chevron d'or, réponse 64
— De Saint-Prest, réponse 143
— Marquis de Vrigny, réponse n° 321 159
— Saint-Germain, réponse n° 265, *1 fig.* 109
— Trois poissons. — Aigle, réponse 15
Robert (E. des) et Cte A. de Mahuet. De Nay de Richecourt, réponse n° 345 143
— Sauvages (Deux), réponse n° 346 128
Rodière (Roger). Ex-libris de Jean-Philippe de Salpernick, *1 fig.* 3
— Vrayet, réponse 47
Roure de Paulin (Baron Du). Bibliographie et ex-libris de M. et Mme Mérard de Saint-Just, *1 fig.* et *1 pl.* 129
— L'école royale militaire de Sorèze, *1 fig.* 117
— Le comte de Brusasco, réponse n° 344 77
L'ex-libris du duc Vargas 182
— L'ex-libris de Sir Arthur Vicars, roi d'armes Ulster, *1 pl.* 172
— L'ex-libris du comte Brunetta d'Usseaux, *3 fig.* et *1 pl.* 52
— Quelques ex-libris auvergnats, *12 fig.* et *2 pl.* 75, 83, 99
— Sauvages (Deux), réponse n° 346 128
R. S., question n° 348 109

S

Saint-Germain, réponse n° 265, *1 fig.* 109
Saint-Priest (De), réponse 143
Salleron (G.). Arc et flèche, réponse n° 339 63
Salperwick (Ex-libris de Jean-Philippe de), *1 fig.* 3
Sauvages (Deux), question n° 346. 108

Digitized by Google

— Réponse..... 128
Secrétariat (Avis du)..... 68
— (Note du)..... 69
Sorèze (L'École royale militaire de), 1 *fig*..... 117

T

Têtes de lion, réponse, 1 *fig*..... 17
Thomin (M. B. de). Encore une reliure faussement attribuée à Marguerite de Valois, 1 *pl*.... 119
— Les ex-libris de Jean Le Normant, abbé de Saint-Taurin et évêque d'Évreux, 1 *fig*. et 1 *pl*. 179
Tremeuge de la Roussière (Vte de). Les ex-libris Hériot de Vroil, 1 *fig*. et 1 *pl*..... 115
— Monogramme, question n° 354, 1 *fig*..... 175
Trident, question n° 350..... 128
— Réponse..... 159
Trois arbres, porc-épic, question n° 359..... 186
Trois écussons, question n° 340, 1 *fig*..... 47
Trois poissons. — Aigle, réponse. 15
Trudon (Les ex-libris), 5 *fig*.... 69

U

Ulster (L'ex-libris de sir Arthur Vicars, roi d'armes), 1 *pl*..... 176

V

Valois (Encore une reliure faussement attribuée à Marguerite de), 1 *pl*..... 119
Vente d'ex-libris à Moulins..... 78
Verdier du Puycastel (Mme), question n° 342..... 62
Vernizy (Les), 2 *fig*..... 121
Vicars (Les ex-libris de sir Arthur), roi d'armes Ulster, 1 *pl*..... 172
Vialet (Dr). Arte et marte, question n° 357..... 186
— Lion, trois quintefeuilles, question n° 356..... 186
— Trois arbres, porc-épic, question n° 359..... 186
Vargas (Les ex-libris du duc), 1 *fig*. 182
Vrayet, réponse..... 47
Vrigny (Marquis de), réponse n° 321..... 159

W

Wiggishoff (J.-C.). Ex-libris d'Alexis Martin, 1 *pl*..... 74

Le Gérant, J.-C. Wiggishoff.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

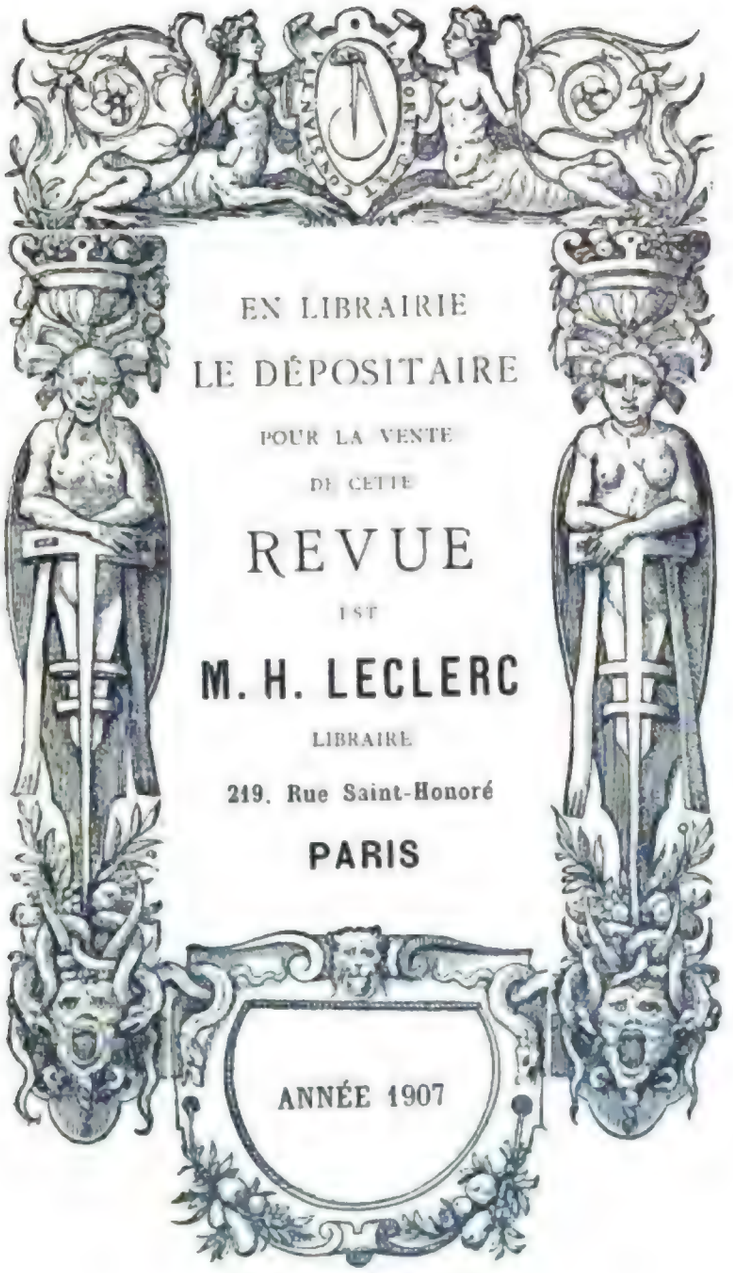

Digitized by Google

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Treizième Année. N° 1 — 12 1906

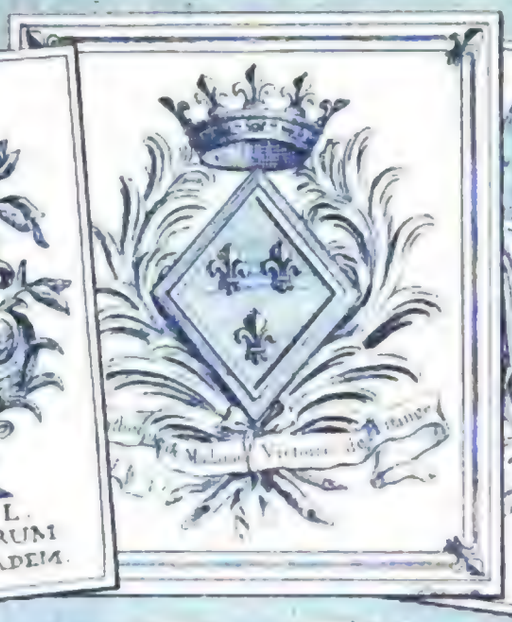

Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques

Digitized by Google

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

93, RUE DE PRONY, 93

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président..... Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 93, rue de Prony, Paris.
Vice-président..... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant..... M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.
Archiviste..... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier..... M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Gand (Olivier), 57, rue Sarrette, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Hennezel d'Ormois (Vicomte J. de), 9, place de Breteuil, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 19, avenue Victor-Hugo, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Mazières-Mauléon (Baron L. de), 8, r. Daunier, Paris

MM.

Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Roure de Paulin (Baron du), 58, rue de Babylone, Paris
Richebe (R.), 152, avenue de Wagram, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Tremiuge (Vicomte de), 50, rue de Madame, Paris.
Van Driesten (J.), 4, rue Rennequin, Paris
Villermont (comte P. de), 6, quai de Billy, Paris.
Wiggishoff (J. C.), 153, rue Marcadet, Paris.

Les Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format grand in-8°, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent moyennant un abonnement* de 15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger. Les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner. — Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de..... **18 fr.** — Pour l'Etranger, de..... **19 fr. 50**

Les années antérieures à 1905 ne se vendent plus séparément étant réservées pour compléter des collections

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 93, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
MANUSCRITS AVEC OU SANS MINIATURES
ESTAMPES ET DESSINS DU XVIIIe SIÈCLE

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
CATALOGUES A PRIX MARQUÉS

BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fondé en 1834, par J. TECHENER.

OCCASIONS

Les membres de la Société sont invités à profiter du service spécial établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

On demande à échanger contre des Ex-libris français les Ex-libris étrangers et modernes suivants : Sigismond Blumner — Paula Busse — H. Hewerson — G. de Locella — H. L. von Oppel-Friedersdorff — Luise Von Rex — Victor Von Rex.

On demande à échanger contre des Ex-libris : une carte de la Société du Prince Impérial, *Prêts de l'enfance au travail*, avec portrait de l'impératrice Eugénie dans un médaillon au-dessus de l'encadrement et sa signature. Jolie composition gravée par Stern.

Neuf petites gravures de format in-12, composées par C. P. Marillier pour une édition de *l'Émile*, de Rousseau, exécutées par Ingouf junior, E. de Ghendt, L. Halbou, M. P. Macret.

S'adresser au secrétaire, M. F. Carême, 7, rue d'Alençon, Paris.

ESSAI DE RÉPERTOIRE
DES EX-LIBRIS ET FERS DE RELIURE

Des Bibliophiles Lorrains

Par MM. le Comte A. De MAHUET et EDMOND DES ROBERT

Volume de 380 pages grand in-8° jésus, illustré de cent reproductions dans le texte, et quinze planches hors texte. — Prix : 30 Francs

Librairie SIDOT frères, 3, rue Raugraff, Nancy

EX LIBRIS JOURNAL

Organe de l'Ex Libris Society de Londres. — Format in-4° carré

Un numéro par mois. Prix, 2 shillings

Souscription annuelle 21 shillings. – Droit d'entrée 10 shill. 6 d.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Honorary Secretary, Dr H. K. Wright, Public Library, Plymouth.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'EX-LIBRIS A BERLIN

Président : Prof. E. Doepler jun. Berlin, Doernbergstrasse 2.

Cotisation annuelle de 12 marks, payable d'avance au Trésorier, Georg Starke, Görlitz, Salomonstrasse, 39.

Ex-Libris Zeitschrift

Organe de la Société allemande, paraissant tous les trois mois, format in-4°.

Cette revue est envoyée gratuitement aux membres; les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'abonner à raison de 15 marks pour un an. S'adresser à l'éditeur et secrétaire : *Dr H. Brendicke*, Berlin, W. 30, Winterfeldstrasse, 24.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Treizième Année. N° 4 Avril 1906

Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques

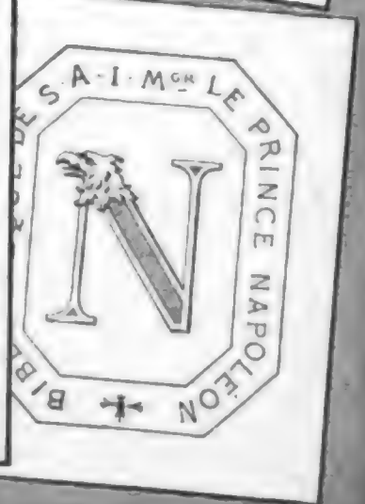

AVIS IMPORTANTS

Les membres de la Société sont priés d'envoyer au Secrétaire, le baron du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, leurs adresses exactes et indications d'échange pour la liste des membres que nous devons publier dans un des prochains numéros des Archives.

Le Président devant passer l'hiver à Nice, et n'y possédant pas les éléments de travail dont il dispose à Paris, prie les Membres de la Société qui n'auraient pas besoin de lui écrire personnellement d'adresser leurs Communications au Vice-Président, M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, ou au Secrétaire, M. le baron du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, Paris.

Messieurs les Membres ou Abonnés sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation ou abonnement pour l'année 1907 au trésorier de la Société, **M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise)**. Nous leur rappelons, à ce sujet, que le mandat postal est le moyen le plus sûr et le plus commode.

Members and Subscribers are reminded that the subscriptions are due the 1st January of each year. They are asked to send their fee for 1907, to the treasurer, **M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise)**. Postal order is the best way for them to do it.

Die Mitglieder und Abonnenten werden freund ichst ersucht, den Jahresbeitrag für 1907 durch PostAnweisung an den Schatzmeister Herrn. **J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles (Seine-et-Oise)**, einzusenden.

N° 5. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Mai 1906

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger, PARIS

LIVRES RARES ET CURIEUX
ANCIENS ET MODERNES
MANUSCRITS AVEC OU SANS MINIATURES
ESTAMPES ET DESSINS DU XVIIIe SIÈCLE

DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES
EXPERTISES, COMMISSIONS
CATALOGUES A PRIX MARQUÉS

BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fondé en 1834, par J. TECHENER.

VIENT DE PARAITRE : Chez H. DARAGON, éditeur, 30, rue Duperré, PARIS

BIBLIOTHÈQUES ET EX-LIBRIS

D'AMATEURS BELGES

AUX XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIÈCLES

PAR **BENJ. LINNIG**

En un volume de 189 pages, avec 77 reproductions en zincogravure, 3 planches gravées hors texte, et 1 planche en couleur

Prix, 20 francs

ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE

Nous venons de recevoir le 62e volume (64e année) de l'ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, fondé par Borel d'Hauterive, continué sous la direction du Vte Albert Révérend, et dont les bureaux sont toujours 25, rue Fontaine, Paris. Nous avons à plusieurs reprises donné un aperçu sommaire du contenu de cette intéressante et utile publication ; comme le plan général n'en est pas changé, nous engageons nos lecteurs à se reporter à la page 112 du numéro de Juillet 1902. Cette année cependant nous attirons plus particulièrement leur attention sur le chapitre : *Nobiliaire armorial des Secrétaires du Roi au grand collège* (dixième article).

EX LIBRIS JOURNAL

Organe de l'EX LIBRIS SOCIETY DE LONDRES. — Format in-4° carré

Un numéro par mois. Prix, 2 shillings

Souscription annuelle 21 shillings. – Droit d'entrée 10 shill. 6 d.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'*HONORARY SECRETARY, Dr H. K. WRIGHT, PUBLIC LIBRARY, PLYMOUTH.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'EX-LIBRIS A BERLIN

Président : Prof. E. Doepler jun. Berlin, Doernbergstrasse 2.

Cotisation annuelle de 12 marks, payable d'avance au Trésorier, Georg Starke, Görlitz, Salomonstrasse, 39.

Ex-Libris Zeitschrift

Organe de la Société allemande, paraissant tous les trois mois, format in-4°.

Cette revue est envoyée gratuitement aux membres ; les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'abonner à raison de 15 marks pour un an. S'adresser à l'éditeur et secrétaire : *Dr H. Brendicke*, Berlin, W. 30, Winterfeldstrasse, 24.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google

Digitized by Google

SEP 30 1965

Digitized by Google

Digitized by Google